This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

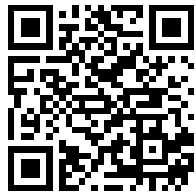

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12943.
C4-716

Vander Jonckheijdt
Relieur breveté
R. du Lombard, 13
ANVERS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. — Typ. de M. Weissenbruch.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— SEPTIÈME ANNÉE —

TOME XIX

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1875

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE BELGIQUE

Bruxelles, Janvier 1875.

COMITÉ DE RÉDACTION

Nous avons d'abord à remercier le public belge, dont le concours empressé nous a permis non seulement de poursuivre la publication de la *Revue de Belgique,* mais encore d'augmenter notablement le volume de chaque livraison* et d'introduire le principe de la rémunération des auteurs. Cette sympathie, dont nous avons recueilli les témoignages tant à Bruxelles que dans les provinces, est d'un heureux augure pour l'œuvre de propagande nationale qui est l'unique mobile de notre entreprise.

De notre côté, nous ne négligerons aucun effort pour développer et améliorer notre publication. On a déjà pu constater, au commencement de cette année, que, malgré les difficultés inséparables d'une réorganisation, nous avions obtenu des écrivains belges les plus distingués la promesse de leur concours et même le titre de leurs articles. Le grand nombre de manuscrits que nous avons reçus dans ces derniers mois nous permettra désormais, non seulement de nous montrer sévères dans le choix des articles que nous offrirons au public, mais encore de varier la composition de chaque livraison, de manière à intéresser toutes les catégories de lecteurs.

On peut, du reste, en juger par les travaux, déjà en notre possession, que la *Revue* publiera à partir du 15 janvier prochain :

Un mariage à Bruxelles, par Mme Caroline Gravière (pour janvier et février).

Le Protestantisme et le Catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples, par M. Ém. de Laveleye (pour janvier).

La terre des merveilles, souvenirs personnels d'une exploration au bassin de la Yellowstone, par M. Paul Le Hardy (pour janvier).

Ce qui manque à l'instruction primaire, par M. F. Laurent (pour février).

John Stuart Mill, par M. Ch. Masson (pour février ou mars).

La conférence de Bruxelles et ses résultats, par M. Émile de Laveleye (pour février).

Une relâche à Madère, par M. Goblet d'Alviella (p. mars et avril).

Fräulein Louise, nouvelle traduite d'Anton Bergmann par M. X. de Reul (pour mars).

* La *Revue de Belgique* ne s'était engagée qu'à fournir un minimum de 80 pages par livraison. Or, dans l'année qui vient de se terminer, ce minimum n'est jamais tombé au dessous de 96 pages; nos livraisons de janvier, de février, de mai, de juin, de juillet et de décembre ont même compté de 104 à 128 pages.

Digitized by Google

Superstitions wallonnes, par M. J. Stécher (pour mars).

La famille Eisen, par M. Alfred Michiels (vers avril).

Les truffes, proverbe en prose par M. Ch. Potvin (vers avril).

Dom Placide, mémoires du dernier moine de l'abbaye de Villers, recueillis par M. Eug. Van Bemmel (vers avril ou mai).

Les Belges et les Hollandais sous le royaume des Pays-Bas, par M. P.-A.-F. Gérard (vers mai).

La peinture et les peintres belges modernes, par M. Ém. Leclercq (vers mai).

Un voyage au Brésil, par M. W. de Selys-Longchamps (vers juin).

Du Jagthaven au Rokin, scènes de la vie hollandaise, par M. Em. Greyson (vers mai ou juin).

Rutebœuf et son temps, par M. Ern. Van Elewyck (vers juillet).

Les origines du jury, par M. Ch. Waelbroeck (vers juillet).

Cette énumération des articles qui se trouvent déjà classés dans notre portefeuille montre que la *Revue de Belgique* est, *dès à présent,* en mesure de satisfaire à toutes les exigences de sa partie littéraire pendant les six premiers mois de 1875. Il est inutile d'ajouter qu'elle ne donnera pas moins de soin à sa partie politique et scientifique. Mais, dans les sujets de cette nature, c'est l'actualité qui fait le principal mérite des articles, et l'on conçoit l'impossibilité de prévoir maintenant les questions qui viendront à surgir. Le nombre ainsi que le dévouement de ses collaborateurs sont, du reste, les meilleures garanties qu'elle puisse offrir à cet égard.

Nous tâcherons notamment de poursuivre l'espèce d'enquête qui s'est engagée dans nos colonnes sur la situation du libéralisme en Belgique et qui restera ouverte, sans distinction de nuances, aux études de tous les écrivains désireux de combattre les périls de l'ultramontanisme par le développement des idées libérales.

En l'absence de tout recueil belge réservé aux sciences géographiques, nous nous occuperons également de rassembler et de publier les voyages, plus nombreux qu'on ne pense, accomplis par nos compatriotes dans des conditions de nature à intéresser le public.

Enfin, nous continuerons à suivre dans nos *essais et notices,* nos *chroniques* et nos *comptes-rendus* le mouvement général des esprits, tant à l'étranger qu'en Belgique.

C'est avec la certitude de pouvoir exécuter ce programme que nous venons demander la continuation de leur concours à tous les amis de notre littérature nationale et particulièrement à tous les adhérents du libéralisme belge.

Le Comité :

Goblet d'Alviella, Émile de Laveleye, Ch. Potvin,
J. Stécher, Eug. Van Bemmel, Ch. Waelbroeck.

Digitized by Google

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois.

Chaque livraison contient :

1° Un article politique ou historique ;

2° Un roman inédit ;

3° Une étude littéraire ou scientifique, un récit de voyage ou un article de fantaisie ;

4° Des Essais et des Notices sur les principales questions à l'ordre du jour ;

5° Le compte-rendu des dernières publications belges et étrangères.

Comité de rédaction :

MM. ÉMILE DE LAVELEYE, professeur à l'Université, 36, rue Courtois, à Liége.

Comte GOBLET D'ALVIELLA, conseiller provincial, 8, rue Zinner, à Bruxelles.

EUGÈNE VAN BEMMEL, professeur à l'Université, 25, rue Saint-Lazare, à Bruxelles.

CH. POTVIN, 22, rue de Rueil, à Suresnes (Paris).

J. STÉCHER, professeur à l'Université, 30, quai de Fragnée, à Liége.

CH. WAELBROECK, professeur à l'Université, rue des Régnesses, à Gand.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Belgique : 12 francs par an.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON
DU 15 DÉCEMBRE 1874.

GOBLET D'ALVIELLA. L'Unité du parti libéral.

C. BULS. A propos d'un rocher, fantaisie esthétique.

N. REYNTIENS. La correspondance de Proudhon.

HERMANN PERGAMENI. Le vicaire de Noirval, scènes de la vie wallonne (dernière partie).

P.-A.-F. GÉRARD. Les relations de la Belgique et de la Hollande jusqu'en 1790 (dernière partie).

ESSAIS ET NOTICES :

X. OLIN. La question des cimetières au Canada.

LITTÉRATURE NATIONALE & ÉTRANGÈRE

Etudes politiques, par Paul Devaux. — La Suisse, par le docteur Laussedat. — Notes historiques et biographiques, par Th. Juste. — La Hollande pittoresque, par Henry Havard. — L'hôtel de ville de Paris au 4 septembre, par Etienne Arago.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON
DU 15 JANVIER 1875.

ÉMILE DE LAVELEYE. Le protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples.

CAROLINE GRAVIÈRE. Un mariage à Bruxelles (première partie).

PAUL LE HARDY. La terre des merveilles, souvenirs d'une exploration au bassin de la Yellowstone.

ESSAIS ET NOTICES :

CH. POTVIN. Un dramaturge de la Bohême.

J. STÉCHER. Une encyclopédie des communes belges.

E. CASTELOT. Une application de la philologie aux études historiques.

X. OLIN. De la suppression de l'appel en matière répressive.

LITTÉRATURE NATIONALE :

Les fondateurs de la nationalité belge. Le baron Nothomb, par Th. Juste. — Uit het hart ! par G. Antheunis.

Les personnes qui désirent s'abonner sont priées de remplir la carte postale ci-jointe et de l'expédier, affranchie moyennant un timbre-poste d'un centime, à la Librairie européenne C. Muquardt, à Bruxelles.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PROTESTANTISME & LE CATHOLICISME

dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples.

ÉTUDE D'ÉCONOMIE SOCIALE.

I

On parle beaucoup aujourd'hui de la décadence des races latines. Elles déclinent rapidement, dit-on, et l'avenir appartient à la race germanique ainsi qu'à la race slave.

Je ne crois pas que les latins soient condamnés au déclin en raison du sang qui coule dans leurs veines, c'est à dire par suite d'une cause fatale, car un peuple ne peut changer de nature, ni modifier sa constitution physique; mais ce qui semble résulter de l'histoire et surtout des événements contemporains, c'est que les peuples catholiques progressent beaucoup moins vite que les nations ayant cessé de l'être et que, relativement à ces dernières, ils paraissent reculer. Le fait est si apparent que les évêques mêmes et leur organe de France, l'*Univers,* en font un texte de reproches aux catholiques infidèles.

Différents motifs m'empêchent d'attribuer ce fait, qu'on ne peut nier, à des influences de race.

Certes, la destinée des nations dépend en partie de leur constitution physique. Si même on remonte à l'origine,

Digitized by Google

on ne trouve que deux causes qui puissent expliquer les destinées différentes des divers peuples : la race et le milieu ; la constitution de l'homme d'une part et, d'autre part, l'influence de la nature extérieure, le climat, la situation géographique, les produits du sol, l'aspect des lieux, la nourriture. Mais actuellement, quand il s'agit de nations qui ont un sang aussi mélangé que les peuples européens et qui, d'ailleurs, descendent d'une souche commune, il est très difficile de rattacher, avec une certitude quelque peu scientifique, les faits sociaux à l'action de la race.

Les Anglais s'entendent mieux que les Français à pratiquer le régime parlementaire et les libertés pratiques. Est-ce l'influence du sang? Je ne le pense pas, car jusque vers le XVI^e^ siècle la France, l'Espagne et l'Italie avaient des libertés provinciales très semblables aux libertés anglaises. La seule différence notable était que celles-ci avaient pour organe un parlement unique et un régime centralisé qui se montra assez fort pour tenir tête à la royauté. La conquête normande ayant unifié l'Angleterre, un parlement unitaire put se constituer, et la royauté étant très forte, la noblesse et les communes s'unirent pour la combattre, tandis qu'ailleurs elles furent constamment en lutte.

Les destinées de la France et de l'Angleterre ne deviennent entièrement différentes qu'à partir du XVI^e^ siècle, quand les puritains eurent vaincu les Stuarts, et que Louis XIV, en expulsant les réformés de France, en eut extirpé les derniers restes de l'autonomie locale et les seuls éléments de résistance sérieuse à opposer au despotisme.

Quand on voit les protestants latins l'emporter sur des populations germaniques mais catholiques ; quand, dans un même pays et dans un même groupe, de même langue et de même origine, on constate que les réformés progressent plus vite et plus régulièrement que les catholiques, il est difficile de ne pas attribuer la supériorité des uns sur les autres au culte qu'ils professent.

On a trop souvent apporté dans l'étude de ces questions des passions de secte ou des préjugés anti-religieux. Il est

Digitized by Google

temps d'y appliquer la méthode d'observation et l'impartialité scientifique du physiologiste et du naturaliste. De la simple constatation des faits résulteront des conclusions irréfragables.

Il est admis que les Écossais et les Irlandais sont d'origine celtique. Les uns et les autres ont été soumis aux Anglais. Jusqu'au XVI^e^ siècle, l'Irlande était bien plus civilisée que l'Écosse. La verte Érin était, pendant le premier moyen âge, un foyer de civilisation, quand l'Écosse était encore un repaire de barbares.

Depuis que les Écossais ont adopté la Réforme, ils ont devancé même les Anglais. Le climat et la nature du sol s'opposent à ce que l'Écosse soit aussi riche que l'Angleterre; mais Macaulay constate que, depuis le XVII^e^ siècle, les Écossais l'emportent sur les Anglais dans tous les genres. L'Irlande, au contraire, dévouée à l'ultramontanisme, pauvre, misérable, agitée par l'esprit de rébellion, semble incapable de se relever par ses propres forces.

Quel contraste, même en Irlande, entre le Connaught, exclusivement catholique, et l'Ulster, où domine le protestantisme!

L'Ulster est enrichi par l'industrie, le Connaught présente l'image des dernières extrémités de la misère humaine!

Je m'interdis d'établir une comparaison entre les États-Unis et les États de l'Amérique du Sud, ou entre les nations du Nord et celles du Midi de l'Europe. On pourrait expliquer les différences que l'on constate par le climat ou par la race. Mais allons en Suisse et comparons la situation des cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève (surtout avant l'immigration récente des catholiques savoyards) à celle de Lucerne, du Valais et des cantons forestiers. Les premiers l'emportent extraordinairement sur les seconds sous le rapport de l'instruction, de la littérature, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce, de la richesse, de la propreté, en un mot, de la civilisation sous tous ses aspects et dans toutes les acceptions.

Les premiers sont latins, mais protestants; les seconds

Digitized by Google

germains, mais soumis à Rome. C'est donc le culte et non la race qui est la cause de la supériorité de ceux-là.

Transportons-nous maintenant dans un même canton, celui d'Appenzell, habité tout entier par une population germanique entièrement identique. Entre les Rhodes intérieures catholiques et les Rhodes extérieures protestantes, on constate exactement le même contraste qu'entre les habitants de Neuchâtel et ceux du canton de Lucerne ou d'Uri. D'un côté, l'instruction, l'activité, l'industrie, des relations avec le monde extérieur et, par suite, la richesse. De l'autre côté, l'inertie, la routine, l'ignorance, la pauvreté [1].

[1] Écoutons M. Hepworth Dixon, dont certes aucun préjugé de secte n'influence le jugement. Voici ce qu'il dit dans son livre récent sur la Suisse :

« Comparez, dit-il, un canton protestant à un canton catholique, Appenzell, Rhodes extérieures, par exemple, à Rhodes intérieures, et prononcez vous-même, en toute connaissance de cause.

« Il y a autant de différence entre ces deux demi-cantons qu'entre le canton de Berne et celui du Valais. Dans la partie basse du pays, les villages sont construits en bois, il est vrai ; mais le tout est coquet et propre. Une fontaine, d'où partent de charmants ruisseaux, occupe le centre du village. Tout auprès se trouvent l'église, la maison commune et l'école primaire. Chaque cottage est entouré d'un jardin. Des plantes grimpantes revêtent tous les murs et couvrent presque tous les toits. On entend, de toutes parts, le bruit des métiers à tisser ; les gamins chantent en se rendant à l'école. Les rues sont propres, les marchés bien approvisionnés, tous les gens que vous rencontrez bien vêtus. Dans la montagne, au contraire, pauvreté et désolation partout. On rencontre peu de villageois. Les paysans vivent dans des huttes, dispersés çà et là : au rez-de-chaussée, des étables pour les porcs et les bestiaux ; au dessus, des chambres à coucher, tout comme en Biscaye et en Navarre. Ces huttes sont certainement solides, mais aucun goût n'a présidé à leur grossière construction.

» Chaque berger vit à part ; il ne rencontre ses concitoyens qu'à la messe, au pugilat ou au cabaret. Chacun sait lire et écrire, car ils sont Suisses et assujettis aux lois cantonales ; mais ils ne connaissent ni livres, ni journaux ; à peine rencontre-t-on quelque vie des saints, quelques feuilles populaires, quelques recueils de remèdes de bonnes femmes, au lieu de nouvelles fraîches et excitantes.

« Le demi-canton protestant devient chaque jour plus riche et plus peuplé ; le demi-canton catholique croupit dans la pauvreté et la faiblesse. Et rien d'étonnant à cela, car le premier reçoit tous les étrangers, quelle que soit leur religion, accueille avec joie toutes les idées nouvelles et adopte sans retard toutes les améliorations apportées au métier à tisser, source de sa richesse ; le second, au contraire, ferme ses portes à tout le

Digitized by Google

Partout où dans un même pays les deux cultes sont en présence, les protestants sont plus actifs, plus industrieux, plus économes et, par suite, plus riches que les catholiques.

« Aux États-Unis, dit Tocqueville, la plupart des catholiques sont pauvres. »

Au Canada, les grandes affaires, les industries, le commerce, les principales boutiques dans les villes sont aux mains des protestants.

M. Audiganne, dans ses remarquables études sur *les populations ouvrières de la France,* remarque la supériorité des protestants dans l'industrie, et son témoignage est d'autant moins suspect qu'il n'attribue pas cette supériorité au protestantisme. « La majorité des ouvriers nîmois, dit-il, notamment les taffetassiers, sont catholiques, tandis que les chefs d'industrie et du commerce, les capitalistes, en un mot, appartiennent en général à la religion réformée.

« Quand une même famille s'est divisée en deux branches, l'une restée dans le giron de la croyance de ses pères, l'autre enrôlée sous l'étendard des doctrines nouvelles, on remarque presque toujours, d'un côté, une gêne progressive et, de l'autre, une richesse croissante. » — « A Mazamet, l'Elbœuf du Midi de la France, dit encore M. Audiganne, tous les chefs d'industrie, excepté un, sont protestants, tandis que la grande majorité des ouvriers est catholique. Il y a moins d'instruction parmi ces derniers que parmi les familles laborieuses de la classe protestante. »

Avant la révocation de l'édit de Nantes, les réformés l'emportaient dans toutes les branches du travail, et les catholiques, qui ne pouvaient soutenir la concurrence, leur firent défendre, à partir de 1662, par plusieurs édits successifs, l'exercice de différentes industries où ils excellaient. Après leur expulsion de France, les protestants apportèrent

monde, aux protestants de tous les pays et aux catholiques qui ne sont pas nés dans le canton ; il conserve ses jeux antiques et son vieux costume, il exécute ses travaux rustiques tout comme au moyen âge, il célèbre ses jours de fêtes et ses luttes au pugilat ; il se nourrit de pain de seigle grossier et de petit lait ; il dédaigne souverainement, enfin, l'industrie qui enrichit son voisin. »

Digitized by Google

en Angleterre, en Prusse, en Hollande leur esprit d'entreprise et d'économie; ils enrichissaient le district où ils se fixaient. C'est à des latins réformés que les Germains doivent en partie leurs progrès. Les réfugiés de la Révocation ont introduit en Angleterre différentes industries, entre autres, celle de la soie, et ce sont les disciples de Calvin qui ont civilisé l'Écosse.

Comparez la cote à la Bourse des fonds publics des États protestants et des États catholiques, la différence est grande. Le 3 p. c. anglais dépasse 92, le 3 p. c. français flotte vers 60. La rente de la Hollande, de la Prusse, du Danemark, de la Suède sont au moins au pair; celle de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal est moins élevée d'un tiers ou même de moitié.

Aujourd'hui, dans toute l'Allemagne, le commerce des œuvres de l'esprit, livres, revues, cartes, journaux, est presque entièrement aux mains des juifs et des protestants.

En présence de tous ces faits concordants, il est difficile de ne pas avouer que c'est le culte et non le sang qui est la cause de la prospérité extraordinaire de certains peuples.

La Réforme a communiqué aux pays qui l'ont adoptée une force dont l'histoire peut à peine se rendre compte. Voyez les Pays-Bas : deux millions d'hommes sur un sol moitié sable et moitié marais; ils résistent à l'Espagne qui tenait l'Europe dans ses mains et, à peine affranchis du joug castillan, ils couvrent toutes les mers de leur pavillon, marchent à la tête du monde intellectuel, possèdent autant de navires que tout le reste du continent ensemble, se font l'âme de toutes les grandes coalitions européennes, tiennent tête à l'Angleterre et à la France, alliées contre eux, offrent aux États-Unis le type de l'union fédérale qui permet l'accroissement indéfini de la grande république, et donnent l'exemple des combinaisons financières qui contribuent si puissamment au développement actuel de la richesse, les banques d'émission et les sociétés par actions.

La Suède, un million d'hommes sur une terre granitique, ensevelie sous les neiges pendant six mois de l'année, inter-

Digitized by Google

vient sur le continent, sous Gustave-Adolphe, avec la puissance que l'on sait, bat l'Autriche par les mains de ses merveilleux stratégistes Wrangel, Torstenson et Banner, et sauve la Réforme. Aujourd'hui, l'Angleterre est la reine des mers, la première des nations industrielles et commerciales; elle gouverne, en Asie, deux cents millions d'hommes et envahit le globe par les essaims qu'elle y lance. Il faut voir dans le beau livre de sir Charles Dilke, *Greater Britain*, le tableau de la puissance anglo-saxonne dans le monde entier. Les États-Unis croissent avec une rapidité vertigineuse. Ils comptent 42 millions d'habitants. Vers la fin du siècle, ils en auront 100 millions. Ils sont déjà le peuple le plus riche et le plus puissant du globe.

La Prusse protestante bat deux empires, chacun deux fois plus peuplé qu'elle, le premier en sept semaines, le second en sept mois. Dans deux siècles, l'Amérique, l'Australie et l'Afrique australe appartiendront aux Anglo-Saxons hérétiques et l'Asie aux Slaves schismatiques.

Les peuples soumis à Rome semblent frappés de stérilité; ils ne colonisent plus[1], ils n'ont aucune puissance d'expansion. Le mot, employé par M. Thiers pour peindre leur capitale religieuse, Rome, *viduitas et sterilitas*, pourrait s'appliquer aussi à eux. Leur passé est brillant, mais le présent est sombre et l'avenir inquiétant. Est-il une situation plus triste que celle de l'Espagne? La France, qui a rendu de si grands services au monde, est aussi bien à plaindre, non parce qu'elle a été vaincue sur les champs de bataille — des revers mili-

[1] Voici un exemple pris au hasard.

Le comte de Beauvoir arrive à Canton. Il y voit un îlot, Sha-Myen, situé au milieu de la rivière et cédé à la France et à l'Angleterre. Le voyageur est frappé du contraste que présentent la partie cédée à l'Angleterre et celle qui appartient à la France :

« En six ans (1867), il y a là déjà une petite bourgade anglaise, une église protestante, un *criquet ground*, un terrain d'entraînement pour les courses, des villas spacieuses et des *godowns* magnifiques pour les grandes maisons théifères de la Chine. Un sentier sépare le territoire britannique du territoire français. Sur le nôtre, il y a des touffes d'arbres incultes, des ordures, des chiens errants, des chats, des taupes, mais pas une maison. » (*Voyage autour du monde*, t. II, p. 427.)

Digitized by Google

taires peuvent se réparer — mais parce qu'elle semble destinée à être ballottée sans cesse entre le despotisme et l'anarchie. Aujourd'hui encore, à l'instant où, pour se relever, elle aurait besoin de l'accord de tous ses enfants, les partis extrêmes se disputent la prééminence, au risque de déchaîner encore une fois la guerre civile. C'est l'ultramontanisme qui est la cause des malheurs de la France; c'est lui qui a affaibli le pays par cette action délétère que nous analyserons plus loin. C'est lui qui, par l'impératrice Eugénie, organe du parti clérical, a fait entreprendre l'expédition du Mexique, pour relever les nations catholiques en Amérique, et la guerre de Prusse, pour mettre obstacle au progrès des États protestants en Europe[1].

L'Italie et la Belgique paraissent plus heureuses que la France et que l'Espagne; mais la liberté est-elle définitivement établie dans ces deux pays? De bons esprits en doutent. Récemment, un journal de Rome, *Il Diritto*, publiait un remarquable travail sur la situation de l'Italie, sous ce titre significatif : l'*Italia nera*. Les peuples soumis au Pape sont morts déjà ou meurent, s'écrie l'auteur avec épouvante. *I popoli di religione papale o sono già morti o vanno morendi.* « Si l'Italie, ajoute-t-il, paraît moins malade, c'est parce que le clergé, attendant la restauration du Pape d'une intervention autrichienne d'abord, et aujourd'hui d'une intervention française, n'a pas encore attaqué la liberté et la constitution comme force intérieure. Dans les élections, le parti clérical s'est abstenu ; mais cela changera. Déjà il est descendu dans l'arène à Naples, à Rome, à Bologne. L'Église couvre le pays d'associations inspirées par les jésuites, et les congrégations s'emparent de la nouvelle génération qu'elles élèvent dans la haine de l'Italie et de ses institutions. » Cette appréciation est juste. L'Italie est aujourd'hui dans la situation où s'est trouvée la France après 1789, et la Belgique après

[1] C'est ce que M. de Bismarck affirmait récemment du haut de la tribune à Berlin. L'impératrice disait en juillet 1870 : *Ceci est ma guerre.* C'est elle qui, dans le Conseil suprême de Saint-Cloud, a fait décider la guerre, dont l'empereur voyait clairement le péril.

Digitized by Google

1830 ; le souffle de la liberté emporte la nation entière, même le clergé. Le patriotisme, l'espoir d'un brillant avenir, l'enthousiasme du progrès enflamment tous les cœurs et font oublier les dissidences; mais bientôt éclatera l'incompatibilité entre la civilisation moderne et les idées romaines. Le clergé, les jésuites surtout, soumis à la voix de Rome, se mettent déjà à l'œuvre pour miner l'édifice des libertés politiques à peine assis sur le sol. C'est exactement ce qui s'est passé en Belgique depuis 1840.

Récemment, l'un des auteurs de la Constitution belge, et le plus éminent peut-être, me disait, l'âme remplie de tristesse : « Nous avons cru que, pour fonder la liberté, il suffisait de la proclamer, en séparant l'Église de l'État. Je commence à croire que nous nous sommes trompés. L'Église, s'appuyant sur les campagnes, veut imposer son pouvoir absolu. Les grandes villes acquises aux idées modernes ne se laisseront pas asservir sans chercher à se défendre. Nous dérivons vers une guerre civile, comme en France. Nous sommes déjà dans une situation révolutionnaire. L'avenir me paraît gros de troubles. » Les dernières élections ont commencé à faire apparaître le danger. Les élections pour les Chambres ont fortifié le parti clérical, tandis que celles pour les communes ont donné le pouvoir aux libéraux dans toutes les grandes villes. L'antagonisme entre les villes et les campagnes, une des causes de la guerre civile en France, se montre déjà aussi en Belgique. Tant que le gouvernement sera aux mains d'hommes prudents plus disposés à servir le pays qu'à obéir aux évêques, des désordres graves ne sont pas à craindre. Mais si les fanatiques, qui acceptent ouvertement le *Syllabus* comme programme politique, devaient arriver au pouvoir, des chocs terribles s'ensuivraient.

Les pays catholiques, des deux côtés de l'Atlantique, sont donc en proie à des luttes intestines qui consument leurs forces ou tout au moins qui les empêchent d'avancer aussi régulièrement et aussi rapidement que les peuples protestants.

Il y a deux siècles, la suprématie appartenait sans conteste

Digitized by Google

aux États catholiques. Les autres n'étaient que des puissances de second ordre. Aujourd'hui, mettez d'un côté la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique du sud, et, de l'autre côté, la Russie, l'empire d'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique du nord, évidemment la prédominence a passé aux hérétiques et aux schismatiques. M. Levasseur a lu récemment à l'Institut un curieux travail, où il montre que la France, en 1700, représentait, à elle seule, 31 p. c. ou le tiers de la force des cinq grandes puissances réunies, tandis qu'aujourd'hui, en comptant en Europe six grandes puissances, elle ne possède plus que 15 p. c. ou le sixième du total de leur force[1].

Pour tout homme qui veut interroger les faits sans parti pris, il demeure donc établi que la réforme est plus favorable que le catholicisme au développement des nations. Il faut maintenant trouver les causes de ce fait. Je crois qu'il n'est pas difficile de les indiquer.

II

Il est aujourd'hui admis par tout le monde que la diffusion des lumières est la première condition du progrès. Le travail est d'autant plus productif qu'il est dirigé avec plus d'intelligence. L'application de la science, sous toutes ses formes, à la production, voilà ce qui fait la richesse de l'homme civilisé. L'affreux dénûment du sauvage provient de son ignorance. Le progrès économique sera donc en proportion des découvertes scientifiques appliquées à l'industrie.

L'instruction, généralement répandue, est aussi indispensable à la pratique des libertés constitutionnelles. Là où les pouvoirs émanent de l'élection, il faut que les électeurs aient assez de lumières pour bien choisir leurs représentants, sinon le pays est mal gouverné; il tombe de faute en faute

[1] *Compte rendu des séances de l'Institut*, par M. Vergé, numéro de novembre 1872. — La population de la France augmentait très lentement. Dans la dernière période quinquennale, elle a diminué de 366,000, sans compter, bien entendu, la perte de l'Alsace-Lorraine.

Digitized by Google

et marche à sa ruine. Dans un État despotique, l'instruction est utile : elle n'est pas indispensable. Dans un grand État libre, ou qui veut l'être, elle est de nécessité absolue, sous peine de déclin par inertie ou par désordre. L'instruction est donc la base de la liberté et de la prospérité des peuples. Or, jusqu'à présent, les États protestants sont seuls parvenus à assurer l'instruction à tous. Les États catholiques ont beau déclarer l'instruction obligatoire, comme l'Italie, ou dépenser beaucoup d'argent pour cet objet, comme la Belgique, ils ne parviennent pas à dissiper l'ignorance.

Sous le rapport de l'instruction élémentaire, les États protestants sont incomparablement plus avancés que les pays catholiques. L'Angleterre seule n'est qu'au niveau de ceux-ci, probablement parce que l'Église anglicane est, parmi les formes du culte réformé, celle qui se rapproche le plus de l'Église de Rome. Tous les pays protestants marchent en tête, sans ou presque sans illettrés, comme la Saxe, le Danemark, la Suède et la Prusse; les pays catholiques restent très loin en arrière avec un tiers au moins d'ignorants, comme la France et la Belgique ou, avec les trois quarts, comme l'Espagne ou le Portugal.

Voyez en Suisse : quelle différence, sous ce rapport, entre les cantons catholiques et les cantons protestants ! Les cantons purement latins de Neuchâtel, de Vaud et de Genève sont au niveau des cantons germaniques de Zurich et de Berne, et ils sont très supérieurs à ceux du Tessin, du Valais ou de Lucerne[1]. La cause de ce contraste est évidente et a été souvent signalée. Le culte réformé repose sur un livre : la Bible; le protestant doit donc savoir lire[2]. Aussi le premier et le dernier mot de Luther a été : Instruisez les enfants, c'est le devoir des parents et des magistrats, c'est un commandement

[1] Pour les faits, voyez mon livre, *L'instruction du peuple.*

[2] Pendant la guerre de 1870, on a pu constater que les soldats protestants avaient bien plus d'instruction que les catholiques. Dans les ambulances et les hôpitaux, les premiers, quand ils commençaient à se remettre de leurs blessures, demandaient des livres, les seconds un jeu de cartes.

Digitized by Google

de Dieu. Le culte catholique, au contraire, repose sur les sacrements et sur certaines pratiques, comme la confession, la messe, le sermon, qui n'exigent point la lecture. Savoir lire n'est donc pas nécessaire; c'est plutôt un danger, car cela ébranle nécessairement le principe de l'obéissance passive sur lequel s'appuie tout l'édifice catholique : la lecture est la voie qui conduit à l'hérésie. La conséquence évidente est que le prêtre catholique sera hostile à l'instruction ou tout au moins qu'il ne fera jamais autant d'efforts pour la répandre que le ministre protestant. L'organisation de l'instruction populaire date de la Réforme. L'instruction étant très favorable à la pratique de la liberté politique et à la production de la richesse, et le protestantisme favorisant la diffusion de l'instruction, il y a là une cause manifeste de supériorité pour les États protestants[1].

III

Tout le monde s'accorde à dire que la force des nations dépend de leur moralité. On lit partout cette maxime, qui est presque devenue un axiome de la science politique : Quand les mœurs se corrompent, l'État est perdu. Or, il paraît avéré que le niveau moral est plus élevé chez les peuples protestants que chez les peuples catholiques. Les écrivains religieux le disent eux-mêmes et ils l'expliquent par le fait que les premiers restent plus fidèles que les seconds à leur religion, explication que je crois juste. Lisez les œuvres littéraires en France, assistez, dans les divers théâtres, aux pièces en vogue : l'adultère dans toutes ses variétés et sous toutes ses formes en fait toujours le fond. Les romans et les comédies qui ont eu du succès doivent être sévèrement bannies du cercle d'une famille honnête. En Angleterre, en Allemagne, il n'en est pas ainsi. Les œuvres littéraires qui ne portent point l'empreinte de l'imitation étrangère sont

[1] Récemment, M. Goblet d'Alviella analysait ici même un travail de M. de Candolles établissant combien la production scientifique des peuples protestants est supérieure à celle des États catholiques.

Digitized by Google

d'un ton et d'un style dont des oreilles chastes n'ont pas à s'alarmer[1].

Pour la littérature française, le mal vient de loin. Les Provençaux ont hérité de la corruption gallo-romaine et ils ont chanté et rendu aimable, sous le nom de galanterie, le relâchement des mœurs et les amours irrégulières. La galanterie est devenue ainsi la note dominante de toutes les œuvres d'imagination et un des traits du caractère national. Le Roi « vert galant » est le plus populaire des souverains français. Dans les pays qui ont adopté la Réforme, l'esprit puritain a mis un frein à ce relâchement des mœurs et y a fait succéder une sévérité qui a pu paraître excessive, mais qui a donné aux hommes une trempe morale incomparable.

Dans les pays catholiques, ceux qui ont voulu combattre l'omnipotence de l'Église ont pris leurs armes non à l'Évangile, mais à l'esprit de la Renaissance et au paganisme. On peut attaquer l'Église de deux façons, soit en montrant qu'elle s'est éloignée de la doctrine du Christ et en prêchant un christianisme plus pur et plus sévère que le sien, soit en attaquant ses dogmes par l'ironie et en insurgeant les sens contre ses prescriptions morales. Luther, Calvin, Knox, Zwingle ont pris le premier parti, Rabelais et Voltaire, le second. Il est clair que les uns s'appuyant sur l'Évangile doivent raffermir le sentiment moral, tandis que les seconds ne peuvent réussir qu'en le ruinant. De là vient que presque tous les auteurs français qui ont travaillé à l'émancipation des esprits ont eu leur note immorale. Mettra-t-on sans appréhension entre les mains, je ne dis pas d'une jeune fille, mais même d'un jeune homme, les œuvres complètes de Rabelais, de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, de Courier, de Béranger? Les auteurs qui respectent toujours la morale et qu'on fait lire à la jeunesse, Bossuet, Fénelon, Racine, sont presque toujours dévoués à l'Église et pénétrés de doctrines absolutistes. De là vient la trempe profondément catholique de la plupart de ceux qui, en France, ne sont pas révolutionnaires.

[1] Voyez le livre récent de M. Potvin, *De la corruption du goût littéraire en France.*

Digitized by Google

En Angleterre et en Amérique, il en est autrement : les partisans les plus décidés de la liberté sont en même temps ceux qui professent la morale la plus sévère : les puritains et les quakers. Tandis que Bossuet formulait la théorie de l'absolutisme, Milton écrivait celle de la République, et ce sont les puritains qui ont fondé la liberté en Angleterre et aux États-Unis. D'un côté, les écrivains qui sont religieux et moraux prêchent la servitude, tandis que ceux qui veulent la liberté ne respectent ni religion, ni morale; de l'autre côté, au contraire, les mêmes hommes défendent à la fois la religion, la morale et la liberté.

Voyez les conséquences; comparez la vie privée des hommes qui ont fait la révolution de 1648, en Angleterre, ou qui ont fondé la république en Amérique, avec celle des hommes de la république française. Les premiers sont tous de mœurs irréprochables, d'une probité sans tache, d'une sévérité de principes presque outrée. Les seconds, sauf quelques fanatiques, comme Saint-Just et Robespierre, sont, la plupart, de mœurs très relâchées. Le plus puissant d'entre eux, le vrai représentant de la Révolution française, Mirabeau, ce grand génie, ce prodigieux orateur, se vend à la cour, écrit des livres obscènes et pousse la dépravation aux dernières limites. Mettez en regard les austères calvinistes qui ont vaincu le despotisme, fondé la liberté en Angleterre et en Amérique : quel contraste! Edgard Quinet remarque, dans son admirable livre sur la Révolution française, que les hommes de cette époque, si pleins d'enthousiasme au début, se sont vite lassés de cet effort et ont bientôt demandé ou subi le repos de la servitude sous l'empire. Les gueux de Hollande ont lutté bien plus longtemps et ont traversé de bien autres épreuves, sans se laisser décourager. Leurs villes étaient prises d'assaut, des populations entières massacrées. Ils luttaient, eux, une poignée d'hommes, contre un adversaire qui avait à sa disposition les trésors des deux mondes. Ils n'ont éprouvé ni lassitude, ni découragement, et ils ont fini par vaincre : ils avaient la foi!

L'orgueil, le débordement de la personnalité, la vanité,

Digitized by Google

ont mis aux prises les partisans de la Révolution française, dans une lutte mortelle et fratricide : ils se sont égorgés les uns les autres, au lieu de s'unir pour fonder la République. En Hollande, en Angleterre, en Amérique, par l'effet d'un certain esprit de charité, d'humilité, de support mutuel, ceux qui affranchissaient leur patrie de la tyrannie sont parvenus à s'entendre, afin de consolider leur œuvre. Pour fonder un État, le christianisme de Penn et de Washington est un meilleur ciment que la philosophie de Vergniaud, de Robespierre et de Mirabeau. Sans juger les deux doctrines, on peut constater les résultats qu'elles ont produits.

Quand le sentiment religieux s'affaiblit, le mobile qui porte à bien agir, le ressort de la vie morale, c'est le point d'honneur, la vanité, la recherche de l'approbation des autres hommes. Alfred de Vigny a montré cela en termes éloquents dans un chapitre de son livre : *Grandeur et servitude militaires*. Musset l'a répété dans ces vers si pleins d'énergie : « L'orgueil...

C'est ce qui reste encor d'un peu beau dans la vie. »

M. Taine dit, dans ses *Notes sur l'Angleterre* : « En France, le principe moral est fondé sur le sentiment de l'honneur; en Angleterre, sur l'idée du devoir; or, le premier est arbitraire, sa portée est différente selon les personnes. »

Dans la *France nouvelle,* Prévost-Paradol écrit ce qui suit : « Aux yeux de tout observateur clairvoyant et de bonne foi, notre pays offre aujourd'hui le spectacle, presque unique dans le monde, d'une société dans laquelle le point d'honneur est devenu la principale garantie du bon ordre et fait accomplir la plupart des devoirs et des sacrifices, que la religion et le patriotisme ont perdu la puissance d'ordonner. Si nos lois sont généralement respectées, si le jeune soldat rejoint docilement son drapeau et lui reste fidèle, si l'agent comptable respecte la caisse publique, si le Français, enfin, s'acquitte convenablement de ses devoirs envers l'État et envers ses concitoyens, c'est au point d'honneur que nous en

Digitized by Google

sommes surtout redevables. Ce n'est pas le respect de la loi divine, passée depuis longtemps à l'état de problème ; ce n'est pas le dévouement philosophique à un devoir incertain, et encore moins à l'être abstrait, l'État, bouleversé et discrédité par tant de révolutions ; c'est la crainte d'avoir à rougir publiquement d'une action réputée honteuse qui maintient seule, parmi nous, un désir suffisant de bien faire. » Peinture fidèle et désolante que Prévost-Paradol trace, l'âme navrée, surtout quand il ajoute : « N'avoir plus que le point d'honneur pour appui et le sentir fléchir sous sa main comme le roseau fragile dont parle l'Écriture ! »

Lisez les proclamations au peuple et à l'armée : quand on veut les entraîner, exciter leur enthousiasme, on fait appel au point d'honneur ou à la vanité. Écoutez Napoléon : « Du haut des pyramides, quarante siècles vous contemplent. » Ou bien : « Soldats, rentrés dans vos foyers, vous pourrez dire : j'étais à Iéna, à Austerlitz ! » Parler de soi ou en faire parler, voilà le but et le mobile. Nelson, à Trafalgar, dit tout simplement : « Je compte que chacun fera son devoir. » Dans les pièces émanant des hommes de la révolution des Pays-Bas ou de la révolution d'Amérique, on invoque l'amour de la patrie, le devoir, la loi divine. Il est clair que ces ressorts-ci sont plus sûrs que les premiers. Au fond, faire parler de soi est un avantage assez creux. Dès qu'on a l'esprit assez fort pour le constater, le point d'honneur perd son efficacité comme règle de conduite. D'ailleurs, l'opinion publique peut être pervertie et, en ce cas, ce n'est pas en faveur de la vertu qu'on peut l'invoquer. Les écrivains français ont presque tous exalté la Renaissance aux dépens de la Réforme parce que, plus large dans ses vues, elle apportait à l'humanité un affranchissement plus complet. Les faits ne leur donnent pas raison. Les pays qui ont embrassé la Réforme prennent manifestement l'avance sur ceux qui s'en sont tenus à la Renaissance. C'est que la Réforme avait en elle une force morale qui manquait à la Renaissance. Or, la force morale est, avec la science, la source de la prospérité des nations. La Renaissance était un retour à l'antiquité, la Réforme un

Digitized by Google

retour à l'Évangile. L'Évangile, étant supérieure à la tradition antique, devait donner de meilleurs fruits.

IV

La Réforme a favorisé le progrès des peuples qui l'ont adoptée, parce qu'elle leur a permis de fonder des institutions libres, tandis que le catholicisme conduit au despotisme ou à l'anarchie, et souvent, alternativement, à l'un et à l'autre. Le gouvernement naturel des peuples protestants est le gouvernement représentatif. Le gouvernement *congénial* des peuples catholiques est le gouvernement despotique. Tant qu'ils y restent soumis, ils demeurent en paix; ils ont le régime qui leur convient; quand ils essayent de s'en affranchir, ils tombent dans le désordre et s'affaiblissent : ils sont dans un état contraire à leur naturel. C'est là ce que soutiennent le journal l'*Univers* et la *Civiltà catholica*, organes de la cour de Rome, et les faits semblent leur donner raison.

On s'est demandé souvent pourquoi les révolutions des Pays-Bas, d'Angleterre et d'Amérique avaient réussi, tandis que la révolution française semble avoir échoué. M. Guizot a même publié un écrit spécial pour éclaircir cette question qui contient en effet le secret de nos destinées. Je n'hésite pas à répondre : c'est parce que les premières se sont faites dans des pays protestants, la seconde dans un pays catholique. Voltaire l'avait déjà vu. Il se demande comment il se fait que les gouvernements de la France et de l'Angleterre sont devenus aussi différents que ceux du Maroc et de Venise? « N'est-ce point, dit-il, par cette raison que, s'étant toujours plaints de la cour de Rome, les Anglais en ont entièrement secoué le joug honteux, tandis qu'un peuple plus léger l'a porté en affectant d'en rire et en dansant avec ses chaînes. » Voltaire disait vrai, mais n'est-ce pas lui qui excitait ce rire et qui menait la danse?

Aujourd'hui, nous pouvons démontrer à l'évidence ce que les bons esprits commençaient seulement à entrevoir, au XVIII^e^ siècle. L'influence décisive que les formes du culte

Digitized by Google

exercent sur la politique et sur l'économie politique n'avait pas été mise en lumière. Maintenant elle éclate au grand jour et se montre de plus en plus clairement dans les événements contemporains. L'action que la religion exerce sur les hommes est si profonde, qu'ils sont toujours amenés à donner à l'organisation de l'État des formes empruntées à l'organisation religieuse.

Partout où le souverain passe pour être le représentant de la divinité, la liberté ne peut s'établir parce que le pouvoir de celui qui parle et agit au nom de Dieu est nécessairement absolu. Les ordres du Ciel ne se discutent pas. Les simples mortels ne peuvent que s'incliner et obéir. Je ne connais point d'exception à cette règle. Dans les anciens empires de l'Asie, et dans ceux d'aujourd'hui, dans les États mahométans comme dans les pays catholiques où les rois régnaient de droit divin, le peuple a été complétement asservi. Il était libre à Athènes et à Rome, parce que ceux qui gouvernaient, élus par leurs concitoyens, ne se donnaient pas comme les représentants de la divinité. Le sacerdoce n'était pas une caste et il n'exerçait que peu d'influence dans l'État.

Le christianisme primitif devait singulièrement favoriser l'établissement d'institutions libres et démocratiques. Sans doute, par ses côtés ascétiques, il détachait l'homme de ses intérêts terrestres et ne le poussait point à revendiquer ses droits de citoyen. Mais en relevant et purifiant les mœurs, il le rendait plus apte à se gouverner lui-même et à vivre libre. Au sein des associations chrétiennes des premiers siècles régnait une grande égalité et tous les pouvoirs émanaient du peuple. La parole et l'opinion étaient les ressorts du gouvernement. Les primitives Églises chrétiennes étaient de véritables républiques démocratiques. Aussi, quand les presbytériens, au XVI^e^ siècle, rétablirent l'ancienne organisation de l'Église, ils furent entraînés à établir dans l'État des institutions républicaines.

Les défenseurs et les adversaires de l'Église romaine confondent, les uns non moins que les autres, le christianisme et le catholicisme. Ceux qui attaquent le christianisme lui

Digitized by Google

attribuent les principes, les abus et les crimes de l'Église romaine, et ceux qui défendent l'Église romaine invoquent les mérites, les vertus et les bienfaits du christianisme. Erreur de part et d'autre. Le christianisme est favorable à la liberté ; le catholicisme est son ennemi mortel, c'est son chef infaillible qui l'affirme. L'histoire des institutions de l'Église nous montre une marche constante vers une concentration de plus en plus grande des pouvoirs. Elle est partie de la démocratie égalitaire et représentative des premiers siècles, pour aboutir, au XIX^e^ siècle, par la proclamation de l'infaillibilité papale, au despotisme le plus absolu qu'on puisse imaginer. République démocratique au début, elle est devenue aristocratique, quand les évêques ont étendu leur pouvoir sans perdre leur indépendance vis à vis des Papes ; elle était encore une monarchie constitutionnelle tant que les conciles exerçaient le contrôle suprême. Aujourd'hui, elle réalise l'idéal de la théocratie et du despotisme le plus absolu qu'on puisse imaginer. Si la société civile tend à se mouler sur la société religieuse, comme les faits le démontrent, elle doit être soumise à un gouvernement purement despotique. C'est bien ainsi que l'entendent les partisans de l'Église. Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte,* trace les conditions du gouvernement qui convient à un pays catholique. « Dieu établit les rois comme ses ministres et règne par eux sur les peuples. » « L'autorité royale est absolue. » — « Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. » — « Il faut obéir aux princes comme à la justice même. Ils sont des dieux et participent, en quelque façon, à l'indépendance divine. » — « Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure. » Ainsi, logiquement, dans un pays catholique, le gouvernement doit être despotique[1], d'abord parce que, tel est celui

[1] Voici en quel pompeux et vigoureux langage Bossuet nous donne la définition de la monarchie, telle qu'elle ressort de la tradition catholique romaine, et telle qu'elle nous vient de la Rome des Césars et de la Rome des Papes :

« Il faut obéir au prince comme à la justice même. Ils sont des dieux et participent en quelque façon à l'indépendance divine. Comme en Dieu

Digitized by Google

de l'Église qui sert de type, ensuite, parce que les rois tenant leur pouvoir directement de Dieu ou du Pape, ce pouvoir ne peut être ni limité, ni contrôlé.

La Réforme, au contraire, étant un retour vers le christianisme primitif, engendra partout l'esprit de liberté et de résistance à l'absolutisme. Elle tendait à faire naître des institutions républicaines et constitutionnelles. Le protestant ne reconnaît en religion qu'un seule autorité, la Bible. Il ne s'incline pas devant l'autorité d'un homme comme le catholique ; il examine et discute par lui-même. Les calvinistes et les presbytériens ayant rétabli l'organisation républicaine dans l'Église, le protestant, par une suite logique, transporta dans la société politique les mêmes principes et les mêmes habitudes. L'accusation que Lamennais adresse à la Réforme est complétement vraie. « On avait, dit-il, nié le pouvoir dans la société religieuse, il fallait nécessairement le nier aussi dans la société politique et substituer dans l'une et dans l'autre la raison et la volonté de chaque homme à la raison et à la volonté de Dieu; chacun, dès lors, ne dépendant plus que de soi-même, dut jouir d'une entière liberté, dut être son maître, son roi, son Dieu. » Montesquieu dit aussi : « La religion catholique convient mieux à une monarchie, la protestante s'accommode mieux d'une république. »

Luther et Calvin, pas plus que saint Paul ou le Christ, ne prêchent la résistance à la tyrannie ; ils la condamnent

est réunie toute perfection, ainsi toute la puissance des particuliers est réunie en la personne du prince. Que Dieu retire sa main, le monde retombera dans le néant; que l'autorité cesse dans le royaume, tout sera en confusion. Considérez le prince dans son cabinet : de là partent les ordres qui font aller de concert les magistrats et les capitaines, les provinces et les armées. C'est l'image de Dieu, qui, assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature. Les méchants ont beau se cacher, la lumière de Dieu les suit partout. Ainsi Dieu donne au prince de découvrir les trames les plus secrètes; il a des yeux et des mains partout; les oiseaux du ciel lui rapportent ce qui se passe. Il a même reçu de Dieu, pour l'usage des affaires, une certaine pénétration qui fait penser qu'il devine. A-t-il pénétré l'intrigue, ses longs bras vont prendre ses ennemis aux extrémités du monde, ils vont les déterrer au fond des abîmes : il n'y a pas d'asile assuré contre une telle puissance. »

Digitized by Google

plutôt et préconisent l'obéissance. Ils n'admettent pas non plus la pleine liberté de conscience. Mais, malgré eux, le principe de la liberté politique et religieuse et celui de la souveraineté du peuple sort logiquement de la Réforme. La preuve en est que cela en a été partout le fruit naturel. Les écrivains réformés revendiquent les droits du peuple, et là où les protestants triomphent, ils établissent des institutions libres. Leurs ennemis ne s'y sont pas trompés; ils ont signalé, comme un mal, cette connexité entre la Réforme et la liberté.

« Les réformateurs, dit un envoyé vénitien en France au XVI^e^ siècle, prêchent que le roi n'a pas d'autorité sur ses sujets. « Par là, ajoute-t-il, on marche vers un gouvernement semblable à celui qui existe en Suisse et vers la ruine de la constitution monarchique du royaume [1]. »

« Les ministres, dit Montluc, prêchaient que les rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plaisait au peuple ; d'autres prêchaient que la noblesse n'était rien plus qu'eux [2]. C'est bien là, en effet, le souffle libéral et égalitaire du calvinisme. Tavannes revient souvent sur l'esprit démocratique des huguenots. « Ce sont, dit-il, des républiques dans les États royaux ayant leurs moyens, leurs gens de guerre, leurs finances séparées et voulant établir un gouvernement populaire et démocratique [3]. » Le grand jurisconsulte Dumoulin dénonça les pasteurs protestants au Parlement en disant « qu'ils n'ont d'autre dessein que de réduire la France en un État populaire et d'en faire une république comme celle de Genève, dont ils ont chassé le comte et l'évêque, et qu'ils s'efforcent pareillement d'abolir le droit d'aînesse, voulant égaler les roturiers aux nobles et les puînés aux aînés comme étant tous enfants d'Adam et égaux par le droit divin et naturel. » Ce sont évidemment là les idées de la révolution française, et si la France était passée à la Réforme au XVI^e^ siècle, elle eût joui dès lors de la liberté et du *self-*

[1] Voyez pour les idées politiques de la Réforme l'ouvrage si instructif de M. Laurent, *la Révolution française*, t. I, sect. II, § 3.

[2] *Blaise de Montluc.* Collection des Mémoires de Petitot, 1^re^ série, t. XXII, p. 26.

[3] *Tavannes.* Même collection, t. XXIII, p. 72.

Digitized by Google

government, et elle les eût conservés. En 1622, Grégoire XV écrit au roi de France pour l'engager à en finir avec Genève, foyer du calvinisme et du républicanisme. En France, après la mort de Henri IV, le duc de Rohan, huguenot, voulut « faire république », en disant que le temps des rois était passé.

On a reproché à la noblesse protestante d'avoir voulu diviser la France en petits États républicains, comme en Suisse, et on fait un mérite à la Ligue d'avoir maintenu l'unité française. Ce que les huguenots voulaient, en effet, c'était l'autonomie locale, la décentralisation et un régime fédéral consacrant les libertés communales et provinciales. C'est encore ce que la France cherche en vain d'établir, et c'est la passion aveugle de l'unité et de l'uniformité qui a fait échouer la révolution et qui ramène toujours le despotisme.

Calvin veut que « le ministre du saint Évangile soit élu avec consentement et approbation du peuple, les pasteurs présidant sur l'élection ». C'est le régime que les calvinistes voulaient introduire en France. « En l'année 1620, dit Tavannes, leur État était vraiment populaire, ayant les maires des villes et les ministres toute l'autorité, de quoi ils ne font part à la noblesse de leur parti qu'en apparence, tellement que s'ils venaient au dessus de leurs desseins, l'État de France deviendrait, comme celui de Suisse, à la ruine des princes et des gentilshommes. »

Aussitôt que la Réforme eut mis l'Évangile aux mains des paysans, ils réclamèrent l'abolition du servage et la reconnaissance de leurs anciens droits au nom de « la liberté chrétienne ». La Réforme inspira partout d'énergiques revendications des droits naturels, la liberté, la tolérance, l'égalité des droits, la souveraineté du peuple. Elles sont inscrites dans un grand nombre d'écrits du temps, entre autres, dans le célèbre pamphlet de Languet : *Junii Bruti celtæ, Vindiciæ contra tyrannos, de principe in populum populique in principem, legitima potestate,* et dans le dialogue, *De l'autorité du prince et de la liberté des peuples* [1].

[1] *Mémoires de l'état de France sous Charles IX*, t. III, p. 57-64. Voyez Laurent, *Révolution française*, t. I, p. 345.

Digitized by Google

Ces idées, qui forment la base des libertés modernes, ont toujours trouvé d'éloquents défenseurs dans le protestantisme. Le ministre Jurieu les a défendues contre Bossuet, dans un débat bien connu, et Locke les a exposées sous une forme scientifique. C'est à lui que Montesquieu, Voltaire et les écrivains politiques du XVIII^e^ siècle les ont empruntées, et c'est d'elles qu'est sortie la révolution française. Mais, longtemps avant, elles avaient été appliquées, avec un succès soutenu, dans les États protestants, en Hollande d'abord, puis en Angleterre et surtout en Amérique.

Le fameux édit du 16 juillet 1581, par lequel les États-Généraux des Pays-Bas proclament la déchéance du roi d'Espagne, consacre nettement la souveraineté du peuple. Pour détrôner un roi, ils devaient nécessairement invoquer ce principe : « Les sujets ne sont pas créés de Dieu pour le prince, afin de lui obéir en tout ce qu'il lui plaît de commander, mais plutôt le prince pour les sujets, sans lesquels il ne peut être prince, afin de les gouverner selon le droit et la raison. » L'édit ajoute que les habitants ont été obligés, pour se soustraire à la tyrannie du tyran, de se soustraire à son obéissance : « Il ne leur reste d'autre moyen que celui-là pour conserver et défendre leur ancienne liberté et celle de leurs femmes, enfants et postérité, pour lesquels, selon le droit de la nature, ils sont obligés d'exposer leur vie et leurs biens. » La révolution d'Angleterre de 1648 s'est faite au nom des mêmes principes. Milton et les autres républicains de l'époque les ont défendus avec une admirable vigueur d'esprit et de caractère.

Nous sommes habitués à faire honneur des fameux principes de 89 à la révolution française. C'est une grave erreur historique. En France, on a fait d'éloquents discours à ce sujet; mais on n'a jamais respecté les libertés, pas même la plus sacrée de toutes, la liberté de conscience [1]. Les puritains

[1] Il faut lire, à ce sujet, un article très instructif de Prévost-Paradol dans *la Revue des Deux-Mondes* (1858), où il montre que ni la loi, ni les magistrats, n'ont admis en France la liberté des cultes. Elle n'y existe pas encore.

Digitized by Google

et les quakers les ont proclamées et pratiquées depuis deux cents ans en Amérique, et c'est là et en Angleterre que l'Europe a été en prendre l'idée vers la fin du XVIII^e^ siècle.

Déjà en 1620, la constitution de Virginie établit le gouvernement représentatif, le jugement par jury et le principe que l'impôt doit être voté par ceux qui le payent.

Dès l'origine, le Massachussets établit l'enseignement obligatoire et la séparation complète de l'Église et de l'État. Les sectes vivent libres sous la loi commune et choisissent elles-mêmes leurs ministres. La démocratie représentative y existe aussi complétement que de nos jours. Les juges mêmes sont annuellement choisis par les citoyens. Mais un fait plus important se produit. Un homme se lève (1633), réclamant non seulement la tolérance, mais la complète égalité des cultes devant la loi civile, et sur ce principe il fonde un État. C'est Roger Williams, nom peu connu sur notre continent, mais qui mérite d'être inscrit parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Le premier dans ce monde ensanglanté par l'intolérance depuis quatre mille ans, avant même que Descartes eût fondé la libre recherche dans la philosophie, il consacre la liberté religieuse comme un droit politique. « La persécution en matière de conscience est, répétait-il, manifestement et lamentablement contraire à l'enseignement de Jésus-Christ. » — « Celui qui commande le vaisseau de l'État peut maintenir l'ordre à bord et le conduire vers le port, quoique tout l'équipage ne soit pas obligé d'assister au service divin. » — « Le pouvoir civil n'a d'empire que sur les corps et les biens des hommes; il ne peut intervenir en matière de foi, même pour empêcher une Église de tomber dans l'apostasie ou l'hérésie. » — « Enlever le joug de la tyrannie des âmes, c'est non seulement faire acte de justice envers les peuples opprimés, mais c'est aussi établir la liberté et la paix publiques sur l'intérêt de la conscience de tous. »

Il faut lire, dans l'admirable histoire de Bancroft, comment Roger Williams fonda la ville de Providence et l'État de Rhode-Island sur ces principes alors méconnus partout en Europe, sauf peut-être dans les Pays-Bas. Quand une consti-

Digitized by Google

tution fut établie en 1641, tous les citoyens furent appelés à la voter. Les fondateurs eux-mêmes l'appelèrent une démocratie, et c'en était une en effet dans toute la force du terme et telle que l'entendait Rousseau. Le peuple se gouvernait directement lui-même. Tous les citoyens sans distinction de culte étaient égaux devant la loi, et toute loi devait être confirmée dans les assemblées primaires. C'était le *self-government* le plus radical qu'aient connu les sociétés humaines, et il dure depuis plus de deux siècles sans troubles et sans révolution.

Les quakers, dans la Pensylvanie et dans le New Jersey, donnèrent pour base à l'État des principes semblables. Le pouvoir réside dans le peuple: *We put the power in the people*, tel est la base de la constitutiou du New Jersey. En voici les dispositions principales : Nul homme, ni nulle réunion d'hommes, n'a pouvoir sur la conscience. Personne, en aucun temps, par aucun moyen, ni sous aucun prétexte, ne sera poursuivi, ni lésé, en quoi que ce soit, pour opinions religieuses. L'assemblée générale sera nommée au scrutin secret. Tout homme peut élire et être élu. Les électeurs donneront à leurs députés des instructions obligatoires. Si le député ne remplit pas bien son mandat, il peut être poursuivi. Dix commissaires, élus par l'assemblée, exercent le pouvoir exécutif. Les juges et les constables sont élus par le peuple pour deux ans. Les juges président le jury, mais le pouvoir judiciaire est exercé par les douze citoyens qui le composent. Nul ne sera emprisonné pour dettes. Les orphelins seront élevés aux frais de l'État. L'enseignement est un service public payé par le budget commun.

Mêmes principes à peu près en Pensylvanie et dans le Connecticut.

Ces idées que l'homme se possède, qu'il est libre, qu'on ne peut réclamer de lui un service ou une contribution sans son consentement exprès, que le gouvernement, la justice, tous les pouvoirs émanent du peuple, cet ensemble de principes que les sociétés modernes s'efforcent d'appliquer, vient incontestablement de la tradition germanique, et même on

Digitized by Google

le retrouve à l'origine chez la plupart des races, avant le développement du pouvoir royal. Mais si ces principes, étouffés au moyen âge par la féodalité, et à partir du XVe siècle par la royauté centralisée et absolue, ont repris vie en Suisse, en Angleterre, en Hollande et aux États-Unis, c'est grâce au souffle démocratique de la Réforme, et ce n'est que dans les pays protestants qu'ils se sont maintenus et qu'ils ont assuré aux peuples l'ordre et la prospérité. Si la France n'avait pas persécuté, égorgé et exilé ceux de ses enfants qui s'étaient convertis au protestantisme, elle aurait pu développer ces germes de liberté et de *self-government* qui s'étaient conservés dans les États provinciaux. C'est là une vérité parfaitement établie dans un travail de M. Gustave Garrison remontant déjà à plusieurs années[1]. Les études et les événements contemporains apportent chaque année de nouvelles preuves à l'appui. Dans les assemblées de la Rochelle et de Grenoble, aux états-généraux d'Orléans, l'esprit de liberté et l'esprit parlementaire se montrent aussi puissants que dans le Parlement anglais, et on y parle cette langue nette et ferme de Calvin, si bien faite pour traiter les grands intérêts de la religion et de la politique.

« Nous saurons défendre contre le roi nos villes sans roi, disaient les huguenots, et il n'y a pas à en douter, s'ils avaient triomphé, ils auraient fondé la monarchie constitutionnelle, comme en Angleterre, ou une république fédérale, comme dans les Pays-Bas. La noblesse française, si elle avait conservé l'esprit d'indépendance et d'opposition légale qu'elle avait emprunté au protestantisme, aurait imposé des limites au pouvoir royal et la France eût échappé à ce despotisme oriental de Louis XIV et de ses successeurs, qui a brisé les caractères[2]. François Ier, en donnant le signal de la persé-

[1] *Revue des Deux-Mondes*, voyez année 1848.

[2] M. Quinet, dans son livre sur la Révolution, prononce sur la noblesse française à cette époque un jugement sévère mais juste : « Elle avait vendu sa foi religieuse, comment aurait-elle pu fonder la foi politique? Dans la fronde elle montre l'esprit d'intrigue sans ambition. Rebelle à Mazarin, elle se prosterne dès que le prince paraît. On vit alors son néant; elle n'avait guidé les Français vers aucune liberté. »

Digitized by Google

cution des réformés[1], et Henri IV, en abjurant le protestantisme, ont trahi le véritable intérêt de la France, comme l'a fait la noblesse. Ce mot : *Paris vaut bien une messe*, où la plupart des historiens français voient une preuve de sens pratique, est d'un révoltant cynisme. Se vendre, renier sa foi pour un avantage matériel, est évidemment un acte que tout honnête homme doit flétrir. La France en porte la peine aujourd'hui, de même qu'elle souffre encore des conséquences funestes de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes, ces deux grands attentats à la liberté de conscience. Ce qui manque le plus à la France, ce sont des hommes qui, sans rompre avec la tradition, acceptent cependant les idées nouvelles. Les républicains sont généralement hostiles ou indifférents à toute idée religieuse, et, comme à leurs ancêtres, les révolutionnaires du siècle dernier, il leur manque une base pour édifier un édifice solide. Ceux qui défendent les idées religieuses veulent faire revivre l'ancien régime et font obstacle à toute réforme. La France a, en ce moment, l'occasion de fonder des institutions libres. Mais les partisans de la monarchie frayeront le chemin au retour d'un Napoléon ou jetteront le pays dans l'anarchie par leur aveugle obstination. Sous Louis-Philippe, en 1850, et encore en ce moment, les conservateurs perdent leur pays par leur attachement à des formes vieillies. La république est, en ce moment, le seul gouvernement possible en France, et les républicains l'empêcheront de prendre racine parce que le catholicisme les a pénétrés du génie de l'intolérance[2] et du despotisme. La France échappera diffi-

[1] « François Ier, dit Napoléon à Sainte-Hélène, était véritablement placé pour adopter le protestantisme à sa naissance et s'en déclarer le chef en Europe. Il eût épargné à la France ses terribles convulsions religieuses. Malheureusement, François Ier ne comprit rien de tout cela, car il ne saurait donner ses scrupules pour excuse, puisqu'il s'allia aux Turcs et les amena au milieu de nous. Tout bonnement, c'est qu'il ne voyait pas plus loin. Bêtise du temps, inintelligence féodale ! François Ier, après tout, n'était qu'un héros de tournoi, qu'un beau de salon, un grand homme pygmée ! » (*Mémorial*, 17 août 1816.)

[2] L'intolérance des Français vient probablement de leur éducation catholique. Paris était avec la Ligue. Du temps de Voltaire, le peuple était

Digitized by Google

cilement à une nouvelle restauration du pouvoir absolu. La religion romaine n'a point préparé les Français à vivre libres, à se tolérer et à se gouverner eux-mêmes.

Chez les peuples catholiques, la tolérance est parfois dans les lois, elle n'est jamais dans les mœurs. Malheur à celui qui, voulant faire usage de la liberté de conscience, se décide à obéir aux inspirations de la sienne. Il est honni même par ses proches et par les indifférents, plus encore que par les croyants. Les incrédules trouvent plus commode de rire du prêtre ou de l'attaquer, sauf à se courber devant lui dans toutes les circonstances importantes de la vie. Résignés au joug de l'orthodoxie, dont ils se moquent et qu'ils subissent, ils ne permettent pas que d'autres, le trouvant trop lourd, aient le courage de s'y soustraire ouvertement. Par l'intimidation et le ridicule, l'uniformité s'impose et la liberté n'est qu'un mot.

Tous les peuples modernes s'efforcent d'établir le régime représentatif et constitutionnel. Ce régime, né en Angleterre sur le terrain des anciennes institutions germaniques, fécondé par le protestantisme, ne semble pas pouvoir s'implanter d'une façon durable dans les pays catholiques; c'est qu'en effet, le chef de l'État, roi ou président, ne peut être un vrai souverain constitutionnel s'il est dévôt et s'il se confesse en pénitent obéissant. Il est gouverné par son confesseur, qui obéit au Pape. Par le moyen du confessionnal, le Pape est donc le vrai souverain, à moins que ce ne soient les jésuites, lesquels dirigent le Pape. Les prérogatives que la constitution accorde au dépositaire du pouvoir exécutif sont alors exer-

encore plein de haine contre les protestants et les incrédules. « Nous supportons mal la contradiction dans les choses qui nous tiennent à cœur, dit un écrivain français très sensé. L'opinion la plus téméraire ou la plus inepte est pour nous un dogme hors duquel il n'y a point de salut. Chaque parti veut être une Église et n'admet pas le doute sur son infaillibilité. Les plus libéraux cherchent des faux-fuyants pour ne pas donner aux dissidents la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes. De là cette facilité avec laquelle s'établissent les dictatures et se perpétuent entre les mains de tous les partis, dans leurs alternatives de victoires et de défaites, les mêmes moyens de compression. » (Émile Beaussire, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1871.)

Digitized by Google

cées par un pouvoir étranger et au détriment du pays. Les exemples abondent dans l'histoire. Trop dociles aux exigences de leur confesseur, Louis XIV révoque l'édit de Nantes, Jacques II d'Angleterre et Charles X de France perdent leur couronne et Louis XVI la monarchie et la vie, Ferdinand et Léopold d'Autriche ruinent leurs États par la plus effroyable persécution, Auguste et Sigismond de Pologne préparent le partage de ce pays en y introduisant les jésuites et l'intolérance. Avec un souverain pieux et bien confessé, le régime constitutionnel est une fiction ou une duperie, car il assujettit la nation aux volontés d'un prêtre inconnu, organe des prétentions de son Église, ou bien il mène à une révolution, si le pays se refuse à subir ce joug humiliant. En Autriche, l'empereur François-Joseph n'est resté souverain constitutionnel qu'en résistant à son confesseur. En terre protestante, le régime constitutionnel se développe naturellement ; il est sur son sol natal, tandis qu'en terre catholique, importation hérétique, il est miné par le prêtre, à moins qu'il ne serve à assurer sa domination, et ainsi, il est ou faussé par les cléricaux ou renversé par les révolutionnaires.

V

Autre cause d'infériorité pour les peuples catholiques : le sentiment religieux y est plus affaibli chez les classes intelligentes et dirigeantes que dans les pays protestants. Ce fait n'est, je crois, nié par personne. Les feuilles épiscopales le constatent chaque jour et réclament pour la religion le même respect dont elle jouit en Angleterre et en Amérique. Les adversaires de toute religion reprochent aux Américains et aux Anglais ce qu'ils nomment leur bigotisme étroit, l'observation rigoureuse du repos dominical, les prières et les jeûnes publics, enfin, leur piété rigide.

Deux causes expliquent pourquoi la religion conserve plus de vie et d'autorité parmi les classes éclairées chez les protestants.

Digitized by Google

Premièrement, le catholicisme, par ses dogmes multipliés, ses cérémonies parfois puériles, ses miracles et ses pèlerinages [1], se place en dehors de l'atmosphère de la pensée moderne, tandis que le protestantisme, en raison de sa simplicité et de ses formes variées et perfectibles, peut s'y adapter. M. Renan dit très bien : « La formation de nouvelles sectes, que les catholiques reprochent aux protestants comme une marque de faiblesse, prouve, au contraire, que le sentiment religieux vit encore chez ces derniers, puisqu'il y est créateur. Il n'y a rien de plus mort que ce qui ne bouge pas. »

L'apathie avec laquelle ont été acceptés récemment deux nouveaux dogmes qui, jadis, auraient soulevé la plus vive opposition et conduit au schisme, est le symptôme d'un incroyable affaissement de la vie intellectuelle au sein du catholicisme. Les excès de la superstition mènent inévitablement à l'incrédulité. Le défi jeté à la raison par l'Église conduit ceux qui refusent d'en abdiquer l'usage à rejeter toute espèce de culte. Un littérateur français, M. Géruzet, a peint cette situation dans un trait qui en touche le fond : « Un père de famille qui croit en Dieu sans croire à saint Cupertin, est bien empêché entre des filles dévotes et des fils athées. Dieu nous délivre de l'athéisme et du cupertinage [2]. » Évidemment, le cupertinage fait naître l'athéisme et tous deux ont conduit la France où nous la voyons, parce qu'il n'y a plus de place pour une religion raisonnable.

Le catholicisme engendre une si complète indifférence, en matière religieuse, que la force même qu'il faudrait pour sortir franchement de l'Église fait défaut. On voit des protestants se faire catholiques, parce que, conservant quelque

[1] Agassiz, dans son *Voyage au Brésil*, écrit à propos de l'influence du catholicisme dans ce pays : « Le prêtre est l'instituteur du peuple. Il doit cesser de croire que l'esprit peut se contenter pour tout aliment de processions grotesques avec des saints coloriés, des cierges allumés et des bouquets à bon marché. Tant que le peuple ne réclamera pas un autre genre d'instruction religieuse, il ira se déprimant ou ne se relèvera pas. »

[2] En traçant la biographie de Géruzet, Prévost-Paradol cite encore de lui un mot irrévérencieux mais piquant : « Les nations qui se négligent se couvrent de moines ; c'est la vermine du corps social. » Il y aurait peut-être en ce point quelques réserves à faire.

Digitized by Google

foi, ils cherchent le vrai culte et croient que Rome le leur offre. Peu de catholiques se font protestants, parce qu'ils sont devenus hostiles ou indifférents à toute espèce de religion. Cette indifférence sert encore l'Église, parce qu'elle empêche qu'on se soustraie complétement à son autorité, et elle finit toujours par ressaisir les enfants de ses adversaires.

Le second motif qui mène les peuples catholiques à l'incrédulité et à la « prêtrophobie », c'est que, l'Église se montrant hostile aux idées et aux libertés modernes, tous ceux qui sont attachés à celles-ci, sont amenés souvent, malgré eux, à détester et à combattre l'Église. Le cri de haine de Voltaire : *Écrasons l'infâme,* devient logiquement et partout le mot d'ordre avoué ou inavoué du libéralisme. Sans relâche, le libéral attaque et doit attaquer les prêtres et les moines, parce que ceux-ci veulent asservir la société au Pape et à ses délégués, les évêques. Il ne peut respecter le dogme au moyen duquel on veut lui ravir la liberté.

Nous avons constaté le fait et les causes du fait; voyons-en maintenant les conséquences.

La première est qu'on ne réussit pas à affranchir de la domination de Rome les pays que l'on insurge contre elle au nom d'une simple négation ou du doute raisonné. Jamais nation ne fit, pour réussir dans ce dessein, un plus violent effort que la France. Elle y employa tous les moyens avec une vigueur et un éclat incomparables : les raisonnements de la philosophie et le badinage des contes, la satire de la comédie et l'éloquence de la tribune, la torche des incendiaires, la sape des démolisseurs et la hache du bourreau.

En ce moment, le cléricalisme gouverne à Versailles ; il livre l'enseignement aux jésuites et prépare le retour d'une royauté toute dévouée à l'Église. L'influence de celle-ci grandit rapidement et, comme en Belgique, elle semble devenir irrésistible. Cela provient de ce que, en fait de religion, on ne tue que ce qu'on remplace. Si, en politique, on s'inclinait devant la leçon des faits, comme dans les sciences naturelles, cette vérité serait admise à l'égal d'un axiome par tous les gens sans préjugés. La libre-pensée ne brisera

Digitized by Google

pas la domination de l'Église; elle l'affermira plutôt par l'effroi qu'elle inspire, car elle ne répond pas aux besoins profonds du cœur humain.

La tentative de détruire le catholicisme sans le remplacer n'atteint donc pas son but, mais elle donne naissance à l'esprit révolutionnaire. Remarquez combien cet esprit est propre aux peuples catholiques partout, en Amérique comme en Europe, tandis que les observateurs sont frappés de ne point le rencontrer même dans les démocraties radicales des États-Unis. Les protestants respectent la loi et l'autorité. Les catholiques, ne pouvant ni fonder la liberté, ni s'en passer, rendent le despotisme nécessaire et ne se résignent pas à le subir. De là un ferment de rébellion toujours actif. Quand le mal atteint son dernier terme, le pays roule de l'anarchie dans le despotisme et du despotisme dans l'anarchie, consumant ses forces dans la lutte de partis irréconciliables. C'est l'image que nous offrent l'Espagne et d'autres États qui arrivent à une situation pareille. D'où vient le mal? En voici, je crois, la cause.

La liberté régulière n'est point possible sans les mœurs. Or, les ministres du culte sont, en réalité, les seuls qui parlent au peuple de morale et de devoir. Déconsidérés dans l'esprit des masses, qui les remplacera dans cet indispensable office? Certes, ce ne sont pas les libres-penseurs. Guizot l'a dit admirablement : le christianisme est une grande école de respect. Si, pour défendre la liberté, le voltairianisme libéral ébranle l'autorité du catholicisme, comme il est nécessairement amené à le faire, le respect même pour l'autorité légitime disparaît et fait place à un esprit d'opposition, de dénigrement, de haine et d'insurrection. Ainsi naît le tempérament révolutionnaire des peuples catholiques[1]. Ils ne vivent tranquilles que complétement soumis à Rome, comme jadis l'Espagne, et aujourd'hui le Tyrol. Essayent-ils de s'émanciper, ils échappent difficilement à l'anarchie.

[1] Pour nous Français, écrivait récemment M. Deschanel dans le *National*, liberté et révolution sont synonymes, parce que autorité et oppression l'ont été trop souvent.

Digitized by Google

VI

En fait de réformes sociales avec l'appui du clergé, tout est facile : sans lui ou malgré lui, tout est difficile et parfois impossible. Voyez pour l'enseignement primaire.

Décrétez l'instruction obligatoire avec le concours du pasteur, comme dans les pays protestants, vous arrivez au but. Si, au contraire, le prêtre est hostile ou indifférent, comme dans les pays catholiques, la loi n'est pas observée; il n'y a qu'à voir la statistique scolaire de l'Italie. Laissez-vous entrer le prêtre dans l'école à titre d'autorité, comme en Belgique, il prépare le triomphe de la théocratie. L'expulsez-vous, il fait tomber l'école, car il la fait déserter! D'ailleurs, dans vos écoles normales, donnerez-vous à vos instituteurs un esprit de résistance et d'hostilité au clergé pour qu'ils le communiquent à leurs élèves? Vous détruirez inévitablement le sentiment religieux et vous formerez un peuple athée. La logique vous y pousse et « la libre-pensée » vous y convie. Y êtes-vous préparé? Dans les pays protestants, en Amérique, en Hollande, vous avez l'école laïque non-sectaire, mais toute pénétrée du sentiment chrétien. Dans un pays catholique, l'école laïque ne pourra vivre que par une lutte violente contre le clergé qui voudra la tuer; elle sera donc inévitablement anti-religieuse.

Pour les redoutables questions sociales qui mettent aux prises les travailleurs et les capitalistes, le christianisme apporte des solutions, car, par la fraternité et l'abnégation qu'il prêche, il conduit au règne de la justice. Entre des maîtres et des ouvriers vraiment chrétiens nulle difficulté ne pourrait surgir, car l'équité présiderait à la répartition des produits. Nous ne sentons que trop l'effroyable lacune produite par l'affaiblissement des sentiments religieux, résultat de la lutte obligée contre la seule forme de culte que nous connaissions.

Dans les pays protestants, au contraire, les ministres du culte sont bien vus par toutes les classes de la société, et, par

Digitized by Google

leur intervention, les conflits perdent de leur âpreté, sous l'influence chrétienne dont ils sont les organes respectés.

Dans son beau livre sur la Révolution française, Quinet démontre à l'évidence que si ce colossal effort d'émancipation n'a point réussi, c'est par suite des résistances religieuses, et il en conclut qu'on ne peut réformer profondément la constitution civile et politique d'un pays sans réformer aussi le culte. La raison en est que la société civile et politique tend à prendre les formes de la société religieuse.

Le prêtre a une telle prise sur les âmes qu'il leur impose son idéal, à moins que vous ne déraciniez le sentiment religieux par lequel il les gouverne. Or, dans une pareille tentative, les nations risquent de périr.

Le progrès régulier est très difficile dans les pays catholiques, parce que, l'Église visant à établir en tout sa domination, les forces vives de la nation sont presque exclusivement employées à repousser les prétentions du clergé. Voyez ce qui se passe en Belgique. Tout l'effort des partis est concentré sur cette unique question, et les autres intérêts, même celui de notre défense nationale et de notre existence indépendante, y sont subordonnés. La lutte est si ardente que deux fois déjà nous avons été à la veille d'une commotion violente, et ce n'est que grâce à la sagesse du souverain que deux fois nous avons échappé au danger. Les forces consacrées à lutter contre le parti clérical sont des forces perdues pour le progrès, car, même quand elles l'emportent, la victoire n'a d'autre résultat que de nous empêcher de tomber sous le joug des évêques.

Le célibat des prêtres, l'absolue soumission de toute la hiérarchie ecclésiastique à une volonté unique et la multiplication des ordres monastiques constituent pour les pays catholiques une menace que ne connaissent pas les pays protestants.

J'admire qu'un homme renonce aux joies de la famille pour se dévouer à ses semblables et à sa vérité. Saint Paul a raison : celui qui a une mission difficile à remplir ne doit

Digitized by Google

pas se marier. Mais quand, obligatoirement, tous les prêtres sont célibataires, il en résulte, outre les périls pour les mœurs, un grand danger pour l'État. Ces prêtres forment une caste qui a un intérêt spécial, différent de celui de la nation.

La vraie patrie du clergé catholique, c'est Rome; il le proclame lui-même. Il sacrifiera donc, s'il le faut, son pays au salut ou à la domination du Pape, chef infaillible de son culte et le représentant de Dieu sur la terre. Catholique d'abord, ensuite, si le bien du catholicisme le permet, Belge, Français ou Allemand, cela est juste au point de vue catholique et il ne peut en être autrement.

Quand le parti libéral était au pouvoir en Belgique et que Napoléon III, avant la guerre d'Italie, se posait en défenseur de l'Église, plus d'un prêtre flamand m'a dit: C'est du midi que nous viendra la délivrance. Aujourd'hui, les ultramontains allemands ne cachent pas que, dans l'intérêt de l'Église, ils trahiraient l'Allemagne. Un député bavarois n'a-t-il pas dit en plein parlement : C'est en vain que vous levez de nouveaux régiments, s'ils sont catholiques, ils passeront à l'ennemi !

Le moine connaît encore moins une patrie que le prêtre. Serviteur de la papauté, détaché des liens locaux, il ne vit que dans l'Église, qui est universelle, et il n'a d'autre visée que son règne, qui serait aussi le sien. Comment l'État conservera-t-il son indépendance en présence du clergé et du monachisme qui veulent être les maîtres et qui tiennent les masses par les moyens d'action les plus puissants, les plus irrésistibles? Dans les pays protestants, les pasteurs sont mariés et ils ont des enfants; ils ont ainsi les mêmes intérêts et le même genre de vie que les autres citoyens; ils sont divisés en un grand nombre de sectes; ils n'obéissent donc pas au même mot d'ordre. Ils ne sont pas soumis hiérarchiquement à la volonté d'un chef étranger poursuivant un rêve de domination universelle. Ils sont nationaux, parce que leur Église est une Église nationale. Ils sont indépendants de l'État comme en Amérique, ou soumis à l'État

Digitized by Google

comme en Angleterre; ils ne prétendent pas être les maîtres de l'État comme en France ou en Belgique.

La séparation de l'Église et de l'État est un principe que l'on s'efforce partout de faire prévaloir. On peut y réussir dans les pays protestants, ainsi qu'on le voit en Amérique, parce que le clergé s'y soumet. Mais on le décrétera en vain dans les pays catholiques. L'Église, qui prétend que le temporel doit être soumis au spirituel, comme le corps l'est à l'âme, n'acceptera ce régime de la séparation qu'en tant qu'elle en peut profiter pour arriver à son but. Cette séparation sera donc un leurre ou une duperie. Vous ne pouvez, dans le même homme, séparer le fidèle du citoyen et, d'ordinaire, ce sont les sentiments du premier qui inspirent les actes du second. Les ministres du culte exercent, sur ceux qui les croient les interprètes de la divinité, une autorité bien plus grande que les magistrats représentants de l'État; car le prêtre promet un bonheur éternel et menace des peines de l'enfer qui ne finissent point, tandis que le laïc ne dispose que des peines et des récompenses terrestres et temporaires. Par le confessionnal, le prêtre tient le souverain, les magistrats et les électeurs et, par les électeurs, les chambres. Tant qu'il dispose des sacrements, la séparation de l'Église et de l'État n'est donc qu'une dangereuse illusion.

Gouverner avec le clergé, c'est lui asservir la nation, et gouverner contre lui, c'est mettre toute autorité en péril. Gouverner à côté de lui, en l'ignorant, serait le plus sage; mais c'est ce qu'il ne permet pas. Qui n'est pas pour moi est contre moi, dit-il. Il faut donc se résigner ou à lui obéir ou à lui résister, et je ne saurais dire quel est le parti le plus sûr.

Les nations catholiques du continent ont emprunté à l'Angleterre et à l'Amérique des principes et des institutions qui, nés du protestantisme, donnent de bons résultats, sous son influence. Mais on commence à voir sur le continent où elles mènent, lorsqu'elles sont combattues ou exploitées par un clergé ultramontain. Elles aboutissent au désordre, quand les masses perdent la foi, comme en Espagne ou en France,

Digitized by Google

et au règne de l'épiscopat, quand elles la conservent, comme en Belgique.

L'étude attentive et désintéressée des faits contemporains semble donc aboutir à cette désolante conclusion que les nations catholiques ne parviendront pas à conserver les libertés nées du protestantisme. En se soumettant à la domination absolue de l'Église, elles pourraient peut-être jouir d'un bonheur paisible et d'une vie médiocre et douce si elles étaient isolées. Mais un danger du dehors semble les menacer, dans un avenir rapproché, à moins qu'elle ne refusent d'obéir à la voix de l'épiscopat.

Buckle, parmi les mérites de notre siècle, comptait celui de l'indifférence, qui nous préservait des guerres de religion. Cet avantage, si c'en est un, notre temps ne le conservera pas. Tout semble se préparer pour un grand choc, dont la religion sera un des principaux mobiles. Déjà, en 1870, c'est l'ultramontanisme qui a déclaré la guerre à l'Allemagne. Si Henri V ou Napoléon IV arrivent au trône, ce sera avec le concours du clergé, et celui-ci poussera à une nouvelle croisade pour délivrer ses frères persécutés au delà du Rhin, dont il promettra l'appui. Les États où dominera le parti clérical seront probablement entraînés dans la guerre sainte. Voilà la politique que prêchent, en France, l'*Univers* et, ailleurs, les autres organes de la curie romaine. La restauration des souverains légitimes dans les trois pays latins, l'Espagne, l'Italie et la France, Rome rendue au Pape et le contrôle suprême à l'Église, le retour aux vrais principes du gouvernement, c'est à dire à ceux que proclament le *Syllabus* et la tradition catholique, voilà le plan grandiose dont les ultramontains préparent partout la réalisation. Réussiront-ils? Qui peut le dire? Mais, s'ils succombent dans cet assaut contre le protestantisme germanique, quel sera le sort des vaincus? On frémit en songeant aux malheurs que prépare à l'Europe le rêve de rendre à l'Église la domination universelle qu'elle revendique en ce moment avec plus d'audace et d'acharnement que jamais.

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

UN MARIAGE A BRUXELLES

PREMIÈRE PARTIE

Ma chère mère,

Privée de tes entretiens, c'est pourtant encore auprès de toi que je me réfugie. Si quelque chose m'étonne ou m'émeut, mon premier mouvement est toujours celui de l'enfant qui s'écrie : Je vais le dire à ma mère! Eh bien! je te le dirai, malgré l'absence, malgré l'espace; je te raconterai mes impressions, mes sentiments, sans ordre, sans suite, sans soin. Je me sens mieux déjà depuis que j'ai préparé ce cahier qui t'est adressé, pages blanches sur lesquelles tomberont peut-être des larmes et qui ne seront guère saluées d'un sourire! En lisant ce mémoire, tu me suivras à la trace dans cette phase difficile de ma destinée.

Cependant, je ne suis mariée que depuis trois mois, et s'il fut jamais un mariage d'amour, c'est le mien. Qui mieux le sait que toi, toi dont je suis la seule enfant, toi que j'ai pourtant quittée pour suivre en pays étranger, en pays inconnu, — en pays ennemi! — Alphonse Van Zee, que j'aimais tant et qui est aujourd'hui mon mari.

Quitter Paris était pour moi un sacrifice, parce que je t'y laissais; à tous les autres points de vue, c'était un acte sensé, puisque j'épousais un ingénieur belge. Sa position l'obligeait d'habiter son pays, tout comme ta nationalité et tes habitudes te fixent à Paris.

Digitized by Google

Et puis, nous nous sommes dit si souvent pour nous consoler : Il n'y a plus de distance ! C'est possible ; mais il y a et il y aura toujours la séparation.

Tu dois être très étonnée de ne pas voir ma lettre datée, comme à l'ordinaire, de l'un ou de l'autre petit village des Ardennes, où nous avions décidé de passer notre lune de miel, moi prenant ma résidence dans quelque champêtre hôtellerie, tandis que mon mari explorait les localités environnantes, afin de lever le plan de son nouveau chemin de fer. Nous nous étions arrangés ainsi jusqu'à présent, quand voilà, tout à coup, mon mari rappelé à Bruxelles. Il s'agit du redressement de tout un quartier. Le genre de travail qui lui incombe nécessite sa présence pendant un certain nombre de mois ; après cela, il aura une mission pour l'Italie. En attendant, au lieu de nous monter une maison pour un temps si court, le parti le plus raisonnable semble être de nous établir chez ma belle-mère, où nous aurons trois pièces au premier étage, plus la jouissance du salon, du piano, la société bruxelloise, la compagnie de mes belles-sœurs et toutes les distractions que comporte cet intérieur. Il va sans dire que nous payons notre table ; la famille n'est pas riche et vit d'une pension de veuve (trois mille cinq cents francs) augmentée d'un revenu de quatre mille francs, plus la propriété de la maison. On nous attendait à bras ouverts. « C'est pour mieux t'étouffer, mon enfant ! »

Avec quel désordre je t'écris, n'est-ce pas? L'incohérence même de mes discours peint le trouble de mes sentiments !

Chère mère, t'ai-je dit assez dans quel coin du monde j'ai été la plus heureuse? Laisse-moi rentrer encore une fois dans ce rayonnement et nommer Herbeumont !

Une solitude *sans retouches*, telle que la fit la nature, un bijou soustrait aux yeux des touristes, une pente gazonnée, arborescente, sauvage, un fouillis de rameaux entre lesquels courent une trentaine de maisons faites de grès bleu foncé, d'ardoises, de soliveaux goudronnés et qui, éparpillées parmi les arbres et la verdure, font l'effet d'un troupeau de mou-

Digitized by Google

tons noirs broutant dans les hautes herbes. Cette pente, c'est le village, c'est même la rue, si l'on veut; mais c'est toujours la route dans la montagne, c'est le flanc même de la montagne, avec des déchirures, des fondrières, des éboulements, des trouées emplies de mousse et de fougère. Le rocher à pic retient, collé à son granit, comme le nid l'est au tronc, les ruines du vieux château ; les chaînes étagées des hauteurs étalent leurs escarpements cultivés et la vallée de la Semois descend en zigzag. Une vapeur bleue, qui s'élève au dessus de l'eau et que le plus ardent soleil ne parvient pas à dissiper, dessine en l'air les méandres de la rivière, et, au dessus de toutes ces choses, qui ne sont que les divers plans de l'Ardenne des hommes, domine, dans toute sa majesté, l'Ardenne de la nature.

L'auberge du *Cheval blanc,* où j'avais mon campement, est une solitude dans la solitude. Moi qui, pour charmer mes loisirs, avais apporté là de la tapisserie et des romans, j'ai repoussé tout cela avec horreur au fond de ma malle, et sais-tu ce que j'ai fait dans ce pays, aux heures où j'étais seule? J'ai grimpé jusqu'à l'Ardenne de la nature et là, sans donner aucune formule à mes extases mentales, je me suis couchée dans les hautes herbes, sans paroles, sans pensées, sans avoir besoin de rien au monde, devenue sœur des humbles petites plantes ignorées qui croissaient autour de moi et dont je comprenais l'existence inutile, mais charmante. Aux heures de grand soleil, je dormais peut-être bien un peu à l'ombre des grands sapins bronzés ; l'enchevêtrement de ce groupe d'arbres est tellement touffu, qu'il permet à peine à quelques taches d'or de le percer et de briller sur le gazon ; le rayon de soleil fait l'effet d'un fil, à ce point que l'on tend la main pour l'éloigner ou le saisir ; à l'ombre, on a conscience de l'extrême chaleur, sans toutefois la subir. Le rêve ne trouble point cette somnolence ; à travers le sommeil, on perçoit le bruissement de la Semois, et c'est ce bruissement qui empêche de penser, même de rêver, et qui complète le bien-être. On vit pour vivre, à l'exemple de tout ce qui, dans la nature, sent et ne pense pas. Quand mon mari arrivait à

Digitized by Google

ma recherche, nous descendions en nous donnant le bras et nous allions pêcher dans la rivière les truites délicieuses que nous mangions à notre repas du soir.

Je ne te parlerai jamais assez de notre chevauchée dans la forêt qui se trouve au sortir de la vallée d'Autrogne ; c'est là encore une solitude dans la solitude. Par un jour de soleil ardent, on marche pendant quatre heures sous une ombre sans éclaircie, on éprouve un sentiment d'oppression qui arrive à l'effroi d'un tel silence, à la stupéfaction d'une telle tranquillité et qui finit par aboutir à la nostalgie de l'horizon !

Mais me voilà en plein rêve d'Ardennes, tandis qu'en réalité je suis en pleine civilisation, à Bruxelles, chez M^me^ veuve Van Zee, demeurant rue des Palais, une rue qui ennuie et qui a l'air de s'ennuyer, parce qu'elle est trop large, trop longue, trop raboteuse. Je lui trouve un climat particulier et une température insupportable, probablement parce que je n'y ai jamais été à mon aise, mais que mon sang y a été trop souvent échauffé et mon cœur refroidi. De toute la hauteur de notre lune de miel, de toute la hauteur de nos chères Ardennes, nous tombons dans les bras de M^me^ Van Zee. Nous venons de l'air libre nous enfermer dans une assez grande maison où demeure ma belle-mère, mais qu'elle n'habite pas. Toute cette famille a des chambres, des robes et des meubles dont elle a peur; on a immédiatement conscience du suranné, du renfermé et du tempérament de petite ville; c'est un coin de province au milieu d'une capitale. On nous cède au premier une chambre d'étrangers et un salon dont on n'avait jamais fait usage; les meubles sont couverts de housses prétentieuses, le lustre est enveloppé d'un sac de gaze; il y a un tapis sur le tapis, des stores devant les stores, des épingles réunissent les pans des rideaux. Ce qui n'est pas sous housse est sous verre; pas de poêle dans les belles chambres; il y a des chaises sur lesquelles on s'assied et des chaises que l'on regarde. L'alignement méthodique du mobilier, les objets qui paraissent usés à force d'être frottés et qui pourtant n'ont pas servi, trahissent la présence d'une vieille fille et, à la lettre, portent son

Digitized by Google

empreinte; nul traître charbon n'a jamais brûlé dans l'âtre du salon, et l'intérieur de la cheminée est masqué par un carré de soie verte plissée. Le tapis d'escalier se fane depuis des années sous une bonne toile grise, et on ne le verra jamais. Ces gens osent-ils dormir dans leur lit ou s'étendent-ils sur la descente? La famille se tient au rez-de-chaussée, dans la pièce sur le devant, et les demoiselles ont leur sac à ouvrage marquant leur place à la fenêtre, ainsi que cela se fait en province. Au bout du vestibule, il y a un joli jardin, mais on n'y va jamais parce l'on n'y voit pas de passants.

M^me^ Van Zee est effacée par type et par conviction. Est-elle grande ou petite, grasse ou maigre, pâle ou rouge, a-t-elle été jolie ou laide, a-t-elle quarante ou soixante ans? Je ne sais. Elle étale ses filles et on ne la voit pas. Elle fait ce qu'elle peut pour se charger des années que ses enfants ont de trop; c'est sans doute pour cela qu'en sa présence, le mot « suranné » vous saute aux yeux, aux narines, à la gorge. Elle est le Dieu dans la machine; sa main invisible tient le fil où pendent les marionnettes. Elle donne l'idée de ce que serait une illustration de Florian qui aurait séjourné dans l'eau. Elle doit mettre des feuilles de lavande et des oranges vertes dans son linge; elle a dans un tiroir son portrait en miniature, coiffé avec des anglaises; elle possède un collier de grenats, une bonbonnière de cristal, héritage de famille que personne n'a cassé depuis un demi-siècle, mais dont personne ne s'est servi, un éventail de satin rose brodé en paillettes, un crêpe de Chine, qui fut son cadeau de noce et qu'elle n'a jamais porté parce qu'elle attendait pour l'exhiber une occasion qui n'est pas venue; elle a encore sa robe de première communion en mousseline jaunie, avec des entre-deux. Elle porte, l'été, une coiffure de dentelle noire et, l'hiver, une frileuse de laine sur une tête plate qui dédaigne tout faux cheveu. Sa grande distraction est le raccommodage des bas: pour cela elle met des lunettes, ayant horreur de tout ce qui rajeunit. Elle ne dit jamais *style*, sans ajouter *épistolaire;* au lieu de *français,* elle dit *fransquillon,* et pour désigner une femme d'esprit, elle dit toujours *pédante* ou *bas-bleu.*

Digitized by Google

Mme Van Zee serait bonne si elle n'avait pas trois filles à marier.

Au premier coup d'œil, ses filles me rappelèrent un conte commençant ainsi :

L'aînée avait nom Roussette, la seconde Brunette et la troisième Blondine.

La première est méchante parce qu'elle est rousse.

La seconde est méchante parce qu'elle a vingt-cinq ans.

La troisième est bonne parce qu'elle sera jolie. Mais c'est encore une enfant qui porte des robes courtes; elle a une poupée, un cerceau et elle va à l'école. Elle a une figure de *Keepsake* et une chevelure de soie blonde et mate étalée en nappe.

La grande différence d'âge qui existe entre mes belles-sœurs s'explique par la perte de trois autres enfants qui échelonnaient ces distances.

Roussette a une laideur plate et mouchetée de jaune. La nature, prodigue envers elle de défaveurs, lui a octroyé assez de cheveux d'ocre pour garnir convenablement trois têtes. Elle a trente ans; elle est méchante par âge, par tempérament et par volonté. La méchanceté fait sa consolation et sa gloire. Elle s'amuse à épouvanter les jeunes filles qui font leur entrée dans le monde et leur fait payer cher l'impertinence d'avoir dix-huit ans; pour cela elle leur demande d'un air sérieux le nom de leur couturière, ajoutant, en riant aux éclats, que c'est afin de n'y point aller; elle leur apprend que le danseur qui les courtise à leur premier bal est marié ou pour le moins fiancé; elle s'informe affectueusement de la santé du parent pauvre qui est à l'hospice, de la tante qui tient boutique ou de la cousine qui fit une escapade de jeunesse. Elle est brevetée vieille fille! C'est écrit dans ses yeux malveillants et injectés de bile; c'est dans les notes de sa voix de crécelle, dans la forme de sa personne : une charpente qui se plie en divers compartiments, mais qui n'est pas mouvementée; son esprit a du trait tout en manquant d'idées; son cœur a du flair et ne connaît pas le sentiment. Elle s'est réconciliée un peu avec sa personne, depuis les

Digitized by Google

succès de Cora Pearl et avec sa voix depuis la célébrité de Térésa; car il faut vous dire que ça chante, ça lance des trilles, ça pousse des roulades, ça hurle des airs de grand opéra avec une splendeur de criailleries qui cause aux nerfs des auditeurs la sensation que fait éprouver un bouchon de liége tournant dans le goulot d'une bouteille.

Cette fille a l'audace, mais, hélas! une audace sans piédestal : ni la fortune, ni le talent, ni le vice. Elle doit se borner à des succès très restreints : épouvantail de pensionnaires, croque-mitaine de salons bourgeois et oracle dans la famille. Il n'y a rien de plus amusant que de voir à quel point sa mère et sa sœur craignent de la contrarier. Quand elle prononce une phrase, toujours sentence ou arrêt, la mère approuve en répétant les deux dernières syllabes, et la sœur la dernière; cet exercice est devenu une manie dont les acteurs ne s'aperçoivent plus, mais qui aux nouveaux venus fait ouvrir de grands yeux. Exemple : Roussette remarque que le mariage de monsieur avec mademoiselle est bête comme deux oisons; *oisons* dit la mère, *sons* redit la sœur. Ce tic est devenu proverbial dans la société qui fréquente la maison.

Brunette a le type flamand; elle pourrait être jolie, si elle consentait à l'être à la manière des nymphes de Jordaens, avec sa chevelure noire en dehors, rousse en dedans et où un coup de peigne produit des reflets de flamme, ses yeux verts à fleur de tête, ses grosses joues rouge-pivoine, son nez trop court, ses lèvres charnues et charnelles, ses fortes hanches de plébéienne, son cou rond et court qui a un collier naturel de plis de graisse, sa gorge saillante et relevée, son corps grand et robuste dont les formes vigoureusement accusées se modèlent dans l'étoffe du vêtement, quelle qu'en soit l'épaisseur. Mais elle ne veut pas de cette beauté-là, elle veut avoir l'air comme il faut; elle brûlerait des cierges au diable pour être délicate, et toute sa préoccupation est de s'amincir; le tour de taille coupant cette masse de chair par le milieu, donne envie de crier grâce. Mais il n'y a pas de bottines qui parviennent à lui octroyer l'aristocratie des pieds, ni de

Digitized by Google

gants qui puissent pétrir la lourde pâte de ses mains. Je suis sûre que, le matin, elle se tire le menton pour parvenir à la figure ovale, et le nez afin d'empêcher les regards indiscrets d'apercevoir, par ses narines rondes et évasées, ce qui se passe dans son cerveau; le pince-nez qu'elle porte a sans doute le même motif. Au lieu d'accommoder son type à la sauce flamande, la conscience qu'elle a de sa vulgarité fait le tourment de sa vie. Elle doit déjà s'être proposé des femmes du monde pour modèle, car, non contente de se pincer le nez, elle pince aussi son accent et son sourire, et marche à petits pas, ayant toutes les peines du monde à ne pas marquer la cadence par un mouvement naturel des hanches, et à ne pas se laisser aller à d'énormes enjambées. Sa démarche contenue, son geste et son port de tête font penser à un cheval de labour qui se trouverait attelé à un tilbury, au lieu de l'être à sa charrue.

Son double menton provient-il de ce qu'elle est de mauvaise humeur, est-elle de mauvaise humeur parce qu'elle a un double menton ou se rengorge-t-elle de l'orgueil d'avoir les charmes d'une cuisinière endimanchée et lavée au savon de Marseille?

Elle a adopté le noir, singerie du bon genre et le jaune par penchant naturel à la vulgarité, elle a une autre couturière que celle qui habille le reste de la famille et se met tout autrement que sa sœur aînée. On dépense beaucoup d'argent pour sa toilette, car il est décrété que celle-là, on la mariera; tout l'entourage le veut, même Roussette, qui se rend justice et sait le nombre de ses chevrons. On promène et l'on exhibe Brunette de toutes les manières : elle va au bal et au spectacle, elle s'assied sous les ombrages du parc et fait des évolutions sur la montée que l'on appelle rue de la Madeleine; Roussette n'est dans la suite de sa cadette qu'une dame du corps de ballet.

Les deux sœurs et la mère ne se ressemblent pas et, cependant, ont un air de famille par cette identité d'expression que contractent les personnes vivant dans la même sphère d'idées et ayant les mêmes habitudes. C'est sans doute pour cette

Digitized by Google

raison, qu'au bout de quelques années de mariage, le mari et la femme ont le même jeu de physionomie et se mirent mutuellement dans leurs rides.

Arrachée en plein été de mes chères montagnes, comme le serait de son nid un oiseau qui, dans sa chute, viendrait s'écraser sur le pavé, je vins briser mon bonheur sur les dalles du vestibule de la maison inhospitalière.

Nous arrivons un soir avec les six malles qui renferment mon trousseau.

« Est-il possible, s'écrie Roussette, d'avoir une toilette en six volumes? »

Si je n'en avais eu que pour une page d'inventaire, elle se serait écriée : C'est vite lu!

« Lydie est parisienne, dit ma belle-mère en m'embrassant. »

Ce mot, proféré dans cette circonstance, explique, dépeint, accentue, analyse ma position dans ma nouvelle famille.

« On se regardera demain matin, dit mon mari, nous tombons de fatigue, permettez que nous allions nous coucher. »

Donc, au déjeuner du lendemain, on se regarda.

« Comment peut-on se nommer Lydie! exclama Roussette.

— Quand on a une marraine qui sait le latin et que l'on ressemble à une fresque de Pompéi, répondit Alphonse en m'embrassant.

— Vraiment!

— On voit à Pompéi, dans la maison du poète, une figure de femme qui peut passer pour le portrait de la mienne.

— A-t-elle, continua Roussette d'un ton naïf, un pouff, un costume à deux jupes, une coiffure d'un pied de haut et des cheveux en broussailles? »

J'étais croquée d'un coup de dents de loup.

« Elle porte une subucula couleur tussor, une stola vert-d'eau, une toge de laine blanche, et ses cheveux blonds sont relevés au sommet de la tête par une bandelette écarlate.

— A-t-elle les sourcils peints?

Digitized by Google

— Mais non, pas plus que Lydie. Elle a aussi des sourcils très réguliers et dont le noir lustré contraste avec sa chevelure d'or. »

On parla d'autre chose.

« Nous vous ferons les honneurs de Bruxelles, dit ma belle-mère. »

Je ne sais pourquoi j'ai été tentée un moment d'imiter la description de Gottingue par Heine, sur un air d'Offenbach. Il y a dans l'atmosphère de cette maison deux causes qui poussent à l'humour : une influence splénétique et des choses bouffonnes. Je suis, à n'en pas douter, le point de mire de l'hostilité et il faudra se tenir sur la défensive; voilà pourquoi, voulant vous parler de Bruxelles, je me suis écriée :

« Ville célèbre par ses biscottes et qui appartient au royaume de Belgique, ville qui contient, dit-on, 350,000 habitants, une université, beaucoup d'églises, deux hôpitaux, un observatoire, d'affreuses casernes et une belle prison, des théâtres où l'on fume, un parc, un jardin *botanique,* un jardin *zoologique,* des pavés pointus et des rues que l'on monte sur le menton. Voilà pour le physique. Et pour le moral, ô ville du juif-errant! tu as des cabarets où l'on va boire suivant la vieille tradition brabançonne, et des tavernes où l'on mange à la mode anglaise ; parmi tes femmes, tu comptes un joli nombre de petites grenouilles qui s'enflent pour essayer de paraître n'importe quoi, excepté ce que Dieu les fit. Après cela, ô bazar cosmopolite, je conviens que tu as autant de moralité que Paris, de religion que Rome, de rosières que Nanterre, de cancans que Landernau. Et néanmoins, Bruxelles, antichambre de deux nations ennemies, je t'admirerai surtout en te tournant les talons... »

Mais quoi, diriger vers une ville innocente la pointe de cette plume qu'il conviendra bientôt de diriger vers qui de droit! Abandonnons le style du spirituel bâtard de Byron, qui est le petit-fils de Voltaire et le cousin d'Alfred de Musset, et écrivons du ton que doit avoir une fille qui écrit à sa mère.

C'est la première fois que je voyais Bruxelles, et j'ai été

Digitized by Google

frappée de la ressemblance de ses nouveaux quartiers avec Paris, tandis que d'autres ont encore la naïveté du moyen âge; ainsi, par exemple, la Grand'Place est une chose à part qui rappelle tout à coup le vieux Brabant. J'aime extrêmement l'architecture à caractère et qui ne laisse pas de doute sur le pays où l'on se trouve; j'aime aussi la dentelle à la folie, et l'on en fait ici devant lesquelles toute femme joint les mains; mais on tombe à genoux devant la dentelle de pierre qui s'appelle l'hôtel de ville; malheureusement, toutes les villes se modernisent, on rebâtit les neuves par dessus les vieilles. Si j'avais un mot à dire, je laisserais les vieilles sans y toucher, et j'établirais les neuves dans la plaine. Je disais ces choses en plaisantant à mon mari qui, artiste et savant, m'explique d'une manière charmante, avec son esprit et son érudition, les monuments que j'admire avec mon goût et mon simple coup d'œil; mais j'avoue que je me sens fière et heureuse de savoir assez de mon côté pour voir juste et comprendre clairement. Nous avons trouvé un si grand plaisir au musée que nous ne nous sommes pas aperçus que mère et sœurs, dépitées et hargneuses, avaient passé deux heures sur une banquette à nous attendre.

« Vous avez tort, Alphonse, de donner à Lydie l'air d'une pédante, dit Roussette à demi-voix en dînant, personne ne la prendra au sérieux ; on connaît la science des Parisiennes.

— Ma femme est très instruite, répondit-il avec bonhomie. Elle a été deux ans en pension à Bonn.

— Oh! oh! allemande d'occasion.

—Et italienne de choix. Elle a habité Palerme, où son père était consul; sans compter son tour de France et une excursion à Madrid.

— Eh bien, Lydie, me demanda ma belle-mère, comment trouvez-vous les dames de Bruxelles?

— Je ne saurais les juger depuis le peu de temps que je suis ici.

— Vous avez remarqué sans doute qu'elles ne ressemblent guère aux Parisiennes? dit Brunette.

— On dirait cependant qu'elles s'efforcent de les imiter, »

Digitized by Google

répondis-je vivement en fixant mes regards sur la coiffure de Mlle Van Zee, qui répétait la mienne avec la fidélité d'un miroir; les petites boucles du front, surtout, n'y manquaient pas.

Il faut te dire, ma chère mère, que ces malheureuses petites boucles ont été un sujet de taquinerie continuelle. On a été jusqu'à me demander si réellement les femmes honnêtes portaient ça à Paris. A la lettre, ces méchantes filles me prennent aux cheveux. Ma coiffure leur inspire d'intarissables remarques : trop haute, trop ébouriffée, trop blonde. Pourtant, il me semble être arrangée à l'air de mon visage; le fait est que la manière dont je me coiffe, me va trop bien. C'est là le hic. Je ne suis pas une pensionnaire qui a peur des ruades de Roussette. Les choses ont été si loin que mon mari a eu la faiblesse de me conseiller de baisser mon chignon et d'aplatir les ondulations crêpelées qu'il trouvait autrefois si artistiques. Ce fut sa première concession à l'injustice et le point de départ de notre mésintelligence.

Pour un cheveu!

On avait prononcé le mot de peu convenable, et une petite personne, qui se trouvait un soir dans le salon de Mme Van Zee à prendre le thé, avait chuchoté à l'oreille de Brunette que, dans l'intérêt de sa réputation, ses parents ne lui permettraient pas de se coiffer ainsi!

Je l'entendis.

Tu le sais, je suis bonne et généreuse, mais je suis femme après tout.

Je me souvins tout à coup que la péronnelle qui osait s'occuper de la moralité de ma coiffure, est une ancienne amie de pension de mes belles-sœurs, aujourd'hui parasite et courant je ne sais quel cachet.

J'étais au piano, je venais de chanter, j'avais encore ma partition en main. Il y avait quelques personnes dans le salon. Je me sentais élégante et belle à faire plaisir. Ayant dû faire des visites de noce le matin avec Alphonse, j'avais une des plus riches toilettes de mon trousseau : ma robe de Chali, blanc sur blanc.

Digitized by Google

Je me retournai avec un grand coup de queue vers cette méchante petite fille, et je lui dis :

« Vos parents ont bien raison, mademoiselle, car ma coiffure n'irait pas du tout à votre position. »

La péronnelle s'en alla avant la fin de la soirée; mes belles-sœurs causèrent longtemps avec elle dans l'antichambre. En rentrant, elles s'emparèrent d'Alphonse qui haussait les épaules et paraissait très agacé.

Dans notre chambre, nous nous mîmes à bouder. Mon mari parla le premier pour me dire :

« Tu deviens méchante, Lydie; je n'aime pas cela.

— A qui la faute?

— Mon Dieu, aplatis donc tes cheveux! Qu'est-ce que cela te fait?

— Et aussi sans doute mon caractère, ma dignité, ma volonté, mon esprit, mon langage, ma figure, ma toilette, mon âge et ma fortune!

— Sapristi, quelle litanie! »

Je passai dans l'autre chambre dont je fermai la porte, et je pleurai pour la première fois depuis notre mariage.

A toi je veux bien dire, ma chère mère, ce que je pense des gens de Bruxelles.

Les gens ne sont ici ni plus beaux, ni plus laids qu'en France; ils sont plus robustes et leur sang paraît plus riche; mais en France on a la physionomie et la grâce.

Les classes inférieures me paraissent avoir beaucoup d'instincts honnêtes, mais aussi beaucoup de grossièreté. En France, l'abrutissement a un caractère plus corrompu. Pour ce qui est des classes qui ont reçu la culture intellectuelle, ici les hommes, à mon avis, doivent généralement inspirer plutôt l'estime que l'amour. Ils ont un bon maintien, sans prétentions, sans faconde, et ceux qui sont vraiment instruits savent plus et mieux que leurs voisins du Midi. Leurs manières naturelles sont de bon aloi, quand la distinction de l'éducation les dirige. Ils ne se préoccupent pas des femmes et s'en occupent très peu, les trompent moins qu'on ne le fait en France, mais, en revanche, les aiment moins aussi. Il me

Digitized by Google

semble qu'ils prennent la vie plus au sérieux que chez nous, et le gaspillage de temps et d'argent étalé sur nos boulevards est presque inconnu ici. En somme, c'est un autre peuple et un autre pays, et je ne comprends pas pourquoi on feint de confondre les deux nations voisines, à moins que ce ne soit pour des raisons politiques.

Bruxelles est la seule ville de la Belgique qui ressemble en quelques points à Paris et elle a cela de commun avec toutes les capitales. Anvers avec ses Flamands est tout à fait Anvers, et Liége avec ses Wallons tout à fait Liége; et je trouve que ces villes ont parfaitement raison.

L'habitude contractée dès l'enfance, ma chère mère, de te communiquer mes impressions de voyage, le pressentiment d'être au début de mes chagrins, la certitude que mon réquisitoire sera volumineux, emportent quelquefois, tu le vois, ma plume dans des sentiers de traverse au lieu de suivre le fil dont va se tisser mon chagrin. Je reprends ce fil.

Les femmes de Bruxelles ne sont pas jolies par nature et laissent trop voir leur mécontentement de n'être pas jolies. Le déficit de beauté peut se constater quand l'on rencontre des pensionnats en promenade, la longue file des orphelines vêtues de noir et portant le ruban bleu au cou ou les ouvrières à la sortie de l'atelier. A Paris, ces mêmes réunions n'offrent guère plus de visages vraiment beaux, mais que de jolies physionomies, que d'intéressantes et fines expressions! Les Bruxelloises ne sont ni des Flamandes, ni des Wallonnes, ni des Françaises, et elles ont pour trait caractéristique de ne pas vouloir être de leur pays. Cette singularité est frappante et n'existe pas ailleurs. Y a-t-il rien qui s'affirme plus qu'une Parisienne, qui s'affiche plus qu'une Anglaise, qui se vante plus qu'une Allemande, qui se glorifie plus qu'une Italienne? Toutes ont le génie de leur langue, le courage de leur genre et l'esprit de leur nationalité. Cela n'est pas de mode ici.

D'abord, à Bruxelles, une femme comme il faut ne peut pas savoir le flamand. Premier ridicule très préjudiciable, car au moyen d'une clé ouvrant les langues du Nord et

Digitized by Google

d'une clé ouvrant les langues du Midi, elles trouveraient une grande facilité à étendre leur instruction. Autre sottise : le bon moyen d'arriver à leur conquête est de faire semblant de croire qu'elles ont été élevées à Paris. Et notez qu'en même temps, elles professent le plus grand mépris pour les Parisiennes, tout en copiant leurs modes et leurs allures. D'après la triste expérience que j'en fais, j'affirme que c'est là de l'envie.

J'ai vu quelques spécimens d'éducation des grands couvents, et ici, comme partout, cette éducation consiste dans l'art de ne rien savoir, si ce n'est dépenser cinquante mille francs de rente, bien plier un billet parfumé et armorié, croire au surnaturel et ne pas se servir de ses mains. Juge de la mine que fait à ses parents une bourgeoise de fortune médiocre qui a été enfermée pendant quelques années dans un de ces écrins !

Dans la classe moyenne, on confie les filles à quelque pensionnat ou à quelque externat, non pas tant pour leur faire acquérir de l'instruction que pour s'en débarrasser. De sept à seize ans, elles suivent de plantureux programmes ; mais ni père ni mère ne s'inquiète ni ne vérifie, et après avoir ainsi végété intellectuellement, la plupart, en sortant de là, prennent place parmi les végétaux.

Depuis quelque temps, grâce aux puissants efforts de l'administration, il paraît que la situation change de jour en jour. Il faut espérer que les préjugés seront vaincus.

Car, enfin, quel charme et surtout quel mérite y a-t-il, je te le demande, à ne savoir ni l'histoire, ni la géographie, ni la musique, à avoir horreur de la lecture, peur de l'orthographe et, en revanche, à ne s'occuper matériellement ni du ménage, ni de la cuisine, ni de la couture?

« Mes filles font tous leurs costumes, » dit M^me^ Van Zee.

Notez qu'elles ont une couturière qui vient travailler à la journée et dont le pied fait manœuvrer la machine d'Elias Howe, tandis que les demoiselles exercent les leurs à la promenade.

« Elles sont très ménagères. »

Digitized by Google

Cela signifie que Roussette choisit elle-même la bonne ; c'est là un des grands intérêts de sa vie et encore une occasion où ses penchants de vieille fille se révèlent. Le programme des qualités requises chez cette bonne porte : beauté de passe-port, âge certain, costume de béguinage ; ni jour de sortie, ni appétit, ni chapeau, ni amant. On a manqué le coche, il ne faut pas que d'autres l'atteignent. Nous sommes servis par une fille de quarante ans qui a sur les lèvres une mauvaise humeur contenue par le regard de M^lle^ Van Zee. On songe vaguement aux chiens savants qui portent des plats à table et passent sous le bâton levé de leur professeur en montrant les dents. Roussette ne dresse ni ne dirige les servantes, elle les dompte ou les chasse. C'est un joli talent, bien plus en rapport avec mégère qu'avec ménagère. Commander en duchesse, payer en petite bourgeoise, ne pas se gâter les mains à la besogne, essayer de faire trembler quelqu'un devant soi, réussir à se faire détester, s'aiguiser continuellement le bec pour une querelle en préparation, aigrir de plus en plus le levain de l'amour déçu, cela s'appelle dans la maison avoir du caractère.

Lorsque l'on se vante de posséder la science du ménage, il faudrait la pratiquer ainsi que je l'ai vu faire en Allemagne, c'est à dire préparer le dîner, coudre, repasser, couper les *tartines* comme la Charlotte de Werther. Ce qui n'empêche pas celles qui font cela, de parler plusieurs langues et d'être musiciennes. Mes belles-sœurs cultivent l'art de se faire servir afin d'être à la hauteur du bon parti qu'elles ne pourront manquer de faire.

« Aimez-vous Lamartine? » demandai-je un jour étourdiment à Brunette.

Elle rougit.

« On ne nous permettait pas ces sortes de lectures à la pension, me répondit-elle. Ainsi, une externe, ayant un jour apporté un roman de Paul de Kock, fut renvoyée. »

J'ouvris des yeux d'une grandeur proportionnée à celle de telles oreilles.

« Et nous ne voudrions pas passer pour pédantes, ajouta Roussette.

Digitized by Google

— Les hommes ne tiennent pas à épouser des bas-bleus, dit la maman. Ils savent que la lecture pervertit les femmes, que la musique est une perte de temps, que les langues étrangères sont une prétention. Et puis, les femmes d'esprit sont méchantes. Mes filles n'ont pas lu de mauvais livres, grâce à Dieu, mais elles savent faire un pudding et des crêpes.

— Je m'en vante, » dit Brunette.

A la bonne heure! Mais alors comment se fait-il que, pendant une conversation que j'eus dernièrement avec un professeur de l'université, j'ai vu Roussette prendre des notes sur son calepin? Ce calepin traînait, le lendemain, sur la table à ouvrage, et voici ce que j'y lus :

Molière. A écrit des comédies.

Charles XII. A régné en Suède.

Les Valaques sont des Roumains et non des Romains.

Le vicaire de Wakefield est un livre écrit en anglais.

Melbourne est une ville de l'Australie.

Le comte de Chambord n'est pas fils de Louis-Philippe.

Charles-Quint ne régnait pas en France.

Mes belles-sœurs ont fait leur éducation artistique, historique, littéraire au théâtre. Ainsi elles connaissent la Saint-Barthélemy par les *Huguenots,* Faust par l'opéra sous lequel elles ne soupçonnent pas Gœthe, Shakespeare de par l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas, le Directoire par *M*^{lle} *Angot,* et peut-être entrevoient-elles quelque chose de l'*Iliade* à travers la *Belle-Hélène.*

Elles connaissent de nom saint Louis, Jeanne d'Arc, Christophe Colomb, Rubens, Louis XVI, le petit Louis XVII et Napoléon.

M^{me} Van Zee se flatte d'avoir un salon, c'est à dire que, depuis dix ans, tous les lundis, en toute saison, on ôte les housses et que, de huit heures du soir à minuit, une demi-douzaine d'amies de pension, escortées de leurs mamans, viennent faire de la tapisserie ou du crochet et attendre les cavaliers qui ne viennent ni à pied ni à cheval. De loin en loin, l'un ou l'autre individu du sexe masculin est pris par une invitation de hasard, par une visite retour de dîner, ou amené

Digitized by Google

par mère ou sœur. Hors cela, les lundis se passent entre femmes, tout à fait comme la dînette et la dansette dans les pensionnats; on s'embrasse et on se pique; on prend le thé en récapitulant l'état civil de la semaine; on dit du mal de la beauté en particulier, de l'esprit et des talents en général, des toilettes que l'on voudrait avoir, des personnes à la place desquelles on voudrait se trouver; on refuse aux autres les beaux âges que l'on n'a plus; on lapide tous les raisins trop verts : M^lle X. a vingt-cinq ans depuis très longtemps; quoi qu'en disent ses parents, elle est l'aînée de la famille; M^lle Z. va épouser un monsieur dont personne n'a voulu; M. M. et aussi M. N. voudraient se faire présenter l'un de ces lundis, mais est-il bien convenable de recevoir tant d'hommes?

Pendant ce temps, les mères, vieilles bourgeoises de Bruxelles, ont aussi leurs joutes de longues mauvaises langues et de courts petits esprits. Elles s'en prennent aux enfants de leurs contemporaines : telle mènera sa fille dans le monde cet hiver; telle autre, plus heureuse, a marié toutes les siennes! C'est, appuyées sur le livre des traditions du vieux Bruxelles, qu'elles discutent les fortunes probables et le chiffre des dots possibles. Le remaniement de certains quartiers, la mode des fortunes en fonds publics ont pu augmenter les capitaux, mais enfin, les grands parents vivent encore, le revenu doit être maigre. Il y a aussi le chapitre des servantes, le coût des denrées, les défauts des maris ; jamais l'apologie de la fille d'autrui, mais quelquefois en passant celle du fils. A onze heures, on roule les tricots, on se repique et on se rembrasse.

Je me tiens comme un tableau dans ce salon, comme une image, si tu préfères cette comparaison. Mon mari lit le journal, puis va à son cercle; je ne parle pas, ou bien je parle pour ne rien dire, certaine d'être critiquée et d'avoir toujours tort. Tout irrite ces oreilles ennemies, jusqu'à ma prononciation; et cela ne m'étonne pas trop : les paroles ne sont-elles pas chose très secondaire dans toutes les musiques du monde et n'est-ce pas toujours l'air qui fait la chanson? Si on donnait plus d'importance à l'accent, l'humble

Digitized by Google

humanité ajouterait un puissant moyen aux diverses expressions de ses sentiments; l'éloquence intime, familière, courante, pourrait se passer bien souvent du secours des mots. C'est là un moyen de séduction peu exploité; il n'est pas toujours nécessaire de dire ce que l'on a sur le cœur pour se faire entendre; frayez du moins la route avant de lancer le mot!

Je te disais donc, chère mère, que la façon dont je prononce certains mots fait bondir ces femmes. Ainsi, je n'ai qu'à appuyer sur la première syllabe de *vraiment*, ou à traîner la particule *ah!* ou à faire de *comment* une interrogation un peu brève. Il est pourtant impossible de prendre une part plus restreinte à l'entretien, mais je t'avoue qu'ayant découvert ce nouveau talent, ce nouveau mode d'expression, je prends un certain plaisir à l'essayer. Je n'ai pas assez d'amour propre, et je ne suppose pas assez d'humilité à ce petit camp féminin pour m'imaginer que l'on voudrait être « comme moi » ; mais il est clair que l'on ne me pardonne pas d'être autrement que le reste de la maison. Rien de bon ne peut provenir d'une belle-fille, d'une belle-sœur née à Paris. Je suis cependant arrivée le cœur plein de bonne volonté et les mains pleines de bonnes intentions, mais on ne laissera pas à tout cela le temps de fournir des preuves. Je suis de la famille «hors cadre».

Les amies regardent ma toilette en clignant la paupière; je ne veux plus chanter parce que je chante mieux que les autres, et qu'elles parlent et rient tandis que je suis au piano. Quand le hasard, les affaires d'Alphonse ou les filets de ma belle-mère amènent un homme, je cause avec lui si c'est un homme marié, mais je me cache dans quelque coin si c'est un homme à prendre, tant je redoute d'exciter la vengeance.

Les filets de ma belle-mère! C'est cela qui est drôle! La pêche à la ligne, œuvre de temps et de patience, avec sa Roussette et sa Brunette pour engins, c'est son moyen courant, mais il y a aussi les grands moyens avec du homard et des primeurs. M^me^ Van Zee donne deux ou trois dîners

Digitized by Google

par an aux amis d'Alphonse, célibataires et diplômés, qui après cela sont forcés à une visite de politesse. On leur laisse la porte ouverte et on ne ferme pas celle de l'espoir; mais, hélas! malgré les pinces du homard, les convives ne viennent qu'à autant par tête. Mme Van Zee donne aussi une soirée dansante tout à la fin de l'hiver et y invite ce qu'elle a eu en vue pendant la saison et les hommes à marier restés disponibles vers le carême. Elle se flatte, depuis quinze ans que Roussette est dans le monde, de voir prendre ses lundis à l'instar des petites soirées intimes de Mmes A. B. C. D. Mais, chez Mme A., il y a M. A. qui est un homme haut placé; chez Mme B. il y a Mme B. qui attire par son esprit et son charme; chez Mme C. il y a Mlle C. qui a les beaux yeux de sa dot; chez Mme D. il y a non pas du homard, mais des buissons de homards et des ruisseaux de champagne. Aussi, malheur à Mme A.! On l'appelle parvenue, quoiqu'elle ait hérité sa grande fortune en ligne directe et que son mari soit, par son seul mérite, parvenu à l'apogée d'une brillante carrière. Malheur à Mme B.! Puisqu'elle n'a point de passé, on lui en fera un; il y a toujours bien quelques petites apparences : ne se promenait-elle pas au Parc avec tel ou tel en telle année, et puis pourquoi celui-ci et celui-là fréquentent-ils sa maison? Beauté et esprit obligent au mal, selon les sots et il n'y a que la sottise qu'il faut laisser passer. Malheur à Mlle C.! Tant d'argent doit sans doute servir à faire accepter défaut ou péché caché! Malheur à Mme D.! Ce n'est certes pas pour l'honneur de son mari qu'elle donne tant de fêtes! Malheur à tout ce qui brille et réussit! Malheur aux salons hospitaliers qui ouvrent leurs portes et lèvent ainsi un coin du rideau de la vie de famille; malheur au foyer dont la flamme bienfaisante a appelé et groupé l'intimité : cendres et brûlures le récompenseront.

En vérité, il n'y a pas de pamphlet, il n'y a pas de libelle qui distille un venin comparable à celui que distille la langue de ce que l'on appelle *bonnes femmes.*

Chez Mme Van Zee, dernière lettre de l'alphabet, il y a ce que tu sais en fait d'éléments de plaisir et de civilisation.

Digitized by Google

Aussi, quand on a dîné et dansé chez elle, on la paye en cartes de visites. Cependant, elle pense que cela finira par réussir. Tout le monde se marie!

Les choses que je te dis là ne sont pas plus l'histoire de Bruxelles que celle de partout; c'est la société vue par le petit bout de la lorgnette, c'est une espèce d'écoutage aux portes, une leçon d'expérience que je prends en passant dans un milieu antipathique; ce sont les coulisses, la cuisine du monde bourgeois dépouillé de tout ornement intellectuel, de tout condiment artistique, mais ce n'est pas là le tout Bruxelles, le tout Paris, ni l'univers, heureusement! Je te livre les scènes telles que je les traverse, comme je te retraçai le paysage ardennais.

Ah! quelle triste chimère que cette profession de filles à marier, donnée aux filles sans fortune! Les difficultés de la médiocrité, dissimulées sous les faux semblants du luxe, ne sont rien en comparaison des misères morales qui dévorent le cœur dans ces fêtes où l'on danse pendant cinq et même dix hivers, tandis que chaque nouvelle saison étale ses fleurs fraîches devant les yeux louches de l'envie! Et l'humiliation incessante de voir passer avant soi les plus jeunes mieux dotées, mieux apparentées! Et les mille bassesses qu'il faut faire, pour être mise sur la liste de M^me^ ***! Et le gonflement de grenouille auquel il faut s'exercer pour aboutir finalement à n'être remarquée par personne! Et les amies qu'il faut flatter pour qu'elles nous passent leurs danseurs, et que l'on égratigne ensuite par dépit d'avoir dû recourir à leur influence! Le cœur et l'esprit, en passant par tous ces petits moyens, font plus que se rapetisser, ils se corrompent. Si la vie mondaine disparaissait des mœurs comme moyen de mariage, les jeunes filles ne prendraient pas date et verraient leur printemps se prolonger de plusieurs années. A vingt et un ans, elles tremblent déjà et comprennent cette monstruosité : se marier pour les autres.

Beaucoup de mamans parlent dans « ce salon » avec dédain, avec ironie de dots au dessous de cinquante mille francs. Engin! Eau gazeuse à laquelle les connaisseurs de

Digitized by Google

champagne ne se laissent pas prendre! Il n'y a pas le moindre oncle d'Amérique, ni la moindre tante de sucre, ni la plus petite maison dans la zone des nouveaux quartiers et hors de celle des expropriations.

Ces manœuvres et les déceptions qui en résultent sont entrecoupées de doléances sur la triste condition sociale des femmes sans fortune et qui ne parviennent pas à attraper un mari, pour leur payer, outre le pain de chaque jour, un nombre convenable de robes et de chapeaux. Encore une fois, ces plaintes ne retentissent pas seulement à Bruxelles; c'est la grande lamentation moderne. Tu te souviens de ces demoiselles de l'aristocratie que nous avons rencontrées chez M^me^ V...; elles ne demandaient rien moins que le rétablissement des chanoinesses, institution commode de toutes les façons! Si, dès l'enfance, on préparait les filles à s'assurer une profession, comme on le fait pour les garçons, les moyens de subsistance ne leur manqueraient pas. N'y a-t-il pas la carrière de l'enseignement, les arts, le commerce, le professorat, l'industrie, les métiers? Alors, elles pourraient choisir entre le travail et le mariage, tandis qu'à présent, il leur faut opter entre le mariage et la misère.

Pour le moment, il n'y a ni bals, ni soirées; c'est l'été, on s'assied quelquefois sur le balcon, jamais dans le jardin, et tous les jours au Parc. Ce parc est une fort belle promenade et comme une couronne de verdure placée au sommet de la ville. Il a de beaux arbres, des statues, des gazons et il a certainement autant le droit d'être fréquenté et apprécié que l'allée de Sept-Heures à Spa, ou n'importe quelle feuillée à l'usage des oisifs. Cependant, il est de bon ton, tout en y allant chaque jour, de paraître s'y ennuyer, de le dénigrer et de feindre n'y aller que par hasard. Ce dénigrement de leur parc est encore un trait particulier aux Bruxellois; on aura bien de la peine à en trouver un qui avouera aimer cette promenade, et beaucoup de peine aussi à en trouver un qui n'y aille pas. Les femmes s'y étalent sur des chaises, ce qui permet aux jeunes gens de passer les filles à marier en revue. Celles-ci s'entre-regardent, faute de pouvoir s'entre-

Digitized by Google

tuer. Du reste, on se fait tout le tort possible dans ce rendez-vous quotidien où l'on se connaît *de visu* pendant de longues années, s'examinant, se critiquant, se déchirant sans échange de paroles. Paris, qui est un lieu d'éternelle circulation, n'a pas l'idée de ces stations en plein air appelées en province promenades, et où cependant l'on se remue si peu. On a de là un petit coup d'œil sur bien des mondes, et cette revue n'est pas ennuyeuse à passer : députés de la gauche et de la droite qui, au sortir de la chambre, s'en vont vers la ville; de temps en temps une figure de journaliste ou d'artiste; dames du demi et du grand monde, très difficiles parfois à distinguer les unes des autres, acteurs en représentation, étrangers de passage, aventuriers qui essayent de se faire pick pockets des cœurs avant de se décider à descendre jusqu'à la bourse; jeunes filles qui appartiennent à la petite fraction intitulée « la société », qui dédaignent de saluer leurs compagnes de pension, et qu'à leur tour les petits nobles dédaignent, voilà le public de cette promenade ou l'une des exhibitions du tout Bruxelles. Les allées où l'on se passe en revue, offrent certes plus d'un motif au crayon, et les Anglais ont fait en ce genre de bien jolies aquarelles que ma plume voudrait imiter.

Les promenades qui servent de théâtre s'imprègnent tellement de ce caractère que je les trouve détestables aux heures où, délaissées par leur public ordinaire, elles font l'effet que produit une salle de spectacle en plein jour. Mais à ses heures, c'est à dire tous les jours pendant le concert de 3 à 5 heures, la représentation du Parc est très amusante. On m'y a montré des familles qui s'asseyent depuis des années sous le même arbre. Dans ces familles, la fille succède à la mère, la petite-fille à la fille, comme dans l'Ile des plaisirs, le fruit en tombant fait place au fruit déjà mûr. C'est là que l'état civil se tient rigoureusement, surtout celui des robes et des chapeaux; on y surveille les mariages en préparation; car dans ce tournoi des cancans et de la malignité, il y a, comme partout au monde, place pour le roman. Et l'on dit que les arbres du Parc en ont abrité beaucoup.

Digitized by Google

Si je ne devais courir à grands traits de plume à mon but, c'est à dire te raconter mes chagrins domestiques, si tout ce que je te détaille ne devait servir qu'à te les faire mieux comprendre, je te raconterais plusieurs légendes du Parc. Celle de l'allée du soupir, où une jeune fille devenue folle d'amour venait tous les soirs attendre son amant tué à Waterloo; son ombre, dit-on, soupire encore la nuit sous la ramée des bosquets. Celle de la grande allée où se promenait la femme du préfet au temps du directoire; cette dame, coiffée à la Titus, portait un sein découvert, des bagues aux orteils, et une robe sur la queue de laquelle elle traînait un petit chien. Celle du bocage et du banc placé devant la Diane chasseresse; là venait s'asseoir à quatre-vingts ans, la vieille princesse de La Tour-Taxis portant une douzaine de romans liés d'une ficelle et lisant sans lunettes les aventures qu'elle prenait à cœur comme aurait pu le faire Ninon. Mais la plus intéressante de ces chroniques de jadis s'attache à l'allée aux poissons rouges; c'est l'histoire de deux personnes qui s'aimèrent pendant cinquante ans, et que les gens de leur époque ont pu voir en rendez-vous dans cette allée pendant un demi-siècle, jusqu'au jour où ces héros de la constance moururent de vieillesse, l'un précédant l'autre de six mois dans la tombe. Ils ne se virent pas vieillir à travers une illusion d'une pareille solidité; ils ne ressentirent pas les atteintes du temps, puisqu'ils planèrent au dessus du temps soutenus par les ailes de l'amour; la dame était mariée, l'amant chevalier de Malte, ce qui fait que l'on peut dire d'eux qu'ils arrivèrent à la vertu par le chemin de la vieillesse, au lieu d'arriver à la vieillesse par le chemin de la vertu.

A en juger par la mauvaise humeur des dames Van Zee, elles ont fait, l'hiver dernier, ce qu'on nomme en style de marchands de nouveautés, une saison manquée. Le Parc n'est qu'un pis aller, la preuve que le superflu ne permet guère d'aller à Ostende, à Spa ou en villégiature.

J'échappe quelquefois à la monotonie des habitudes de la maison, en faisant des excursions aux environs de Bruxelles, ce que facilitent beaucoup les chemins de fer et les tram-

Digitized by Google

ways. Mon mari est trop occupé pour m'accompagner, mais Blondine, qui est en ce moment en vacances, est tout heureuse de venir avec moi. C'est une charmante enfant et qui ne ressemble guère à ses sœurs; il serait regrettable que des exigences de situation vinssent déformer ce caractère naturellement droit et bon. Elle cherche à s'instruire et remporte les premiers prix de sa classe, mais personne ici ne s'intéresse à ses progrès; cela dépite l'enfant, qui s'est prise de confiance pour moi, parce que je l'encourage en jouant avec elle des morceaux à quatre mains et que je lui ai prouvé qu'elle commence à savoir assez d'anglais pour causer avec moi. La maison où elle fait son éducation a un certain nombre de pensionnaires anglaises, et toute jeune fille de bonne volonté peut en deux ans être bien au courant de leur langue. C'est un ravissement pour ma petite belle-sœur de courir les champs en ma compagnie; elle est la seule personne de sa famille qui parle un peu littérature et sentiments; elle a une finesse qui, bien développée, pourrait devenir de l'esprit; mais, si on l'aigrit, elle sera caustique, et si on persiste à ne pas lui tenir compte de ses bonnes intentions, de ses qualités et du genre des travaux qu'elle aime, elle s'excitera à des coups de tête et arrivera à être une Fanfan Benoiton. Ce caractère et cette figure cherchent leur expression; pour le moment, ce ne sont encore, au moral, que des saillies ou des élans; au physique, des traits très délicats modelés dans une figure grasse, ronde, à fossettes, des yeux bleus qui rient, des cheveux très blonds qui ont la teinte jaunâtre d'un écheveau de soie brute et tombent carrément au milieu du dos, comme les chevelures des enfants anglais; puis, un sourire qui a l'air de comprimer ce que la bouche voudrait dire, et des regards qui écoutent et comprennent trop.

Dernièrement, elle essayait en plaisantant mon chapeau devant la glace; elle avait relevé ses cheveux comme les miens. Je fus tout à coup frappée de l'expression jeune fille qu'avait prise sa figure.

« Quel âge as-tu donc, Blondine?

Digitized by Google

— Quinze ans depuis douze mois, me répondit-elle, mais ne dites pas à maman que je le sais.

— Alors, pourquoi portes-tu encore des robes courtes et tes cheveux en nappe avec cette petite tresse et ce petit nœud au sommet de la tête comme les bébés?

— Parce que mes sœurs ne sont pas mariées. »

Cette réflexion me fit un effet pénible. La jolie fleur, en train d'éclore dans le mauvais air, va-t-elle se transformer en ortie, et dans quelques années, au lieu de parfum, aura-t-elle, à l'exemple de ses sœurs, le souffle malfaisant?

« Aspires-tu beaucoup au moment d'aller dans le monde, ma blondinette?

— Fi! dit-elle, c'est assez dans la maison de deux carrières manquées; j'en voudrais suivre une autre.

— Laquelle?

— Oh! je ne sais pas, mais je voudrais trouver le moyen de m'affranchir des humiliations et des tortures que je vois subir à mes sœurs. Je voudrais me créer une indépendance par mes talents ou mon travail.

— Bien raisonné, mon enfant, mais qui veut la fin veut les moyens.

— Justement. Aussi, j'ai dit un jour à maman : Mère, — vous savez que c'est le bon genre maintenant de dire mère — je veux vous épargner l'ennui d'aller avec moi au bal quand vous aurez soixante ans. Pour prévenir ce malheur, permettez-moi d'apprendre autre chose que l'art de paraître jeune, riche et belle. Laissez-moi entrer à l'institution Gatti ou dans l'une ou l'autre école normale, afin d'acquérir de l'instruction, à moins que vous ne préfériez me faire apprendre parfaitement la musique ou le dessin des dentelles.

— Cela me paraît très sage.

— Oui-da! Tel n'a pas été l'avis de mes sœurs; elles ont jeté les hauts cris en m'ordonnant de me taire, parce que de pareilles idées nuiraient à leur établissement, et maman m'a bien grondée.

— Il est certain que si personne ne veut t'aider...

— N'est-ce pas, dit-elle, les yeux brillants de larmes, que

Digitized by Google

c'est stupide et cruel! Mais je n'abandonne pas mon projet. Je fais tout ce que je puis pour ramasser un petit bagage de savoir, et, quand je serai en âge, je trouverai bien moyen d'en tirer parti plutôt que d'attendre l'instant de plaire à quelque sot qui soit riche... et vous voyez qu'on les attend quelquefois fort longtemps, ces sots-là! »

J'embrassai l'aimable enfant et je l'assurai qu'elle avait désormais dans Alphonse et moi deux auxiliaires et que nous l'aiderions de tout notre pouvoir.

« J'accepte, dit-elle, pourvu que ce ne soit pas à trouver un mari. Je préférerais être vieille fille tout d'un coup; c'est moins fatigant. »

Dernièrement, nous étions au Parc; mes doigts maniaient avec distraction le crochet, et mes yeux erraient sur les habitués de la grande allée; Roussette dit tout à coup :

« Lydie s'ennuie chez nous.

— Je ne m'ennuie pas chez vous, répondis-je, mais par ces beaux jours d'été, qui ne voudrait être dans quelque solitude champêtre?

— Pas moi, certainement, s'écria Brunette, je déteste la campagne, je bâille dans la solitude, et j'ai le plus profond dégoût pour les plaisirs qui sentent le foin et le fumier.

— Et pour les goûter, dit l'aînée, il faudrait le plus souvent savoir le flamand, car les environs de Bruxelles sont infectés de ce beau langage.

— Je ne comprends pas que l'on ait horreur de la langue de son pays. Alphonse me citait hier plusieurs écrivains et poètes flamands de grand mérite.

— Je n'ai nulle envie de les connaître, et je n'accepte pas pour ma langue le jargon que parlent nos servantes et nos ouvriers.

— Rien de plus simple, en ce cas, que d'apprendre la langue par principes, afin de la parler comme on le fait à Anvers ou à Bruges.

— Mais, dit la mère, le flamand n'entre pas dans une bonne éducation à Bruxelles.

— Voilà, par exemple, une sottise! Comment fait-on pour

Digitized by Google

s'entendre quand on a de la famille en Flandre ou des relations d'affaires avec des fermiers?

— Tout le monde n'a pas ces inconvénients et ces bonnes chances.

— *Chances*, répéta la maman, *ances*, répercuta Brunette.

— A supposer, ma chère, qu'Alphonse s'établisse tout à fait en Belgique, ferez-vous élever vos fils en flamand?

— Je leur ferai certainement apprendre une langue dont ici ils auront besoin dans toutes les carrières.

— Excentrique, dit Brunette, très excentrique.

— Ma chère Lydie, se mit à dire Roussette, expliquez-moi, je vous prie, comment vous alliez votre amour pour la campagne avec votre désir de plaire?

— Où voyez-vous que j'aie tant le désir de plaire à quelqu'un d'autre qu'à Alphonse, répondis-je très vivement.

— Pardon. La recherche de votre toilette annonce, me semble-t-il, l'intention d'attirer au moins les regards.

— *Au moins* est charitable. Je porte mon trousseau.

— Qui n'était pas du tout destiné aux solitudes champêtres, d'après ce que l'on voit.

— Ma chère, ce n'est pas moi qui ai choisi ma résidence.

— Charmant! Mais enfin, sans rancune, avouez que lorsqu'on vous regarde, lorsqu'on fait attention à votre chant, lorsqu'un monsieur s'occupe de vous dans le salon, vous n'en êtes pas trop fâchée?

— A qui donc cherché-je à plaire ou à déplaire? m'écriai-je les larmes aux yeux.

— Oh! tout le monde, ce n'est personne. »

Il était temps de partir; on reprit le chemin de la maison.

Un incident nous y attendait.

En entrant, ma belle-mère vit une lettre pour elle sur la table.

« Tiens, dit-elle, je ne connais pas cette écriture. »

On se mit à table et M^me^ Van Zee commença à lire sa lettre; à mesure qu'elle la lisait, l'étonnement et la satisfaction paraissaient sur son visage.

« Vous savez, le cousin Marinus Vossem?

Digitized by Google

— Je ne sais pas, dirent à la fois les deux demoiselles.

— Comment! celui qui demeure à Duffel?

— Pas du tout.

— Je me le rappelle, moi, dit mon mari; son père était un fermier qui faisait aussi le commerce de grains.

— Et lui également.

— Il a épousé, je crois, une Liégeoise.

— Oui. Mais il est veuf depuis trois ans. Voici ce qu'il m'écrit.

« Chère cousine.

« Ne m'accusez pas trop d'égoïsme, si je viens, au moment où j'ai besoin de vous, renouer des relations si longtemps interrompues. Obligé de venir habiter Bruxelles pendant plusieurs semaines pour la liquidation de la Société H. D., dans laquelle j'ai engagé quelques capitaux, il me faut absolument trouver un peu de dévouement chez les personnes où je logerai, parce que, étant veuf, je ne puis confier ma petite qu'à de bonnes mains. Je me suis souvenu de l'accueil si amical que j'ai reçu chez vous et chez vos parents, (car nos pères étaient frères et votre nom de demoiselle était aussi Vossem); il y a de cela bien des années et j'étais un gamin d'abord, un collégien ensuite; nous nous sommes plus tard perdus de vue pendant longtemps. Je me suis marié; j'ai eu le malheur de perdre ma femme et j'ai toujours habité Duffel. C'est cependant sur mes arrière-souvenirs que je m'appuie pour vous demander si vous ne pourriez louer en mon nom un appartement à proximité de chez vous. Il me reste une prière plus indiscrète à vous adresser. Je sais que vous avez des filles; pendant les absences auxquelles me forceront mes affaires, l'une de mes cousines aurait-elle la bonté de s'occuper un peu de ma petite Rosa? Elle va avoir six ans et elle est passablement gâtée. Je profiterai du temps que je dois passer à Bruxelles pour chercher une gouvernante capable de bien élever ma fille, et je compte beaucoup sur vos conseils pour m'aider dans ce choix. Excusez ma liberté toute familiale et croyez-moi votre dévoué serviteur et cousin.

MARINUS VOSSEM. »

Digitized by Google

— Eh bien ! qu'y a-t-il à faire ? demanda Roussette.

— Nous prendrons mon cousin ici, chez nous, s'écria ma belle-mère avec exaltation. Je ne souffrirai pas qu'il aille chez des étrangers. Je disais « mon oncle » à son père ! Il diffère beaucoup d'âge avec moi parce que mon oncle était le plus jeune d'une nombreuse famille. Penser qu'il est déjà veuf ! j'avais perdu tout cela de vue. Vous vous occuperez de la petite, continua-t-elle tout attendrie en s'adressant à Brunette, vous la mettrez dans votre chambre.

— Tout cela est fort bien, mais où logerons-nous le cousin? demanda Brunette.

— Voulez-vous que nous lui fassions place? demanda mon mari avec une certaine malice.

— Il n'est pas question de cela, répondit Mme Van Zee, qui, à l'instar de beaucoup de belles-mères, joue toujours un petit rôle de bonhomie auprès de son fils et trouve de plus un intérêt pécuniaire à nous garder. Je lui céderai ma chambre et je m'arrangerai avec vos sœurs. Je vais répondre tout de suite à Marinus. Il m'intéresse, ce garçon, sa confiance me touche... Comme nous serons nombreux à table !... Il faut bien se dévouer entre parents ! Quelle affaire ! quelle affaire, mon Dieu !... Il est si riche, il est fils unique, enfant tout à fait unique !

— Et veuf !

— Oh ! vous aurez beau interpréter mes sentiments, on sait ce que l'on doit au fils d'un oncle. Je ne le reconnaîtrais vraiment plus. Ce serait une chose horrible que de laisser ce pauvre garçon dans l'embarras avec sa jolie petite fille !

— Qui est peut-être laide, dit mon caustique époux.

— Les enfants intéressants sont toujours beaux.

— Qui sait si cette petite paysanne sait un seul mot de français ! continua-t-il piteusement.

— Eh bien ! on parlera flamand, répondit Brunette avec impatience à son frère, je crois en savoir assez pour gronder une servante et amuser un enfant. »

Roussette ne dit rien, elle boudait, mais moi qui n'avais pas encore ouvert la bouche, je ne pus m'empêcher de rire.

Digitized by Google

Ma belle-mère agitée, une joue rouge, l'autre pâle, me regarda de travers.

« La différence, dit-elle, qu'il y a entre les femmes, c'est que les unes se vantent sans cesse de leur savoir et que les autres se réservent pour l'occasion d'être utiles. »

J'allais répondre, mais mon mari me prit par le bras, me fit passer au salon et me pinça légèrement pour me faire taire.

« Il ne fallait pas rire, me dit-il.

— Tu me donnes toujours tort.

— Pas du tout. Mais je veux avoir la paix pendant le peu de temps que nous passerons ici.

— Je voudrais retourner aux Ardennes.

— C'est impossible. Je suis non seulement obligé de séjourner à Bruxelles, mais, de plus, il me faudra dans peu faire un voyage en Angleterre, voyage trop fatigant pour que j'aie la pensée de t'emmener. Te laisser seule à la campagne serait peu convenable.

— Si, pendant ton absence, je retournais à Paris chez ma mère? »

Il fronça le sourcil.

« Pour que l'on dise que tu ne peux t'accoutumer à Bruxelles et que tu me quittes. »

Je sentais qu'il avait raison. Je me tus, mais j'avais le cœur gros.

« Voyons, chérie, dit mon mari avec bonté, ne te fais pas de chagrin et ne m'en fais pas à moi-même. Six mois, un an au plus, seront vite passés. Est-ce que l'influence de la lune de miel ne te met pas au dessus de toutes ces petites taquineries? »

Il m'embrassa et me força à m'habiller pour aller avec lui au concert du Vauxhall. Chemin faisant, nous rîmes de bon cœur à l'idée de la comédie qui se préparait dans l'intention d'attraper le cousin Marinus.

« Il ne faut pas trop, à ce sujet, incriminer ma mère, dit mon mari. La pauvre femme est dans une position restreinte; elle n'a pas de fortune à laisser à mes sœurs et ne souhaite

Digitized by Google

rien au monde que de les établir. Toutes les familles ont leur petit système de chasse aux maris ; les unes exploitent la vie mondaine, les autres la sacristie et les œuvres, d'autres encore les notaires...

— Ne vaudrait-il pas mieux se préparer des moyens d'existence par le travail et ne pas faire du mariage l'unique profession des demoiselles sans fortune?

— Tu as mille fois raison, mais, pour cette chose comme pour beaucoup d'autres, la société serait à refaire. Je le répète, ne blâme pas trop ma mère. Tu as assez vu le monde pour deviner qu'elle n'opère que par des moyens licites et ne se sert que de la petite monnaie en circulation partout, tandis qu'il y a la grande catégorie des intrigants qui marchent au même but par la série des finesses singulièrement doublées : confessionnal, confréries, associations des œuvres, agences matrimoniales, annonces à la quatrième page des journaux, excursions dans les grands magasins où l'on trouve des représentants... de commerce. Tu as remarqué aussi que, de quatorze à dix-huit ans, on vieillit l'adolescente au moyen d'une toilette perfide qui permettrait à l'occasion de trouver une dame toute prête : c'est le costume *en cas;* le messie peut toujours descendre du nuage; mais à vingt et un ans, holà ! il ne s'agit plus de rire; il faut songer à rattraper les âges en arrière pour le plus grand bien et de la fille et de la mère ! Vite les tresses à la suissesse, la nappe de cheveux à la bébé, les boucles de jeune miss anglaise tombant jusqu'à la ceinture ! Et ce ne sont là encore que les petits moyens d'une grande plaie sociale qui sévit par tout l'univers civilisé !

— Et le remède?

— L'instruction et le travail. L'esprit moderne s'empare de cette question, et on est en train d'appliquer le remède. L'école et l'atelier. Il y a l'école professionnelle, par exemple, où toute jeune fille a le droit de prendre un brevet d'indépendance et de fierté. Si elles comprennent bien le rôle que le siècle futur leur offre, sans toutefois vouloir en faire des amazones ni des hommes manqués, avocates ou médecines,

Digitized by Google

passez-moi la plaisanterie, elles pourront parfaitement se passer du métier-mariage et ce sera aux hommes à les prier de gouverner. »

Un nettoyage général mit, pendant la semaine, la maison sens dessus dessous. Les boiseries furent savonnées, les papiers frottés, les meubles polis, les tapis battus, les rideaux blanchis. On ne rencontrait dans l'escalier que servantes juchées sur l'échelle et armées d'éponges et de brosses. Il n'y avait plus moyen d'entrer dans les chambres, la poussière venait à votre rencontre par bouffées et les meubles étaient renversés pêle-mêle. Mme Van Zee préparait des graisses à l'effet de faire luire et reluire l'acajou et les marbres, et aussi d'onctueuses liqueurs filtrées à travers le papier gris. Roussette, qui avait sans doute fait ses réserves, mit les qualités de ménagère qu'elle avait en préparation au service de la famille. Son fouet de commandeur à la main, elle surveilla le nettoyage et arrangea elle-même la chambre cédée au veuf. Que d'hésitations dans les préparatifs faits pour recevoir l'homme des champs! Un couvre-pied travaillé au crochet et doublé de percaline rose, des rideaux de mousseline ornés de garnitures tuyautées, un fauteuil avec bande de tapisserie auraient effarouché sa simplicité, et cependant toute absence de luxe passerait pour de la lésinerie. On acheta des rideaux de Tombouctou, on ôta le couvre-pied et on laissa le reste. Pendant les allées et venues nécessitées par les changements, le conseil de famille discutait mille choses en chuchotant. Il va sans dire que je n'étais pas appelée à donner mon avis et que tout ce que j'en sais, c'est par surprise et par échappées. Il fut décrété que les heures du lever et celles des repas seraient changées. Un campagnard prendrait mauvaise opinion de jeunes filles se levant à huit heures; midi serait l'heure du dîner; il n'y avait qu'à ajouter la soupe au déjeuner et la supprimer au repas du soir, qui serait servi à sept heures, afin de figurer le souper. Brunette essaya quelques pâtisseries, prépara sa machine à coudre et fit un petit lit à côté du sien pour la cousinette. Mme Van Zee allait plus de dix fois par jour examiner s'il ne

Digitized by Google

manquait rien dans la chambre du fils de son oncle. Elle poussa la sollicitude jusqu'à placer des cigares sur la cheminée et des pantoufles sous le lit. Alphonse, qui ne me permet pas la moindre raillerie défensive, parce qu'il prétend qu'il ne faut prendre ses sœurs au sérieux d'aucune manière, ne manquait jamais, lui, l'occasion de les taquiner; de temps en temps, il faisait invasion dans le déménagement et y jetait le trouble par quelques remarques. Ainsi, au moment où Roussette allait enlever un grand crucifix qui ornait la cheminée, mon mari s'écria :

« Est-ce que vous oubliez que notre cousin a fait ses études au collége archiépiscopal de Malines, qu'il est né dans la province d'Anvers, qu'il y demeure et que toute sa famille appartient au parti catholique?

— C'est vrai, dit la maman. Laissez le crucifix. »

L'idée que le cousin devait être très catholique germa dès cet instant dans la tête de ma belle-mère. Quant à Alphonse, il ne se souvenait plus au bout de cinq minutes de la réflexion qu'il avait faite, et pourtant les fruits qu'elle porta furent prodigieux. M^me^ Van Zee se rappela tout à coup que son oncle avait joué un rôle politico-catholique dans sa province. La simplicité pastorale était déjà à l'ordre du jour en l'honneur du campagnard; on y ajouta la dévotion en l'honneur de l'homme à principes religieux. Mon mari fut prié de ne plus apporter à la maison le journal *la Chronique* que les demoiselles ses sœurs lisaient pourtant, l'autre semaine, avec tant de plaisir; il ne fallait froisser les opinions de personne, surtout dans une question d'hospitalité. Je n'aurais jamais supposé que, dans la vie réelle, les humains osassent improviser de telles charades et s'en distribuer les rôles tout en gardant leur sérieux.

Je travaillais un matin dans le coin de ce salon dont l'usage nous est concédé. Mes belles-sœurs, qui étaient sorties pour faire des emplettes, entrèrent par le fond de la maison dans la chambre attenant à celle où je me trouvais et, sans soupçonner ma présence, se mirent à essayer des formes de chapeaux de paille tout à fait semblables aux chapeaux

Digitized by Google

plats que porte Blondine. Leur mère, qui assistait à cette opération, donnait son avis.

« Il faut porter avec cela des cheveux lisses dans une résille. »

Après s'être bien regardée dans la glace, Roussette qui se trouvait sans doute horriblement laide avec le chapeau, le jeta loin d'elle en disant :

« Quant à moi, je garde ma coiffure ordinaire et mon âge. Ce monsieur qui a un enfant à élever, pourrait avoir peur d'une trop jeune fille.

« Maman, dit Brunette, qui ne manque aucune occasion d'être bête, avez-vous déjà quelqu'un en vue pour devenir la gouvernante de la petite Vossem?

— Allons donc, ma chère, dit la mère avec conviction, ne voyez-vous pas que le projet de chercher une gouvernante n'est qu'une frime, et que Marinus vient à Bruxelles dans une tout autre intention?

— Vous le croyez décidé à se remarier?

— Ça saute aux yeux.

— Et... avec nous?

— Est-ce que vous dites de jolies choses comme cela involontairement? s'écria Roussette en riant au nez de sa sœur.

— ... *Ment*, répéta la mère décontenancée.

— Enfin, dans tous les cas, il faudra toujours une gouvernante pour cette ennuyeuse mioche.

— Le cousin est assez riche pour se marier par inclination, dit M^me^ Van Zee, et payer une institutrice. Commencez toujours par attraper l'homme, vous choisirez la gouvernante après. »

Ma chère mère, de pareilles crudités de langage révoltent sans doute et ton savoir-vivre et ta manière de penser, mais elles sont parfaitement en situation dans la bouche d'une femme vulgaire et qu'une idée fixe démoralise. Sa dernière phrase si platement réaliste était à peine prononcée, que ma belle-mère, en levant les yeux sur la glace, m'aperçut assise à la fenêtre du salon contigu. Elle rougit de colère

Digitized by Google

d'avoir été entendue. Les demoiselles ramassèrent leurs chapeaux de paille et sortirent de la chambre sans mot dire, confuses et furieuses de m'avoir en tiers dans leurs projets. Des gens d'esprit auraient peut-être essayé de tourner la chose en plaisanterie, mais il aurait fallu pour cela l'aplomb et le génie de l'à-propos que possèdent les actrices et les femmes de l'aristocratie.

Dans des cas pareils, les bourgeoises boudent et se vengent. J'aurais voulu être à cent lieues de là. J'aurais voulu leur faire croire que je n'avais ni vu, ni entendu. J'éprouvais autant de malaise que si l'on m'avait surprise moi-même à être intrigante et sotte, et je compris d'instinct ce que je sais, hélas! maintenant par expérience, que les gens ne pardonnent jamais lorsqu'il s'aperçoivent que l'on voit dans leurs cartes.

Le cousin devait arriver le samedi.

(*La seconde partie à la prochaine livraison.*)

CAROLINE GRAVIÈRE.

Digitized by Google

LA TERRE DES MERVEILLES

SOUVENIRS D'UNE EXPLORATION AU BASSIN DU LAC YELLOWSTONE

La plupart des Européens, habitués qu'ils sont à juger les autres parties du monde d'après leur coin de terre si peuplé et si parcouru, se font difficilement à l'idée qu'il existe, dans des pays comme les États-Unis, de vastes territoires non seulement inhabités, mais encore inexplorés par la race blanche. Qui se doutait, il y a cinq ans, des merveilles accumulées dans le bassin supérieur de la rivière Yellowstone ? Et pourtant, c'est là une région qui ne renferme pas moins de huit cent mille hectares, à peu près le double du Luxembourg belge. Sans doute, quelques aventuriers, quelques trappeurs avaient bien fait mention de certains phénomènes grandioses, cachés derrière les hautes chaînes neigeuses qui se dressaient comme d'infranchissables remparts aux confins du Montana et du Wyoming. Mais peut-être n'avaient-ils aperçu ces prodiges qu'à travers les récits des Indiens, et d'ailleurs, l'exagération est trop une vertu du *far West* pour qu'on prît à la lettre leurs descriptions fantastiques. Il fallut, pour montrer que ces légendes des prairies étaient plutôt en dessous de la réalité, l'expédition que le général Washburn, inspecteur du Montana, entreprit, dans l'été de 1870, sur le cours supérieur de la Yellowstone. Le rapport qu'il publia, dès son retour, décida le gouvernement de Washington à diriger sur les mêmes parages une commission scientifique qui, sous les ordres du docteur Hayden, passa l'été de 1871

Digitized by Google

à confirmer et à compléter les résultats de la première exploration.

Ces découvertes inattendues produisirent une telle impression sur le public américain, que des spéculateurs se disposèrent à partir, quand viendrait le printemps de 1872, pour prendre possession d'une terre aussi étrangement douée en curiosités naturelles. Heureusement, le Congrès devança leurs calculs et, dès le mois de février, une loi spéciale soustrayait à l'appropriation privée, pour en faire *le Parc national des États-Unis*, les portions du Wyoming et du Montana, situées entre les 44e et 45e degrés de latitude nord, les 110e et 111e degrés de longitude ouest (de Greenwich), c'est à dire un territoire long de 50 milles sur 60 de large.

Que renferme donc ce district pour mériter un pareil honneur et de pareilles précautions? C'est un haut plateau, dépassant en moyenne six mille pieds d'altitude et, par conséquent, doué d'un climat peu propice à la culture des céréales, comme à l'élevage des bestiaux; il est, en outre, bordé de hautes chaînes abruptes qui atteignent parfois dix à douze mille pieds et entrecoupé de gorges étroites qu'emplissent des eaux torrentielles. Mais toute cette région est travaillée par des actions volcaniques qui, après lui avoir bâti sa ceinture de cimes aujourd'hui éteintes, s'y manifestent encore par des sources thermales, des lacs multicolores, des cascades d'albâtre, des fontaines jaillissantes, des *geysers* et d'autres phénomènes sans pareils sur le globe en nombre, en énergie et en beauté. Ajoutons que les sites y sont par eux-mêmes d'une originalité et d'un pittoresque presque impossibles à décrire, depuis les panoramas alpestres des principaux sommets et les sombres défilés des *cañons* creusés par les eaux, jusqu'à ces chutes de la Yellowstone proclamées par le docteur Hayden, supérieures même à la chute du Niagara.

Deux vallées étroites pénètrent seules au cœur de cette région : ce sont les vallées de la Yellowstone et de la Madison, affluents du Missouri supérieur, qui coulent du Sud au Nord. Une nouvelle expédition, organisée dans l'été de 1872, permit à M. Langford, de pénétrer par le Sud dans la vallée

Digitized by Google

de la Madison que le docteur Hayden explorait en même temps par le Nord. Mais le bassin du lac Yellowstone n'en conserva pas moins la réputation d'être inaccessible par le Sud et par l'Ouest à cause du rempart à pic de deux à trois mille pieds qui le fermait dans ces directions et qui passait pour n'offrir ni fissure, ni col, ni dépression franchissables. Il importait cependant de découvrir une route moins longue et moins dispendieuse que le circuit des premiers explorateurs par le fort Ellis et la vallée de la Yellowstone. Dans ce but, le gouvernement de Washington prépara, au printemps de 1873, une quatrième expédition dont je fis partie en qualité de topographe. Cette mission, que devait diriger le capitaine Jones, de l'état-major général, fut organisée à Omaha. La science y était représentée par le docteur C.-C. Parry, botaniste et météorologiste, le professeur T.-B. Comstock, géologue, M. C.-L. Heizman, chimiste, et le lieutenant S.-E. Blunt, astronome. Avec le train et l'escorte de cavalerie, nous étions une centaine d'hommes.

Le 12 juin, l'expédition quitta le fort Bridger, situé dans le Wyoming, au sud de l'*Union Pacific railroad*. Elle était suivie de onze chariots, à six mules chacun, portant des vivres pour trois mois, une forte quantité de bâts et du fourrage pour dix jours.

Du fort Bridger jusqu'au camp Brown, le dernier point habité de notre itinéraire, nous avions à traverser une plaine désolée et aride, connue sous le nom de désert du Colorado. C'est une région où il ne pleut presque jamais; aucun nuage n'y tamise l'ardeur du soleil, et le voyageur n'y trouve pas même un arbre pour se reposer à l'ombre. Les cours d'eau, fort espacés, n'offrent qu'une boisson saumâtre, saturée de dissolutions terreuses. Nos marches, sous ce ciel brûlant, à travers les flots de poussière soulevés par notre longue caravane, étaient aussi insipides que fatigantes. Heureusement, nous étions au début de notre entreprise et personne ne songeait encore à se plaindre. De temps en temps, on tuait un lapin ou une poule de prairie, plus rarement une antilope. Malgré son agilité, ce dernier animal, qui pèse générale-

Digitized by Google

ment une centaine de livres, n'est pas difficile à atteindre; sa curiosité le fait aisément tomber dans les piéges des chasseurs. On conçoit que le gibier, si maigre qu'il fût, était toujours bien accueilli parmi ces déserts, car il faisait diversion au jambon et au porc salé, les seules viandes transportables dans une pareille expédition.

A l'aridité et à la sécheresse de ces solitudes s'ajoutaient parfois d'autres difficultés. Le printemps de 1873 avait été extraordinairement pluvieux dans ces parages, et les énormes masses de neige, accumulées sur les montagnes environnantes, fondaient au soleil de juin, transformant les cours d'eau les plus minces en torrents impétueux, larges comme des rivières. C'est seulement à force d'énergie et de sang-froid que le capitaine Jones parvint à faire passer tous ses chariots. Il arriva plus d'une fois qu'on dut les décharger en partie, pour les tirer sur l'autre bord au moyen d'une longue corde, traînée, suivant les cas, par huit, dix et même douze mules. L'eau atteignait parfois la caisse des chariots, et, au passage du Great Sandy, nous perdîmes une mule qui se noya dans le courant. Cependant la température commençait à s'abaisser. Le 22 juin, comme nous approchions de la *South Pass,* qui met en communication les versants de l'Atlantique et du Pacifique, nous essuyâmes un violent ouragan où la neige se mélangeait à la pluie. Cette passe, qui est fort aisée, s'élève à 8,000 pieds d'altitude, quatre fois la hauteur du plateau ardennais. Nous trouvâmes dans les environs plusieurs villages de mineurs désormais abandonnés; ils comptaient depuis dix jusque cent maisons.

Une fois dans le bassin du Mississipi, nous avions à marcher vers le nord, en longeant la base des Wind River's Mountains et en franchissant près de leur source les torrents qui découlent de cette chaîne. Nous devions ainsi atteindre le massif qui sépare les vallées de la Big Horn et de la Yellowstone. Des trappeurs avaient bien prétendu que ce massif était infranchissable, même pour des corbeaux. Mais comme aucune exploration officielle n'avait encore confirmé leur assertion, nous ne désespérions pas de trouver un pas-

Digitized by Google

sage plus ou moins praticable en remontant un des affluents qui se jettent dans la Big Horn.

La nécessité de refaire nos mules et nos équipages nous retint plusieurs jours au camp Stambaugh, petit établissement de *settlers,* de soldats et d'Indiens. J'y rencontrai, non sans surprise, un jeune lieutenant qui, après avoir servi dans l'armée française pendant la dernière guerre, était venu continuer sa carrière militaire dans ce pays de sauvages. Le 28, nous nous remîmes en route et, dès le lendemain, nous traversions la vallée de Popo-Agie qui, par la fertilité de sa végétation, contraste agréablement avec les déserts que nous venions de parcourir. Nul doute que cette vallée, large et arrosée comme elle l'est, n'abrite avant peu d'années nombre de fermes et de plantations prospères. Actuellement, l'on n'y trouve que l'ancien emplacement du camp Brown, occupé par quelques familles blanches. Il paraît que les Indiens y firent une descente peu de jours après notre passage. Les hommes étaient à l'ouvrage dans leurs champs de maïs; les femmes, restées sans défense, se virent brutalement maltraitées; quelques unes furent même massacrées sur place. Ce sont des incidents pareils qui donnent naissance à ces terribles guerres de frontière où l'on ne se fait quartier de part ni d'autre.

Le 1er juillet, nous étions au camp Brown. C'est un petit village militaire, bâti sur la rive droite de la Little Wind River, dans une vallée fort large, boisée et fertile; on y a cantonné plusieurs compagnies de cavalerie. Non loin du camp se trouve l'agence des Indiens Soshones. Ces Indiens, qui y exploitent avec succès une grande ferme, possèdent, chose qui paraîtra sans doute incroyable en Belgique, non seulement un moulin à eau, mais encore une scierie mécanique et une charrue à vapeur. Leur chef, Washa-Kie, est très connu dans les plaines. C'est un homme de beaucoup d'habileté et de prévoyance; il a visité les États de l'Est et il exprime un vif désir de voir un chemin de fer traverser son pays. Voilà un vœu bien imprudent, pour un sauvage!

Durant notre séjour au camp, nous recevions tous les jours

Digitized by Google

des visites d'Indiens et d'Indiennes, visites qui n'étaient pas complétement désintéressées, car elles se produisaient toujours à l'heure de notre dîner. Les hommes venaient *nous voir,* mais les femmes recueillaient les restes de notre repas et ramassaient même les grains de maïs gaspillés par nos mules. Tous ces Indiens étaient à cheval. Ils ne montent la même bête que pendant environ trois ans; alors ils la considèrent comme usée et l'abandonnent aux femmes qui s'en servent encore pendant quelque temps; en dernier lieu, la monture descend au rang de bête de somme.

Environ trois kilomètres en aval du camp, on rencontre une grande source sulfureuse qui peut avoir 300 pieds de diamètre. Sa température moyenne est de 110 degrés Fahrenheit (43° centig.). Presque tous les soirs, au coucher du soleil, nous galoppions vers ce bain naturel pour nous plonger dans ses ondes bienfaisantes. L'eau paraît d'abord trop chaude; mais l'on s'y habitue rapidement et, le lendemain, on recommence avec plaisir. Il est probable qu'un jour les malades viendront de toutes parts redemander à cette fontaine la souplesse des membres et la santé du corps.

Nous restâmes au camp Brown jusqu'au 15 juillet pour y équiper notre train de mules. Il fallait y abandonner nos chariots et une partie de nos bagages, car à partir de cette étape, l'expédition allait s'enfoncer dans une région inhabitée, inexplorée et quasi inconnue.

Devant nous se dressaient les premiers contre-forts du grand rempart naturel que nous avions à franchir pour pénétrer dans le bassin de la Yellowstone. Avant de nous mettre en route, nous mesurâmes une ligne de base qui, avec le concours d'un théodolithe, devait nous servir à déterminer la situation exacte des sommets les plus saillants de notre itinéraire.

Nous choisîmes pour guide un petit chef indigène, nommé Narkok; dans ses chasses, il avait parcouru toutes les gorges des montagnes où nous allions nous engager. Nous avions enrôlé, en outre, dix Indiens Soshones pour servir d'éclaireurs. Comme les Peaux-Rouges font tout exécuter par leurs

Digitized by Google

femmes, ils ne voyagent jamais sans leur famille complète. Nos dix éclaireurs arrivèrent donc avec toute une cavalerie : chacun avait un ou deux chevaux de selle pour son propre usage ; sa femme en montait un autre, et quelquefois deux ou trois enfants occupaient une monture supplémentaire, sans compter les chevaux de charge qui portaient les bagages de cette intéressante tribu. On conçoit le pittoresque tableau que devait former ce cortége défilant à l'indienne dans la direction des montagnes. Bientôt cependant, les hommes quittèrent la file et s'éparpillèrent dans tous les sens, pour reconnaître le pays et s'assurer que nous n'avions pas d'Indiens hostiles dans le voisinage. Ces derniers se transportent parfois à d'énormes distances pour voler les chevaux des voyageurs. Aussi, malgré nos éclaireurs, crûmes-nous prudent, chaque soir, d'attacher solidement nos montures et de veiller à tour de rôle jusqu'au matin.

Le 12 juillet, nous arrivions sur les bords de la Wind River qui coule dans une vallée assez fertile, mais sans aucune culture; nos Indiens mirent quatre heures à nous trouver un gué. Parvenus sans accident sur l'autre rive, nous traversâmes pendant deux jours une région ondulée, assez pauvre de végétation, mais couverte d'une herbe fort convenable pour nourrir les chevaux et les mules, surtout dans les terres basses, le long des ruisseaux. Le 17, nous fîmes l'ascension d'une haute cime sur la chaîne d'Owl Creek; nous y découvrîmes un immense panorama, fermé dans la direction de l'ouest, du nord et du sud, par une barrière abrupte de cônes et de pics neigeux, qui paraissait sans solution de continuité. Le lendemain, entrés dans la vallée du Big Horn, nous gravîmes un pic de 12,000 pieds, où nous attendait une vue plus grandiose encore, mais non moins décourageante. Aussi loin que pouvaient porter nos regards, on découvrait une immense muraille de roc couronnée de pics qui se dessinaient en noir sur l'horizon enflammé par les lueurs du couchant. Allions-nous donc être réduits à rebrousser chemin avec le regret d'une expédition manquée ?

Digitized by Google

Nous passâmes sur les bords de l'Owl Creek plusieurs jours que nous employâmes à étudier la flore et la géologie des environs, en même temps qu'à chercher le point faible de la grande chaîne. Ces explorations furent rehaussées par plusieurs aventures de chasse. Un matin que je traversais avec un de mes compagnons une de ces forêts de pins, si ardues à franchir en raison des épais buissons d'aiguilles formées par les pointes dures et effilées des arbres tombés de vieillesse, je débouchai sur une clairière face à face avec une douzaine d'antilopes. Ces gentils animaux, si sauvages dans les prairies où ils sont continuellement pourchassés, semblaient ici plus étonnés qu'effrayés de notre présence. Une balle qui abattit une victime au milieu du troupeau leur apprit bientôt à connaître les périls du voisinage humain. Cependant, je résolus de tenter une curieuse expérience sur leur curiosité proverbiale, en arborant au milieu de la clairière un petit drapeau de flanelle rouge. A peine nous étions-nous cachés dans le fourré, que nous vîmes reparaître le plus hardi de la jolie troupe. Il s'avançait par petits bonds, comme partagé entre l'inquiétude et la curiosité; enfin, fasciné par l'objet étrange qui flottait devant lui, il se trouva bientôt suffisamment à portée pour que, d'une balle, je le fisse rouler sur le sol. Quelques jours après, nous tuâmes un bison et plusieurs moutons de montagne, très belles bêtes aux grandes cornes volutées qui font peser la tête seule jusque 80 livres. Il était assez agréable d'ajouter à nos provisions de conserves, tantôt des bifteeks de bison et des côtes d'antilope ou d'agneau sauvage, tantôt des poulets de prairie et des truites de montagne. Nous pûmes ainsi nous faire une idée de ce qu'étaient le menu des sauvages dans ces déserts, vrai paradis de l'homme primitif.

Le capitaine Jones résolut enfin de tenter le passage en remontant vers la source de la Stincking Water, large affluent du Big Horn qui descend de l'est à l'ouest par des gorges étroites et rapides. Comme son nom l'indique, ses eaux ont une odeur nauséabonde qu'elles doivent aux émanations sulfureuses dont elles sont fortement imprégnées. Notre

Digitized by Google

début dans cette direction ne fut pas des plus propices; nous dûmes remonter le torrent pendant quatre jours avant de trouver un gué. Bien que la vallée nous parût assez boisée, le gibier y était fort rare, peut-être par suite de la mauvaise qualité de l'eau; cependant, les truites y abondent et y atteignent même une taille exceptionnelle. Bientôt le torrent s'encaissa entre des berges qui s'élevaient parfois à plus de mille pieds, et qui nous forcèrent à changer sept fois de rive. Rien de sombre et de lugubre comme ces routes enfermées entre deux hautes murailles qui laissaient à peine entrevoir un pan d'azur, le long d'un torrent furieux dont nous dérangions les habitudes solitaires. A l'un des gués, notre chef de train faillit se noyer en voulant sauver une mule qui avait perdu pied.

Le 1^er^ août, nous interrompîmes notre marche pour faire l'ascension d'un pic que le capitaine Jones nomma *Sailor Mountain*. De la cime nous aperçûmes clairement, à travers une atmosphère brillante et limpide, les montagnes qui bordent au nord-ouest le bassin de la Yellowstone, et le lendemain — d'un autre pic, que nous escaladâmes avec beaucoup d'efforts à cause de ses flancs abrupts et de ses forêts de pins — nous découvrîmes la vallée qui était notre terre promise. Décidément, nous approchions du but. La chaîne que nous explorions de la sorte, reçut le nom de Sierra Soshone.

Cependant, à mesure que nous nous enfonçions plus profondément dans le sillon de la Stincking Water, nous voyions croître encore les difficultés de la route. Tantôt nous pouvions suivre le lit presque à sec du torrent, mais tantôt, arrêtés par d'impassables rapides, nous avions à gravir les pentes latérales pour franchir la crête des contre-forts qui barraient la vallée. La dernière partie de notre ascension fut aussi la plus dure; mais enfin un suprême effort nous amena sur la ligne de partage entre la vallée de la Stincking Water et le bassin de la Yellowstone. L'ivresse du succès ne nous empêcha pas d'admirer le splendide panorama qui nous y attendait :

A dix milles plus bas miroitaient les eaux azurées du lac

Digitized by Google

Yellowstone, qui reflétaient les dernières teintes du soleil couchant. Vers l'extrémité opposée du bassin, dans les replis d'une chaîne qui se découpait en relief foncé sur un horizon éclatant, on voyait s'élever de hautes colonnes de vapeur; c'étaient les grands geysers qui rendent toute cette contrée si célèbre. Plus loin encore, dans la direction du sud-ouest, s'élançaient trois gigantesques aiguilles couvertes de neige. C'étaient les « Trois Tetons », qui forment le point de repère le plus saillant de cette région bouleversée et solitaire. A nos pieds, le fond du bassin offrait un fouillis de collines vert sombre ou brun rougeâtre, dominé par une crête de pics glacés. Aucun terme ne peut rendre le calme absolu, le silence complet qui rehaussaient la majesté de cette scène sans rivale. L'approche du soir put seule nous arracher à notre contemplation enthousiaste et nous rappeler au campement où nous attendait le souper.

Tout à coup, un de nos compagnons, qui était resté en arrière, accourut en criant: « Des ours! Des ours! » Nous élançant dans la direction qu'il indiquait, nous ne tardâmes pas à découvrir, sur un grand banc de neige, les traces des animaux ainsi signalés. Bientôt même nous les aperçûmes, nous regardant tranquillement d'une éminence voisine. Quelques coups de carabine leur furent lancés sans résultats, et ils disparurent incontinent. Mais un de nos Soshones nous rapporta de sa chasse un élan qui, découpé en quartiers, formait la charge de deux mules. Ces magnifiques animaux pèsent jusque 1500 livres.

La descente fut relativement aisée et, le 4 août, nous débouchions sur les rives du lac. Le lac Yellowstone a la forme d'une immense main posée à plat dans la direction du Sud. L'espace qui s'étend entre les doigts de cette main, — c'est à dire entre les baies méridionales du Yellowstone, — était couvert de forêts épaisses qui, par leur verdure, contrastaient vivement avec l'eau bleuâtre du lac comme avec le roc jaune de ses falaises. Des îles nombreuses, quelques unes assez escarpées, se miraient dans ses ondes froides et limpides. On voyait s'y ébattre des myriades d'oiseaux aquatiques, de

Digitized by Google

toutes dimensions et de toutes couleurs, depuis les pélicans à la gorge rosée et au bec jaune jusqu'aux cygnes d'une éclatante blancheur et aux canards des teintes les plus variées; à voir leur calme et leur impassibilité, on aurait dit que jamais l'homme n'avait troublé leurs jeux et leurs amours. La grève, où venaient se briser de petites vagues blanches, se composait de particules étincelantes qui étaient tout simplement des cristaux de quartz ou diamants de Californie, mélangés de débris d'obsidienne, d'agathes, d'opales, de topazes et d'améthistes. Inutile d'ajouter que nous nous couchâmes à plat ventre pour faire une ample provision de souvenirs sur ce sable oublié dans les Mille et une nuits.

La superficie du lac est d'environ 300 milles carrés, sa plus grande profondeur de 90 mètres et son altitude de 7,427 pieds, soit 2,258 mètres. Sauf le lac Titicaca, dans les Andes du Pérou, aucune masse d'eau aussi considérable n'existe à pareille hauteur sur le reste du globe. « La vue de ce lac, écrit notre prédécesseur, le docteur Hayden, est la récompense d'une vie entière, et l'on peut dire que sa beauté est sans rivale au monde. » — « Enfermée entre les plus hauts pics des montagnes rocheuses, dit à son tour le lieutenant Doane, un compagnon du général Washburn, dans l'expédition de 1870, cette solitude aquatique est un des points les plus attrayants du globe. Sa rive méridionale, coupée de baies profondes comme les fjords de la Norvége, ses longs promontoires couverts d'épaisses forêts de pins et surplombant des eaux d'un bleu limpide, ses îles du vert émeraude le plus éclatant et sa grève étincelante comme un collier de pierres fines, tout concourt à en faire la perle du continent américain. » Je cite ces deux auteurs pour prouver que, dans ma description, j'atténue plutôt que je n'exagère les séductions de ce site enchanteur.

Nous mîmes plusieurs jours à contourner les rives du lac, tandis qu'un détachement quittait l'expédition avec trois officiers pour se rendre au fort Ellis, situé à environ cent vingt milles vers le nord; on avait dû y déposer, à notre intention, des approvisionnements dont nous allions avoir

Digitized by Google

grand besoin. Rendez-vous leur fut donné à 50 milles plus bas, sur la rivière Yellowstone qui s'échappe par l'extrémité septentrionale du lac.

Quoique tout ce bassin, où la chaleur thermale combat la rigueur du climat, soit extrêmement boisé, nous y trouvâmes beaucoup de clairières où une herbe abondante nous permit de refaire les forces de nos chevaux et de nos mules, épuisés par leurs marches forcées sur les bords de la Stincking Water. Nous rencontrâmes aussi des espaces désolés par les actions volcaniques qui y ont laissé des cratères éteints, des sources alcalines et des émanations sulfureuses. Le lac ne contient d'autres poissons que des truites; mais, comme elles y sont très voraces, nous en prîmes un grand nombre. Une particularité singulière, c'est que presque toutes présentent des traces de perforation par des vers, sans qu'elles paraissent en souffrir, une fois le parasite sorti et les chairs refermées.

A 20 milles au dessous du lac, la rivière Yellowstone, déjà large d'environ 300 mètres, forme une série de chutes, hautes, les trois premières de 6 à 8 pieds, la troisième de 150 et la quatrième de 350, sur une largeur de 90. Cette dernière se précipite dans un cañon de 20 milles encaissé entre des falaises à pic de 2 à 3,000 pieds. C'est à peine si du sommet on entend le bruit des rapides qu'on voit scintiller comme un ruban d'argent dans les profondeurs de cette énorme fissure. Les parois de la crevasse sont tellement rapprochées que du fond on peut réellement apercevoir les étoiles en plein jour.

Au dessus du grand cañon se trouve un groupe important de sources chaudes et de fontaines jaillissantes, sortant de petits bassins remplis d'eau en ébullition et de boue sulfureuse, qui se solidifie sur les parois extérieures, en revêtant les couleurs les plus éclatantes. Le lieutenant Doane y vit même un petit volcan dont le cratère projetait des masses de boue jusqu'à une hauteur de 100 mètres; mais ce phénomène avait déjà disparu en 1872. Partout le terrain sonne creux sous les pas des chevaux, et le bruit de la vapeur, qui

Digitized by Google

s'échappe des rochers par jets intermittents, fait songer aux marteaux d'une forge souterraine.

Plus bas, près du confluent de la Gardiner et de la Yellowstone, se montre un groupe de sources chaudes non éruptives. Elles occupent plus d'un mille carré et s'espacent le long d'un étroit ravin. Leurs orifices, presque circulaires, ont de 6 à 10 pieds de diamètre, et leur température atteint 120° Fahrenheit. Cette rangée de bassins, qui se détruisent et se reforment sans cesse, remonte aux sources du Mammouth. Là s'élève une haute montagne basaltique formée de noirs gradins régulièrement superposés, sur lesquels se précipite une vraie cataracte d'albâtre. D'où provient ce chef-d'œuvre naturel qu'on dirait taillé par une main de géant?

Sur chaque gradin se rencontrent des bassins plus ou moins longs et profonds, pareils à des baignoires qu'emplit une eau tiède, fortement imprégnée de sels calcaires. En débordant par dessus les lèvres du bassin pour retomber sur le gradin inférieur, cette eau dépose, le long des parois qu'elle effleure, un sédiment cristallin qui, s'accumulant peut-être depuis des siècles, a fini par former cette resplendissante image d'une cascade gelée sur place. Certaines stalagmites des grottes de Han et de Rochefort peuvent donner, sur une échelle réduite, l'idée et l'explication du phénomène.

Les détails de ce monument naturel ne sont pas moins achevés que l'ensemble. Parmi les bassins dont nous venons de parler, les uns ont leurs bords lisses et unis, mais la plupart sont ornés de petites stalactites qui simulent des arabesques de dentelles blanches ou roses. Le lit même du ruisseau, par où s'échappe finalement le trop-plein des sources, est incrusté d'un dépôt ferrugineux qui parfois atteint le rouge pourpre et parfois se fond en un rose tendre que les étoffes les plus délicates ne sauraient reproduire.

Nous avions, pour compléter notre exploration, à passer de la rivière Yellowstone dans le bassin du Firehole, pour revenir enfin au camp Brown après avoir franchi sur un nouveau point la chaîne qui forme la bordure sud du parc natio-

Digitized by Google

nal et qui nous avait déjà donné tant de mal au début de notre expédition. Le 18 août, comme nous venions de franchir le rameau des *Specimen Hills*, collines ainsi nommées à cause de leur richesse en agathes, en opales et surtout en cristaux d'améthystes renfermés dans des géodes de calcédoine et de bois silicifié, nous fûmes rejoints par le détachement que nous avions envoyé au fort Ellis et qui nous apportait pour 25 jours de vivres. Ainsi approvisionnés, nous pouvions nous engager sans crainte dans la vallée du Firehole qui s'étendait devant nous.

Le Firehole, ou *Trou du feu,* situé à l'ouest du lac Yellowstone, présente un aspect vraiment infernal, bien supérieur en son genre à tous les trucs que pourront jamais inventer les faiseurs de légendes ou les directeurs de féeries. Qu'on se figure un bassin large de deux milles sur trois de long, enfermé dans une haute barrière de roches sombres et criblé de fontaines jaillissantes par centaines. « Les sources de toute nature que renferme la vallée, dit M. Langford, sont au moins quinze cents, et il n'y en a pas, pour ainsi dire, deux exactement semblables. Considéré dans son ensemble, le bassin du Firehole surpasse toutes les autres grandes merveilles que renferme l'Amérique. Le voyageur qui le traverse se sent l'esprit comme étourdi et écrasé par les phénomènes qui l'entourent. » Nous dûmes bientôt reconnaître que cette appréciation n'avait rien d'exagéré.

Le Firehole a dû être, à une époque rapprochée, le centre d'une action volcanique fort intense; les sources chaudes et les geysers en sont les derniers vestiges. Quelques unes de ces fontaines jaillissantes sont d'une puissance vraiment incroyable, car elles lancent leurs jets jusque 300 et même 500 pieds de hauteur, non compris les nuages de vapeurs blanches qui les accompagnent et qui vont se perdre dans le ciel.

L'un des geysers les plus curieux a reçu le nom caractéristique d'*Old Faithful,* le Vieux-Fidèle, parce qu'il n'a jamais manqué de lancer régulièrement toutes les vingt minutes, à une hauteur perpendiculaire de 150 pieds, une

Digitized by Google

colonne d'eau bouillante, large de 5 pieds à la sortie. Cet énorme jet retombe en une pyramide brillante où les rayons du soleil, se jouant à travers les vapeurs, font apparaître toutes les nuances de l'arc en ciel. Au bout de quelques minutes, le jet se ralentit et s'affaisse, parfois tout d'un coup, parfois avec gradation, comme si une main inexpérimentée tenait le robinet invisible. Ailleurs, deux bouches, placées à côté l'une de l'autre, lancent leurs jets sous une inclinaison qui les fait se croiser à quelques mètres du sol. Telle est la fontaine surnommée l'*Éventail*, dont les 5 jets, se croisant à une hauteur de 60 pieds, donnent pendant dix à trente minutes les effets les plus inattendus de forme et de couleur; une espèce de soupape de sûreté, placée à quarante mètres de distance, émet, durant les intervalles, d'épaisses bouffées de vapeur accompagnées de détonations fortes et brèves, ressemblant aux coups lointains d'un mortier.

En face de l'Éventail, un petit plateau contient quinze fontaines d'eau chaude, assez rapprochées et cependant variant chacune dans leur dimension et leur couleur. Quelques unes laissent apercevoir, sous leurs eaux d'un bleu foncé, des cavernes latérales d'où elles semblent émerger. Leurs rebords sont ornés de concrétions, délicates comme une broderie, quelquefois d'un blanc éclatant, quelquefois d'un rouge vif ou d'un rose tendre passant au jaune safran. D'autres déposent une matière d'un brun rougeâtre qui tantôt adhère aux parois, tantôt flotte comme une végétation aquatique. Le diamètre de ces sources varie de 5 à 50 pieds.

Citons encore parmi les geysers les plus remarquables de cette vallée, l'une des *Sentinelles* qui, constamment agitée, projette ses eaux obliquement et circulairement à une hauteur de 20 mètres sur 50 de projection, — la *Grotte*, dont les gerbes imitent en retombant le bouquet d'un feu d'artifice, — la *Comète*, dotée de 3 ouvertures; l'une, très petite, qui se borne à lancer des bouffées de vapeur; la seconde, large de 6 pieds, qui bout violemment pendant les éruptions; la troisième, véritable cratère du geyser, qui,

Digitized by Google

large seulement de 18 pouces, lance son jet d'eau bouillante à plus de 200 pieds, — le *Géant,* dont les eaux s'abaissent, durant les intervalles de repos, jusqu'à 40 pieds dans l'intérieur du cratère et s'élèvent, aux moments d'éruption, jusqu'à une hauteur de 90 à 200 pieds, — enfin, la *Géante,* dont le jet, large de 20 à 25 pieds à sa sortie, atteint jusque 500 pieds de hauteur. La *Géante* est certainement la fontaine la plus colossale du globe ; même les geysers d'Islande ne jaillissent guère à plus de 150 pieds.

Le trop-plein de toutes ces fontaines forme la rivière du Firehole ou de la Madison supérieure qui s'écoule dans la direction du nord pour rejoindre le Missouri au dessus du confluent de la Yellowstone. Le sol de cette vallée, entrecoupé de bouquets d'arbres qui semblent presque plantés par un jardinier paysagiste, est formé çà et là d'une croûte, blanche comme neige et parfois nacrée, qui se brise sous les pieds, au grand péril des voyageurs menacés de disparaître dans une pâte mollasse et brûlante. Aussi faut-il s'efforcer de suivre les hauteurs et surtout ne pas trop s'approcher des sources qui peuvent tout à coup saluer d'un jet bouillant leurs imprudents visiteurs.

Nous étions entrés par l'ouest dans le Parc national; il s'agissait de chercher à en sortir par le sud. Après avoir longé la rive méridionale du lac Yellowstone, nous remontâmes une des rivières qui s'y jettent. Tout à coup, le 4 septembre, parvenus sur un petit plateau marécageux, nous vîmes sortir d'un réservoir commun l'affluent de la Yellowstone que nous venions de remonter et un autre torrent qui descendait dans la direction opposée. Nous avions atteint la ligne de partage entre le Pacifique et l'Atlantique, là où chaque goutte de pluie, chaque flocon de neige, doivent se prononcer entre les deux océans qui les sollicitent. Le fameux guide Bridger avait déjà affirmé l'existence, dans ces parages, d'un petit ruisseau qui se divisait en deux branches coulant l'une au nord vers la Yellowstone, l'autre au sud-ouest vers la Snake River. Mais Hayden avait émis des doutes sur ce phénomène, dont la vérification figurait parmi les objets

Digitized by Google

importants de notre mission. Il est assez curieux que par suite de cette jonction entre deux affluents du Missouri et de l'Orégon, on peut en quelque sorte considérer comme une île toute la portion du continent américain située au nord des deux fleuves. Ce passage reçut le nom de *Two Oceans Pass*.

Le pays qui s'étendait devant nous est beaucoup plus ouvert que le bassin de la Yellowstone. C'est une région de hautes collines généralement arrondies; le sol paraît fertile et la végétation exubérante. On y voit beaucoup de ruisseaux remplis de truites, qui se prennent avec des mouches artificielles ou, à défaut, avec des sauterelles. Nous y trouvâmes aussi du gibier en abondance. Nos Indiens surprirent de nombreux castors et tuèrent quelques grands ours, entre autres un *grizzly,* la variété la plus féroce de l'espèce. Le lieutenant Young abattit un élan; quelques Indiens, arrivés avant nous dans la même localité, y avaient tué trois de ces animaux, sans changer de place.

Nous ne restâmes que trois jours dans le bassin du Pacifique. Le 7, ayant contourné la base méridionale de la Sierra Soshone, nous traversâmes, à 8,000 pieds d'altitude, la chaîne qui sépare les vallées de la Snake et de la Wind River. Il n'y a guère qu'une distance de 600 pieds entre la source des deux rivières. D'un pic, situé sur la droite, la vue embrasse facilement toute la vallée de la Wind jusqu'aux environs du camp Brown, éloignée de quelques 80 milles.

Ce passage est facile à approcher des deux côtés, bien qu'à distance il semble fermé par un rempart de roches volcaniques, haut d'environ 3,000 pieds. Notre descente vers la vallée de la Big Horn s'opéra sans encombre à travers un pays verdoyant, couvert de peupliers. Quelques jours plus tard, nous étions de retour au camp Brown, après deux mois d'absence. Notre expédition avait surtout réussi à constater que la vallée de la Wind River offrait la voie la plus courte et la plus praticable pour arriver du sud au Parc national. Par cette route, la distance de Bryan, petite station de l'*Union Pacific,* aux rivages du lac Yellowstone, ne serait plus que d'environ 500 kilomètres; le capitaine

Digitized by Google

Jones pense même que cette distance pourrait être réduite à 320 ou 324 kilomètres, si l'on choisissait un autre point de départ sur la ligne du Pacifique et un autre tracé à travers les plaines du désert. Du lac Yellowstone au Fort Ellis par le bassin du Firehole et par le cours de la Madison, il faut compter environ 250 kilomètres. Qu'on choisisse la vallée de la Madison ou de la Yellowstone, la configuration du pays, au nord comme au sud du nouveau territoire, n'offre aucun obstacle insurmontable à la construction prochaine d'une voie ferrée qui relierait à la ligne du Pacifique non seulement les merveilles du Parc national, mais encore les jeunes cités du Montana et les affluents supérieurs du Missouri.

En attendant, une route ordinaire de 600 kilomètres, pour laquelle on a déjà demandé au budget une subvention de 50,000 dollars (260,000 francs), va relier la station de Point of rocks au fort Ellis, dans la vallée de la Yellowstone. Le jour n'est peut-être pas éloigné où le train et l'escorte des premières expéditions seront remplacés par le classique *mail-coach*. Cette perspective ne laissera pas d'affliger les voyageurs qui ont vu dans toute leur sauvage grandeur les phénomènes de la Yellowstone et du Firehole; mais il faut songer à tous ceux qui attendent le développement des communications pour chercher dans cette région sans rivale la guérison du corps, le plaisir des yeux ou les satisfactions de la science. Il est possible que, malgré la surveillance du gouvernement, certains visiteurs, plus sauvages que les Soshones, portent une main indiscrète sur les trésors de ces lieux enchantés. Mais leurs dégâts seront facilement réparés par la grande ouvrière de ces merveilles, la toute-puissante nature, à qui, bon gré mal gré, il faudra chaque année rendre, pendant neuf mois, cette contrée inhabitable sinon inaccessible en hiver.

PAUL LE HARDY.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

UN DRAMATURGE DE LA BOHÊME.

Il n'est pas de pays qui n'ait aujourd'hui sa littérature et qui ne s'essaie au théâtre. La Bohême, comme toute nation qui aspire à l'indépendance politique, est souvent oubliée, méconnue, outragée même : la politique a ses procédés qui ne viennent ni de l'esprit ni du cœur. Mais cet oubli serait bien plus injuste s'il s'étendait au développement artistique et littéraire d'un peuple qui veut parler sa langue, penser avec son cerveau, et pratiquer, au moins dans les arts de la pensée, le gouvernement de soi-même.

On connaît ses artistes. Consacrons aujourd'hui quelques lignes à un de ses écrivains dramatiques : M. François Zakrejs.

Tout récemment, le célèbre directeur de la revue de Leipzig : *Unzere Zeit,* constatait, non sans se plaindre, les obstacles que la domination du répertoire français apporte encore en Allemagne à la culture de l'art dramatique. Si une aussi grande nation, après Schiller, Lessing et Gœthe, en est encore là, combien n'est-il pas plus difficile à un petit pays de se créer une originalité sur la scène, ou même de garder une scène nationale? La capitale de la Bohême a une revue écrite dans la langue du pays : *Osveta* (la Civilisation). Prague a aussi ses théâtres. Plus heureux qu'Œlenschlager, qui a dû traduire ses pièces du danois en allemand, pour qu'elles fussent représentées, M. Zakrejs a eu plusieurs pièces mises à la scène dans sa langue maternelle. Ne parlons que de celles qui ont été jouées sur le théâtre royal de Prague.

La première est une comédie écrite dans le genre français : *L'économe national* (1866). Elle met en opposition la vieille noblesse de naissance et l'aristocratie nouvelle de l'intelligence; l'homme oisif avec ses préjugés et l'homme utile qui s'anoblit par le travail.

Digitized by Google

La seconde est un drame national en vers : *La fille de George Podiebrad* (1870). L'auteur met en scène la lutte de la liberté de conscience et du fanatisme. Catherine, fille du plus grand roi de la Bohême, y représente le génie de cette nation qui a produit Jean Huss et Jérôme de Prague. L'Église, représentée par le cardinal Bessarion, force la princesse à renoncer au calice, le symbole religieux du pays, pour épouser le roi Corvinus ; mais la jeune reine s'élève au dessus même des idées hussites jusqu'à la fraternité générale ; le cardinal est forcé de s'incliner devant cet idéal supérieur, devant la puissance du progrès par la liberté, le travail et les arts. Il s'en venge par l'assassinat.

La troisième nous transporte à la cour de Louis XI, elle porte un titre piquant : *Deux beaux yeux!* (1873). Cette paire d'yeux invincibles appartient à une fille de la Bohême, aussi vertueuse que belle, aussi dévouée que séduisante. Ils lui servent à sauver son pays des intrigues de l'Église romaine, qui veut susciter contre lui Louis XI ; elle met leur charme et leur puissance au service de l'idée de paix européenne, déjà conçue à cette époque par le roi George, et la Bohême évite la guerre, grâce à deux beaux yeux.

Les deux comédies ne seraient pas déplacées sur l'un des meilleurs théâtres de Paris.

Ajoutons que l'*Osvéta*, dont M. Zakrejs est collaborateur, n'est pas indifférente aux travaux littéraires de la Belgique. M. Zakrejs vient d'y consacrer plusieurs articles à un livre d'un de nos écrivains. CH. POTVIN.

UNE ENCYCLOPÉDIE DES COMMUNES BELGES *.

Au mois de novembre 1859, MM. Jules Tarlier et Alphonse Wauters publiaient, dans une livraison de 102 pages grand in-octavo à deux colonnes, tout ce qu'on peut dire d'essentiel sur le canton de *Genappe*. Grand fut l'étonnement des studieux et des patriotes quand ils apprirent que ce travail encyclopédique, d'allure vraiment bénédictine, serait entrepris pour toutes nos provinces. Deux hommes se chargeaient de la besogne sous le patro-

* *La Belgique ancienne et moderne*, géographie et histoire des communes, continuation par Alphonse Wauters, archiviste de Bruxelles, etc. *Arrondissement de Louvain* (1re livraison : *ville de Tirlemont*). Bruxelles, Decq et Duhent.

Digitized by Google

nage du gouvernement : le professeur Jules Tarlier, pour la partie géographique, et l'archiviste Alphonse Wauters, pour tous les renseignements à tirer de l'histoire locale. On ne fut pas moins surpris quand, un an plus tard, également en novembre, on vit paraître une monographie tout aussi complète sur le canton de Nivelles. Cette livraison était dédiée au Roi, et il semblait que les auteurs eussent encore redoublé de zèle pour réaliser le parallèle qu'ils avaient promis d'établir entre les temps les plus anciens et l'époque contemporaine. Après une carte très nette, à l'échelle de 1 pour 80,000, ils énuméraient sans confusion toutes les transformations, tous les événements, tous les faits, tous les chiffres que l'on pouvait produire avec quelque intérêt scientifique, industriel ou patriotique sur la partie rurale de ce canton. L'étymologie des plus anciens noms, la statistique la plus exacte et la plus récente, l'hydrographie, l'agriculture, la population, l'industrie, l'archéologie, l'organisation judiciaire et administrative, le culte, la charité, l'instruction, les fêtes, les superstitions, les curiosités des châteaux et des seigneuries, les biographies, rien n'était omis, tout était fouillé. On y trouvait pour ainsi dire l'exacte photographie de Thines, de Baulers, de Monstreux, de Bornival, de Virginal, d'Ittre, de Haut-Ittre, d'Ophain, de Lillois, de Plancenoit, de Waterloo, de Braine-l'Alleud, de Wauthier-Braine, de Braine-le-Château, de Clabecq, de Tubize, d'Oiskerque, de Quenast et de Rebecq. Plus rien à glaner, après nos vigilants moissonneurs, pas même pour cette grande bataille du 18 juin 1815, qui semblait devoir être la dernière des revanches, tant chacun y avait fait noblement son devoir...

La 3e livraison se fit un peu attendre ; elle n'arriva qu'en 1862, et cela parut long en raison de l'intérêt qu'avaient excité les deux premières. Celle-ci, qui décrivait par le menu et avec une ponctualité plus savante, plus magistrale, la ville de Nivelles, dans le passé comme dans le présent, fut bientôt suivie par une livraison de 283 pages compactes, consacrées exclusivement à Wavre et à son canton. Cette richesse d'études pouvait faire craindre que ce ne fût qu'une exception. Mais, dès 1865, un panorama tout aussi complet nous était donné pour le canton de Perwez. Le passé et le présent y étaient constatés avec toute la précision possible ; on y parlait de la chaussée romaine de Bavai à Tongres, comme de la triangulation, du cadastre, du rendement des terres et de l'exploitation des usines. Le texte était aussi minutieux, aussi scrupuleux que la carte à laquelle il devait correspondre. Pas un moulin, pas

Digitized by Google

une *cense,* pas un arbre un peu vieux, un peu vénéré, qui n'eût sa mention à la place convenable.

Et toujours, parmi « les conditions de la publication » on affirmait que, dans les proportions indiquées, la *Belgique ancienne et moderne* formerait dix parties, dont la dixième contiendrait une description générale du royaume, ainsi qu'un dictionnaire des noms de personnes et de lieux cités dans l'ouvrage.

Enfin, au mois d'août 1872, pour terminer dignement la description adéquate et totale de l'*arrondissement* de Nivelles, un volume de près de 400 pages résumait tout ce qu'on avait pu découvrir d'utile et d'intéressant sur le canton de Jodoigne. Mais tout le monde croyait que l'œuvre s'arrêterait à ce magnifique spécimen ; on avait appris que l'un des collaborateurs, Jules Tarlier, avait succombé à l'excès de ses travaux. On savait même que l'impression de la sixième livraison était à peine commencée, lorsque M. Wauters perdit le vaillant compagnon de ses savantes recherches.

L'opinion publique, qui s'était vivement intéressée à cette œuvre nationale, ne pensait pas toutefois qu'elle serait absolument abandonnée. Il était naturel d'espérer que le gouvernement, avec ou sans le concours des provinces et des grandes villes, reprendrait un jour ou l'autre cette encyclopédie essentiellement patriotique. Un tableau de la Belgique, avec toutes ses gloires du passé, toutes ses ressources du présent, devait, pensait-on, contribuer à merveille au développement comme à l'élévation du sentiment d'autonomie.

Mais on était loin de penser que, sans attendre une décision toujours lente de l'autorité publique, quelqu'un aurait osé continuer cette grande entreprise. C'est pourtant ce que M. Wauters vient de tenter, encouragé d'ailleurs par le patronage plus ou moins direct du gouvernement belge. Nous venons de lire avec le plus vif intérêt la première livraison de l'*arrondissement de Louvain,* et nous n'hésitons pas à dire qu'elle est digne de celles qui l'ont précédée. Dans un texte de 200 pages compactes, à deux colonnes, on raconte toutes les transformations, toutes les vicissitudes subies par *la ville de Tirlemont* depuis son origine, et toutes ses ressources industrielles et commerciales telles qu'on les peut établir d'après les documents les plus récents et les plus authentiques. Plus d'un Tirlemontois, probablement, sera surpris de tout ce qu'on peut trouver de sérieux, d'intéressant, d'instructif, à propos d'une ville qui avait 9,000 habitants en

Digitized by Google

1526 et qui n'en a guère plus de 12,000 aujourd'hui. Et tout d'abord, ce nom même de *Thienen*, provoque de curieuses conjectures; est-il dérivé du flamand *teen* (osier), *thiende* (dîme), *tuin* (clôture d'osier, enceinte de ville) ou même du wallon *thier* (colline)? Puis, comment retrouver l'assiette primitive de la ville? Évidemment, comme le fait l'auteur, peut-être un peu minutieusement, en indiquant, section par section, quartier par quartier, tous les « *lieux dits* » les dénominations topographiques puisées principalement dans les chartes, les comptes et les archives.

Chose bizarre! ce territoire qui, comme tout l'arrondissement de Louvain, appartient au bassin de l'Escaut, s'est longtemps rattaché à l'histoire de la Meuse. Tant il est vrai que notre pays est, de toute façon, le pays des entrecroisements. Autre bizarrerie qu'explique ce livre consciencieux : Tirlemont, qu'animent aujourd'hui ses marchés aux grains, ses foires aux chevaux, ses moulins à vapeur, ses tanneries, ses brasseries, ses distilleries et d'autres usines, était jadis le centre d'une grande activité militaire[1]. Par sa situation sur la grande route de Cologne à Gand, cette ville, de bonne heure prospère et importante, attira de bonne heure aussi la convoitise des voisins. Placée en outre sur la frontière de la Hesbaye, elle avait à peine échappé à la domination des Romains, attestée par des chaussées et des *tumuli*, qu'elle devint le théâtre et l'objet de disputes acharnées, de luttes incessantes entre les comtes de Louvain et les princes-évêques de Liége. Tirlemont appartenait au comté de Brugeron, une des subdivisions de l'antique Haspengauw ou Hesbaing. En 984, l'empereur d'Allemagne, Othon III, reconnaît encore les droits de l'Église de Liége; mais on les voit bientôt se restreindre à la possession de Hougaerde, de Beauvechain et de Tourinne. En 1096, l'évêque Obert revendique tout le comté de Brugeron. Le comte de Louvain, Godefroid, quoique vassal de Saint-Lambert, s'obstine à garder ce territoire, après avoir promis de le rendre, en présence de l'empereur de la Lotharingie. « Afin de mieux asseoir leur domination dans le Brugeron, dit M. Wauters, les comtes de Louvain, qui devinrent, en 1106, ducs de Lotharingie ou de Brabant, employèrent à Tirlemont les deux moyens qui, d'ordinaire, attiraient les populations dans une localité et les y retenaient; ils entourèrent cette ville d'une enceinte de murs et la dotèrent de libertés. »

[1] Malgré le vieux dicton formant équivoque : « *Ne tu sis tenens œs, sicuti Thenenses.* »

Digitized by Google

Une charte du duc Godefroid III prouve qu'en 1168, ces libertés étaient déjà bien invétérées. On y reconnaît aussi les indices d'une prospérité rapide. Ici, comme dans le reste de la Belgique, c'était la liberté qui favorisait l'industrie, après que l'industrie avait fait naître la liberté. La bourgeoisie de Tirlemont constitue d'abord une *Coomansgilde* (association de marchands), qui finit par s'appeler *lakengilde,* la gilde de la draperie, en formant « une espèce d'aristocratie distincte des métiers, et qui se composait à la fois de la petite noblesse, des marchands et des banquiers, de tout ce qui vivait soit de ses revenus, soit du haut négoce. » L'apogée de Tirlemont date du duc Henri Ier, qui y résida souvent. C'est alors que la bourgeoisie a son rôle politique à côté des princes et des chevaliers. Plus d'une fois sa parole sert à cautionner celle du duc de Brabant. En revanche, Tirlemont était le centre de toutes les opérations militaires dirigées contre le pays de Liége ; Dormael, Hannut et Landen, qui devinrent autant de châteaux-forts, lui servaient de postes avancés. Ce n'était pas, comme on pourrait le croire, une guerre de races, car l'avant-garde liégeoise dans la Hesbaye était principalement formée par des communes flamandes.

De plus violentes tueries provenaient du fanatisme. En 1309, par exemple, c'est la chasse aux juifs qui s'organise. Ceux qui ne veulent pas se convertir sous le couteau, sont impitoyablement massacrés. En vain le duc accorde à ces malheureux un refuge dans son château de Genappe, au Roman-Brabant ; beaucoup sont tués avant d'atteindre cet asile. Dans le même siècle, la grande politique d'Artevelde et d'Édouard III d'Angleterre vient faire une diversion à laquelle Tirlemont participe notablement. On sait qu'à cette époque, on fut sur le point de constituer déjà la neutralité de la Belgique.

Chef-ville du Brabant, aussi bien que Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois-le-Duc, Léau et Nivelles, Tirlemont a son rôle dans tous les grands événements. D'un autre côté, la démocratie s'y installe par les priviléges reconnus aux corps de métiers groupés en huit *nations*. Chacune d'elles est représentée dans le magistrat par deux délégués, portant le nom de *Mambours* ou conseillers, et remplaçant les jurés (*geswrene*), qui existaient auparavant.

Une page plus navrante de cette histoire, c'est celle où se déroule la série des siéges, des sacs et des invasions. On a beau faire : rien ne vaut l'éloquence de certains chiffres. Il faut les con-

Digitized by Google

sulter, par exemple, pour l'horrible dévastation de Tirlemont, en 1635. Ce fut le coup de grâce après les sacs de 1498, 1507 et 1578. « Le gouvernement espagnol ne fit rien pour relever de ses ruines la ville de Tirlemont. On se borna à envoyer aux Augustins, une statue miraculeuse de la Vierge que l'on baptisa du nom de Notre-Dame des Remèdes, et l'archevêque de Malines octroya 40 jours d'indulgences à ceux qui iraient l'honorer. L'année suivante, la ville ayant été décimée par la peste, on attribua la cessation du fléau à l'intervention de Notre-Dame de Montaigu, à la suite d'un vœu solennel. » Le tableau de la décadence, du marasme intellectuel de la Belgique sous Albert et Isabelle, peut très bien s'étudier ici, à propos d'une petite ville. On y voit, comment peu à peu ces Flamands, autrefois si énergiques, ont perdu toute spontanéité.

Au sein de ces métiers qui avaient au XIVe siècle, là comme ailleurs, constitué la grande force sociale, ne régnait plus qu'un formalisme sénile. Tous les détails que fournit l'auteur sont curieux sans doute, mais peu propres à faire regretter ce « bon vieux temps ». Même dans les trois *schutterijen* (gildes de tireurs, Saint-Georges, Saint-Sébastien, Sainte-Barbe), on ne s'agitait plus que pour des vétilles, et l'on paraissait avoir complétement oublié le rôle brillant des anciennes milices démocratiques.

Quant aux sociétés littéraires, elles n'avaient pas mieux résisté à la léthargie générale.

On comptait deux chambres de rhétorique, jouissant, selon l'usage, d'immunités et de priviléges : *la Fontaine*, (*De fonteyn Camer*) et *la Fleur de blé* (*de Corenbloem*). La première, au grand concours de Gand, en 1539, fit entendre des doctrines qui tendaient au protestantisme. Elle vantait la lecture de la Bible et raillait les vices des moines dans des chansons hardiment satiriques. Mais, au XVIIe siècle, ces pétulants rhétoriciens considèrent comme leur principale attribution l'obligation de porter la statue de la Vierge dans l'*ommegang* traditionnel.

Les chapitres concernant le bureau de bienfaisance (*Table du Saint-Esprit*), les hôpitaux Saint-Jean, Saint-Laurent, les léproseries (*Danebroeck* et *Notre-Dame-ten-Steen*), n'offrent pas un tableau moins curieux de la vie intime d'une ancienne ville flamande. Au moyen d'une belle carte de Tirlemont de 1550, on suit facilement tout ce qui concerne l'ancienne commune; mais on regrette de n'avoir pas le même secours pour les détails si nombreux et si compliqués qui se rapportent à la ville moderne.

Digitized by Google

Peut-être réserve-t-on ce plan contemporain pour la livraison suivante, qui doit comprendre les 19 communes du canton de Tirlemont. Sauf cette lacune, au moins provisoire, on serait bien embarrassé s'il fallait indiquer ce qui manque encore. Peut-être même serait-on tenté de supprimer quelques détails qui, soit par le présent, soit par le passé, semblent dénués d'importance. Mais ce serait mal comprendre la véritable utilité d'une telle œuvre. C'est, nous l'avons dit en commençant, un répertoire, une sorte de dictionnaire dont le premier mérite doit être de ne rien laisser sans réponse. Supposez, ou plutôt souhaitez, que M. Wauters, après avoir terminé l'arrondissement de Louvain, qu'il vient de commencer, nous donne une table des matières un peu détaillée, et aussitôt vous devinerez la véritable portée de ces innombrables recherches.

Vous l'entrevoyez déjà par le sommaire de chacune des livraisons. *Ab uno disce omnes.* Rien qu'à étudier ainsi sans phrases oratoires ou pittoresques une ville, un canton, un arrondissement, on acquiert en quelque sorte l'intuition de la réalité nationale. On se sent davantage dans le pays à mesure qu'on le connaît mieux : « *Nos in nostra urbe peregrinantes, tui libri quasi domum reduxerunt.* » (Cic. Acad. post, I, 3, 9.) J. Stecher.

UNE APPLICATION DE LA PHILOLOGIE AUX ÉTUDES HISTORIQUES *.

Lorsque M. Max Muller publia, en 1861, la première édition de ses *Conférences sur la science du langage,* autrement dit la *Philologie comparée,* il termina sa préface par cette phrase : « Mon but sera atteint si je parviens à attirer l'attention, non seulement du linguiste, mais encore du philosophe, de l'historien et du théologien sur une science qui les intéresse tous. » Son espoir a dû être satisfait, car aujourd'hui tous les bons esprits, si leurs études antérieures ne leur permettent pas de contribuer eux-mêmes aux progrès réalisés par l'application de la méthode comparée à l'étude des langues et des systèmes mythologiques, connaissent au moins en substance les résultats auxquels la science est arrivée.

L'idée d'étudier scientifiquement les institutions politiques des nations n'est pas nouvelle, nous en trouvons des exemples dès

* *Comparative politics (La politique comparée)*, by Edward A. Freeman. 1 vol. London, 1873.

Digitized by Google

l'antiquité; mais depuis quelques années, elle s'est de plus en plus emparée des esprits et, l'année dernière, M. Herbert Spencer publiait en Angleterre sa *Sociologie descriptive* ou *Groupes de faits sociologiques,* compilés et classés sous sa direction pour servir de base à l'ouvrage qu'il prépare sur les *Principes de la sociologie.* De son côté, M. Freeman se proposait d'asseoir l'étude des institutions de quelques peuples de race aryenne sur la philologie et sur la mythologie comparées. Le volume dont nous rendons compte est, à ses yeux, un simple aperçu destiné à prouver que la politique comparée, comme il l'appelle, a droit à sa place au soleil. De ces trois sciences, il donne le premier rang à la philologie, celle des trois qui se suffit à elle-même et qui porte le plus distinctement la conviction dans l'esprit. « Cependant, ajoute-t-il, toutes les trois tiennent ensemble et ne sont que les branches d'une même recherche; toutes les trois sont l'application d'une même méthode, de cette méthode comparative, qui fait du XIXe siècle ce qu'a été le XVe, l'une des grandes étapes dans le développement de l'esprit humain. »

Nous avons dit que M. Freeman considère la philologie comparée comme le criterium par excellence qui permet d'affirmer que des institutions semblables, existant chez des nations appartenant à un même groupe ethnique et portant des noms d'une affinité étymologique indiscutable, ont existé chez le peuple dont celles-ci sont issues. Eussions-nous perdu toutes les relations des premiers temps de l'histoire romaine, il resterait démontré que Rome a été gouvernée par des rois, puisque jusqu'au déclin de la république, l'intervalle séparant deux consulats était l'*interregnum,* pendant lequel la magistrature suprême était dévolue à l'*interrex* et que chez les Français, chez les Italiens et chez les Espagnols, le chef de l'État gouverné monarchiquement s'appelle *roi, rè* ou *rey*. Cependant, M. Freeman est forcé d'avouer que ce criterium n'est pas d'une application constante et absolue et que le seul fait, que des institutions parentes ne sont pas désignées par des noms analogues, ne constitue pas la preuve que ces institutions ne font pas partie d'un héritage commun. Il est convaincu que la royauté, le régime aristocratique et le régime démocratique coexistaient en germe chez les Aryens, ancêtres communs des Grecs, des Romains et des Germains, et pourtant le roi s'appelle *basileus* chez les premiers, *rex* chez les seconds et *cyning, king* chez les troisièmes, par suite des accidents qui se produisent pendant le développement d'une langue et qui sont la

Digitized by Google

cause que tel mot s'efface et meurt, alors que la chose même qu'il représentait continue à subsister sous un nom différent. L'argument négatif n'aura donc pas la valeur absolue de l'argument positif et, dans ces cas, il faudra pousser les investigations au delà des limites de la philologie comparée.

L'auteur passe ensuite à l'examen de l'organisation politique chez les Grecs, chez les Romains et chez les Teutons ; malgré le rôle brillant qu'ils ont joué, il ne s'occupera pas des Celtes, qui n'ont paru sur le théâtre de l'histoire qu'après avoir adopté l'un des dialectes de la langue de Rome et après avoir été conquis par une peuplade d'outre Rhin. Pour lui, il est certain que le Grec primitif, le Romain primitif et le Teuton primitif n'ont rien emprunté l'un à l'autre; ils n'ont quitté le séjour des Aryens qu'après le départ de leurs frères et avant-coureurs, les Celtes, alors que les Aryens avaient déjà atteint un degré de civilisation avancée, qu'ils avaient développé les conceptions du gouvernement, ainsi que de la religion, et qu'ils étaient gouvernés par un roi assisté d'un conseil comprenant les chefs les plus éminents par l'âge, par la naissance ou par leurs exploits et soumettant ses décisions pour les affaires importantes à l'approbation finale de l'assemblée générale du peuple. Ce système, nous le retrouvons d'abord dans Homère, qui l'étend même à l'Olympe, à Rome naissante, dans la Germanie de Tacite. Ainsi aux *Gerontes* de Sparte répondent encore politiquement et philologiquement les *Sénateurs* de Rome et les *Ealdormen* anglais, aux *Chevaliers* grecs les *Equites* romains, les *Chevaliers* et les *Caballeros* de l'Europe romane et la *Ritterschaft* d'Allemagne.

Les milieux différents où se trouvent placés les peuples entraînent, à vrai dire, des modifications profondes dans leur organisme politique. En Grèce, où la notion de l'État ne s'étend pas au delà de la cité, Athènes devient une démocratie pure. Rome, qui a plus de la nation dans le sens moderne du mot, tourne à l'aristocratie, mais l'archontat reste comme suprême vestige de l'ancienne royauté athénienne et le pouvoir royal arraché à Tarquin n'est pas aboli, mais confié à des fonctionnaires temporaires et électifs. Chez les Germains, au contraire, la royauté s'est perpétuée, parce qu'il a été plus facile de constituer une nation au moyen d'une fusion de tribus que d'une agglomération de villes indépendantes.

Si du chef de l'État nous passons à l'assemblée, nous remarquons que, dans le système de l'État circonscrit à la cité, — soit

Digitized by Google

que tous les citoyens jouissent à la fois des droits civils et politiques, comme à Athènes, soit qu'une partie d'entre eux possède seule ces derniers comme dans les républiques aristocratiques, — l'idée du régime représentatif ne saurait se produire. A quoi bon élire des représentants alors que tous les citoyens jouissant des droits politiques peuvent se réunir sans difficulté? L'assemblée du peuple entier ou de la classe privilégiée restera toujours le pouvoir souverain. Dans le système opposé de la nation résultée de la fusion des tribus, l'assemblée de chaque tribu subsistera peut-être comme assemblée locale, mais par la force même des choses, l'assemblée générale ne comprendra plus que quelques uns des citoyens en possession de leurs droits politiques et, dès ce moment, le système représentatif prend naissance. C'est surtout de la comparaison de l'histoire des assemblées d'Athènes, de Rome et de la Grande-Bretagne, pays où les institutions germaniques se sont le plus librement épanouies à l'abri de sa situation insulaire, que la vérité de cette conclusion se manifeste le plus nettement.

Telle est la substance de l'ouvrage dont nous recommandons la lecture aux lecteurs de la *Revue* en exprimant l'espoir qu'une bonne traduction vienne bientôt mettre les écrits de M. Freeman à la portée de cette partie du public de langue française qui n'entend pas l'anglais. Sans doute, tout n'est pas dit pour la première fois dans le livre qui nous occupe, mais nous y retrouvons l'érudition et la lucidité habituelles de l'auteur ; comme toujours, il s'adresse à la fois à l'intelligence et à la mémoire; comme toujours, il a le mérite de nous présenter de grandes vues d'ensemble qui invitent à penser.

Disons quelques mots pour finir du *Discours sur l'unité de l'histoire,* que M. Freeman a joint à ce volume. Il estime que l'histoire est une et indivisible, que chaque âge tient à celui qui l'a précédé et à celui qui le suivra, et qu'il est impossible d'étudier avec succès une période isolée si nous ne connaissons pas l'ensemble de l'histoire de l'humanité. A notre sens, cette opinion est fondée, au moins dans une certaine mesure, et nous pensons qu'il serait téméraire de s'adonner, par exemple, à l'étude exclusive des institutions et des destinées d'un peuple européen sans avoir consacré un temps suffisant à nous rendre compte de l'histoire des peuples qui ont occupé l'Europe depuis le commencement de l'ère historique. E. Castelot.

Digitized by Google

DE LA SUPPRESSION DE L'APPEL EN MATIÈRE RÉPRESSIVE*.

La Belgique tend à répudier, les uns après les autres, les codes qu'elle tient de l'Empire français, pour se donner une législation vraiment nationale, et le vœu exprimé, en 1831, par le Congrès, a reçu naguère un premier accomplissement par la promulgation de notre nouveau Code pénal. D'autre part, la révision du Code d'instruction criminelle se poursuit avec activité, d'après ce qui transpire des délibérations de la commission spéciale chargée de rédiger un avant-projet. Au nombre des problèmes qui s'offriront inévitablement à nos réformateurs, se placera la question du maintien de l'appel en matière répressive. M. Ad. Prins vient de publier une thèse dont les conclusions sont diamétralement opposées au double degré de juridiction. Si l'auteur ne parvient pas à convaincre tout le monde, il aura eu tout au moins le mérite de vulgariser, dans une certaine mesure, les objections que rencontre cette procédure et d'attirer sur cette controverse l'attention des esprits sérieux, qui ne portent point à chaque institution établie une adoration de parti pris.

Cette dissertation, qui a valu à son auteur le grade d'agrégé près la Faculté de droit de l'Université de Bruxelles, constitue, ainsi que l'indique le titre, une « Étude historique et critique », plus historique même que critique, si l'on mesure la place par trop prépondérante donnée à l'exposé des anciennes législations sur la matière. Une simple compilation ne suffit pas toujours pour intéresser le lecteur, et l'attention se soutient difficilement, si l'historien ne met en lumière quelques documents inédits ou s'il ne produit des aperçus qui n'aient pas déjà reçu ailleurs le baptême de la publicité.

La seconde partie de cette publication est donc plus attrayante, parce qu'elle est plus personnelle, et, disons-le sans détour, elle compose tout le mérite de l'ouvrage, mérite sérieux et incontestable, quoique certaines déductions soient singulièrement écourtées et que l'auteur ait un peu oublié les promesses de son titre, lorsqu'il annonçait qu'il traiterait de l'appel, non pas seulement en matière correctionnelle, mais dans toute notre organisation judiciaire répressive. Nous devons signaler également comme une lacune regrettable le silence qu'il a gardé sur l'action civile

* *De l'appel dans l'organisation judiciaire répressive,* étude historique et critique, par M. Adolphe Prins. Bruxelles, Muquardt, 1875.

Digitized by Google

résultant du délit et sur le moyen de concilier sa thèse avec le droit de citation directe accordé au plaignant, qui, sans instruction préliminaire, armé de toutes pièces, escorté de ses témoins et de ses preuves, peut amener un prévenu devant le tribunal et obtenir parfois très sommairement une condamnation, que l'absence de tout recours rendrait irrévocable.

Les arguments que l'on oppose aux deux degrés de juridiction en matière correctionnelle, sont développés par M. Prins avec méthode et clarté, dans un style simple et sans prétention, qui convient aux écrits juridiques.

Si l'on n'a pas reconnu la nécessité d'une double instance lorsqu'il s'agit des causes graves, pour les crimes proprement dits, là où la décision du jury est souveraine, pourquoi a-t-on traité autrement les infractions moins importantes, là où d'ordinaire l'instruction est peu compliquée? Le respect dû à la magistrature s'accorde peu avec des décisions contraires rendues dans la même affaire par des juridictions différentes, alors que celles-ci réclament cependant la même considération, qu'elles ont besoin d'un égal prestige. La mise à néant du premier jugement n'est pas propre à relever dans l'esprit du vulgaire l'idée qu'il se fait de la chose jugée. D'ailleurs, où est la certitude que l'arrêt de la Cour soit plus près de la vérité que la décision antérieure? Si les témoins sont entendus à nouveau, beaucoup préféreront l'impression laissée par leurs dépositions primitives, plus spontanées et plus voisines des événements. Si, au contraire, la Cour juge sur pièces, ainsi que l'usage s'en est malheureusement introduit presque partout, il deviendra malaisé d'accorder la préférence à une sentence qui repose uniquement sur la lecture de procès-verbaux, tandis que l'on annule celle qui a suivi l'instruction faite à l'audience, avec ses incidents et ses impressions si multiples et si variés, que le plumitif le plus consciencieux serait impuissant à reproduire. La statistique démontre, au surplus, que c'est le ministère public surtout qui use et qui profite de l'appel, et les documents officiels, tant en France qu'en Belgique, fournissent à cet égard des chiffres très convaincants.

Ces raisons permettent certainement de mettre en question le maintien de l'état actuel des choses. Mais si l'auteur a réussi à faire ressortir les vices de notre législation actuelle, nous pensons qu'il a conclu un peu trop brusquement en ne voyant de remède que dans la suppression radicale de l'appel, d'une institution qui a ses inconvénients, sans doute, mais dont il eût été équitable et habile d'examiner et de discuter aussi les avantages.

Digitized by Google

Les abus qui ont donné lieu aux griefs les plus fondés dérivent spécialement de la faculté exorbitante que possèdent nos cours de restreindre ou d'empêcher même l'audition des témoins, et de condamner un homme contre l'avis des magistrats qui ont assisté à toute l'instruction orale, alors qu'elles n'ont devant elles que des notes d'audience et des procès-verbaux, dont la rédaction n'offre de garanties à personne. Il est vraiment étrange qu'au sein de notre parlement, il ne se soit jamais élevé une voix pour protester contre cette procédure écrite, contre ce legs du moyen âge, qui s'étale comme un véritable anachronisme au milieu de notre législation moderne. Il est peu de réformes plus impérieuses dans notre Code criminel, et remarquons qu'elle est d'autant plus acceptable que, loin de porter atteinte à l'institution de l'appel, elle ajoutera plutôt à l'autorité des décisions de nos cours.

La suppression du second degré de juridiction serait un pas de plus dans cette voie; mais tout en reconnaissant qu'elle produirait peut-être de bons résultats, pour vu qu'on accordât au prévenu le droit de se défendre dès les premiers actes de l'instruction préparatoire, nous nous permettrons de faire remarquer qu'une certaine circonspection est commandée ici par les faits plutôt que par les principes. Les uns diront que, même dans les siéges les plus importants, la composition de certaines chambres peut laisser à désirer, surtout aux époques où des préoccupations étrangères à la bonne administration de la justice président aux nominations dans la magistrature. Les autres ajouteront qu'il serait parfois très dangereux, notamment en province, d'affranchir les tribunaux de première instance du contrôle des cours d'appel. Il faut avoir vécu quelque peu en dehors des grands centres pour apprécier à quel point les passions politiques ont créé des divisions dans plusieurs de nos arrondissements, et comment l'esprit le plus droit et le plus impartial arrive à se laisser entraîner, lorsqu'il subit, même à son insu, l'action d'un parti. Les opinions politiques des intéressés ne sont pas toujours sans influence sur les décisions judiciaires : c'est là un fait très regrettable sans doute, mais il serait puéril de le nier ou de le cacher, et nous ne savons jusqu'à quel point on réaliserait un progrès en accordant à un parquet et à trois juges le pouvoir de frapper sans aucun recours possible, des adversaires politiques qui auraient eu la malechance de devoir comparaître à la barre de leur tribunal.

XAVIER OLIN.

Digitized by Google

LITTÉRATURE NATIONALE

LES FONDATEURS DE LA NATIONALITÉ BELGE. Le baron Nothomb, par Théodore Juste, 2 vol. in-8°. — Bruxelles, C. Muquardt.

De ces deux volumes, il n'y a qu'une partie du premier qui soit consacrée à la biographie proprement dite. Le reste se compose de pièces à l'appui et de discours diplomatiques. On pourrait, cette fois, reprocher à M. Juste d'avoir un peu abusé de ces annexes, qui feraient meilleure figure dans un choix d'œuvres diverses. Chacun des fondateurs de notre nationalité aurait pu avoir sa biographie accompagnée d'un fort contingent de documents semblables.

Quoi qu'il en soit, le récit que fait M. Juste de la vie de M. Nothomb est plein d'intérêt. C'est un des plus curieux effets des révolutions politiques que cette éclosion soudaine ou cette maturité précoce de certains esprits. On sait que M. Nothomb venait d'atteindre sa vingt-cinquième année lorsque commença son rôle, immédiatement prépondérant, dans les événements les plus graves qu'un pays puisse avoir à traverser. Et c'était avec une sûreté de vues, une sagesse et une fermeté peu communes qu'il sut remplir ce rôle au congrès, à la chambre, comme dans la diplomatie.

Bien des noms peuvent encore prendre place dans la série des fondateurs de notre nationalité. Nous espérons que M. Juste persévérera dans cette tâche éminemment utile. La mort récente d'Adolphe Roussel vient de reporter nos souvenirs vers la lutte mémorable à laquelle notre patrie doit sa renaissance, et, pour la génération actuelle, il se fait à cet égard une sorte de révélation. Un volume consacré à Adolphe Roussel, à ce courageux citoyen, plus jeune encore que M. Nothomb, mais aussi dévoué à la patrie, serait sans doute intéressant à plus d'un titre.

E. V. B.

UIT HET HART! liederen en gedichten van G. Antheunis. — Termonde, Deschepper. Bruxelles, C. Muquardt, 1874.

Tel est le titre d'un petit volume de poésies intimes, qui a paru à la fin de l'année passée et qui, nous en sommes convaincu, fera son chemin dans la littérature néerlandaise. L'auteur,

Digitized by Google

M. G. Antheunis, est juge de paix à Thourout. Les magistrats poètes sont rares; la muse de la poésie n'est pas de la famille de la froide et impassible Thémis; mais quand on a lu ce charmant petit livre, on se dit que les fonctions de l'auteur s'accordent parfaitement avec ses vers, qui respirent une suave atmosphère de calme et de paix. Le cœur qui a dicté cette poésie est bien celui qu'on souhaite au magistrat pacificateur, au successeur du *paysierder*, bien connu dans les institutions judiciaires de l'ancienne Flandre.

Dans la première partie, intitulée : *Liefde* (l'Amour), le poète a réuni une série de petits morceaux pleins de fraîcheur et de sentiment, qui parfois font songer à la *Zwijgende Liefde*, de Julius Vuylsteke. Traduisons la suivante, entre plusieurs autres que nous pourrions citer :

L'AMANT TIMIDE.

Elle me regardait à la dérobée;
Son regard semblait dire : Courage !
J'étais là comme sur des charbons ardents
Et ne pouvais avancer d'un pas.

Mon cœur tressaillait de bonheur craintif.
O mon Dieu ! ce que c'est que l'amour !
Je trouvais des paroles belles comme des mélodies,
Et je restais muet comme un poisson.

Cependant, je m'approchai petit à petit.
Elle m'encouragea d'un sourire.
Mon cœur chantait : Je vous aime tant !
Ma bouche dit : Bonjour, Marie.

Et, tout à coup, je fondis en larmes.
Je ne sais si elle me comprit mieux,
Je ne le sais, mais je le suppose;
Car en m'embrassant, elle m'arracha l'aveu sur mes lèvres.

Dans la seconde partie, *Huisgezin* (la Famille), l'auteur chante avec une conviction et un réalisme ravissants les joies et les douleurs obscures, mais profondes, du foyer domestique. Ici encore une citation sera plus éloquente qu'une analyse.

PROPOS D'ENFANT.

Maman, maman, où est allé le petit frère?
A l'école, un enfant m'a dit : Ton petit frère est au ciel;
Mais un autre a dit : Ton petit frère est au cimetière,
Au cimetière, où l'on voit tant de petites croix !

Digitized by Google

Au cimetière, maman ! Mais regarde donc par la fenêtre :
Vois comme il neige et vente, et comme il fait froid !
Oh non ! il n'est pas au cimetière, c'est sûr ;
Tu ne l'y laisserais pas ainsi tout seul.

La mère s'affaissa sur une chaise ;
Elle éclata en larmes, en se cachant les yeux dans les deux mains,
Et sanglota oppressée, et voulut parler et ne put...
L'enfant la regardait avec un regard plein d'affection.

L'enfant alla près d'elle et lui prit les deux mains,
Les enlaça autour de son cou et les croisa sur son cou,
Reposa sa petite tête contre son sein et son épaule,
Se tut et pleura silencieusement avec elle.

La troisième partie du recueil contient des poëmes de tout genre, où l'on remarque surtout deux pièces qui nous reportent à l'hiver de la guerre franco-allemande.

Dans *Droeve tijden* (Tristes temps), le poète oppose le tableau saisissant des inquiétudes de la mère, restée seule au foyer domestique, et de l'insouciance des enfants qui attendent, en jouant, le retour de leur père — au sombre spectacle du champ de bataille, où, dans un ravin écarté, expire le chef de la famille, enfonçant ses doigts crispés dans la terre gelée.

Dans la pièce intitulée *De sneeuw* (la Neige), l'auteur qui aime les oppositions naïves, nous montre la blanche neige descendant du ciel, comme le manteau éclatant d'une vierge, sur la boue et sur le sang de la plaine désolée, où, pendant tout le jour, la guerre a amoncelé les cadavres. Ces deux morceaux, comme bien d'autres encore, mériteraient aussi les honneurs de la traduction; mais nous ne pouvons tout traduire et nous n'osons pas tenter davantage de transporter, dans une langue au génie si différent, ces gracieux poëmes qui ont une saveur toute flamande.

Le seul reproche qu'on pourrait faire à ce petit volume, c'est qu'il est quelque peu monotone. Mais que dire de la simplicité et de la naïveté vraiment flamandes qui rayonnent dans toutes ces strophes, rehaussées par l'exquise harmonie des vers? L'auteur a bien choisi son titre; son livre vient du cœur : *Uit het hart!*

P. Frédérix.

Digitized by Google

CE QUI MANQUE A L'INSTRUCTION PRIMAIRE

I

Il y a une instruction qui développe les forces intellectuelles; il y a une instruction qui se propose pour but et qui a régulièrement pour effet d'arrêter le développement de l'intelligence. Laquelle de ces instructions est donnée dans nos écoles primaires?

Notre question paraîtra impertinente aux uns et étrange aux autres. Elle est très sérieuse, et l'avenir de la Belgique dépend de la solution qu'elle reçoit.

Expliquons-nous. L'instruction est essentiellement une gymnastique des forces de l'intelligence. Cela peut passer pour un axiome; car l'instruction ne donne aucune faculté à l'enfant, elle ne fait que développer celles dont Dieu l'a doué.

Les jésuites et, à leur suite, l'Église, ont changé l'objet de l'enseignement.

Développez l'intelligence en lui laissant sa liberté native, à quoi aboutirez-vous? A affranchir l'âme : c'est le fruit le plus précieux de l'instruction.

Est-ce que l'âme affranchie consentira à se courber sous le joug de l'Église? Non, car Dieu a créé la pensée libre; la liberté de penser est le plus beau don qu'il nous ait fait. L'instruction, qui développe les dons de Dieu, leur donne une force nouvelle; elle fortifie donc la pensée libre.

Digitized by Google

La gymnastique du corps produit cette souplesse et cette force qui lui permettent d'accomplir toutes les fonctions de la vie matérielle. La gymnastique de l'intelligence lui donne aussi ces libres allures et cette énergie individuelles, sans lesquelles l'homme n'est qu'une machine dans les mains de celui qui la meut.

Eh bien! les jésuites se sont donné pour mission de faire de l'homme une machine au service de l'Église.

Au moyen âge, l'Église était maîtresse absolue de l'enseignement. Qu'a-t-elle fait de cet immense pouvoir? Aux classes inférieures elle n'enseignait rien, aux classes moyennes très peu de chose, et dans ses universités la science était soumise à la religion, c'est à dire à l'Église, comme une servante à sa maîtresse : c'était la formule.

Néanmoins, telle est la puissance native de l'intelligence, tant qu'elle n'est pas tout à fait viciée, qu'au XVI^e^ siècle, une moitié de l'Europe échappa à la domination de Rome.

Les jésuites furent créés pour conserver à l'Église les âmes qui lui restaient, et pour regagner celles qu'elle avait perdues.

Ils s'y prirent avec un art infini, il faut leur rendre cette justice. C'était l'âge de la Renaissance; les esprits étaient enthousiastes des lettres anciennes. Les jésuites organisèrent des colléges modèles; on y instruisait, on y *dressait* les enfants, si bien que les protestants, dans leur aveuglement, confiaient leurs enfants aux révérends pères. Il était entendu que les maîtres ne convertiraient pas leurs élèves. Promesse de jésuites! Les enfants des parents protestants devenaient des instruments de l'Église.

Qu'était-ce que ce nouvel enseignement? Au lieu d'affranchir les esprits, il les asservissait.

Les jésuites enseignaient le moins possible, parce qu'il y a toujours un danger dans l'instruction, quelque limitée qu'elle soit. Ils n'enseignaient pas l'histoire, car l'histoire témoigne contre l'Église, en dévoilant ses fraudes et ses usurpations. Ils n'enseignaient guère le grec, c'est une langue hérétique, la langue des libres penseurs. Ils ensei-

Digitized by Google

gnaient le latin, non pas la belle littérature de Rome, mais des mots, rien que des mots. De même, leur philosophie consistait dans des disputes de mots.

Le but de la vraie instruction est de faire penser les enfants. Le but des jésuites était de ne pas les faire penser, d'atrophier la faculté de penser et d'étouffer dans son germe la force individuelle dont Dieu a doué l'homme.

Dira-t-on que je calomnie les jésuites? Je ne serais pas étonné du reproche, même de la part de nos amis les libéraux! Ne voit-on pas des libéraux conduire leurs fils dans les écoles des jésuites, et leurs filles dans les couvents des jésuitesses? Celui qui écrit ces lignes a entendu un père parler des religieux et des religieuses dans des termes que l'on n'emploierait pas en parlant de la boue des rues, et il confiait à ces êtres, qu'il traitait d'immondes, sa fille unique! Celui qui écrit ces lignes a entendu un père, haut placé dans l'ordre maçonnique, dire qu'il élevait ses fils en libres penseurs : ils ne devaient pas savoir ce que c'est que le catéchisme. Quant à ses filles, il les nourrissait exclusivement de ce poison qu'il redoutait tant pour leurs frères. Jusque-là va l'inconséquence humaine!

Ainsi, je calomnie les jésuites, s'il faut en croire tel bon libéral qui leur confie ses enfants. Ce bon libéral aura oublié, sans doute, en supposant qu'il l'ait jamais su, quelle est la règle de saint Ignace : « Sois comme un *cadavre!* » L'idéal de l'ordre est donc que les révérends pères soient des cadavres. Le mot est caractéristique, bien qu'il ne soit pas nouveau. Un autre fondateur d'ordre, saint François, disait : « Sois comme un *bâton.* » *Bâton* ou *cadavre*, la différence n'est pas grande. Donc un corps inerte, sans vie, un instrument, une machine, voilà l'idéal. Faut-il demander qui usera de cet instrument, qui fera mouvoir cette machine? L'Église, aujourd'hui, on doit dire : le Pape. Car il n'y a plus qu'une pensée et qu'une volonté dans l'Église, c'est la pensée et la volonté du Pape. Lui seul pense et veut ; le reste des fidèles se compose de *bâtons* et de *cadavres*.

C'est dans cet esprit que les jésuites enseignent. L'instruc-

Digitized by Google

tion, ainsi entendue, est-elle encore une gymnastique? La question semble une ironie. Est-ce que des *bâtons* et des *cadavres* ont une intelligence qui doive être exercée et fortifiée? Qu'ils obéissent! Ils n'ont pas d'autre raison d'être. Voilà l'idéal de l'éducation jésuitique. En veut-on la preuve par le témoignage même des révérends pères? Ils possédaient jadis un empire au Paraguay, et ils gouvernaient, en maîtres absolus, les populations indiennes qui leur étaient soumises. Qu'est-ce que les pères firent pour l'instruction? Une chose admirable! Ils organisèrent l'instruction universelle et obligatoire! « Voyez comme on calomnie ces bons pères, me dit une de leurs admiratrices. — Il y a instruction et instruction, répondis-je. Qu'est-ce que les jésuites enseignaient, et quel a été le fruit de leur enseignement? Les jeunes Indiens apprenaient à écrire et à lire et à chanter. Ils écrivaient à ravir et ils chantaient comme des anges. Dans quelle langue? — En *latin*. — Quoi! les jeunes sauvages apprenaient le latin! — Du tout, mademoiselle. Ils n'en savaient pas le premier mot. — Ainsi, ils ne comprenaient pas ce qu'ils écrivaient, ce qu'ils lisaient, ce qu'ils chantaient? — Non, mademoiselle, tout juste comme les religieuses qui chantent au salut! »

Il faut juger l'arbre d'après les fruits qu'il porte, dit l'Écriture sainte. Le fruit de l'éducation jésuitique fut tout aussi admirable que le système d'enseignement des révérends pères. Quand les jésuites furent chassés du Paraguay, que devinrent les jeunes Indiens qu'ils avaient si bien dressés? Ils retournèrent dans leurs forêts.

Voilà bien l'idéal jésuite! L'homme *cadavre* ou *bâton*. Il n'a plus d'âme! Qu'en ferait-il? Ne suffit-il pas qu'il adore ses maîtres, c'est à dire le Pape? Avec cela, il est sûr de faire son salut, et le salut n'est-il pas la grande affaire de notre vie? « Heureux les simples d'esprit, car le royaume de Dieu leur appartient. » Les jésuites, disciples par excellence de Jésus, appliquaient le précepte de leur maître; nous nous trompons, ils faussaient, ils parodiaient la parole du Christ, comme ils font de tout le christianisme.

Digitized by Google

Veut-on des faits vivants? Hélas! en Belgique, ils abondent. Notre patrie est la terre promise des jésuites et de tout ce qui s'appelle moines. Je n'entends pas distinguer les jésuites des autres ordres, ni les ordres religieux du clergé séculier; ces distinctions sont une vaine tactique, je la dédaigne. Je prends l'Église telle qu'elle est, ultramontaine depuis le Pape jusqu'au dernier vicaire; quand il y a des dissentiments, ils se taisent. Il y avait des opposants au dogme de l'infaillibilité du Pape : le dogme est proclamé; les opposants soutiennent aujourd'hui comme une vérité ce qu'ils ont combattu hier comme une erreur. Les malheureux! Ils sont si bien dressés à la servitude, qu'il ne leur coûte rien de courber le dos. Et l'hypocrisie ne leur coûte pas davantage; c'est leur métier d'être hypocrites, à moins qu'ils n'aient la foi des simples d'esprit.

Je prends donc l'Église telle qu'elle est, et je lui demande compte de ce qu'elle fait de l'enseignement dont elle a à peu près le monopole en Belgique. Je réponds qu'elle fonde des écoles pour asservir les âmes. L'Église est une spéculation gigantesque sur la bêtise humaine, voilà pourquoi on cherche à répandre les ténèbres sous le voile de l'instruction.

Cela paraît paradoxal. Eh bien! que le lecteur veuille bien m'accompagner dans une visite que je fis à l'orphelinat des filles *bleues* et à celui des *Kulders* (les orphelins, à Gand), avant la sécularisation de ces établissements. Nous nous présentons, le soir, en qualité de conseillers communaux. On nous fait attendre : question de toilette... morale. Enfin, la supérieure se présente. Nous demandons ce que font les orphelines. « Elles travaillent. — A quoi travaillent-elles? — Elles cousent » Nous insistons pour les voir. Que voyons-nous? Deux ou trois cousaient. Toutes les autres, les malheureuses, étaient courbées sur des métiers à dentelles. « Quand reçoivent-elles l'instruction? » Il nous fut impossible d'obtenir là dessus un renseignement positif. « Le matin, monsieur. — A quelle heure? » Réponse évasive. En réalité, l'instruction se bornait à ce qu'elle est dans l'hospice Guislain, pour les idiots : lire et écrire, sans

Digitized by Google

savoir ce qu'on lit et ce qu'on écrit ; cela s'appelle idiotiser les enfants et non les instruire.

Et le fruit de cette admirable éducation ? Consultez les registres du bureau de bienfaisance et certains autres registres, plus mal famés ; vous y trouverez les noms des anciennes orphelines. Les malheureuses n'étaient bonnes à rien qu'à faire de la dentelle : cela ne leur suffisait pas pour vivre. Leur développement intellectuel et moral était nul. De là l'inévitable conséquence de la misère et de la corruption !

J'avais convié mes lecteurs à m'accompagner chez les orphelins. Je recule épouvanté de ce que j'aurais à dire. Une horrible corruption ! Et des religieux témoins de vices hideux ! La morale consistait à ne pas ébruiter le scandale. Je n'ose pas achever...

Je préfère conduire le lecteur dans les écoles gardiennes, tenues par des religieuses, à Gand, et jadis subsidiées par la commune. A une exception près, ces religieuses, chargées de la première éducation de l'enfance, étaient complétement inintelligentes. L'instruction était nulle. L'éducation consistait à séparer les sexes, à trois ans. J'oubliais que l'on apprenait aux enfants à prier, avec des gestes et des regards qui étaient un vrai apprentissage d'hypocrisie.

Passons de là dans les écoles laïques. Nous entrons dans la classe préparatoire. La plupart des enfants sont âgés de six à sept ans. Il y en a sur les derniers bancs qui sont beaucoup plus âgés. D'où viennent ceux-là ? De chez les frères et les sœurs. Ignorant les premiers éléments et crétinisés à ce point qu'il n'y a plus moyen de leur apprendre quelque chose. Un jour, je visite une école qui se trouve hors de la ville. J'y vois, dans la première classe, une jeune fille âgée de quinze ans ; quand je voulus la faire lire, elle se mit à pleurer. « Elle ne sait pas lire, » me dit l'institutrice. J'appris qu'elle avait été *six ans* dans un couvent. Six ans ! On apprend dans nos écoles à lire et à écrire en six mois, les premiers éléments du moins, et à des enfants qui viennent de la rue !

Digitized by Google

Voilà des faits qui se passent sous nos yeux. Ai-je tort de dire que les écoles du clergé ont pour objet de ne pas instruire, ou, si l'on veut, d'empêcher les enfants d'être instruits dans les écoles laïques? Cela est si vrai, que nos ouvriers les plus incultes le savent. Demandez-leur pourquoi ils mettent de préférence leurs enfants dans les écoles communales. Ils répondront : parce que chez les frères et les sœurs, les enfants n'apprennent rien. Si les parents étaient libres, les écoles du clergé seraient désertes. Qu'est-ce qui les peuple? Est-ce la foi? Non, c'est la misère d'une part, et, d'autre part, la tyrannie que l'on exerce sur les consciences. Quand une de nos dames catholiques donne un pain à une femme pauvre, c'est sous la condition qu'elle retire ses enfants de nos écoles. Ailleurs, on achète littéralement les enfants en prodiguant à leurs parents toute espèce de faveurs, des distributions de pain, de charbon, de viande. Pas de charité pour ceux qui préfèrent mettre leurs enfants dans les écoles de la ville! Pas de charité, dis-je. Voici un trait odieux autant que burlesque. On vient demander une sœur pour administrer un secours pressant à un malade : « Dites à votre père qu'il aille se faire donner ce qu'il désire par les libéraux! » Telle fut la réponse d'une *sœur de charité!*

Il me faudrait maintenant parler de l'enseignement moyen, préparation à l'enseignement universitaire. Mais, professeur moi-même, je serais suspect dans ce que je dirais. Puis, il faudrait entrer dans des personnalités qui me répugnent. Pour qui veut ouvrir les yeux, les faits sont inutiles. Les idées se traduisent nécessairement en faits. Il y a un fait général qui nous dispense de citer des faits particuliers; les nations catholiques déchoient, les nations protestantes prospèrent. Voyez la nation catholique par excellence, l'Espagne et l'Amérique espagnole! Voyez la fille aînée de l'Église, la France! Si l'Italie se relève, c'est parce qu'elle commence à se décatholiciser. Voyez l'Irlande et la Pologne! Et comparez cette décadence à la puissance croissante des nations réformées. L'Amérique du Midi catholique et les États-Unis protestants! L'Irlande catholique et l'Écosse cal-

Digitized by Google

viniste ! Les faits sont là patents, indéniables ! Et la raison en saute aux yeux quand on veut les ouvrir.

L'enseignement ne doit avoir d'autre objet que de développer et de fortifier les facultés intellectuelles de l'enfant, sauf à l'enfant, quand ses facultés ont reçu le développement dont elles sont susceptibles, à en faire tel usage qu'il veut dans une entière liberté. Dès que l'enseignement a une tendance exclusive quelconque, il est profondément vicié; car, au lieu d'aider l'enfant à penser librement, il met obstacle à la libre pensée, en lui inculquant des convictions ou des croyances qui peuvent être des préjugés et des erreurs. Rien n'est donc plus contraire à l'essence de l'enseignement que ce que l'on appelle les écoles confessionnelles. L'on n'y fait pas des hommes, on y fait des catholiques ultramontains, des calvinistes, des luthériens, des juifs. Or, telles sont les écoles du clergé en Belgique et partout. Nous nous moquons des sauvages qui donnent une certaine forme au crâne de l'enfant, et nous sommes de pires sauvages, car nous altérons la raison dès la plus tendre enfance en inculquant à l'enfant tel ou tel dogme; nous remplissons son cerveau de préjugés, d'absurdités, de niaiseries; c'est comme si notre plus grand souci était de répandre des ténèbres et d'obscurcir la lumière. Hélas ! cette éducation de sauvage ne réussit que trop bien; il n'y a que les organisations les plus vigoureuses qui y résistent. « Voltaire a été élève des jésuites, me dit un libéral qui confie ses enfants aux jésuites. — Oui, dis-je, mais votre fils est-il un Voltaire? Regardez autour de vous, et voyez combien il y a de fils de pères libéraux dont la raison est si bien obscurcie, qu'ils n'aperçoivent plus jamais la lumière de la vérité ! »

Comment en serait-il autrement? La raison de l'enfant est une cire molle que le maître pétrit à sa guise, comme le sauvage fait du cerveau des nouveaux-nés. On s'empare de l'enfant dès que les premières lueurs de l'intelligence se montrent, et sans cesse et sans relâche on l'obscurcit de préjugés, d'erreurs et d'absurdités. Comment voulez-vous bue l'enfant résiste à cette action de tous les jours, de tous

Digitized by Google

les instants? Il devient un instrument, un *bâton*, un *cadavre*. Ne lui demandez pas de penser; on lui a appris si bien que la pensée doit être soumise à l'Église, que le malheureux n'ose plus penser librement, persuadé qu'il est que la pensée libre est le premier pas vers la damnation éternelle.

Je disais dernièrement à un avocat, lumière de notre barreau, que ce que j'admirais le plus chez nos adversaires, ce n'est pas leur fanatisme, leur intolérance, c'est leur incroyable aveuglement, leur étroitesse d'esprit, leur bêtise, passez-moi le mot. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? me dit-il. On leur persuade depuis leur enfance qu'ils doivent croire des choses absurdes, quoiqu'elles soient absurdes, que dis-je? parce qu'elles sont absurdes! Arrivés à l'âge de raison, leur raison est faussée à tel point que vous les convaincrez facilement que 2 et 2 font 5; mais vous essayerez vainement de les convaincre que 2 et 2 font 4. Ils ne raisonnent pas, ils déraisonnent. Ils ne nous comprennent pas, nous ne les comprenons pas; ce sont des êtres déformés. On a pratiqué sur eux l'opération de l'aveuglement intellectuel. L'intelligence peut être vive, brillante même, mais elle est faussée. Elle ne reste active que pour le côté matériel de l'existence. On leur permet de s'enrichir, à condition de tenir toujours leurs richesses à la disposition de l'Église. Que dire de leur moralité? Peut-il y avoir moralité là où la conscience n'est pas éclairée? Le vrai catholique n'a plus de conscience, puisqu'il n'a plus d'individualité. Sa conscience est au confessionnal, et la conscience de son confesseur est à Rome; quand le Pape a parlé, les consciences se taisent et se courbent.

Voilà comment les nations catholiques déchoient et déclinent.

II

Je reviens à mon point de départ. Le lecteur sait maintenant quelle est cette instruction qui asservit les esprits au lieu de les affranchir : c'est celle que donne le clergé,

Digitized by Google

séculier ou régulier, peu importe, jésuites ou jésuitesses, le but est le même, et les moyens ne varient guère. Les jésuites, dit-on, y mettent un peu plus de finesse et d'habileté. Ils n'en sont que plus dangereux. Or, le clergé ne domine pas seulement dans les écoles que lui dirige, il règne encore dans les écoles communales, car il y vient à titre d'autorité, en vertu de la fameuse loi de 1842.

Il n'y a qu'un cri dans le parti libéral contre cette loi si dangereuse. Mais les libéraux se rendent-ils bien compte de ce qu'il y a de funeste dans cette loi, et surtout dans l'exécution qui lui a été donnée? J'en doute. J'ai accusé l'Église de répandre les ténèbres. C'est l'ennemi, il joue son rôle. Cela est dans l'ordre naturel des choses. Mais les libéraux sont les amis des lumières; le libéralisme n'a pas d'autre objet que d'affranchir les esprits. Et que font les libéraux pour les affranchir? Rien, ou à peu près. Que dis-je, il y en a qui prêtent la main à l'ennemi.

Combien y a-t-il de libéraux qui ont mis le pied dans une école primaire? Il serait, je crois, très facile de les compter! Celui qui écrit ces lignes va visiter tous les jours l'une ou l'autre école, et il n'y rencontre jamais personne.

Les libéraux ignorent complétement ce qui se passe dans nos écoles. Ils s'imaginent que c'est l'intervention du prêtre, à titre d'autorité, qui est le grand mal. C'est un mal, sans doute, mais c'est le moindre. Dans les grandes villes, là au moins où l'esprit du corps enseignant est bon, l'influence du clergé est nulle; je parle des enfants. Le maître a plus d'influence que le séminariste ou le curé; voilà comment nos écoles sont devenues des pépinières de libéralisme, ainsi que l'ont prouvé les dernières élections communales à Gand. La petite bourgeoisie, qui y a voté pour la première fois, sort de nos écoles, et il ne sort de nos écoles que des libéraux, à de rares exceptions près.

Pour celui qui connaît l'enseignement, c'est un axiome que : tel est le maître, telle est l'école et tels sont les enfants. Il faut donc avant tout veiller à ce que le corps enseignant soit à la hauteur de sa mission. Nos amis les libéraux y

Digitized by Google

ont-ils jamais songé? Je le dis à regret, ils n'y ont guère pensé. En 1842, les libéraux étaient impuissants, je l'accorde. Mais ont-ils au moins élevé la voix pour protester contre une loi qui, voulant réorganiser l'enseignement primaire, ne créait que *deux* écoles normales aux frais de l'État pour les élèves instituteurs, alors que les évêques en avaient *huit*, et pas une seule pour les élèves institutrices? On créait des écoles, et on n'avait pas d'institutrices! On créait des écoles, et on n'avait pas de maîtres, sauf ceux qui sortaient des écoles normales du clergé! Quant aux deux écoles normales de l'État, le ministre qui les organisa les plaça sous la direction de deux abbés désignés par l'archevêque de Malines. Et les ministres libéraux maintinrent cet état de choses, de sorte que l'État *paye* et le clergé *dirige*. Et l'on sait dans quel esprit il dirige l'enseignement! Telle direction, telle école. La direction est cléricale, donc les écoles sont cléricales!

On ne s'est jamais élevé, que je sache, au sein de nos Chambres, contre cet incroyable abus, et on continue à confier à l'ennemi l'instruction et l'éducation des futurs instituteurs du peuple! c'est à dire qu'on a aidé le clergé à asservir les instituteurs et, par eux, les élèves. Les libéraux attaquent la loi de 1842. Est-ce que la loi de 42 les obligeait de mettre des abbés à la tête des deux écoles normales de l'État? Pourquoi l'ont-ils fait? Par ignorance du danger et par indifférence sans doute. Mais n'est-ce pas une grande faute quand il s'agit de l'instruction, c'est à dire de l'émancipation du peuple?

Comment, à Gand, est-on parvenu à créer un corps d'instituteurs animé du meilleur esprit? La commune a toujours refusé de prendre ses instituteurs parmi les élèves diplômés sortant des écoles normales du clergé et c'est ce qu'elle a fait de mieux pour l'instruction primaire; elle a pris les instituteurs sur les bancs de nos écoles. Depuis, on a établi une école normale, qui dépend de l'école moyenne. Si l'organisation laisse à désirer, c'est encore la faute du gouvernement et du gouvernement libéral, comme je vais le

Digitized by Google

prouver. Il faut avant tout rappeler à nos amis ce qui s'est fait ou, pour mieux dire, ce qui ne s'est pas fait, en ce qui concerne l'enseignement normal des institutrices.

La loi de 1842 garde le silence sur l'enseignement normal des institutrices. Il devait cependant y avoir des écoles de filles; où irait-on chercher des maîtresses? Dans les couvents, évidemment, c'est à dire que l'on prendrait pour institutrices des religieuses qui ne savent pas le premier mot de ce qu'elles sont chargées d'enseigner. Excellent moyen de perpétuer l'ignorance et l'aveuglement par l'intermédiaire même des écoles. Cela n'est-il pas admirable? Grâce aux sollicitations pressantes de la ville de Gand et de sa députation libérale, une loi fut portée, qui créait quatre nouvelles écoles normales, dont deux d'institutrices. L'une de ces écoles était destinée à Gand. Des années se passèrent, sous des ministères libéraux, et l'école normale d'institutrices en est toujours à l'état de projet. A qui la faute? Les ministres diront : à la ville de Gand. Nous dirons que la faute en est au gouvernement. On lésinait avec une ville à qui l'on venait d'enlever, en supprimant l'octroi, une augmentation annuelle de ressources qui s'élevait à 100,000 francs; avec une ville qui dépensait pour l'instruction populaire beaucoup plus que ce que la loi exige d'elle; avec une ville qui, sur 23 écoles, a 18 écoles gratuites! et qui, sur une population totale de 15,000 élèves, n'a pas 1,500 élèves payants! Le ministère libéral aurait dû prodiguer l'argent, alors qu'il s'agissait de l'avenir intellectuel du pays. Mais il n'y avait pas d'argent, disait-on. On en trouvait, cependant, quand il s'agissait d'augmenter chaque année le budget de l'armée : on trouvait des millions pour les enterrer à Anvers. Que dis-je? On avait de l'argent de trop, puisqu'on abolissait des impôts! Disons le mot, il est dur, mais on doit dire la vérité à ses amis. Si les ministres libéraux n'ont pas fait assez pour l'instruction du peuple, c'est qu'ils ne se doutaient pas de ce qu'il y avait à faire. Ils bâtissaient des écoles, et chaque année ils venaient dire que l'instruction primaire faisait des progrès merveilleux en Belgique, puisque le nombre des

Digitized by Google

écoles allait tous les jours en augmentant. Et pas une voix ne s'est élevée pour leur dire : Sont-ce les quatre murs et le mobilier scolaire qui constituent l'école, ou est-ce le maître, qui en est l'âme? Et où allez-vous chercher vos maîtres et vos maîtresses? Dans les établissements du clergé. Vous bâtissez donc des écoles pour l'ennemi, c'est à dire que vous faites les affaires du clergé que vous devriez combattre à mort, précisément sur le terrain de l'enseignement, puisque c'est par là qu'il asservit les âmes!

Il n'y avait pas d'écoles normales pour les institutrices; il en fallait cependant. Les couvents se chargèrent de ce soin et, à leur suite, on créa quelques établissements particuliers; telle est l'école de Gand, la meilleure, sans contredit, de toutes nos écoles normales privées, grâce à l'intelligente direction de M^lle^ Hofman. Presque toutes les autres écoles sont tenues par des religieuses ou elles sont sous la domination du clergé.

Voilà encore un fait que nous signalons, la rougeur au front. Quoi! Des institutrices formées par des *religieuses!* pour diriger des écoles *laïques* et pour élever les jeunes filles dans les sentiments et les idées qui conviennent à la vie laïque! Que doit-il résulter de l'éducation cléricale que l'on donne aux jeunes filles de toutes les classes de la société? Regardez autour de vous! Quel est l'ennemi le plus dangereux de l'opinion libérale? C'est la femme! Dans le sein de chaque famille, le clergé a un instrument docile et tout puissant : la mère nous enlève les enfants, et trop souvent elle paralyse l'action du père. De là ces honteuses défections, — nous ne connaissons pas d'autre nom pour qualifier la conduite de nos amis politiques qui envoient leurs filles au couvent, « *Madame le veut ainsi* », voilà l'excuse. Mais qui élève les femmes dans ces sentiments d'obéissance aveugle au prêtre? Des maîtresses dressées par le clergé.

L'immense majorité des maîtres et des maîtresses sortent des établissements où le clergé domine directement ou indirectement. Cela n'a pas suffi à la tyrannie de l'Église. Il y a encore des établissements normaux qui n'ont pas à leur tête

Digitized by Google

un abbé ou une abbesse : ce sont des laïques qui les dirigent, ce sont des laïques qui y enseignent. Il faut trouver un moyen d'enchaîner et les maîtres et les élèves. On l'a trouvé ce moyen. Je le signale à l'admiration de mes lecteurs.

Il a suffi de donner la première place dans le programme des études au catéchisme et à l'histoire sainte, matière réservée au clergé. A l'examen d'entrée, on accorde à cette matière 25 points, tandis que l'histoire nationale n'en a que 10. A l'examen de sortie, 75 points, et l'histoire 25. Malheur à celui à qui il manque une fraction de point pour l'histoire sainte ! Il ne reçoit pas de diplôme.

Pourquoi le catéchisme joue-t-il un si grand rôle dans les études et les examens des écoles normales ? Pour qu'il soit bien entendu que c'est le clergé qui a la haute main sur les futurs instituteurs du peuple. Les élèves comprennent et plient. Le but est atteint. Que l'Église fasse l'impossible pour asservir les maîtres, cela est très naturel : c'est son rôle. Mais il ne faut plus que des ministres libéraux viennent à son aide, en signant les règlements qui donnent au clergé tout pouvoir dans des écoles laïques.

III

On dira peut-être que mes accusations sont injustes, que le mal est dans la Constitution et que les chefs du parti libéral ne peuvent pas se mettre en dehors ni au dessus de la Constitution. Il y a du vrai dans cette excuse. J'ai été un des premiers à faire la critique de la Constitution dans tout ce qui concerne les rapports de l'Église et de l'État. Il n'est que trop vrai qu'en consacrant la liberté illimitée de l'enseignement, la Constitution a établi de fait le monopole de l'instruction au profit de l'Église. Mais ce monopole n'est pas un monopole de droit. Donc la Constitution n'empêche pas de le combattre ; le législateur et le gouvernement peuvent faire tout ce qui n'est pas contraire au droit que les Belges ont d'enseigner en toute liberté. Ainsi la loi pourrait défendre à tous les religieux, à toutes les religieuses qui ne sont pas

Digitized by Google

Belges, d'user d'un droit que la Constitution n'accorde qu'aux Belges. La loi pourrait faire plus : elle pourrait interdire l'exercice de tout droit politique au clergé régulier. Les religieux et les religieuses sont morts à la vie civile : c'est la règle fondamentale de tous les ordres. Morts au monde et vivant de la vie angélique, comme on disait jadis, qu'ils s'occupent des choses du ciel et qu'ils laissent le monde réel à ceux qui y vivent. Une pareille loi serait aussi juste que constitutionnelle : de fait, les religieux et les religieuses n'appartiennent à aucune nation; ce sont des *cadavres* et des *bâtons* que le Pape fait agir; c'est *la milice pontificale,* comme disaient les gallicans, leur patrie est à Rome : qu'ils y aillent!

Il y a plus. L'Église ultramontaine fait une guerre à mort à l'État moderne et à la liberté moderne. Il y a incompatibilité radicale entre l'ultramontanisme et notre ordre constitutionnel. L'Église traite l'État comme un ennemi. Que l'État traite aussi l'Église comme une ennemie. Le jour viendra où il dénationalisera tous ceux qui appartiennent au clergé, à quelque titre que ce soit. Séculiers et réguliers, tous sont des ennemis; qu'ils en subissent les conséquences. C'est une niaiserie par trop grande que de reconnaître des droits à ceux qui ne se croient pas obligés par nos lois. Ils se mettent eux-mêmes hors de la société.

Nous ne faisons qu'indiquer ce que le législateur pourrait faire sans réviser la Constitution. C'est une réponse à ceux qui disent que le mal est irrémédiable. Cette politique est celle du désespoir; elle conduirait logiquement à l'inertie, à l'indifférence, à la mort. Ce n'est pas la mienne. Il y a toujours moyen de lutter, et il faut lutter toujours. Je laisse de côté ce que le législateur pourrait faire, et je vais dire ce que les libéraux peuvent et doivent faire, comme individus et comme gouvernement.

Ils se plaignent que la source du mal est dans la Constitution. Est-ce que la Constitution, par hasard, les empêche de faire ce que les catholiques font? Qu'ils usent de la liberté que la Constitution accorde à tous les citoyens! Hélas! au

Digitized by Google

lieu d'user de leurs droits pour créer des écoles libérales et pour répandre les lumières, on les voit confier leurs enfants au clergé. Je leur demanderai si c'est la Constitution qui les oblige d'être inconséquents à ce point qu'ils se font les auxiliaires de leurs ennemis? Vous êtes libres, sans doute, leur dirai-je; mais si vous êtes d'avis que l'empire des âmes doit appartenir à l'Église, soyez logiques et faites-vous sacristains, ou tout au moins cessez de combattre le clergé. C'est notre lâcheté qui fait la force de l'Église. Si tous ceux qui sont libéraux dans l'âme osaient agir comme ils pensent, la domination de l'Église s'évanouirait comme les ténèbres se dissipent à l'approche du soleil.

Le clergé crée des écoles pour asservir les esprits. Pourquoi les libéraux n'en créent-ils pas pour les affranchir? Les libéraux de Bruxelles viennent de former une société pour l'établissement d'une école normale! Honneur à eux! Voilà la voie dans laquelle il faut entrer. On veut des écoles, et on ne s'aperçoit point qu'il n'y a ni maîtres ni maîtresses dignes de la haute mission qu'ils doivent remplir! Formez des instituteurs qui soient animés du véritable esprit de liberté, les élèves aussi seront à vous! Leibnitz disait : « Donnez-moi l'éducation des générations naissantes, et je transformerai l'humanité. » Cela est évident. L'Église s'empare des enfants pour les déformer. Arrachez-lui les âmes pour en faire ce que Dieu veut qu'ils soient, des êtres doués d'intelligence et usant librement de leur raison. Qui vous en empêche? Ce n'est certes pas la Constitution! Il s'est fondé des écoles libres à Liége et à Bruxelles, même des écoles de demoiselles. Elles prospèrent, malgré la violente opposition du clergé. Imitez cet exemple, et n'imitez pas ces trembleurs « qui ont peur de tout et qui n'ont pas d'autre crainte ». Osez, et l'avenir est à vous! Ou doutez-vous de la puissance de vos idées? N'êtes-vous pas bien sûrs que la lumière chassera les ténèbres? Je vous répondrai que le moyen inévitable d'échouer, c'est de ne rien tenter. Mettez la main à l'œuvre, et vous réussirez, dans la limite du possible. La lutte accroît la force. Agissez, la victoire finale est à vous.

Digitized by Google

IV

Voilà ce que les libéraux peuvent faire, comme individus. Pourquoi l'opinion libérale a-t-elle perdu le pouvoir et que devra-t-elle faire quand elle l'aura reconquis? Je laisse de côté les mesures extrêmes que, dans mon opinion, le législateur pourrait prendre sans violer la Constitution. Il ne s'agit pas pour le moment de ce que l'on aurait le droit de faire, mais de ce qu'il convient de faire.

Avant la chute du dernier ministère libéral, les libéraux de Gand ont demandé la création d'un ministère de l'instruction publique. Celui qui écrit ces lignes en a fait le premier la proposition au sein de l'Association libérale. La Belgique est peut-être le seul pays civilisé où il n'y ait pas de ministère spécial pour l'instruction publique. Nous en avons un, disait un de nos hommes d'État, c'est le ministre de l'intérieur. Cela est-il sérieux? Ce serait dire que le ministre de l'intérieur est un génie universel. Mieux que cela, il faudrait qu'il eût trouvé le moyen de faire qu'il y ait plus de 24 heures dans un jour! Je reconnais que nos ministres libéraux étaient animés des meilleures intentions; mais je me défie des bonnes intentions dont les enfers sont pavés; je préfère un fait, une action, aux meilleures intentions du monde. Qu'est-ce que l'on a fait pendant vingt ans de pouvoir pour l'instruction populaire? J'ai répondu d'avance à la question : Rien de sérieux, rien d'efficace au point de vue libéral.

L'enseignement à tous les degrés doit devenir la grande affaire de l'opinion libérale, et avant tout, l'enseignement du peuple. Le moins donc que nous puissions demander, c'est qu'il y ait dans le ministère un homme qui fasse de cette grande affaire la sienne. Nous avons un ministre chargé des travaux publics; croit-on que les voies de communication auraient eu l'immense développement dont le commerce et l'industrie profitent aujourd'hui, si cette branche de l'administration était restée dans les attributions du ministre de l'intérieur? Ou l'instruction aurait-elle moins d'importance que les chemins de fer? Osons le dire! S'il n'y a pas encore

Digitized by Google

de ministère de l'instruction publique, c'est que le parti libéral ne s'est pas assez occupé de l'enseignement populaire. Étrange aveuglement! Il ne voyait pas que c'était là la grande préoccupation de ses adversaires! Il ne voyait pas que l'opinion libérale perd dans les classes dites lettrées! Il ne voyait pas que les barreaux de nos grandes villes sont en majorité catholiques! Il ne voyait pas que le corps médical est composé en majorité de catholiques, alors qu'il y a trente ans, on ne savait ce que c'était qu'un avocat ou un médecin catholique! C'est à ses écoles que l'Église doit ses conquêtes. Et elle ira en conquérant toujours de nouvelles recrues, si les libéraux ne se décident pas à lutter contre elle sur le terrain qui fait sa force.

Pendant vingt ans, le gouvernement libéral a concentré presque tous ses efforts sur les intérêts économiques. L'impôt sur les successions, l'abolition des octrois, l'affranchissement de l'Escaut, l'abolition des barrières sont, sans doute, d'excellentes choses. Mais il y en a de plus excellentes. Quand on demandait de l'argent pour les écoles normales, on répondait qu'il n'y en avait pas. Il faut que nos futurs ministres en trouvent, et quand il y aura un ministre de l'instruction publique, il en trouvera, car c'est lui qui doit devenir un jour l'âme du cabinet. La force d'une nation est dans son intelligence et non dans ses finances. Voyez l'Allemagne! Qu'elle était pauvre en comparaison de la France; à l'Allemagne cependant appartient aujourd'hui la prééminence, tandis que la France décline. Que l'on développe donc les véritables forces de la nation, les forces intellectuelles!

Je regrette de devoir prendre ce rôle d'accusateur; mais n'est-ce pas notre devoir de faire comme un examen de conscience et de dire nettement où notre parti a failli.

Il faut bien se pénétrer de la haute mission du libéralisme; il est appelé à affranchir les esprits, à leur donner la liberté ou il n'a pas de raison d'être. Or, il n'y a que l'instruction laïque qui affranchisse les âmes. Il fallait donc prodiguer les subsides et en offrir au lieu d'en refuser. Et

Digitized by Google

quand le parti libéral reviendra au pouvoir, il ne s'agira plus de lésiner. On n'écrira plus à la ville de Gand : « Jamais le gouvernement ne se départira de l'interprétation qu'il donne à la loi de 1842. » S'il faut une loi, qu'on la fasse. Que cette loi impose aux communes les charges qu'elles peuvent supporter, soit ; mais qu'après cela l'État intervienne largement, non par des mille francs, mais par des millions!

On reproche à la ville de Gand le luxe de ses écoles! Mais les écoles sont les palais du peuple, et le peuple n'est-il pas le vrai souverain d'après notre Constitution? Je vais dire au lecteur quel est le luxe de nos écoles. Un jour j'allai visiter les écoles avec un conseiller communal, qui ne savait pas même où elles se trouvaient. Je lui montre de loin un bâtiment et je lui demande s'il le connaît. « Non, dit-il, mais il a l'apparence d'une écurie. » Cette écurie est l'une de nos écoles; il s'y trouve 500 enfants entassés les uns sur les autres. Il y a telle école que je n'oserais pas montrer à un étranger. Pourquoi ne bâtissez-vous pas? me demandera-t-on. La ville de Gand n'a pas bâti, parce qu'elle est pauvre, et elle est pauvre parce qu'elle a une population ouvrière et une petite bourgeoisie de près de 100,000 âmes! Nous avons, je l'ait dit, 18 écoles gratuites sur 23, et les écoles gratuites comptent de 400 à 900 élèves, tandis que, dans les écoles dites payantes, il n'y en a que 300. Ne pouvant pas bâtir, nous avons fait des baux emphytéotiques, ce qui a nécessité de grandes dépenses d'appropriation, et néanmoins le gouvernement nous a refusé un subside! J'ai fait un mémoire où j'ai démontré jusqu'à l'évidence qu'un bail emphytéotique fait par une commune pour les besoins de l'instruction vaut une vente. Les jurisconsultes du ministère de l'intérieur ne se sont pas donné la peine de nous répondre!

Des millions, MM. les ministres! des millions, afin que les palais du peuple ne soient pas des écuries!

Les quatre murs ne suffisent point ni le mobilier scolaire. Il faut des instituteurs et des institutrices. Une école normale d'instituteurs, une école normale d'institutrices dans chaque province! L'enseignement normal doit être réorga-

Digitized by Google

nisé complétement: c'est là qu'est la source du mal et du bien! Il suffit d'avoir mis le pied dans les écoles pour se convaincre que le corps enseignant n'est pas à la hauteur de sa mission : ce n'est pas la faute des instituteurs et des institutrices. Nous avons à Gand 300 maîtres et maîtresses. Je leur rends volontiers cet hommage que presque tous se distinguent par leur zèle et leur dévouement. Si leur instruction laisse à désirer c'est qu'on ne s'est jamais donné la peine de les instruire. Donc, des écoles normales sur un grand pied; ce sont des établissements bien plus importants que nos universités, car l'on y forme les futurs instituteurs du peuple, ceux qui sont appelés à l'instruire et à le moraliser, c'est à dire les artisans de la civilisation. Ce sujet est trop grave pour être traité en passant. J'y reviendrai.

Si je demande des millions pour les écoles où l'on forme les instituteurs et les institutrices, j'en demande bien plus pour les maîtres et les maîtresses. Le traitement qu'on leur paye à Gand est dérisoire. Leur position n'est pas en rapport avec la mission qui leur est confiée. Ils sont placés au bas de l'échelle sociale, si l'on considère leur position pécuniaire : il y en a qui sont au dessous de l'ouvrier de fabrique! Et il n'y a pas de fonction plus importante que la leur. Il y a là une criante anomalie et une criante injustice! Des millions, et des millions, MM. les ministres, afin que les instituteurs du peuple, les artisans de la civilisation, aient une position digne de leur mission. Ce n'est qu'à cette condition que vous aurez des instituteurs et des institutrices qui, par leur instruction et leur éducation, soient capables d'instruire et d'élever le peuple.

En songeant à ce que les instituteurs pourraient et devraient être, j'ai toujours été frappé de l'aveuglement de nos hommes d'État. Les libéraux se plaignent de ce que l'Église a son représentant dans chaque village et que c'est le curé qui est le vrai maître. Eh! qui vous empêche d'avoir aussi un représentant dans chaque commune? L'instituteur sera à vous, quand vous lui ferez une position pécuniaire qui assure son indépendance. Ne dites pas que les instituteurs de

Digitized by Google

la campagne sortent tous des écoles normales des évêques. Ceux-là mêmes ne demandent pas mieux que de secouer le joug humiliant du clergé! Personne ne tient à être le serviteur du curé. Donnez-leur une position indépendante, et ils s'affranchiront de la domination qui pèse sur eux : tôt ou tard, il seront à vous, et si l'instituteur est à la hauteur de sa mission, il finira par avoir une influence plus grande que celle du curé.

V

J'ai demandé *ce qui manque à notre instruction primaire,* et je réponds : *des instituteurs et des institutrices.* Cela paraît trivial, mais hélas! c'est précisement parce que cela est trivial, que nos amis politiques sont coupables de ne s'en être pas souvenus pendant les vingt ans qu'ils ont été au pouvoir. Quand ils y reviendront, ils auront une grande faute à réparer. L'instruction et l'éducation du peuple, tel doit être le premier article de leur programme, je dirais volontiers le seul, car il comprend tout. Formez un corps enseignant intelligent et indépendant et, dans trente ans, la Belgique sera transformée. Jusque-là je me permettrai de répéter, quelque trivial que cela paraisse, que ce qui manque à l'instruction primaire, ce sont des *instituteurs* et des *institutrices.*

F. LAURENT.

Digitized by Google

LES ACTES DE LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

ET LA

PARTICIPATION DE LA BELGIQUE A LA CONFÉRENCE DE St-PÉTERSBOURG

I

Au commencement de l'année dernière, la société fondée à Paris pour l'amélioration du sort des prisonniers de guerre, sous la présidence du général comte d'Houdetot, soumit à différents souverains un projet de règlement international destiné à réaliser le but poursuivi par cette association philanthropique.

Une lettre, écrite par le prince Gortschakof au prince Orlof, en date du 6 avril 1874, nous apprend que ce projet fut très favorablement accueilli par l'empereur de Russie, qui se préoccupait depuis longtemps de cette idée d'humanité. Déjà précédemment, par les ordres de l'empereur Alexandre, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait mis à l'étude un projet de convention internationale destiné à régler l'état de guerre et à fixer les coutumes de la guerre, de façon à diminuer, autant que possible, les horreurs des luttes de pays à pays, en précisant les droits et les devoirs des armées en campagne. Le projet élaboré par le cabinet russe fut soumis à la plupart des États civilisés, et tous les États de notre continent acceptèrent d'en examiner les stipulations dans une conférence qui se réunit à Bruxelles, le 27 juillet 1874. Les États qui se firent représenter à cette conférence furent naturellement la Russie, qui en avait pris l'initiative, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, la Norvége et la

Digitized by Google

Turquie. Les États-Unis, invités aussi à envoyer des délégués à Bruxelles, crurent devoir s'abstenir pour rester fidèles à la doctrine de Monroë, qui veut isoler l'Amérique sous le rapport politique. Comme le dit très bien M. Lucas, cette abstention regrettable a mérité au gouvernement américain, de la part de ses plus sincères amis, le reproche d'avoir déserté, en cette occasion, la cause du progrès en matière de droit international. La doctrine de Monroë n'empêcherait cependant pas l'Amérique d'adhérer à une convention qui supprimerait la course maritime. Mais comme l'Angleterre avait exigé que l'on ne s'occupât point du tout de la guerre sur mer, l'Amérique ne pouvait espérer atteindre le but qu'elle poursuit, c'est à dire la consécration du principe si juste du respect de la propriété privée sur mer non moins que sur terre.

La plupart des États se firent représenter à Bruxelles par un militaire et par un diplomate. Quelques uns leur avaient adjoint un représentant de la science du droit international. L'Allemagne avait délégué le Dr Blüntchli, la Russie, M. Martens, professeur du droit des gens à l'Académie militaire de Saint-Pétersbourg, et la Belgique, M. Faider, procureur général à la cour de cassation. Après des discussions sérieuses et approfondies, la Conférence finit par adopter un projet de convention destiné à être soumis à l'examen des différents gouvernements. La Russie, paraît-il, convoquera bientôt, à Saint-Pétersbourg, une nouvelle réunion dont la mission, cette fois, sera de transformer le projet arrêté à Bruxelles, peut-être plus ou moins modifié, en une convention internationale. Il ne sera donc pas inopportun d'examiner s'il est désirable que le gouvernement belge y donne son adhésion. On comprend combien la question est importante et urgente.

Il faut bien l'avouer, la Conférence de Bruxelles n'a pas éveillé, au début, les sympathies du grand public européen. On a cru découvrir des arrière-pensées de conquête dans le projet présenté par la Russie avec l'appui de l'Allemagne. On s'imaginait que ces deux États militaires avaient pour but de donner une sorte de légalité internationale à l'emploi

Digitized by Google

de la force, afin de faciliter ainsi l'œuvre des armées envahissantes. D'autres disaient que la guerre est une chose si monstrueuse, si atroce qu'il faut la condamner et la maudire, sans songer à régler des coutumes qui ne sont que des violations constantes du droit. Songe-t-on à réglementer l'assassinat? Or, la guerre n'est autre chose que l'assassinat en grand. Si on adopte des règles pour la guerre, comme on l'a fait pour le duel, on en fera une institution régulière, codifiée, qui fera partie intégrante de notre système social. Au contraire, plus la guerre sera atroce, plus elle aura les caractères d'une tuerie sans pitié, — plus elle soulèvera la conscience humaine et plus il y a chance de la voir disparaître.

Aucun des deux motifs qui éveillaient des méfiances à l'égard de la Conférence de Bruxelles, ne me paraît fondé. Si les grands États militaires consentent à imposer certaines limites, certaines règles à l'emploi des armes, l'humanité n'a qu'à s'en féliciter. Aujourd'hui, il n'y a nul accord, nulle règle établie. Les vaincus sont donc livrés à la merci du vainqueur, qui peut employer à son gré les moyens les plus propres à le faire arriver à son but. Si quelques uns de ces moyens sont condamnés, si on décide qu'il n'en sera plus fait usage, n'est-ce pas un heureux résultat dont il faut s'applaudir?

Quant à l'argument qui consiste à dire qu'il ne faut pas civiliser la guerre et qu'il vaut mieux l'abandonner à sa férocité naturelle, je ne puis l'admettre. Le progrès s'est toujours accompli lentement, par une série de réformes et d'améliorations successives. La lutte sauvage d'homme à homme des temps barbares s'est transformée en duel judiciaire, à l'époque de la féodalité, et puis le duel judiciaire, le prétendu jugement de Dieu, a fait place au jugement des tribunaux. Le mariage, qui a commencé par le rapt, a abouti au libre consentement, après une série de modifications dictées par les progrès des mœurs[1]. Il en sera de

[1] Voyez le livre très curieux de M. Giraud-Teulon, les *Origines de la famille*, et Bachofen, *Das Mutterrecht*.

Digitized by Google

même de la guerre. Sans doute, elle ne disparaîtra pas de sitôt, et certainement ce n'est pas en lui conservant sa férocité qu'on adoucira les mœurs au point de la rendre impossible, car la violence produit la violence, et le sang appelle le sang.

Après la guerre de trente ans, les horreurs commises par les armées avaient fait reparaître toute la cruauté des temps barbares. Quand on appliquait les accusés à la torture avec tous ses raffinements, on ne songeait pas à abolir la peine de mort. Au contraire, c'est depuis que l'on a rendu les exécutions capitales moins cruelles qu'on veut les supprimer complétement. Plus les sentiments s'adouciront, plus les hommes seront disposés à s'entendre et plus ils auront horreur de l'emploi des armes. Or, plus les guerres sont faites avec cruauté, plus elles mettent obstacle à l'adoucissement des mœurs.

La convention de Genève, la convention de Saint-Pétersbourg ont ouvert la voie à la Conférence de Bruxelles, qui n'est elle-même que le prélude des progrès qui suivront.

En examinant aujourd'hui le texte arrêté par la Conférence, on peut se convaincre que ce n'est pas l'esprit de conquête qui a dicté l'initiative prise par l'empereur de Russie. La plupart des articles ont pour but d'interdire des actes de violence qui, jusqu'à présent, ont été commis, dans toutes les guerres, par les différents belligérants. Sans doute, les sentiments de confraternité internationale et les instincts pacifiques qui, quoi qu'on en dise, dominent aujourd'hui dans toutes les âmes, répugnent même à régler les moyens de coercition qu'on appelle les nécessités de la guerre, et on voudrait aller jusqu'à les condamner absolument.

Malheureusement, nous sommes loin de cet idéal : la guerre est encore inévitable. Dès lors, si l'on ne s'entend pas pour restreindre et pour régler, par une convention, le recours à la violence, celle-ci n'aura d'autres limites que l'arbitraire des chefs d'armée et certains précédents très confus ou certaines coutumes très vagues et mal définies, et toujours

Digitized by Google

contestées. Avec le désir de vengeance et de représailles que certains faits de la dernière guerre ont laissé dans le cœur des Français, il faut s'attendre, quand l'heure de la revanche aura sonné, à des actes de violence qui, à leur tour, en provoqueront d'autres, et ainsi on sera ramené à la barbarie des époques antérieures. Si, au contraire, les États européens adoptent de commun accord le texte de la Conférence, « la guerre, comme le dit très bien le protocole final [1], étant ainsi régularisée, entraînerait de moindres calamités, serait moins sujette aux aggravations qu'y apportent l'incertitude, l'imprévu et les passions excitées par la lutte; elle conduirait plus efficacement à ce qui doit être son but final, c'est à dire le rétablissement de bonnes relations et d'une paix plus solide et plus durable entre les belligérants ».

II

La Belgique sera appelée à la nouvelle conférence qui doit s'ouvrir bientôt à Saint-Pétersbourg pour sanctionner le projet adopté à Bruxelles : quelle attitude doit y prendre notre gouvernement? Question délicate et grave.

Le Parlement ne s'est pas encore occupé des résolutions de la conférence, mais il y semble peu sympathique.

L'opinion persiste à se défier des arrière-pensées attribuées à la Prusse et à la Russie, et plusieurs de nos journaux dont l'influence est grande sont décidément hostiles à toute réglementation des coutumes de la guerre. Je pense néanmoins que le gouvernement belge doit sans hésiter adhérer au projet de la Conférence de Bruxelles pour trois motifs principaux.

D'abord, parce que le projet de convention est une marque frappante du progrès des sentiments d'humanité dans les rapports de peuple à peuple et que ses articles constituent une amélioration notable des coutumes de la guerre.

Secondement, parce que la Belgique, en rejetant la conven-

[1] Voyez Actes de la Conférence de Bruxelles, p. 74.

Digitized by Google

tion, ne pourrait point, le cas échéant, se prévaloir des limites imposées à l'emploi de la force et se trouverait ainsi exposée à tous ses abus et à tous ses excès.

Troisièmement, parce que la confiance que l'on croit pouvoir placer dans les résistances spontanées et non organisées des populations est une illusion dangereuse dont il faut se garder d'être dupe.

Reprenons successivement ces trois ordres de considération.

La Conférence de Bruxelles est une manifestation nouvelle et non la moins importante de ce courant d'idées pacifiques qui a produit récemment tant de faits dont l'humanité a eu lieu de s'applaudir : le recours de plus en plus fréquent à l'arbitrage et la motion déjà votée par plusieurs parlements, et tout récemment par les Chambres belges, en faveur de l'emploi de ce moyen pacifique de terminer les différends internationaux; la convention de Genève et celle de Saint-Pétersbourg, l'adoption des fameuses règles de Washington, à propos des *Alabama-claims,* le 23e protocole de la Conférence de Paris recommandant le recours à l'intervention d'une puissance amie avant d'en appeler aux armes; le vœu exprimé par la Conférence de Bruxelles sur la proposition du délégué français, M. le général Arnaudau, en faveur de l'adoption de règlements uniformes dans les différentes armées.

Les philanthropes et les amis de la paix demandent que l'on arrête un code international réglant les rapports des peuples entre eux, comme le code civil règle ceux des citoyens d'un même pays. Mais ce serait déjà un grand pas de fait vers la réalisation de cette grande idée humanitaire si l'on arrivait à adopter de commun accord le projet élaboré à Bruxelles, car il est plus épineux de déterminer les lois de la guerre que celles de la paix. L'accord qui s'est établi, sur des questions très délicates, même entre les représentants de l'Allemagne et de la France, malgré les souvenirs si récents et si amers de la dernière guerre, prouve manifestement qu'une entente serait également possible sur beaucoup

Digitized by Google

d'autres points controversés du droit international. C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons entendu notre ministre des affaires étrangères déclarer à la Chambre des représentants que la Belgique, le cas échéant, serait disposée à prendre part à un congrès destiné à réglementer l'arbitrage international [1].

Les excellents discours prononcés par MM. Couvreur et Thonissen, pour appuyer leur motion en faveur de l'arbitrage, et le vote qui a suivi, prouvent que la Chambre tout entière soutiendrait le gouvernement dans cette voie.

Comment la Belgique pourrait-elle refuser d'adhérer au projet qui porte le nom de sa capitale et à la préparation duquel son principal délégué a pris une part si active et si brillante? En refusant sa signature à un acte qui, comme nous allons le prouver, constitue un progrès considérable dans les usages de la guerre et dans les principes du droit des gens, notre gouvernement se mettrait en opposition avec cette puissante aspiration vers la réglementation des rapports de peuple à peuple, qui est fortifiée par la crainte même des conflits qui paraissent inévitables et par la certitude que ces conflits aboutiront à des atrocités si on ne s'accorde pas pour les prévenir.

J'indiquerai maintenant quelques uns des progrès dans les usages de la guerre consacrés par la Conférence.

Il est regrettable que l'on n'ait pas conservé les deux premiers articles du projet russe : ils donnaient une idée juste de ce que c'est que la guerre moderne et indiquaient d'une façon très nette les limites que cette conception impose à l'emploi de la force. Voici ces articles :

« 1. Une guerre internationale est un état de lutte ouverte entre deux États indépendants (agissant isolément ou avec des alliés) et entre leurs forces armées et organisées.

« 2. Les opérations de guerre doivent être dirigées exclusivement contre les forces et les moyens de guerre de

[1] Séance du 20 janvier 1875. Voyez la brochure : *l'Arbitrage international*, où sont reproduits les discours de MM. Couvreur et Thonissen et celui du ministre des affaires étrangères.

Digitized by Google

l'État ennemi et non contre ses sujets, tant que ceux-ci ne prennent pas eux-mêmes une part active à la guerre. »

C'est exactement le sens de la fameuse proclamation du 12 août adressée au peuple français, au commencement de la guerre de 1870, par le roi de Prusse [1], proclamation si étrangement travestie par la plupart des journaux français, car d'après eux le roi aurait dit qu'il faisait la guerre à l'empereur et non à la France, d'où ces feuilles concluaient que, l'empereur renversé, les Allemands devaient se retirer au delà du Rhin. Ce qui ressortait clairement des premiers articles du projet russe, c'était le respect absolu de la vie et de la propriété des non belligérants. Autrefois, la guerre mettait aux prises tous les habitants des deux pays en lutte et, de part et d'autre, on s'efforçait de se faire le plus de mal possible. On dévastait les campagnes, on brûlait et on saccageait les villes, on réduisait les vaincus en esclavage. Aujourd'hui, les armées organisées doivent seules se combattre et les citoyens paisibles n'ont rien à craindre de leur passage.

Le respect de la propriété privée, sur mer comme sur terre, eût été évidemment la conséquence de l'adoption des premiers articles du projet russe.

L'article 5 du projet adopté consacre un progrès évident : L'armée d'occupation ne doit prélever que les impôts existants et, autant que possible, dans la forme établie, et elle les emploiera à pourvoir à l'administration du pays occupé, comme le faisait le gouvernement local. Autre prescription excellente : L'armée ennemie ne peut s'emparer que de ce qui appartient à l'État, et encore l'État occupant ne se considérera que comme administrateur des édifices publics, immeubles, exploitations et forêts. Il est tenu de

[1] La proclamation portait : « Je fais la guerre aux soldats et non aux citoyens français. Ceux-ci continueront, par conséquent, à jouir d'une entière sécurité pour leurs personnes et leurs biens aussi longtemps qu'ils ne me priveront pas eux-mêmes, par des entreprises hostiles contre les troupes allemandes, du droit de leur accorder ma protection. » Dans un ordre du jour du 8 août, le roi avait dit : « Nous ne faisons pas la guerre aux habitants paisibles ; c'est, au contraire, le devoir de tout soldat sensible à l'honneur de protéger la propriété privée, etc. »

Digitized by Google

sauvegarder le fonds et de se conformer aux règles de l'usufruit.

Dorénavant, les biens des communes, des établissements consacrés aux cultes, à l'instruction et aux sciences, même de ceux appartenant à l'État, seront respectés comme la propriété privée.

En outre, toute saisie ou dégradation intentionnelle de semblables établissements, de monuments historiques, d'œuvres d'art et de science doit être poursuivie par les autorités compétentes. Ne sont-ce pas là des dispositions excellentes, réclamées depuis longtemps et auxquelles on doit applaudir sans réserve? Ces dispositions seules constitueraient déjà un progrès considérable qu'il faut s'empresser de consacrer par un accord international.

La Conférence n'a pas laissé aux belligérants le choix illimité des moyens de nuire à l'ennemi. Étendant la déclaration de Saint-Pétersbourg de 1868, relative aux balles explosibles, elle condamne l'emploi de toute arme ou projectile de nature à causer des maux superflus. Elle interdit le poison et les armes empoisonnées, le meurtre par trahison d'individus même appartenant à l'armée ennemie, l'exécution de l'ennemi ayant mis bas les armes et la déclaration qu'il ne sera pas fait de quartier. Voilà certes encore des progrès incontestables. Dans beaucoup de récits français concernant la dernière guerre, on vante les exploits de francs-tireurs ou de soldats qui sont parvenus à tuer le plus possible de Prussiens par des ruses constituant de véritables trahisons [1]. Le cœur se soulevait d'horreur, mais on ne pouvait affirmer que ces faits fussent contraires au droit de la guerre. Maintenant, ils seraient condamnés. Plus d'une fois, dans les guerres antérieures, on menaçait de ne pas faire de quartier. Cette atrocité est interdite par le projet de Bruxelles.

Désormais, les places ouvertes, à moins qu'elles ne servent

[1] Par exemple, le journal *la France*, dans son numéro du 21 novembre 1871, vante les exploits de 25 francs-tireurs qui, à la faveur de l'uniforme prussien, étaient parvenus à tuer plusieurs Allemands dans le village de Sannegy.

Digitized by Google

de base à l'attaque ou à la défense, ne peuvent plus être ni bombardées ni même attaquées. Avant de commencer le bombardement d'une place forte, on doit en prévenir les autorités et ensuite il faut épargner, autant que possible, les édifices consacrés au culte, aux arts, à la bienfaisance et servant d'ambulance aux blessés.

N'est-ce pas là une satisfaction complète donnée aux réclamations qui se sont fait entendre durant la dernière guerre? Pendant la guerre de Crimée, les Anglais ont bombardé presque toutes les localités bordant la Baltique et mis le feu à tous les approvisionnements de bois qu'ils pouvaient atteindre. La Conférence condamne ce genre d'exploits.

Une ville même prise d'assaut ne peut plus être livrée au pillage. Encore un progrès, car pendant les guerres du Directoire et de l'Empire, Napoléon a autorisé, à différentes reprises, le pillage des villes prises d'assaut, comme le raconte M. Thiers, sans émettre à ce sujet un seul mot de blâme.

Des habitants d'Anvers avaient adressé à la Conférence une pétition pour demander que quand une ville est soumise au bombardement, le feu de l'artillerie ne soit dirigé que contre les forts et non contre les habitations privées. On ne pouvait espérer que ce vœu fût consacré en un article formel. Il est trop en opposition avec les usages de la guerre généralement reçus et considérés comme une nécessité. Cependant, dans une note annexée, nous lisons l'importante déclaration qui suit : « Il est permis d'espérer que les principes adoptés par la Conférence amèneront, dans l'avenir, la réalisation du vœu des citoyens de la ville d'Anvers.

« En attendant, la commission a la ferme confiance que tout commandant d'armées civilisées se conformant aux principes que la Conférence de Bruxelles a pour objet de faire sanctionner par un règlement international, considérera toujours comme un devoir sacré d'employer tous les moyens qui peuvent dépendre de lui, en cas de siége d'une ville fortifiée, afin de respecter la propriété privée appartenant à des citoyens inoffensifs, autant que les circonstances

Digitized by Google

locales et les nécessités de la guerre lui en laisseront la possibilité. » Cette restriction finale ôte évidemment à la déclaration une partie de sa valeur pratique immédiate, mais on peut néanmoins y voir un acheminement vers la suppression du bombardement des habitations privées.

Des mesures vraiment humanitaires ont été aussi adoptées en faveur des prisonniers de guerre. Tout ce qui leur appartient reste leur propriété; ils ne peuvent être enfermés qu'en cas de nécessité absolue. Comme principe général, les prisonniers seront traités pour la nourriture et l'habillement de la même façon que les troupes de l'État qui les aura capturés.

Le prisonnier qui, après s'être enfui, est repris, n'est passible d'aucune peine.

Un prisonnier ayant été mis en liberté sur parole, son gouvernement ne peut ni réclamer ni accepter de lui aucun service contraire à la parole donnée.

Des garanties très précises et très étendues sont accordées aux habitants qui ne prennent point part à la guerre. L'honneur et les droits de la famille, la vie et la propriété des individus, ainsi que l'exercice de leur culte, doivent être respectés. La propriété privée ne peut être confisquée, et tout pillage est formellement interdit.

Comme conséquence de ces principes, les réquisitions doivent être proportionnées aux ressources des localités, et elles ne peuvent être faites qu'avec l'autorisation de l'officier qui commande dans la localité occupée. Pour toute réquisition, il sera accordé une indemnité ou délivré un reçu.

On ne niera pas que l'ensemble des dispositions que nous venons d'indiquer ne constituent un adoucissement très grand des maux de la guerre. Sans doute, on voudrait plus encore; mais la guerre est la guerre, c'est à dire l'emploi de la force; et si on interdisait certains actes de coercition absolument indispensables à la marche des opérations stratégiques, les prescriptions trop restrictives seraient certainement violées, car nécessité ne connaît pas de lois.

Digitized by Google

D'ailleurs, si la Belgique refusait d'adhérer au projet de la Conférence, sa position serait-elle meilleure si elle se trouvait entraînée dans un conflit? Évidemment non; elle serait plus mauvaise.

En cas d'invasion de notre territoire, nous ne serions pas traités d'après les règles idéales que nous aurions voulu voir adopter, mais d'après les anciens précédents et les usages arbitraires de la guerre, qui sont certainement beaucoup plus durs que les règles adoptées par la Conférence. Nous ne pourrions invoquer le bénéfice de celles-ci, puisque nous les aurions rejetées.

III

Il nous reste encore à examiner un point capital, c'est le chapitre intitulé : *Qui doit être reconnu comme partie belligérante? Des combattants et des non combattants.* C'est la question qui a soulevé le plus de difficultés au sein de la Conférence et qui a éveillé le plus d'appréhension chez le public et chez certains gouvernements. On s'est demandé si les règles adoptées au sujet des belligérants n'auraient point pour effet d'affaiblir les moyens de défense des petits États. Le premier délégué de Belgique, M. le baron Lambermont, a exprimé à ce sujet, avec infiniment de tact et d'énergie, les réserves les plus expresses, entraînant avec lui dans la même voie les représentants des États secondaires.

Transcrivons d'abord les articles qui font l'objet du débat.

Art. 9. « Les lois, les droits et les devoirs de la guerre ne s'appliquent pas seulement à l'armée, mais encore aux milices et aux corps de volontaires réunissant les conditions suivantes :

1° D'avoir à leur tête une personne responsable pour ses subordonnés;

2° D'avoir un signe distinctif et reconnaissable à distance;

3° De porter les armes ouvertement;

Digitized by Google

4° De se conformer dans leurs opérations aux lois et coutumes de la guerre.

Dans les pays où les milices constituent l'armée ou en font partie, elles sont comprises dans la dénomination d'armée. »

Art. 10. « La population d'un territoire non occupé qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion, sans avoir eu le temps de s'organiser conformément à l'article 9, sera considérée comme belligérante, si elle respecte les lois et coutumes de la guerre. »

M. Lucas, de l'Institut de France, dans une étude sur le projet russe, veut établir une distinction entre les envahisseurs et ceux qui défendent leur pays. Les premiers, suivant lui, doivent être astreints à des règles qu'on ne peut imposer aux seconds. Celui qui n'a d'autre but que de repousser l'invasion est dans son droit: l'emploi de tous les moyens doit donc lui être permis.

La distinction proposée par M. Lucas ne me paraît pas juste. J'admets qu'on accorde plus de latitude à celui qui est injustement attaqué qu'à l'assaillant, mais l'État qui envahit le territoire d'un autre État peut très bien avoir été mis dans le cas de légitime défense. L'envahisseur n'est pas toujours le premier assaillant. On me déclare la guerre; on m'attaque; je repousse l'ennemi: dois-je m'arrêter à sa frontière, et ne puis-je, poursuivant le cours de mes succès, imposer la paix à celui qui l'a injustement troublée? Évidemment, l'invasion, dans ce cas, est une nécessité; elle est parfaitement légitime, et si, au point de vue du droit, il y a une différence à établir, c'est à l'avantage de l'armée envahissante.

Mais il n'y a pas lieu de faire ces distinctions. Si l'on impose des conditions à l'emploi des moyens d'attaque ou de défense, c'est dans l'intérêt de l'humanité et pour éviter que la guerre ne prenne un caractère de férocité et de barbarie. C'est un point que M. Rolin-Jacquemyns a parfaitement mis en lumière dans un passage cité par le général Jomini, délé-

Digitized by Google

gué de Russie, à l'une des séances de la Conférence : « Ce qu'il faut souhaiter, c'est que, à l'avenir, les peuples libres aient assez de constance et de prévoyance pour se donner une forte organisation militaire, basée sur la participation égale de tous à la défense de la patrie. C'est là pour eux un devoir non seulement national, mais humanitaire, car plus la guerre sera conduite de part et d'autre par des troupes régulières et disciplinées, moins l'humanité aura à souffrir. »

« Sans doute, il y a place ailleurs que sous l'uniforme pour les sentiments les plus nobles et la conduite la plus héroïque, et il faut admettre que, parmi ces paysans fusillés en vertu du droit de la guerre, plus d'un n'était coupable que d'avoir obéi à un sentiment instinctif de patriotisme. Mais il faut admettre, d'autre part, que le genre de résistance d'ailleurs peu efficace, en définitive, opposé par eux à l'invasion étrangère devait inévitablement conduire, d'une part, au *banditisme* et à de pires excès et, de l'autre, à une répression sévère. Nous croyons avec le docteur Arnold que c'est le strict devoir de tout gouvernement, non seulement de ne pas encourager une guerre aussi irrégulière de la part des populations, mais de la réprimer avec soin et de n'opposer à l'ennemi que des troupes régulières ou des hommes régulièrement organisés et agissant sous des officiers autorisés qui observeront les règles que l'humanité prescrit dans une guerre régulière. Ce que l'on appelle les insurrections patriotiques ou les soulèvements irréguliers de toute la population pour harasser une armée envahissante, devraient toujours être condamnés — sans distinguer par qui ou contre qui ce moyen est employé — comme une ressource d'une efficacité restreinte et douteuse, mais d'une atrocité certaine et comme la plus terrible des aggravations aux maux de la guerre [1]. »

La nécessité de porter un uniforme pour être admis à jouir

[1] Rolin-Jacquemyns, *Second essai sur la guerre franco-allemande dans ses rapports avec le droit international*, p. 26.

Digitized by Google

des droits de belligérant et n'être pas fusillé, est généralement reconnue. Un débat s'est élevé, pendant la dernière guerre, entre M. de Bismarck et le ministre de la guerre français, à propos des francs-tireurs. Des deux côtés, on admettait que tout combattant doit porter des insignes reconnaissables. Seulement, M. de Bismarck soutenait que les ornements rouges ajoutés par les Français à la blouse bleue pouvaient à tout instant être mis ou retirés, de sorte qu'il était impossible de distinguer les personnes dont il fallait attendre des actes d'hostilité. Au sein de la Conférence, les délégués français et les délégués allemands se sont trouvés d'accord pour admettre les quatre conditions que j'ai transcrites plus haut.

Comme le disait très bien le projet russe, la guerre est un état de lutte ouverte entre les forces régulières et organisées de deux États. Les citoyens paisibles qui ne prennent point part à la lutte ne doivent point être molestés par les troupes envahissantes : leur vie et leur propriété doivent être respectées. Mais, d'autre part, il ne faut pas que les non combattants tuent, par surprise, l'ennemi qui s'avance sans défiance. Si celui-ci n'a point de garanties sous ce rapport, il ménagera infiniment moins les citoyens désarmés qu'il rencontrera. Un corps d'éclaireurs s'avance; il aperçoit des paysans travaillant dans un champ : ce sont peut-être des francs-tireurs déguisés; par mesure de précaution et dans le doute, les éclaireurs tireront sur les paysans ; car ils craindront d'être attaqués par derrière quand ils se seront avancés plus avant. Dès lors, il n'y a plus de sécurité pour personne. Tout habitant devient un ennemi possible et à l'occasion on le traitera comme tel. La lutte prend nécessairement ainsi un caractère atroce qui révolte la conscience et qui multiplie dans des proportions incalculables les maux de la guerre. C'est le retour à la barbarie. Pour éviter de semblables extrémités, on a donc bien fait d'exiger que les combattants aient un uniforme, des armes portées ouvertement et un commandant responsable. La Conférence a fait aux élans du patriotisme toutes les concessions compatibles avec les

Digitized by Google

exigences de l'humanité, en reconnaissant les droits de belligérant à la population d'un territoire non occupé qui se soulève pour repousser les troupes d'invasion sans avoir eu le temps de s'organiser régulièrement. Les termes de l'article excluent avec raison les attaques par surprise et les opérations de corps détachés. Ceux-ci doivent toujours se conformer aux prescriptions de l'article précédent.

Examinons maintenant si, comme on a paru le craindre, l'adoption des articles proposés par la Conférence serait de nature à diminuer les moyens de défense des petits États. Il ne faut pas se faire illusion à cet égard. Le soulèvement et les résistances spontanées des populations sont presque impossibles dans un pays civilisé, très peuplé, riche et couvert de routes et de chemins de fer. Ces explosions de fureur patriotique ne se produisent que chez les nations où les mœurs du moyen âge se sont conservées, et elles ne peuvent être efficaces que dans une contrée sauvage, montagneuse qui se prête aux embûches, aux coups de main et qui empêche l'ennemi d'opérer par masses nombreuses. Je ne vois guère depuis cent ans que l'Espagne où la résistance héroïque des habitants ait contribué à vaincre les lieutenants de Napoléon, et encore grâce aux victoires de l'armée anglaise conduite par Wellington. Ajoutez que les Espagnols n'ont reculé devant aucun moyen pour détruire l'ennemi, assassinat des soldats isolés ou endormis, empoisonnement de l'eau et du vin, égorgement des blessés et des prisonniers. Nous ne pourrions plus recourir à des actes aussi cruels, et je pense qu'il ne faut pas le regretter. L'Espagne, d'ailleurs, est peu peuplée, coupée de chaînes de montagnes; dans beaucoup de parties, les routes et les ressources de toute nature font défaut. C'est donc là un excellent théâtre pour la guerre de partisans, comme le prouve la durée de toutes les guerres civiles.

Partout ailleurs qu'en Espagne, il ne s'est pas produit de soulèvements nationaux ou bien les résistances non organisées ont été complétement inutiles et désastreuses pour le pays et les habitants. Du temps du premier empire, l'Alle-

Digitized by Google

magne a été foulée en tous sens par les armées françaises, sans que les populations aient pris les armes pour s'y opposer. Quand les alliés, à leur tour, ont envahi la France en 1814, il n'y a eu quelques résistances locales qu'au passage des Vosges et elles n'ont pas même retardé la marche des armées envahissantes. En Belgique, les paysans de la Campine [1] et, en Suisse, les montagnards de l'Oberland se sont soulevés pour repousser les troupes de la république française. Leur héroïsme n'a abouti qu'à provoquer les mesures les plus impitoyables. Les malheureux paysans ont été fusillés et les cantons vaincus affreusement ravagés, les villages brûlés, les habitations pillées, le pays ruiné.

Dans la dernière guerre franco-allemande, où le patriotisme et l'orgueil d'un peuple très belliqueux et fier de son antique supériorité militaire auraient dû provoquer des soulèvements spontanés, il ne s'en est pas produit qui aient arrêté, même un instant, le vainqueur. Les Français eux-mêmes disent que les francs-tireurs ont fait plus de mal à leurs compatriotes qu'aux Allemands. Pendant tout le temps qu'a duré le siége de Paris, les corps si nombreux qui investissaient la place n'étaient reliés à l'Allemagne que par une longue ligne de chemins de fer, et elle n'a été coupée qu'une seule fois et pendant bien peu de jours.

Quand on opérait avec des corps d'armée de 20,000 ou 30,000 hommes, dont les détachements se réduisaient à quelques milliers de soldats, les habitants, en se soulevant avec la résolution héroïque de mourir pour arrêter l'ennemi, pouvaient peut-être causer quelques appréhensions à l'envahisseur. Mais aujourd'hui que c'est un demi-million d'hommes qui s'avance et qui se concentre rapidement, grâce aux chemins de fer, les résistances locales sont vraiment impossibles. Quelques batteries d'artillerie tirant à longue portée les anéantiraient immédiatement.

La situation économique des peuples, le développement de

[1] On peut consulter à ce sujet le livre de M. Orts, sur la Guerre des Paysans en Belgique.

Digitized by Google

l'industrie, l'influence prépondérante des intérêts matériels, la multiplicité des voies de communication, les relations commerciales des peuples qui les rendent solidaires et qui étouffent ou amortissent les vieilles haines de nation à nation, toutes ces causes empêchent l'explosion de ces transports de patriotisme qui portent les populations à tout sacrifier, leur repos, leurs biens, leur vie même, pour se défaire de l'ennemi par tous les moyens. La guerre au couteau n'est plus désormais qu'un vain mot. Elle n'est pas compatible avec la civilisation actuelle.

D'ailleurs, nul pays ne se prête moins que la Belgique à des résistances spontanées comme celles que l'Espagne a opposées aux armées françaises, au commencement de ce siècle. Ces résistances ne peuvent être provoquées que par l'envahissement du territoire. Supposez une bataille perdue à la frontière et notre territoire envahi, en deux ou trois jours il serait complétement occupé, puisqu'il l'a été ainsi lors de la campagne de Waterloo, quand il n'y avait pas de chemins de fer et que les routes étaient incomparablement moins nombreuses qu'aujourd'hui. C'est précisément en prévision de cette éventualité qu'Anvers a été construit pour y concentrer la défense régulière à l'abri des coups rapides de l'envahisseur. Nous avons même démoli la plupart des autres places fortes qui auraient pu servir de point d'appui aux résistances locales. Comment y convier les populations après avoir supprimé les seuls abris qui pouvaient leur offrir quelques chances de succès?

Les mœurs sont trop douces, trop humaines, pour que le patriotisme inspire encore ces actes de férocité sublime que l'histoire admire en frissonnant. Quel est le magistrat, quel est le général qui oserait donner l'ordre de mettre le feu à Bruxelles, à Paris ou à Amsterdam, afin d'en empêcher l'occupation par l'ennemi? Pour recourir à de pareilles extrémités, il faut les haines atroces et le fanatisme impitoyable d'un carliste espagnol ou d'un communard parisien. Je doute que, même en Russie, où le sentiment patriotique est moins amolli qu'ailleurs par les considérations d'intérêt matériel,

Digitized by Google

on retrouve un Rostopchin, pour incendier Saint-Pétersbourg, le cas échéant.

Il en est des résistances populaires comme de la persécution. La persécution impitoyable, qui a recours à la hache et au bûcher et qui extermine, s'il le faut, des milliers d'hommes, arrive à des résultats, comme on l'a vu au XVI^e^ siècle : elle supprime les dissidents. Aujourd'hui qu'elle est réduite à l'amende et tout au plus à la prison, elle n'aboutit qu'à exalter les adversaires qu'elle prétend dompter. Lorsque, comme jadis, on était prêt à égorger l'ennemi, à l'assassiner par surprise au risque d'être pendu ou fusillé, une résistance désespérée pouvait affaiblir ou intimider l'envahisseur. Mais aujourd'hui, quand les sentiments d'humanité ont pris un si irrésistible empire qu'on soigne les blessés de l'ennemi avec autant de sollicitude que les siens, ainsi qu'on l'a vu en 1870, il est évident qu'il ne faut plus compter sur les résistances non organisées des populations.

Il ne faut donc pas rejeter le projet de la Conférence de Bruxelles, parce qu'il impose certaines conditions à l'emploi des corps francs ou des volontaires. Il est même inutile de faire des réserves en faveur des soulèvements qui seraient plus impossibles et moins efficaces en Belgique que partout ailleurs. Mais ce qui est urgent, c'est de donner à notre armée une organisation assez élastique pour qu'elle puisse comprendre, au besoin, toutes les forces vives de la nation. Pour arriver à ce résultat, il faut renoncer à un système de recrutement qui n'est en rapport ni avec les idées de notre époque, ni avec les nécessités évidentes de notre situation. Il est indispensable d'adopter le service personnel, comme en Allemagne, et même d'organiser des réserves nombreuses sous forme de *landwehr* et de *landsturm*. C'est ce que viennent de décider l'Allemagne et l'Italie, comme conséquence des résolutions de la Conférence de Bruxelles.

Il ne m'appartient pas de discuter ici les détails d'une réorganisation militaire. Je dirai seulement que deux points me paraissent essentiels :

1° Appeler toutes les classes de la nation sous les armes,

Digitized by Google

en abolissant le remplacement et en introduisant le volontariat d'un an ;

2° Faire passer le plus d'hommes possible sous les drapeaux, en abrégeant la durée du service, afin d'avoir ainsi en réserve des milices nombreuses exercées au maniement des armes.

Il faudrait donner à nos populations des aptitudes militaires qu'elles n'ont pas, d'abord en enseignant dans toutes nos écoles primaires et moyennes la gymnastique et l'exercice ; ensuite, en provoquant dans toutes les communes la formation de sociétés de tir remplaçant les tirs à l'arc et le jeu de quilles. En Suisse, dans certains cantons, tout citoyen en âge d'être appelé sous les drapeaux, est tenu de faire partie d'une société de tir au fusil et astreint, sous peine d'amende, à tirer un certain nombre de coups pendant la période des tirs. L'été dernier, en parcourant l'Oberland bernois, j'ai trouvé partout des obligations semblables rappelées aux citoyens par une proclamation affichée aux portes de la maison communale.

Je comprends qu'on regrette de voir ainsi *militariser* tous les habitants valides d'un pays. Mais si c'est à ce prix seulement qu'on peut conserver l'indépendance et la liberté, il faut bien s'y résoudre. Les Suisses n'hésitent pas, et ils ont raison. A cette nécessité fâcheuse, il y a, d'ailleurs, des compensations. On donne aux populations des habitudes d'ordre et de discipline extrêmement utiles et en même temps on répand le goût des exercices gymnastiques, si utiles au développement des forces physiques et à la santé. On met fin aussi à une iniquité en ne permettant plus que les classes aisées s'exonèrent de l'impôt du sang à prix d'argent. Quand les familles dirigeantes auront leurs enfants dans les armées, elles seront moins prêtes à faire la guerre ou à la laisser faire. Avec un parlement réellement souverain, comme l'exige la rigueur du principe représentatif, et avec des députés ayant leurs fils sous les drapeaux, la guerre ne sera plus déclarée aussi légèrement qu'elle l'a été jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

Si l'on doit approuver le projet de la Conférence de Bruxelles dans son ensemble, on ne peut s'empêcher d'y signaler quelques lacunes regrettables. Ainsi on aurait voulu y voir reproduit, avec plus de détails et de précision, le 23e protocole de la Conférence de Paris, qui émettait le vœu qu'avant d'en appeler aux armes, deux États en désaccord aient recours à l'intervention d'une puissance amie. On aurait pu y ajouter un autre vœu en faveur de l'arbitrage international. Même sans quitter le terrain des usages de la guerre, il est une question très importante qu'il aurait fallu aborder, c'est celle de la responsabilité collective des localités où se commet un fait dont l'ennemi a lieu de se plaindre. Ainsi on se souvient que, pendant la dernière guerre, le village de Fontenoy fut incendié, parce que des francs-tireurs avaient détruit un pont de chemin de fer situé sur le territoire de cette commune. Si un soldat est assassiné dans une commune, peut-on s'emparer d'un certain nombre de ses habitants pour les fusiller, sans qu'on ait démontré leur culpabilité? Nos lois admettent, sans doute, la responsabilité collective des communes pour des faits que la police aurait dû empêcher, par exemple, pour des pillages. Mais quand il s'agit de faits individuels ou de cas de force majeure, il paraît inique d'en faire retomber la peine sur des innocents, surtout quand il s'agit de la peine de mort. M. Rolin-Jacquemyns est d'avis que, dans certaines proclamations et dans certains faits de répression, les Allemands, pendant la dernière guerre, ont dépassé les limites de ce qui est équitable, même en tenant compte des nécessités de la guerre [1]. La matière est délicate, sans doute, et elle doit le paraître d'autant plus qu'elle évoque des souvenirs très pénibles pour les deux pays récemment engagés dans le conflit. Mais la façon dont la Conférence a déjà résolu d'autres points non moins difficiles et l'accord qui s'est presque toujours établi entre les délégués de l'Allemagne et de la France prouvent que l'on pourrait aborder sans crainte la question

[1] Voyez l'excellente étude : *Second essai sur la guerre franco-allemande*, p. 27 et suivantes.

Digitized by Google

de la responsabilité collective des localités occupées. Il serait inutile de revenir sur les faits passés. Quelle que soit la rigueur de certaines mesures de répression qu'on reproche aux Allemands, ils pourraient sans peine les justifier par des précédents d'une sévérité bien plus grande encore, empruntés à l'histoire des guerres antérieures. Ce qu'il faudrait rechercher, afin d'éviter d'autres cruautés à l'avenir, c'est ce que l'équité, combinée avec la nécessité, permet et autorise.

Le projet russe s'occupait aussi des représailles, qu'il limitait aux cas extrêmes, en observant autant que possible les lois de l'humanité et quand les lois de la guerre avaient été violées par l'ennemi. La question des otages se trouvait ainsi tranchée; mais, comme on voulait condamner absolument les représailles, aucune décision n'a été prise.

Il serait donc désirable que, dans la prochaine réunion de Saint-Pétersbourg, on complétât l'œuvre de la Conférence de Bruxelles. Mais quand même aucune amélioration n'y serait apportée, le gouvernement belge ne devrait pas hésiter, nous semble-t-il, à l'accepter, parce qu'elle est inspirée par un véritable sentiment d'humanité et parce qu'elle apporte de nombreux adoucissements à ce que l'on appelle les nécessités de la guerre. Il y a là un progrès réel. Consacrons-le donc afin qu'on puisse en faire sortir des progrès nouveaux. C'est un précédent précieux et si important qu'il faut l'accueillir sans hésitations.

L'Angleterre a déclaré qu'elle refuse de se faire représenter à la Conférence de Saint-Pétersbourg, et les journaux anglais applaudissent à cette résolution. Il faut, disent-ils, laisser à l'opinion le soin de marquer la limite de ce qui est légitime dans les actes de guerre : toute règle trop précise aurait pour effet de diminuer les moyens de défense des États faibles. Nous avons démontré, croyons-nous, que cette opinion n'est pas fondée. L'opposition des journaux anglais vient surtout de ce que les actes de la Conférence de Bruxelles leur sont inconnus[1]. Qu'ils les examinent sans parti pris, et ils

[1] Ces actes ont reçu trop peu de publicité. Presque aucun écrivain ne les a examinés. Parce que les délibérations ont été secrètes, on croit que les

Digitized by Google

seront obligés de reconnaître qu'ils constituent un grand progrès. Si l'abstention de l'Angleterre devait faire rejeter le projet de la Conférence, je n'hésite pas à dire qu'elle assumerait une lourde responsabilité devant l'histoire. Elle aurait à se reprocher tous les actes de violence et de barbarie commis dans les guerres futures et que l'adoption des règles proposées à Bruxelles eût désormais supprimés.

Une grande question d'humanité est en jeu. Les hommes d'État qui, par leurs résistances, contribueront à perpétuer les pratiques sauvages maintenant en usage dans la guerre, éprouveront de cuisants regrets quand, dans les prochains conflits, ils verront les effroyables conséquences de leur politique étroite et imprévoyante.

Émile de Laveleye,
Membre de l'Institut de droit international.

résolutions adoptées le sont aussi. Dans un discours prononcé à Darlington, le 5 janvier dernier, M.-G.-T. Bowles disait : « La Conférence a décidé qu'elle garderait le secret. Pourquoi le mystère si elle fait une œuvre d'humanité? Mais, pour une conspiration, le secret est en effet indispensable. C'est pour cela qu'elle a reculé devant la publicité. » Voyez *Herald of Peace,* Feb. 1875. P. 199. — Voilà où en est l'opinion en Angleterre !

Digitized by Google

UN MARIAGE A BRUXELLES

DEUXIÈME PARTIE.

M. Marinus Vossem arriva par le dernier train du samedi soir. A dix heures et quart, une voiture s'arrêtait devant la maison de Mme Van Zee, et, pendant que l'on déchargeait la malle, le cousin mit pied à terre, portant dans ses bras sa fille endormie.

Mes belles-sœurs n'ont décidément pas la vocation de l'emploi qu'elles convoitent. Soit timidité, soit gaucherie, elles restaient à regarder, du haut de leur perron, l'entrée de cet homme, tout embarrassé de sa grande enfant.

C'est moi qui sautai les cinq marches et m'emparai de la jeune dormeuse.

« Excusez-moi, mademoiselle, » me dit-il.

Ma belle-mère m'arracha la petite et la remit à Brunette.

On entra au salon.

« Mes trois filles, mon fils et sa femme. »

On s'embrassa.

« Je viens vous causer de la gêne, dit le cousin.

— Comment donc! On est tout heureux de retrouver un bon parent. Les relations de famille sont les meilleures. »

Cette soirée n'offrit rien de remarquable. Le voyageur mangea un morceau, puis fut installé dans sa chambre par mon mari.

On s'examina le lendemain.

Marinus est un fort bel homme de trente ans. Il rappelle les hommes célèbres de la Flandre de jadis, qui se campaient

Digitized by Google

fièrement le pied en arrêt, la main sur la hanche. Il s'exprime nettement, prend au sérieux les gens et les choses et exige le même procédé envers lui. Son nez en bec d'aigle et sa bouche fine se perdent dans une barbe rousse assez longue, mais soyeuse et frisée. Il a les cheveux bruns, les yeux noirs, les mains et les ongles parfaits.

Le tournoi était ouvert et les combattantes étaient sous les armes. Et quelles armes savantes! Roussette, en costume d'alpaga noir et sa coiffure de dame; Brunette, en petite robe de percale rose à mille raies et les cheveux rassemblés dans une résille.

Je ne me gênai pas du tout pour mettre, comme d'habitude, ma tunique de toile écrue sur un jupon de soie noire. Le cousin, qui est un peu myope, prit son lorgnon et me lorgna à la dérobée; mais, voyant que je m'en apercevais, il me demanda mille fois pardon en s'excusant sur ses mauvais yeux.

« Je ne sais trop, dit-il, s'adressant à moi, quel costume commander pour ma petite.

— Tenez-la dans la simplicité, cher cousin, dit ma belle-mère, voyez, voyez mes filles!

— J'ai la faiblesse d'aimer à voir ce bijou bien enchâssé, répondit-il.

— *Dat is niet noodig, mijnen engel,* risqua Roussette en prenant Rosa dans ses bras.

— Oh! ne lui parlez pas flamand, dit le père, elle ne vous comprendrait pas. Elle a été élevée par une bonne qui était venue de Liége avec ma femme et je vais avoir toutes les peines du monde à lui enseigner un peu de flamand.

— C'est pourtant bien nécessaire dans notre pays, soupira ma belle-mère.

— Oh! oh! je vois que vous êtes des flamingants. Quant à moi, je me contente de savoir l'idiome de mes pères, mais j'en fais très peu d'usage.

— Pourquoi donc cela? demanda Alphonse.

— Ce n'est pas par dédain, je vous prie de le croire, mais je parlais le français dans mon ménage et j'ai beau-

Digitized by Google

coup voyagé; cependant, s'il vous était à tous plus facile de vous exprimer en flamand, dites-le-moi.

— Pas du tout, dit Alphonse. Mon cas est pareil au vôtre, j'ai épousé une Française, et à Bruxelles on parle également mal les deux langues. »

Roussette montrait des images à Rosa, Brunette tricotait.

« Quel malheur d'être veuf sitôt! » dit Mme Van Zee.

La physionomie de Marinus s'attrista : « Heureusement, j'ai ma fille, dit-il.

— Une grande consolation, mais aussi un grand embarras pour un homme seul.

— Ah! oui. C'est pour cela que je vais aviser à lui donner une bonne gouvernante; j'espère, ma cousine, que vous voudrez bien m'aider à la chercher.

— De tout mon cœur. Mais, dans cette question, c'est surtout à ma fille cadette qu'il faut vous adresser. Son entente des enfants lui donne une espèce de divination. Ah! si vous pouviez rencontrer une gouvernante qui eût cette façon de procéder! Elle les gouverne du regard. Sévère et pas sévère, caressante et pas caressante, sachant se faire respecter et aimer à la fois! Enfin, vous verrez!

— Nous verrons, » répéta l'autre du ton dont il aurait dit : Ça m'est fort égal.

Rosa, que les explications de Roussette ennuyaient et que les efforts que faisait Brunette pour l'intéresser fatiguaient, s'était envolée dans le petit jardin avec Blondine et s'amusait à jouer à la raquette.

Marinus a le sans-gêne d'un homme riche qui ne pose pas et l'espèce de distinction que laissent les chagrins et les voyages.

« Est-ce que vous ne vous promenez pas habituellement? » demanda-t-il.

Les deux demoiselles consultèrent leur mère du regard; la mère répondit :

« Pas tous les jours. Il faut surveiller la maison, soigner le ménage; mais pour vous faire les honneurs de Bruxelles et distraire la charmante petite cousine, nous sortirons très volontiers. »

Digitized by Google

Il fut donc convenu que M. Vossem irait le matin à ses affaires et qu'au retour, en passant par le Parc, il y trouverait ces dames avec Rosa. Une première satisfaction d'amour-propre résulte déjà de la présence du cousin. Les pensionnaires du Parc, les abonnés, ou pour mieux dire encore, la faune et la flore du Parc ont remarqué l'homme à la belle barbe, qui, au centre de ce groupe de femmes, fait l'effet d'un fiancé. La vue de Rosa ne gâte rien, car Mme Van Zee, pour se pavaner un peu dans l'illusion d'un gendre, remet journellement l'enfant aux mains de Blondine et envoie les deux cousines jouer dans les bosquets.

Marinus Vossem est un Flamand revu et corrigé par toutes les civilisations; il a parcouru l'Europe entière et a même été en Algérie et en Égypte. Il ne dédaigne ni les habitudes, ni les délicatesses qui ajoutent au confort de l'existence. C'est un homme très instruit et il l'est d'une façon agréable, n'ayant dû approfondir aucune science pour s'en faire une carrière et n'ayant la manie d'aucune spécialité de choix. Ce riche propriétaire foncier, qui a cessé depuis longtemps toute espèce de trafic, vit à Duffel, parce qu'il y est né et que la campagne convient à son tempérament, mais tout cela sans antagonisme de race, ni parti pris aucun. Il est aussi indépendant en politique qu'en religion — en Belgique l'une de ces choses est toujours synonyme de l'autre — et il me fait l'effet d'avoir une philosophie aussi ferme que l'est son caractère. Ma belle-mère a été très étonnée de ce Flamand qui parle français et se fait habiller par un tailleur de Londres, et il a fallu remballer l'étalage de la simplicité devant ce monsieur qui a un nécessaire de cuir de Russie garni en vermeil.

Le bon moyen de le prendre, l'anse de son cœur, c'est sans doute sa fille; aussi avec quelle religion on la manie!

Dans les premiers jours, l'enfant s'amusait à ôter tous les objets qui garnissent l'étagère; elle les rangeait sur des chaises et jouait boutique. Les deux sœurs non seulement le lui permettaient, mais allaient au devant de ses exigences.

« Cela ne doit pas être, dit le père. J'ai l'intention d'élever bien Rosa. Je ne tolérerais pas un régime de faiblesse de la part d'une gouvernante.

Digitized by Google

— Mais elle pleure dès qu'on la contrarie, dit Brunette.

— C'est qu'elle s'est déjà aperçue que vous n'osez pas la contrarier. Vous ne la verrez jamais pleurer en m'obéissant; il faut qu'elle sache sacrifier ses volontés sans larmes et sans colère ; l'art de l'éducation est là. Allons, cousine, je vous confie la petite, nous verrons si vous avez des dispositions à devenir maman. »

Sur le visage épanoui de Mme Van Zee on pouvait lire :

« Cela s'appelle des avances ! »

Brunette suait sang et eau à s'efforcer de bien faire, et se donnait tant de peine, parce qu'en réalité elle n'aime pas les enfants et se sent plutôt portée à employer le système coercitif. Ne voyons-nous pas la même chose chez les jeunes bonnes, dont les unes ont d'instinct le ton et les manières maternelles et, à la lettre, attirent par une espèce d'aimant les enfants de l'étranger, auxquels elles prodiguent libéralement de naïves caresses, tandis que d'autres, en dépit de tous leurs frais de mise en scène sentimentale, restent à l'état d'épouvantail? Il est vrai que si on épie ces dernières, si elles ne se croient pas observées, le régime change immédiatement, et que ces femmes-là ont toujours le châtiment corporel au bout des doigts ; celui qui s'y trompe le moins, c'est l'enfant qui flaire la marâtre ou la providence.

Trois ou quatre gouvernantes se sont déjà présentées ; aucune ne réunit les qualités nécessaires.

« Trop jeune, on l'accusera de me plaire, dit le veuf.

» Trop vieille, elle me déplaira.

» Trop savante, elle dédaignera de mettre l'œil au ménage et, dans ma position, le coup d'œil de la ménagère est une qualité essentielle.

» Trop ménagère, elle manquera d'esprit et de talents, et je veux que la personne à laquelle je confierai ma fille soit capable de lui enseigner le langage, la tenue, les manières que doit avoir l'héritière de trente mille francs de rente.

— Remariez-vous ! » fut le cri de Mme Van Zee.

Digitized by Google

Il haussa les épaules, regarda dans le vide et dit :

« Peut-être.

... Tenez, dit-il tout à coup avec bonhomie en se tournant vers moi, il me faudrait pour élever ma fille une institutrice en tout pareille à M^me^ Lydie.

— Pourquoi vous moquez-vous de notre Parisienne? dit Roussette, cela n'est pas généreux, mon cousin.

— Mais je ne plaisante pas du tout, je vous assure; madame me paraît avoir ce qu'il faut pour diriger une famille : de la dignité, de la douceur et des talents. »

Je rougis très fort, parce que je sentais sur moi les yeux irrités des méchantes filles et que je me figurais le dépit de la mère.

« Vous trouverez mieux, dis-je, beaucoup mieux.

— J'aimerais voir Rosa musicienne comme vous l'êtes; c'est le charme de la vie de famille, surtout quand on habite la campagne. Oserais-je vous demander de chanter un peu ce soir?

— Je... suis enrhumée.

— Mais pas le moins du monde, dit mon mari. Mets-toi au piano, Lydie, tandis que nous fumerons un cigare sur le balcon. »

Marinus n'alla pas sur le balcon, il resta galamment derrière moi à tourner les pages et je lui vis les yeux pleins de larmes après que j'eus chanté « O douce étoile », du *Tanhaüser*.

Je m'arrêtai confuse.

« Ma femme chantait cela, » me dit-il avec douceur.

Je pris mon cahier et, pour détourner cette impression de tristesse, je choisis une chanson napolitaine. Il est passionné de musique et l'écoute, comme tous les gens qui ont souffert, plutôt en rêveur qu'en critique.

Il loua beaucoup mon chant, me remercia avec effusion et, quand j'eus cessé, alla rejoindre Alphonse sur le balcon.

Mais ne voilà-t-il pas que, tandis que mes doigts erraient encore sur le piano, Roussette fond tout à coup sur moi et me dit du ton d'une rafale qui balaye le sol :

Digitized by Google

« Ma chère, ne chantez plus jamais cela ! c'est casino.

— ...asino, répéta la mère.

— ...no, répercuta la cadette. »

Quel mal lui ai-je donc fait à cette méchante fille pour qu'elle m'insulte ainsi en face? Décidément, les femmes de Bruxelles sont les plus envieuses de toute la terre et la preuve en est dans leur manie d'imitation marchant en parallèle avec l'esprit de dénigrement. Nous avons beaucoup de défauts, nous autres Parisiennes; mais, enfin, nous n'avons pas celui-là. Dans nos promenades, dans nos lieux de réunion, on s'examine, on se critique, mais jamais avec cette effronterie et ces ricanements. Il y a même chez nous, d'une femme à l'autre, un certain hommage octroyé à la beauté et à l'élégance.

Je suis persuadée que Roussette achètera la chanson napolitaine.

Ce qui les vexe, c'est que je vois tous leurs manéges et que je me trouve être dans le secret sans y avoir été admise. On a trop de grandeur d'âme pour avouer que l'on manœuvre autour de cet homme disponible et l'on va même jusqu'à se méfier de l'influence qu'aurait sur lui ma conversation trop fréquente. Me croit-on capable d'insinuations perfides? Dans mes entretiens avec le cousin, il n'est jamais question des intentions conjugales qu'il pourrait avoir; nous causons de Paris, où il a beaucoup de relations, de l'Italie qu'il connaît en artiste, de livres, de théâtres, de noms célèbres, de toutes ces choses, enfin, qui sont la monnaie du langage des gens intelligents et qui n'ont pas cours auprès de ceux qui ne savent que médire des uns, offenser les autres et envier tout le monde. Pendant les causeries auxquelles l'ignorance de mes belles-sœurs ne leur permet point de prendre part, arrêtées qu'elles sont à chaque mot par un nom d'auteur ou même de ville, elles dardent sur moi des regards furieux qui me reprochent ce que je n'ai pas la prétention d'appeler mon savoir, mais la facilité que possèdent les femmes à s'assimiler les choses quand elles continuent à savoir lire et écrire après les années de l'éducation.

Digitized by Google

Elles se tiennent prudemment dans leur petit rôle de ménagères. Roussette joue cette charade avec des airs de dame et maîtresse, Brunette en costume d'ingénue. La maman est le souffleur; de temps en temps, elle fait irruption au salon : « Mon enfant, il est temps de battre la mayonnaise.

» Mon enfant, la cuisinière vous attend pour trousser le poulet.

» Mon enfant, le boucher est là; venez vérifier le poids de la viande.

» Mon enfant, venez faire le pudding au rhum. »

Pour cette occasion solennelle, M^lle^ Brunette déplia un tablier de cuisine à bavette, se l'attacha, retroussa ses manches et se fit apporter des œufs; elle se mit à pétrir la pâte du pudding, puis à casser les œufs et à les fouetter. La scène se jouait dans la salle à manger qui communique avec le salon, et dans le salon, en face de la porte ouverte, se trouvait assis le cousin occupé à lire son journal.

Toutes les peines ne furent pourtant pas perdues ce jour-là. L'artiste-cuisinière fouettait, fouettait tellement qu'à la fin Marinus leva la tête.

« Comme vous y allez! dit-il. Combien d'œufs requiert donc ce gâteau-là?

— Y compris la confection de la crême, tout un quarteron.

— Peste! je ne vous prendrai pas pour ma ménagère; vous n'êtes pas économe. »

Ma belle-mère était tout ahurie.

« Mais... quand c'est bon? hasarda-t-elle.

— Certainement, quand c'est bon, répéta à tout hasard Marinus, qui avait repris son journal et perdu le fil de l'entretien. »

Autre déconfiture. On apporta au dessert le fameux pudding flambant sous la sauce au rhum.

Le cousin ne mangeait jamais de cette sorte de crême, il a le rhum en horreur.

Blondine, assise entre lui et la petite, dont elle est chargée de couper les morceaux, se mit à rire d'un de ces rires éclatants et contagieux, privilége de la première jeunesse.

Digitized by Google

Le cousin était de bonne humeur; c'est, au reste, son état habituel : une sérénité affectueuse.

« Eh! mademoiselle la rieuse, dit-il en désignant le pudding, en sauriez-vous faire autant?

— Je m'en garderais bien! répondit la fillette.

— Méprisez-vous l'art culinaire?

— Je n'ai pas le temps de m'en occuper.

— Et quelles sont vos graves occupations, mademoiselle?

— J'apprends l'anglais et la musique afin de devenir une femme distinguée comme ma sœur Lydie. »

Mon mari l'embrassa pour ce mot, ce qui tint en respect les foudres maternelles.

« Voyons un peu, cependant, poursuivit Marinus que le babil de la petite cousine amusait, il peut y avoir des cas dans la vie où l'on n'est pas fâché de savoir faire quelque bon plat?

— Si cela plaisait à mon mari, je serais bien vite au courant.

— Qu'est-ce que votre mari vient faire là dedans?

— N'est-ce pas pour plaire aux hommes que les demoiselles se font cuisinières? dit la malicieuse.

— En voilà assez, interrompit Mme Van Zee.

— Permettez. Je tiens à savoir, par exemple, s'il s'agissait de conquérir un cœur au moyen d'un pudding, comment ma petite cousine s'y prendrait?

— Je m'y prendrais par le goût, répondit-elle sérieusement. Je me dirais : voyons, il y a là dedans des biscuits, des macarons, des œufs, du sucre, des raisins, de l'écorce de citron. Il faut du lait pour lier la pâte et du beurre pour la faire. N'oublions pas le rhum. Oh! le rhum!!! »

Elle riait aux éclats; Marinus et mon mari riaient aussi; moi, je n'en pouvais plus. Mais je dus me ranger du côté des yeux baissés et des lèvres serrées.

Le cousin continua le jeu.

« Allons, je vois que je vais avoir une cousine savante.

— Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec, s'écria l'espiègle en renversant Rosa à force de l'embrasser.

Digitized by Google

— Cependant, vous ne vous réservez pas pour la vie bourgeoise?

— Pas du tout. J'ai l'art de la cuisine en horreur et je préfère avouer franchement que je ne l'apprendrai jamais.

— Est-ce qu'on se marie toujours richement?

— Cela m'est bien égal, dit-elle avec naïveté. Si mon mari n'est pas riche, eh bien! je donnerai des leçons pour venir en aide au ménage et je gagnerai plus d'argent comme ça qu'à salir mes robes et à me gâter les mains.

— Es-tu bien sûre de te marier? demanda Alphonse.

— Ma foi non, dit-elle; c'est pourquoi je veux avoir deux ou trois autres états. »

Encore du Benoîton. C'est dommage. Blondine aurait pu être si charmante! Le mauvais exemple va la déformer. Le premier émail de l'innocence est si vite terni! L'expérience des yeux va déflorer le cœur avant qu'il n'ait battu. Les deux aînées rougirent. La mère n'osant pas mettre la plus jeune en pénitence l'envoya au jardin avec Rosa. Au bout de cinq minutes, elle avait oublié son scepticisme enfantin et dansait à la corde de toutes ses forces.

Des discours et du maintien de Marinus Vossem, il est impossible, jusqu'à présent, de déduire aucune prétention maritale. Cependant, ma belle-mère paraît si certaine qu'il est venu chez elle avec des projets, qu'il faut finir par en croire quelque chose et espérer qu'il donnera la pomme à l'une des déesses; entre rousse et bête, l'embarras du choix sera peut-être long. Je t'assure que pour moi, je les tirerais à la courte-paille; ni l'une, ni l'autre n'a un atome de cœur. Ce sont des personnalités extrêmement matérielles : boire, manger, avoir l'honneur d'être dame. L'amour? Qu'est-ce que c'est que ça? Une affaire de luxe que des filles à marier ne peuvent pas se permettre. Cela serait-il compris dans le mariage? Oui, comme le poids du papier qui enveloppe une denrée dans la balance.

Tout peut arriver, mais pour le moment je ne vois guère poindre les intentions du cousin, et il ne me fait pas l'effet de soupçonner que l'on peut s'emparer de lui. La vie des

Digitized by Google

champs laisse toujours une certaine simplicité aux sentiments, et cet homme qui a voyagé, qui a souffert, qui est veuf, a quelquefois de ces regards étonnés que l'on ne rencontre jamais chez les citadins. Se voyant si cordialement traité, il suppose que l'on a pris les devoirs du cousinage au très grand sérieux et il s'est fait de la maison, quitte à envoyer plus tard un splendide cadeau. Mais on ne le lâchera pas vite! On le tient par la bonne anse : la petite. Elle est si charmante, Rosa! On se laisserait égratigner par cet ange. Si le père a des affaires qui le forcent à quelque absence, on tiendra l'enfant en gage; s'il arrivait que le phénix des gouvernantes ne se pût trouver, on s'offre à garder la Benjamine pour autant de temps que cela pourrait être agréable; mon Dieu, au besoin, on s'en chargerait pour toujours!

Le père s'incline, sourit, proteste de sa reconnaissance; il n'est pas de la trempe de ceux que l'on surprend et, ne cherchant jamais à finasser lui-même, il ne s'aperçoit pas du tout que l'on trace des cercles magiques autour de sa personne. Et puis, y aurait-il bien dans le monde entier un homme qui se laisse ou prendre ou surprendre? Je crois que les hommes ne s'enchaînent que volontairement; quand cela ne leur plaît pas, ils enjambent les ficelles d'un seul bond.

Sans y mettre aucune complicité, Blondine est devenue l'auxiliaire de ses sœurs. En ce temps de vacances, elle peut du matin au soir s'occuper de Rosa et toutes deux s'en donnent! Elles ont élu domicile sous le berceau au bout du jardinet. Blondine, qui entend sans cesse parler des qualités d'une institutrice, joue à la gouvernante. C'est très joli, cela fait pastel. Le berceau est bordé par une grosse guirlande de chèvre-feuille et de clématite qui rampe et se tord dans les enchevêtrements d'une treille; au milieu, une table de fer, au fond un fauteuil d'osier; la fillette tient l'enfant sur ses genoux, la fait lire et répéter des fables; Rosa l'appelle miss et s'imagine qu'elle apprend l'anglais. Il y a aussi une poupée qui assiste aux leçons et pour laquelle on confectionne tout un trousseau. A table, Rosa est assise à côté de sa miss; elles se parlent sans cesse à l'oreille et ont des secrets.

Digitized by Google

Ainsi on brode en cachette une paire de pantoufles pour la fête du papa; le soir, la gouvernante met coucher l'élève et il lui faut rester là, la main dans la main, tant que la petite est endormie.

Les deux grandes sœurs trouvent leur compte à ce partage de soins qui n'est déjà plus un partage, car la petite leur échappe complétement, absorbée par une de ces passions d'enfant qui ont tant d'analogie avec l'amour. Son cœur déborde de joie par le seul fait de la présence de Blondine qui la magnétise et la domine sans en avoir l'intention.

Tout l'esprit d'intrigue des deux aînées n'a rien inventé de comparable pour attacher la cousinette au logis; cette compagne rapprochée de son âge est une friandise à laquelle n'avait pas encore mordu la fille unique, obligée jusque-là à jouer seule.

Les deux paresseuses donnent procuration pour la corvée d'amuser Rosa, tout comme elles ont l'habitude de le faire quand il s'agit de confectionner leurs costumes : être fait dans la maison, cela suffit pour l'apparence de la couture; attacher la fille de M. Vossem au logis, cela suffit pour l'apparence du dévouement. Heureusement que Blondine est trop enfant elle-même et prend une part trop personnelle dans les jeux pour s'apercevoir qu'on lui fait jouer un rôle et qu'elle sert une intrigue; gare au jour où elle verra clair! Ce qui lui reste encore de naïveté deviendra l'enfantillage terrible et elle retournera sur table les cartes d'autrui.

C'est à moi, il faut bien l'avouer, que Marinus donne la préférence. Le genre de conversation de mes belles-sœurs cause la lassitude que l'on éprouverait à se promener dans une ornière, et le cousin connaît trop peu de monde à Bruxelles pour se complaire à analyser les fortunes et effilocher les réputations. L'habitude de vivre seul et de garder le silence pendant de longues heures met du poids sur les idées, les affermit et donne au caractère ce grand sérieux qui n'entend rien à la plaisanterie; la finesse est une petite lame qui ne s'aiguise qu'au contact des humains,

Digitized by Google

l'en-cas de la défensive. Ce sont ordinairement les hommes de petite taille qui s'en vont furetant et mordillant ; les types masculins de force et d'énergie me font toujours penser à ces grands chiens de Terre-Neuve qui ne daignent pas écouter les aboiements mais étranglent l'ennemi d'un seul coup.

Quand Marinus a passé une partie de la journée à lire ou à s'occuper des affaires qui nécessitent sa présence ici, il me cherche pour causer de l'Italie et de la France ; il voyagera encore, il voyage déjà en imagination ; il désirerait beaucoup faire coïncider ses projets avec l'époque où mon mari aura des travaux en Italie, nous visiterions ensemble les musées de Florence ; il m'engage à apprendre l'italien qu'il parle lui-même avec facilité.

Ce qui entrave ses intentions de départ et le retient dans sa solitude de Duffel, c'est la petite ; mais une fois la gouvernante choisie, il est bien décidé à s'en aller. Il va sans dire qu'il emmènera Rosa, qui est déjà d'âge à supporter quelque fatigue, et puis, il fera des étapes de ville en ville, et, si je m'établis pour six mois dans le nord de l'Italie, eh bien, il y résidera également pendant six mois ; je l'aiderai à diriger la gouvernante.

Cet homme, qui ne parle jamais de ses chagrins passés, me paraît arrivé à ces régions sereines où l'on ne connaît plus ni les pleurs, ni le rire. Cependant, je lui ai vu les larmes aux yeux, tandis qu'il me disait :

« Il y a peu de malheurs comparables à celui de perdre sa compagne ou son compagnon au milieu de la route. »

Cela se disait au Parc. Par le retour que je fis sur moi-même en me représentant ce que serait ma douleur si je perdais mon mari, l'émotion me gagna. Touché de cette marque de sympathie, Marinus se mit à côté de moi en revenant à la maison, sans prendre garde ou sans s'inquiéter de l'attention dont nous fûmes l'objet en passant devant la haie des chaises garnies d'yeux aigus et de langues pointues. Pour la première fois, et sans doute afin de respecter les souvenirs qu'il remuait et de les dérober à la curiosité indiscrète, il continua tout à coup la conversation en anglais. Ne pas

Digitized by Google

lui répondre en cette langue eût été refouler son expansion. Nous continuâmes donc tout en marchant en avant; le trio féminin suivait et gardait un silence malveillant. Les enfants s'élancèrent d'un bosquet et nous rejoignirent à la sortie de la promenade, puis folâtrèrent le long du boulevard jusqu'à la maison; les autres ralentirent tellement le pas que je me trouvai tout à fait en tête-à-tête avec le cousin.

Il y eut une compression terrible pendant le dîner, mais seule j'en ressentis du malaise.

La méchanceté de Roussette boit à longs traits partout où elle voit de l'eau trouble; la mauvaise humeur gonflait la lèvre de Brunette; Mme Van Zee avait une joue pourpre étoilée par la pâleur et une joue livide étoilée par le feu. Marinus, qui n'a pas conscience de cette sourde hostilité, n'y prit point garde et causa d'une manière générale avec Alphonse, tout en découpant, en concurrence avec Blondine, les morceaux de Rosa.

Je sentais sur moi quelque chose de fatal. Ma belle-mère gardait le silence, mes belles-sœurs échangeaient des sourires et des clins d'œil. Moi, j'avais le maintien embarrassé de quelqu'un qui n'est pas coupable, qui se sent suspect et qui n'a aucune notion d'hypocrisie. Le contre-coup de notre entretien confidentiel laissait de l'attendrissement sur la physionomie du cousin, et c'est avec une sympathie marquée qu'il m'adressait la parole : ainsi, pendant ce dîner, il m'appela Lydie, sans me dire madame.

Comme on sortait de table, j'entendis distinctement Roussette dire à Brunette :

« Il ne lui reste plus qu'à l'embrasser devant tout le monde.

— Eh! répondit l'autre, n'avez-vous pas vu tantôt? »

Qu'avaient-elles vu? Troublée, éperdue, furieuse, je me sentais sur le point de faire un éclat, mais une réponse directe ne m'aurait pas été donnée.

Je m'assis au piano et Dieu sait les accords passionnés que mes mains en tirèrent; mais tout à coup j'aperçus Marinus assis en face de moi et tout bouleversé.

Digitized by Google

« Merci, dit-il, à vous qui savez donner à la fois le regret et l'espérance de l'amour! »

Là dessus il sortit du salon et s'en alla au jardin embrasser sa fille.

Pourquoi me dire ces paroles imprudentes? Est-ce que je lui fais des avances, moi? Est-ce que je pensais seulement à lui en jouant du piano? Qu'est-ce que l'amour a à faire dans nos conversations? J'ai eu pour lui de la pitié; me faudra-t-il maintenant éprouver de la colère? Et j'en ai. C'est sa faute, si les regards de ces trois femmes, dont chacune tricote dans un coin du salon, me ricanent et me pulvérisent.

Je ne le supporterai pas plus longtemps...

En ce moment, mon mari fit invasion dans la chambre; il tenait à la main une petite valise; il était vêtu d'un pardessus de voyage.

« Je viens de recevoir l'ordre de partir pour l'Angleterre... une affaire superbe! Il me reste à peine le temps de t'embrasser. »

Il me faisait ses adieux, et moi je sautai sur lui, je le saisis à bras le corps, je l'entraînai dans le vestibule et là, d'une voix étouffée :

« Emmène-moi, lui dis-je, oh! emmène-moi!

— Encore des escarmouches?

— Quelque chose qui m'effraye!

— Explique-toi. »

Je restai confuse et muette : qu'avais-je à expliquer?

« Alphonse, malgré toute la bonne volonté que j'y mets, je vois que je gêne et que je suis de trop ici.

— Mon enfant, je t'ai déjà dit qu'il faut une patience longue... ou plutôt très courte... de quelques mois.

— Mais je ne puis plus supporter cette persécution.

— Histoire universelle des belles-mères et des belles-sœurs.

— On veut me perdre.

— Exagération! Là dessus je suis très tranquille.

— Je t'en supplie, emmène-moi.

Digitized by Google

— Pas de scène, Lydie!

— Il y a de ces dangers étranges qu'il faut fuir sans tourner la tête.

— Faire un éclat à propos de chamaillis féminins serait de la déraison. D'ailleurs, mon temps presse. Tu me surprends ainsi à l'heure même du départ.

— Je suis moi-même surprise par l'orage!

— Il est de toute impossibilité que je t'emmène. Sois raisonnable. Je ne serai absent que quinze jours.

— Quinze jours, sans protection!

— Mais tu es folle, ma chère. N'as-tu pas tout l'esprit qu'il faut pour te défendre?

— Il y a des choses où l'esprit ne sert pas.

— En ce cas, on se tait.

— La loi t'oblige à me protéger!

— Puis-je prendre le même ton pour te rappeler que le code te prescrit l'obéissance?

— Alphonse, ne plaisante pas. Ne joue pas ainsi avec notre bonheur. »

Mon mari regarda à sa montre, boucla sa valise et me donna un de ces baisers de mari auxquels on préférerait un soufflet d'amant.

« Au revoir, chère Lydie.

— Soit! Mais si la situation devient intolérable, je retournerai à Paris chez ma mère.

— Je te le défends! »

Là dessus il ouvrit la porte et sortit avec une espèce de colère.

Je courus sur ses pas, je rouvris la porte, j'appelai :

« Alphonse! »

Il haussa les épaules, marcha plus vite et ne revint pas m'embrasser.

C'était le premier pas vers le divorce.

Je ne pleurai pas, je rentrai au salon, les joues rouges et les yeux éclatants. J'ouvris le piano et je jouai la *Belle-Hélène*.

« Oh! Lydie, me dit Marinus, pas d'Offenbach, de grâce!

Digitized by Google

Dans la disposition où je me trouve aujourd'hui, je voudrais me préparer à je ne sais quel bonheur! »

Je me retournai brusquement et je regardai le cousin entre les deux yeux.

Cet homme primitif, ou trop civilisé, soutint l'éloquence indignée de mon regard, ou ne sut pas la comprendre, et continua tranquillement :

« Jouez-moi l'*Invitation à la valse.* »

Je hochai la tête sans cesser d'interpréter Offenbach.

Voyant sa demande si mal accueillie, le cousin s'en alla fumer sur le balcon, et mes belles-sœurs, ne jugeant pas à propos de le bouder, allèrent lui faire compagnie, essayant de l'initier à l'amour, non par la musique, mais en lui racontant l'histoire de tous les voisins d'en face.

J'avais repris ma tapisserie et je ne parvenais pas à débrouiller un écheveau de laine.

« Voulez-vous? » me dit-il en tendant ses deux bras en guise de dévidoir.

Pour toute réponse j'appelai Blondine qui arriva à la minute; mais mes mains tremblantes laissaient continuellement échapper le peloton.

« Sœur Lydie est nerveuse aujourd'hui, » dit la fillette en m'enlevant l'écheveau qu'elle jeta tout à coup sur les bras de M. Vossem.

Je n'ai plus, dans cette antipathique et hostile maison d'autre ressource que cette enfant.

Elle voit la malveillance interpréter toutes mes paroles, elle devine combien l'absence d'Alphonse m'attriste et elle saisit toutes les occasions de me distraire et de me consoler.

Ainsi, tout en dévidant l'écheveau que tenait Marinus, elle lui fit remarquer à voix basse ma surexcitation, ma fièvre. Il parut tout surpris et se fit donner des explications qui augmentèrent encore sa surprise ou plutôt l'étonnement qu'il feignait. Il va sans dire que Blondine n'a rien pénétré du rôle que Marinus se prépare à jouer auprès de moi, et qu'elle lui a simplement dit que mes belles-sœurs envient ma toilette et mes talents.

Digitized by Google

« Voilà deux heures que vous pleurez sur votre veuvage, me dit Roussette, êtes-vous donc de celles qui ne veulent pas être consolées?

— Si, vraiment, répondis-je en la toisant de la tête aux pieds; c'est de la perte de ses enfants que Rachel ne voulut pas être consolée, mais la Bible ne dit nulle part que l'absence d'un mari vaille autant. »

Et, me précipitant au piano, je jouai avec brio l'*Invitation à la valse*.

Quand j'eus cessé, l'obscurité commençait à envahir le salon ; ma belle-mère, ses filles et même Blondine n'étaient plus là. Seul, dans un coin, se tenait Marinus, le front baissé dans ses deux mains.

Je me glissai doucement hors de la chambre et j'allai me coucher, furieuse contre Alphonse et faisant des vœux pour qu'il pût voir un jour une scène semblable à celle qui venait de se passer.

C'est ainsi que les maris précipitent leurs femmes dans la coquetterie et, quand cette coquetterie est l'effet d'une réaction, je sais bien à qui en est la faute! Ah! il ne veut pas me défendre! Eh bien, je me défendrai moi-même! Ah! l'on se moque d'une Parisienne qui pleure! eh bien, je leur montrerai ce qu'est une Parisienne qui rit!

Au matin, comme j'étais encore au lit, Blondine parut devant moi singulièrement transformée. Elle avait fait deux tresses de sa nappe de cheveux et enroulé ces tresses autour de sa tête. Elle avait passé une partie de la nuit à allonger une de ses robes. Ainsi vêtue d'une robe de toile bleue ornée de broderies blanches, une couronne de pâquerettes sur un chapeau de paille, elle était devenue subitement une charmante jeune fille.

« Chère sœur, me dit-elle d'un ton mystérieux, il fait si beau, ne voulez-vous pas me mener à la campagne?

— J'y suis peu disposée! J'ai mal à la tête!

— Le cousin avait donc raison en supposant que vous ne dormiriez pas cette nuit?

— Ah ! il supposait cela?

Digitized by Google

— Oui, déjà hier soir; n'avez-vous pas vu comme il vous regardait?

— En vérité! pense-t-il?

— Oh! mon Dieu, il n'est pas bien difficile de voir que tout le monde vous tourmente ici. Excepté moi, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en m'embrassant.

— C'est vrai, mais je vais me défendre.

— A la bonne heure et je suis dans le jeu. Commençons aujourd'hui même par montrer que nous avons du caractère en envoyant tout le monde promener et nous-mêmes!... Et puis, vous ferez, par là, grand plaisir à quelqu'un.

— A qui donc?

— Mais à M. Vossem. Il voulait m'emmener avec Rosa déjeuner, non pas au Bois qui est, dit-il, de l'Opéra-Comique, mais dans les bois, dans les vrais bois, à Hoeylaert. Il prétend que je suis devenue tout à coup trop grande et que je le compromettrais si un chaperon respectable ne nous faisait escorte.

— Et c'est sur moi qu'il a jeté les yeux pour être ce chaperon respectable?

— Oui. »

Je compris le dessous de cartes : les deux enfants allaient servir de prétexte. Elle était bien féline la bonhomie flamande cachée sous cette barbe rousse! Mon premier mouvement fut de l'indignation. Mais, le souvenir de l'abandon d'Alphonse me montant la tête, je m'écriai :

« J'accepte !

— Ah! quel bonheur et que vous êtes bonne! Habillez-vous bien vite. Vous avez la même robe que la mienne, nous aurons l'air d'être sœurs.

— Voyez la prétention pour une demoiselle grande depuis ce matin!

— Oh! si on mettait des talons et, pour se vieillir un peu, tout ce que certaines personnes de la maison ôtent en ce moment afin de se rajeunir! Mais dépêchons, nous sortirons avant que les autres soient rentrées; elles font ce matin la comédie du marché.

Digitized by Google

— Soit. Mais apprends-moi le motif du changement que tu as opéré dans ton costume?

— Ma chère Lydie, une institutrice doit avoir une tenue convenable. »

Vingt minutes plus tard, le convoi emportait deux personnes agitées et deux enfants joyeux vers Groenendael.

Ayant déjeuné à cette première étape, nous marchâmes à travers bois pour nous rendre en un lieu digne de nos sentiments poétiques, prétendait Blondine, et dont elle voulait nous faire les honneurs. En effet, nous ignorions tout à fait le chemin, et la fillette s'enthousiasmait à l'idée de ce que serait notre ravissement.

Elle nous mena à la prairie d'Hoeylaert qui, dans tous les pays du monde, passerait pour une belle chose : une grande prairie oblongue entourée d'un rideau d'arbres en amphithéâtre; à gauche, une ouverture sur la forêt; au fond, le village, c'est à dire une place avec une église, les maisons des notables et une auberge rustique ; par delà l'auberge, on monte; sur le couronnement de cette montée, un bois aux allées mystérieuses et inexplorées, avec des rameaux enchevêtrés; de temps en temps, une branche de chèvre-feuille ou d'ébénier sauvage, se liant aux hêtres et aux chênes; de hautes fougères, la mousse rase et veloutée, les jonquilles parfumées, la surprise d'une fraise et d'une violette en toute saison; ce bois sombre, touffu, mythologique domine la campagne; ça et là, par une éclaircie, vous voyez, sur une pente douce, des champs cultivés, et, dans la paix et le silence, des villages dormant à vos pieds.

Le plein air purifie et apaise. Tous mes papillons noirs s'envolèrent. Entre le gazon vert et le ciel bleu, il n'y eut plus de place pour ces mauvaises pensées qui éclosent sous les murs des maisons, comme les champignons dans la moisissure. Je me couchai dans la prairie d'Hoeylaert, à l'ombre de l'un des arbres qui la bordent, les yeux levés vers l'azur infini, tandis que mes mains caressaient les touffes de thym, de lavande, de romarin, de serpolet, de pâquerettes. C'était aussi beau que mes chères Ardennes, mais c'était autrement;

Digitized by Google

il n'y a pas de laids paysages, — y aurait-il bien réellement de mauvaises natures? N'est-ce pas toujours la cause de quelqu'un ou de quelque chose? Je pensai à la première ligne de l'*Émile* de Rousseau et je me surpris la disant à haute voix :

« Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses... »

Juste en ce moment, Blondine, qui courait à toutes jambes, perdit son pouff.

« Voilà la suite de la phrase, dit le cousin en riant; une jeune fille veut se faire belle, tandis qu'il faut simplement se contenter de l'être. »

Tant pis pour M. Vossem s'il est assez corrompu pour jouer le rôle bonhomme que je lui ai vu faire pendant cette matinée, couché sous le feuillage et se levant de temps en temps pour suivre à la course les deux fillettes qu'il forçait à se rasseoir et à modérer leurs ébats, avec des soins vraiment paternels. Je voulus avoir la foi et croire à cette honnêteté sans guet-apens; je ne daignai pas scruter ses intentions. A la vérité, il paraissait plus rêveur que d'habitude, il gardait le silence et soupirait beaucoup; quelque chose pesait sur ce cœur prêt à s'ouvrir. L'incertitude d'être favorablement écouté le retenait sans doute; les espèces de métaphores qu'en pareil cas trouve toujours un homme du monde, pour faire connaître ses sentiments sans les déclarer, lui manquaient. J'ai vu assez de Flamands pour ne pas douter qu'en dépit de tous les assaisonnements de la civilisation, il leur reste toujours une certaine crudité. Cet arome du terroir est l'excès d'un vice ou d'une vertu, suivant l'occasion : brutalité ou franchise. Pendant que, d'une main distraite, il détachait de petites plantes à l'aide de son couteau, je lisais du trouble et de l'embarras sur sa physionomie; cela m'amusait, m'irritait et me laissait du reste fort insensible; j'étais assez curieuse de savoir comment allait s'y prendre ce grave personnage pour faire un aveu à une femme mariée.

« Et dire, s'écria-t-il tout à coup, qu'il faudra pourtant que je parte!

Digitized by Google

— Vraiment, monsieur, vous avez décidé cela?

— Mes affaires sont finies, je n'ai plus de motif pour rester.

— Et le choix de la gouvernante?

— Je tâcherai de trouver une Anglaise à Ostende, où je vais aller passer le reste de la saison avec Rosa.

— Votre départ sera une bien grande déception pour ces dames.

— Elles ont été très bonnes pour moi, mais enfin, je ne puis éterniser cette hospitalité... Je suis dans une situation qui rend la vie bien difficile!

— Voilà quelqu'un qui n'est pas du même avis, répondis-je en désignant Rosa, qui, fatiguée de courir, s'était couchée dans l'herbe et dormait profondément, la tête sur les genoux de Blondine.

— Oui, à cet âge on prend le bonheur où on le trouve; plus tard, on le rêve où l'on ne peut s'aventurer, et à mesure qu'il s'éloigne de notre portée, son attraction devient plus tyrannique. Jamais cette enfant, privée de compagnes, ne s'était trouvée si bien qu'ici. Elle s'accoutume, moi aussi, et voilà pourquoi il faut partir. Comment lui donner ce qui lui manque? Comment me procurer à moi-même ce qui fait le charme et l'intérêt de la vie? Je suis à la fois et trop jeune et trop vieux : trop vieux, pour ne pas être condamné à la raison, trop jeune, pour ne pas subir certaines influences, comprendre certains entraînements.

— Il faut vous remarier, monsieur Vossem, lui dis-je d'un ton sérieux.

— Vous me le conseillez?

— Oui. Et il faut bien choisir, dans l'intérêt de votre fille. »

Il bouleversa d'une main tremblante toute la flore agreste qu'il avait déracinée :

« Choisit-on ce que l'on éprouve, dit-il, et n'a-t-on pas le droit, dans les questions de sentiment, d'avoir un peu pitié de soi-même? Voyez ces petites fleurs sauvages, elles ont le droit de croître et de fleurir partout, et il faut s'arracher du cœur les penchants les plus simples, les plus naturels!

Digitized by Google

— Qui ne sont souvent que des caprices.

— Je le pense aussi quelquefois, me répondit-il avec son étrange sincérité. Il faut donc que toute la vie soit passée pour connaître si le devoir avait raison ou si le sacrifice n'était pas une duperie!

— La plus grande de toutes les duperies, dis-je en le regardant fixement, c'est de se laisser aller à un sentiment sans réciprocité.

— Ah! que vous avez raison, dit-il avec un accent profondément triste. Mais comment savoir... Comment oser interroger les autres quand on a à peine le droit de s'interroger soi-même? Peut-être me comprenez-vous. Donnez-moi un conseil.

— Partir sans hésiter.

— Fuir comme un coupable! Quel homme sur la terre a été assez téméraire pour oser déclarer que l'amour n'est pas libre et quelle puissance humaine y a-t-il d'assez forte pour l'empêcher? L'obstacle est au fond de toutes les vies et il n'y a que les lâches ou les sots qui n'en savent pas manier ou briser le ressort. »

Je ramassai une branche de thym.

« Heureusement que l'amour se transplante, dis-je en souriant.

— Allons donc! Aime-t-on quand l'on veut et qui l'on veut? Que de fois dans mes heures d'isolement moral, isolement aussi profond sur les boulevards de Paris, sur les lagunes de Venise qu'au fond de mon village, j'ai appelé vainement l'amour! Tous les visages de femmes m'étaient livres fermés; ni mon cœur, ni mes yeux ne daignaient y lire! Et maintenant, voilà qu'au moment où je n'y songe plus, où j'étais rassuré et tranquille et résigné à me trouver seul, voilà que tombe sur moi un sentiment bizarre, inexplicable, déraisonnable et que je me reproche plus à moi-même, oh! croyez-le bien, que personne au monde!

— Eh bien! sachez-vous taire. Vous êtes honnête homme avant tout.

— Honnête homme, honnête homme! Les plus honnêtes

Digitized by Google

gens du monde donnent le pas à leurs passions sur leur conscience.

— Vous n'oublieriez pas plus votre fille, je pense, que je n'oublierais mon mari, et encore, comme je vous le disais tout à l'heure, pour motiver ces oublis du devoir, faut-il être aimé.

— Quelquefois, je crois l'être... pas de paroles, mais l'accent, la main, le trouble. Il y a aussi des amours qui s'ignorent et que la première douleur fait éclater. Nous verrons, madame, ce que produira mon absence, mais je ne le verrai pas!! Par pitié, quand je serai parti, me l'écrirez-vous? »

Sans attendre ma réponse, il s'étendit dans la prairie, la tête appuyée au talus qui la borde et n'ajouta plus aucune réflexion. Il avait rabattu son chapeau de paille sur son front pour se préserver du soleil et sous cet abri regardait de temps en temps sa fille endormie et bercée dans les bras de Blondine. Je crus voir une larme glisser entre les cils de M. Vossem et je me félicitai, quoique bien en colère contre mon mari, de ne rien éprouver pour un homme si décidé dans ses passions. Je n'étais cependant pas à mon aise en me trouvant si près de quelqu'un qui venait de me faire de pareilles confidences et, sous prétexte de préserver les deux enfants du soleil, j'allai m'asseoir à côté du groupe sur lequel j'étendis mon ombrelle blanche.

« Est-ce que vous avez peur du cousin? me demanda Blondine d'un ton un peu cassant.

— Pourquoi me demandes-tu cela?

— Parce que je serais curieuse de savoir ce qu'il vous disait.

— Il me parlait de toi, » m'écriai-je à tout hasard, et, comme je vis qu'il s'était appuyé sur son coude et essayait de nous écouter, j'élevai la voix pour lui dire :

« N'est-ce pas, M. Vossem? »

Il parut mécontent, haussa les épaules et dit :

« Certainement. »

Je crus l'avoir éclairé sur mon compte, et je me laissai aller à la somnolence que procure le repos au milieu des

Digitized by Google

champs. J'ai souffert depuis quelques semaines, pleuré, entrevu la désillusion de toutes choses : de l'amour, de la famille, de l'hospitalité, de l'honnêteté; j'ai été soumise à des agitations, à des tortures, et, ne pouvant les confier à personne, j'ai vu les points noirs devenir des montagnes. J'ai le cerveau affaibli à force d'avoir pensé et supposé, et toute espèce de surexcitation doit y amener l'ivresse. Ce sera celle d'une colère qui, en ce moment, se concentre, se comprime pour mieux déployer ses ailes.

Je suis parfaitement à l'abri de l'ivresse des passions, et, tout ébranlée par l'indifférence d'Alphonse, je n'irai chercher un appui qu'auprès de toi, ma chère mère! Je n'ai que faire de celui que m'offrirait M. Vossem. Je me sens énervée, affaiblie, complétement désarmée et, comme un enfant, prête à me rouler dans l'herbe et à crier au secours.

Nous sommes rentrés au bercail, portant une gerbe de fleurs. On n'a rien osé nous dire pendant le dîner, mais quel silence significatif et quel dîner pincé! Sous ces fronts nuageux, quels orages! Je me sentais une expression de défi sur le visage et mon moindre geste était belliqueux. Marinus avait une physionome de coupable déconfit. Tout s'est pourtant passé en intentions et en apologues. Il n'y avait d'heureux à cette table que les deux enfants. Elles se tenaient enlacées; Rosa, qui sait trois phrases anglaises, ne sort pas de là; elle mange dans l'assiette de miss et dort dans le même lit.

Au dessert, ce suborneur, ce roué de Flamand, je ne sais comment le caractériser, se mit à dire d'un ton résolu :

« Ma petite Rosa, tout cela est bien joli, mais mes affaires sont terminées et il serait indiscret de nous imposer plus longtemps à l'hospitalité de nos excellentes cousines. Nous allons songer au départ.

— O mon Dieu! Est-ce pour bientôt, papa?

— Mais, demain matin. »

Une petite convulsion courut sur les lèvres de Blondine; elle essaya de sourire, dessina à la pointe du couteau une

Digitized by Google

arabesque avec un restant de confitures dans le fond de son assiette, puis tout à coup, se laissant tomber sur l'épaule de Rosa, fondit en larmes. La petite s'attacha à son cou et pleura bruyamment.

Mme Van Zee, la face rouge et apoplectique, rajusta son pince-nez.

« Qu'est-ce que cette scène, mademoiselle? M. Vossem ne va pas vous laisser sa fille pour vous servir de poupée; il doit vous trouver bien ridicule! Il faudra que je vous mette en pension; vous vous émancipez beaucoup depuis quelque temps; des toilettes de grande personne, des promenades que je ne qualifierai pas... »

Sa fille ne l'entendait plus. Elle était déjà loin, sous la tonnelle et là, tenant Rosa dans ses bras, pleurait de toutes ses forces.

Marinus s'élança; en deux secondes, il fut auprès du groupe et, chose étrange, il pleurait aussi.

Ma belle-mère ouvrant la porte du salon, me dit avec une certaine solennité :

« Entrez là, s'il vous plaît, j'ai à vous parler. »

J'entrai; elle referma la porte.

« Vous avez quelque chose à me dire?

— Oui. Vous comprenez que vos manéges n'ont pas passé inaperçus.

— Mes manéges?

— Ni votre conduite.

— Ma conduite?

— Ni l'obstacle que vous serez toujours entre le mariage et mes filles.

— Moi!

— Vous.

— Madame, c'est moi, qui à mon tour demande une explication.

— Je suis trop bonne de vous la donner, mais je tiens à vous prouver que je ne suis pas votre dupe, et que rien, mais absolument rien de ce que vous avez fait pour attirer les yeux et le cœur de M. Vossem ne m'a échappé.

Digitized by Google

— Moi, j'ai cherché à attirer le cœur et les yeux de M. Vossem! Et que voulez-vous que j'en fasse, de ce monsieur?

— Je n'en sais rien. Mais déjà votre infernale coquetterie trouve son compte à voir échouer des projets honorables, car enfin, un mariage avec mes deux filles, avec l'une de mes deux filles, aurait été possible si vous n'aviez pas été là.

— Tout est possible sur la terre, madame, excepté à moi d'avoir des intentions sur votre cousin.

— Ta, ta, ta. Et votre baragouin anglais, et vos chansons, et votre promenade sentimentale de ce matin?

— Vraiment?

— Il ne vous manquerait plus que de l'avouer. Ah! je savais bien ce qui attendait mon fils en épousant une Parisienne!

— Madame, pour m'offenser si cruellement, vous avez saisi l'instant où, mon mari étant absent, je me trouve seule ici et dans vos mains. Mais je n'y serai pas longtemps, cela, je le jure! Gardez vos cousins en serre chaude pour leur endosser vos filles; désormais, ce n'est plus moi qui serai dans le chemin. Mais d'abord, il faut que ce monsieur déclare tout haut quelles sont les avances que je lui ai faites, et avant que je quitte Bruxelles pour toujours, il faut que je sache ce que lui-même et tout le monde me veut ici! »

Deux larmes, semblables à deux gouttes de sang jaillissant sous la pointe d'un poignard, sautèrent de mes yeux. Je me jetai sur la porte et l'ouvris avec une telle violence que je tombai littéralement sur Marinus.

Il n'avait rien entendu.

« Restez un moment, je vous prie, me dit-il, j'ai besoin de votre sympathie et peut-être de votre secours. »

Sans me donner le temps de répondre, il me prit par la main, me mena vers ma belle-mère, nous fit asseoir toutes deux sur le même sopha, et, prenant une chaise, s'assit lui-même en face de nous.

« L'instant ne manque pas de solennité, » dit-il d'un ton aimable et ému.

Digitized by Google

Il toussa, rajusta sa cravate et parut chercher une pose et une phrase.

« Ma foi, dit-il tout à coup avec abandon, je préfère, ma cousine, y aller tout rondement et je vous demande en deux mots de m'accorder la main de votre fille. »

Mme Van Zee reçut un de ces coups qui doivent produire les anévrismes; mais, en ce moment, elle n'eût pas marchandé sa mort.

Je ne sais si le bon Dieu, emporté par le diable au dessus des toits et des montagnes, si le prophète, ravi dans un char de feu, parlèrent, mais ce que je sais, c'est que ma belle-mère articula ce mot :

« Laquelle? »

Le cousin, baissant un peu la tête, cacha le trouble de sa physionomie dans sa belle barbe; puis, se levant d'un air déterminé, il ouvrit à deux battants la porte du salon.

On avait vue de là sur toute la profondeur de la maison et jusque sous la tonnelle, au fond de laquelle on voyait, en ce moment, Blondine et Rosa.

« C'est celle-là, dit le cousin en montrant Blondine.

— Oh!!

— Oui, votre fille Claire.

— Ah!

— C'est drôle, mais c'est comme ça.

— Oh!!

— Je fais à la fois un mariage d'amour et de raison.

— Ah!

— D'amour pour moi; de raison pour ma fille.

— Mon Dieu! mon Dieu!

— Vous êtes stupéfaite, ma cousine, je l'admets; mais nous allons nous entendre. Je n'ai pas à vous expliquer ni pourquoi, ni comment l'on aime une charmante fille qui est dans sa dix-septième année. Lydie, ce matin, a reçu l'aveu d'un sentiment contre lequel j'ai lutté tant que je ne pouvais me flatter qu'il fût partagé. Dois-je vous démontrer l'instinct maternel en germe dans ce cœur attiré par les enfants et qui les attire à son tour? Il n'y a là ni coquetterie de sa part, ni

Digitized by Google

préméditation de la vôtre; il y a une belle, bonne, tendre nature de femme qui est allée au cœur du père par le chemin de l'enfant. Il n'y a pas au monde une fille raisonnable qui ait sur Rosa l'ascendant qu'a cette compagne folâtre, rieuse, adorée. Le public me blâmera, mais mon public à moi, c'est mon enfant, mon cœur et ma conscience. Ma raison me crie de signer trois bonheurs. Et puis, il y a que je l'aime et qu'elle m'aime aussi! »

Il bondit par la porte-fenêtre jusqu'au jardin, avec un emportement de jeune homme; tout son profil était sorti de sa barbe, et le placide Flamand livrait ses secrets à visage ouvert.

Saisissant Blondine par les poignets, il l'entraîna jusqu'au salon.

« Claire, dit-il, veux-tu venir demeurer avec moi à la campagne?

Blondine s'essuya les yeux, rougit et regarda sa mère avec inquiétude.

« Dites oui, dites oui, criait Rosa. »

— Est-ce vrai?... demanda-t-elle.

— Très vrai. »

Elle eut un étonnement enfantin et pensa, sans doute, à ses fonctions d'institutrice.

« Seulement, Claire, c'est pour toujours.

— M. Vossem veut vous épouser, dit enfin Mme Van Zee avec un timbre de voix fêlé et une contraction de la gorge. »

Claire jeta un de ces cris que l'on n'invente point, inspiration du génie qui a son foyer dans nos cœurs, un de ces cris dont on ne saurait retenir les notes, et vint se cacher dans mes bras.

Le veuf faisait danser sa petite sur ses genoux et lui disait :

« Tu me demandes toujours une sœur; je te donne Claire, es-tu contente?

— Comme nous allons jouer, s'écria Rosa, et apprendre l'anglais et la musique! Partons tout de suite pour Ostende, papa, elle courra avec moi sur la plage, comme tu faisais l'année passée.

Digitized by Google

— Il faudra lui dire maman.

— Pourquoi ça, demanda l'enfant; est-ce que je dois avoir une maman?

— Une maman, une sœur et une miss. Dis-le-lui donc aussi, Claire! »

Blondine pleurait tout doucement avec un sourire d'ange sur les lèvres, une main dans la main de Marinus, l'autre dans les miennes; impossible de voir des créatures sous un plus pur rayon de bonheur!

Roussette et Brunette entraient; Marinus alla à leur rencontre.

« Mes sœurs... » dit-il.

Ce fut sans doute une bien curieuse scène de comédie, mais je me privai du plaisir d'y assister. J'aurais dû aller vers Marinus, le féliciter, le remercier. Le remercier de quoi? De ne m'avoir pas forcée à le mépriser en m'offrant l'amour parisien? Je me sentais absurde et un peu fâchée de m'être si sottement trompée. Heureusement, je pouvais lui rendre *in petto* mon estime, sans qu'il se doutât que j'eusse plaidé contre son amour. Tout cela était un peu ridicule et aurait pu le devenir bien davantage; là, tantôt, dans la prairie, un mot pouvait éclaircir le quiproquo, et ma situation aurait été absurde et intolérable. Était-il donc sourd à ses propres paroles et ne comprenait-il pas que je devais m'y tromper? Il n'y a vraiment rien qui rende les hommes plus cruels que l'amour qu'ils n'éprouvent pas; ils marchent sans se gêner sur les cœurs dont ils n'ont que faire, et ce monsieur aurait bien pu s'apercevoir que je n'avais pas la clef de ses énigmes. Enfin, je lui pardonne cela et je suis très heureuse de pouvoir l'estimer, après avoir été presque obligée de le haïr.

Je montai dans ma chambre, j'ouvris au large toutes mes armoires, je bouleversai mes effets, j'empilai mon linge et je fis mes malles. Que tous ces gens-là soient heureux les uns avec les autres, que m'importe! Je déteste tout ce que contient cette maison, excepté cette belle jeune fille, instantanément éclose sous un souffle d'amour, et cette enfant qui a choisi sa mère, et cet honnête homme qui, d'instinct,

Digitized by Google

faisait de moi sa sœur! Mais ces trois femmes, sont-elles assez odieuses? Quelles suppositions! quel point de vue! Allez, allez vers le mariage; moi, je le fuis. Heureusement, la loi belge est là, qui me protége. Mon mari me devait protection, il l'a signé, et il m'abandonne. Depuis, on m'a soupçonnée, calomniée, outragée. Il ne m'a pas défendue. Il consentira à délier le seul lien qui est encore entre nous : le lien légal. Je retourne chez ma mère et je demanderai le divorce.

Car s'il y a quelque chose au monde de plus sot qu'une sottise c'est, après en avoir fait une, de n'oser la réparer.

Ce cas ne sera pas le mien! Le bienfait du divorce est inscrit dans la loi belge et je divorce.

Oh! tu sais maintenant mes raisons. N'en aurais-je qu'une, éternelle, éloquente, logique : la belle-mère! cela suffirait; n'en aurais-je que deux : les belles-sœurs, ce serait sans réplique. Mais j'en ai bien plus, tu l'as vu!

J'en ai une montagne, là, sur le cœur où elles ont étouffé mon bonheur, mon amour, mon mari. Je les ai mises toutes dans cette terrible lettre que je t'adresse et qui est devenue un volume. Je t'ai tout dit, je t'ai causé le chagrin d'assister à la décadence de toutes mes illusions? Il l'a fallu pour bien te faire comprendre comment des coups d'épingle ont pu ouvrir une aussi large blessure. Et, puisque je crie justice, puisque c'est devant la loi que je veux aller, ce sera un réquisitoire et non une lettre que je t'enverrai.

J'ai écrit sous l'influence de l'orage, j'ai éprouvé du bien-être à décrire le malaise, l'agitation, la fièvre que j'éprouvais; j'eusse étouffé si je n'avais ouvert quelque soupirail, quelque soupape, quelque fenêtre pour livrer passage à mon indignation.

Je vais remplir activement mes coffres; j'ai hâte de partir. Cette maison, qui sentait le renfermé, distillera la moisissure quand la seule fleur qui l'embaume séra loin. Elle retourne à son origine, cette douce fleur, aux champs où fleurissent les *vergiss-mein-nicht* et les marguerites. Les ronces grimperont aux murs de la demeure de ces harpies, et si un bouquet de violettes tombe dans leurs mains, leur

Digitized by Google

haleine le flétrira. Tout poison donne la mort; le venin de leur langue a déjà tué quelque chose : mon bonheur!

. . . . . .

Chère mère, une heure à peine me sépare de l'instant où j'allais clôturer mon cahier et voilà qu'il me faut le continuer, car il me reste encore quelque chose à t'apprendre...

Mes malles étaient fermées et les adresses — la tienne — mises. Je m'assis devant ma table pour t'écrire, chère mère; je voulais terminer ce mémorial de mon expédition en Belgique et t'annoncer l'instant précis de mon arrivée.

Je me disais : quel chagrin pour elle de voir revenir ainsi sa fille tant aimée, de la voir revenir dévastée et perdue pour la joie et l'avenir! Cependant, si elle avait assisté à tout ce que l'on m'a fait endurer depuis six semaines, si je le lui avais écrit plus tôt, elle serait venue m'arracher d'ici, elle aurait compris, hélas! que je ne puis plus aimer Alphonse, car enfin...

J'en étais là d'écrire, quand j'entendis ouvrir la porte de ma chambre; quelqu'un prit ma tête à deux mains et une voix bien connue prononça mon nom :

« Lydie! »

Dieu tout-puissant, c'était mon mari! Je jetai ma plume si loin qu'elle tomba par la fenêtre ouverte, je me précipitai dans les bras d'Alphonse, je baisai son visage, ses habits, ses mains.

Il regarda autour de lui.

« Tu as tout préparé pour le départ, c'est bien. La voiture attend à la porte, il n'y a qu'à descendre les malles et à changer les adresses. »

Et moi je le regardais, ne comprenant pas, mais secouée de la tête aux pieds par un tremblement nerveux, réaction de cette joie instanstanée.

« Je sais tout, dit-il, Marinus Vossem m'a écrit ; sa lettre m'est parvenue au moment où je m'embarquais, je me suis fait remettre à terre et je suis parvenu à trouver là, sur le port, un homme d'affaires qui va en ma place à Londres. Le cousin m'a dit ses projets et la persécution dont tu es vic-

Digitized by Google

time. J'étais fou de laisser une colombe aux mains des orfraies! J'en suis fâché pour mes sœurs, mais elles méritent l'épithète. Marinus emporte son trésor, j'enlève le mien. Par respect pour ma mère, sois bonne et généreuse : pas un mot!

— Sois tranquille; mais où allons nous?

— Aux Ardennes, mon enfant, à Herbeumont, passer les derniers jours de ce splendide automne. Nous verrons le matin le brouillard bleu, nous entendrons bondir la Semois; à midi, nous dormirons dans les hautes herbes et le soir, nous pêcherons les truites sur les roches où on les prend à pleines mains. De grands travaux vont se faire non loin de là; j'ai apporté des changements à mon programme; j'y ai mis des ratures, mais le premier mot en haut de la page, c'est mon bonheur. Tu t'arrangeras bien pour passer l'hiver en tête-à-tête avec moi, à Bouillon ou à Rochefort; la lune de miel a plus d'un quartier.

L'Italie est partie remise. Marinus et Claire à Duffel. Nous, aux Ardennes. Mais je t'en préviens, il n'y a là ni relations, ni société, ni théâtre; ton piano, tes livres, ton mari....

L'été :

> L'eau pure du torrent, un nid sous le feuillage,
> Le fruit tombé de l'arbre et ma place au soleil!

L'hiver :

> Les loups, les sangliers, la nature sauvage.

Tout mon chagrin était passé; mes éclats de rire sonnaient des fanfares.

Je prenais mon chapeau et j'embrassais mon mari, je mettais mes gants et j'embrassais mon mari, j'ouvrais et je refermais mes malles, et j'embrassais mon mari.

Je répétai :

Des loups, des sangliers, des hiboux, des poules, des vaches, même des animaux qu'on ne nomme pas, que tout

Digitized by Google

cela soit béni, je puis vivre avec tout cela, mais pas avec des femmes méchantes!

Et voilà pourquoi, chère mère, tu ne me verras pas de sitôt à Paris. Viens-nous voir à Herbeumont.

Et voilà pourquoi aussi je ne divorce pas.

CAROLINE GRAVIÈRE.

Digitized by Google

LA QUESTION VAN DE KERKHOVE.

Le Cercle artistique vient d'ouvrir ses salons à une exposition de tableaux qui excite vivement la curiosité du public et qui donne lieu aux controverses les plus ardentes entre les artistes. Ces tableaux sont l'œuvre d'un petit prodige, Fritz Van de Kerkhove, né à Bruges en 1862, et mort en 1873, à l'âge de 10 ans et 11 mois. D'après une notice publiée par M. Siret, le révélateur de ce phénomène, cet enfant a été souffreteux et délicat dès sa naissance ; sa tête avait un développement anormal et était le siége de douleurs constantes ; il jouait peu, mangeait beaucoup et était toujours altéré de soif; il avait, paraît-il, le pressentiment d'une fin précoce ; il mourut d'un épanchement du cerveau.

On connaissait déjà des musiciens précoces, comme Mozart, des mathématiciens précoces, comme Pascal et Mondeux, des savants précoces, comme Pic la Mirandole et Stuart Mill; mais c'est, pensons-nous, la première fois que l'on signale un peintre aussi phénoménal que ce pauvre petit Van de Kerkhove.

Tout l'œuvre de cet enfant se compose de paysages; quelques uns sont des souvenirs des environs de Bruges, des dunes de Blankenberghe ; le plus grand nombre sont des œuvres d'imagination inspirées de gravures du *Tour du Monde* ou du *Magasin pittoresque*. Cependant, si les premiers ne sont pas peints d'après nature, les derniers ne sont pas des copies. La gravure n'était pour le jeune artiste qu'un point de départ; à peine avait il commencé son tableau, qu'il oubliait son modèle et lâchait la bride à son imagination.

Digitized by Google

Celle-ci avait une teinte mélancolique, elle était surtout impressionnée par les effets élégiaques de l'automne, par la tristesse des eaux noires et dormantes, par les ciels chargés de pluie, par les horizons brumeux.

Pour donner une idée des tableaux qui composent l'œuvre du jeune artiste brugeois, passons-en rapidement quelques uns en revue : voici, parmi les travaux de 1870-71, un tableautin représentant une ville vue d'une petite éminence; les premiers plans sont vigoureux; au delà, la lumière qui rase les toits et fait miroiter les tuiles donne une zone brillante d'une justesse de ton étonnante; un autre tableautin, haut de 25 millimètres et long de 10 centimètres, montre une ligne de saules têtards, penchant tristement leurs têtes alourdies au dessus d'une eau marécageuse; plus loin, c'est la lisière d'un bois, dont les arbres dépouillés noient leurs silhouettes caractéristiques dans un ciel gris chargé de neige; à côté, un tronc d'arbre, plaqué d'un blanc vigoureux, pourrait passer pour une esquisse de Diaz. Dans le panneau de 1872, nous trouvons encore un chaud effet d'automne pris dans un bois herbeux, une dune qui se détache sur un ciel dont l'exécution révèle une facture étonnante; puis, un ciel lumineux roulant ses gros nuages moutonnés au dessus d'une mare, un moulin ruiné faisant une tache sombre dans un ciel éblouissant de clarté qui rappelle Ruysdael, un bois illuminé par les dernières lueurs du soleil couchant qui pourrait être signé Daubigny, une lisière de bois d'une silhouette grandiose, une ligne d'arbres maigres et décharnés, se détachant sur un ciel agité, et à côté de ces œuvres larges et puissantes, de petits paysages fins, détaillés, avec des horizons bleus comme chez Breughel.

Dans le panneau consacré aux travaux de 1873, se trouvent de vrais chefs-d'œuvre; voici, entre autres, un bouquet de peupliers qui se dresse élégamment sur un coteau; leur frondaison légère, rendue par des frottis transparents, se découpe sur un ciel martelé par le couteau à palette, outil favori du jeune peintre; voici une dune sablonneuse avec un coin de mer, dont les flots gris et un peu huileux rappellent

Digitized by Google

si bien ceux de la mer du Nord et les interprétations qu'en ont données les vieux peintres hollandais; voici encore le bois sur un banc de roc, qui pourrait passer pour une étude de Rousseau dans la forêt de Fontainebleau.

Ce qui étonne d'abord, c'est l'impersonnalité de toutes ces peintures; on y trouve des esquisses qui rappellent tour à tour Daubigny, Courbet, Diaz, Boulenger, Coosemans, Corot, Troyon; puis, à côté de cela, Breughel, Vandevelde et Van Goyen. Et cependant, malgré cette multiplicité d'aspects, on ne peut méconnaître l'individualité de la facture; cela est si caractéristique que, certainement, il suffit d'avoir vu une fois l'exposition du Cercle pour pouvoir reconnaître désormais une œuvre du petit Brugeois. On dirait que, obsédé d'un rêve de couleurs, le jeune peintre commençait par pétrir quelques taches harmonieuses sur son panneau, puis que, dans ces empâtements, son imagination lui montrait des accidents de terrains, des effets de végétation, des silhouettes d'arbres dont il accentuait ensuite la forme par tous les moyens que lui suggérait sa précoce ingéniosité; il devait tantôt rayer d'un trait d'ongle la surface unie d'une mare, tantôt fouiller un buisson du bois de son pinceau ou bien tamponner de son doigt un profil trop sec ou un bosquet trop opaque, ou encore marteler du revers de son couteau les vibrations lumineuses d'un ciel nuageux.

La première impression produite par ces peintures a été l'enthousiasme mêlé à une certaine tristesse que cause toujours la vue d'un phénomène contre nature, quand il se révèle dans un être humain; puis, peu à peu, la méfiance s'est fait jour, les paysagistes surtout ont commencé à mettre en doute la sincérité de ces œuvres. Ils prétendent qu'il est impossible qu'un enfant de onze ans ait, d'intuition, deviné toute la technique de la peinture et soit arrivé à des résultats auxquels n'atteignent que des artistes expérimentés.

La question est délicate. Elle met en suspicion des gens fort honorables; de plus, elle supposerait de leur part une mise en scène longuement préparée et pour laquelle on se serait servi d'un pauvre petit être chétif, entouré de l'auréole

Digitized by Google

d'une mort précoce, comme d'un appât pour égarer l'opinion publique. Il y aurait là une machination si odieuse, une exploitation si impudente des sentiments les plus intimes, que nous nous refusons à croire à une supercherie préméditée.

Un heureux hasard nous a fait rencontrer récemment le père du jeune peintre, et nous n'hésitons pas à dire que son air de sincérité, la franchise et le naturel de sa parole nous ont complétement convaincu; sa voix était encore pleine de larmes en nous racontant toutes les circonstances de la vie de son enfant.

Le goût de la peinture était si inné chez lui qu'à quatre ans, il tourmentait sans cesse son père pour obtenir de lui des croquis qu'il pût enluminer; on fut obligé d'engager un pauvre peintre, restaurateur de tableaux, avec la mission de venir tous les soirs dessiner pour le petit Fritz. Cette aptitude ne fit que se développer avec l'âge; le jeune enfant s'emparait de toutes les couleurs qui restaient sur la palette de son père; il travaillait presque toujours debout, tenant d'une main le petit panneau, appliquant de l'autre les couleurs, à l'aide du couteau à palette, pour modeler les terrains et le ciel; il obtenait les frottis de feuillages, les roseaux des marécages à l'aide d'un pinceau qu'il écrasait pour en écarter les poils; puis, quand sa couleur séchait, avec un petit canif qu'on nous a montré, il striait l'eau pour en accentuer le miroitement, pour dessiner les troncs argentés des bouleaux dans un massif de verdure ou pour pailleter d'un reflet brillant l'écorce d'un arbre; chaque jour, il inventait quelque procédé nouveau et en tirait parti pour rendre les effets que lui dictait son imagination.

On se rend parfaitement compte de ces différents procédés; il ne serait même pas difficile de les imiter, mais ils n'ont de valeur qu'à la condition d'être employés par un artiste ayant un sentiment aussi vif, aussi profond, de la couleur que l'avait notre jeune peintre.

Quand son père touchait à ses tableaux, lui conseillant de placer ici un arbre, d'indiquer ailleurs une maison, il se

Digitized by Google

fâchait et allait pleurer dans le sein de sa mère en se plaignant de ce qu'on lui gâtait ses œuvres.

Quand il ne souffrait pas, il était d'un naturel gai ; cependant, tous les matins, il restait près d'une heure silencieux sur une chaise, regardant fixement devant lui ou la tête penchée sur la poitrine ; pendant ce temps, on n'en pouvait tirer un mot ; puis, tout à coup, il sortait de son rêve et étonnait ses parents par quelque parole étrange, quelque observation au dessus de son âge. Quand il se promenait à la campagne avec son père, il l'accablait de questions et de remarques sur les effets de la coloration qu'il apercevait, et il prétendait voir des tons que son père cherchait en vain.

Avait-il admiré le soir un coucher de soleil, il descendait le lendemain matin avec un panneau sur lequel il avait fixé son impression ; seulement, le paysage s'était transformé, les berges du chemin étaient devenues des escarpements, le chemin lui-même s'était changé en un vallon boisé et quand on le lui faisait remarquer, il répondait, en haussant les épaules, que le vrai site n'eût pas été assez pittoresque. Un jour, son père dit devant lui, à un de ses amis, en lui montrant un arbre auquel restaient quelques feuilles clairsemées : « On dirait un arbre de Corot. » Le lendemain, Fritz apporta un petit tableau en disant : « Voilà un Corot. »

Il lui suffisait d'avoir vu une fois un tableau pour qu'il retînt aussitôt la manière du peintre ; en se promenant à la campagne, il lui arrivait alors de reconnaître dans un site tel ou tel motif favori d'un maître célèbre.

Cet enfant était donc né avec des aptitudes spéciales qui en avaient fait un être phénoménal.

Le fait est-il vraiment miraculeux et la raison se refuse-t-elle à l'admettre?

Quelque extraordinaire qu'il soit, il ne nous paraît pas sortir du domaine du possible.

Décomposons-le, en effet, en ses différents facteurs et demandons-nous s'ils ne peuveut pas, à défaut d'une explication scientifique du phénomène, nous donner au moins l'intuition de sa véracité.

Digitized by Google

Posons d'abord, comme premier fait acquis, que le jeune Fritz appartient à une branche de la grande famille germanique qui a toujours montré des aptitudes innées pour l'emploi de la couleur, depuis le temps où ses tapisseries étaient recherchées dans l'Europe entière jusqu'à nos jours, où nos peintres se sont distingués dans toutes les expositions internationales par l'éclat harmonieux de leur coloris.

Un de nos premiers paysagistes nous communiquait récemment une observation qui démontre d'une façon frappante les aptitudes innées de nos Flamands : « Quand je fais des études d'après nature en pays wallon, nous disait-il, les paysans me regardent d'un air ahuri et me demandent si je prépare le tracé d'un chemin de fer; quand c'est en pays flamand, ils s'approchent doucement, me regardent travailler avec respect, puis manifestent leur satisfaction ou me font une remarque souvent fort juste : Il me semble, monsieur, que votre horizon n'est pas assez gris ou que votre ciel n'est pas assez clair. »

Nous même, pour nous éclairer sur les aptitudes esthétiques de nos campagnards, nous avons plus d'une fois, dans nos excursions en Flandre, amené la conversation sur la peinture et nous avons toujours été étonné de l'intérêt que ce sujet présentait pour des paysans vivant loin des centres où se cultivent les arts; les noms de Rubens et de Van Dyck sont encore aussi populaires dans nos campagnes que l'était autrefois celui de *Vader* Cats; aussi les peintres qui y vont faire des études d'après nature sont-ils assurés de rencontrer toujours un accueil hospitalier.

Plaçons ce premier germe dans une organisation brûlée par une fièvre de croissance, dépensant en quelques années toute la vitalité qui suffit à une existence normale; ces facultés ne vont-elles pas acquérir une acuité, une puissance qui leur fera dépasser la limite ordinaire? On comprend qu'on se refuse à croire à un fait qui renverse les lois assignées aux phénomènes de la nature par notre expérience. Si nous voyions un pavé venir flotter à la surface de l'eau au lieu de couler à fond, un âne se mettre à parler comme celui de

Digitized by Google

Balaam, ou un mort en putréfaction ressusciter, évidemment, nous nous croirions le jouet d'une hallucination ou les témoins d'un miracle; quand, au contraire, le phénomène extraordinaire ne consiste que dans l'extension d'une faculté naturelle, portée à une puissance peu ordinaire, nous pouvons être surpris, mais notre raison ne se révolte pas plus qu'à la vue d'un géant ou d'une femme à deux têtes. Parmi toutes les œuvres attribuées au jeune Fritz, il n'en est certes aucune qui soit surhumaine ; s'il les avait produites à vingt ans, on admirerait son talent sans le contester; est-il donc impossible que chaque année ait compté double pour cette organisation surexcitée par une vie exubérante? Quand, à six ans, il demandait des pinceaux et des couleurs, il avait, en réalité, douze ans et, à dix ans, il accomplissait le travail d'un jeune homme de vingt ans.

Les détails que M. Siret donne sur sa vie nous le montrent, du reste, comme un enfant d'une sensibilité et d'une intelligence extraordinaires; en toutes choses, il dépassait de beaucoup la mesure commune.

A ces facteurs fournis par l'enfant lui-même, vinrent s'en ajouter résultant du milieu peu ordinaire dans lequel il s'est développé comme en une serre chaude. Fils d'un négociant amateur de peinture et peintre lui-même à ses heures de loisir, le jeune Fritz a été élevé dans une de ces maisons comme nous en avons rencontré plus d'une en Flandre, bourrée de tableaux de la cave au grenier, du plancher au plafond. S'imagine-t-on quelle excitation la vue de toutes ces peintures a dû imprimer à ce jeune être, né coloriste, aspirant la couleur par tous ses pores, vibrant à toutes les impressions du dehors qui répondaient à cette prédisposition native? Il y avait devant sa maison une ligne de grands arbres; quand le vent les courbait sous son souffle puissant et chassait dans un ciel humide les lourds nuages du nord, le jeune Fritz ne pouvait détacher ses yeux de ce spectacle mélancolique, et de ses petits doigts agiles il pétrissait la couleur pour traduire son admiration.

Les gens du métier admettent, du reste, toute la partie sen-

Digitized by Google

timentale de l'œuvre et ne soulèvent d'objection que contre les roueries de vieux peintre qui se remarquent dans tous ces petits tableaux ; les spécialistes nous semblent un peu abuser ici de la supériorité que leur donnent leurs connaissances techniques. En somme, ces roueries, même chez les vieux peintres, sont moins le résultat d'une habileté manuelle acquise par un long exercice que le fait d'heureuses rencontres; petit à petit, les peintres s'amassent, par une suite d'expériences, toute une série de recettes, ce qu'ils appellent les *ficelles* du métier qui leur permettent de rendre mieux certains effets, de produire une impression d'autant plus vive qu'on devine moins les moyens employés pour la produire.

Pour nous, quelque extraordinaire que cela paraisse, nous ne voyons rien d'impossible à ce que le jeune Van de Kerkhove n'ait, en jouant, trouvé qu'en écrasant une tache de couleur avec son couteau, en tapotant du bout d'un pinceau raide, ou en grattant de son canif une surface peinte, il obtenait des effets inattendus.

Car il faut bien tenir compte de ce fait, qu'il n'y avait rien de voulu, de prémédité dans le travail de l'enfant ; il lui eût été impossible de peindre d'après nature ; quand ses parents lui redemandaient un paysage qui leur avait plu, il était incapable de le refaire ; il a recommencé vingt fois une dune qu'il avait prise en affection à Blankenberghe et qu'il nommait *sa* dune, et il n'y en pas deux qui se ressemblent.

Le procédé naissait sous ses doigts sans qu'il se rendît compte des moyens qu'il employait pour cela; c'étaient les hasards de la touche, du coup de pinceau, les inégalités de l'empâtement qui dirigeaient son invention.

C'est ainsi que nous découvrons des mondes fantastiques dans un ciel nuageux et des paysages étranges dans un mur moisi d'humidité.

Nous croyons donc à la sincérité de l'œuvre du petit peintre brugeois; la seule chose qui pourrait être supposée, c'est que le père qui a eu la malencontreuse idée de planter un petit bonhomme noir dans chaque tableautin de son fils, ne se soit laissé entraîner à donner en même temps, par-ci

Digitized by Google

par-là, un coup de pinceau pour ajouter un accent, souligner un effet, déterminer une forme, accuser un plan; aussi demandons-nous formellement qu'une enquête sévère établisse la part exacte de l'enfant-peintre dans les panneaux exposés; nous la demandons au nom de la dignité du Cercle, de l'intérêt de l'art et de la science. Nous serions coupables envers la postérité si, actuellement que cela est facile et possible, nous ne lui léguions pas la preuve incontestable de l'authenticité des peintures de Fritz Van de Kerkhove et si nous n'assurions pas à l'antique cité de Bruges la gloire de compter un artiste de plus dans sa Walhalla.

Carl Buls.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES, A BRUXELLES.

Il y a dix ans aujourd'hui que cette école vraiment modèle a été fondée, et le rapport que vient de publier le conseil d'administration est trop intéressant pour que nous puissions nous abstenir d'en parler.

Les questions d'enseignement sont heureusement celles qui s'imposent le plus aux préoccupations des hommes éclairés de tous les partis. En principe, elles ont cause gagnée, mais on diffère sur certaines théories, et la mise en pratique surtout offre mille difficultés. Il n'y a qu'un moyen de couper court à ces dernières hésitations, c'est de procéder résolûment à cette mise en pratique, sauf à modifier, à améliorer selon les leçons de l'expérience.

Grâce à la générosité de M. le sénateur Bischoffsheim, plusieurs des idées les plus progressives en matière d'éducation ont passé dans le domaine des faits et donneront lieu à de nouveaux développements. Le nom de M. Bischoffsheim s'attache aussi à la création de l'École professionnelle de jeunes filles, due à l'initiative privée, mais adoptée ensuite par l'administration communale de Bruxelles et par le gouvernement.

Il s'agissait d'améliorer le sort des femmes de la classe ouvrière, en leur donnant les moyens de se perfectionner dans la pratique de leur profession ou de leur métier, en complétant leur instruction dans ses rapports avec cette profession, et même en élevant leur niveau intellectuel et moral.

C'était une œuvre de bienfaisance, dans la plus haute acception de ce mot, une idée sociale, une idée d'humanité.

Digitized by Google

L'exécution a été digne du principe, et les résultats sont venus affirmer l'excellence de la conception. D'habiles ouvrières ont été formées, qui peut-être auraient végété toute leur vie sous la direction d'un patron avare ou peu intelligent. Les confections pour dames, la lingerie, la lingerie fine, les fleurs artificielles, le dessin pour dentelles, la peinture d'éventails, de faïences, de porcelaines, la tenue des livres et la comptabilité sont autant de carrières qu'une instruction bien dirigée rend aussi lucratives qu'honorables, et plusieurs expositions publiques ont montré les progrès rapides qu'avaient faits à cet égard les élèves de l'École professionnelle.

L'administration ne tient pas moins à l'ensemble de l'éducation, au développement de l'intelligence, à la science de la vie, si l'on peut s'exprimer ainsi. Des cours généraux sont consacrés aux langues, à l'arithmétique, à la géographie et à l'histoire, aux notions de sciences naturelles, d'hygiène, d'économie domestique, au chant et à la gymnastique rationnelle. L'idée supérieure qui a présidé à la création de l'École n'est pas seulement de former des ouvrières, mais de former des femmes, qui pourront être épouses et mères, qui pourront occuper dignement une place dans la société.

L'établissement, parfaitement dirigé par M^me^ Tandel-Bulens, avec le concours d'un remarquable personnel d'institutrices et de professeurs, est administré par un conseil dont M. Fortamps est le président et dont les membres sont MM. Funck, A. Jamar, Piron-Vanderton, Aug. Couvreur, de Vergnies, Bischoffsheim, Clerfeyt, De Gand, De Keyser, De Rongé, Romberg, Reyntjens, V. Van Hoegaerden, Van Schoor et L. Wiener. Ces noms disent assez la haute portée et le caractère essentiellement progressif de l'institution.

L'École s'est ouverte, le 25 avril 1865, avec 60 élèves : elle en a aujourd'hui 287. Si l'on songe un instant aux bienfaits répandus ainsi, depuis dix ans, dans la classe ouvrière, à ce nombre déjà considérable de jeunes filles qui chaque année sont venues puiser à l'établissement les moyens de vivre honorablement, de s'instruire, de s'élever même au dessus de leur position, on éprouvera pour les promoteurs de cette entreprise vraiment pratique, et pour M. Bischoffsheim en particulier, le plus vif sentiment de reconnaissance et d'admiration. EUG. VAN BEMMEL.

Digitized by Google

UN OUVRAGE INÉDIT DE GUILBERT DE LANNOY.

Barrois, dans la table de sa *Bibliothèque protypographique,* attribue à Georges Chastelain un manuscrit qu'il a décrit sous le n° 2112. Hœnel fait de même à propos d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal et MM. De Reiffenberg, Van Hasselt et Kervyn de Lettenhove ont répété, confirmé l'assertion.

Ce manuscrit est intitulé : *Instruction d'un jeune prince pour bien gouverner envers Dieu et le monde.*

Il eût suffi cependant de lire une page de ce style ferme, un chapitre de ces instructions mâles et simples, et de les comparer au pathos et aux allégories de Chastelain; de comparer, par exemple, le chapitre de l'anonyme sur la guerre, au *Livre de la Paix* de *l'humble Georges,* pour ne garder aucun doute sur l'erreur de Barrois. Cela est si vrai que M. Kervyn, en publiant pour l'Académie l'œuvre complète de Chastelain, n'y a pu faire entrer celle-là qu'il lui avait attribuée dans les *Bulletins de l'Académie* et dont il avait annoncé la publication dans le premier volume des *Œuvres de Chastelain.* Au tome VI, il se range à notre avis : « Une lecture attentive, dit-il, ne nous a pas permis d'y recon- « naître le style de notre auteur. »

Quel est donc cet auteur que le même académicien appelle à juste titre le Fénelon de Charles le Téméraire.

Plusieurs manuscrits nous ont conservé l'*Instruction.* Celui de l'Arsenal (n° 33, Hœnel) doit avoir été offert à Philippe le Bon, puisqu'il porte ses armoiries. Les trois de la bibliothèque nationale (1216, 1556, 1957), dont le premier a été écrit pour Charles le Téméraire, n'offrent aucune particularité remarquable. Tous, y compris celui de la bibliothèque de Bruxelles (10976), contiennent le prologue où un roi de Norvége charge un chevalier de rédiger des instructions pour son fils. L'auteur, en se servant de cet artifice littéraire de l'époque, mettait sans doute ses hardiesses à l'abri d'une fiction qui les tempérait. Il donne à ce chevalier le nom de Foliant, ou Fouliant (Ms. 1556) de Ional.

Si, d'après un autre usage du temps, l'auteur a voulu se nommer indirectement, il ne pouvait le faire ailleurs ni mieux. Or, on remarque d'abord que Ional, lu à rebours, nous donne un nom très connu à la cour de Bourgogne : Lanoi ou Lannoy.

Le manuscrit de Bruxelles nous fournit une autre indication : la miniature, placée en tête du prologue, représente la cour de

Digitized by Google

Bourgogne : Philippe le Bon, dont les armoiries sont peintes dans la lettrine, est sur son trône; à côté de lui, son fils Charles; dans la salle, des chevaliers de la Toison d'or; et en face, à genoux, l'auteur, présentant son livre au duc. L'auteur est vêtu en seigneur et porte le collier de la Toison d'or. Il serait donc un chevalier de cet ordre, du nom de Lannoy.

La miniature du manuscrit de la bibliothèque de sainte Geneviève (R[f] in-4° 17) représente l'auteur au moment où il reçoit, du roi expirant, l'ordre d'écrire ce livre. L'auteur, d'un âge avancé, porte aussi le collier de la Toison d'or.

Il y en avait trois, sous Philippe le Bon. Mais le style du livre et le prénom de *Foliant* tranchent la question.

Folier, c'est, au dire des lexicographes, errer çà et là, marcher de côté et d'autre, courir à tout vent, comme un ballon : *follis*. Pierre de Fontaines s'en sert pour *Evagari* : « Ne qu'ils aillent foliant. »

Or, quel chevalier de la Toison, du nom de Lannoy et sachant écrire comme l'auteur du *Voyage en Syrie,* a été plus foliant par le monde entier que ce chevalier diplomate, dont Lelewel a tracé le portrait que voici :

« Il aimait la bonne chère et les fatigues, faire des pèlerinages « à Jérusalem, à la grotte de Saint-Patrice, chercher des bosses « et des cicatrices dans toute sorte de pays. Espagne, France, « Angleterre, Prusse, Livonie, Russie, Lithuanie, Pologne, « Grèce l'ont vu chercher cet honneur. Les Turcs furent privés « de sa visite. Il sortit maintes fois rossé, blessé. Il fut fait captif. « Il remplit plusieurs missions diplomatiques en France, en « Angleterre, en Prusse, en Pologne et en Lithuanie, à Constan- « tinople. Il s'était chargé d'une en Turquie, et accomplit ses « investigations en Égypte et dans la Palestine. En un mot, « guerroyer, se traîner à l'aventure (*folier,* enfin) en qualité de « chevalier et d'homme d'affaires, avait été son unique préoccupa- « tion. » .

Mais, si foliant qu'ait été ce voyageur, l'homme politique était de bon conseil. Il jouissait de la confiance de Philippe le Bon, qui le chargea de missions plus importantes même que celle de moraliser son fils. Alors, dit M. Gachet, « le batailleur effacera un peu et modérera sa fougue pour faire place à l'homme *sage et prudent* ». Philippe lui confia, en 1420, auprès de sa personne, la fonction la plus intime, celle qu'on appelait le sceau secret. Plus

Digitized by Google

tard, les rois de France et d'Angleterre le chargèrent d'une mission en Orient; il y fit « preuve, dit un savant anglais, M. Webb, d'une persévérance et d'une intelligence rares ». Enfin, dernier détail, bien décisif, en 1416, le fils du duc, pour qui le livre fut fait, lui avait donné dans sa maison l'*office des divines provisions,* et il le garda près de lui jusqu'à ce qu'en 1419 son père en eut besoin pour une œuvre diplomatique des plus délicates : il s'agissait de préparer la vengeance de Jean sans Peur.

L'office des divines provisions, c'est comme qui dirait l'intendance intellectuelle et morale du palais. Quel meilleur usage pouvait-on en faire que d'écrire le code du bon prince?

Ainsi tout concourt à l'évidence : ce livre n'est pas du verbeux Chastelain. Cette force de style, ce nerf de l'idée, cette noblesse d'expérience et ce patriotisme de sentiments [1] doivent être rendus à l'homme d'État voyageur, Guilbert de Lannoy.

Ce livre mérite d'être publié. Ce soin appartiendrait aux bibliophiles belges qui ont donné une édition du *Voyage en Syrie* (1840).

Il faudra sans doute y joindre les *Notables enseignements paternels* qui semblent du même écrivain. CH. POTVIN.

GRAMMAIRIENS RÉFORMATEURS *.

Pour peu que l'on suive l'exemple de MM. Tell et Marty-Laveaux, il ne sera guère possible d'appliquer aux grammairiens français ce qu'on disait jadis de quelques uns d'Alexandrie : qu'ils étaient *philometochoi,* c'est à dire aimant trop le participe. Ceux-ci ne l'aiment guère, ou, du moins, ne l'aiment pas à la place que la routine lui maintient. Pourquoi, disent-ils, le participe mériterait-il d'allonger la liste des parties du discours? Pourquoi compliquer l'étude de l'oraison? « Tous les grammairiens, dit M. Marty-Laveaux, reconnaissent le participe comme mode impersonnel du verbe et lui donnent place, à ce titre, dans la conjugaison. Sous quel prétexte peuvent-ils ensuite en faire un chapitre à part au lieu d'en parler simplement dans celui du verbe? » Un autre grammairien, M. Auguste Brachet, stimulé

[1] Voir : *le Génie de la paix en Belgique.*

* *Histoire des participes et de quelques autres fantaisies de la grammaire classique,* par J. Tell. Paris, Didot. — *Grammaire élémentaire,* par Ch. Marty-Laveaux. Paris, Lemerre, 1874.

Digitized by Google

par le grand succès de sa *Grammaire historique,* se contente de tout ramener à des étymologies et à des transformations successives, comme on voit dans la *Nouvelle grammaire française* qu'il vient de publier.

Au reste, la méthode historique, le sens historique, ce sont aujourd'hui des expressions à la mode en France autant qu'en Allemagne, en grammaire autant qu'en littérature. « Nous cherchons, dit M. Marty-Laveaux, à faire enfin participer, dans une juste mesure, l'enseignement grammatical le plus élémentaire aux résultats pratiques des travaux entrepris sur notre langue depuis plus de cinquante ans. »

C'en est donc fait de la tradition ultra-romaine qui s'obstinait à calquer sur la grammaire de Cicéron celle de Joinville et de Voltaire, et ne se montrait pas mieux avisée que le moyen âge qui, pour désigner une méthode grammaticale quelconque, disait un *Donat,* d'après le fameux grammairien romain du IVe siècle. On s'aperçoit enfin que le français, étant un idiome au même titre que le latin, doit avoir par là même une certaine autonomie dans sa syntaxe comme dans son génie. Puisqu'il y a des gallicismes à côté des latinismes, il y a évidemment une grammaire qui a le cachet français et qui ne s'explique sérieusement que par l'évolution de la nationalité française. Oublie-t-on d'ailleurs que le latin, une langue *synthétique,* ne peut pas absolument gouverner le français, plus porté à l'analyse et exprimant le rôle des substantifs par la place même qu'ils occupent dans la phrase et leurs rapports avec les autres mots, à l'aide de prépositions?

Nous rions aujourd'hui de Pierre Restaut, dont la grammaire française de 1730 contient encore un cadre de déclinaison pour les noms français. Est-ce que nous sommes réellement affranchis de tous les préjugés qui nous sont venus de l'ancienne suprématie du latin? Avons-nous bien compris la portée linguistique des fameuses *Remarques* de Vaugelas? Sommes-nous à la veille de posséder enfin cette grammaire *nationale* que l'on a si souvent promise et que plus d'un lecteur a cru tenir entre ses mains? Avons-nous réellement un verbe passif comme les latins? Sommes-nous bien certains de ce que nous nommons les règles de la formation des temps?

Autant de questions, autant de sujets de controverse, grosse ou délicate, comme on voudra dire. Si l'on veut éviter de tomber dans les subtilités alexandrines et les ergoteries byzantines qui

Digitized by Google

ont imposé une grammaire pédantesque et souvent ridicule à une langue souple et spirituelle, il faut avoir le courage de consulter, de méditer l'histoire. Ce que Littré a fait pour le dictionnaire, il convient enfin de le faire pour la grammaire. Constatez l'usage, surtout le bon usage, et justifiez-le par la filiation des faits linguistiques; cette pratique, si nettement indiquée par le bon sens, coupera court à toute cette casuistique des grammairiens, la plus niaise, la plus vide de toutes les casuistiques. De tout temps, quoi qu'on en ait dit, ç'a toujours été le peuple, le public, M. Tout-le-monde, qui a décidé du parler légitime. « Beaucoup de mots, disait Horace, beaucoup de mots renaîtront, depuis longtemps passés; beaucoup passeront, maintenant en honneur, s'il plaît à l'usage, dont le caprice, l'autorité, les lois disposent souverainement de la langue. »

Dans un petit livre qui a fait beaucoup de bruit, parce qu'il arrivait à son heure, M. Michel Bréal, éminent disciple de la linguistique allemande, démontrait d'une façon piquante la nécessité d'en finir avec les faux légitimistes de la grammaire française en remontant à la véritable légitimité historique :

« Il est certain, disait le savant professeur, qu'une règle ainsi formulée : *Gens* est féminin quand l'adjectif précède, masculin quand l'adjectif suit, n'a rien qui stimule l'esprit. C'est un cas de tératologie grammaticale devant lequel l'intelligence est invitée à s'incliner. Mais si, lisant La Fontaine avec un de mes élèves, je trouve ces vers :

> Je suis oyseau : voyez mes aisles.
> Vive la gent qui fend les airs!

et que, expliquant ce mot, j'y rattache le pluriel *gens* et les expressions : les *vieilles gens,* les *bonnes gens,* voici que l'élève commencera à réfléchir. Je lui dirai alors que le sens du mot *gens* étant devenu de plus en plus semblable à celui du mot *homme,* il a été fait masculin, excepté dans ces quelques locutions qui étaient trop bien établies par l'usage pour qu'on pût les modifier. L'élève aura une vue sur le passé de la langue, et il n'en retiendra que mieux la règle. » (*Quelques mots sur l'instruction publique en France,* p. 46.)

Cette lutte entre le genre ou le sexe du mot latin : *gens,* et l'acception de plus en plus nette du dérivé français : *gens,* ne peut se faire comprendre que par des constatations historiques. Toutes

Digitized by Google

les métaphysiques des abstracteurs de quintessence grammaticale ne feraient qu'embrouiller le cas.

M. Tell (*Histoire des participes*) va toutefois un peu loin dans la réaction quand il semble nier qu'il y ait en grammaire des lois ou des règles. Peut-être ne fait-il allusion qu'à ces règles arbitraires et capricieuses qui n'ont pour raison d'être que des fantaisies de salons ou des préjugés de coteries. Quand il se moque de l'orthographe *genoux* à côté de *lois* et qu'il rappelle qu'autrefois, au dernier siècle encore, on écrivait *loix,* il est dans le vrai. Mais l'est-il autant quand il attribue la présence de *x* final, à une ancienne prononciation aujourd'hui perdue? Nous croyons avec Dumarsais que l'étrange confusion de *s* final avec *x* et *z* ne concerne nullement la prononciation; il ne s'agit que de fioritures, de traits calligraphiques que les anciens scribes et maîtres d'écriture aimaient à dérouler à la fin des mots. Ailleurs, c'est à dire, par exemple, dans le corps d'un mot, comme pour *Auxerre, Bruxelles, x* n'est pas autre chose que *c* redoublé; mais ici l'on peut constater un adoucissement graduel de prononciation, à cause de l'étymologie : *Broek-zaal* comme *Ryk-zaal* pour Lille.

Puisque nous en sommes à ces curiosités, citons encore le *x* des Liégeois qui, comme celui des anciens Espagnols, figurait le *chi* (X) des Grecs.

M. Tell nous semble mieux inspiré quand il se décide à rayer l'*article* de la liste des parties d'oraison et à le ranger parmi les adjectifs ou déterminatifs. Dans Homère, on ne voit presque jamais figurer le soi-disant article que comme un adjectif démonstratif. Dans les anciennes langues germaniques comme dans les premiers dialectes romans, on peut de même, par l'histoire, prouver ce caractère concret de l'article.

L'histoire autorise également M. Tell à définir le verbe un mot qui indique surtout l'action. En flamand on a : *werkwoord,* c'est à dire *mot-action,* et en allemand on a une expression analogue : *zeit-wort,* mot qui marque le temps dans lequel s'accomplit une action. Chez les grammairiens orientaux, c'est toujours l'*action* qui constitue le caractère principal de ce mot ou *verbe* par excellence.

Pour rendre palpables et tangibles les plus excentriques modifications du verbe, le grammairien belge a une idée assez ingénieuse. Il fait précéder le temps d'un verbe par les motifs de ce

Digitized by Google

temps, afin que les jeunes gens retiennent mieux ce dont ils saisissent les vrais motifs.

C'est au chapitre des *participes* que l'élément historique est particulièrement utile. Si, au XVI^e^ siècle, Rabelais, Amyot, Marot, etc., confondent le participe présent avec un adjectif variable en genre et en nombre, c'est que l'esprit de la Renaissance pousse ces écrivains à l'imitation exagérée de la syntaxe latine.

Cependant, le fougueux Ramus prêchait déjà l'invariabilité des participes présents. La question a été de nouveau discutée à la dernière séance de la Société des langues modernes à Berlin. (*Herrig archiv.* 1874.)

Quant aux participes passés, on cite la jolie pièce de Marot :

Il faut dire en termes parfaits :
Dieu en ce monde nous *a faits;*
Faut dire en paroles parfaites :
Dieu en ce monde les *a faites;*
Il ne faut point dire en effet
Dieu en ce monde les a *fait;*
L'Italien (dont la faconde
Passe le vulgaire du monde)
Son langage a ainsi bâti
En disant : *Dio noi a fati.*

Serait-ce donc aussi une invention ultramontaine? Ces règles diaboliques sur la variabilité des participes selon la place de leurs compléments, ne seraient donc qu'une singerie des Italiens. Quoi qu'il en soit, voici comment M. Tell envisage la question de l'accord du participe, selon qu'on le prend pour un verbe ou pour un adjectif :

« Exemples : Cette fille a été bien *instruit* par son père. — Si vous avez en vue, lecteur, l'état actuel de la fille, vous écrirez : *instruite.* Si vous avez en vue les soins du père, vous direz : *instruit.* On ne dirait pas assurément : ce père a bien *instruite* sa fille; et comme dans la phrase directe, *instruite* n'est pas admis, c'est une marque évidente de son invariabilité, malgré la forme de l'inversion qui ne signifie rien.

« Nous avons dans la langue française une convention tacite qui donne la plus grande clarté à l'écriture, et qui est par là considérée comme une des bases les plus solides du génie français : *L'inversion ne change en rien le sens d'une phrase et l'ortho-*

Digitized by Google

graphie des mots. Ce principe a toujours été observé religieusement par tous et partout; il a été violé seulement dans les participes. Pourquoi? On ne nous l'a jamais dit. » On regrette que dans cette controverse, où tant d'opinions se sont donné carrière, notre auteur n'ait pas songé davantage à l'efficace autorité de l'histoire linguistique. Il serait curieux ou plutôt très instructif de voir jusqu'où remonte véritablement la loi des participes et comment elle a pu s'impatroniser dans la grammaire française. Il ne nous semble pas qu'on doive en de telles questions s'en tenir à la citation du gentil Marot, si piquante soit-elle. Chaque tentative de réforme grammaticale nous ramène comme malgré nous à l'étude intégrale de l'histoire de la langue. C'est son génie national, permanent malgré les mutations extérieures, c'est sa nature intime qu'il faut connaître pour se décider sur l'abandon ou sur le maintien des lois et des règles. *Unde nisi intus monstratum?*

J. Stecher.

LITTÉRATURE NATIONALE.

HISTOIRE DES TROUBLES RELIGIEUX DE VALENCIENNES, par M. Ch. Paillard. Tomes I et II. Bruxelles, Campan, 1874-1875.

L'histoire des troubles, avons-nous dit à propos du volume préliminaire publié par M. Paillard, doit être approfondie dans les détails. Nous avons voulu dire par là que nous ne pouvons espérer de voir le monument grandiose d'une histoire générale qu'après un notable apport, à pied d'œuvre, d'études et de documents particuliers. Ce travail se poursuit et, à chacun des arrivages, on voit grandir l'espoir d'une appréciation plus vaste, plus sereine, de cette époque étonnante. Tant d'éléments isolés et divers y ont concouru à l'éclosion des événements et en traversent les péripéties, qu'il paraît difficile d'en dégager une cause supérieure, une idée motrice universelle.

En effet, depuis qu'ont été publiés ces grands corps de documents : la *Correspondance de Philippe II,* les *Archives de la maison d'Orange,* la collection des mémoires dont le travail de M. Paillard fait partie, et cette suite d'études locales qui s'accroît chaque jour, on saisit beaucoup mieux la genèse de la révolution. Celle-ci n'a point procédé dans le Nord comme dans le Midi, dans la race germanique comme dans la race gauloise : elle a pu réussir

Digitized by Google

ici et elle a succombé là; en tel endroit elle a commencé par l'aristocratie, ailleurs par le peuple. Chez les uns, l'idée religieuse agit avec intensité, chez d'autres, elle fut supplantée bientôt par l'idée politique ou même étouffée. Et de tout cela, néanmoins, ressort la notion élevée d'un mouvement universel des esprits dans tout le domaine de la chrétienté, mouvement dont Luther fut le provocateur. Cet ensemble de soulèvements locaux forme bientôt une explosion générale de la liberté intellectuelle contre le dogme imposé, de l'indépendance populaire contre l'omnipotence du droit divin, lutte qui dure encore, sous mille formes diverses, dans les sociétés chrétiennes.

L'auteur des *Troubles de Valenciennes* a compris le rôle que doit jouer chaque épisode dans ce drame immense. Poussant à l'extrême l'étude des détails, il nous fait connaître d'abord l'organisation municipale de cette ville qui formait une sorte de terre de débat, de gouvernement autonome dans le Hainaut, une commune très prospère et très jalouse de ses larges franchises. Ses relations commerciales avec l'étranger étaient considérables : les premiers apôtres de la Réforme y arrivèrent de l'Allemagne. En 1544, un prédicateur zwinglien, Pierre Brusly, de Strasbourg, grand ami de Calvin, vint faire à Valenciennes de nombreux prosélytes dans la haute bourgeoisie. L'année suivante, il fut brûlé vif à Tournai. Ce fut le point de départ des persécutions. Quelques années après, « un code draconien » fut lancé sur la ville et appliqué sévèrement jusque dans les circonstances les plus puériles.

Le premier acte du drame qui commence, c'est le procès de quelques sectaires et l'épisode des « Maubruslez », une page des plus émouvantes, entièrement tracée d'après des documents inédits qui jettent un jour tout nouveau tant sur les sentiments populaires que sur les actes arbitraires et odieux des autorités supérieures. Philippe II nous y apparaît dans toute la splendeur physiologique de son caractère sombre et dur. Que dire d'un roi qui descend à ces beaux détails : « Ung point y a audict verbal, écrit-il à la gouvernante, le 9 octobre 1562, que j'ay remarqué, assavoir la contenance qu'ont tenu les obstinez exécutez, *chantant en publicque tant que l'alaine leur a duré,* que m'a samblé chose de très mauvais exemple, et dont plusieurs simples se pourriont scandaliser et laissé séduire. Et me souvenant que autresfois, en Angleterre, moy y estant, *l'on usa en choses semblables de leur mectre un baillon ou aultre chose dedens la bouche,* pour leur empescher de parler, j'ay pensé s'il seroit mal de faire le mesme de ceulx qui d'icy en avant s'exécuteront obstinez. »

Digitized by Google

Le second épisode de l'*Histoire des troubles* est intitulé : *Le Diable et la Réforme; influence de la Réforme sur la croyance au Diable. Conjuration d'Anthones Rogier dit de Hien,* 1561, épisode très curieux qui nous jette en plein dans les idées superstitieuses du moyen âge dont les premiers disciples de Luther et de Calvin ne s'étaient pas affranchis.

Les autres épisodes sont : *Un procès de lèse-majesté divine et humaine,* à propos de Jacques Régnier, dit Maso, manant de Nivelles, qui s'était permis, en 1562, de participer à une émeute et de tenir des propos malsonnants. Dans ce procès, comme dit l'auteur, on voit se déployer tout le luxe de formalités et de procédures familier au XVI^e^ siècle. Malheureusement, entre les mains de l'administration de Philippe II, la justice semble être l'art de transformer d'infimes délits en crimes horribles, afin d'avoir l'occasion de verser du sang.

Le dernier épisode concerne l'affaire de Jehan de Hollande, un espion de l'autorité qui, après avoir accompli d'odieuses besognes, fut brisé comme un instrument dont on n'avait plus besoin.

Ces fragments d'histoire, accompagnés de nombreuses pièces justificatives, nous reportent, en chair et en os, dans une époque terrible et dans un milieu affligeant. On voit s'y mouvoir des hommes et des caractères qu'il faut étudier de près, le scalpel du physiologiste à la main. Et si quelque conviction générale peut se former après en avoir pris connaissance, nous croyons bien qu'elle sera favorable à ces pauvres opprimés qui, malgré tous leurs défauts, valent au fond beaucoup mieux que les gens du « système », comme dit M. Paillard. De tous les détails exposés par le laborieux investigateur, nous voyons ressortir l'absence complète de grandeur et de dignité dans le caractère de Philippe II, tête du « système ». Ce n'est point directement, par la force, même brutale, qu'il songe avant tout à défendre ses prérogatives de souverain ; sa force impulsive à lui, c'est l'astuce, bassement tramée, c'est l'hypocrisie, froidement mise en œuvre. Nulle majesté dans la manière de remplir sa mission, partout et toujours, sa préoccupation la plus inquiète, c'est de dégager sa responsabilité.

Et si, après avoir appris à connaître cet homme dans ses œuvres, il faut donner une sanction à notre jugement, il nous semble qu'elle ne peut être autre chose qu'un mépris profond et une haine vigoureuse. Et l'on se demande involontairement comment il peut se faire que, parmi nos concitoyens, il ait trouvé des défenseurs. Leur excuse est, sans doute — et jusqu'à un certain point elle est admissible, — leur excuse est dans l'ignorance où nous avons

Digitized by Google

été si longtemps des actes authentiques de son règne. Depuis les révélations de Simancas, depuis que l'on explore les archives de Bruxelles, de Vienne, de La Haye, le caractère de ce règne ou, pour parler plus justement, de ce système, s'éclaire davantage et nous comprenons de plus en plus, dans la suite de l'histoire, les conséquences désastreuses qu'a eues pour la Belgique le malheur de n'avoir su opérer son affranchissement.

CH. R.

CATALOGUE DES COLLECTIONS COMPOSANT LE MUSÉE ROYAL D'ANTIQUITÉS, D'ARMURES ET D'ARTILLERIE (BRUXELLES). 2 vol. in-18. Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^ie^, 1874.

Une introduction, de M. Th. Juste, conservateur du Musée, donne l'historique des objets les plus curieux ou les plus importants que renferme le local de la vieille Porte de Hal de Bruxelles. L'auteur nous annonce aussi un catalogue plus complet, ou du moins plus descriptif, qui pourrait être un cours populaire d'archéologie. Mais le Musée doit être agrandi, les collections doivent avoir plus d'espace pour être classées comme elles le méritent, et, jusque-là, il sera bien difficile d'introduire dans ce classement une méthode à la fois rationnelle et facile à saisir. On ne conçoit pas que le gouvernement, après avoir dépensé des sommes folles à donner un extérieur plus pittoresque à l'informe Porte de Hal, n'en consacre pas autant à l'appropriation, à l'installation même du Musée.

En attendant, nous avons au moins un catalogue complet, et, ce qui est excellent, des gravures représentant les pièces les plus rares et les plus précieuses. Là encore, cependant, règne une parcimonie incompréhensible. Le premier volume, consacré aux armes, armures, artillerie, et qui a 104 pages, n'a que cinq gravures ; le deuxième, concernant le moyen âge, la renaissance, etc., de 162 pages, a dix-sept gravures. Cela ne constitue pas encore un catalogue illustré.

Toutefois, les gravures sont bien faites, et, en prenant tout cela pour un commencement, nous n'avons qu'à applaudir. Le format du catalogue est portatif, l'impression est soignée, la correction irréprochable. Si le gouvernement a le devoir d'imiter pour l'installation de son Musée celle des musées de province, particulièrement du musée de Namur, qui est de tout point recommandable, ces musées de province, et celui de Namur même, feraient bien d'imiter le catalogue de M. Th. Juste. E. V. B.

Digitized by Google

— 15 MARS 1875 —

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

L'ÉCOLE DE LAMENNAIS ET DE MONTALEMBERT

Vers la fin du second empire, un visiteur du château occupé par le comte de Montalembert au village de la Roche-en-Brenil découvrit, sur les murs de la chapelle, une inscription latine, qui ne tarda pas à soulever toutes les colères de la presse ultramontaine. En voici la traduction :

Dans cette chapelle, Félix, évêque d'Orléans, a distribué le pain de la parole et le pain de vie à un petit troupeau d'amis chrétiens, qui, habitués à combattre depuis longtemps pour l'Église libre dans le Pays libre, ont renouvelé le pacte de consacrer le reste de leur vie à Dieu et à la Liberté. Ce XIII Octobre MDCCCLXII. Etaient là : Alfred, comte de Falloux; Théophile Foisset; Auguste Cochin; Charles, comte de Montalembert. Absent de corps, mais présent d'esprit : Albert, prince de Broglie.

L'inscription a survécu à la doctrine qu'elle formulait, et cette pierre votive n'est plus aujourd'hui qu'une pierre tombale. Ses auteurs pensaient tracer sur le marbre la devise de l'avenir ; ils ne firent que rédiger l'épitaphe anticipée de leur école.

Aujourd'hui, en Belgique comme en France, nous avons des catholiques fanatiques et intransigeants, des catholiques modérés et transactionnaires, des catholiques par habitude,

Digitized by Google

par genre et par intérêt, voire des catholiques constitutionnels; mais nous n'avons plus de catholiques libéraux, parce qu'il n'est plus possible d'être catholique en religion et libéral en politique.

Si nous nous méprenions, s'il existait encore parmi nous des esprits qui n'ont pas renié les traditions de l'école rappelée par l'inscription de la Roche-en-Brenil, eh bien, qu'ils se lèvent pour imiter ces quelques catholiques anglais qui, sur l'appel de M. Gladstone, ont courageusement placé leurs devoirs envers leur patrie au dessus de leur obéissance envers Rome ! Qu'ils se lèvent pour proclamer, avec certains députés allemands, que le Pape n'a pas le droit d'intervenir, à titre d'autorité spirituelle, dans le règlement des questions politiques, ni, à plus forte raison, d'invalider la force obligatoire des lois régulièrement décrétées ! Qu'ils se lèvent au moins pour répéter, même avec les réserves dont elle s'entoure, cette déclaration insérée par M. P. de Haulleville, dans sa brochure de 1863 sur les *Catholiques et les libertés constitutionnelles :* « Comme chef de l'Église, le Pape *n'a* « *pas le droit* d'imposer aux catholiques des décisions obli- « gatoires portant sur des sujets purement politiques : de « telles décisions pourraient avoir une grande et même une « suprême valeur intrinsèque, mais elles ne lieraient aucune « âme, car la distinction de l'Église et de l'État est de « l'essence même de la doctrine catholique ! »

Toutefois, entendons-nous bien : il ne suffit pas de protester que le Pape n'intervient pas ou qu'il n'entend pas intervenir, ou qu'il n'est jamais intervenu pour dicter, de par son autorité spirituelle, la conduite politique des catholiques belges. Ce que nous sommes autorisés à réclamer, c'est une déclaration explicite que le Pape n'a pas le droit de leur imposer ses décisions dans les affaires publiques et que, s'il en manifestait la prétention, ils lui refuseraient l'obéissance.

Qu'un groupe de catholiques, si peu nombreux qu'il soit, vienne nous faire cette déclaration, véritable fondement du catholicisme libéral, et nous reconnaîtrons volontiers que

Digitized by Google

nous nous sommes trompé. Mais nous ne regretterons pas notre erreur, car elle aura du moins contribué à faire luire un rayon de soleil parmi les sombres nuées que le souffle grandissant du papisme entasse sur l'horizon politique de notre pays.

I

Ce n'est pas sans un certain respect que nous abordons l'étude du catholicisme libéral, non seulement parce que cette école appartient aujourd'hui à l'histoire, mais encore parce qu'elle a eu ses jours d'inspiration, de grandeur et même de fécondité. Comme mouvement religieux, il offre l'image d'un dernier effort pour arracher l'Église romaine au dépérissement fatal de tous les organismes, physiques ou sociaux, qui ne peuvent point se plier aux évolutions de leurs milieux. Comme mouvement politique, il représente une suprême tentative pour rendre la paix de l'âme aux natures religieuses que la nécessité de choisir entre les exigences de leur foi et l'esprit de leur siècle précipite dans des luttes intimes, toujours douloureuses et souvent stérilisantes. A ce double titre, il mériterait mieux qu'une simple étude, comme en comporte le cadre des publications périodiques. Mais ici notre intention est moins d'exposer dans tous ses détails l'histoire de son éclat éphémère et de son soudain effondrement, que de montrer, par un court résumé de ses tendances et de ses destinées, les changements opérés depuis quelques années dans l'attitude des catholiques même les moins favorables aux envahissements de l'ultramontanisme.

L'Angleterre, nation protestante, a engendré le libéralisme moderne qui a trouvé aux États-Unis sa première et sa plus complète application. La France et la Belgique, nations autrefois gallicanes, étaient le champ prédestiné au catholicisme libéral, qui figurait un compromis entre les idées politiques issues du libre examen et les dogmes religieux enseignés par l'Église romaine, comme le gallicanisme lui-

Digitized by Google

même représentait un compromis entre les prétentions de Rome et les droits de l'État.

Il est aisé d'établir la filiation du catholicisme libéral avec le gallicanisme de l'ancien régime. La déclaration du 16 mars 1682, qui, pendant plus de deux siècles, servit de base aux franchises de l'Église gallicane, proclamait formellement l'indépendance de l'ordre politique vis à vis de l'ordre religieux; on y lit, en effet, que l'autorité du Pape se borne aux choses spirituelles et que les affaires temporelles relèvent exclusivement du Roi. Substituez au Roi la notion de l'État, conformément à la modification qui s'est introduite, de nos jours, dans la théorie de la souveraineté nationale, et vous vous trouvez devant la véritable doctrine du catholicisme libéral.

Nous savons bien que l'enfant a paru renier sa mère et que l'école française du catholicisme libéral a consacré la plus grande partie de son existence à combattre les derniers priviléges de l'Église gallicane. Mais c'est qu'il y avait dans cette Église deux éléments distincts, sinon contradictoires. A côté du principe fondamental, qui aurait dû logiquement aboutir à la séparation complète de l'Église et de l'État, se plaçaient les conséquences qu'en avaient déduites les légistes de la royauté, non pour mettre l'Église et l'État sur un pied d'égalité, mais pour renverser la balance au profit du pouvoir civil. Ainsi, le clergé de France ne pouvait communiquer avec le Pape que sous l'autorisation des pouvoirs publics; les assemblées générales de l'Église ne pouvaient se tenir sans l'assentiment du Roi, et les parlements intervenaient jusque dans les conflits relatifs à l'administration des sacrements. La même contradiction reparut à la Constituante qui, après avoir proclamé la liberté religieuse, la restreignit par la constitution civile du clergé ou plutôt par les mesures dirigées contre les prêtres insermentés. Enfin, c'est ce même esprit régalien qui inspira le Concordat de l'an X, le rétablissement de l'appel comme d'abus et l'octroi du monopole à l'Université de France. Mais l'existence de ces garanties, qu'à tort ou à raison les gouvernements successifs

Digitized by Google

de la nation française avaient cru devoir prendre contre les empiétements éventuels de l'Église, n'empêche pas la déclaration de 1682 d'avoir théoriquement établi, conformément aux doctrines du libéralisme, la véritable notion des rapports entre l'Église et l'État.

Du reste, les principaux chefs du catholicisme libéral ont eux-mêmes fini par admettre cette distinction. Quelques semaines avant la mort du comte de Montalembert, on avait relevé la contradiction de ses anciens discours anti-gallicans avec sa récente adhésion aux objections soulevées par le P. Gratry contre le dogme de l'infaillibilité. « Je vous prie de remarquer — répondit-il dans une lettre qui restera son testament politique et religieux — que le gallicanisme dont j'étais l'adversaire résolu et victorieux n'avait de commun que le nom avec celui que vous reprochez au P. Gratry... C'était uniquement l'intervention oppressive et tracassière du pouvoir temporel dans les intérêts spirituels, qu'une portion de notre ancien et illustre clergé de France avait quelquefois trop facilement acceptée. Mais vous ne trouverez, j'ose le croire, pas plus dans mes discours de 1847 que dans mes autres discours ou écrits, un mot, un seul mot, conforme aux doctrines ou aux prétentions des ultramontains d'aujourd'hui, et cela pour une excellente raison, c'est que personne n'avait imaginé de les soutenir et de les soulever, depuis mon entrée dans la vie publique jusqu'à l'avénement du second empire. Jamais, grâce au ciel, je n'ai pensé, dit ou écrit rien de favorable à l'infaillibilité personnelle et séparée du Pape, telle qu'on veut nous l'imposer, ni à la théocratie ou à la dictature de l'Église que j'ai réprouvée de mon mieux dans l'*Histoire des moines d'Occident*, ni enfin à cet absolutisme de Rome dont le discours que vous me citez contestait l'existence, même au moyen âge, tandis qu'il forme aujourd'hui le symbole et le programme de la fraction dominante parmi nous... Qu'est-ce qui pouvait prévoir le triomphe permanent de ces théologiens laïcs de l'ultramontanisme, qui ont commencé par faire litière de toutes nos libertés, de tous nos principes, de toutes nos idées d'autrefois, devant Napoléon III, pour

Digitized by Google

venir ensuite immoler la justice et la vérité, la raison et l'histoire en holocauste à l'idole qu'ils se sont érigée au Vatican ? »[1]

L'école du catholicisme libéral s'était d'ailleurs trompée dans ses prévisions; cet aveu de Montalembert en fait foi. Quand elle eut suffisamment sapé les derniers remparts du gallicanisme, ce ne fut pas la liberté qui entra par la brèche, ce fut l'ultramontanisme, et c'est lui qui, seul, règne aujourd'hui dans la place, sur les débris du catholicisme libéral comme sur les ruines de l'Église gallicane.

II

En Belgique, l'Église se trouvait, au siècle dernier, régie par des principes analogues aux règlements de l'Église gallicane. L'indépendance du pouvoir civil y était formellement reconnue, et l'indépendance de l'autorité religieuse y avait reçu plus d'une atteinte, surtout sous la maison d'Autriche. C'était le gouvernement qui nommait aux principaux béné-

[1] Déjà à la fin de 1853, Mgr. Sibour, archevêque de Paris, avait écrit, dans le même sens, au comte de Montalembert : « La nouvelle école ultramontaine nous mène à une double idolâtrie, idolâtrie du pouvoir temporel et idolâtrie du pouvoir spirituel. Quand vous avez fait autrefois, comme nous, monsieur le comte, profession éclatante d'ultramontanisme, vous n'entendiez pas les choses ainsi. Nous défendions, contre les prétentions et les empiétements du pouvoir temporel, l'indépendance du pouvoir spirituel ; mais nous respections la constitution de l'État et la constitution de l'Église. Nous ne faisions pas disparaître tout pouvoir intermédiaire, toute hiérarchie, toute discussion raisonnable, toute résistance légitime, toute individualité, toute spontanéité. Le pape et l'empereur n'étaient pas, l'un, toute l'Église, l'autre, tout l'État. »

Enfin, le P. Lacordaire, dans un passage sur le pouvoir des papes, a établi la même distinction avec plus de netteté encore : « Le gallicanisme ancien est une vieillerie qui n'a plus que le souffle et à peine ; mais le gallicanisme qui consiste à redouter un pouvoir sans limites, s'étendant à tout l'univers, sur deux cents millions d'intelligences, est un gallicanisme très vivant et même très redoutable, parce qu'il est fondé sur un sentiment naturel et même très chrétien. »

Ces lettres montrent en même temps avec quelle vivacité de langage et de sentiment d'excellents catholiques, des religieux, des prélats même combattaient naguère les doctrines qui ont fini par prévaloir à Rome.

Digitized by Google

fices ecclésiastiques, et les actes de la curie romaine ne pouvaient être imprimés ou publiés dans le pays sans le *placet* de l'autorité civile. Les tendances gallicanes étaient surtout représentées à l'Université de Louvain par Van Espen et son école ; elles inspirèrent les réformes de Joseph II et finirent par se confondre avec le gallicanisme français, dans le courant qui amena, en l'an X, la conclusion du concordat. Aussi, lorsqu'après la chute de l'empire, le gouvernement hollandais reprit dans les provinces méridionales des Pays-Bas la politique religieuse de Joseph II, les catholiques belges, déjà travaillés par l'écho des prédications que Lamennais faisait retentir en France, n'hésitèrent pas à s'unir aux libéraux pour refaire contre le roi Guillaume la révolution brabançonne de 1788.

L'attitude de nos catholiques n'était pas désintéressée dans cette alliance ; toutefois, les débats du Congrès prouvèrent qu'ils croyaient sincèrement à la nécessité de réconcilier l'Église avec la liberté. Le 13 décembre 1830, Mgr. de Méan, archevêque de Malines, un représentant de ces prélats qui, en 1814, jetaient l'anathème sur les libertés de la loi fondamentale, écrivait solennellement au Congrès : « Les catholiques forment la presque totalité de la nation que vous êtes appelés à représenter et à rendre heureuse. En vous exposant leurs besoins et leurs droits, je n'entends demander pour eux aucun privilége : une parfaite liberté avec toutes ses conséquences, tel est l'unique objet de leurs vœux, tel est l'unique avantage qu'ils veulent partager avec tous leurs concitoyens. » Un incident non moins caractéristique, ce fut la protestation de l'abbé Andries contre la fermeture d'un local destiné à des réunions saint-simoniennes : « Je me croirais, dit-il à la tribune du Congrès, le dernier des hommes si, après avoir contribué de tous mes moyens et de grand cœur à la liberté des cultes, je pouvais laisser soupçonner que je ne l'ai voulue que pour mon propre culte. Je ne veux pas donner crédit à un pareil soupçon, et c'est pour cela que j'ai souscrit à une proposition qui prouve que nous voulons la liberté en tout et pour tous. » Les sentiments du

Digitized by Google

Congrès se résument, du reste, dans la Constitution elle-même qui, votée par une majorité catholique, réalise en quelque sorte l'idéal politique du catholicisme libéral.

En France, ce fut également après la révolution de 1830 que le catholicisme libéral s'épanouit dans tout son éclat. Tout le monde connaît cette histoire de l'*Avenir* que Mrs. Oliphant, dans sa biographie de Montalembert, appelle *the very romance of journalism*. Fondé par cet abbé de Lamennais qui passait pour un nouveau père de l'Église et qui avait naguère refusé un chapeau de cardinal, rédigé par un petit groupe de jeunes gens éloquents et enthousiastes comme ce Charles de Montalembert, en qui devait se résumer toute l'histoire ultérieure du catholicisme libéral, et cet abbé Lacordaire, qui, suivant sa propre expression, devait « vivre en religieux pénitent et mourir en libéral impénitent », l'*Avenir* réclamait, au nom même du catholicisme, toutes les libertés qu'on était habitué à revendiquer au nom de la révolution. Fidèle à sa devise, *Dieu et Liberté,* qui devait se retrouver, trente ans plus tard, dans la chapelle de la Roche-en-Brenil, il soutenait avec énergie la cause des nationalités opprimées. Enfin, il proclamait tout haut la nécessité d'une Église pauvre et indépendante, théocratie purement morale, vivant de ses propres ressources, sans attaches officielles et même sans subsides de l'État.

Ce dernier point du programme eût suffi, à lui seul, pour attirer sur la tête des novateurs les foudres de la papauté, qui, du reste, avait déjà condamné, en 1790 et 1791, par l'organe de Pie VI, les principes essentiels de la révolution française. Toutefois, les fondateurs de l'*Avenir,* persuadés qu'ils se trouvaient en possession de la vraie tradition catholique, étaient convaincus que le chef de l'Église, en vertu de son infaillibilité même, devait nécessairement partager leur manière de voir. Ils prirent donc les devants pour chercher personnellement à Rome une approbation et un concours qui leur faisaient défaut dans les sphères catholiques aussi bien que dans les sphères libérales de leur pays. Mais, traités avec froideur et partout éconduits, ils reçurent bientôt

Digitized by Google

l'ordre de retourner chez eux pour y attendre la décision du Saint-Siége. Ils étaient à Munich quand ils apprirent la publication de l'Encyclique qui ruinait toutes leurs espérances.

Grégoire XVI y déclarait que « de l'indifférentisme seul peut découler cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire : qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinion pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur? »

L'Encyclique condamnait ensuite la liberté de la presse, dénonçant « combien est fausse, téméraire, injurieuse au Saint-Siége et féconde en maux pour le peuple chrétien, l'opinion de ceux qui, non seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité qu'ils la présentent comme trop opposée aux principes de droiture et d'équité et qu'ils osent refuser à l'Église le droit de l'ordonner et de l'exercer ».

Après avoir nié, au nom des lois divines et humaines, le droit des peuples opprimés à la résistance et à l'insurrection, le document pontifical s'attaquait à l'idéal religieux de l'*Avenir* et de son école : « Nous n'aurions rien à présager que de malheureux pour la religion et les gouvernements, en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État et que la concorde mutuelle du sacerdoce et de l'empire soit rompue. »

Et pour qu'on ne se fasse pas d'illusions sur la portée de ses injonctions, le Pape terminait par un appel manifeste au bras séculier :

« Que nos chers fils en Jésus-Christ, les princes, favorisent par leur concours et leur autorité ces vœux que nous formons pour le salut de la religion et de l'État. Qu'ils considèrent que leur autorité leur a été donnée non seulement pour

Digitized by Google

le gouvernement temporel, mais surtout pour défendre l'Église, et que tout ce qui se fait pour l'avantage de l'Église se fait aussi pour leur puissance et pour leur repos. »

Nous autres, qui vivons en dehors de l'Église romaine, nous ne saurions concevoir l'amertume d'un pareil désaveu pour des esprits habitués à unir dans une même pensée d'amour et de vénération l'Église et la liberté, les enseignements du souverain pontife et les besoins de la société moderne. Lamennais qui, à raison de sa position et de son âge, portait le principal poids de cette condamnation, ne tarda pas à se jeter ouvertement dans le schisme. Ses collaborateurs courbèrent la tête : Lacordaire rentra au cloître; Montalembert se plongea dans des travaux d'histoire et de littérature; mais tous deux, en se soumettant, n'en conservèrent pas moins au fond du cœur, comme ils le montrèrent par la suite, les généreuses illusions qui avaient inspiré cette première croisade du catholicisme libéral.

III

Du reste, Rome sentait elle-même que le moment n'était pas venu de pousser sa victoire aux dernières conséquences. Elle avait encore besoin du catholicisme libéral, surtout en France, où il lui fallait renverser toutes les barrières élevées par la législation du premier empire contre les envahissements de l'autorité spirituelle. Or, comment demander la liberté à ses adversaires, si ce n'est au nom du droit commun? On laissa donc Montalembert reparaître bientôt à la tribune pour y réclamer la liberté de l'Église fondée sur la liberté générale, en même temps que Lacordaire faisait retentir de son éloquence la chaire de Notre-Dame. Il est vrai que le catholicisme libéral, s'il continuait à réclamer toutes les libertés individuelles comme des droits parfaitement conciliables avec la prospérité de l'Église, avait cessé d'en faire la base nécessaire de l'orthodoxie catholique et, d'autre part, qu'il avait jeté par dessus bord l'idée d'une séparation *absolue* entre l'Église et l'État pour se rallier au régime mixte con-

Digitized by Google

sacré par la Constitution belge de 1830. Dans ces conditions, l'école vit peu à peu grossir le nombre et l'influence de ses adhérents; il suffira de citer ici les noms de Tocqueville, d'Ozanam, de Mgr. Parisis, de l'abbé Perreyve et enfin de Mgr. Dupanloup qui livrait à la publicité ces paroles audacieuses : « Ces libertés si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, nous les proclamons, nous les invoquons pour nous, comme pour les autres. *Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en* 89. Vous avez fait la révolution de 1789 sans nous et contre nous, mais pour nous, Dieu le voulant ainsi malgré vous. »

En Belgique, l'Encyclique de Grégoire XVI avait produit une sensation plus profonde encore que chez nos voisins, car elle paraissait viser directement les principes essentiels de notre Constitution. Toutefois, l'école ultramontaine, si puissante aujourd'hui, ne s'était pas encore affirmée à cette époque d'effervescence nationale. Après un premier mouvement de stupeur, les catholiques s'étaient mis à interpréter le document papal de façon à lui enlever tout caractère d'hostilité pour nos institutions fondamentales. Suivant les uns, c'était là une simple déclaration doctrinale et absolue qui restait sans valeur comme sans prétentions dans le domaine de la politique[1]. Suivant les autres, c'était au contraire une sorte de jugement particulier, uniquement applicable au cas de l'*Avenir* et de sa rédaction, qui avaient eux-mêmes réclamé la sentence du souverain pontife. Un représentant du parti catholique ayant voulu offrir sa démission par scrupule de conscience, l'évêque de Gand, Mgr. Vande Velde, lui répondit que l'Encyclique avait une portée purement dogmatique et qu'elle ne s'appliquait pas à notre droit constitutionnel. Grégoire XVI, paraît-il, aurait formellement admis, vers cette époque, que les catholiques belges pouvaient prêter serment à notre Constitution sans manquer à l'orthodoxie. Enfin, l'on exploita un bref, adressé au roi Léopold cinq mois après l'Encyclique, où le Pape

[1] Thonissen. *La Belgique sous le roi Léopold Ier*, chap. IX.

Digitized by Google

félicitait « l'illustre nation des Belges d'être restée fidèle à sa foi au milieu des circonstances les plus difficiles ».

Aussi l'Union put-elle survivre près de huit années encore. Quand elle succomba, pour laisser entre les deux partis de notre pays un gouffre qui ira sans cesse en s'élargissant, cette rupture coïncida avec les premiers développements de l'école ultramontaine. Toutefois, cette nouvelle tendance resta longtemps encore tenue en échec par l'autorité des hommes qui représentaient dans le parti catholique les idées de 1830, et qui justifiaient alors son titre de parti conservateur. C'étaient les Félix de Mérode [1], les Vilain XIIII, les De Decker, les Dechamps, les de Muelenaere, les de Haerne, tous morts ou silencieux aujourd'hui.

Un moment, l'on put croire que la papauté, représentée par Pie IX, allait elle-même entrer dans le courant des principes modernes. Mais la révolution romaine, qui força le nouveau Pape à fuir dans Gaëte, modifia le cours de ses idées au point de le jeter dans les bras des jésuites, qui ne l'ont plus lâché. Sa restauration par une armée française fut le signal d'une nouvelle réaction contre le catholicisme libéral. C'est en 1850 que se fonda le *Bien public,* en même temps que l'*Univers* passait aux mains de M. Veuillot, et presque au lendemain des fêtes où le clergé français bénissait les arbres de la liberté, Montalembert pouvait amèrement déplorer à la tribune la défection « de l'armée qu'il avait formée pendant vingt ans de luttes ». Après le coup d'État, cette réaction s'accentua de plus en plus, et l'on put croire que le catholicisme libéral ne se relèverait pas, en France, de la nouvelle alliance tacitement conclue entre le trône et l'autel.

[1] M. Thiers avait prétendu, en 1844, que la Belgique était asservie au clergé. « Si votre appréciation est exacte, répondit Félix de Mérode, je ne puis qu'éprouver un profond regret de la part que j'ai prise à la révolution dont l'indépendance est le résultat, puisque l'affranchissement du joug hollandais s'est transformé pour nos provinces en servitude politique à l'égard du pouvoir spirituel. *Or, cette servitude m'a toujours paru la chose la plus funeste, le plus grand danger de perversion auquel puissent être exposés les peuples modernes.* » Les libéraux qui, devant l'asservissement de nos campagnes, regrettent la révolution de 1830, se trouvent donc en bonne et illustre compagnie.

Digitized by Google

Mais les instincts libéraux ont la vie dure et, aussitôt que le gouvernement impérial desserra un peu le bâillon de la France, les catholiques libéraux furent des premiers à reparaître dans l'arène. Peut-être la mésintelligence, provoquée par l'expédition d'Italie entre la papauté et l'empire, ne fut-elle pas étrangère à la réapparition de l'école qui voulait revendiquer les droits de l'Église au nom de la liberté même. Quoi qu'il en soit, nous voyons se réorganiser, vers cette époque, la rédaction du *Correspondant*, qui va devenir la principale forteresse de l'école catholique libérale. Le mouvement gagne même les sphères ecclésiastiques et, à côté des noms signalés par l'inscription de la Roche-en-Brenil, nous voyons figurer des prédicateurs en renom, comme les pères Gratry et Hyacinthe, des prélats comme Mgr. Maret, doyen de la Sorbonne ; des théologiens comme l'abbé Godard, professeur au grand séminaire de Langres, qui écrit un ouvrage — condamné, il est vrai, par la congrégation de l'Index — sur la conformité de la doctrine catholique avec les principes de 89; enfin, un jésuite, le P. Matignon, anxieux d'établir que ni la cour de Rome, ni même la compagnie de Jésus n'avaient jamais combattu les droits naturels de la société civile. Toutes ces tentatives de conciliation étaient dénoncées par l'*Univers* et par la *Civilta Cattolica*, avec une violence de langage qui scandalisait même les libres-penseurs de l'époque, mais qui ne surprend plus personne, aujourd'hui qu'elle se retrouve jusque dans la bouche du souverain pontife.

Dans notre pays, l'ancien parti catholique commençait également à se modifier par la lente infiltration des influences ultramontaines. A la fin de 1856, pendant les débats de l'Adresse, l'honorable chanoine de Haerne était encore l'interprète de ses amis politiques, quand il célébrait son attachement pour la Constitution qu'il avait contribué à fonder, en ces termes, qui doivent bien scandaliser aujourd'hui le *Journal de Bruxelles* lui-même : « Disons que la Constitution est pour nous une arche sainte; que nous y tenons par le fond de nos entrailles, parce qu'elle est l'expression la plus vraie des

Digitized by Google

besoins actuels et futurs de la nation belge; disons que ce serait un crime de lèse-patrie que d'y porter atteinte, que ce serait un parricide. » Et pourtant, dans cette même discussion, M. De Decker, alors ministre de l'intérieur, devait déjà constater qu' « un souffle d'intolérance » commençait à passer sur la Belgique.

Quelques mois plus tard, le ministère tombait sous l'indignation du pays pour avoir cédé lui-même à ce souffle intolérant qu'il venait de dénoncer. L'agitation populaire de mai 1857 fut vivement exploitée par les ultramontains, qui commencèrent, dès lors, à jeter ouvertement le doute et le discrédit sur la valeur de nos rouages constitutionnels. Mais, d'un autre côté, la nécessité de rentrer dans les bonnes grâces de la majorité électorale contraignit toutes les forces du parti à se ranger derrière l'ancien état-major des catholiques libéraux, — témoin la *plate-forme* libérale et même démocratique que M. Ad. Dechamps devait faire adopter par ses amis politiques aux élections de 1864.

Telle était la situation, lorsqu'en 1863, le Congrès de Malines vint rassembler, autour de la même tribune, les catholiques de France et de Belgique. Jamais le catholicisme libéral n'avait encore affirmé aussi hautement son amour de la liberté en tout et pour tous. Il est vrai que ce devait être son chant du cygne.

M. de Gerlache lui-même, l'apologiste de Philippe II, n'hésita pas, dans son discours d'ouverture, à proclamer, au nom des catholiques belges « qu'il leur importerait peu, au fond, que l'autorité tombât aux mains des dissidents ou des libres-penseurs, s'il leur était permis d'exercer librement les droits qu'ils tiennent de la Constitution. »

« La religion sans la liberté, disait de son côté M. Eug. de Kerckhove, c'est, ou bien la religion persécutée, refoulée dans les catacombes, mutilée sur l'échafaud, *ou bien la religion protégée et imposée, aboutissant, hélas! trop souvent à la servilité, à la dégradation, au silence, à l'hérésie...* La religion, l'Église de Dieu doit être libre, indépendante, c'est son droit, sa force, sa vie, la condition de son efficacité; *mais elle ne*

Digitized by Google

doit pas désirer la liberté pour elle seulement; cette liberté ne serait qu'un privilége sans garantie, une faveur octroyée par le pouvoir, et que le pouvoir pourrait lui reprendre un jour. »

Ce fut, ici encore, le comte de Montalembert qui résuma les doctrines du catholicisme libéral avec le plus de vigueur, de netteté et d'éloquence, quand il posa en ces termes les principes de la liberté religieuse :

« Ayant reçu de Dieu, avec mon âme immortelle, la liberté morale, la liberté de choisir entre le vrai et le faux, je sais que je dois choisir le vrai, mais je ne veux pas être tenu par l'État de croire ce qu'il croit vrai, parce que l'État n'est pas le juge de la vérité. Cependant, l'État, pouvoir civil et laïque, souverainement incompétent en matière de doctrine religieuse, est tenu de me protéger dans la pratique de la vérité que j'ai choisie, c'est à dire dans l'exercice de la religion que je professe, parce que je l'ai trouvée seule vraie et seule supérieure à toutes les autres. C'est là ce qui constitue la liberté religieuse que l'État est tenu de respecter et de garantir non seulement à chaque citoyen en particulier, mais aux citoyens réunis pour professer et pour propager leur culte, c'est à dire aux corporations, aux associations, aux Églises.

Est-il besoin d'ajouter que la liberté religieuse, telle que je l'invoque, ne saurait être illimitée, pas plus qu'aucune liberté. La liberté des cultes, comme toutes les autres, doit être contenue par la raison naturelle et la religion naturelle. *L'État incompétent, en thèse générale, à juger entre les cultes et les opinions religieuses, demeure juge compétent, quoique non infaillible, de ce qui importe à la paix publique, aux mœurs publiques. Contre tout ce qui porte atteinte à la société civile il a droit de légitime défense.* »

Ce passage méritait d'être cité en entier; car, s'il laisse quelque équivoque sur le degré de protection due aux différents cultes et à leurs associations, il nous paraît poser, dans toute leur plénitude, les vrais principes qui doivent régir les rapports de l'Église et de l'État, c'est à dire, d'une part, l'égalité des cultes devant la loi et la neutralité de l'État en matière de dogmes, d'autre part, la restriction des libertés religieuses par les nécessités de l'ordre et de la moralité publique, ainsi que le droit de l'État de déterminer

Digitized by Google

souverainement quelles sont ces nécessités. Beaucoup de catholiques oseraient-ils encore reproduire aujourd'hui cette belle et fière déclaration? Montalembert, cependant, — les comptes rendus l'attestent — resta le héros de la session, et nulle voix discordante ne vint troubler les acclamations de l'assistance.

IV

On conçoit que les janissaires de la papauté ne pouvaient laisser impunie une pareille débauche de libéralisme. L'année suivante, le Congrès de Malines tint sa seconde et dernière session, mais elle fut loin d'offrir l'importance et l'enthousiasme de la première : il y avait déjà du *Syllabus* dans l'air.

C'est le 8 septembre 1864 que ce catalogue des erreurs réprouvées par l'autorité pontificale fut expédié à tous les évêques du monde, en compagnie d'une Encyclique où Pie IX reproduisait les condamnations prononcées par Grégoire XVI dans son Encyclique de 1832, contre la liberté de la presse, de la parole et de la conscience. Parmi les ERREURS qu'on signalait à l'animadversion des fidèles, nous devons particulièrement noter les suivantes :

VII. *L'Église n'a pas le droit d'employer la force;* elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect.

XXXIX. L'État, comme étant la source et l'origine de tous les droits, jouit d'un droit qui n'est circonscrit par aucune limite.

XLII. *En cas de conflit légal entre les deux pouvoirs, le droit civil prévaut.*

LV. L'État doit être séparé de l'Église et l'Église de l'État.

LXXVII. A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.

LXXVIII. Aussi est-ce avec raison que, dans quelques pays catholiques de nom, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui viennent s'y établir y jouissent chacun de l'exercice public de leur culte particulier.

Digitized by Google

LXXX. Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et se mettre d'accord avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne.

Les catholiques libéraux de l'*Avenir*, sauf Lamennais, avaient accepté leur condamnation sans regimber. Les catholiques du Congrès de Malines refusèrent de se voir atteints par la nouvelle Encyclique, quoiqu'elle visât cependant, dans certaines propositions condamnées, les termes mêmes dont ils s'étaient servis.

Nous vîmes reparaître, en cette occasion, tout l'arsenal des interprétations plus ou moins élastiques qu'on avait déjà mises en avant pour émousser l'Encyclique de 1832. Parmi les plus spécieuses, il faut surtout noter la fameuse distinction, si souvent reproduite à la tribune de nos Chambres, entre la tolérance civile et l'intolérance dogmatique.

L'Église romaine, dit-on, comme toutes les Églises, et même toutes les écoles de morale, s'estime en possession exclusive de la vérité; elle doit donc se croire supérieure à toutes ses rivales et partant elle ne peut leur reconnaître, *au point de vue dogmatique*, des droits égaux aux siens. Le Pape ne fait qu'user de son autorité dogmatique en déniant aux fidèles le droit de repousser les décisions de l'Église ou de choisir eux-mêmes leurs croyances. Mais on ne peut en conclure qu'il leur ordonne de supprimer la *tolérance civile*, c'est à dire qu'il leur enjoigne d'invoquer l'appui de la force publique pour imposer aux autres leurs propres opinions religieuses. Les Encycliques de 1832 et de 1864 sont simplement des déclarations de principes au point de vue disciplinaire; elles n'ont pas plus de rapports avec la politique des États que les théorèmes de l'algèbre ou les lois de l'astronomie[1].

[1] On a dit aussi, sous une forme plus scolastique : L'homme qui a la faculté de choisir entre le bien et le mal, n'a pas, au point de vue moral, le droit de choisir le mal; c'est là tout ce que veut dire l'Église, quand elle conteste, à son point de vue, la liberté de l'erreur. Toutefois, comme en fait l'appréciation de ce qui est le bien et le mal diffère suivant les individus, la *faculté* morale de faire son choix devient, dans le domaine du

Digitized by Google

Il s'agit de bien nous entendre. Si le Pape se borne à dire : « Hors de l'Église pas de salut », c'est un droit que personne ne lui conteste. S'il veut simplement interdire à ses fidèles les lectures qu'il juge périlleuses pour leur orthodoxie, nous trouverons peut-être exorbitante cette prétention de mettre en tutelle deux cents millions d'intelligences ; cependant, ce n'est en somme qu'un droit de censure privée, comme en possède tout instituteur dans son établissement, tout père de famille dans sa maison. — Mais si telle est l'unique portée des deux Encycliques que nous examinons, pourquoi Grégoire XVI terminait-il la sienne par un appel au *concours* et à l'*autorité* des princes « ses chers fils en Jésus-Christ » ? Pourquoi Pie IX stigmatise-t-il l'opinion de ceux qui repoussent une religion d'État et qui veulent accorder aux dissidents étrangers le droit de célébrer leur culte (prop. LXXVII et LXXVIII du Syllabus) ? Pourquoi réprouve-t-il (prop. VII) ceux qui dénient à l'Église « le droit d'employer la force » ? Pourquoi enfin condamne-t-il ceux qui veulent faire prédominer le droit civil en cas de conflit entre les deux pouvoirs (prop. XLII) ? Cette dernière condamnation non seulement fait litière des principes modernes sur le rôle essentiel de l'État, tels que Montalembert lui-même les définissait au Congrès de Malines, mais encore proclame hautement la subordination complète du pouvoir civil, si même elle n'impose le devoir de désobéir aux lois temporelles condamnées par l'Église.

Un théologien de mérite, grand adversaire des ultramontains, le rév. J.-H. Newman, a fait ici une distinction qui mérite d'être signalée [1]. Le *Syllabus*, comme on sait, est une collection de condamnations déjà prononcées par le Vatican dans des circonstances diverses. Or, le savant oratorien fait

pouvoir civil, la base d'un droit strict que l'État doit impartialement garantir à tous ses membres. — *Voy.* Thonissen. *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*, chap. IX. — P. de Haulleville. *Les catholiques et les libertés constitutionnelles.* — Cardinal Sterckx. *La Constitution belge et l'Encyclique de Grégoire XVI.*

[1] *A letter on occasion of Mr Gladstone recent expostulation.* London, 1875.

Digitized by Google

observer que le Pape a signé l'Encyclique du 8 décembre 1864, mais non son annexe du *Syllabus*. Celui-ci n'est plus, dès lors, qu'un recueil de jugements, rassemblés par un compilateur anonyme et possédant, dans son ensemble, une autorité purement doctrinale. Pour trouver la valeur dogmatique de ses diverses injonctions, il faut les prendre isolément, dans les conditions particulières où elles se sont produites, et dans le document original d'où elles sont tirées. Ainsi, la condamnation prononcée contre la tolérance des cultes dissidents vise uniquement l'Espagne qui avait encouru cette sentence dans des circonstances spéciales. Ainsi encore la proposition XVII n'a de valeur dogmatique qu'à l'égard de la Nouvelle-Grenade, et la proposition XII ne s'applique qu'aux œuvres d'un certain professeur Nuytz.

On voit le système : d'après les uns, les condamnations du Pape ont une portée tellement générale et absolue qu'elles n'ont rien de commun avec les misérables débats de la politique. D'après les autres, au contraire, elles ont une portée tellement locale et relative qu'on ne peut les étendre en dehors des cas particuliers qui les ont motivées.

Mais que devient le premier de ces arguments devant les fréquents exemples où le Pape a appliqué aux lois de certains États ses principes d'intolérance dogmatique, renfermés, disait-on, dans la sphère de la morale individuelle? Quant à la seconde explication, ne méconnaît-elle pas la portée générale de l'Encyclique où Pie IX rappelle *à tous les fidèles du globe* les termes de la condamnation lancée par son prédécesseur contre la liberté de la presse et des cultes? Qu'importe d'ailleurs! Quand le chef de cette grande organisation religieuse qui a pour devise: *Semper eadem*, condamne au nom de ses principes absolus l'établissement de la tolérance civile parmi les habitants de la Nouvelle-Grenade et de l'Espagne, ne doit-il pas nécessairement aspirer à l'abolir chez nous, et s'il s'attribue le droit de placer les membres catholiques de certains gouvernements entre leur fidélité envers l'Église romaine et leur respect pour la liberté publique, pourquoi n'en ferait-il pas autant, à la première

Digitized by Google

occasion favorable, dans d'autres pays, comme la France et la Belgique, infestés de la même erreur? Si bien que la grande distinction de la politique et de la morale, de la thèse et de l'hypothèse, nous semble étrangement se réduire à une question d'opportunité et de moyens — ce dont, au reste, nous nous étions toujours douté.

Sans doute, comme fait observer Mgr. Dupanloup[1], la condamnation d'une proposition n'équivaut pas absolument à l'affirmation de la proposition contraire. Ainsi, quand le Pape condamne l'axiome : « Il faut proclamer et observer le principe de non-intervention » (prop. LXII), il ne veut pas dire « qu'on doit intervenir à tort et à travers, sans discernement, toujours. » — Mgr. Dupanloup a raison; mais quand le Pape condamne la doctrine : « L'Église n'a pas le droit d'employer la force », cette condamnation ne signifie-t-elle pas tout au moins que, *dans certains cas,* l'Église a le droit d'employer la force? Quand le Pape condamne l'assertion : « En cas de conflit entre les deux pouvoirs, le droit civil prévaut », cette condamnation ne signifie-t-elle pas tout au moins que, *dans certains cas,* il faut faire prévaloir le droit ecclésiastique? Or, même réduites à cette portée, ces condamnations de l'Encyclique et du Syllabus seraient encore autant de défis aux principes de la société moderne et même aux doctrines du catholicisme libéral.

Quand Pie IX condamne la proposition que « la papauté doit se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la société moderne », assurément cette condamnation n'implique pas que le Pape condamne *en bloc* tous les éléments de la civilisation moderne : les télégraphes, les chemins de fer, la photographie, etc. — Mais s'ensuit-il, comme le soutient M. Dupanloup, qu'il entende uniquement condamner les abus et les excès de cette civilisation, réprouvés par tous les partisans d'une morale quelconque? Pie IX s'est chargé lui-même de répondre à cette question, en définissant, dans son allocution du 18 mars 1861, la civilisation avec laquelle il ne veut pas

[1] La *Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre.* Paris, 1865.

Digitized by Google

se réconcilier. C'est « la civilisation qui va jusqu'à favoriser les cultes non catholiques, *qui n'écarte même pas les infidèles des emplois publics* et qui ouvre les écoles catholiques à leurs enfants ». Tout commentaire serait ici superflu.

Enfin, l'on a soutenu que la condamnation du Saint-Siége portait uniquement sur la liberté absolue, *illimitée,* de la presse, de la parole, des cultes, etc. Or, nulle part, ajoutait-on triomphalement, cette liberté illimitée n'existe, ni ne saurait exister; même la Constitution belge a dû prévoir la répression légale des délits auxquels donnerait lieu l'usage des libertés qu'elle proclame. — Mais, puisque les gouvernements ont partout et toujours reconnu la nécessité de réprimer par des lois les excès inévitables de la liberté individuelle, qu'était-il besoin de ces protestations bruyantes pour reprocher au monde l'oubli d'une vérité élémentaire que, à part Proudhon, personne n'a jamais contestée? D'ailleurs, les commentaires mêmes du Saint-Siége réfutent cette étrange interprétation, et nous venons déjà de voir que mainte sentence du Syllabus avait pour objet de frapper des nations coupables d'avoir introduit dans leurs institutions non une liberté sans limite et sans frein, mais une timide application de la liberté des cultes.

Nous reconnaîtrons toutefois que plusieurs de ces explications étaient suffisamment spécieuses pour permettre aux catholiques libéraux de se croire encore dans les limites de l'orthodoxie. L'esprit humain est ainsi fait que, de très bonne foi, il profitera du moindre doute, de la moindre ambiguïté pour se retrancher le plus longtemps possible dans les interprétations sympathiques à ses préjugés ou à ses illusions. Mais l'école du catholicisme libéral n'en était pas moins frappée à mort. C'est sur le terrain du concile que, quatre ans plus tard, elle livra et perdit sa dernière bataille.

V

A première vue on ne saisit guère les rapports qui existent entre le dogme de l'infaillibilité et les doctrines du catholi-

Digitized by Google

cisme libéral. Une fois que l'Église revendique le droit de façonner les institutions politiques des peuples, qu'importe si c'est du Pape ou du concile que part le mot d'ordre? Mais, en réalité, — sans parler de l'ascendant que les catholiques absolutistes ont pu acquérir sur la personne du Pape actuel — on doit bien admettre que l'ancien système des Églises nationales, même débarrassé de toute entrave gouvernementale, favorisait davantage non seulement l'indépendance des États, mais encore le principe de la liberté politique; car les évêques, en contact immédiat avec leurs concitoyens, étaient naturellement plus aptes à faire la part de leur temps et de leur pays que les théologiens abstraits et centralisateurs de la curie romaine, isolée et endormie dans l'atmosphère glaciale de ses vieilles traditions.

M. Gladstone en a fourni une preuve assez intéressante dans sa récente brochure sur les décrets du Vatican. Lorsqu'il fut question de donner aux catholiques anglais le droit de siéger au Parlement, on fit une enquête pour éclaircir si les fidèles de l'Église romaine n'étaient pas tenus d'obéir, dans leurs actes politiques, aux ordres du Vatican. En un mot, admettaient-ils que le Pape était infaillible, et que cette infaillibilité restait sans limites? Un prélat bien connu, Mgr. Doyle, répondit sous serment : « Les catholiques se considèrent obligés d'obéir au Pape en ce qui concerne leur foi religieuse et dans ces questions de discipline ecclésiastique qui ont déjà été définies par les autorités compétentes. Mais notre obéissance à la loi et l'allégeance que nous devons au souverain sont néanmoins complètes, *absolues*, parfaites et sans aucune restriction ni division, *puisqu'elles s'étendent à tous les droits civils, légaux et politiques du roi ou de ses sujets*[1]. » En même temps, les vicaires apostoliques qui administraient, avec autorité épiscopale, les catholiques

[1] Ce même prélat, interrogé sur ce que ferait le clergé catholique d'Angleterre, si le Pape voulait s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, répondit officiellement : « Ce qu'il en résulterait, c'est que nous lui ferions une opposition indomptable, à l'aide de tous les moyens en notre pouvoir, même par l'exercice de notre autorité spirituelle. »

Digitized by Google

d'Angleterre, proclamaient, dans une déclaration collective, que : « *Ni le Pape, ni aucun prélat ou aucun autre ecclésiastique de l'Église catholique romaine n'a le droit de s'immiscer directement ou indirectement dans le gouvernement civil,...* ni de s'opposer en quoi que ce soit à l'accomplissement des devoirs civils qui sont dus au Roi. » Il est vrai que ces mêmes autorités ajoutaient que, dans leur conviction, « l'infaillibilité du Pape n'est point un article de la foi catholique et que l'Église ne les oblige point à y croire ».

Tous les catholiques conviendront avec nous que ces rassurantes déclarations ne seraient plus possibles aujourd'hui.

Par les décrets du concile, non seulement l'infaillibilité du Pape est devenue un dogme dans toutes les questions de foi, de morale et même de discipline ecclésiastique, mais son autorité absolue, son droit à l'obéissance des fidèles ont encore été étendus à des objets qui semblent échapper à la sphère de son infaillibilité — par exemple aux questions relatives au gouvernement de l'Eglise (*quæ ad disciplinam et regimen ecclesiæ... pertinent*). Or, comme fait remarquer M. Gladstone [1], même aux États-Unis d'Amérique — et à plus forte raison en Belgique — « on pourrait dresser un long catalogue des objets qui appartiennent au domaine de l'Etat, mais qui affectent incontestablement le gouvernement de l'Église, par exemple, les mariages, les cimetières, l'instruction publique, la discipline des prisons, les blasphèmes, l'assistance publique, la mainmorte, les donations religieuses, les vœux de célibat et d'obéissance, etc. »

On conçoit que le vote de ces décrets ait sonné le glas funèbre du catholicisme libéral. Les plus avancés de ses adeptes, tels que le chanoine Döllinger et l'abbé Loyson, ne reculèrent pas devant un nouveau schisme. Mais la majorité se soumit avec plus ou moins de bonne grâce, à commencer par Mgr. Dupanloup, naguère un des adversaires les plus énergiques de la décision qui avait prévalu au concile. L'abbé Gratry ne donna son adhésion que deux ans plus tard, sur

[1] *Voy.* Gladstone. *The Vatican decrees.* Londres, 1874.

Digitized by Google

son lit de mort. Le père Lacordaire s'était éteint en 1858. Quant à Montalembert, il eut le bonheur de descendre dans la tombe quelques semaines avant la terrible alternative où l'aurait placé la victoire définitive des ultramontains.

Le 28 février 1870, dans la lettre que nous avons citée plus haut comme le testament politique et religieux de sa longue et brillante carrière, ce vigoureux athlète du catholicisme libéral avait exhalé cette suprême protestation, qui fait songer à l'*ave, Cesar, morituri te salutant* des gladiateurs mourants :

« Dans l'ordre politique, nous sommes déjà délivrés de l'ancien régime, que tant d'esprits faux et serviles avaient acclamé comme l'apogée de l'ordre et du progrès, et nous voyons renaître l'ordre avec la liberté. Dans l'ordre religieux, je reste enfin convaincu, *malgré toutes les apparences contraires,* que la religion catholique, sans subir la moindre altération dans la majestueuse immobilité de ses dogmes ou de sa morale, saura s'adapter en Europe, comme elle l'a déjà fait en Amérique, aux conditions inévitables de la société moderne et qu'elle demeurera comme toujours la grande consolation et la grande lumière du genre humain. »

Cinq mois n'avaient point passé sur ces généreuses prédictions que la France avait déclaré la guerre à la Prusse et que le dogme de l'infaillibilité papale était entré dans la constitution de l'Église romaine. Il y a vraiment de ces heures de vertige, où, de toutes parts, le monde prend à tâche de justifier l'antique adage : « Dieu frappe de folie ceux qu'il veut perdre. »

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LA LEÇON DE PHILOSOPHIE.

COMÉDIE.

PERSONNAGES.

MAITRE FRANTZ, cordonnier . . . . 32 ans.
MADAME LISE, institutrice. . . . . 24 ans.

(La scène se passe de nos jours, sur la place publique d'un village, dans le Tessin.)

Le théâtre représente une échoppe de cordonnier coupée en plan vers le spectateur. — Au fond, la vitrine ouverte, surmontée à l'extérieur d'un auvent de toile grise. Des chaussures à l'étalage. — Porte et fenêtre à gauche. A droite, une commode, un miroir, une pendule de la Forêt Noire, un fusil suspendu, un chapeau. — Sur la commode, une lampe à alcool allumée et surmontée d'une cafetière en fer-blanc, vaisselle, instruments de ménage, quelques livres. Au milieu, premier plan, l'établi, une caisse servant de siége à l'ouvrier; un escabeau, une chaise. On aperçoit à travers l'échoppe les montagnes lointaines, au lever du soleil.

SCÈNE PREMIÈRE.

MAITRE FRANTZ, *seul, il est assis devant l'établi et achève de vernir une paire de bottines neuves. Un bouquet est posé devant lui.*

MAÎTRE FRANTZ.

Là... maintenant, belle voisine, j'attends vos souhaits. (*Se levant et regardant la pendule.*) Sept heures... déjà! Ah! diable! aurait-elle oublié mon jour d'anniversaire? (*Il se dirige vers la fenêtre et écarte les rideaux.*) Tout dort encore... sans doute elle a subi cette nuit quelque sérénade à l'occasion du premier mai... Par malheur, j'ai la

Digitized by Google

voix fausse... mais bah!... un bouquet vaut une chanson, j'imagine... (*Il revient vers le bouquet.*) Voici donc mon offrande printanière... (*Prenant le bouquet.*) Charmant! (*Tirant un billet de sa poche.*) N'oublions pas le distique explicatif... (*Cachant le billet dans les fleurs.*) Ci, le distique... (*Prenant les bottines qu'il enveloppe dans un journal*)... item, en prévision de son cadeau futur... ce joli chef-d'œuvre en deux tomes. Ça lui fera une agréable surprise... et moi, j'éviterai la reconnaissance. (*Il se pose devant le miroir, lissant ses cheveux.*) PAR PARI REFERTUR, voilà ma devise : pas de reconnaissance! Et si chacun pensait comme moi, le monde ne serait pas composé d'ingrats... et de dupes.

MADAME LISE, *du dehors.*

Êtes-vous là, maître Frantz?

MAÎTRE FRANTZ.

C'est la belle veuve... cachons ceci. (*Il enferme dans le coffre qui lui sert de siége le bouquet et les bottines, puis il s'assied.*)

MADAME LISE, *poussant la tête par la porte, elle est en toilette.*

Peut-on entrer?

MAÎTRE FRANTZ, *travaillant.*

Bonjour, voisine, on se réjouit de vous voir.

MADAME LISE.

Comment, personne! Et moi qui n'osais pas entrer... Je me disais : on me fait attendre, je comprends. C'était hier dimanche, on a déchiré ses souliers à la danse, il y a foule chez maître Frantz; et comme la plupart de nos danseuses n'ont d'autre avoir que leur beauté, je suis sûre de surprendre le voisin en train de donner quittance à une œillade ou à un baiser.

MAÎTRE FRANTZ.

Est-ce qu'on danse encore!... Vous vivez donc cloîtrée?... Les brasseries ont remplacé la tonnelle et les amoureux d'aujourd'hui préfèrent au clair de lune un rendez-vous sous le pétrole.

Digitized by Google

MADAME LISE, *inquiète, furetant autour d'elle.*

C'est pour cela qu'on dit : le siècle des lumières. Quel parfum il y a chez vous ! maître Frantz, cela sent le réséda... la rose...

MAÎTRE FRANTZ, *flairant autour de lui.*

Je ne sens rien... c'est sans doute mon cuir de Russie.

MADAME LISE.

A la rose?

MAÎTRE FRANTZ.

On en met bien sur ses joues... on falsifie tout... Je ne dis pas cela pour les vôtres, Dieu merci, leur incarnat défie tout artifice.

MADAME LISE.

Tiens, tiens, un compliment... Alors c'est donc vrai ce qu'on raconte?

MAÎTRE FRANTZ.

Ce doit être une calomnie. (*Offrant une chaise.*) Allons, asseyez-vous et racontez-moi cela.

MADAME LISE.

Merci, une autre fois; j'ai une course à faire et je suis agacée... Figurez-vous ce qui m'arrive : au moment de sortir de chez moi, je me trouve sans monnaie... pas une boutique ouverte, excepté la vôtre. Pouvez-vous me changer ceci, mon voisin? (*Présentant un billet.*)

MAÎTRE FRANTZ, *désappointé, prenant le billet.*

Avec plaisir... mais asseyez-vous donc et dites-moi bonjour, du moins.

MADAME LISE.

Pardon... (*Offrant la main d'un air distrait.*) C'est que je suis contrariée, voyez-vous, oh! mais contrariée... Vous allez bien?

MAÎTRE FRANTZ.

Très bien. C'est donc une grosse affaire que vous avez sur les bras?

Digitized by Google

MADAME LISE.

Grosse, non,... une affaire...

MAÎTRE FRANTZ.

De cœur?

MADAME LISE.

De.. sentiment... un devoir à remplir.

MAÎTRE FRANTZ.

Ah! Si j'en juge par votre toilette, vous allez vous mettre en voyage?

MADAME LISE.

Je vais à quelques pas, chez cet étranger qui a loué les serres du grand duc.

MAÎTRE FRANTZ.

Ah! J'ignorais que vous le connussiez.

MADAME LISE, *toujours distraite et cherchant autour d'elle.*

Nous faisons ensemble...de la botanique.

MAÎTRE FRANTZ.

Oh! oh!On le dit aimable, ce... jeune homme...

MADAME LISE.

Pas mal.

MAÎTRE FRANTZ.

C'est pour cela que vous avez changé votre coiffure?

MADAME LISE.

Vous trouvez qu'elle me va?

MAÎTRE FRANTZ.

Si bien, qu'en vous regardant, j'oublie votre billet. (*Il se dirige vers la caisse qui lui sert de siége.*)

MADAME LISE, *à part.*

Où peut-il avoir fourré ce bouquet?

Digitized by Google

MAÎTRE FRANTZ, *ouvrant la caisse, puis la refermant.* (*A part.*)

Ah! diable! mon bouquet... (*Haut.*) Dix florins!... voisine, vraiment je ne les ai pas.

MADAME LISE.

Alors, prêtez-m'en deux et dépêchez-vous; à moins que vous ne soyez avare, ce qui ne m'étonnerait pas... c'est un vice de célibataire.

MAÎTRE FRANTZ, *ôtant son tablier.*

Vous êtes aujourd'hui d'une méchanceté... et d'une impatience!...

MADAME LISE, *examinant le costume de maître Frantz.*

Plaignez-vous donc, vous brûlez de me voir partir pour vous échapper.

MAÎTRE FRANTZ.

Du tout, je viens de rentrer, j'ai fait un tour au point du jour.

MADAME LISE.

En toilette? L'idée est singulière... C'est la première fois que je vous vois si beau.

MAÎTRE FRANTZ.

Ainsi, vous trouvez que cela me va?

MADAME LISE, *avec une colère concentrée.*

Admirablement! Seulement, je me permettrai de vous faire une observation. Voilà bientôt deux ans que vous habitez la vallée, et, depuis lors, la plus étroite sympathie n'a cessé de nous unir. Je regrette... que cette malheureuse toilette vous oblige aujourd'hui à enfreindre le plus noble devoir de cette douce amitié... la confiance. Oh! ne craignez rien; je ne vous demande pas où vous allez, au contraire, je suis bien aise de vous donner à ce propos l'exemple de la plus entière discrétion. Bonjour, voisin. (*Elle sort, puis revient sur ses pas.*) Oh! mon argent que j'oubliais...

MAÎTRE FRANTZ.

Ah! ça, sur quelle herbe avez-vous marché! Donnez-moi donc le temps de vous répondre.

MADAME LISE.

Je ne vous interroge pas, maître Frantz...

Digitized by Google

MAÎTRE FRANTZ.

Mais je n'en fais aucun mystère... J'attendais quelqu'un, voilà tout. Et s'il faut tout vous expliquer, je vous avouerai que, par des motifs de convenance.. d'affection... que sais-je? je n'étais pas fâché de me présenter à cette personne, paré de tous mes avantages. De là cette toilette qui excite en ce moment votre curiosité... vos soupçons...

MADAME LISE.

Dites ma jalousie, tandis que vous y êtes.

MAÎTRE FRANTZ.

Oh! madame,... entre l'institutrice de la commune et le savetier, il y a de la distance. D'ailleurs, j'apprécie trop la bienveillance que vous me témoignez pour faire allusion à un sentiment qui pourrait être pour vous une injure.

MADAME LISE, *avec reproche.*

Maître Frantz!

MAÎTRE FRANTZ.

J'abuse déjà de votre bonté, peut-être, en vous retenant ici plus longtemps que vous ne désiriez y rester. Je vais changer votre billet. (*Il sort en poussant la porte violemment.*)

SCÈNE II.

MADAME LISE, *seule, très agitée.*

Qu'est-ce que tout cela signifie? C'est à dire qu'on me met à la porte... poliment! Oh! maître Frantz, il faut que vous soyez terriblement gêné de ma présence pour user d'une pareille perfidie! Eh! bien! non, non! je ne m'en irai pas. Voyons... il se passe quelque chose... je le sens. Un bouquet est entré ici.. Maître Frantz est allé en ville deux fois cette semaine, contrairement à ses habitudes... Il me faut un prétexte pour rester... comment faire? .. J'ai refusé de m'asseoir... il va rentrer... Allons, vite une idée... quand je devrais échancrer ma bottine et le prier d'en refermer l'ouverture! Pendant ce temps, nous causerions... Oh! quelle idée!... (*Elle pose le pied sur l'établi tout en parlant et coupe l'empeigne de sa bottine.*) Une idée bête et pratique comme toutes les bonnes idées. C'est cela... un

Digitized by Google

malheur imprévu... les chemins sont détrempés et je dois gravir le torrent... Dire qu'elles sont toutes neuves... je suis ridicule! Mon Dieu, nous autres femmes, nous n'avons que les petits moyens, tandis que vous, maître Frantz, vous avez la force, la priorité et ce trésor d'expérience dont vous faites un si noble usage... Ma bienveillance!... je ne puis oublier ce mot-là... et cette odeur qui me poursuit... c'est ici, j'en suis sûre... (*Elle ouvre brusquement la commode et fouille avec acharnement.*)

SCÈNE III.

MAITRE FRANTZ, MADAME LISE, *accroupie devant la commode ouverte.*

MAÎTRE FRANTZ, *entrant.*

Voici votre argent... (*S'arrêtant, étonné.*) Que faites-vous dans mes hardes.

MADAME LISE, *embarrassée, prenant l'argent.*

Je... rangeais votre linge. En... vous attendant, je m'étais fait votre ménagère... Dame! vous trouviez ma condition si supérieure à la vôtre, j'ai voulu, par charité, égaliser les rangs.

MAÎTRE FRANTZ, *gravement, croisant les bras.*

Parbleu! voisine, vous trouvez là dans ce meuble la solution d'un problème, dont la simple recherche m'a coûté, à moi, six ans de forteresse, autant d'interdiction, sans compter les amendes. Recevez les félicitations d'un connaisseur. Ah! ah! ah! ce n'est pas l'esprit qui vous manque... ni la finesse. Eh! bien, qu'avez-vous trouvé là? quelque chemise à réparer? (*Il prend la main de la veuve.*) Et vous voulez fatiguer à mon profit cette main compatissante que la nature a faite si douce... (*caressant le bout des ongles*) et si subtile!

MADAME LISE, *retirant sa main.*

Mais, voisin...

MAÎTRE FRANTZ, *reprenant la main.*

Aussi, quand je vous tiens, je ne puis plus vous lâcher. Vous êtes rare comme un beau jour, fugitive comme une illusion... Voulez-vous me faire un grand plaisir?

Digitized by Google

MADAME LISE.

Quoi?

MAÎTRE FRANTZ.

Remettez à plus tard cette course maudite... regardez. (*Il va prendre la cafetière.*)

MADAME LISE, *à part.*

Oh! quelles idées je me suis faites... et ma bottine!

MAÎTRE FRANTZ, *se retournant.*

Qu'y a-t-il à votre bottine?

MADAME LISE.

Rien, elle me gêne.

MAÎTRE FRANTZ.

Nous la mettrons sur l'embauchoir. (*Prenant la cafetière.*) Regardez, voisine : la cafetière jette au vent son parfum matinal... la place est déserte, votre estomac aussi... et le liquide murmure à votre adresse une invitation...

MADAME LISE.

Si mélodieuse que je ne puis y résister.

MAÎTRE FRANTZ.

Vous acceptez?

MADAME LISE.

Où sont les tasses? (*Elle s'élance vers la caisse fermée.*)

MAÎTRE FRANTZ, *la ramenant vers la commode.*

Par ici...

MADAME LISE, *à part.*

Je crois que je brûle. (*Haut.*) Je veux vous servir et faire connaissance avec votre intérieur. (*Prenant les tasses.*) [1].

MAÎTRE FRANTZ, *il pose en guise de table une planche sur l'établi.*

Voilà qui est aimable.

[1] Pendant toute cette scène, les personnages circulent dans l'échoppe en couvrant la table.

Digitized by Google

MADAME LISE, *en couvrant la table.*

Savez-vous qu'il est charmant votre intérieur... et tout cela se plie, se déplie, s'emballe et se transporte au besoin...

MAÎTRE FRANTZ.

Partout où va la fantaisie. On s'installe au soleil, libre d'impôts, et l'on s'assied pour voir les gens user leurs bottes à poursuivre l'intrigue, la gloire ou la fortune.

MADAME LISE, *apportant le pain.*

C'est la besogne qui se prépare.

MAÎTRE FRANTZ, *apportant sur la table un pot de confiture, du miel, des marrons.*

Quel beau métier, voisine! avoir pour champ le monde, pour horizon l'espace! Quand je m'ennuie, j'attrape au vol quelque beau papillon et je lui offre à déjeuner; voilà la vie d'un homme libre.

MADAME LISE.

Il ne vous manque plus qu'une chose, un vélocipède pour vous conduire vous et l'immeuble, songez-y donc : être soi-même son cheval, son cocher, quel rêve! Allons, je vais prendre une petite leçon d'égoïsme. (*Elle s'assied.*)

MAÎTRE FRANTZ, *assis, versant le café à la veuve.*

Si vous disiez une leçon d'expérience, vous ne...

MADAME LISE.

Pardon voisin... (*Prenant le pot de confiture qui est sur la table.*) Où est la confiture que je vous ai faite?

MAÎTRE FRANTZ.

Épuisée... Si vous disiez une leçon d'expérience, vous ne vous exposeriez pas...

MADAME LISE, *indiquant le sucrier.*

Et d'où vient ce joli vase?

MAÎTRE FRANTZ.

Du pharmacien, je crois... Vous ne vous exposeriez pas à commettre une injustice.

Digitized by Google

MADAME LISE.

Ne disputons pas sur les mots, vous êtes un égoïste.

MAÎTRE FRANTZ.

Vous oubliez qu'à votre âge j'expiais sous les verrous mon amour du prochain, mes rêves humanitaires. Et si, pour m'en distraire, un voisin de cellule ne m'eût mis entre les mains les outils que voilà, Dieu sait où le beau rêve eût conduit ma raison!

MADAME LISE.

C'était bien fait. On a raison d'enfermer les rêveurs, ils ne servent à rien et ils encombrent. Le meilleur moyen d'exercer la charité, c'est d'agir. (*Versant le café.*) Donner à boire à ceux qui ont soif. (*Offrant le pain sur une assiette.*) Donner à manger... (*Examinant le fond de l'assiette qu'elle incline.*) C'est une pensée qui est là dessus? (*Le contenu se déverse sur la table.*) Là! pratiquez donc la charité...

MAÎTRE FRANTZ, *ramassant le pain.*

Voilà ce qui arrive... et c'est toujours ainsi dans la vie. Que de bienfaits tombés à faux, que de dévouements inutiles! J'ai défendu le droit contre le privilége, j'ai prêché l'union, l'égalité, que sais-je encore! On m'a mis au cachot, comme je vous le disais. Quand j'en sortis, six ans plus tard, l'égalité n'avait plus cours; on voulait des faux dieux... Mes adeptes étaient décorés. J'arrivais comme la lune en plein jour, avec mes idées d'un autre âge... incompris, démodé, hostile aux uns, suspect aux autres. Eh bien, voisine, c'est ainsi que le cœur s'aigrit...

MADAME LISE, *offrant le sucrier.*

Sucrez-vous, mon voisin.

MAÎTRE FRANTZ, *offrant les marrons.*

On commence à compter les marrons qu'on a tirés du feu...

MADAME LISE, *se servant.*

D'autres les mangent.

Digitized by Google

MAÎTRE FRANTZ, *mangeant.*

Et vous troublez leur digestion, ce qui pis est. Les gens vous toisent. Crainte de contagion, l'autorité vous ferme les emplois. Pas de métier... Que faire? (*Aiguisant son couteau.*) Un combat s'organise entre la conscience et l'appétit... On pêche dans l'eau trouble sa subsistance quotidienne... Mais la police vous suit. Il faut pour vivre implorer les faveurs... L'orgueil s'effarouche... On s'accroche à l'intrigue... et la police vous parque, en guise d'épouvantail, dans quelque coin obscur; un remords pour les uns, une menace pour les autres, une risée pour la plupart. De guerre lasse, on s'enfuit et l'on va transporter au delà des frontières le seul bien qui vous soit resté : une défroque de martyr.

MADAME LISE.

Mais le rôle de victime est si beau!

MAÎTRE FRANTZ.

J'en fis d'abord quelque argent. La mode était aux conférences... J'exhibai ma vertu proscrite. Je racontai les pleurs de la patrie... Le métier se gâta. Je devins troubadour, poète errant sur la terre étrangère... Puis, tour à tour, professeur au cachet, maître de langues, chansonnier, journaliste; dernière étape, chevalier du hasard. Telle est, voisine, l'expérience que j'ai faite, jusqu'à ce que, enfin, poussé par la famine vers une échoppe de cordonnier, j'ai rencontré, fort à propos, dans mes souvenirs de prison, ce qu'aucune de mes théories n'avait pu me donner : un remède contre l'ennui — le travail; une arme contre la faim — mon alène de captif. Ne m'accusez pas d'égoïsme, j'ai parcouru le monde à la recherche du bonheur et je vous donne gratis un secret qui m'a valu quinze ans de peines. Le secret, le voici : — N'attends rien que de toi. — La recette m'a coûté cher, mais qu'importe, j'ai trouvé le moyen de m'affranchir de mes semblables!

MADAME LISE, *se levant brusquement.*

Bien obligé. Alors pourquoi m'invitez-vous à déjeuner? Pourquoi cherchez-vous à plaire? Pourquoi courez-vous en ville deux fois cette semaine, au détriment de vos affaires?

MAÎTRE FRANTZ, *toujours assis.*

Dieu me pardonne, c'est un interrogatoire que vous me faites subir.

Digitized by Google

MADAME LISE.

Eh bien, défendez-vous!...

MAÎTRE FRANTZ.

Me défendre de quoi? D'avoir été en ville acheter du cuir?

MADAME LISE.

Du cuir à la rose...

MAÎTRE FRANTZ.

Un maroquin superbe!

MADAME LISE.

Pour une vachère des environs...

MAÎTRE FRANTZ.

Pour le plus joli pied que j'aie vu de ma vie. Allons, allons, chère voisine, je ne veux pas aiguiser plus longtemps votre curiosité... (*lui prenant le bras*) et vais vous dire qui j'attendais...

MADAME LISE, *avec élan.*

A la bonne heure!

MAÎTRE FRANTZ.

Donnant, donnant... Si vous me dites qui vous attend là-bas...

MADAME LISE, *à part.*

Traître, tu me le payeras. (*Haut, elle s'assied*). C'est convenu, je vous écoute.

MAÎTRE FRANTZ, *à part.*

Ah! la coquine! (*Haut.*) Après vous, voisine, commencez.

MADAME LISE, *elle se lève et offre sa chaise.*

Je n'en ferai rien, vous êtes chez vous.

MAÎTRE FRANTZ, *rendant la chaise.*

Je connais les usages, je vous ai provoquée...

Digitized by Google

MADAME LISE, *elle s'assied en riant.*

Ah! ah! ah! Vous n'êtes pas né pour l'intrigue, maître Frantz. (*Se levant.*) Eh bien, je parlerai. Ayez des secrets, c'est votre affaire; mais ceux qui troublent le repos du voisin sont un peu l'affaire de tout le monde, et j'ai eu la faiblesse, tout à l'heure, de m'inquiéter beaucoup de vos airs mystérieux...

MAÎTRE FRANTZ.

Quand cela?

MADAME LISE.

Tout à l'heure, quand tout à coup vous m'avez plantée là, de peur de vous trahir. Je flairais... un danger... je ne sais quoi... un attentat quelconque à votre liberté si chèrement acquise. Eh! mon Dieu, mon voisin, lorsque comme nous, isolés, déclassés, on est forcé de côtoyer la vie sans prendre part à ses plaisirs, un faux pas est si vite fait. Il me semblait que je dusse vous tendre la main... malgré vous. Bref, j'étais inquiète et, ne sachant comment prolonger une visite que vous ne paraissiez pas désirer, l'idée m'est venue d'échancrer ma bottine pour vous forcer à la recoudre... gagner du temps... vous arracher peut-être une confidence que l'amitié sollicitait en vain. C'est naïf, n'est-ce pas?... enfantin... mais ce n'est pas précisément de la curiosité; retirez ce mot déplaisant et que chacun garde ses secrets.

MAÎTRE FRANTZ.

Vous avez fait cela?... Qui donc a pu vous mettre en tête?... Ah! vous êtes bonne... et j'ai pu vous blesser!...

MADAME LISE.

Refermez la blessure, qu'il n'en soit plus question. Faut-il me déchausser?

MAÎTRE FRANTZ.

Posez votre pied là... (*Il avance la caisse et prépare ses outils.*) Dire que nous aurions pu nous brouiller! Que ferais-je sans vous? Ah l'homme n'est qu'un sauvage avec toute sa raison : le philosophe de la pensée! Ne voilà-t-il pas un beau rôle... Vous en êtes les artistes mesdames; à vous le sentiment, la bonté, la tendresse et les vertus aimables qui nous consolent de l'existence! L'homme, sans vous, n'est qu'un instinct brutal.

Digitized by Google

MADAME LISE, *gaîment.*

Bravo! Et réciproquement, sans vous la femme n'est qu'une sotte qui ne sait pas se conduire, n'est-ce pas? Mais je suis étonnée qu'avec ces idées-là, vous n'ayez pas songé à vous... compléter. (*Elle s'assied, posant son pied sur la caisse.*)

MAÎTRE FRANTZ, *un genou en terre, recousant la bottine.*

Les circonstances... voisine, ensuite j'ai horreur des associations. J'en parle en converti... et voici ce que j'ai observé. Quand les sentiments s'harmonisent, les intérêts se disputent, et vice-versâ. J'ai préféré la paix.

MADAME LISE.

Mais le mariage n'est pas une association, puisque femme et mari ne font qu'un.

MAÎTRE FRANTZ.

Vous avez réponse à tout.

MADAME LISE.

Je suis une femme pratique et vous êtes un poète. Ah! ce n'est pas pour rien qu'on a inventé la famille. Je le sens tous les jours davantage, depuis que je suis veuve; la solitude est comme ces compagnons dociles qui sont toujours de votre avis. Faute de discussion, le jugement s'émousse. On s'enferme avec ses lubies et on les garde; et savez-vous où l'on en arrive? A ne plus écouter que soi-même, à ne plus s'occuper de ce qui touche les autres. Ainsi, n'exagérez pas ma bonté. Si j'aime à vous rendre service, c'est que j'ai besoin de votre aide; si je déplore votre existence précaire... eh! mon Dieu, c'est que mon sort n'est pas heureux.

MAÎTRE FRANTZ, *se levant un instant.*

Vous êtes bien difficile. A votre âge... avec votre figure...

MADAME LISE.

Oh! voisin.

MAÎTRE FRANTZ, *continuant à travailler.*

Votre instruction...

Digitized by Google

MADAME LISE.

A quoi cela me sert-il d'être instruite? A m'isoler de mes compagnes qui ne le sont pas, à m'enfouir dans un fauteuil tout le long de l'hiver pour voir flamber des bûches. Tout n'est pas rose dans ma vie, cher voisin.

MAÎTRE FRANTZ, *avec intention.*

Mais vous avez pour vous distraire... la botanique. Quand les prés reverdissent, quand la nature s'éveille, il est si doux d'errer à l'aventure.

MADAME LISE.

Vous trouvez? Eh bien, voyez ce qui m'arrive. Hier je cueillais des fleurs au bord de la rivière. Tout à coup, je devins rêveuse. Un innocent myosotis venait de réveiller en moi des souvenirs... Je me rappelais mon enfance... l'école normale, mon mariage, notre voyage de noces à travers les montagnes, nos bonnes soirées d'hiver, alors que mon mari s'amusait à m'instruire. Je m'assis contre un chêne, tristement. Pour chasser ces idées, je me mis à examiner une famille de fourmis qui s'ébattait dans la poussière. C'était curieux, cela me distrayait; plus loin, des araignées s'en allaient en chasse à longues enjambées; on entendait dans l'herbe de petits chuchotements; les abeilles faisaient leur marché dans le calice des anémones; les frelons bourdonnaient en chœur; c'était un va-et-vient de libellules tournoyant autour des iris, d'oiseaux qui gazouillaient, d'autres qui emportaient sur l'arbre un brin de paille. Partout la vie et partout l'espérance. Puis, à la cime du chêne, j'aperçus un corbeau, seul, replié sous ses ailes. Tiens! voilà maître Frantz, me dis-je, il contemple tout cela du haut de sa sagesse, heureux voisin! Moi, je m'ennuie, j'envie ce petit monde... Peu à peu, je ne sais comment, l'avenir se déroula devant moi; je me vis en lunettes, avec un râtelier postiche, vieille, ridicule, abandonnée. Alors, comme je n'osais plus regarder ni en avant ni en arrière dans ma vie, je pris le parti de regarder couler l'eau... et savez-vous bien ce que j'ai vu dans le miroir des eaux? La figure de votre servante qui s'allongeait, qui s'allongeait... et des larmes qui coulaient tout le long. Voilà mon printemps.

MAÎTRE FRANTZ.

Miséricorde, vous m'effrayez...

Digitized by Google

MADAME LISE.

Parlerai-je de l'été, quand je rôtis dans mon école et vous dans votre serre chaude?

MAÎTRE FRANTZ.

Il faut savoir accepter son destin, voisine. J'y ai pris racine, dans ma serre chaude, et je prospère, comme vous voyez...

MADAME LISE, *examinant les cheveux de maître Frantz.*

Mais je ne sais pas trop, il me semble que votre feuillage...

MAÎTRE FRANTZ.

On ne peut pas toujours verdir. J'ai trente-deux ans aujourd'hui même... le premier mai... (*Dévisageant madame Lise avec dépit*). Hélas! je suis bien triste de vous l'apprendre. (*Il rompt son fil.*)

MADAME LISE.

Eh bien! qu'est-ce? vous rompez votre fil...

MAÎTRE FRANTZ.

Pardon, j'étais distrait.

MADAME LISE.

Le mot n'est pas aimable...

MAÎTRE FRANTZ, *galamment, avec embarras.*

C'est que... vous avez un pied!... voisine...

MADAME LISE.

J'en ai même deux.

MAÎTRE FRANTZ.

Un pied qui... un pied... qui... monte à la tête!

MADAME LISE.

Et vous avez des galanteries d'une envergure!

MAÎTRE FRANTZ.

Écoutez donc, si vous me donniez plus souvent l'occasion de m'exercer, je saurais vous dire tout comme un autre que vous êtes belle et que je vous admire.

Digitized by Google

MADAME LISE.

De mieux en mieux. C'est à croire que vous exercez en cachette. J'en serais enchantée, car, comme dit un proverbe : « Si tu veux être aimé, aime. » Bonne recette pour vos vieux jours, mon voisin, je vous la recommande.

MAÎTRE FRANTZ.

En vérité, si je vous écoutais, vous feriez de moi un galant.

MADAME LISE.

Je rirais bien si vous vous laissiez prendre. Qui sait,... la conquête me semble facile.

MAÎTRE FRANTZ.

Oh! voisine...

MADAME LISE.

Ne prenez pas cet air modeste. Si votre indifférence était aussi sincère que vous le prétendez, vous n'auriez pas cette désinvolture— comment dirai-je? — démonstrative... qui vous distingue, ni ces regards... exigeants que vous lancez parfois jusque dans mon école.

MAÎTRE FRANTZ.

Oh! par exemple!

MADAME LISE.

Je dis ce que je vois et je répète ce que j'entends. D'ailleurs, n'êtes-vous pas ici le point de mire?... Chacun sait que vous êtes un lettré... on reconnaît la loyauté... la noblesse de votre caractère... bref, on vous apprécie...

MAÎTRE FRANTZ.

Vous avez de moi une opinion...

MADAME LISE.

Quoi d'étonnant si l'on cherche à vous plaire? Et vous auriez bien tort, ma foi...

MAÎTRE FRANTZ.

Ne sutor ultra crepitam, dit Horace.

Digitized by Google

MADAME LISE.

Cela veut dire?

MAÎTRE FRANTZ, *gravement.*

Cela veut dire : Hélas! je suis savetier, madame.

MADAME LISE, *hésitant.*

Mais... je vais peut-être un peu vous surprendre, mon voisin...

MAÎTRE FRANTZ.

Oh! je m'attends à tout.

MADAME LISE.

Eh! bien... si moi je vous offrais... la place de mon mari?

MAÎTRE FRANTZ, *se dressant en sursaut.*

La place?

MADAME LISE.

La place de magister qui est vacante. Les bons instituteurs font défaut et votre nom figure, dit-on, parmi les concurrents, sous des auspices si favorables, que les autorités sont en train de prendre sur vous des informations.

MAÎTRE FRANTZ.

Que signifie cette plaisanterie? Quelque nouvel espionnage sans doute... Morbleu! je défendrai mon seuil...

MADAME LISE.

Oh! j'en sais quelque chose. Mais ces gens sont si fins. Ils entrent malgré vous, sous prétexte de raccommodage, puis, à force d'insinuations et de flatteries... Allons, ne prenez pas cet air terrible, c'est moi qui suis chargée de consulter vos intentions.

MAÎTRE FRANTZ.

Instituteur, moi?... Cela n'est pas sérieux... et mes antécédents!...

MADAME LISE.

Vous voilà bien vite effrayé. (*Prenant l'alène des mains de maître Frantz.*) Déposez cette aiguille qui m'effraye et veuillez m'écouter. (*Elle s'assied.*) Je ne suis pas, vous le savez, sans influence dans la

Digitized by Google

commune et, comme preuve, j'ai détrôné deux magisters sous prétexte qu'ils me déplaisaient. J'en ferai bien élire un autre... pour la raison contraire...

MAÎTRE FRANTZ.

Que de bontés, voisine!... mais mes antécédents...

MADAME LISE.

Laissez-moi donc parler. J'ai trouvé le moyen de concilier votre passé... scabreux, avec votre présent... modeste et de corriger l'un par l'autre; vous allez voir. (*Elle se lève.*) Je pose votre candidature et je vous représente errant et déclassé, la victime immolée à l'intolérance politique, à la rancune des partis... Toute la commune s'ébranle et crie à l'injustice. Les jeunes filles invoquent les bonnes façons du candidat; les hauts bonnets se pâment à la lecture de ses distiques; moi, j'intrigue, j'insinue... et le brasseur nous appuie de sa bière qui, peu à peu, rallie les opposants... On réclame, on criaille... tant et si bien que le gouvernement finit par s'inquiéter de voir, publiquement étalée, en cette échoppe, une preuve vivante de sa sévérité. Il vous offre l'emploi et vous fermez boutique... Qu'en pensez-vous? (*Elle se rassied.*)

MAÎTRE FRANTZ, *avec élan.*

C'est admirable! Ah! vous êtes une amie précieuse. Votre amitié répond à tous les dévouements, à tous les sacrifices...

MADAME LISE.

En êtes-vous sûr? N'y a-t-il pas encore quelque grain d'égoïsme caché sous ce projet?... Défiez-vous. N'ai-je pas cédé au plaisir de vous nommer mon collègue... au désir de vous escorter dans la rue... doctoralement? C'est que je vais faire un effet! Ah! ah! défiez-vous... les hommes sont mauvais... mais les femmes...

MAÎTRE FRANTZ.

Vous êtes impitoyable avec vos railleries. Laissez-moi donc me retourner, vous me lancez cela... paf! sans avertir.

MADAME LISE.

Je n'osais en parler... j'hésitais. Je voulais d'abord être sûre que maître Frantz s'ennuyait... qu'il aspirait à... diviser sa solitude.

Digitized by Google

MAÎTRE FRANTZ.

Connaissez-vous quelqu'un... qui... m'en prendrait la moitié?

MADAME LISE.

Je ne *la* connais pas et cela me tracasse. Les poètes font parfois des rêves plus beaux que la réalité...

MAÎTRE FRANTZ, *rêveur, marchant de long en large.*

Ah! vous me croyez mauvais goût?

MADAME LISE.

Je vous sais très impressionnable... Pourtant, si l'on vous nomme instituteur, vous aurez le droit de choisir.

MAÎTRE FRANTZ.

Vous croyez?...

MADAME LISE.

J'étais très fière de mon mari, il était magister.

MAÎTRE FRANTZ, *s'arrêtant, avec hésitation.*

Je n'ai fait qu'un beau rêve en ma vie, voisine... et, puisqu'il faut absolument vous rassurer, je vais vous le dire. (*Reprenant ses outils.*) Voulez-vous poser votre pied? (*Madame Lise pose son pied sur l'escabeau, maître Frantz reprend sa couture.*) C'était un soir d'avril... soir de famine... Comme je traversais un village, j'aperçus devant une échoppe un savetier qui chantonnait. Son chien dormait à ses côtés, des poules gloussaient autour de lui; au faîte de la hutte, les pigeons roucoulaient et s'envolaient vers un petit balcon frangé de lierre. Là je vis une jeune femme assise; elle écoutait, l'œil mutin, souriante, et la lueur du crépuscule jetait sur tout cela je ne sais quel reflet de vie qui me saisit. J'avais faim et je savais coudre... j'offris au vieillard mes services... Devina-t-il que je souffrais? « Mettez-vous là, « dit-il, au soleil, car je n'ai pas d'autre foyer, je travaille au grand « air. Je vais, je viens avec les hirondelles, où le désir me guide. « L'hiver, comme l'escargot, je rentre dans ma hutte, mon chien « fait la police. Point de soucis, le capital est dans mes doigts; point « d'ennemis, je n'ai pas d'envieux. Voilà ma vie, je vous en offre « autant. » Je me fis apprenti... Nous causions, nous chantions... j'oubliais le passé sous le balcon de la jolie voisine. Cela dura huit

Digitized by Google

jours. Quand je partis, la vision m'avait ébloui... c'était comme un mirage qui me suivait partout. Plus de marches inquiétantes... j'avais un idéal, un métier! L'amour m'avait fait philosophe, la misère m'avait enrichi. Vinrent les bribes d'un héritage... une espérance! Je courus voir mon vieux patron... il venait d'entrer à l'hospice... Figurez-vous ma joie, l'échoppe était à vendre!... Il me semble que votre pied tremble, pardon voisine, je vous laisse en souffrance, n'est-ce pas, pour vous raconter des histoires?... J'ai fini. (*Il se relève.*)

MADAME LISE.

Non, non, continuez, cela m'amuse... Vous ne m'aviez jamais parlé de cette... apparition.

MAÎTRE FRANTZ.

Oh! vous l'avez reconnue, madame, vous savez bien que je vous aime.

MADAME LISE, *se levant de sa chaise, vivement.*

Comment, c'est de moi qu'il s'agit? Ah! charmant... Et vous avez trouvé cela tout de suite? Prenez garde!... on pourrait bien vous prendre au mot, moi qui précisément cherche à me remarier...

MAÎTRE FRANTZ.

J'ai fait une sottise, je m'en doutais. *Ne sutor ultra crepitam.*

MADAME LISE.

Vous moquez-vous de moi, voisin?

MAÎTRE FRANTZ, *gravement, croisant les bras.*

J'allais vous faire la même question, voisine.

MADAME LISE.

Qu'est-ce à dire? Vous ne plaisantez pas?... Voyons, voyons...c'est que j'en suis abasourdie... Maître Frantz, votre dévouement me touche; je suis fière et je suis heureuse de vous avoir inspiré, enfin, les premières notions de stabilité... mais...

MAÎTRE FRANTZ, *avec colère.*

Je ne m'attendais pas à vous faire rire, madame... Trouvez-vous donc si ridicules ma discrétion et ma constance?

Digitized by Google

MADAME LISE.

Pour ce qui touche la discrétion, vous êtes très fort et vous l'enseignez à merveille. Mais je vous trouve audacieux de parler de constance. Quelle preuve m'en avez-vous donnée? A vingt ans, vous êtes philanthrope, prêchant l'amour universel; mais, peu à peu, les déceptions apaisent votre ardeur... et pour un coucher de soleil, des pigeons, une échoppe... crac! vous reniez vos théories. Plus d'union, plus de fraternité! Le bonheur est dans l'égoïsme... Vous voilà solitaire. Êtes-vous casé? Non, deux ans plus tard, maître Frantz est morose, il lorgne les passants, et, quand on vient chez lui, sa chambre est parfumée... Maître Frantz est à l'idéal. Êtes-vous fixé? Point. J'entre ici tout à l'heure... et, pour un mot que je vous dis, votre équilibre est renversé. La peur du célibat vous prend et, dans votre empressement à quitter cette échoppe, vous me faites une déclaration qui ne m'était pas destinée...

MAÎTRE FRANTZ.

Ah! c'est trop fort!

MADAME LISE.

J'ai des preuves... vous m'aimez depuis un quart d'heure... théoriquement... demain vous aimerez la lune. Et vous vous figurez que je vais servir de sujet à vos expériences philosophiques?

MAÎTRE FRANTZ.

Est-il possible? Je ne sais pas ce que j'entends.

MADAME LISE.

Vous entendez la vérité... et moi j'entends la cloche qui sonne huit heures... j'oubliais qu'on m'attend. Ah! vous donnez aux femmes des leçons de discrétion... souffrez que je vous donne une leçon de logique. Je suis institutrice, vous ne pouvez vous en fâcher. Maintenant je me sauve... car vous êtes séduisant et vous seriez capable de m'entraîner. Adieu, voisin, et sans rancune. (*Elle sort.*)

SCÈNE IV.

MAÎTRE FRANTZ, *seul.*

Que diable ai-je fait à cette femme? J'ai vécu deux ans de ses yeux, de son ombre... Ah! ah! ah! L'amour d'un savetier! (*Il s'as-*

Digitized by Google

sied.) Je ris... ça fait un singulier effet... comme un coup de pied... au cœur. (*Se levant.*) Savetier! Mais cet autre, qui est-il? D'où vient-il? Sans doute un freluquet de ville... (*Il prend son chapeau.*) Je veux savoir... Non, pas de sottises... Ça les réjouirait. (*Il ouvre la caisse et prend le bouquet.*) Ah! vous songiez bien à ma fête... Et dire que j'ai sottement préparé leur triomphe... triple naïf! Au diable le bouquet... (*Il jette le bouquet par la fenêtre et revient au devant de la scène.*) Allons, maître Frantz, reprenez votre itinéraire, vous n'avez pas assez fouillé la fange humaine. (*Il reprend son chapeau.*) Ah! je me vengerai, mordieu! de la coquette et du galant! (*Il se dirige vers la porte.*)

SCÈNE V.

MAITRE FRANTZ, MADAME LISE, *entrant un bouquet à la main, entouré d'une bourse.*

MADAME LISE.

Mon cher voisin, permettez-moi de vous souhaiter une bonne fête.

MAÎTRE FRANTZ, *sur le point de sortir, s'arrête ahuri.*

Madame Lise!

MADAME LISE.

Eh bien! vous restez là comme une souche... au lieu de m'embrasser? On dirait que vous êtes ému... mais non... vous êtes fâché? J'ai eu tort, allons... je suis vive... Faut-il qu'on vous embrasse?

MAÎTRE FRANTZ.

Pardon, madame, je ne m'attendais pas... (*Il prend le bouquet*) et je vous remercie.

MADAME LISE, *sans lâcher le bouquet.*

Vous êtes donc rancunier? Embrassez-moi, vous dis-je.

MAÎTRE FRANTZ.

Vous connaissez mes sentiments à votre égard, et, quoiqu'ils vous déplaisent, je craindrais de faire tort à... quelqu'un...

MADAME LISE.

A quelqu'un... à qui ça? Je ne vous comprends pas.

Digitized by Google

MAÎTRE FRANTZ.

A celui qui vous attendait.

MADAME LISE.

Au nouveau jardinier? Voici de l'imprévu... Il est installé depuis hier, je ne l'ai vu qu'une fois.

MAÎTRE FRANTZ.

Et vous ne le connaissiez pas?

MADAME LISE.

Je le connais si peu qu'il refusait tantôt de me faire crédit pour ces fleurs: c'est vous qui les avez payées.

MAÎTRE FRANTZ.

Ah! mon Dieu, quels soupçons! fou que je suis... Voilà pourquoi vous étiez si pressée... Pardon, voisine... oh! pardon et puisque vous permettez... (*Il s'avance pour l'embrasser.*)

MADAME LISE, *le repoussant.*

Un instant, maître Frantz, votre délicatesse éveille mes scrupules... Je ne veux pas non plus faire tort à mon prochain... (*Elle lui présente son propre bouquet qu'elle tenait caché derrière elle.*) Que signifie ce bouquet, que j'ai vu entrer ce matin et que je viens de voir sortir?

MAÎTRE FRANTZ.

Mon bouquet!

MADAME LISE.

Puisqu'il sort de chez vous et qu'il y est entré... Oh! je l'ai bien senti, il était dans cette caisse.

MAÎTRE FRANTZ.

Avec une paire de chaussures que je vous destinais. Enfin! tout va donc s'expliquer. J'attendais vos souhaits de fête et voulais en échange vous faire une surprise, à l'occasion du premier mai... Puis... des soupçons... la jalousie... votre apostrophe inattendue... J'avais perdu la tête et j'ai jeté par la fenêtre votre malencontreux bouquet.

Digitized by Google

MADAME LISE.

Le bouquet seul... pourquoi pas les bottines?

MAÎTRE FRANTZ, *frappant du pied.*

Vous vous vengez de mes soupçons... Est-ce ma faute, à moi, si le malheur m'a rendu méfiant? Est-ce ma faute si je vous aime?

MADAME LISE.

Eh! mon Dieu, je ne demande pas mieux que de vous croire, mais voilà plus d'une heure que nous jouons à cache-cache: je ne sais pas si le jeu est fini...

MAÎTRE FRANTZ, *tirant les bottines de la caisse.*

Je tiens ma justification!

MADAME LISE.

Essayons les bottines.

MAÎTRE FRANTZ.

Je veux voir brûler mon échoppe, si ce pied-là n'est pas le vôtre.

MADAME LISE.

Si j'arrive à les mettre, je vous fais des excuses, est-ce dit? En attendant, merci, votre attention est délicate.

MAÎTRE FRANTZ.

Vous les trouvez jolies?

MADAME LISE.

Oh! vous avez du bon, on le sait... Mais elles me semblent si mignonnes...

MAÎTRE FRANTZ.

Vous avez un pied d'Andalouse.

MADAME LISE.

Je vous entends venir... cela ne prendra pas... (*Elle s'assied et se déchausse.*) Donnez-moi le pied droit.

Digitized by Google

MAÎTRE FRANTZ.

Je vais y mettre un peu de poudre...

MADAME LISE.

Non, non, au naturel, je ne veux pas de subterfuge.

MAÎTRE FRANTZ, *se baissant devant madame Lise.*

Alors, laissez-moi vous aider...

MADAME LISE.

Non, non... vous êtes intéressé... vous forcerez l'empeigne.

MAÎTRE FRANTZ.

Ah! sapristi... Quel saint Thomas vous faites!

MADAME LISE, *assise, chaussant la bottine.*

Ça n'entre pas voisin... Aïe!

MAÎTRE FRANTZ.

Donnez-moi votre pied, nous avons l'habitude...

MADAME LISE.

Je n'ai jamais permis cela qu'à mon mari.

MAÎTRE FRANTZ.

Ou à votre cordonnier.

MADAME LISE.

Vous l'étiez si peu, tout à l'heure...

MAÎTRE FRANTZ.

Vous m'avez si bien corrigé.

MADAME LISE, *faisant de grands efforts pour se chausser.*

Ah! mon Dieu, je ne puis entrer ni sortir... Aïe!... Je ne puis pas cependant... aïe! vous épouser... aïe! pour m'introduire dans ma bottine...

MAÎTRE FRANTZ.

Qui sait! vous y trouveriez peut-être le bonheur... poussez... je l'ai cherché partout...

Digitized by Google

MADAME LISE, *tirant toujours tout en parlant.*

Vous riez... et je souffre... Oh! attendez... j'enfonce... mais, vraiment, mon voisin, je commence à croire que vous m'aimez... (*Elle se lève et fait un pas.*) Il vous faut une compensation... Allons... je vous ai refusé mon pied... je vous offre ma main. (*Elle tend la main brusquement.*)

MAÎTRE FRANTZ.

A moi? un cordonnier!

MADAME LISE.

Nous vous ferons instituteur... En attendant, il faut savoir aimer ce que l'on a. Voilà le mot du grand problème que vous n'avez pas pu résoudre.

MAÎTRE FRANTZ, *prenant les mains de madame Lise.*

Ah! chère voisine, vous êtes un ange!

MADAME LISE, *retirant ses mains, elle s'assied et se déchausse.*

Du tout, je suis une femme pratique et je vais droit au but. (*Elle se lève et prend le bras de maître Frantz.*) Allons, venez, je vais soigner votre élection. (*Se dirigeant vers la porte, puis s'arrêtant.*) Ah! ma bottine que j'oubliais... (*Elle revient sur ses pas et s'assied, tendant le pied droit.*) Prenez mon pied, voisin.

XAVIER DE REUL.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS WALLONNES

I

Vers la fin du grand siècle, Jean-Baptiste Thiers, curé de Vibraye (diocèse du Mans), publiait un traité des plus curieux sur les superstitions populaires. Il s'étonnait fort d'avoir encore à combattre des idées qui, depuis si longtemps, avaient été proscrites. « Toutes condamnées qu'elles sont, par l'Écriture, les conciles, les papes, les saints pères, les théologiens, elles ne laissent pas d'avoir partout des partisans et des sectateurs. Elles trouvent accès chez les grands; elles ont cours parmi les personnes médiocres; elles sont en vogue parmi le simple peuple; chaque royaume, chaque province, chaque diocèse a les siennes propres. Tel les observe qui n'y pense nullement; tel en est coupable qui ne le croit pas. » Et l'honnête théologien se borne à cataloguer dans ses quatre volumes (*Traité des superstitions*, Paris, 1697) les pratiques les plus bizarres, sans jamais s'inquiéter ni des origines, ni des influences diverses.

Nous sommes un peu plus curieux aujourd'hui. Avec le sens historique qui nous domine et ne nous permet plus de rien négliger, nous nous obstinons à chercher la raison de ce qui paraît le plus déraisonnable. Il ne nous déplaît pas d'accumuler, de provoquer les difficultés; souvent même nous bornons notre plaisir à poser un problème dans toute la complication de ses données contradictoires. Puis, si la

Digitized by Google

solution s'éloigne à mesure que nous croyons en dégager les éléments, nous répétons avec Socrate que savoir qu'on ignore est déjà le commencement de la sagesse.

Au reste, l'aveu de cette ignorance coûte d'autant moins qu'il amène presque toujours des suggestions utiles. C'est en se refusant à des explications trop faciles, trop sommaires, qu'on peut espérer d'en susciter de plus complètes, de plus décisives. *Aliqua nescire;* ignorer certaines choses était, pour Quintilien, une vertu de savant. Cette précaution méthodique devient tout à fait indispensable quand on veut interpréter, au profit de l'histoire, des imaginations et des aberrations superstitieuses. Quoique dans le fond elles soient peu variées, le plus souvent elles apparaissent chargées d'une profusion de détails fantastiques. Il n'est que trop aisé dès lors de prendre l'accessoire pour le principal. Ne vaut-il donc pas mieux ajourner la solution, afin de la mieux préparer? Que perd-on à retarder le jugement? J.-B. Thiers (t. I, p. 80) cite des paysans français qui mènent leurs chevaux malades dans un bois où il y a une pierre, autour de laquelle ils les font tourner trois fois. Aussitôt on pense aux forêts sacrées chantées par Lucain; on se rappelle les pierres druidiques, les dolmens, les menhirs et toutes les traditions de la Bretagne : « La terre de granit, recouverte de chênes. » Mais, tant qu'il n'y a pas plus de précision dans le récit, tant qu'on ne peut pas déterminer le rapport de cette coutume avec des pratiques plus générales, il faut se borner à la constater. Elle s'éclairera plus tard par la comparaison; ce sera comme un vocable qu'on finira par déchiffrer si l'on parvient à le ranger dans une série assez étendue de termes analogues.

Les faits superstitieux sont presque toujours complexes : on ne les peut interpréter si l'on en oublie un seul élément. L'enquête qui les concerne doit être subtile, minutieuse, scrupuleuse; sinon, ce n'est plus qu'affaire de curiosité puérile ou sénile. L'intérêt philosophique n'y peut naître que par une vérification intégrale. On n'opère souvent que sur des fragments, des débris; mais, comme en paléontologie, ils

Digitized by Google

se complètent par juxtaposition, par induction, parfois même par hypothèse ingénieuse. L'Allemagne a, de bonne heure, compris les conditions délicates de cette étude comparative. Pour s'en faire une idée, il suffirait de parcourir la circulaire que le docteur Wilh. Mannhardt, de Dantzig, a adressée à toutes les sociétés qui pouvaient, d'une façon quelconque, contribuer à compléter les éléments d'une enquête sur l'ancien culte de Cérès :

« 1° Y a-t-il encore dans votre pays des usages particuliers relatifs à la culture de la terre, aux semailles, à la manière de mettre le fumier, à la récolte du foin, du blé, du chanvre, du lin et du vin? Que sait-on de caractéristique sur le battage du blé, le teillage du chanvre et du lin?

« 2° Y a-t-il d'anciens usages touchant l'époque des semailles? Met-on, par exemple, au dimanche des Rameaux, à Pâques, des croix bénites ou des branches d'érable dans un champ de blé ou de lin pour le préserver de la foudre et de la grêle? Croit-on certains jours favorables ou défavorables pour semer certaines espèces de blé? Exige-t-on que le semoir soit filé par un enfant de sept ans? La première charrue est-elle arrosée d'eau?

« 3° Y a-t-il des traditions concernant la coupe des dernières tiges du champ, le nouement de la dernière gerbe et le battage du dernier faisceau?

« 4° Par quelles paroles se salue-t-on à la moisson?

« 5° Allume-t-on des feux de joie après la moisson?

« 6° Y a-t-il une expression particulière pour les ondulations du blé, par exemple : le sanglier se promène au champ; les loups courent dans le blé, etc.?

« 7° Y a-t-il encore des gens superstitieux qui ne cueillent jamais le dernier fruit des arbres, qui laissent une poignée de farine dans la farinière?

« 8° Y a-t-il des expressions particulières pour les vents et les formations des nuages, par exemple : queue de porc pour les tourbillons; bœuf, agneau, pour les nuages? Jette-t-on de la farine par la fenêtre quand il fait du vent ou quand il grêle? Des gens superstitieux cherchent-ils encore,

Digitized by Google

en temps de sécheresse, à attirer la pluie en arrosant d'eau des personnes couvertes de feuillage?

« 9° A-t-on, pendant ou après la moisson, la coutume de battre ou de décapiter des coqs?

« 10° A-t-on, chez vous, l'habitude, à l'occasion d'une noce, de présenter les épis à la fiancée, ou de lui mettre quelques grains dans les souliers? etc... »

Il y a ainsi trente-quatre questions, dont quelques unes très détaillées, très circonstanciées. On ne s'en étonnera pas, pour peu qu'on réfléchisse à la nature particulière de ces études. Il s'agit, comme disait Max Müller, *du patois moderne de la mythologie*, et, en vérité, il est d'une transcription aussi délicate, aussi chanceuse que les patois proprement dits. Souvent la nuance la plus fugitive peut devenir l'élément le plus caractéristique. Le traducteur de Max Müller, M. G. Perrot, comprend bien toute la délicatesse de l'opération :

« Quand l'homme n'a ni assez d'instruction, ni assez de sécurité et de loisir pour s'étudier lui-même, comment raconterait-il aux autres ce dont il se rend à peine compte, ce qui se passe dans son cœur et dans son esprit ou même les événements auxquels il est mêlé et qui le tiennent courbé sous leur poids écrasant? Alors même, pourtant, son intelligence n'est pas inactive et stérile; elle a déjà commencé ou n'a point cessé de vivre et de produire, de garder en elle les traces qu'y a gravées le passé, d'élaborer à sa manière les matériaux et les impressions qu'y dépose le présent; les souvenirs y persistent et parfois même s'y enfoncent plus avant que dans l'âme d'un peuple lettré, s'y conservent à l'état d'inconsolable regret ou d'espérance obstinée. Seulement, comme des rayons solaires réfractés par des milieux plus denses que l'air, les noms, les faits, les personnes, les images de toute espèce, dans ces esprits sans culture savante et sans critique, subissent des déformations et des transformations singulières. Ainsi modifiées, ces images se réfléchissent et prennent un corps dans les superstitions, les légendes, les contes, les poésies populaires. Recueillir, puis comprendre et analyser ces

Digitized by Google

créations naïves et complexes d'une pensée qui s'ignore elle-même, en séparer les divers éléments, retrouver l'origine, fixer la date de chacun, telle est la tâche que, pour la première fois, nos contemporains ont entreprise. Mieux que tout autre, le nom de Jacques Grimm rappelle ce que sont ces études et quels résultats elles ont donnés.

« La voie une fois ouverte, bien d'autres curieux s'y sont engagés. Partout des esprits hardis et pénétrants se sont mis à exploiter cette mine jusqu'alors inexplorée, à rechercher ce précieux métal si longtemps négligé, à en suivre les plus minces filons jusque dans les profondeurs les plus reculées et les plus secrètes de l'âme humaine. Tout ce que, *sans le savoir,* cette âme a gardé d'un passé auquel on la croyait devenue étrangère, tout ce qui s'est ainsi, par une tradition non interrompue et par la vertu de l'hérédité, comme mêlé à la substance même de telle et telle race, de tel et tel peuple, on le signale, on le met en lumière; on distingue, on isole les fils de cette trame multicolore et serrée que les siècles ont tissée; on retrouve l'étoffe et on en regarde l'envers pour mieux en comprendre la fabrication et le dessin. Il est telle superstition qu'une religion triomphante a tolérée, faute de pouvoir la déraciner, et qu'elle s'est contentée d'interpréter à sa manière; pour qui sait y regarder de près, elle témoigne de la persistance cachée d'une religion antérieure; quoique officiellement abolie depuis des milliers d'années, celle-ci impose encore aux esprits certaines conceptions, certains rites, certains usages qui ne peuvent s'expliquer par les dogmes aujourd'hui dominants. » (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 8e année, 1874, p. 375.)

II

En Belgique, la recherche et l'analyse des coutumes populaires offrent plus d'un genre d'intérêt. Dans nos provinces, où depuis deux mille ans se sont mêlés des éléments romains, germains et celtiques, on doit rencontrer plus d'une trace

Digitized by Google

curieuse des traditions indo-européennes. C'est surtout à la lisière du territoire germanique que ces recherches de mythologie comparée peuvent être fructueuses. Il est vrai que, le cas échéant, il n'est pas toujours facile d'opérer la séparation des influences si diverses qui s'amalgament dans une pratique superstitieuse. La résolution du composé en ses éléments réclamerait un véritable instrument de précision.

Non loin de Tongres et de l'antique démarcation des races perpétuée par les noms de deux villages (*Heure-le-Romain* et *Heure-le-Tiexhe*) (le Teuton), persiste encore une de ces coutumes tout à fait dignes de l'analyse mythologique. Le bon docteur Bovy (*Promenades historiques dans le pays de Liége*, Liége, 1838-1839) nous la fait connaître avec une abondance de détails fort utiles en pareille matière. Il nous raconte qu'en deçà du Geer (limite linguistique comme l'est quelquefois la Lys), entre Russon et Herstappe, les paysans célèbrent à leur manière certaines parties de la Fête-Dieu. Ils y rattachent la commémoration d'une espèce d'ogre ou de brigand (*Hacco*) qui aurait martyrisé le Frison saint Évermaire. « La procession se distingue, dit-il (t. II, p. 189), de toutes les autres en quelques points assez dignes de remarque. Les deux bedeaux de la paroisse, dans le plus bizarre accoutrement, courent en avant et, sur les deux côtés, faisant ranger la foule avec d'énormes massues qu'ils tiennent à la main. Ils sont censés représenter deux sauvages. Leur vêtement collant au corps est recouvert, depuis les pieds jusqu'au cou, de feuilles de lierre fixées sur l'étoffe, comme les ardoises le sont sur un toit. Il en est de même de leur bonnet terminé en pointe comme celui des sorciers. Leur allure et leurs gestes provoquent le gros rire des paysans. C'est dans ce bel équipage qu'ils remplissent leurs fonctions, même à l'autel. »

Ces premières particularités qui n'ont, à coup sûr, rien de commun avec le spiritualisme chrétien, ne s'expliqueraient pas davantage par quelque symbolisme plus récent que la propagation de l'Évangile. Mais voici d'autres traits singuliers et qui doivent avoir eu quelque raison d'être :

Digitized by Google

« Le dais est suivi par sept hommes portant aussi le costume le plus étrange. Ils représentent saint Évermaire et sa suite. Celui qui fait le personnage du saint est vêtu d'une tunique de bure de couleur brune, serrée à la taille par une ceinture de cuir d'où pendent un long chapelet et une gourde. Le haut du corps est couvert d'un camail en peau, sur lequel sont attachés des coquillages. Sur sa tête est un chapeau rond; il tient à la main un bourdon blanc. Les autres n'ont de ce costume que le camail et le bourdon; ils portent habits et culottes noirs, gilets et bas blancs. Ils sont escortés par cinquante-deux jeunes gens à cheval, ayant à leur tête un homme à figure patibulaire... La procession a terminé la moitié de sa tournée; elle arrive à la chapelle; on y chante la grand'messe, après laquelle le pieux cortége parcourt l'autre moitié de la commune, puis rentre dans l'église paroissiale. La dernière bénédiction étant donnée, hommes, femmes, vieux et jeunes, se portent en foule dans la prairie. Les pèlerins les précèdent et vont se placer en cercle près de la fontaine. Ils entonnent un cantique dont le chant, bien qu'un peu agreste, n'est pas dépourvu de mélodie. Pendant ce temps, les cavaliers figurant Hacco et sa bande, galoppent jusqu'à trois fois en dehors de la prairie, puis, franchissant la barrière, en font aussi trois fois le tour à l'intérieur. Alors les pèlerins se rapprochent de la chapelle et chantent une légende commençant par : « Je suis un pauvre pèlerin qui, volontiers, fait un pèlerinage. » (Voir le texte flamand dans Heremans, *Dichterhalle*, t. I, p. 29.)

« Ce dernier chant terminé, Hacco arrive, il brandit son épée; son aspect est terrible! Sa voix foudroyante annonce aux étrangers qu'ils doivent mourir. Il s'établit un dialogue entre lui et Évermaire. Celui-ci le supplie de le laisser vivre. Il n'a pas encore accompli, lui dit-il, l'œuvre que lui a suggérée le Ciel. C'est le moment pathétique de la cérémonie; le langage du saint homme devient si touchant que les assistants se mettent à pleurer ou en font le semblant. Le plus jeune des pèlerins, qui probablement n'ambitionne pas la couronne du martyre, saisit cet instant pour se sauver à

Digitized by Google

toutes jambes. Hacco et sa troupe se mettent à ses trousses à travers les ronces et les buissons, mais le jeune gars n'est point facile à atteindre ; il saute les fossés comme un cabri. Le Hacco moderne, qui n'en est pas à un anachronisme près, lui tire un coup de pistolet, il en tire deux ; il manque le fugitif. Au troisième coup pourtant, celui-ci est renversé. Un des bandits arrive ; plus fidèle que son maître aux usages du temps, il bande son arc et en décoche une flèche qui achève le pèlerin, dont le corps est relevé de terre pour être placé en travers comme un sac de blé sur le devant de la selle de l'un des cavaliers. Pendant l'action « *du jeu* », Évermaire et ses compagnons se sont laissés choir sur le gazon ; on fait mine de les tuer à coups de dagues ; mais bientôt ils ressuscitent et suivent Hacco au cabaret. Les pèlerins et les brigands se gorgent de bierre et de genièvre. »

Un savant mythologue, M. J. Liebrecht (préface de sa traduction allemande de Dunlop, *The history of fiction*) rapproche de cette coutume hesbignonne un conte presque identique de Helinand dans Vincent de Beauvais (*Speculum histor.*, l. 29, c. 30). Il invoque aussi les analogies qui se retrouvent dans tout ce que César d'Heisterbach (t. XII, p. 10) a recueilli au sujet du *Chasseur infernal*. Peut-être avons-nous ici une de ces nombreuses transformations du culte de Wôdan ou Odin. C'est, comme on sait, le dieu germanique que Tacite comparait à Mercure conducteur des âmes. Mercredi (jour de Mercure) c'est encore en flamand et en anglais le jour de Wôdan (*woensdag, wednesday*). Ce dieu dont le nom signifie fureur, rage (*wuth*), déchaînement de la tempête, représentait souvent les ouragans des équinoxes. Il portait le manteau dont Charles d'Orléans aurait pu dire :

> Le tems a laissié son manteau
> De vent, de froidure et de pluye.

Sur son blanc cheval il parcourait les airs, à la tête d'une troupe furibonde. La nuit, au milieu du plus profond silence, éclataient tout à coup les hurlements de ses chas-

Digitized by Google

seurs et les aboiements de ses chiens[1]. Comme Hermès chez les Grecs, il emportait les âmes des morts. Dès qu'on entendait hurler au loin la meute infernale, on se jetait sur le gazon comme les compagnons d'Évermaire. On racontait que l'homme sauvage (le *wilde man* des Flamands) portait sur le devant de la selle une jeune femme jetée en travers comme le jeune pèlerin de la légende de Hacco. C'était la fée du printemps, la reine de la verdure. Cette ronde volante, cette menée fantastique, nous la trouvons curieusement mise en scène dans une comédie fantastique du XIII^e^ siècle, *Le jeu de la feuillée* d'Adam de la Halle et qui rappelle si souvent le *Songe d'une nuit d'été :* « Hélas! sire, il y a péril, s'écrie Rainnelet, un des personnages : *je vauroie ore estre en maison.* » Ils allaient vite ces morts, ces fantômes de la meute infernale. Quant au chef de la « mesnie furieuse », il se nommait de plus d'un nom : Berndietrich, Artus, Hellequin, Herlething, Hackelberg. Le « grand veneur » était même, en certaines provinces, confondu avec Caïn, Machabée, Hugues Capet, saint Hubert, saint Eustache. Sur cette formidable tradition païenne, on greffait pêle-mêle tous les enseignements. Dans la *Chronique de Normandie* (eff. Leroux de Lincy, *Livre des légendes*), il s'agit même de la « mesgnie Charles-Quint » qui, en son vivant, fut roi de France.

Le souvenir de Wôdan se retrouve encore dans certaines pratiques de la Saint-Michel (29 septembre). M. le baron de Reinsberg-Düringsfeld (*Traditions et légendes de Belgique*, t. II, 184-186) remarque que cette date correspondant « au temps des grands sacrifices des Saxons » ramenait inévitablement des coutumes païennes. « Les filles mêlent des noix évidées, mais soigneusement refermées avec des noix pleines; puis, fermant les yeux, elles en prennent une au hasard. Celle qui en tire une pleine aura bientôt un mari, car c'est saint Michel qui donne les bons maris. » (Core-

[1] L'abbé Morillot parle d'une chasse fantastique admise par les Esquimaux du Groënland. (*Actes de la Société philol.*, t. IV, p. 250. 1874.)

Digitized by Google

mans, *l'Année de l'Ancienne Belgique.*) D'après Mannhardt (*Die Götterwelt der Deutschen,* t. I, 184) saint Michel, prince des âmes, fut aisément confondu avec Wôdan et Hermès psychopompe. Fêté d'abord le 15 mars ou le 8 mai, le *præpositus Paradisi* fut invoqué surtout en septembre. En certains pays, on avait en son honneur des banquets, souvenirs des anciennes *gildes* des sacrifices (*herbstgilde, mickelsgilde*). On buvait aussi la *minne* Saint-Michel comme autrefois on avait bu à la commémoration ou *minne* d'Odin, c'est à dire Wôdan[1]. Parfois aussi c'était saint Martin qui se confondait avec ce dieu, et sa chape devenait le manteau symbolique de Wôdan, dieu des nuages et des tempêtes.

Ce syncrétisme naïf et, pour ainsi dire, fatal se complique singulièrement dans les pays où, comme en Belgique, les races ont été souvent mêlées. C'est là, plus qu'ailleurs, qu'il convient de réclamer toute la rigueur de l'analyse. La remarquable compilation que M. Reinsberg a pu faire avec le concours d'une centaine de savants et de chercheurs belges, résout peu de problèmes, mais en signale une grande quantité dont les données sont encore bien confuses, bien éparpillées. Peut-être faudrait-il diviser considérablement le travail. Il ne semble pas qu'on puisse autrement sortir du vague peu scientifique où se perdent les plus précieux renseignements.

Pourquoi ne dresserait-on pas, par zones ou par provinces, des calendriers mythologiques interprétés, comme a commencé M. de Reinsberg, au moyen d'un rapprochement constant des calendriers plus connus? *La société liégeoise de littérature wallonne* a inauguré, trop prudemment peut-être, quelque chose d'analogue dans ses *Annuaires,* dont le premier date de 1863. Il y a là une veine à exploiter. Dans la wallonie liégeoise, où l'élément tudesque se confond si volontiers avec l'élément romain, on peut s'attendre à d'étranges découvertes. Sur cette vieille terre d'Austrasie, où tant d'invasions ont passé, tout a dû favoriser la confusion

[1] Dans les traditions flamandes, *minne* et *gilde* se correspondent.

Digitized by Google

des idées. La persistance du langage mythologique s'explique, à l'époque franke, par les influences qu'énumère Walter Scott (*De la démonologie et de la sorcellerie,* lettre à Murray) : « Beaucoup, renonçant de bon cœur aux divinités païennes, ne purent se dégager l'esprit tout d'un coup des rites et des observances du paganisme, et ils furent assez absurdes pour chercher à les allier à la foi plus simple et plus majestueuse qui dédaignait cette union impure. Si cela arriva, même dans l'empire romain où les néophytes chrétiens doivent avoir trouvé parmi les premiers membres de l'Église les moyens les plus prompts de la meilleure instruction, combien ces tribus étrangères et barbares durent-elles recevoir plus imparfaitement les leçons religieuses qui leur étaient nécessaires de quelque prédicateur zélé et enthousiaste qui en baptisait des centaines en un jour! Après ces conversions improvisées, les néophytes se disaient chrétiens, mais n'étaient ni sevrés de leur ancienne croyance, ni instruits de la nouvelle foi : ils entraient dans le sanctuaire sans se dépouiller des superstitions dont leur esprit avait été imbu dans leur jeunesse... »

C'est une confusion qui s'est vue un peu partout. « Au Groënland, dit l'abbé Morillot (*Actes de la société philol.* t. IV, p. 236), l'enseignement chrétien sur les mauvais anges n'a fait qu'affermir la foi à l'existence du dieu *Tornârsuk*. Il a le pouvoir de se montrer en plusieurs lieux à la fois, et toujours avec d'horribles formes. En un clin d'œil, il peut rentrer sous terre... » Les *Nutons* dont parlent les *Wallonnades* du président Grandgagnage et le *Guide du voyageur en Ardenne* (prof. Borgnet) sont admis de tout temps dans nos provinces wallonnes. Froissart, étant au pays de Lourdes, écoute et transcrit le plus sérieusement du monde l'histoire du lutin Horton (t. XI, p. 192). Il admettait aussi les métamorphoses les plus mythologiques. Un autre chroniqueur, Jean d'Outre-Meuse, énumère sans hésiter tout ce qu'Ogier le danois fit à Liége après qu'il fut revenu de chez la fée Morgue. Près de l'Amblève, aux fonds des *Coireux* ou *Quâreux*, on vous parle encore de provoquer la pluie rien qu'en troublant l'eau d'une

Digitized by Google

source, de même qu'au Pausilippe de Naples, il suffirait de remuer la prétendue cendre de Virgile pour susciter une tempête.

L'*Annuaire liégeois* s'ouvre par ces mots : « *Bonne anneie, et totès sôrts di bonheûr. Les p'tits èfants poirtet des nûles, et on d'jeune avou des galets.* » Ces *nûles,* ces oublies non roulées, ces grandes hosties de toute couleur sont un détail à coup sûr original des étrennes liégeoises. Si la nule est verte (*on vert nûle*), la jeune fille qui la reçoit y démêle les plus heureux pronostics.

Le 1er janvier, au petit jour, on vient sonner aux portes. En souhaitant à la servante « une bonne et heureuse année » comme au temps de la déesse sabine Strenia, les petits garçons, mendiants amateurs, n'oublient pas de répéter ces mots traditionnels : « *C'est on valet, vos ârez di bonheur après.* » En revanche, rien de plus contrariant que de ne rencontrer d'abord qu'une fille. « La cuisinière, dit le baron de Reinsberg (t. I, p. 7) colle la première hostie qui lui est offerte au dessus de la porte de la cuisine. Les jeunes filles de la maison ne manquent jamais de demander à l'enfant qui le premier vient dans la maison, son prénom, parce qu'elles ont la croyance que ce sera le prénom de leur mari futur. Aussi aiment-elles à voir d'abord un garçon. »

D'après Bovy (t. I, p. 74) les jeunes Liégeoises d'autrefois avaient encore une autre façon de pronostiquer. Elles se réunissaient le 1er mai, au moment du lever du soleil, pour « *lier le jonc* » ; elles cheminaient vers les confins d'une verte prairie, du côté où un buisson d'églantiers abritait le mieux un gazon frais et touffu. C'était là que les curieuses choisissaient avec le plus grand soin trois brins d'herbe (*trois foilles d'erbe,* comme dit la chanson des Loherains). Elles coupaient, elles arrangeaient ces tiges menues de façon à leur donner exactement la même longueur. Puis, à chaque brin était attaché un fil de soie de couleur différente. Le noir représentait le célibat, le rouge l'amant inconnu, le vert l'objet des vœux secrets. Après dix jours d'attente, l'oracle se prononçait par celui des trois brins qui avait surpassé les deux autres en hauteur.

Digitized by Google

Ce goût des pronostics n'a pu que se développer au contact des Romains, le peuple le plus superstitieux de toute la famille indo-européenne. C'est d'eux que dérivent souvent les formules cabalistiques. Au pays wallon, dit Dr Coremans, (*l'Année de l'ancienne Belgique*, p. 16) jeunes filles et garçons s'en vont crier en plein air, la veille de mars, avant de se coucher : « Mars, mars! » pour apprendre quelque chose de l'avenir conjugal. Ce que le spirituel Rouveroy décrit dans son *Petit Bossu*, à propos du cours et du décours de la lune, pourrait bien aussi dériver d'une influence romaine. Ces transmissions étaient d'autaut plus faciles qu'à Rome il n'y avait, comme dit M. G. Boissier (*la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, t. I, p. 360) qu'une religion officielle dénuée de doctrines et qui n'exigeait que l'accomplissement minutieux, matériel des cérémonies ordonnées par les rituels sacerdotaux. Fabius Pictor, le plus ancien des historiens romains, *Scriptorum antiquissimus*, expose solennellement que l'anneau porté par le flamine de Jupiter doit être creux et à jour, que ce prêtre doit éviter de nommer une chèvre, doit couvrir de terre, au pied d'un arbre fruitier, les rognures de ses ongles et de ses cheveux, etc., etc. Caton, non moins grave, si grave même qu'il dédaigne la frivolité des médecins grecs, recommande des formules efficaces et des paroles magiques pour guérir des maux corporels. « Chantez tous les jours sur une luxation : *Huat hanat huat ista pista sista, domiabo damnaustra.* » Oui, oui, s'écrie le railleur Horace, il y a des charmes, il y a des mots, il y a des recettes magiques pour guérir et rajeunir... Les sorciers que l'on consulte encore chez les Wallons comme chez les Flamands sont les véritables héritiers de cette doctrine si peu spiritualiste. Dans un drame religieux du XIIIe siècle (*le Miracle de Théophile*), le sorcier Salatin conjure le diable en ces termes : *Bagahi laca bachahé, lamac cahi achabé, Karrelyos*, etc. Aussitôt le diable, dûment conjuré, apparaît, disant : « Tu as bien dit ce qu'il y a. Celui qui t'instruisit n'oublia rien. Tu me tourmentes fort. » Le sorcier riposte fièrement : Il n'est pas juste que tu me manques, ni que tu

Digitized by Google

ailles à l'encontre de moi *quand je t'appelle!* » N'est-ce pas tout à fait la tradition romaine? N'a-t-elle pas, dès les temps les plus reculés, une synonymie sacerdotale entre *invocare, incantare, indigitare?* La prière n'est qu'une conjuration magique qui contraint le Dieu ou le démon à venir dès que l'enchanteur a prononcé les épithètes officiellement attribuées à l'être surnaturel. Changez une parole, oubliez un détail de l'opération : tout est perdu, car l'esprit n'est que dans ces minuties.

III

Le poète Simonon que les wallonistes n'ont pas encore oublié, aimait à répéter, en chantant la *Copareie*, la cloche qui, à *coups pareils*, sonnait jadis le couvre-feu à Liége :

Ell' mi donn' li sov'nance :
Des ânneies di mi-èfance,
Cist' illusion m'plait bin :
Qu'est-ce qui n'a nin èveie
Di s'ripoirter quèqu'feie
Enèrî d'vins s'jôn timps?

Se reporter en arrière vers son jeune temps, se faire illusion par la souvenance, voilà ce qui a d'abord engagé un conteur liégeois, M. Hock à chanter les vieilles coutumes. Il les chantait en son vieux patois, et ces poésies si naïves, si cordiales, qui remplissent tout un volume, le premier de ses *Œuvres complètes*[1], ont été vantées ici même, il y a trois ans, par Max. Veydt, l'aimable et spirituel causeur. A force de chanter les choses d'autrefois, l'idée devait venir de les examiner de plus près, avec cet esprit de critique auquel les plus confiants ne sauraient plus se dérober. Sans délaisser ni les joyeux *crâmignons*, ni les piquantes *paskeyes*, ni les douces élégies[2], ni les naïves berceuses, le chantre du bon vieux

[1] Auguste Hock. *Œuvres complètes.* 4 vol. in-12. Liége, Vaillant-Carmanne.

[2] Nous recommandons aux gourmets littéraires la douce monotonie de *Nannez Naninette*, touchante berceuse qui se trouve au tome IV, p. 25.

Digitized by Google

temps se mit à philosopher, à la bonne franquette, sur cette société qu'il voyait disparaître à l'horizon. D'une façon vraiment liégeoise, c'est à dire également imprégnée de malice gauloise et de bonhomie germanique, il s'amusait à décrire et à raconter tout ce qu'il avait entendu raconter et décrire dans son enfance. Pour cadres, il prenait les scènes mêmes dont il avait été témoin ou qu'un bon aïeul jaseur lui avait dramatisées sans se douter des conséquences. Mais il ne lui suffisait pas d'*avoir bon* en répétant les *spots* et les *galguizoutes*, les proverbes et les boutades des vieilles *tiesses di hoie;* il se dit un jour avec le mythologue Mannhardt que cette atmosphère de naïve crédulité s'en allait et qu'il n'était que temps de la constater et de la dépeindre comme le reflet d'une époque qui bientôt ne serait plus que de l'histoire de moins en moins vraisemblable.

Sous le titre de *Mœurs et coutumes bourgeoises au pays de Liége* (tome II), M. Hock fait revoir d'une façon charmante tout ce qu'il a pu connaître ou deviner de l'ancien régime. *Le Jeudi-Saint en* 1780, *la fête Saint-Pholien*, *la mère Jeanne*, *Anne-Mareie et ses élèves*, *Carnaval d'autrefois*, *Un vieux ménage liégeois*, *Les enterrements*, *Une journée chez l'oncle Wathy*, *Un vieux quartier*, — autant d'amusantes esquisses de la vie populaire intime, dans « la noble cité » des princes-évêques. Tour à tour, en prose française et en strophes wallonnes, l'inépuisable conteur ressuscite les individualités les plus originales. Les détails sont si précis, si vivants, si riches de couleur locale que, sous le charme de la lecture, on se prend à croire que toutes ces aventures sont de tout point authentiques, et que l'auteur n'a eu qu'à les transcrire de quelque chronique de famille comme on en trouve dans la vieille cité éburonne. Telle est surtout l'impression que produit le quatrième volume contenant l'histoire de la famille Mathot.

« Il y a, dit M. A. Leroy (*lettre à l'éditeur*), tout un « excellent roman en germe, un roman bien liégeois, mais « qui se ferait lire partout, dans l'histoire de la famille « Corombelle, par exemple. Il y en a plus d'un dans les

Digitized by Google

« tableaux d'intérieur dont les principaux personnages « appartiennent à une autre famille que l'auteur a dû con- « naître de bien près, les Mathot. Toutes les émotions de la « vie bourgeoise ont leur reflet dans ces simples peintures « de la vie domestique, dont le prétexte est un baptême, un « mariage et un enterrement. »

Mais le volume qui présente l'intérêt le plus vif et le plus général, est incontestablement le troisième, intitulé : *Croyances et remèdes populaires au pays de Liége*. Comme Pierre Lebrun de l'Oratoire et Alfred Maury de l'Institut, M. Hock s'est attaché, pendant de longues années, à recueillir les superstitions païennes perpétuées jusqu'au delà du bon vieux temps. Il les enregistrait avec toute la poésie qui les enveloppait encore, et l'on s'aperçoit bien que le critique est quelquefois gêné par l'amateur passionné du *bon vî stok* liégeois.

« C'est puéril, c'est absurde, je l'avoue, a-t-il l'air de se dire; mais tout cela était si traditionnel, si local et, au demeurant, si amusant, si cordial, si *gemüthlich!*... »

Or, afin de contenter à la fois et sa raison moderne et sa ferveur pour tout ce qui rappelle le passé wallon, il s'est fort heureusement avisé de reprendre, dans cette nouvelle étude, ses premiers cadres de scènes familières et de croquis populaires.

La Société liégeoise de littérature wallonne, qui venait d'ouvrir un concours sur ces sortes de recherches, n'hésita pas à couronner l'œuvre de M. Hock. Sans être complète, elle était certainement la meilleure qu'on eût entreprise sur ce sujet trop dédaigné. « Si l'instruction et la civilisation « font disparaître de nos villes la croyance aux faits surna- « turels, aux revenants, aux sortiléges, aux sorcières, aux « superstitions, aux préjugés, ainsi qu'aux remèdes familiers « et à l'influence attachée aux images des saints, nos villages « se débarrassent difficilement de ces rêves d'un autre temps. » Qui parle d'une façon si libre, si péremptoire? Le poète des *crâmignons* et des *galguizoutes;* il veut, dès le début de cette enquête sur les aberrations indigènes, s'imposer le ferme dessein de rompre l'enchantement, le mirage d'un passé

Digitized by Google

fantastique. Ce qui ne l'empêche pas de s'y complaire, tout en le critiquant. A travers les méandres de ces petits dialogues humoristiques, vous êtes tenté de croire qu'il est retombé sous le charme de la vieille crédulité ou que, tout au moins, il ne conte que pour conter : détrompez-vous et voyez, à la table alphabétique, la terrible liste des remèdes extravagants, des invocations burlesques, des pratiques païennes et des amalgames mythologiques. Non, encore une fois, il s'agit bel et bien de rompre le câble et de signaler les superstitions en tant que superstitions.

Les Flamands s'imaginent volontiers que leurs frères de Wallonie en sont exempts, ou à peu près. Ce livre fait trop voir que les mauvaises herbes, les folles avoines ont persisté, ici comme là-bas, malgré le labour des siècles. C'est assez dire que, ici comme là-bas, le labour n'a pas toujours été assez profond, assez énergique.

Il ne faudrait pas s'étonner non plus de retrouver aux bords de la Meuse des préjugés et des illusions que l'on croyait exclusivement propres aux riverains de l'Escaut ou des deux Nèthes. Outre que la superstition est par elle-même assez peu variée, comme elle est assez peu progressive, il faut se souvenir que Flamands et Wallons ont dû puiser ce qui leur en reste à une même source. Celtique, germanique ou même romaine, il n'importe; toute cette sagesse préhistorique dérive de croyances communes à la grande famille des Aryas, conquérants du monde civilisé. M. Adolphe Pictet (*Origines indo-européennes*, t. II, p. 633) a suffisamment constaté que, sur les plateaux de la Bactriane, on connaissait déjà les idées et les pratiques bizarres qui ont pénétré jadis jusqu'en Hesbaye, en Flandre et en Campine. Les *Chûtas*, esprits follets des cimetières, les *drûts*, nains trompeurs, les *ribbhus*, elfes ou sylphes bienfaisants, les *dvâras*, *dwergen*, *kabouters* des Flamands, *kobolden* des Allemands, ou *nutons* des Wallons, ou *lutins* des Français; les démons qui se transforment à leur gré en hiboux, en chouettes, en coqs, en vautours, en chiens, en loups; les versets et les formules qui constituent des charmes (*carmina*, *karmâna*) conjuratoires;

Digitized by Google

la médecine qui ne diffère pas de la sorcellerie; les médecins que l'on classe suivant qu'ils opèrent par le couteau, par les herbes magiques ou par les enchantements versifiés; les diables bouddhistes qu'on ne peut consulter qu'aux carrefours de la forêt; les maladies qu'on expulse par exorcismes soit des gens, soit des bêtes; les gâteaux consacrés qui triomphent des maléfices; les dieux détrônés qu'on traite de démons; les religions surannées, vaincues, qui se réfugient dans le mystère et n'ont plus que des prêtres clandestins, des *winkelpriester*, des sorciers; — tout cela, moins varié qu'on ne pense, se retrouve d'un bout à l'autre de l'immense continent envahi par les Aryas. Aussi Max Müller (*Essais de mythologie comparée*) a-t-il raison de dire : « De même que la science du langage a fourni une nouvelle base à la science de la mythologie, la science mythologique est en passe à son tour de frayer la voie à une étude nouvelle et scientifique des traditions populaires que possèdent les nations aryennes. »

Mais le grand point, c'est avant tout de signaler, partout où elles subsistent encore, les traces de cette *religio paganorum*, de cette religion des paysans, comme disaient les empereurs Valentinien et Théodose, au IV^e^ siècle. En Allemagne, on a des journaux, des revues où s'accumulent depuis longtemps ces études de superstition, de syncrétisme et de paganisme inconscient.

Notre chercheur liégeois, s'il ne se pique pas de haute érudition à la façon d'outre-Rhin, peut du moins se vanter d'avoir bien exploré le champ qu'il s'est choisi. Rien que par les rubriques des baroques et indiscrètes invocations des saints et des saintes quelquefois apocryphes, on peut juger du soin qu'il a mis dans ses investigations. Il ne met pas moins de soin à éviter toute affectation scientifique : « Dans « notre excursion en zig-zag, nous rencontrons des vieillards « souffreteux, marchant difficilement; ils se rendent à « Chockier; ils vont demander à saint Marcellin de les « débarrasser de leurs rhumatismes. Ce voyage doit se « renouveler trois vendredis successifs, en faisant une neu- « vaine et des offrandes. Les présents sont les mêmes qu'aux

Digitized by Google

« temps des païens, des bras et des jambes que l'on confec-
« tionne en bois, en fer et en argent. Et cependant saint
« Éloi déjà condamnait la coutume païenne des *ex-voto*...
« Si les douleurs ne passent pas, il reste la ressource d'aller
« à Pousset, implorer sainte Gotte, qui a pour spécialité la
« goutte, vulgairement les *gottes*. » (On retrouve ici le calembour religieux comme chez les Grecs et les Romains.)

Pour les clous et les maladies de la peau, une neuvaine à saint Job de Hoelbeek n'est pas à dédaigner.

A la Gleixhe, canton de Hollogne, sainte Gertrude détruit les rats et les souris. Mais les villages de Momalle et de Bodegnée ont mieux que tout cela : les paysans, accablés de boutons et de *bobo* au nez, vont prier saint Nazar à Bodegnée, *po les naze*. Pour les maux de ventre, on s'adresse à saint Agrafe.

La Hesbaye est un pays à part; ils ont là des saints pour eux seuls. Nous avons beau chercher dans l'almanach *saint Fiv'la, sainte Gotte,* saint Agrafe et saint Nazar, nous n'en trouvons pas plus de traces que de saint Breiât (contre les enfants braillards) de sainte Fiv' laine (contre la fièvre lente) ou de sainte Matrice (contre les plaies cachées). Nous allons de découverte en découverte...

Et sainte Guérinette que l'on n'a pas oubliée à Angleur, savez-vous quand on l'invoque? C'est quand on veut se débarrasser des *aguesses* ou durillons, rien qu'en suivant un mort que l'on porte au cimetière. On doit dire au cadavre : « *Prinds mes aguesses ! et poite-les avou ti es terre !* »

Sainte Amour est invoquée par les jeunes filles; saint Orémus par les nourrices [1], saint Cloud guérit des clous, tandis que saint Blaise est invoqué pour les maux de gorge et saint Evermer pour les frissons. « Les mamans qui ont des enfants *hafieux* ou faibles, vont, de huit jours en huit jours trouver :

[1] M. Boué de Villers (*Pèlerinages normands*, etc.), cite saint Liénard qui délie; saint Mammard qui préserve les nourrices; saint Clair qui fait voir clair; sainte Lucie qui rend la lumière; saint Accroupi qui guérit les hémorroïdes; saint Genou et saint Mein qui enlèvent la goutte et les rhumatismes.

Digitized by Google

1° saint Hadelin, à Visé; 2° saint Firmin, à Richelle et 3° saint Mâkrâwe, à Mesch. Après ces trois pèlerinages, si les enfants ne vont pas mieux, on emploie les bons petits remèdes connus dans tous les pays. » Ailleurs on implore sainte Reine, dont le nom était autrefois prononcé sainte Rogne, contre la rogne, et sainte Rose contre l'érésipèle, qu'en flamand et en wallon on appelle *la rose*.

Mais bien souvent l'étymologie plus ou moins grossière ne suffit pas : il faut creuser plus avant pour trouver le mot de l'énigme. Pourquoi l'enfant qui est né coiffé, l'*enfant du dimanche,* est-il casqué chez les Flamands comme chez les Wallons (*met eenen helm geboren;* l'hamelette)? Pourquoi prétend-on guérir les yeux malades en disant : « Dragon ! que fais-tu dans ces yeux? » ou bien en touchant l'œil avec un trident (*focheroule*)? Pourquoi se sert-on de la cendre du poil de lièvre mêlée avec du vin blanc quand il s'agit d'hydropisie, de gravelle ou de jaunisse?

En attendant qu'on trouve l'origine, il est toujours bon de trouver les faits, dût-on les aller chercher, comme fait M. Hock, jusque dans les contes de vieilles femmes : « L'année que je perdis mon mari, le plus brave des hommes, monsieur, que le bon Dieu lui fasse paix! eh bien! cette année-là, au mois de mars, j'avais bêché le parc au persil [1]. Je devais perdre un des miens! Voici, me dit-elle, d'un air épouvanté, les autres circonstances : Je voyais souvent un corbeau dans mon *cortil* (jardin), et pour comble de malheur, le lundi matin, en sortant pour me rendre à la messe, presque toujours une femme, et une vieille encore, était la première personne que je rencontrais. Une quatrième fois, le lundi, en partant, je vois une *houpralle* (chouette) perchée sur ma haie...

« Nous ne pouvions gagner notre procès contre la voisine : figurez-vous, monsieur, que son toit est garni de trois nids d'hirondelles, qu'elle a dans ses poches des trèfles à quatre

[1] Les Flamands attribuent aussi au persil une signification mystérieuse et cabalistique. — J.-B. Thiers, *Traité des superstitions*, t. I, p. 270, parle également des croyances concernant cette plante.

Digitized by Google

et à cinq feuilles, un liard de Saint-Lambert troué ; enfin, sa mère avait eu des relations avec un sorcier, *avou on macrai!* »

Et puis, vient l'énumération des *sègneure* ou *sègnège* cabalistiques que vendent les *godaresses,* sages-femmes interlopes qui ont encore des remèdes « faits avec de la graisse ou du sang d'un supplicié. » Tous les jours ne sont pas également bons pour ces remèdes mystérieux. On peut d'ailleurs bien penser que l'année a été, depuis des siècles et des siècles, divisée par périodes heureuses ou néfastes : ce n'est pas seulement la tradition des jours bons ou mauvais de la religion romaine. Il faut remonter jusqu'au calendrier superstitieux du poète Hésiode, presque aussi ancien qu'Homère. D'après les *Travaux et les Jours*, il ne faut pas semer le 13, ni se marier le 4; mais ces jours-là on peut percer un tonneau et se mettre en voyage. On trouve des scrupules analogues au pays de Liége : « Les mamans ont aussi leurs préjugés : elles préfèrent les mardis et les samedis pour la célébration du mariage de leurs enfants. Ce sont les meilleurs jours pour se marier, pour se mettre en voyage, pour commencer les affaires, ouvrir ses magasins; le samedi principalement est le bon jour pour l'ouverture d'une boutique. En dehors des mardis et des samedis, ne laissez jamais entrer une servante : elle vous causerait du dommage tous les jours. Elle vous cassera vos porcelaines, vos verres, vos grandes glaces... De l'autre côté de l'eau, les habitants du Rivage-en-Pot et d'Angleur croient qu'un enterrement fait le dimanche entraîne la mort d'un autre paroissien dans les six semaines...» Toutes ces spéculations sur la faveur ou l'inclémence d'un jour de la semaine se conçoivent chez les païens de Grèce, de Gaule ou de Germanie qui consacraient chaque jour à une divinité spéciale. Mais il y a longtemps qu'on aurait dû pratiquer la devise du philosophe Sénèque : « Tous les jours se valent. »

Ce qui n'est pas moins étrange, c'est la substitution des saints aux anciens dieux nationaux. L'été de la Saint-Michel dérive pour les Flamands du souvenir de Wôdan auquel, en

Digitized by Google

septembre, on apportait jadis des offrandes. En novembre, l'été de la Saint-Martin se rapporte au même Wôdan, assis sur son cheval blanc et couvert de son manteau qui doit symboliser la venue des gros nuages et des tourmentes [1].

Le bon saint Nicolas lui-même, d'après Mannhardt (*Die Gôtterwelt*, p. 186), aurait remplacé la divinité germanique du solstice d'hiver. A Liége, il se montre encore avec son domestique *Hanscrouf* (Hans le bossu) et l'âne aux *bodets* (paniers) chargés de bonbons et de jouets. « Par suite des repas qui se célébraient au moyen âge (dit M. Alfred Maury, *la Magie et l'Astrologie*, p. 161), en l'honneur des fêtes de saint Nicolas, de saint Urbain, de saint Martin, ces saints finirent par être regardés comme les patrons de la bonne chère, et on célébrait dans des chansons la protection qu'on leur attribuait sur les amis des plaisirs de la table. » En Angleterre, on connaît encore le *Martilmes-beef* (le bœuf de la fête de Saint-Martin). Le martin-pêcheur se nommait jadis « l'oisel Saint-Martin » et correspondait à l'oiseau d'Odin (Odinshane). Peut-être le martinet et le martin-bâton (ou simplement le martin) rappellent-ils le saint Martin des Souabes qui a pour spécialité, comme le *Moine bourru* (de Sganarelle), d'effrayer et de châtier les enfants. Quant au coucou, dont le chant apporte du bonheur en Westphalie comme en Wallonie, à quel dieu pouvait-il être consacré, si ce n'est à celui du printemps, comme le *cokila* des Hindous?

C'est probablement aux Hindous des temps védiques les plus lointains qu'il faut remonter pour avoir le dernier mot au sujet de plus d'une coutume bizarre placée en divers pays sous le patronage de saint Jean. Indra, le roi du ciel et de l'Himalaya (*hemel*) parvient, aux jours caniculaires, à éteindre les feux meurtriers du soleil qu'il rallume par un éclair. De même, le dieu germanique *Thunar*, le tonnerre, auquel le jeudi (*donderdag*) était consacré, savait, au solstice d'été, remplacer un vieux soleil par un nouveau. De là, disent tous les mythologues, ces feux de la Saint-Jean qui,

[1] Baldr, Freyer, Osiris, Adonis, etc., symbolisent aussi le départ ou le retour des saisons. *Germania*, 1874, 2°).

Digitized by Google

se faisant le 24 juin, correspondent aux feux solsticiaux des rites préhistoriques. Nous ne comprenons pas pourquoi M. Maury veut rattacher ces pratiques aux palilies des bergers romains. La croyance était bien plus générale et, si l'on ose dire, plus primitive ; dans toute la famille indo-européenne, on était convaincu qu'à cette époque plus ou moins vaguement indiquée, les feux du soleil, et par suite, tout ce qu'il anime, étaient renouvelés. Si, au moyen âge, les feux de la Saint-Jean passaient pour mettre en fuite les démons, qui apparaissaient ce jour-là, c'était le souvenir confus des *Râkchasas*, titans foudroyés par Indra. Les « herbes de la Saint-Jean » étaient connues des druides comme des brahmanes. A Paris, on allumait ces feux en place de Grève, en présence du roi; à Augsbourg, en 1497, l'empereur Maximilien donnait la main à la belle Suzanna Neithard pour danser autour du feu solsticial (*sûne wendfeûer*). Dans plus d'un village français, on faisait trois fois la ronde autour d'un feu de broussailles, en agitant la baguette de coudrier si connue dans l'histoire de la sorcellerie. Dans beaucoup de paroisses bretonnes, c'est le curé lui-même qui allume le feu préparé au milieu du bourg. En Poitou comme en Thuringe, on promène une roue enflammée à travers les campagnes qu'elle fertilise, sans songer que c'est l'image du disque solaire. Ailleurs, bêtes et gens traversent ces flammes cabalistiques pour obtenir on ne sait quel rajeunissement, quelle purification.

En Flandre (baron de Reinsberg-Düringsfeld, *Traditions et légendes de la Belgique*), ces pratiques favorisaient les accouchements.

M. Hock a retrouvé dans son canton les traces irrécusables des mêmes préjugés. Les symboles varient; mais il s'agit toujours d'exprimer une sorte de palingénésie ou de renouvellement de la nature.

« Je me rappelle que le 24 juin, à la Saint-Jean, continua Paschal le vieux batelier, nous allions, à midi sonnant, nous baigner et nous laver à la rivière, après avoir fait le signe de la croix. Après ce bain, on pouvait se jeter à l'eau

Digitized by Google

sans se noyer et naviguer sur les plus grands fleuves sans aucun péril.

« A midi moins un quart, les rivages de toutes les rivières du pays, dans les endroits d'un accès facile, se garnissaient d'une quantité de femmes et d'enfants, portant des pots de toute espèce ; et juste au moment où l'horloge de la paroisse sonnait l'angelus, toutes puisaient à l'envi de l'eau à la rivière pour en boire et pour l'emporter au logis.

« Les vieilles personnes prétendent que toutes les rivières de la terre sont bénites le 24 juin à midi, et que c'est à saint Jean que nous devons cette vertu [1].

« L'eau bienfaisante puisée à cette heure sert à laver les plaies ; on la boit pour les maux d'estomac ; on prétend qu'elle débarrasse les jeunes filles des taches de rousseur, bien mieux que l'eau de la vigne ou le lait de jument.

« Il y avait des commères qui disaient que cette eau de la Saint-Jean faisait disparaître les traces du péché de notre première mère, et que les jeunes personnes redevenaient pures comme au jour de leur naissance, en buvant de cette bonne eau. Mais n'en croyez rien : une vertu pareille tarirait nos rivières, et les poissons et les bateliers maudiraient saint Jean.

« Une chose que j'ai souvent remarquée dans mes voyages en bateau, sur l'Ourthe, la Vesdre et la Meuse, c'est qu'à midi sonnant, ce même jour de la Saint-Jean, les mères de tous les environs plongent leurs petits enfants dans la rivière. Les cris aigus des nouveaux-nés rappellent le massacre des Innocents. Eh bien ! c'est pour préserver ces pauvres petits êtres de toutes les maladies présentes et futures qu'on leur fait subir des immersions à l'eau froide. »

Cette bizarrerie rappelle une lettre de Pétrarque (Ép. I, 4)

[1] « Il y a des catholiques et même des protestants, disait le ministre Caspar Coolhaes, de Leide (*Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis, door* Dr Fruin, 3e stuk, 1874, bladz. 303), qui s'imaginent que, le 24 juin, le soleil du matin danse et saute de joie. La rosée qui tombe le matin de la Saint-Jean est une médecine précieuse contre bien des maladies. Femmes et enfants se roulent dans l'herbe pour profiter de la panacée, etc. »

Digitized by Google

au cardinal Colonna : le grand poète s'émerveille de voir qu'à Cologne les femmes se lavent dans le Rhin, à la Saint-Jean, pour être exemptes de tout mal pendant l'année.

Toute la Wallonie connaît les feux symboliques de la Saint-Jean.

A Theux et dans beaucoup de villages des alentours, on pratique encore cette vieille coutume. Chacun s'empresse d'apporter son contingent de paille, de bois, de houille et de baguettes pour élever devant l'église le feu de joie. Aux environs de Liége, on remarquait encore, dans les premières années de ce siècle, des feux de houille d'une grosseur extraordinaire; il fallait plus de huit jours pour les consumer.

« Quand le feu est éteint, la foule des villageois se dispute les débris du bûcher. Ces charbons sont bénis; ils passent, comme l'eau de la Saint-Jean et la *pâque* bénite (le buis), pour avoir la vertu de préserver de l'incendie. On les place religieusement sous les charpentes, à côté du buis pascal.

« Les charbons du feu de la Saint-Jean sont pilés soigneusement et considérés comme un remède excellent pour les phthisiques. La poussière se mouille et se prend dans de l'eau une ou deux cuillerées par jour. »

Dans les *Irish folk lore* (Glasgow, 1871) les *bonfires,* en l'honneur de saint Jean, de saint Pierre et de saint Paul aboutissent également à une explication païenne. Ici, ce n'est plus Indra ni Thunar, c'est Baal ou Beal, mais il s'agit toujours d'une divinité solaire. En Irlande, on danse toute la nuit autour de ces feux qui doivent, en purifiant l'air, écarter tous les malheurs. Nous entrons ici dans la poésie du *Songe d'une Nuit d'Été* (*Midsommer,* comme disent les Flamands). « Dans l'Angleterre shakespearienne, dit François-Victor Hugo, la nuit qui précédait Midsummer était la nuit fantastique par excellence. C'était pendant cette nuit, au moment précis de la naissance de saint Jean, que sortait de terre cette fameuse graine de fougère qui avait la propriété de rendre invisible. Les fées, commandées par leur reine et les démons, conduits par Satan, se livraient de véritables

Digitized by Google

combats pour avoir cette graine. Tous ceux qui dormaient alors étaient sûrs de faire les rêves les plus bizarres et les plus biscornus. »

Voilà des tendances bien naturalistes et matérialistes au sein du surnaturalisme : « A Vaux-sous-Chèvremont et dans les environs, dit M. Hock, le jour de l'an, les habitants souhaitent la bonne année aux choses et non pas seulement aux personnes. En faisant le premier feu, ils disent : « *Ji v' sohaite ine bonne anneie*, etc. Pour eux, le sel est béni : jamais ils ne marchent sur un grain de sel : ils le ramassent précieusement. Ils vont aussi, le premier jour de l'an, sur leurs terres et dans leurs prairies; ils enroulent des cordes de paille, des *toirchettes di strain*, autour d'un arbre, en répétant : *Ji v' sohaite ine bonne ânneie, à l'wâde di Diu !*[1] »

C'était pourtant en Wallonie, au concile de Leptines en Hainaut, que l'on avait condamné, dès l'an 743, toutes les dévotions anti-évangéliques. Il faut voir avec quel soin saint Boniface, l'ardent apôtre de la Germanie, énumère toutes ces superstitions populaires. Plus de *sporcalia* en février, c'est à dire de purifications des troupeaux ; plus de *note fyr* (feu de calamité) qu'on obtenait par frottement cabalistique; plus de charivaris pour conjurer les orages et les éclipses de lune; plus de courses symboliques avec des robes et des chaussures déchirées; plus de simulacres à suspendre aux idoles; plus d'images à porter dans les processions autour des champs; plus d'offrandes sur les tombeaux; plus de crémation des cadavres (*dadroisas*); plus de consécration d'arbres ni de fontaines; plus de rochers sanctifiés; plus d'idolâtrie, soit à l'égard d'Odin ou de Thor, soit à l'égard des saints (*de sacrifio quod fil alicui sanctorum*); plus d'exorcismes ni d'incantations;

[1] Les divinités, à qui les hymnes du *Rig-Véda* sont adressés, sont les éléments personnifiés ou bien les phénomènes du ciel aux principaux instants du jour et de la nuit; l'imagination a donné à ces dieux de son invention des attributs distinctifs. Le dieu invoqué d'ordinaire avant tous les autres, est *Agni* (*Ignis*) le feu qui consume l'offrande, qui la porte aux dieux, qui est appelé le messager du sacrifice. (J. Nève, *Études sur les hymnes du Rig-Véda.* Louvain, 1842, p. 52.)

Digitized by Google

plus de danses ni de festins *dans les églises* [1]; plus de pronostics tirés des circonstances les plus fortuites; plus de sorciers qui fassent la pluie et le beau temps; plus de pratiques païennes en l'honneur de la Vierge. Ces prohibitions et d'autres encore que contient l'*Indiculus superstitionum et paganiarum* se retrouvent dans l'allocution pastorale adressée par saint Éloi aux habitants de la Flandre et de la province d'Anvers. Mais, comme on le voit par la fameuse lettre du pape Grégoire le Grand à l'évêque Augustin (Schayes, *Essai historique sur les croyances des Belges*, etc.), on fut obligé de transiger. En plus d'une occasion, on transigea trop, on confondit les limites, et le paganisme repoussa de tous côtés. Ludovic Lalanne (*Curiosités des traditions*) rappelle que Froissart, notre illustre chroniqueur, parle d'Actéon, des enchanteurs et des métamorphoses mythologiques comme s'il y croyait encore. « La superstition, dit P.-L. Jacob (*Curiosités de l'histoire des croyances*), avait formé, pour ainsi dire, l'atmosphère du moyen âge et s'était infiltrée partout dans les idées, dans les sentiments, dans les mœurs, dans les usages et dans les institutions. »

Aujourd'hui que de bonnes écoles primaires tendent à éclairer enfin la raison du peuple des campagnes comme des villes, cette atmosphère disparaît, et l'on doit se féliciter que des chercheurs patients et sagaces, tels que l'auteur des *Croyances populaires au pays de Liége*, enregistrent ces bizarreries comme autant de témoignages historiques.

J. Stecher.

[1] Encore en 1287, Jean de Flandre, évêque de Liége, est obligé de défendre l'accès de l'église Saint-Lambert aux histrions et aux danseuses : « *Histriones, saltatrices in ecclesia, vel in processionibus vel in rogationibus joca vel ludibria sua exerceant...* »

Digitized by Google

LES PHILOSOPHES SICILIENS.

Storia della filosofia in Sicilia, par VINCENZO DI GIOVANNI.
Palerme, L. Pedone Lauriel, 1872-1873, 2 vol. in-12.

Y a-t-il une philosophie sicilienne comme il y a une philosophie indienne, une philosophie grecque, voire même arabe ou juive? M. di Giovanni n'ose résoudre la question affirmativement, à preuve le litre de son livre : *Histoire de la philosophie* EN SICILE, et non pas de *la philosophie* SICILIENNE. On comprend son hésitation Dans le cours des vingt-cinq siècles qu'il nous convie à parcourir avec lui, que de peuples divers ont tour à tour occupé l'antique sol de la Trinacrie! Carthaginois, Grecs, Romains, Ostrogoths, Byzantins, Sarrazins, Allemands, Provençaux, Français, Espagnols, chaque flot humain y a laissé des épaves. Sans doute, les anciennes populations de l'île, notre auteur le démontre savamment, avaient atteint un certain degré de culture antérieurement à l'ère des invasions ; mais les ténèbres de ces âges reculés ne laissent entrevoir que des images confuses. En somme, avec le temps, le mélange des races et des civilisations les plus disparates a si profondément altéré le type primitif et détourné les premiers courants d'idées, que l'originalité nationale résulte plutôt de l'action combinée de causes extérieures multiples que de la persistance héréditaire de traits particuliers et indélébiles. C'est ainsi que le bronze de Corinthe dut sa couleur et sa beauté propres à la confusion fortuite de toutes sortes de métaux, au milieu d'un vaste incendie.

Digitized by Google

Qu'on ne s'attende donc point à rencontrer ici, dans le domaine de la philosophie, soit une même tradition se poursuivant à travers les âges, soit, à un moment donné, l'éclosion de quelqu'une de ces conceptions tout d'une venue, simples et grandioses, qui reflètent les aspirations communes, allument pour ainsi dire le flambeau de la conscience publique et révèlent à elle-même la nation pensante. A peu d'exceptions près, les philosophes siciliens ont professé jusqu'à nos jours des doctrines d'emprunt; seulement, pour être juste, en les important dans leur île, ils les ont marquées de leur estampille; ils ont admis des denrées intellectuelles de toute provenance, mais en se réservant d'en faire usage à leur guise. En d'autres termes, l'éclectisme est séculaire en Sicile; aussi l'accueil empressé qu'y ont reçu de nos jours les ouvrages de M. Cousin n'a-t-il rien qui doive nous surprendre.

En y regardant bien, nous trouverions cependant chez ces éclectiques, comme chez la plupart des penseurs de la Péninsule, une prédilection marquée pour l'idéalisme. La philosophie ionienne, à peine dégagée d'une physique naïve et grossière, ne s'est acclimatée en Sicile qu'en s'imprégnant fortement des doctrines des Éléates et de Pythagore, ou plutôt en s'y subordonnant. Comme Anaxagore son contemporain, Empédocle d'Agrigente pressent un monde intelligible au delà du monde des sens; comme Parménide d'Élée, il entrevoit l'unité sans laquelle il n'y a point de multiple; il pythagorise enfin dans sa théorie de l'Amour et de la Haine. Un moment il faiblit et semble aller droit à Démocrite; mais sa physique le ramène d'elle-même à la morale, et il songe à ramener l'âge d'or en détachant l'homme des choses temporelles. Ce rêve l'exalte; l'inspiration le saisit: il raconte les chutes, les réhabilitations, les voyages lointains des âmes; finalement, le poète se transforme en thaumaturge. Si les deux caractères les plus saillants, à notre sens, de la physionomie sicilienne se sont trouvés réunis chez un philosophe, c'est assurément chez Empédocle, à la fois médiateur entre des doctrines opposées et, tout physicien qu'il est, s'élançant immédiatement dans les régions de l'idéalisme ou même du

Digitized by Google

mysticisme. Il se montre à nous, sous ce double aspect, comme l'un des précurseurs de Platon; rappelons en passant que le fils d'Ariston ne manqua pas de venir prendre langue en Sicile.

Le sophiste Gorgias de Léontium, de son côté, n'était nullement un empirique comme on affecte quelquefois de le dire. C'était un Éléate, Éléate à l'excès, si l'on peut parler de la sorte. Seulement, il substitua le néant à l'être indéterminé; il se contenta de tout nier et, pour commencer, il repoussa le polythéisme. Entre son scepticisme dissolvant et le mysticisme bouddhiste, qui confond l'être et le non-être, la distance n'est pas si grande.

Avant d'aller plus loin, nous avons quelques observations à soumettre au savant professeur palermitain. Il nous paraît rapprocher un peu trop Empédocle de l'école italique, laquelle est à ses yeux une école sicilienne de beaucoup antérieure à Pythagore. Empédocle a tiré parti, beaucoup même, nous venons de le dire, des conceptions du sage de Crotone; mais s'il s'agissait de chercher au fond de son éclectisme une idée-mère ou seulement un édifice charpenté de toutes pièces, c'est jusqu'aux Égyptiens qu'il y aurait lieu de remonter : les analogies du moins sont des plus frappantes, ainsi que l'a fait voir M. Gladitsch. Non seulement sa cosmogonie, mais jusqu'à son costume théâtral et ses fameuses sandales d'airain feraient prendre Empédocle pour un initié aux mystères d'Isis. En ce qui concerne l'autre point, il est fort contestable que la Sicile ait été le berceau soit de l'école italique, soit d'autres doctrines anté-socratiques; jusqu'à présent, en tout cas, cette hypothèse ne s'appuie sur aucun fondement positif. En attendant, nous nous en tiendrons à l'opinion commune, qui regarde l'idée pythagoricienne comme d'importation grecque.

Autre scrupule. Il nous répugne profondément d'abaisser Kant, comme le fait l'auteur, au niveau des Gorgias et des Protagoras. La sophistique ancienne était purement négative; elle n'avait pour objet que le *non-être*, ainsi que le dit Platon, ou l'*accidentel*, pour parler avec Aristote. C'est sur ce seul

Digitized by Google

terrain que purent se rencontrer le sophiste de Léontium et celui d'Abdère, l'un aboutissant au néant en tirant les conséquences extrêmes du principe de Parménide et concluant : *tout est vrai;* l'autre non moins logiquement conduit, en partant des prémisses posées par les Ioniens, à l'antithèse : *tout est faux.* C'est à dire, de part et d'autre, indifférence et jugements arbitraires et, par suite, substitution de la rhétorique à la philosophie; l'art de Corax et Tisias, l'art d'avoir toujours raison quand on est parvenu à éblouir son public, mis à la place de la recherche sincère de la vérité. Sous quel jour bien différent nous apparaît la philosophie de Kœnigsberg! Kant nous interdit, il est vrai, la recherche des dernières causes; il ne voit dans les *idées* de la raison que des principes *régulateurs;* il compare celui qui tente à pénétrer *jenseits,* au delà de notre horizon, à la colombe légère qui, sentant la résistance de l'air, s'imaginerait qu'elle volerait bien mieux dans le vide : oui, mais du moins, dans les limites de la sensibilité et de l'entendement, il nous garantit des connaissances très certaines et tout aussi positives que les mathématiques; et si, théoriquement, en présence du problème de l'être, il s'arrête effrayé au bord de l'abîme du scepticisme, la raison pratique lui atteste l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il n'a manqué à Kant, pour recommencer et compléter l'œuvre de Socrate et de Descartes, qu'une plus grande clairvoyance psychologique : il n'a pas été jusqu'à la source, il s'est arrêté au moi formel et, il faut le dire, la faute en est un peu à Descartes lui-même et à Leibniz. Mais le qualifier de sophiste, alors qu'il est avant tout critique, ce n'est pas seulement se méprendre sur sa pensée, c'est faire le procès à la philosophie tout entière, car on n'est pas philosophe quand on dogmatise purement et simplement; le penseur a un premier devoir à remplir : établir son droit d'affirmer. Les sophistes grecs cherchaient à montrer que nous ne pouvons rien connaître avec certitude; Kant démontre que nous ne savons *le tout de rien,* mais en revanche, que la science est possible et inébranlable dans les limites transcendentales : la différence saute aux yeux.

Digitized by Google

Traversant la période grecque, M. di Giovanni fixe un instant notre attention sur l'auteur comique Épicharme, qui se rattache au pythagorisme par les tendances morales de ses pièces, et sur le péripatéticien Dicéarque de Messine, point du tout matérialiste en dépit de Cicéron, si tant est qu'on se laisse convaincre par l'argumentation ingénieuse de Célidonio Errante[1]. Ni l'époque romaine, ni les premiers siècles de notre ère ne nous fournissent un nom vraiment saillant : les rares philosophes oscillent entre Aristote et le néoplatonisme, puis ils disparaissent tout à fait. Très curieuses sont les investigations de notre auteur; mais les résultats ne répondent guère à la peine qu'il s'est donnée. Qu'y faire? La Sicile était épuisée dans la pleine portée du mot; la misère y paralysait toute énergie morale; enfin, elle n'était plus *retta da sé*, c'est tout dire. L'influence des théologiens chrétiens qu'elle vit naître, les efforts d'un législateur barbare furent impuissants à relever la civilisation ensevelie sous les ruines de Syracuse, et à détourner du spectacle de leurs maux les yeux de populations qui avaient été indignement livrées à la merci d'un Verrès.

Historien et lettré du meilleur aloi autant que philosophe, M. di Giovanni dissimule habilement la stérilité du sujet spécial qu'il traite, en esquissant des tableaux fort instructifs de l'état social de la Sicile aux différentes époques de ses annales. C'est ainsi qu'au début du deuxième livre, consacré à la philosophie scolastique, il nous montre la culture byzantine tombant en décadence par l'effet de la conquête musulmane, nous promène avec le voyageur Ebn-Haucal de Bagdad (x^{e} siècle) à travers les rues de Palerme transformée en ville arabe, nous fait admirer les magnificences de la cour normande sous Roger et Guillaume II, trace en passant un portrait réussi de Frédéric II, qui protégea sérieusement les lettres, les arts et les sciences, fonda des université et des écoles, libéral au point de ne pas demander aux savants, dont il aimait à s'entourer, s'ils étaient chrétiens ou non chré-

[1] *I frammenti di Diccarco.* Palerme, 1822.

Digitized by Google

tiens, etc. Mais dans tout cela, il faut bien le dire, la philosophie est reléguée à l'arrière-plan. La scolastique eut ses représentants en Sicile comme dans les autres pays de l'Europe; là comme ailleurs, elle subit l'influence arabe; là comme ailleurs, elle abusa de la dialectique et s'égara dans de vaines subtilités; lullistes, thomistes, scotistes se livrèrent les mêmes batailles des deux côtés du détroit; la spéculation ne revêtit alors aucun caractère particulier en Sicile. Ce qu'il y a lieu de remarquer plutôt, c'est que les universités de l'île restèrent plus longtemps fidèles aux habitudes d'esprit du moyen âge que celles d'Italie, par exemple, si profondément remuées à l'époque de la renaissance des lettres. Au XVI^e^ siècle, nous voyons apparaître quelques platoniciens; au commencement du XVII^e^, on se remet à commenter Aristote, notamment dans les colléges de jésuites. M. di Giovanni analyse avec un grand soin et un sens critique incontestable les principaux ouvrages publiés dans le cours de cette époque intermédiaire; ils n'offrent véritablement qu'un intérêt historique. Sont dignes d'attention, à la fin du livre que nous parcourons, les pages consacrées aux études des missionnaires sur la sagesse des Chinois; mais on y verra moins un chapitre d'histoire de la philosophie qu'un supplément à l'histoire littéraire de la Compagnie de Jésus.

L'auteur se sent plus à l'aise en abordant l'époque moderne (livre III), qui embrasse pour lui les années 1650-1800, c'est à dire qui commence à Borelli, le premier qui enseigna la mécanique animale, pour s'arrêter à Miceli, idéaliste hardi, restaurateur de l'ancien éléatisme, chef de l'école dite de Montréal. Il est vrai que, pour combattre l'assertion de M. Renan, qui regarde le mouvement intellectuel du XVI^e^ siècle comme ayant eu son terme en Italie à la fin du XVII^e^, M. di Giovanni n'est point embarrassé d'énumérer une assez longue série d'illustrations; mais ici nous sortons de la question, puisqu'il s'agit de la Sicile et non de l'Italie. Enfin, Campailla le *Lucrèce chrétien* (comme l'appelle Muratori), le malebranchiste Fardella, les leibnitziens de Natali et Fleres, que M. Ueberweg, nous ne savons vraiment pourquoi, n'a

Digitized by Google

pas même daigné nommer dans son *Histoire de la philosophie*, forment à eux seuls un contingent respectable : nous savons un gré infini à leur savant compatriote de nous les avoir fait connaître de plus près. Le premier composa un poëme sur la création, où la théorie du doute suspensif et la psychologie cartésienne sont exposées par Adam lui-même, ce qui peut nous paraître étrange, mais répondait au goût du temps, témoin certain monologue de Buffon qui traîne encore dans nos *Leçons de littérature*. Pour être plus originale par la forme que par le fond, l'œuvre de Campailla marque pourtant dans l'histoire, parce qu'elle donna le signal d'une réaction bien décidée contre Aristote et, conséquemment, contre les jésuites. Fardella, de son côté, crut devoir concilier Descartes et saint Augustin; son idéalisme le rapproche surtout de Malebranche; il pensait en tout cas par lui-même, plus que Campailla. Les leibnitziens, parmi lesquels il ne convient d'omettre ni Gambino ni Simon Judica, modifièrent en certains points la doctrine de leur maître, notamment la monadologie; mais l'honneur d'avoir philosophé avec une pleine indépendance n'appartient pleinement, au XVIII^e^ siècle, qu'à Vincenzo Miceli, comme l'honneur d'avoir signalé à l'Europe ce penseur véritablement distingué revient tout entier à M. di Giovanni.

Nous voici tout d'un coup bien loin d'Aristote et des cartésiens. L'historien de la philosophie italienne contemporaine, M. Ferri, caractérise très bien Miceli en quelques mots : C'est « un des idéalistes objectifs qui, continuant les anciennes traditions de l'Italie méridionale renouvelées au XVII^e^ siècle par Vico, ont servi d'anneau entre l'idéalisme de la renaissance illustré par Ficin et Patrizzi, et l'idéalisme du XIX^e^ siècle fondé par Rosmini et développé par Gioberti et Mamiani. » Giobertiste, c'est à dire ontologiste lui-même et comme tel très indépendant vis à vis des théories ultramontaines, en dépit de sa qualité de prêtre catholique, M. di Giovanni a voué depuis longtemps à Miceli une admiration enthousiaste, mais sans se laisser entraîner sur la pente dangereuse du panthéisme, comme celui-ci à certains égards. Il est

Digitized by Google

vrai, le Dieu de Miceli n'a pas besoin du monde pour exister, à l'instar du Dieu de Giordano Bruno; le monde n'est que son vêtement qu'il prend et rejette à sa volonté, puisqu'il est le Tout-Puissant. Le Dieu de Miceli est personnel : est-ce là du panthéisme? Il est triple et un, puissance, sagesse, amour; il ne ressemble ni à la substance de Spinoza, dont les modes constituent l'univers multiple, ni à l'idée absolue de Hegel, qui a besoin du néant identique à l'être pour commencer son éternel *processus*. Pour Miceli et pour Lamennais, Dieu est toujours le même dans sa vie intérieure, toujours accompli; mais il a aussi une vie extérieure, où il se révèle dans la variété du monde. Ici est le danger : prenons-y garde. Qu'y a-t-il dans la variété des choses créées? Des formes qui s'entre-détruisent; en regard de Dieu, les créatures ne sont absolument rien : leur substantialité ne s'évanouit-elle pas? Miceli admet l'absoluité divine; mais au fond son système ne conduit-il pas à nier le monde, ne fait-il pas revivre Xénophane et Parménide? Il ne dit pas : tout est Dieu, mais il n'admet comme être positif que l'unité divine renfermée en elle-même.

Quand on y fait attention, on doit reconnaître en Miceli, d'Acquisto, Gioberti et notre auteur lui-même, des esprits de même famille. Ils en veulent au cartésianisme comme ayant fait abus de la psychologie; ils s'enlèvent d'emblée à la contemplation de la vérité absolue et vivante, qui est la lumière directe de notre âme. Ce principe unique et concret, absolument réel, est donc en même temps pour eux le point de départ de la science, qui découvre comment tous les êtres en sortent par irradiation ou émanation et comment ensuite ils gravitent vers leur centre. Gioberti et son école, M. di Giovanni surtout, sont moins près du panthéisme; mais il est difficile de ne pas trouver l'unité de substance au fond de la doctrine de Miceli, mystique par dessus tout et faisant assez bon marché de la personnalité humaine. On l'a rapprochée de celle du bénédictin D. Deschamps, en qui M. Beaussire reconnaît un précurseur de Hegel. Cette qualification peut être méritée pour Deschamps; elle l'est moins pour Miceli, qui

Digitized by Google

admet la personnalité divine; mais encore une fois, quand le penseur sicilien ne voit de positif dans les êtres finis que leurs limites mêmes, ne leur enlève-t-il pas toute substantialité propre? Le point de vue de Miceli n'est point celui de Hegel, soit; mais il est un peu celui de Schopenhauer; M. di Giovanni en convient lui-même.

Cette discussion nous entraînerait trop loin : signalons seulement au public compétent les pages remarquables que l'auteur y a consacrées dans ses deux volumes, les fragments de philosophie micelienne insérés dans les appendices, et le parallèle instructif établi entre Miceli et D. Deschamps. M. di Giovanni est un esprit ferme et indépendant, nourri de fortes études, ne se laissant dominer ni par son érudition, ni par le désir de ménager qui que ce soit : toujours calme et maître de lui-même, il traite sérieusement son sujet et n'adresse d'injures à personne, exemple que les polémistes ne sauraient trop suivre. Si M. di Giovanni a une passion, c'est le noble et chaleureux patriotisme dont le souffle court dans toutes ses pages, et dont la sincérité le fait absoudre, alors même qu'il accorde quelquefois à des personnages assez obscurs plus d'importance qu'ils n'en méritent. Heureusement, il a rencontré sur son chemin un Miceli, qui fut, à part la valeur intrinsèque de ses doctrines, un vrai régénérateur, une voix éclatante poussant le cri du réveil; son livre n'eût-il pour résultat que de faire inscrire désormais ce nom dans les fastes de la science, il aurait déjà rendu à l'histoire de la pensée humaine un service plus réel que bien des publications prétentieuses.

Le livre IV, relativement très étendu, occupe la plus grande partie du deuxième volume. L'auteur l'a consacré aux philosophes siciliens contemporains, sujet neuf s'il en fût, même depuis la publication de M. Ferri sur le mouvement spéculatif en Italie. Non pas que nos insulaires brillent précisément par l'originalité; mais le développement normal d'une école telle que celle de Montréal, par exemple, est intéressant à observer, sous plus d'un rapport. Nous voyons le sensualisme s'introniser difficilement en Sicile, en

Digitized by Google

présence des doctrines micelistes d'une part, et, de l'autre, en présence du spiritualisme des éclectiques français, indirectement favorisé par la direction assez générale des esprits à l'époque où il franchit la mer Tyrrhénienne. Un chapitre non moins curieux pour nous est celui qui est consacré aux nouveaux thomistes : on pourrait en écrire un semblable sur la transformation de l'enseignement philosophique à l'université de Louvain, depuis la retraite du professeur Ubaghs. Le chapitre suivant s'étend sur les doctrines de l'évêque Benedetto d'Acquisto, précurseur de Gioberti et objet de toutes les vénérations de l'auteur, qui le considère comme le père du véritable ontologisme catholique et lui dresse un piédestal en regard de celui du thomiste Ventura. L'ouvrage se termine par une étude sur les écrivains siciliens qui ont traité de l'histoire de la philosophie. Nous dirons avec un critique compétent que ces pages sont incomplètes, puisqu'il n'a pu y être question de M. di Giovanni lui-même. L'appendice, assez volumineux, est digne d'attention, non seulement à raison des renseignements détaillés qu'il contient sur la philosophie micelienne, mais parce qu'on y trouve quelques lettres de M. Cousin, enchanté, comme on peut le penser, de voir sa méthode se répandre en Trinacrie, mais irrité, d'autre part, de se voir suspecté de panthéisme. M. di Giovanni laisse à un écrivain français, dont il reproduit quelques pages très sensées, le soin d'apprécier le fort et le faible des argumentations de M. Cousin, et de leur opposer l'attitude des giobertistes anti-hégéliens. Notre auteur est lui-même aujourd'hui le principal représentant de cette dernière école, qui fait tous ses efforts pour arrêter les progrès de la philosophie allemande au delà des Alpes, mais, en revanche ne croit pas que la cause du catholicisme puisse être utilement servie par l'oppression de la spéculation indépendante. M. di Giovanni est à la fois un catholique libéral et un patriote jaloux de repousser toute invasion étrangère : ces deux dispositions d'esprit expliquent tous ses livres et particulièrement celui-ci, qui est autant une œuvre nationale qu'une œuvre scientifique.

Digitized by Google

Bien que les penseurs dont le professeur palermitain a relevé les mérites avec un soin pieux ne soient pas tous, et il s'en faut, destinés à vivre ailleurs que dans la mémoire de leurs compatriotes, on doit se féliciter de posséder une histoire complète de la philosophie en Sicile. Quelques noms seulement surnageront, il faut le répéter ; mais ce qui restera, indépendamment de la renommée acquise à l'école de Montréal, c'est une connaissance plus claire et plus nette du caractère d'une des populations les plus remarquables de l'Europe, envisagée à un certain point de vue. La philosophie, comme la civilisation tout entière, n'a eu que deux époques florissantes en Sicile, la haute antiquité et la période actuelle, depuis la fin du XVIII^e^ siècle ; encore, jusqu'à ces derniers temps, est-elle restée exclusivement ecclésiastique et métaphysique : elle n'a point pénétré, par ses applications, jusqu'au cœur du peuple, elle a peu fait pour la culture générale. Mais sous le régime nouveau, interprétée par des maîtres tels que M. di Giovanni, l'heure du réveil est bien près de sonner pour elle. Seulement, elle est encore trop près du mysticisme, trop loin de la réalité : qu'elle se tienne en garde contre les réactions violentes qui s'opèrent en Italie, mais qu'elle s'initie pourtant de plus en plus aux aspirations et aux découvertes contemporaines : dans peu d'années, notre auteur pourra reprendre la plume pour célébrer avec un légitime orgueil la complète régénération intellectuelle de sa belle patrie.

A. Leroy.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

L'OUVRAGE DE M. GEVAERT SUR LA MUSIQUE DANS L'ANTIQUITÉ *.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Gevaert, annoncé depuis assez longtemps déjà, vient enfin de paraître. La publication de ce livre était attendue non sans impatience. Tout ce qui a rapport à la musique de l'antiquité classique éveille l'attention du monde savant et du monde artiste : il y a là des questions singulièrement intéressantes, non seulement pour la science historique, mais encore pour l'art moderne. L'intérêt est d'autant plus vif que la musique des anciens s'offrait à nous, jusqu'à présent, comme une sorte de sphinx. Bien que l'importante publication de Marc Meiboom date du milieu du XVII^e^ siècle, tel était le degré peu avancé des connaissances, il y a trente ans à peine, que, selon les auteurs les plus autorisés en la matière, l'art musical des Hellènes était resté dans un état à peu près rudimentaire. Mais, de tout temps, des esprits logiques avaient conclu, du haut degré de perfection auquel s'étaient élevés la littérature et les arts plastiques dans la Grèce antique et de l'enthousiasme que les Grecs professaient pour leur musique, que cet art avait dû atteindre chez eux un développement extrême. Les mythes d'Amphion et d'Orphée ne ne sont-ils pas, d'ailleurs, comme des symboles témoignant du pouvoir sans bornes que ce peuple attribuait à sa musique?

Depuis, les travaux accomplis par Bellermann, Rossbach, Westphal et J.-H. Schmidt, en Allemagne, par Vincent et Wagener, en France et en Belgique, ont jeté un jour nouveau sur cette obscure question. La rhythmique, surtout, a été presque entièrement restituée; ainsi le sens exact des quelques mélodies

* *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité,* par Fr.-Aug. Gevaert. Gand, C. Annoot-Braeckman, 1875.

Digitized by Google

grecques parvenues jusqu'à nous a pu leur être restitué par une transcription correcte. Mais de là à reconstituer dans toutes ses parties l'art de l'antiquité, il y avait loin encore. « Supposons, » dit M. Gevaert dans la préface de son livre, « que l'invasion des « barbares au v^e^ siècle n'eût épargné aucun édifice antérieur au « siècle d'Auguste, et que, pour étudier l'architecture grecque, « nous n'eussions que les théories de Vitruve d'une part, et, de « l'autre, quelques constructions médiocres du II^e^ et du III^e^ siècle. « Tel est, à peu de chose près, le problème désespérant qui s'offre « à l'historien de la musique gréco-romaine. »

Pour résoudre ce problème, il fallait non seulement posséder la connaissance profonde des langues classiques, une érudition réelle et l'esprit scientifique le plus lucide, il fallait encore avoir l'intelligence complète de l'art musical, en un mot, être un grand musicien. A ces mérites, qu'il réunit, M. Gevaert joint un avantage tout spécial, mais non moins important : c'est par le plain-chant que s'est faite d'abord son éducation musicale; son enfance s'est passée dans le chœur des églises catholiques et ses premières impressions d'artiste lui ont été données par la musique homophone de notre art hiératique, dérivé lointain, image effacée de l'art grec. Ainsi il se trouvait dans des conditions particulièrement favorables pour comprendre le caractère de l'art antique, tandis que son érudition le mettait à même de remonter directement aux sources de nos connaissances. D'ailleurs, puisque la science moderne a pu reconstruire l'histoire du monde et celle de l'humanité dans les siècles primitifs rien qu'en consultant la nature de l'écorce terrestre et les débris que les âges y ont amoncelés, il ne devait pas être impossible de ressusciter par des procédés analogues l'art évanoui des temps passés. C'est ce que M. Gevaert a tenté et, hâtons-nous de le dire, avec un succès complet.

Pour se rendre compte des difficultés que présentait cette entreprise, il faut se rappeler que les Hellènes tenaient en médiocre estime la notation musicale. Le rhythme jouait un rôle des plus importants dans leur musique, et ce rhythme était celui de la poésie même. Des règles précises déterminaient l'emploi des modes, des genres et des *nuances* (*chroai*) à appliquer selon les cas; il n'y avait plus à connaître que le contour mélodique, et la tradition devait y suffire. « *La poésie antique est déjà de la musique*, » — dit avec raison M. Gevaert. C'est ainsi que la musique

Digitized by Google

des œuvres de Sophocle, d'Eschyle, d'Euripide, n'a probablement jamais été notée, et que les seuls restes de la musique gréco-romaine qui nous ont été conservés ne remontent pas au delà du deuxième siècle de l'ère chrétienne, c'est à dire aux derniers moments de l'époque de la décadence.

Une autre source de difficultés, plus grandes peut-être, jaillit de la nature même de l'art antique, diamétralement opposée à celle de l'art moderne. Laissons M. Gevaert nous faire saisir ce contraste : La musique de l'antiquité « s'était développée dans une « direction opposée aux goûts, aux tendances actuelles. Ce n'est « point la magie des timbres, l'effet saisissant de l'harmonie, la « nouveauté de la modulation qui constituent la valeur de « l'œuvre, mais bien la pureté du son, la beauté de la mélodie, « la parfaite appropriation de la forme rhythmique au sentiment « exprimé. Il ne s'agit point ici du chant déclamé, à la manière « de Gluck, encore moins de la cantilène mélismatique telle que « l'ont conçue les Italiens. Un dessin mélodique, sobre de con- « tours et d'expression, indiquant le sentiment général par « quelques traits exquis d'une extrême simplicité, et accompagné « par un petit nombre d'intervalles harmoniques, voilà comment « nous devons nous représenter l'œuvre du compositeur antique. » Il n'en pouvait être autrement : la musique des Grecs, vocale par essence et ne connaissant que la mélodie homophone, devait trouver dans la forme mélodique même tous les moyens d'expression. De là, la richesse des modes et les nombreuses et délicates modifications qu'ils subissent. L'étude des modes grecs et de leurs variétés, enfin de tout ce qui se rattache à la constitution du *mélos* antique, doit conduire à la connaissance de la musique des anciens. C'est donc à cette étude que M. Gevaert s'est attaché tout d'abord, et son premier volume y est consacré en grande partie.

Or, c'est ici surtout que l'intelligence et le sentiment d'un musicien supérieur étaient indispensables. Les auteurs qui précédemment ont traité ces questions étaient ou des musiciens d'une insuffisante érudition ou des savants tout au plus médiocres musiciens.

Toutefois, en ce qui concerne directement la théorie des modes, les travaux de Westphal ont largement déblayé la voie. M. Gevaert le constate et, presque à chaque page de son livre, il rend hommage au savant helléniste allemand. « Nous tenons ses prin- « cipes pour certains, sinon dans toutes leurs applications, au

Digitized by Google

« moins d'une manière générale. Son système d'interprétation « rend compte de la plupart des faits connus, et concorde avec « les fragments antiques parvenus jusqu'à nous. Il se trouve « confirmé, en outre, d'une manière surprenante, par la division « des espèces d'octaves données par Gaudence, ainsi que par les « plus anciens monuments du chant ecclésiastique. » Mais c'est précisément l'application de la théorie des modes dans la pratique qu'il nous fallait connaître, pour que l'art ancien pût être effectivement recréé. Ainsi, bien des points obscurs restaient à éclairer, bien des doutes à écarter. La tâche était rendue plus ardue encore par la nomenclature homonyme des modes et des tons. On sait que les dénominations par lesquelles les Grecs désignaient leurs modes se retrouvent toutes intégralement appliquées à leurs échelles de transposition ; jusqu'à ce jour, on n'avait pu se rendre compte de la cause de cette coïncidence, ni apercevoir les points de contact entre les deux classes d'échelles. Seul un musicien était apte à trouver la clef de cette énigme. M. Gevaert n'y a point failli. L'explication qu'il donne a toute l'importance d'une véritable découverte. « Rien de plus facile, « dit-il, que de s'expliquer l'origine du système tonal des Hel- « lènes et le sens de sa nomenclature. Celle-ci s'est formée prin- « cipalement sous l'influence de la musique chorale. Les sept « échelles de transposition ont été établies afin de permettre à « des voix peu étendues de chanter dans tous les modes et de « passer d'un mode à l'autre sans excéder les bornes d'une seule « octave. Il est donc infiniment probable que, dans la musique « chorale, chaque ton était originairement attaché au mode du « même nom. » Les tableaux que l'auteur donne ensuite, où chacun des sept tons est appliqué à son mode homonyme, sont de nature à dissiper tous les doutes. Ces tableaux sont établis sur l'octave de F_{A_2} à F_{A_3}, qui, dans notre notation, amène pour chaque ton l'armure de la clef indiquée par la théorie grecque. Il ne faut pas perdre de vue que le diapason, le *tonarium*, était sensiblement plus bas que le diapason actuel; cette octave est donc bien celle qui convient également à toutes les voix. Ainsi tout concorde à démontrer la réalité de l'interprétation trouvée par M. Gevaert.

Mais là ne s'arrêtaient point les difficultés de cette étude : il fallait encore se livrer, d'après des documents épars, peu nombreux, souvent mal interprétés jusqu'ici, à une analyse succincte

Digitized by Google

des modes et en définir le caractère, l'*éthos*. On n'ignore pas que les Grecs attachaient une grande importance à l'*éthos* des modes : c'était ce caractère spécial de chaque mode qui en déterminait le choix dans la pratique. Cette partie du travail de M. Gevaert, remplie d'aperçus entièrement neufs, est absolument complète et ne laisse à ses successeurs que peu de choses à glaner.

L'étude des modes antiques conduit à celle des genres et des nuances ou *chroai*, qui ne sont que des modifications des modes. C'est ici que M. Gevaert a dû apporter le plus de lumières nouvelles, cette partie de l'art ancien ayant été la moins comprise. Au premier abord, ces modifications si subtiles semblent étranges au sens musical moderne; Bellermann lui-même ne voit dans la doctrine des *chroai* qu'une pure chimère, rien qu'une abstraction théorique. « Et cependant, dit M. Gevaert, aucune partie de l'art « antique ne touche de plus près à l'essence même des lois consti- « tutives de toute musique, et ne dérive plus directement de la « pratique. » Ainsi, comme les anciens, nous employons constamment les genres et les *nuances;* mais nous ne les avons pas érigés en corps de doctrine, et, pour les *chroai,* c'est d'une façon inconsciente que nous les réalisons. Ce n'est point là d'ailleurs que réside la puissance expressive de notre musique, mais dans les harmonies des sons simultanés, dans les combinaisons des timbres et dans les contrastes. Aussi nous sommes-nous livrés à une étude approfondie de ces éléments. C'est ce que les Grecs avaient fait pour les *genres* et les *nuances,* où ils trouvaient leurs moyens d'expression les plus actifs.

Pour la première fois nous apprenons à connaître dans leur réalité les anciens genres et les *chroai* que M. Gevaert nous fait voir tels qu'ils étaient conçus dans la théorie et employés dans la pratique; il nous démontre d'une manière irréfutable comment les *chroai* se réalisaient par l'accord des instruments, accord qui réunissait dans d'ingénieuses combinaisons des sons mis en rapport selon la progression triple de Pythagore (c'est à dire accordés par quinte) et d'autres sons produits selon les lois de la résonnance naturelle des harmoniques (ainsi accordés par tierces consonnantes). Les Grecs obtenaient de cette façon de véritables dissonances mélodiques, qui remplissaient l'office des dissonances harmoniques de notre musique. On conçoit aisément que chez un peuple dont l'ouïe était infiniment exercée et où chaque homme

Digitized by Google

était, dès l'enfance, habitué à juger de la justesse absolue des sons et à n'entendre que des sons absolument justes, chez un tel peuple des intervalles comme le *diton pythagoricien* [1], par exemple, devaient produire un effet analogue à celui de nos plus âpres dissonances.

Une dernière question se rattachant directement à la théorie de la tonalité se posait encore, question des plus importantes et des plus controversées, celle de l'existence de la polyphonie dans la musique des Hellènes. Boeckh, Vincent, Westphal avaient pressenti cette existence; seul, M. Wagener, par l'interprétation intelligente des textes, avait réussi à en faire une démonstration scientifique qui ne laissait de place à aucun doute. Il restait toujours à déterminer l'emploi de la polyphonie antique, à en reconstituer la doctrine. Ici encore les connaissances spéciales du musicien savant et érudit étaient indispensables et elles ont permis à M. Gevaert de fixer définitivement tous les points de la question. Nous voyons d'abord que l'harmonie était implicitement renfermée dans la mélodie grecque, mais qu'elle n'était employée que dans les accompagnements et le plus souvent sous une véritable forme polyphonique, bien qu'assez rudimentaire; nous apprenons quels intervalles y servaient et les cas particuliers de leur emploi; nous acquérons la preuve que les Grecs n'y faisaient pas seulement usage des *symphonies* antiques (les *quintes,* les *quartes* et les *octaves*), mais encore, et tout aussi fréquemment, des *diaphonies* (les *sixtes,* les *tierces* et les *secondes*). Puis, et quelque étrange que le fait puisse nous paraître, nous ne pouvons échapper à la démonstration évidente que, chez les Grecs, l'accompagnement instrumental s'effectuait, non sous la mélodie, mais par dessus. M. Gevaert réalise dans notre notation musicale les règles de la polyphonie antique au fur et à mesure qu'il les reconstitue. Puis, selon ces mêmes règles, il écrit, *sur* une mélodie grecque, — l'hymne à Hélios, attribué à Mésomède, — un accompagnement de cythare; il y intercale le petit prélude (le *pronomion*) et les petites ritournelles (les *kroumata*) qui précédaient, coupaient et terminaient le chant. M. Gevaert s'est si bien assimilé les procédés de l'art antique, il en possède le sentiment à un si haut degré, qu'il semble que cet accompagnement (cette

[1] Le *diton pythagoricien* est une grande *tierce majeure*, formée de deux *tons majeurs* (dans le rapport de 8 : 9) ; c'est à peu près la *tierce majeure* que produisent nos instruments à clavier.

Digitized by Google

krousis), écrite après un espace des dix-sept siècles, ait été conçue en même temps que la mélodie qu'elle soutient et qu'elle encadre.

Certes, lorsqu'on a lu l'ouvrage de M. Gevaert, on n'est plus tenté de dire avec lui que la musique grecque est « un terrain « bien mal connu après avoir été tant exploré ». Cet art ancien revit maintenant pour nous, et, avec quelque étude, quelques exercices préalables et des instruments disposés convenablement pour l'accord, le musicien moderne serait en état de le réaliser intégralement dans toutes ses parties, composition et exécution.

Ce résultat inespéré ne doit pas être attribué seulement à l'érudition et à l'intelligence de l'auteur, mais encore à l'art ingénieux avec lequel il expose les objets dont il traite. Loin de chercher à faire étalage de ses connaissances, il ne semble préoccupé que de la nécessité de les mettre à la portée du lecteur, celui-ci fût-il même médiocrement instruit. Ce lecteur, c'est son élève ; il veut absolument lui faire connaître l'art musical des Hellènes, et il y réussit à merveille. Il y emploie tous les moyens que la pédagogie lui suggère. Tantôt ce sont des exemples tirés du plain-chant ou des anciens airs populaires qui lui servent à faire sentir l'*éthos* des modes antiques ; tantôt, des tableaux de tout genre, où les matières étudiées sont groupées de la manière la plus ingénieuse ; et parmi ces tableaux je dois citer spécialement celui qui a rapport aux nomenclatures *thétiques* et *dynamiques* des degrés du diagramme grec et qui est une excellente traduction des tableaux de Ptolémée. Chose étrange, ni Bellermann, ni Westphal n'avaient rien saisi à cette double nomenclature. Je cite encore le tableau des *nuances,* avec une échelle graduée au 24e de ton (selon la doctrine d'Aristide Quintilien) qui fait pour ainsi dire toucher du doigt tout le mécanisme des antiques *chroai.* Il y a aussi, au chapitre de la notation, les quinze échelles notées dans les trois genres avec les signes anciens, dont une étude sommaire suffit pour faire disparaître le mystère apparent de la notation antique.

Ce besoin d'instruire semble être chez M. Gevaert l'écho d'un véritable sentiment de modestie ; aussi ne mentionne-t-il jamais d'une manière spéciale ses nombreuses découvertes, malgré toute leur importance. Il n'a point pris le ton dogmatique, mais celui de l'enseignement : il ne prend pas davantage le ton de la discussion. Il évite même souvent de relever les erreurs de ses prédéces-

Digitized by Google

seurs; mais il ne néglige aucune occasion de citer les moindres d'entre eux de mettre en relief leurs travaux et leur savoir. Ainsi il n'oublie personne, lui-même excepté, et c'est le lecteur qui est obligé de faire la part si large qui revient à l'auteur lui-même.

Il faudrait écrire un livre sur ce livre pour pouvoir relever tout ce qui est digne de mention. Je voudrais cependant signaler encore le chapitre des *métaboles* (les modulations) où cette question, qui précédemment n'avait jamais été sérieusement étudiée, reçoit de lumineux éclaircissements ; je voudrais pouvoir parler du chapitre de la notation, lequel forme, en peu de pages, un véritable traité sur la matière ; je voudrais surtout pouvoir m'étendre un peu sur le chapitre III du premier livre, qui est consacré spécialement à l'histoire de la musique chez les Hellènes, et qui la dessine rapidement, à larges traits ;... mais cette notice est déjà trop longue et il importe de me restreindre. Je me borne à constater que le livre de M. Gevaert est écrit dans un langage clair et simple, mais d'une élégance et d'une correction extrêmes qui révèlent un prosateur réellement distingué. J'ajouterai que l'exécution typographique est d'une beauté rare et fera l'admiration des bibliophiles.

ADOLPHE SAMUEL.

M. JULES SIMON ET LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE *.

M. Jules Simon a été ministre de l'instruction publique et il est destiné à le devenir encore. Son dernier livre est l'exposé des réformes qu'il a commencées sous son administration, qu'il achèvera s'il revient aux affaires. L'auteur justifie ce qu'a fait le ministre et prépare ce qu'il médite, en donnant son plan complet. Il est à souhaiter qu'il soit appelé bientôt et pour longtemps à « refaire la France par l'éducation ».

Quand on considère l'œuvre et la carrière de cet écrivain : la carrière, qui part des « rangs les plus humbles de l'Université », où il est reçu « presque enfant », pour aboutir, en passant par « deux de ses chaires les plus illustres », au ministère de l'instruction publique; — l'œuvre qui s'ouvre par une série de livres établissant la philosophie de la liberté : *la liberté de conscience, — la liberté civile, — la liberté politique, — la religion*

* *La réforme de l'enseignement secondaire*, par Jules Simon. 2e édition. Paris, Hachette, 1874.

Digitized by Google

naturelle, le devoir, — et qui passe ensuite aux applications, dans les problèmes les plus importants de notre époque : *le travail, — l'ouvrière, le libre-échange,* — et surtout dans l'enseignement : *l'école, — l'ouvrier de huit ans, — la réforme de l'enseignement secondaire, — discours sur l'enseignement supérieur,* — que doivent suivre deux livres déjà annoncés, l'un sur la méthode d'enseigner la philosophie, l'autre sur la réforme du haut enseignement; — si l'on se rappelle, en outre, les cours du professeur de la Sorbonne, les conférences de l'orateur privé de sa chaire, les discours du député, les sociétés ouvrières et les sociétés de gymnastique fondées et présidées, les journaux dirigés pendant les loisirs forcés du professorat : *Deus hæc otia fecit,* — on ne peut s'empêcher d'admirer l'ensemble des idées, la suite des efforts, la force de cohésion des travaux, la fécondité des applications et cette unité bien ordonnée d'une existence vouée au bien, et à laquelle M. J. Simon a associé son épouse qui préside des associations d'enseignement pour les filles et qui a rendu de grands services aux écoles Élisa Lemonnier.

Heureux les penseurs et les citoyens qui peuvent suivre une carrière à la fois aussi progressiste et aussi régulière, qui échappent au devoir de rester déclassés pour garder l'intégrité de leur opinion, et auxquels il est donné, dans un temps d'anomalies si criardes, de se développer d'une façon si normale, si harmonieuse !

Ce livre peut se résumer en deux mots : former des hommes et non des bacheliers, préparer à la vie et non aux examens. L'auteur reproduit cette idée sous toutes les formes, tantôt en empruntant des citations brillantes à Platon, à Quintilien, à Montaigne, son auteur favori; tantôt par des traits de sa plume, vifs, caustiques ou profonds, où l'on sent une conviction virile.

Que d'occasions n'a-t-il pas de rappeler l'enseignement secondaire au respect de l'être moral et libre ! On a inventé, pour l'*engraissement mécanique* de la volaille, un système de *gaveuse.* L'enseignement y ressemble trop souvent, quand il se borne à bourrer, à engaver la mémoire des élèves de toutes les matières de l'examen. Platon disait déjà : Qu'ils s'instruisent en jouant ! Et Montaigne : Il vaut mieux avoir la tête bien faite que bien pleine. Le baccalauréat, avec son programme compliqué et ses internats pareils à des cloîtres, fait tout le contraire : il force l'enseignement à préparer à l'examen et non à la science. L'élève

Digitized by Google

est gouverné au lieu d'apprendre à se gouverner, seriné bien plutôt qu'instruit; tout est réglementation, mémoire, passivité, au lieu d'être effort personnel, exercice intellectuel; et la préparation à l'examen, cette triste enseigne de tant d'écoles, remplace l'art de développer les facultés en habituant l'enfant à penser pour s'instruire et à se former l'intelligence et la volonté.

L'auteur ne laisse aucun abus sans en faire ressortir la stupidité et le danger, sans indiquer le moyen de réforme. L'examen ne peut être supprimé, il peut être réparti entre les différentes classes; des examens *de passage* doivent préparer les élèves à la dernière épreuve, trier d'avance les intelligences et remplacer par une assiduité d'études féconde une préparation toute de mémoire.

Les méthodes d'enseignement doivent changer de même. Place aux exercices du corps! Ce n'est pas un pur esprit que le professeur a entre les mains, c'est un être physique, en chair et en os. Comment l'intelligence se formera-t-elle si le corps est sur un lit de Procruste?

M. Simon déploie toutes les ressources de son talent pour plaider la cause de ce petit prisonnier qui ne demande qu'à se donner carrière et qu'on enferme dans des classes, qu'on entasse dans des dortoirs, qu'on prive d'air et de soleil, de mouvement et d'exercice. Donnez-lui le bain frais, l'air vif, la nourriture saine, la promenade, la natation, la gymnastique, et vous formerez des générations fortes, capables de s'instruire et d'agir : vous ferez des hommes.

Le programme devra bien s'écorner un peu pour laisser place à l'éducation physique. Mais quel profit pour l'élève et comme il pourra mieux employer les heures d'étude! En moins de temps, il fera plus de besogne et meilleure besogne. La méthode, qui doit aussi changer, l'y aidera autant que le programme; ce qui importe, ce n'est pas tant de supprimer les matières que d'en réformer l'enseignement.

Ainsi se tranchera par la raison moderne la question de l'étude de l'antiquité. Supprimer le latin et le grec, langue et littérature, c'est bientôt dit. Mais ceux qui savent quel vide cette suppression, faite d'un trait de plume, creuserait dans la civilisation, ne peuvent procéder avec cette légèreté. Ils songent à garder les fruits de cette étude sans en avoir les inconvénients. Enseigner mieux l'antiquité en moins de temps, voilà le pro-

Digitized by Google

blème. On peut y employer la méthode d'enseignement des langues vivantes, s'aider de bonnes traductions pour ne pas écourter par fragments l'étude d'un chef-d'œuvre et donner l'essence même du génie antique; enfin, intéresser l'élève aux beautés littéraires, le former aux grandeurs morales, sans le faire sécher d'ennui sur des exercices surannés qui ne lui apprennent rien.

M. Jules Simon traite cette troisième partie de son livre : l'éducation intellectuelle, par de la pédagogie en action. Jusque là, il avait discuté, plaidé de grands intérêts et l'on avait été entraîné par sa logique et son sentiment. Pouvait-on dire rien de mieux que ceci, par exemple, contre l'internat :

« Quand est-ce qu'un interne, dans l'espace de dix ans, a un « parti à prendre sur quoi que ce soit, sur son vêtement, sur son « lever, sur son coucher, sur ses repas, sur l'heure où il fera son « travail, sur le choix de son travail, sur le livre qu'il étudiera, « sur le chemin qu'il prendra pour aller d'une chambre à une « autre, sur l'emploi d'une demi-heure?... On voit bien qu'il « s'agit d'un être libre par la peine que l'on se donne à l'empêcher « de l'être!... »

Maintenant, l'auteur va prêcher d'exemple. Il entre dans une classe, voit ce qui s'y fait, montre ce qui devrait s'y faire; et le ridicule de la vieille méthode fait mieux ressortir les avantages de la nouvelle, qui tend à rendre l'enseignement attrayant en rendant le rôle de l'élève actif.

Et voilà le professeur dans sa chaire : il faut l'entendre parler avec amour du grec, « cette langue *ailée* qui monte si haut et descend avec tant de simplicité et de grâce », — avec abondance, de l'histoire dont l'enseignement trop souvent « prend l'homme dans son agitation qui passe, et non dans ses créations qui demeurent », — avec complaisance, des écrivains en qui l'on retrouve une époque, et de ces auteurs *révoltés,* sans lesquels l'histoire ne serait connue que par une de ses faces; — des arts, enfin, et des sciences, qui complètent le tableau d'un siècle et d'un pays.

Vient la récréation; le professeur, descendu de sa chaire, n'en est que plus utile et plus aimable; nous allons parcourir Paris, guidés par son érudition; la promenade dont il donne le modèle est une des pages les plus animées, les plus variées de cette vivante pédagogie.

Digitized by Google

Rien n'est négligé dans ce livre : ni l'étude des langues modernes, ni les bourses qui devraient pousser l'élève à conquérir les premiers moyens de se suffire; ni les conférences entre élèves qui exercent à penser; ni les institutions qui peuvent remplacer l'internat, et que l'auteur trouve dans les mœurs anglaises, où chaque professeur reçoit dans sa maison quelques élèves qui font partie de la famille; ni le remplacement des maîtres d'études, si peu respectés et si malheureux, en partie par des élèves choisis, devenus moniteurs, en partie en donnant une part d'enseignement à ces parias des écoles; ni la communauté des études premières dont la bifurcation ne doit commencer que plus tard...

Le but suprême de l'enseignement est la philosophie de la vie : « Il faudrait que toutes les classes fussent une préparation à la philosophie et que, dans la dernière année des études, on ne fît que montrer ce que toutes les sciences et tous les arts ont de commun. » C'est pour cela que la philosophie termine en France l'enseignement secondaire, au lieu d'ouvrir l'enseignement universitaire, comme en Belgique. Il serait, en effet, désirable qu'aucun élève ne quittât l'école, à quelque âge que ce fût, sans qu'on n'ait mis à sa portée les principes intellectuels, sans qu'on ne lui ait montré ce que Horace appelle le chemin de la vie : *Et vitæ monstrata via est.*

L'auteur est avant tout philosophe, c'est par là qu'il termine son livre.

La circulaire du 27 septembre 1872, publiée par M. Jules Simon, lorsqu'il était ministre, produisit une véritable sensation en Belgique; on se demandait quels abus nous avions conservés parmi ceux que le ministre battait en brèche et quelles réformes nous pourrions emprunter à son projet. Ce livre peut nous être bien plus utile.

La première chose qu'on observe dans notre loi sur l'enseignement moyen, c'est que le nombre des athénées et des écoles moyennes de l'État y est limité, non pas pour imposer au gouvernement un minimum d'institutions, mais pour l'empêcher de dépasser un maximum. Qui en profite? On le devine : les écoles du clergé.

Le second abus s'étend aussi à l'enseignement universitaire; ce sont les cours à certificat. Rien de plus utile à l'enseignement que ces branches facultatives d'un examen qui permettent à l'élève de préférer l'allemand à l'anglais, ou de choisir un auteur plutôt

Digitized by Google

qu'un autre. Rien de plus funeste que ces certificats qui remplacent tout examen et souvent toute étude. Les athénées royaux exigent que ces cours soient suivis : l'État y veille et les certificats ne sont donnés que lorsqu'ils sont mérités. Mais, dans d'autres établissements, cet enseignement n'existe que pour la forme, et les études semblent offrir aux parents, qui n'y regardent pas de bien près, et aux élèves, qui s'en félicitent, le double avantage de demander moins d'heures de travail et d'obtenir autant de succès dans les examens, grâce à l'escamotage des cours à certificat.

Nous pourrions citer de ces établissements où l'allemand n'a que trois heures, deux heures, une heure même par semaine, tandis que les athénées de l'État en exigent onze et même dix-sept dans la section professionnelle; où l'histoire et la géographie sont négligées, sinon sacrifiées. Les élèves n'en ont pas moins leur certificat et les athénées de l'État supportent sans avantage dans les examens la concurrence de ces écoles. Est-il besoin de dire à qui profite l'institution des cours à certificat ? Toujours au clergé.

Dès 1847, le gouvernement envoyait un fonctionnaire à Paris pour y étudier les établissements de gymnastique. En 1872, un rapport constatait qu'il y avait sur ce point tout à faire. La bifurcation n'est-elle pas aussi prématurée? Les traitements sont-ils suffisants, et semble-t-il bien utile à des libéraux que l'enseignement religieux reste dans le programme?

Bornons-nous là, car ces questions mériteraient une étude spéciale.

Déjà, en 1829, une société privée, qui semble annoncer la *Ligue de l'enseignement,* se fondait en Belgique. Voici comment l'annonçait une revue spéciale de l'enseignement :

« Il vient de se former, dans les provinces méridionales, une société pour l'amélioration de l'*instruction moyenne* du royaume, laquelle a pour but de *perfectionner* l'enseignement dans les colléges et écoles moyennes, tant publiques que particulières. »

Cette revue ajoutait :

« Puisse cette institution accélérer l'accomplissement des vœux « *tant de fois et depuis si longtemps* formés pour la *réforme* du « système d'instruction moyenne ! »

A près de cinquante ans de distance, on peut appliquer ce vœu au livre de M. Jules Simon. Puisse-t-il hâter, en Belgique comme en France, la réforme et les progrès de l'instruction publique !

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LITTÉRATURE NATIONALE

HISTOIRE D'ARLON, par G.-F. PRAT, 2 vol., grand in-8° avec atlas. Arlon, 1873-1874.

On sait les merveilles que la Société archéologique de Namur a découvertes dans cette province de Namur réputée naguère si pauvre en antiquités. La province de Luxembourg qui, tout au contraire, semble devoir attirer la plus sérieuse attention des archéologues, n'a pas encore été étudiée ni fouillée comme elle mériterait de l'être. Quelques travaux de l'Institut archéologique d'Arlon, bientôt arrêtés, avaient seuls commencé ces investigations.

Voici heureusement une œuvre complète et remarquable à tous les points de vue. Mais combien de peines l'auteur a dû se donner! Les sources littéraires sur l'histoire d'Arlon sont rares et sujettes à caution; les monuments d'archéologie, nombreux au contraire, mais discutables; du reste, pas d'archives, ni à la ville, ni à la province. Et cependant c'était là une station importante remontant aux temps les plus reculés.

M. Prat est venu à bout de ces difficultés, et nous pouvions en être sûr d'avance d'après les savants articles qu'il avait écrits naguère dans les *Annales de l'Institut archéologique*. Il a mis une sage et savante critique au service des plus minutieuses recherches et il n'a rien négligé de ce qui pouvait éclairer l'un ou l'autre point de son travail. L'*histoire* et l'*archéologie* dans le premier volume et les *institutions* dans le second ont été également traitées de main de maître. Et, ce qui n'est pas à mépriser non plus, l'auteur y fait intervenir un élément descriptif qui relève avec bonheur l'aridité d'une érudition trop soutenue. Certaines parties, on le conçoit, ne sont qu'à consulter, mais d'autres sont à lire, et l'ensemble constitue un véritable monument national.

E. V. B.

LES PAGI DE LA BELGIQUE *et leurs subdivisions pendant le moyen âge*, par M. CHARLES PIOT, archiviste adjoint du royaume. Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, le 8 mai 1871. In-4° de XVIII-260 pp.

La géographie de la Belgique au moyen âge offre d'inextricables difficultés, sinon dans l'ensemble, du moins dans les détails. Bien que les Romains aient conservé les divisions à peu près existantes d'après les peuplades principales ou secondaires, bien que les Francs semblent avoir à leur tour respecté en partie ces divisions, la topographie proprement dite est loin d'être

Digitized by Google

connue d'une manière certaine. Sous les Romains, le territoire comprenait des États ou des cités (*civitates*), dont dépendaient des cantons ou districts (*pagi*); plus tard, le mot *pagus* l'emporta pour désigner toutes les circonscriptions, qui furent alors purement administratives, mais les *pagi* étaient petits, moyens ou grands. On conçoit combien la délimitation exacte de ces subdivisions demande de recherches. L'étude d'un semblable travail serait même des plus arides, si M. Piot n'avait accompagné son mémoire d'une carte qui présente le tout sous un coup d'œil et précise la discussion.

Nos érudits ont bonne réputation à l'étranger : on leur reconnaît en général un grand amour de l'exactitude, une patience à toute épreuve, une perspicacité des plus remarquables. L'œuvre de M. Piot est de nature à justifier cette renommée. Les auteurs consultés ont été commentés, confrontés avec le plus grand soin, les sources ont été l'objet d'une critique minutieuse, et ces 260 pages in-4° renferment une telle accumulation de recherches que l'imagination s'en effraye. Il y a là un travail de bien des années sans doute, accompli avec une étonnante persévérance.

E. V. B.

MON CARNET, par J. CHALON. In-8° de 148 pages. Liége, J. Daxhelet, 1875.

Nous ne connaissions encore M. J. Chalon que comme botaniste et savant, sachant écrire et sachant « vulgariser » sa science, ce qui, quoi qu'on en dise, n'est pas un mince mérite. M. J. Chalon est également artiste, et c'est un extrait des *Annales de l'Union des artistes* à Liége que nous avons sous les yeux. Du reste, pour un touriste, il faut un peu la réunion de ces facultés diverses, il faut surtout le don de l'observation en toutes choses, observation de la nature, des monuments, de l'art, des mœurs, des physionomies, des coutumes, avec le talent de bien rendre ses impressions.

Les notes de voyage intitulées simplement : *Mon Carnet*, sont rédigées d'une façon rapide, vive, originale, souvent humoristique, et l'auteur évite avec bonheur les deux écueils de ce genre, le Charybde et le Scylla, qui sont le paradoxe et la banalité. Il est bien rare de pouvoir encore intéresser aujourd'hui par des descriptions de pays connus et de plus en plus connus, comme l'Italie et ses grandes villes. M. Chalon y a réussi au delà de toute espérance et son opuscule est à la fois d'une lecture agréable et instructive.

E. V. B.

Digitized by Google

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI *

LA FIN D'UN GRAND PARTI

Nous avons raconté la déroute du catholicisme libéral sur le terrain du concile. Les catholiques libéraux, qui pouvaient encore se trouver dans les rangs du clergé, furent naturellement les premiers à courber la tête, et, depuis l'exode des vieux catholiques, c'est l'ultramontanisme qui a eu seul la parole dans les facultés de théologie et dans les mandements épiscopaux, comme dans les chaires des prédicateurs à la mode et dans les publications des écrivains ecclésiastiques. Mais, parmi les laïcs, les décrets du Vatican laissaient debout un petit groupe de fidèles qui tâchaient encore, contre vent et marée, d'accommoder leurs anciennes convictions libérales avec les exigences de la papauté. Tels étaient, en France, les disciples survivants de Montalembert, ralliés autour du *Correspondant,* et, en Belgique, les représentants des traditions qui avaient animé notre Congrès national de 1830. Il restait là, dans les deux pays, un centre d'opposition, momentanément impuissant, mais capable, à un instant donné, d'entraîner dans son orbite la masse flottante de ces esprits superficiels, si nombreux parmi nos populations catholiques, qui tâchent machinalement de concilier l'accomplissement de leurs devoirs religieux avec les impérieuses

* Voy. la *Revue de Belgique* du 15 mars dernier.

Digitized by Google

nécessitésde la vie moderne. Pour que l'ultramontanisme pût dire sa victoire complète, il fallait que ces derniers foyers de résistance fussent éteints ou dispersés. Ce fut l'objet d'une nouvelle campagne, qui s'ouvrit peu de temps après le concile et qui se poursuit, ou plutôt, s'achève sous nos yeux.

I

Le 18 juin 1871, une nombreuse députation de catholiques français, conduite par l'évêque de Nevers, était venue féliciter Pie IX d'avoir atteint le vingt-cinquième anniversaire de son pontificat. Voici ce que Sa Sainteté leur répondit en français :

Mes chers enfants, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur... L'athéisme dans les lois, l'indifférence en matière de religion et *ces maximes pernicieuses, qu'on appelle catholiques-libérales,* voilà, oui, voilà les vraies causes de la ruine des États, et ce sont elles qui ont précipité la France. Croyez-moi, le mal que je vous signale est plus terrible encore que la Révolution, *que la Commune même.*

Ici[1] le Saint-Père porta la main à son front et, avec un mouvement qui indiquait un amer chagrin mêlé à une profonde indignation, il dit : « J'ai toujours condamné le libé« ralisme catholique »; levant alors les mains, il ajouta avec vivacité et avec force : « Et je le condamnerais quarante « fois encore, s'il le fallait. » Puis il continua :

A ce propos, je me souviens d'un Français qui avait une place élevée et que j'ai connu de près ici, à Rome; j'ai eu même occasion de parler avec lui, et il me faisait de grands compliments. C'était ce que l'on appelle un homme distingué, honnête, qui pratiquait sa religion et se confessait. Mais il avait des idées étranges

[1] Cette allocution fit grand bruit à l'époque où elle fut prononcée; cependant les journaux n'en avaient donné qu'un texte abrégé et même atténué. C'est seulement depuis quelques semaines que la version authentique — telle que nous la reproduisons textuellement — a paru dans l'édition, *autorisée et revue par le Saint-Père,* des allocutions prononcées au Vatican, durant ces quatre dernières années.

Digitized by Google

et certains principes que je n'ai jamais pu comprendre comment ils avaient pu prendre racine dans un catholique de bonne foi. C'étaient précisément les maximes dont je parlais tout à l'heure.

Ce personnage soutenait que, pour bien gouverner, il faut avoir une législation athée, de l'indifférence en matière de religion, et cette singulière tactique qui sait s'accommoder à toutes les opinions, à tous les partis, à toutes les religions, et *unir ensemble les dogmes immuables de l'Église avec la liberté des cultes, des consciences.* Nous étions d'accord sur plusieurs points; *sur ceux-ci, jamais.*

Cet homme, que faisait-il, en effet? Aujourd'hui, une chose; demain, une autre tout opposée. Un de ses amis, qui était protestant, mourut à Rome; il suivit son convoi et assista aux funérailles dans un temple protestant! On fait certainement très bien d'assister les protestants dans leurs nécessités, leurs maladies, et de leur faire l'aumône, l'aumône de la vérité surtout, pour procurer leur conversion; mais c'est chose extrêmement blâmable que de participer à leurs cérémonies religieuses.

Que pensent de ce passage les divers chefs de notre parti catholique qui prirent part aux funérailles d'un auguste protestant, premier roi des Belges? Qu'en pense surtout certain membre de notre cabinet actuel qui assistait naguère à « l'enfouissement » civil d'un haut magistrat, mort en libre-penseur? Il est vrai que, d'après l'organe officieux du Vatican, nos ministres ne sont que des cléricaux faux teint, des *ribaldi,* des « catholiques libéraux » pour tout dire!

On doit croire, cependant, que, malgré le retentissement de cette allocution, les derniers catholiques libéraux ne se hâtèrent pas suffisamment de dépouiller le vieil homme, car l'année 1873 voit accumuler bref sur bref contre leurs « pernicieuses » doctrines.

Sans parler du bref adressé, le 10 février, à l'Association générale des catholiques allemands, pour les exhorter à combattre la politique religieuse du gouvernement prussien, nous devons signaler en première ligne le bref que Pie IX envoyait, le 6 mars, à la jeunesse catholique de Milan :

Oui, hélas! il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis et s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité, au

Digitized by Google

moyen de ces doctrines qu'on appelle catholiques-libérales, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux, flattent le pouvoir laïc quand il envahit les choses spirituelles et poussent l'esprit au respect ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que personne ne peut servir deux maîtres. Or, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, et parce que, *se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant ainsi les imprudents amateurs de conciliation* et trompant les gens honnêtes, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée.

Le 8 mai suivant, c'est notre pays qui a son tour, par un bref adressé à la *Fédération des cercles catholiques de Belgique :*

Ce que nous louons le plus dans cette religieuse entreprise, c'est que vous êtes, dit-on, remplis d'aversion *pour les principes catholiques-libéraux que vous tâchez d'effacer des intelligences, autant qu'il est en votre pouvoir*.

Ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Église et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux; mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine, et chacun d'eux, suivant la tournure particulière de son esprit, incline à se mettre au service, ou de César, ou de ceux qui inventent *des droits en faveur de la fausse liberté.* Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Évangile le progrès de la société actuelle et pour rétablir l'ordre et la tranquillité; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité, dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification et en la dépouillant de la fixité inhérente à sa nature.

Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parce qu'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité; et c'est assurément en vous efforçant de la combattre et en mettant un soin assidu à en éloigner les simples, que vous extirperez la racine fatale des discordes et que vous travaillerez efficacement à produire et à entretenir l'union étroite des âmes.

Ce n'est donc pas au *parti libéral,* aux hérétiques et aux libres-penseurs que s'adresse ce bref, mais bel et bien à ces catho-

Digitized by Google

liques qui, chez nous, s'intitulent modérés, parlementaires, constitutionnels.

Le 9 juin, dans un bref au *Comité catholique d'Orléans*, le Souverain Pontife revient sur la même idée :

Bien que vous ayez à soutenir la lutte contre l'impiété, cependant vous avez moins à redouter de ce côté, peut-être, que de la part d'un groupe composé d'hommes imbus de cette doctrine, laquelle, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retient et en nourrit obstinément le premier germe et *qui, ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, n'osant pas non plus la rejeter tout entière, s'efforce d'interpréter les enseignements de l'Église de manière à les faire concorder à peu près avec ses propres sentiments.*

Car, aujourd'hui encore, il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies par un pur effort de volonté, et cela pour éviter l'accusation de schisme et pour abuser leur propre conscience; mais ils n'ont nullement « déposé cette hauteur qui « s'élève contre la science de Dieu, ni *réduit leur intelligence en « captivité* sous l'obéissance de Jésus-Christ ».

Cependant, les malheureux catholiques libéraux — qui s'étaient donné tant de peine, à l'apparition du Syllabus, « pour interpréter les enseignements de l'Église de manière à les faire concorder à peu près avec leurs propres sentiments » — mettaient encore de la mauvaise grâce, paraît-il, à se reconnaître dans cette description. Alors, le 9 juillet, comme pour souffler sur leurs dernières illusions, Pie IX envoie à l'évêque de Quimper un bref où Sa Sainteté commente elle-même ses déclarations précédentes :

Avertissez, vénérable frère, les membres de l'Association catholique que, dans les nombreuses occasions où nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, nous n'avons pas en vue ceux qui haïssent l'Église et qu'*il eût été inutile de désigner,* mais bien ceux que nous venons de signaler, lesquels, conservant et entretenant le *virus caché des principes libéraux* qu'ils ont sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas infesté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la religion, l'inoculent aisément aux esprits, et propagent ainsi les semences de ces révolutions dont le monde est depuis longtemps ébranlé.

Il était impossible de viser plus directement les opinions de presque tous les catholiques qui avaient pris la parole au

Digitized by Google

Congrès de Malines. D'ailleurs, les encouragements prodigués, depuis cette allocution, par le Saint-Père aux adversaires invétérés de l'ancienne école catholique-libérale, achèvent de préciser contre quels hommes et quelles tendances étaient dirigées les condamnations papales.

Tout le monde connaît les doctrines de la *Croix*. Voici les félicitations que Pie IX envoyait, le 21 mai 1874, à la rédaction de cette feuille ultramontaine :

... C'est pour nous un devoir de louer le dessein que votre lettre nous fait connaître et *auquel nous avons appris que votre journal répond pleinement,* à savoir : de produire, de répandre, de mettre en lumière, de faire pénétrer dans les esprits tout ce que le Saint-Siége a enseigné contre des doctrines coupables ou contre des doctrines pour le moins fausses et reçues en plus d'un lieu, *notamment contre le libéralisme catholique* qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.

Sans doute, vous avez entrepris là une tâche bien rude et bien difficile, puisque ces doctrines pernicieuses, qui ouvrent le chemin à toutes les entreprises de l'impiété, sont en ce moment soutenues avec violence par tous ceux qui se glorifient de favoriser le *prétendu progrès de la civilisation;* par tous ceux qui, faisant consister la religion dans les actes extérieurs et n'ayant pas son véritable esprit, parlent partout et très haut de paix, alors qu'ils ignorent la voie de la paix *et attirent à eux, par ce procédé, le nombre très considérable des hommes que séduit l'amour égoïste du repos.*

Ces gens *que séduit l'amour égoïste du repos,* nous semblent bien proches parents des hommes politiques qui prêchent une politique « d'apaisement » et qui mettent toute leur adresse à éviter « les débats irritants ».

Il est à peine besoin de rappeler les brefs dont ont été récemment honorés le rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles* et l'auteur des *Lois de la société chrétienne.*

Plût à Dieu, écrivait le Pape à M. Ch. Périn, que ces vérités fussent comprises de ceux *qui se vantent d'être catholiques tout en adhérant obstinément à la liberté des cultes, à la liberté de la presse et à d'autres libertés de la même espèce, décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires et constamment réprouvées par l'Église,* de ceux qui adhèrent à ces libertés non seulement en tant qu'elles peuvent être tolérées, mais *en tant qu'il faut les considérer comme des droits, qu'il faut les favoriser et les défendre*

Digitized by Google

comme nécessaires à la condition présente des choses et à la marche du progrès.

Ainsi, le Pape condamne même ceux qui se bornent à représenter les principes de notre Constitution *comme nécessaires à la condition présente des choses*. Il faut un singulier aplomb pour soutenir, comme le *Journal de Bruxelles*, que ce bref est une *justification* indirecte et non une flagrante condamnation de la politique adoptée par ses patrons. Le *Courrier de Bruxelles* s'est d'ailleurs chargé de lui répondre au nom de la logique ultramontaine, en l'invitant simplement, mais inutilement, à reproduire le bref ainsi représenté « sous un jour erroné ».

Parmi les nombreuses attestations analogues prodiguées par Pie IX aux écrivains qui défendent en France les idées ultramontaines, nous citerons seulement les lettres adressées au chanoine Morel et à Mgr. de Ségur, parce qu'elles complètent la signification des brefs reproduits plus haut.

M. Morel, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers, démontre une fois de plus qu'un exalté trouvera toujours un plus exalté qui l'excite, car il en est venu à incriminer le modérantisme... de M. Veuillot lui-même! Partisan dévoué de l'inquisition espagnole, qu'il appelle « la sentinelle la plus « éclairée, la plus vigilante et la plus incorruptible » de la citadelle catholique ; apologiste convaincu de la torture « que « l'Église n'a jamais regardée avec défaveur » et qu'elle devait employer « sous peine de faire éclore des inconvé- « nients plus graves », — cet enfant terrible de l'Église a consacré un ouvrage à réfuter les allégations des catholiques qui, par respect humain, cherchaient, soit à atténuer les rigueurs et les cruautés de la procédure inquisitoriale, soit à dégager la responsabilité des papes en rejetant l'organisation du saint office sur le compte du pouvoir royal. Enfin, dans la préface d'un ouvrage publié en 1869, sous le titre d'*Incartades libérales de quelques auteurs catholiques*, il termine ainsi l'énumération des erreurs catholiques-libérales qu'il a cru trouver même chez des écrivains jusque-là peu soupçonnés d'hétérodoxie : « Des ultras *qui sont encore* DES

Digitized by Google

ARRIÉRÉS, consentiraient bien à s'avancer jusqu'au point de défendre le grand cardinal Ximénès; mais *ils frissonnent au nom de la torture préventive,* surtout si cette question rigoureuse menace un savant *qui a la raison de son côté,* Galilée, par exemple... Nous développerons successivement nos thèses contre ces erreurs ou fractions d'erreur. »

De pareilles énormités, écrites à froid, ne valent-elles pas les sinistres déclamations de l'Internationale rouge? Eh bien, le 7 octobre dernier, ce fanatique — que nous aurions voulu croire isolé dans notre dix-neuvième siècle, — recevait du Pape infaillible une lettre de félicitations pour son courage à défendre « LA SAINE DOCTRINE contre les prétentions « de ceux qu'on nomme catholiques libéraux » ![1]

Et l'on s'étonnerait de voir la république de l'Équateur songer à rétablir l'inquisition! A quand les « grandioses » auto-da-fé qui, suivant M. le chanoine Morel, ont fait la gloire et le salut de l'Espagne?

Le dernier bref, que nous avons à rappeler, a été adressé le 1er avril 1874 à Mgr. de Ségur, pour le féliciter d'une publication intitulée : *Hommage aux jeunes catholiques libéraux.* Cette petite brochure, publiée au commencement de l'année dernière, a déjà atteint sa dixième édition; hâtons-nous d'ajouter qu'elle justifie pleinement ce succès par la franchise de son langage et par la logique de son argumentation. Mgr. de Ségur s'y donne pour but d'abord de résumer et de coordonner les condamnations prononcées par le Souverain Pontife contre les doctrines du catholicisme libéral, en second lieu, de rechercher et de définir, conformément aux paroles mêmes du Pape, ce qu'il faut entendre par le mot de *catholicisme libéral :* « Aucun catholique, dit-il, ne pense à nier, en théorie, le droit souverain de Jésus-Christ; mais en pratique, lorsqu'ils sont atteints de libéralisme, les catholiques

[1] L'*Univers*, du 4 avril, annonce que ce même abbé Morel vient d'être nommé, par le Pape, consulteur de la Sacrée congrégation de l'Index. Un billet du cardinal Antonelli portant cette nouvelle à la connaissance de l'intéressé, le 6 mars dernier, nous apprend que cette faveur lui a été accordée « à raison de son intelligence et *de la rectitude de ses écrits.* »

Digitized by Google

se conduisent en vrais libéraux ; au lieu de défendre, comme c'est leur devoir, le droit de Jésus-Christ et de son Église, ils sont toujours prêts à le sacrifier, au nom de la politique, au nom des nécessités du temps, au nom de l'opinion publique, au nom des faits accomplis. On les voit revendiquer, au moins indirectement, pour les ennemis de la foi, la liberté d'attaquer l'Église, et ils mettent une sorte de générosité chevaleresque à soutenir les prétendus droits de l'erreur et à réclamer pour les ennemis de Dieu des priviléges égaux à ceux de ses serviteurs. Ils feront, comme hommes publics, des actes qui impliquent la négation de ce qu'ils croient comme hommes privés. De pareilles tendances, conséquences logiques des principes catholiques-libéraux, peuvent-elles, je le demande, se concilier avec la foi d'un vrai chrétien? Un même homme peut il avoir deux consciences, et ce qui est faux pour l'homme privé, peut-il être vrai pour l'homme public? » [1]

Quel esprit de bonne foi peut refuser de reconnaître dans cette description les doctrines professées par les catholiques du Congrès national et du Congrès de Malines — en un mot, les doctrines de nos catholiques constitutionnels... quand ils avaient encore une doctrine?

II

Que pouvaient faire les catholiques libéraux, ainsi pourchassés dans leurs derniers retranchements? Ils pouvaient, à la rigueur, prétendre que ces brefs n'avaient pas d'autorité dogmatique, sous prétexte qu'ils ne réunissaient pas les conditions exigées pour les « définitions de foi ». Mais il convient de se rappeler que les décrets du Concile ont étendu l'autorité absolue des papes sur presque tous les objets où le Souverain Pontife croit en jeu les intérêts de l'Église. Dès lors, comme

[1] Mgr. de Ségur développe également cette idée que la liberté est une idée essentiellement protestante et le libéralisme, un « rejeton » du protestantisme. Il est assez curieux de voir un prélat ultramontain se rencontrer ainsi avec MM. F. Laurent et Ém. de Laveleye.

Digitized by Google

fait observer Mgr. de Ségur, « du moment que le Pape parle et enseigne officiellement, il importe peu que ce soit par un bref, ou par une encyclique, ou par une bulle; ce qui importe uniquement, c'est de savoir ce qu'il entend enseigner. Dans les cinq brefs en question, la pensée pontificale ne saurait être douteuse, non plus que la portée magistrale que le Pape entend donner à sa parole. En effet, ainsi que le fait remarquer le docte et lumineux évêque de Poitiers, le Pontife romain n'invoque rien moins ici que l'infaillibilité de son pouvoir doctrinal. Il réclame explicitement une pleine et humble soumission au Saint-Siége et à son infaillible ministère (*bref à la fédération des Cercles belges*), et cela au moment même où il va enseigner dans un simple bref que les opinions libérales sont des erreurs, des erreurs maintes fois réprouvées dont il faut se défier plus que de l'impiété elle-même. »

D'autre part, ces brefs sont en quelque sorte un long commentaire du Syllabus et un commentaire d'autant plus décisif que l'autorité dont il émane est elle-même la source du document à interpréter. Si donc on pouvait contester leur portée dogmatique, on ne pouvait en aucun cas leur refuser le mérite de donner à un acte — dont aucun fidèle ne nie la force obligatoire — une interprétation qui anéantissait les dernières échappatoires du catholicisme libéral.

Les catholiques libéraux n'avaient plus, dès lors, qu'à se retirer de l'Église ou à se soumettre. Nous comprenons sans peine tout ce qu'ils devaient trouver de grave et de douloureux à l'éventualité d'une rupture avec Rome. Et pourtant ils avaient là un beau rôle à jouer — ou du moins à tenter! S'ils avaient su s'élever à la hauteur de la situation, si, confiants dans la justice de leur cause et la sainteté de leurs intentions, après avoir reculé jusqu'aux dernières limites de la soumission compatible avec l'indépendance de leur conscience, ils avaient respectueusement, mais fermement crié au papisme : Tu n'iras pas plus loin, — ils auraient sauvegardé leur dignité en même temps que leur foi, ils auraient définitivement assis leur école sur des fondements qui n'auraient plus menacé ruine au moindre

Digitized by Google

souffle du Vatican. Avec le concours du libéralisme, qui n'aurait pas commis la sottise de prétexter son désintéressement des questions religieuses pour repousser une alliance capable de déplacer la balance de nos partis politiques [1], ils auraient réduit à une impuissance complète cette faction ultramontaine qui les tient aujourd'hui prisonniers dans leur propre camp, et qui, par un raffinement de vengeance ou d'habileté, se sert de leurs bras pour saper leur œuvre. Enfin, ils auraient peut-être donné le signal de la seule rénovation qui puisse encore sauver le catholicisme d'une débâcle finale, ou tout au moins ils nous auraient ouvert une issue pour échapper à ce déplorable antagonisme du sentiment religieux et de la liberté politique qui est en train de perdre notre pays, comme, du reste, toutes les populations restées fidèles à l'Église de Rome.

Mais ils ne l'ont pas voulu ! A une résistance pleine de grandeur, ils ont préféré une résignation pleine d'amertume, qui comptera parmi les phénomènes sociaux les plus caractéristiques d'un siècle si fécond pourtant en singularités religieuses et politiques. Il est vrai que le virus de la *papolâtrie*, graduellement infiltré dans leurs veines, avait depuis longtemps affaibli la constitution de leur parti, en apparence si robuste encore il y a vingt ans. Qui donc aujourd'hui — parmi les laïcs militants du catholicisme, aussi bien que dans les rangs de sa hiérarchie sacerdotale — oserait seulement formuler la simple pensée d'une résistance quelconque aux injonctions du Pape déclarant *lui-même* qu'il commande

[1] Aujourd'hui encore — ainsi que le faisait dernièrement ressortir la *Flandre libérale*, — si l'exemple des quelques curés siciliens qui viennent de quitter l'Église romaine à la tête de leurs paroisses pouvait, par extraordinaire, trouver des imitateurs chez nous, les libéraux devraient favoriser cette diversion par tous les moyens légitimes en leur pouvoir, privés ou publics, et notamment en faisant transférer à la nouvelle Église la part la plus large possible des avantages matériels actuellement assurés au culte catholique-romain. Ajoutons que cette judicieuse politique ne compromettrait en rien notre fidélité au principe de la séparation absolue entre l'Église et l'État. Il est même à craindre, devant l'art. 131 de la Constitution, que cet objectif final de notre parti ne puisse s'atteindre sans une véritable révolution religieuse dans les sentiments de nos populations.

Digitized by Google

ex cathedra? Plus que jamais, l'Église romaine réalise de nos jours l'image autrefois appliquée à l'autocratie russe : une vaste steppe avec une tour au milieu. La steppe, ce sont ces millions de consciences catholiques abaissées, nivelées, « réduites en captivité » par les dogmes de l'omnipotence et l'infaillibilité papales; la tour, c'est ce palais du Vatican où quelques janissaires fanatiques montent la garde autour d'une idole mitrée !

Encore si le catholicisme libéral avait su mettre dans son abdication la dignité que lui commandait l'éclat de son passé. A vrai dire, quelques uns de ses principaux chefs, comprenant qu'ils ne pouvaient plus affirmer leurs convictions, aimèrent mieux se taire désormais que de parler pour ne plus rien dire, et nous devons nous incliner devant ces quelques esprits convaincus qui jugèrent une retraite prématurée préférable à un vrai rôle d'eunuques politiques. Mais le grand nombre, qui ne voulait ni ne pouvait plus vivre, ne sut pas même mourir. Il tenta encore de se dérober aux condamnations désormais inéluctables du Vatican en quittant subrepticement le terrain des principes pour chercher un refuge sur le terrain des faits. Il ne comprit pas qu'à force de se cramponner à la vie, il allait perdre toute raison de vivre.

Nous ne nierons pas que les circonstances ne se soient prêtées à cette étrange tactique. Le parti des catholiques libéraux avait toujours compris deux éléments : l'un composé des écrivains et des orateurs qui poursuivaient, au nom de leurs principes et en pleine connaissance de cause, l'alliance de l'Église romaine avec la liberté politique — l'autre formé de ces masses que nous avons montrées s'efforçant par instinct d'accorder les aspirations du siècle avec les exigences de leur culte. Quand de ces deux éléments le premier se désagrégea sous les foudres papales, ses débris trouvèrent naturellement au sein du second un asile trop commode pour n'être pas tentés de s'y réfugier, même en laissant leurs principes à la porte. Mais, par le fait même de cette évolution, le catholicisme libéral a abdiqué son rang d'école philosophique et religieuse pour devenir une simple expres-

Digitized by Google

sion politique de ces attaches inconscientes qui imposent aux masses, quels que soient leurs erreurs et leurs préjugés, le respect des conditions essentielles à la conservation de leur milieu social. Là où il y avait naguère une doctrine devant nous, il ne reste plus aujourd'hui qu'une juxtaposition de craintes et d'intérêts. Cette transformation marque la troisième et probablement la dernière phase de l'école catholique libérale.

L'*Avenir* proclamait que toutes les libertés étaient de droit divin et que la moindre immixtion de l'Église dans le domaine temporel était un crime de lèse-christianisme.

Après l'Encyclique de Grégoire XVI, l'école de Montalembert, sans affirmer encore que la liberté était une conséquence directe et nécessaire de la doctrine catholique, continua à en faire un droit de l'homme reposant sur le fait du libre arbitre, ainsi que sur l'incompétence de l'État dans les questions de dogmes, — ajoutant que le régime du droit commun était la condition sociale la plus favorable aux progrès de la société et la plus avantageuse pour l'Église elle-même.

Or, aujourd'hui, pour les moins réactionnaires de nos catholiques, la liberté n'est plus un droit; c'est une simple transaction entre les partisans et les adversaires de la vérité catholique. Elle représente un état social inférieur au règne des lois de l'Église. On peut la tolérer là où elle existe, et l'établir là où elle est profitable au catholicisme; mais on ne peut ni l'aimer ni la rechercher pour elle-même, et surtout l'on ne peuts'y rallier qu'à condition d'en espérer la disparition.

Si l'on croit que nous calomnions nos catholiques soi-disant constitutionnels, qu'on relise, dans leur principal organe, l'article que nous avons déjà cité au sujet du bref récemment obtenu par M. Ch. Périn. On y voit apparaître, dans tout leur naïf machiavélisme, les embarras des gens qui veulent encore ménager la chèvre de Rome et le chou de notre Constitution. Ainsi, le bref papal louait M. Périn d'avoir enseigné que, sous l'empire de certaines circonstances, on peut tolérer les déviations de la règle, lorsque ces déviations

Digitized by Google

ont été introduites dans les lois civiles pour éviter de plus grands maux, mais que dans aucun cas il ne faut élever ces déviations à la hauteur de droits. Le *Journal de Bruxelles* traduit ce passage comme si le Saint-Père avait loué M. Périn d'enseigner que certains principes, quoique réprouvés en thèse absolue, peuvent parfaitement trouver place dans les lois et y être inscrits à titre de droits. Voilà pour le chou de la constitution. — La feuille officieuse s'efforce ensuite de justifier, au point de vue catholique, son attachement à notre Constitution, en rappelant que la faculté de révision, inscrite dans l'art. 131, ne donne pas à nos libertés fondamentales le caractère d'institutions normales et irrévocables. C'est à dire que tout bon catholique peut impunément leur apporter son concours, puisqu'il lui reste permis d'en espérer le renversement. Voilà pour la chèvre romaine !

Qu'on rapproche de ce langage mesquin, embarrassé, équivoque, les belles et explicites déclarations proférées en faveur de nos institutions par tant de catholiques sincères, depuis le Congrès national jusqu'au Congrès de Malines : on aura la mesure de la distance qui sépare les catholiques libéraux d'autrefois et les prétendus catholiques constitutionnels d'aujourd'hui. Ce sont d'autres principes, d'autres allures; c'est une autre langue, un autre monde.

En France, une modification analogue s'est opérée sous l'empire des mêmes circonstances parmi les derniers survivants du groupe qui représentait les doctrines consacrées par l'inscription de la Roche-en-Brenil. La mort a déjà frappé plus d'un coup dans le petit cénacle de 1862; le découragement et la défection ont fait le reste. A la suite de Montalembert, Cochin et Foisset se sont éteints en 1873. Dans une de ces heures d'entraînement, qui ne sont pas rares chez les écrivains français, M. de Falloux a bien écrit encore que Dieu et la liberté étaient les deux pôles du monde moral et politique; mais on sait ce que l'honorable collaborateur du *Correspondant* a fait de son pôle libéral pendant son passage au pouvoir. Nous ne parlerons pas de Mgr. Dupanloup, et pour cause. Quant au prince de Broglie, il peut aujourd'hui se

Digitized by Google

trouver « présent de corps »; mais il sera certainement « absent d'esprit » chaque fois qu'il s'agira de libéralisme — même sous la forme mitigée du catholicisme libéral.

Veut-on juger par un exemple frappant à quel point les derniers survivants du catholicisme libéral brûlent aujourd'hui leurs drapeaux et leurs devises? Certes, l'inscription de la Roche-en-Brenil représente non seulement un fait important dans l'histoire des doctrines qu'elle prétendait consacrer, mais encore un trait marquant dans la vie des personnages réunis au banquet spirituel dont elle devait perpétuer le souvenir. Eh bien, qu'on parcoure l'éloge funèbre de Montalembert par Cochin, la vie de Cochin par le comte de Falloux, les travaux publiés sur Montalembert par Foisset, enfin l'étude de M. de Saint-Loup sur la correspondance de Foisset; dans toutes ces biographies — qu'à part la dernière les hôtes de La Roche-en-Brenil ont écrites *les uns sur les autres* — on ne trouvera qu'une seule mention de l'incident où nous avons puisé le préambule de nos articles. Ce sera dans l'ouvrage de M. de Falloux. Et encore celui-ci ne pouvait-il guère garder le silence devant les insinuations, prodiguées à son héros par les feuilles ultramontaines en raison de sa participation à la solennité de la Roche-en-Brenil. Mais si M. de Falloux relève enfin ces attaques au nom de toute son école, sera-ce du moins pour se faire gloire d'une inscription qui résumait ses doctrines de 1862? Allons donc! C'est en 1874 qu'il écrit, et désormais les catholiques libéraux ne remuent plus les fastes de leur passé que pour réclamer le bénéfice des circonstances atténuantes :

D'abord, ce n'est pas dans une chapelle que se passait la scène, mais dans un simple oratoire, « un tout petit oratoire ». — Ensuite la réunion de la Roche-en-Brenil avait été « absolument fortuite et sans aucune ombre de dessein prémédité. » — En troisième lieu, le « pain de la parole » que, d'après les termes pompeux de la plaque commémorative, Mgr. Dupanloup distribua généreusement au petit cénacle, n'était qu'une mince galette de circonstance, *quatre mots* « d'émotion pieuse ». Enfin, l'épigraphe, composée par le

Digitized by Google

comte de Montalembert et par M. Foisset, qui nourrissaient tous deux « le goût » des inscriptions, n'avait « d'autre impor- « tance que celle d'un souvenir affectueux ». Et M. de Falloux ajoute : « Aucun de nous n'en fut informé et *nous n'avons appris l'existence de cette inscription que par l'*Univers. » Cependant, l'inscription date de 1862 et elle n'a paru dans l'*Univers* qu'en mars 1871, neuf ans après. M. de Falloux n'est donc jamais retourné à la Roche-en-Brenil pendant les huit dernières années qu'y passa son vieil ami?

Quelques mois avant le comte de Falloux, M. l'abbé Lagrange, vicaire-général du diocèse d'Orléans avait aussi publié dans le *Correspondant*[1] une réponse aux attaques dirigées par l'*Univers* contre Mgr. Dupanloup, à l'occasion des faits relatés par la fameuse inscription. Cet article tendait surtout à disculper l'évêque d'Orléans d'avoir formulé dans son allocution la doctrine du catholicisme libéral. « Je retrouve l'analyse de ses paroles dans mes notes, écrit M. Lagrange. Il prit texte de ce verset de saint Jean : Le verbe s'est fait chair et a habité parmi nous. Après quelques mots sur la présence réelle de Notre Seigneur, là, sur cet autel, *il dit l'honneur et le bonheur pour des chrétiens d'avoir été les champions de la sainte Église sur la terre;* puis il ajouta que cet honneur obligeait et qu'il fallait le soutenir par les vertus chrétiennes, par une vie irréprochable et sainte. » Or, prononcée devant Montalembert et ses amis, la phrase que nous avons soulignée dans l'analyse de ces « quatre mots », si elle ne touche pas directement aux théories du catholicisme libéral, ne semble-t-elle pas au moins renfermer une approbation sacramentelle de l'attitude politique adoptée par les principaux chefs de l'école?

Un trait d'ailleurs caractéristique, c'est l'indignation de M. Lagrange contre « le violateur inconnu de l'hospitalité « de la Roche-en-Brenil », qui s'est emparé de cette inscription pour la livrer « à l'adversaire le plus notoire parmi les « catholiques de M. de Montalembert, M. Veuillot. »

[1] *Une page de la vie du comte de Montalembert*, par l'abbé F. Lagrange. (*Correspondant* du 24 mars 1874.)

Digitized by Google

Cette indignation même équivaut à un désaveu. Ce n'est pas Montalembert qui eût ainsi rougi de la publicité donnée à une de ses plus grandes et de ses plus heureuses manifestations.

Quant aux doctrines mêmes de l'inscription, l'abbé Lagrange, comme le comte de Falloux, se borne à prétendre que la formule *pro libera ecclesia in libera patria* signifie : « Pour l'Église libre dans la PATRIE libre », — ce qui, paraît-il, est une tout autre théorie que l'Église libre dans l'État libre. M. Lagrange traduit même : « Pour la liberté de l'Église ET la liberté de la patrie, » avec la plus profonde conviction que par cette légère altération du texte il vient de sauver l'orthodoxie et l'honneur de l'école[1]. Pour faire justice de toute cette casuistique, il nous suffira de renvoyer le lecteur aux paroles mêmes que Montalembert prononça au Congrès de Malines sur les rapports de l'Église et de l'État, — paroles si explicites et si justes, que nous avons pu nous y rallier nous-même presque sans réserves.

Devant de pareilles subtilités, érigées à la hauteur d'un système politique, nous ne pouvons nous étonner de la description qu'inspire à Mgr. de Ségur l'état actuel du catholicisme libéral. C'est en France que l'illustre polémiste a cherché ses modèles, mais leur air de ressemblance avec les types de certains groupes bien connus dans notre pays prouve que les mêmes causes ont produit chez nous les mêmes effets :

« Les meneurs du parti, tout catholiques qu'ils sont, savent intriguer mieux que personne, et leur conduite

[1] Cette distinction rappelle l'ingénieuse échappatoire trouvée par les organes actuels des anciens catholiques libéraux, tels que le *Français* et le *Journal de Bruxelles*, pour démontrer l'orthodoxie de leur attitude. « Le Pape, disent-ils, condamne le catholicisme libéral; il a bien raison. Aussi ne sommes-nous pas catholiques libéraux, ce qui serait horrible, mais catholiques *et* libéraux, ce qui est tout autre chose, c'est à dire catholiques en religion et amis de la liberté en politique. — Le Pape n'aurait donc mis à l'œuvre toutes ses foudres que pour combattre l'idée saugrenue d'introduire le libéralisme dans la religion, c'est à dire dans les questions purement religieuses et ecclésiastiques! Cette absurde supposition est, du reste, surabondamment contredite par les termes mêmes des brefs que nous avons cités plus haut.

Digitized by Google

publique offre un singulier mélange d'honneur et de duplicité. Ils aiment étrangement les faveurs, les décorations et les bonnes places. Pour y arriver, ils se font la courte échelle, ils se surfont sans vergogne les uns les autres dans leurs journaux, dans leurs revues, et on les a appelés très justement une société d'admiration mutuelle. On ne comprend guère ce qu'ils font de leur conscience au milieu de tout cela ; car, malgré tout, ils entendent rester catholiques, et bons catholiques. »

Le tableau est sévère ; mais qui l'oserait dire immérité ? Voilà où en est arrivée l'école des Lamennais et des Montalembert, l'école qui a donné à la Belgique la Constitution de 1830 ! Quel exemple pour les partis qui survivent à leurs principes !

Et, cependant, les ultramontains ne sont pas encore satisfaits. Par un juste châtiment, les débris de l'armée catholique-libérale sont poursuivis jusque sur le terrain où ils avaient cru acheter le repos au prix de leurs doctrines, par les théoriciens implacables du papisme, plus âpres et plus puissants à chaque nouvelle victoire.

« Ils commencent maintenant à répudier le nom de libéraux, dit Mgr. de Ségur. C'est déjà quelque chose ; c'est le sens catholique qui commence à dominer le non-sens libéral. Mais il ne s'agit pas du nom seulement ; c'est surtout le fond qu'il faut laisser là ; le fond, c'est à dire les idées fausses ; le « virus caché des principes libéraux », ce « germe des « erreurs qu'ils retiennent et nourrissent obstinément » et qui n'est autre chose que cette conception anti-catholique de la notion de la *liberté* et de la notion de l'*autorité*, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut. Ce qu'il faut mettre de côté, c'est cette manière humaine, anti-surnaturelle, anti-catholique de juger et les doctrines et les personnes et les choses ; c'est l'esprit de parti, c'est l'entêtement, c'est, en un mot, tout ce que nous avons signalé dans ce petit opuscule.

« Ils se disent raisonnables, par opposition à nous autres, catholiques tout courts, qui sommes toujours, le Pape le premier, des exagérés, des ultramontains, qui perdons

Digitized by Google

l'Église et la France. Raisonnables ! C'est raisonneurs qu'ils devraient dire. La vraie raison est inséparable de la vraie foi, de la vraie fidélité catholique. Les catholiques libéraux n'ont que la prudence humaine à leur disposition ; et c'est pour cela qu'ils perdent toutes les bonnes causes, soit religieuses, soit politiques. »

Est-il besoin de rien ajouter à ce langage peut-être brutal dans sa franchise, mais irréfutable dans sa logique ?

Or, les droits de la logique — comme les droits de la vérité et de la morale — peuvent être temporairement transgressés par les partis aussi bien que par les individus, sans quoi il n'y aurait pas de liberté humaine ; mais ils finissent toujours par reprendre leur empire au détriment de ceux qui les ont méconnus, sans quoi il n'y aurait pas de progrès dans les sociétés. L'école de nos catholiques constitutionnels a conservé ses cadres et son état-major ; elle remplit notre administration et notre Parlement ; elle dirige les affaires du pays ; elle possède toutes ces masses indifférentes qui se laissent guider, dans leurs prédilections politiques, par l'intérêt, la peur ou l'habitude. Mais, tandis qu'elle occupe bruyamment le devant de la scène officielle, elle est sourdement minée, au sein même du parti clérical, par une faction chaque jour grandissante qui a pour elle trois grandes forces : la foi, l'abnégation et l'esprit de suite ; nous n'en voulons d'autre preuve que le développement pris, dans ces dernières années, par la presse ultramontaine jadis bornée au seul *Bien public*. Aussi le jour n'est peut-être pas éloigné où le catholicisme constitutionnel s'effondrera dans la fosse qu'il aura lui-même creusée.

III

En résumé, il n'y a plus de place, dans l'Église de Rome, que pour les partisans sans réticences d'un ultramontanisme sans limites. Le catholicisme libéral a passé sans retour, comme ces nuées d'orage qui, après avoir rafraîchi les campagnes altérées, se fondent sur l'azur en laissant à peine

Digitized by Google

derrière elles quelques flocons perdus de vapeurs. Notre catholicisme constitutionnel, qui se prétendait une incarnation de la même école, ne renferme plus guère que des habiles ou des indifférents, destinés à disparaître le jour où Rome se croira assez forte pour attaquer de front nos institutions et nos droits. Alors se déchaînera, dans toute sa violence, le duel à mort de l'Église et de la liberté, que certaines feuilles ultramontaines prophétisent déjà à travers leurs rêves de feu et de sang. Heureux les peuples qui, à l'heure suprême, seront doués d'un tempérament assez robuste pour triompher de ces menées liberticides par les seules armes de la liberté!

Nous comprenons que les hommes de 1830 écartent systématiquement le fantôme d'une crise aussi menaçante pour l'avenir de leurs créations. Nous-même, nous ne pouvons nous défendre d'une secrète épouvante en nous trouvant forcé de conclure à l'incompatibilité absolue de nos libertés avec la religion dominante du pays, avec cette Église qui, malgré nos attaques, comme malgré ses excès, reste le culte de nos femmes, de nos enfants, de nos paysans. Mais nous n'en croyons pas moins salutaire de crier sans relâche à ces nombreux catholiques, que seule la force de l'habitude retient sous le joug de Rome, comme à ces libéraux imprévoyants, plus nombreux encore, qui livrent si allégrement à l'ennemi les avenues de leur foyer domestique : Soyez luthériens, soyez calvinistes, soyez unitairiens, soyez vieux catholiques, soyez israélites, soyez rationalistes, soyez bien autre chose encore : vous pourrez rester de bons citoyens, d'excellents libéraux, de sincères progressistes. Mais sachez que, logiquement, nul ne peut être à la fois libéral en politique et catholique romain en religion — pas plus que le même citoyen ne peut appartenir à deux États, pas plus que deux corps ne peuvent occuper le même espace. — Comme l'a dit Pie IX, en donnant à sa citation le même sens que nous : *Nemo potest duobus dominis servire.* Il est grand temps de choisir lequel des deux maîtres vous voulez servir!

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

UN COIN DE VILLAGE.

I

Jan Slim a beau être muet comme un poisson : on sait bien qu'il se laisserait arracher la langue et les dents plutôt que de dire ce qu'il ne veut pas dire ; mais ce n'est pas pour rien que Kobe Sniepels, le riche « pachter », passe deux fois la semaine sur la route qui va de Louvain à Bruxelles, lui qui, auparavant, n'y passait qu'une fois tous les dix jours.

Tout le monde peut passer sur la route, il est vrai, car les routes sont libres en Brabant ; mais tout le monde n'entre pas chez « boer » Slim. Et pourtant, quand le gros cheval de Sniepels demeure une heure entière accroché par la bride à l'anneau de fer qui est scellé à la porte de Jan Slim, personne ne peut douter que pachter Sniepels ne soit dans la maison.

Le gros Sniepels et le maigre Slim sont bons amis : ils ont toujours été bons amis. Une seule fois, Sniepels est passé devant la maison de Slim sans crier du haut de son cheval : « Hé! Jan! hé! » et sans attendre que boer Jan vînt à la porte, sa pipe à la bouche. Mais il y avait des raisons. Trois jours auparavant, s'étant rencontrés à Cortenberg avec d'autres paysans, ils avaient joué aux cartes et Slim avait triché, pour ne pas devoir payer la bière. Depuis ce jour-là, Slim avait continué à tricher, mais quand pachter Sniepels n'était pas là.

Sniepels a son mot à dire entre Louvain et Bruxelles, car il a du bien et il est conseiller dans sa commune. Slim lui a pris à bail une bonne terre, à dix minutes de la chaussée ;

Digitized by Google

mais voilà deux ans qu'il a cessé d'en payer le loyer. Sniepels a surtout son mot à dire chez Jan Slim.

Sniepels ne badine pas quand il s'agit de ses loyers : il a mis à la porte plus de dix de ses locataires qui avaient oublié de régler à la Saint-Martin. C'est un homme violent et droit, qui a bonne mémoire.

Boer Slim est allé le voir à sa ferme, deux fois, et la première fois il lui a dit, après avoir bien frotté ses pieds au paillasson, la mine et la voix humbles :

— Kobe, je ne serai prêt que pour le 31, dans trois mois.

Pachter Sniepels l'a poussé par les épaules sur une chaise près du feu et lui a répondu d'un air de bonne humeur :

— Il y a encore chez Sniepels du blé et des pommes de terre pour les gens, de l'avoine pour les chevaux et des betteraves pour les vaches. Jan, ça n'est pas pressé.

Trois mois après, Slim est revenu à la ferme de Kobe Sniepels. Il a frappé deux coups avant d'entrer : il n'y avait personne dans la chambre. Il est entré, il est sorti et tout à coup Sniepels, qui venait de la rue, l'avait poussé à l'intérieur, en lui disant :

— Allons, c'est bon. Je suis content. Jan, vous avez bonne mémoire.

Slim avait toussé trois petites fois, dans le creux de sa main; puis il avait mis la main à la poche de son gilet, en levant sa blouse de côté, comme s'il allait en tirer un gros sac d'argent. Le sac était sorti, c'est vrai, et il l'avait mis sur la table : mais il était mince comme un boyau de vache.

— Ça ne va pas, Kobe, avait-il dit ensuite. Ursula a ses rhumatismes et Rooseke...

— Rooseke ! »

Et Kobe ne sentit pas que l'allumette à laquelle il grillait sa pipe lui rôtissait les doigts.

Slim leva sur Kobe son petit œil froid comme le couteau du boucher et continua en poussant un soupir :

— Le cochon n'a rapporté que la moitié de ce que j'avais pensé. C'est une mauvaise année.

Alors Sniepels éclata de rire.

Digitized by Google

— Jan! vous êtes toujours le même homme. Il fait nuit dans vos paroles.

Slim secoua la tête plusieurs fois de suite, comme un homme malheureux, prit son sac et le remit dans la poche de son gilet.

Kobe était allé à la muraille, du côté où est fixée la grande ardoise : il saisit de ses gros doigts, qui avaient peine à se refermer, le morceau de craie pendu à une corde près de l'ardoise et dit sévèrement :

— Jan Slim, combien m'apportez-vous? Nous compterons après.

Jan mit de nouveau la main à sa poche et dit :

— Peu de chose, Kobe. Mieux vaudrait me le laisser. Je vous paierai avec l'argent de la vache que le boucher va m'acheter. »

Sniepels frappa du pied à terre et cria :

— Non! non! je ne suis pas si fou que d'attendre jusqu'en terre sainte mon argent.

Slim ouvrit son sac, en tira des pièces de cinq francs qu'il mit l'une à côté de l'autre sur la table, lentement, en les comptant, et dit :

— Voilà. C'est deux cents francs.

— Deux cents francs! cria Sniepels de toutes ses forces. Jan, il ne faut pas pousser les gens à bout. Vous me devez plus de six cents francs.

Slim calcula en lui-même :

— Deux cents et cent font trois cents, et trois cents font six cents. — Oui, Kobe, c'est six cents francs que je vous dois.

— Six cent vingt-cinq francs et trente centimes, dit Sniepels en colère.

Et le morceau de craie, un peu trop serré entre ses doigts, s'émietta comme de la farine.

Slim recompta :

— Oui, dit-il, c'est ce que j'ai voulu dire.

Sniepels se mit à faire des tas de vingt francs avec les pièces d'argent rangées sur la table; mais il n'y avait que quatre tas.

Digitized by Google

Alors sa colère redoubla et il frappa du poing sur la table, si fort que les pièces d'argent se mirent à danser comme les filles et les garçons dans la salle du *Chien vert,* les jours de kermesse.

— Jan Slim! ça ne prendra pas. Il n'y a que quatre-vingts francs sur la table.

Le petit homme ne répondit rien; mais il défit les piles et se mit à recompter l'argent.

— Est-ce Dieu possible? dit-il avec les apparences d'un étonnement bien joué.

Et il recompta deux fois encore.

— Je croyais avoir apporté deux cents francs avec moi, Kobe, dit-il enfin. Et il n'y a sur la table que seize pièces de cinq francs. Mais le reste est sans doute dans mon sac.

Il plongea les mains dans le sac et en retira, l'une après l'autre, quatre pièces de cinq francs; et chaque fois qu'il en retirait une, il soupirait :

— Comptez maintenant, dit-il. Voilà cent francs. Rooseke aura pensé que vous aviez assez de cent francs pour aujourd'hui. Elle s'est trompée : voilà tout.

La grande colère de Sniepels tomba tout d'un coup et il se mit à rire en disant :

— Rooseke est une fine mouche; mais celui qui sait employer à propos le nom de Rooseke est plus fine mouche encore.

Et tout en parlant, le fermier versait l'argent dans sa blouse qu'il tenait par les bouts; puis il ouvrit la porte de la chambre à coucher, mit l'argent dans un coffre et revint s'asseoir près de Jan Slim :

— Nette, cria-t-il, un pot de bière et deux verres.

Il versa la bière dans les verres, choqua le sien contre celui de boer Jan, alluma sa pipe, puis se renversant sur le dos de sa chaise :

— Jan, dit-il, il y a un moyen d'arranger les choses.

— Oui, dit Slim, si vous me laissez un peu de temps.

— Non, répondit Sniepels, de suite.

— De suite! s'écria Slim en frappant ses cuisses du plat

Digitized by Google

de ses mains. Kobe, cela n'est pas possible. Je vous paierai tout ce que je vous dois, mais il faudra me laisser quelques mois.

— Vous ne me paierez rien, Jan, et nous serons quittes.

Alors Slim se leva de sa chaise, mit ses mains dans ses poches et se dirigea du côté de la porte en disant :

— Rire c'est rire, Kobe. Rooseke m'attend. Je vais m'en retourner.

Et il pensait en lui-même :

— Soyez prudent, Jan Slim, et faites comme si vous ne vous doutiez de rien.

Mais Sniepels, se ravisant :

— C'est bon, dit-il. Vous me paierez le reste dans deux mois.

Deux mois après, jour pour jour, le cheval de pachter Sniepels s'arrêtait le soir devant la maison de boer Jan.

« Hé! Jan! cria Sniepels, je viens prendre l'argent en passant.

— Ah! Kobe, dit Jan, la vache n'a pas rapporté ce que j'avais pensé.

— Jan! les deux mois sont passés. Où est l'argent?

— Où est l'argent, Kobe? Il est dans les roues neuves qu'il a fallu mettre à la charrette; il est dans la grange dont les murs étaient pourris et qu'il a fallu étayer; il est dans d'autres choses encore. Mais il n'est ni dans ma poche ni dans votre sac, je le sais trop bien, Kobe.

Alors Sniepels éclata de rire comme le plus joyeux des hommes, et il riait de si bon cœur qu'il eut toute la peine du monde à s'écrier :

— Je vous enverrai demain l'huissier, Jan! comptez là dessus.

Et comme Slim l'invitait à entrer prendre un verre de bière, Sniepels cria : Hue! et partit au grand trot, sans dire bonsoir.

Mais il pensait en lui-même :

— Kobe, le fils de votre père est content de vous : vous n'avez pas pressé les choses, et vous avez bien fait. Slim n'a

Digitized by Google

pas d'argent ou s'il en a, il le met si bien de côté que vous aurez grand'peine à en voir la couleur. Il arrivera donc tôt ou tard à ce que vous attendez de lui. Quand le fruit est mûr, il n'est pas nécessaire de secouer l'arbre pour le faire tomber.

II

— Hé! Jan! hé!

C'est Sniepels. Il descend de cheval et frappe contre les vitres de la fenêtre. Mais Slim l'a vu venir et il lui ouvre la porte.

Alors une petite femme maigre et jaune qui tricote près de la croisée se lève en clopinant et avance une chaise près du feu :

— Homme, soyez le bien venu, dit-elle.

Et Kobe Sniepels s'assied en disant :

— Comment ça va-t-il à la maison?

Jan Slim allume sa pipe noire à couvercle de filigrane, s'assied à côté de Sniepels et se met à tambouriner sur le poêle.

Et selon l'heure, une odeur de pommes de terre sort de la marmite qui est sur le feu ou bien une odeur de choux, et l'après-midi, vers cinq heures, la grande cafetière en fer-blanc répand l'odeur du café.

Le gros Sniepels, ses jambes étendues et sa main posée sur son nerf de bœuf, regarde Jan et Ursula, puis la pendule, puis les armoires, puis le poêle; et il ne dit rien. Quelquefois Ursula lève le nez de dessus son tricot et lui parle des pommes de terre, du blé, du beurre ou du temps qu'il va faire. Sniepels semble sortir alors d'une longue rêverie : il lève tout à coup la tête, frappe ses jambes du plat de ses mains et répond avec force gestes et force exclamations. Mais le plus généralement chacun se tait et l'on n'entend dans la chambre que le claquement des lèvres qui soufflent la fumée, le crépitement des charbons dans le poêle et le tic-tac de l'horloge dans sa gaîne.

Digitized by Google

De temps en temps, boer Jan tire sa pipe de la bouche, crache dans le tiroir du poêle, enfonce avec son pouce le tabac dans le fourneau en terre et secoue les cendres sur son ongle; ou bien il bourre sa pipe de tabac et l'allume à une grande allumette de chanvre.

Dans le fournil, des sabots claquent sur la brique et des voix se font entendre : et tantôt l'une ou l'autre s'éloigne ou se rapproche en chantant et en riant, tandis que la porte de l'étable laisse passer le bruit des chaînes au cou des vaches.

Kobe Sniepels tourne son oreille du côté d'où viennent les voix et il cherche à reconnaître celle qui pour son cœur est pareille à une musique; mais elles se mêlent l'une à l'autre et quand il croit distinguer la voix de Rooseke, c'est souvent celle de Santje, la servante, qui se fait entendre.

Le cheval s'ennuie à la porte et gratte le pavé de son sabot. Sniepels s'aperçoit alors qu'il est temps de partir.

Les premières fois, il s'en allait, demandant tranquillement où était Rooseke; mais à présent, cet homme violent, qui est habitué à être le maître partout, crie d'une voix impatiente :

— Où est Rooseke, que je ne l'ai pas vue aujourd'hui?

Et tantôt Rooseke est en train de traire les vaches ou bien elle lave les légumes pour les repas du lendemain; mais, certainement, elle travaille à quelque chose. Pachter Sniepels sent gronder en lui sa colère.

Pourquoi Jan Slim et la maigre Ursula n'appellent-ils pas leur fille? Celle-ci demeure sur sa chaise, le nez dans son tricot, et, lui, Slim, continue à fumer sa pipe, en regardant le mur.

Il s'en va alors, disant en lui-même :

— Je vois clair dans leur jeu. Ils cachent Rooseke et la cacheront jusqu'au jour où je leur aurai dit mes intentions. Mais qu'ils prennent garde à eux, car ils me doivent de l'argent et je les tiens dans ma main.

Il arrive pourtant qu'en entrant dans la maison de Jan Slim, Sniepels trouve assise devant le poêle ou trottant dans la chambre, une jolie fille brune et potelée. Cela le met de bonne humeur et il lui crie en riant :

Digitized by Google

— Rooseke! quand est-ce que nous nous marions?

Et Santje, la jeune et malicieuse petite servante, lève son nez troussé du bout vers le gros Sniepels et lui dit :

— Pourquoi ne me le demandez-vous pas à moi, pachter? nous nous marierions de suite. »

Tous ceux qui sont dans la chambre éclatent de rire, excepté Ursula et Jan Slim qui ne rient jamais. Pachter Sniepels rit plus fort que les autres et répond :

— Santje n'est pas dégoûtée; mais qui traira les vaches alors et ira vendre le lait à la ville? Sûrement, ce sera Rooseke. Non, Santje n'est pas dégoûtée.

Tout le temps que Rooseke demeure dans la chambre, le grand Sniepels est content. On le voit bien à sa grosse figure rouge qui rit; et ses yeux gris luisent comme un fer de charrue, tandis qu'il la regarde aller et venir. Il se frappe l'estomac à petits coups, comme quand il a bu une bonne pinte de bière, et il est toujours sur le point de dire quelque chose qu'il ne dit pas. Jan Slim tourne alors de son côté son petit œil sournois et tire de sa pipe des bouffées plus fortes. Et Ursula soupire en voyant sa jolie Rooseke sous l'œil de cet homme puissant.

Quand Sniepels reprend le chemin de la ferme, une douce chaleur échauffe le dedans de sa poitrine ; mais, par moments, il ressemble à un homme qui aurait bu trop de genièvre au cabaret et ses poumons brûlent. Il aspire à pleine bouche l'air des champs et se frappe le front en pensant :

— Kobe! vous n'êtes plus le même homme. Autrefois, quand vous aviez acheté un cheval ou vendu votre froment et que vous aviez fait une bonne affaire, la joie était en vous. Bien boire et bien manger étaient pour votre estomac et votre cœur une kermesse où il y avait toujours des violons. Maintenant deux yeux de fillette dansent devant vous sur le chemin, et ces yeux vous ont tourné la tête.

Et tandis que le grand cheval fait sonner le pavé, se rapprochant un peu plus à chaque pas de la ferme, l'esprit de Sniepels rebrousse chemin vers la maison où reluit, comme une chaude fleur, la belle chair de Rooseke.

Digitized by Google

Et il se dit :

— Rooseke n'est pas seulement une belle fille, c'est une bonne fille. Il n'y a là dessus qu'une voix et certainement elle rendra heureux en ménage l'homme qui la prendra.

Puis il s'emporte contre lui-même :

— Rooseke est une enfant. Elle pourrait être ma fille aussi bien qu'elle est la fille de Jan Slim. Kobe, vieil homme, que ferez-vous de cette belle jeunesse? Ah! ce n'est plus maintenant qu'il faut penser à ces choses, car vos cheveux sont gris.

Puis il pense au prix des pommes de terre :

— Elles sont à huit francs le sac. Quand elles seront à douze, je les vendrai. Ce qu'il y a de mieux au monde, c'est de faire largement ses affaires.

Mais quand Sniepels rentre à la ferme, il ne songe plus à ses sacs de pommes de terre, et il tombe sur une chaise en se disant :

— Est-il possible que je sois toujours demeuré seul comme un vieux chien de garde dans sa niche?

Et sa belle ferme, où les garçons et les filles mènent grand bruit, lui semble solitaire comme l'église, le soir, après vêpres, quand tout le monde est sorti.

III

Un matin, pachter Sniepels se leva très gai, en sifflant et en chantant. Il alla à la pompe qui est dans la cour et s'inonda d'eau, longuement, les épaules et le cou. Il faisait grand froid; mais il ne sentait pas le froid, et il se lavait dans la bise aiguë comme il l'eût fait sous le chaud soleil de juin.

— C'est une bonne habitude que l'eau, se disait-il en la faisant couler dans ses oreilles. Si tout le monde faisait comme moi, soir et matin, il n'y aurait pas de vieilles gens à cinquante ans.

Il essuya sa chair mouillée avec de la grosse toile écrue et entra dans la cuisine où brûlait un grand feu.

Digitized by Google

Une bonne odeur de café remplissait la chambre et autour de la grande table, les servantes et les domestiques prenaient leur repas.

— Oncle, avez-vous bien passé la nuit, lui dit un solide garçon à l'œil bleu et à l'air doux, qui était en train de plonger dans sa tasse de café un large chanteau de pain.

— Oui, neveu, comme un homme de vingt ans, répondit le fermier en jetant un regard rapide sur les hommes qui étaient à la table.

Et il pensait en lui-même :

— Pas un seul de ceux-là ne me vaut.

Puis d'une voix vibrante :

— Et pourtant, garçons, on dit que Kobe Sniepels marche sur les talons de la cinquantaine.

Un des domestiques, maigre et sec, que les fièvres tenaient chaque hiver, s'écria :

— Pachter Sniepels nous mettra tous en terre, aussi vrai que je le dis.

Quelqu'un entra en ce moment.

— Bonjour tout le monde, dit-il. Voilà l'hiver. Le froid m'a transi.

Et il leva sa blouse par derrière, tendant ses jambes au feu.

Le grand Sniepels éclata de rire.

— N'est-il pas honteux, cria-t-il, qu'une créature qui a du sang rouge dans les veines se plaigne du froid? L'homme qui est sous ma peau ne connaît ni le chaud ni le froid.

Il avala trois grandes jattes de café, mangea six tranches d'un large pain, puis se leva.

— Quelle nouvelle, marchand? demanda-t-il à l'homme, tandis qu'il allumait sa pipe.

— Il y a, pachter, que je passais par ici avec mon veau. Et je me suis dit : « Pourquoi ne montrerais-je pas mon veau à Kobe Sniepels? » Le veau est à vendre.

La bête était attachée près de la porte ; c'était un grand veau.

— Une belle bête, dit le marchand.

Digitized by Google

— Marchand, s'écria joyeusement Kobe, je prends le veau l'argent qu'il va s'il est prouvé que je ne sais pas le lever dans mes bras.

— Bien dit, fit le marchand en tapant son bâton à terre.

Pachter Sniepels tira ses pantalons sur ses genoux, se baissa jusqu'à terre et, rassemblant les jambes du veau dans ses bras, l'enleva d'un seul coup.

Qui riait jaune? C'était le marchand; car il se croyait sûr de son affaire. Mais Kobe fit deux fois le tour de la cour, le veau dans ses bras, sans paraître seulement fatigué.

— Marchand, dit-il, c'est une bonne balance que les bras d'un homme pour peser la marchandise.

Ils entendirent rire à côté d'eux : une femme venait d'entrer, ni laide ni jolie, mais large de poitrine et la chair brune, avec un beau mouchoir rouge à fleurs sur ses cheveux bien tirés.

— Voisin, dit-elle, il est plus facile de lever avec un seul bras un veau que de retenir avec les deux bras une femme.

— Ah! ah! s'écria Sniepels, c'est vous, Catherine Wild. Bonjour. Et pourquoi serait-il plus difficile de retenir une femme, que de lever un veau, s'il vous plait?

— C'est à vous-même qu'il faut le demander, Kobe, répondit la « juffrouw »; car voilà bientôt cinquante ans que vous êtes seul sur la terre et la ferme est toujours sans fermière.

Alors Sniepels se sentit honteux dans l'âme; car il avait fait comme les avares qui ne partagent avec personne les biens qu'ils possèdent, et il était demeuré garçon, un vieux garçon sans femme et sans famille.

— Bon! s'écria-t-il, il n'est jamais trop tard pour essayer. Mais il faudra, Catherine, que ma noce se fasse en même temps que la vôtre.

Elle se mit à rire ironiquement et dit :

— Taisez-vous, Kobe, nous sommes de vieilles gens : notre place n'est plus dans les kermesses.

Sniepels se sentit de la colère à cette parole. Il se tourna du côté du marchand qui se demandait par quel tour de sa

Digitized by Google

façon il pourrait engager le fermier à prendre son veau et lui cria :

— Marchand, allez vous-en. J'ai vu de suite que votre veau est soufflé. Sniepels ne prend pas des merles pour des grives.

Il fit entrer Catherine dans la cuisine, ferma bien la porte et lui dit :

— Catherine, vous êtes une belle femme. Est-il bien vrai que vous ne pensiez pas à vous marier ?

Elle se renversa sur sa chaise en montrant ses dents blanches et répondit :

— Qui voudrait de Catherine Wild à présent qu'elle a plus d'argent que de jeunesse ?

— Je connais quelqu'un qui ferait bien votre affaire, dit le fermier sans paraître s'apercevoir de la moquerie qu'il y avait dans le ton de sa voix.

Alors Catherine se mit à trembler sous sa robe noire et ses joues brunes pâlirent.

— Non, non, dit-elle, je ne veux rien savoir.

— Un brave garçon.

— C'est bon. Vous êtes un drôle d'homme, Kobe.

— Et qui ferait rapporter le double à vos terres.

— Eh bien! dites donc son nom! fit cette singulière femme en frappant du pied.

Il se tut et se mit à la regarder en riant, avec de petits clins d'yeux ; et en même temps il faisait aller sa tête sur ses épaules. Tout à coup elle se leva, violemment émue, et s'écria :

— Ah! Kobe! serait-ce vous?

Il la regarda, les sourcils droits, stupéfait, ne sachant que dire. Elle vit aussitôt qu'elle s'était trompée, rougit jusqu'au sang, puis éclata de rire, un rire nerveux, qui ne savait pas finir. Il crut qu'elle se moquait de lui et répondit en frappant du poing sur la table.

— Non, Catherine, ce n'est pas moi. N'en parlons plus.

Il bourra sa pipe, l'alluma et jeta de toute sa force l'allumette dans les cendres du poêle : puis il fit deux fois le tour

Digitized by Google

de la cuisine, les mains dans les poches, et lui demanda, calmé :

— Voyons, Catherine, qu'y a-t-il pour votre service?

Elle le regarda sous le nez d'un air insolent et répondit :

— Il n'y a rien, cœur de bois, absolument rien. J'étais venue pour vous demander le prix des pommes de terre, parce que j'en ai à vendre. Voilà tout. Mais vous êtes un homme violent : je ne viendrai plus.

Elle se leva. Il lui frappa sur l'épaule.

— Catherine, ne soyez pas fâchée. Je suis un homme violent, c'est vrai, mais j'aime bien les gens que j'aime. Les pommes de terre vont à huit francs. C'est mon prix.

— Merci, Kobe. C'est tout ce que je voulais savoir. Je vais attendre sur la chaussée la diligence qui me conduira à la ville.

Elle alla jusqu'à la porte.

— Vous n'avez pas de commission à remettre sur la route, pachter?

Et comme Kobe Sniepels disait non de la tête :

— Pas de commission pour votre bonne amie? reprit-elle; car c'est l'usage en Brabant d'appeler de ce nom la jeune fille qu'un homme courtise.

Kobe frappa ses mains l'une dans l'autre et se mit à rire, comme un homme content; et dans le fond il n'était vraiment pas fâché qu'une femme lui parlât sur ce ton de celle qui lui tenait tant à cœur.

— A notre âge, dit-il pourtant, on n'a plus de bonne amie.

Elle trépigna du pied et dit :

— Ne dites pas cela. Je sais que vous êtes engagé avec Rooseke, la fille de Slim; mais ces gens se moquent de vous, vieux Kobe.

Elle avait à peine dit le dernier mot qu'elle fit claquer la porte derrière elle.

Kobe n'ouvrit pas la porte; mais il la frappa d'un grand coup de poing, et haussant les épaules, il s'écria :

« Catherine Wild est une folle. »

Digitized by Google

IV

Un escalier en pente raide, à rampe grossièrement sculptée, est caché par une porte, dans le fond de la cuisine.

Kobe se baisse un peu pour passer sous la porte et monte l'escalier.

Que va-t-il faire dans sa chambre, sa chambre de vieux garçon?

Un coffre est dans un coin : il l'ouvre et en tire un cahier de papier écrit qui a l'odeur des pommes mûres. D'autres cahiers sont rangés dans le coffre, parmi des hardes et des sacs pleins d'argent; mais il prend le moins taché.

Pachter Sniepels connaît les affaires et il sait que sans ordre une ferme ne prospère pas : on mange son blé en herbe et la fin de l'année arrive sans qu'on se rende compte s'il y a perte ou gain. Chaque jour il marque sur son cahier les dépenses et les recettes. Oh! c'est une grosse écriture que Kobe Sniepels met là dessus, mais ses doigts sont plus habitués à manier la bêche que la plume, et la plume qu'il emploie est toujours la même depuis un an. Le principal est que ses comptes soient justes, et Sniepels n'a jamais posé un 7 là où il faut mettre un 9.

Kobe Sniepels mouille son gros doigt, qu'on dirait coupé dans le gant d'un des joueurs de balle qui s'amusent sur la place, le dimanche, et tourne les pages du cahier. Tout est bien, les rentrées se font exactement, et depuis janvier dernier, il a gagné de quoi se reposer l'année qui va venir, bien qu'on ne soit qu'en octobre; mais il ne se reposera pas et il continuera, l'an qui va venir et les autres années, à travailler pour sa femme et ses enfants. Oui, pour sa femme et ses enfants, il y est bien résolu. A moins que... C'est vrai, il n'y a pas songé. Si la juffrouw avait raison! si Rooseke se moquait de lui! Mais un homme riche ne désespère jamais d'arriver à son but, car l'argent, en ce monde, est une richesse mieux vue que le beau temps de la jeunesse.

Rooseke, d'ailleurs, ne fera-t-elle pas une bonne affaire en

Digitized by Google

l'épousant? Il connaît la valeur d'un sac de blé, d'un bon cheval, d'un porc bien engraissé, d'une grosse vache aux pis pesants et en général de tout ce qui a fait sa joie et sa prospérité jusqu'à ce jour : et il juge qu'un homme doit avoir aux yeux d'une femme la valeur des seuls biens qu'il ait connus.

Pour lui, ce qu'il aime dans Rooseke, c'est sa belle chair luisante et qui sent bon, ses yeux où tremble une goutte de café noir, ses cheveux qui ressemblent à du chanvre au soleil et le bel ordre dans lequel elle tient la maison des Slim. Elle n'est pas riche et ne lui donnera ni argent, ni vache, ni pré, c'est vrai.

Rooseke lui apportera un bois de lit neuf en noyer poli, avec le matelas et les draps et il s'en contentera ; car une femme est comme une belle vache saine : elle a sa richesse en elle et rien que de donner de l'amour à l'homme, de mettre tout en place, de faire avec économie de la bonne cuisine et d'élever les enfants, elle donne le plaisir, la paix et la sécurité au ménage, comme la vache donne son lait et son fumier.

Pourtant Slim est avare; quand on l'aura mis dans le cimetière, qui sait? peut-être restera-t-il quelque chose. C'est un malin compère, un bouc rusé, une fine pie que ce Slim : il aime mieux laisser rouiller ses sous dans la terre de son étable que de les faire reluire au soleil.

Ce n'est pas pour rien d'ailleurs qu'il a sous le front un petit œil qui tourne, sans en avoir l'air : il a bien vu que Kobe Sniepels recherchait sa Rooseke et il s'est dit :

« Si Rooseke épouse le riche Kobe, il me laissera quitte de l'argent que je lui dois, et ainsi Rooseke et moi ferons tous deux une bonne affaire. »

Ah! Slim! vos yeux sont petits comme des trous de vrille, mais ils sont assez grands pour qu'on voie jusque dans le fond de votre pensée. Si vous n'avez pas payé, ce n'est pas que vous n'avez pas d'argent, mais vous espérez que tôt ou tard Kobe Sniepels vous dira : « Beau-père, nous sommes quittes. » Et vous aimez mieux passer pour un pauvre

Digitized by Google

diable que de payer ce que vous devez. Mais nous compterons après, oui, quand il y aura ici mari et femme, nous compterons jusqu'au dernier centime.

Sniepels va refermer son coffre; ses livres lui ont dit le bon état de ses affaires : chaque année a fait entrer de l'argent dans ses sacs et bientôt il pourra acheter du bien nouveau.

Sniepels est content : il peut prendre femme. Oui, il est assez riche maintenant pour avoir une femme et des enfants, et sa maison sera citée comme la plus belle du village. C'est tout ce qu'il voulait savoir.

Il remet les cahiers dans le fond du coffre, parmi les sacs d'argent; mais, en déplaçant un sac, il voit un petit paquet ficelé avec de la corde. Ah! ah! Sniepels a un peu oublié son âge et ce papier est son extrait de naissance.

Quelque chose remue sous sa veste de grosse laine, tandis qu'il s'approche de la fenêtre pour mieux lire, et il tire de fortes bouffées de sa pipe.

Un petit papier comme celui-là, est parfois aussi cruel à lire qu'une épitaphe, bien qu'il ne marque que le jour et l'heure où un joli enfant est venu au monde; et chaque année, le temps s'allonge d'un siècle pour ceux qui sont arrivés à l'âge mûr.

Que va-t-il trouver sur ce papier jaune, que ses parents conservaient avant lui et qu'ils consultaient avec bonheur, se réjouissant de voir les années se succéder aux années sur la tête de ce bon garçon qui bientôt serait à même de prendre à son tour la conduite des affaires? Il se rappelle à présent son père, sa mère et la vieille grand'mère accroupie près du feu ; l'un après l'autre, chacun est parti pour le grand voyage, le laissant seul au monde : car son frère et sa sœur sont allés retrouver les parents dans la tombe.

Pourquoi est-il demeuré seul? Il n'a pensé qu'à ses bœufs, à ses champs de blé et de betteraves, à sa ferme sans table de famille, et tout a prospéré autour de lui. Mais personne ne profitera après lui de son travail et de ses épargnes.

Si pourtant, son neveu en profitera : c'est un brave garçon,

Digitized by Google

bon travailleur, toujours aux champs et ne marchandant pas la peine. Mais l'aime-t-il autant qu'il aimerait un enfant de sa chair et de son sang? Il l'a pris chez lui, parce qu'il est orphelin; il l'a pris surtout, parce qu'il peut se reposer sur lui du soin de la ferme, quand il n'est pas là. Ah! il le sent bien, ce n'est pas la même chose que l'enfant qu'il aurait eu d'une femme!

Alors il pense au bonheur des gens riches comme lui, qui ont dans leur maison une grande table et autour de la table des visages heureux. Il n'a que des figures tristes à la sienne, car ce sont des hommes et des femmes qu'il paie pour leurs sueurs; mais personne ne lui tend les bras et les joues quand il rentre, après avoir fatigué la terre avec une charrue toute la journée, et il ne sait pas combien c'est bon de voir rire, à travers la fumée d'un grand plat de pommes de terre, la bouche d'une femme amoureuse qui vous appelle et vous fait place à ses côtés.

Mais il est déjà vieux d'années, plus vieux peut-être qu'il ne le pense... C'est pourquoi son cœur bat plus vite, car le petit papier jaune va lui apprendre son âge réel. Tout à coup il lève les bras, et sa figure est plus rouge que la betterave quand on la sort de terre.

— Deux ans! crie-t-il, deux ans de gagnés!

Quelle joie de se sentir plus jeune qu'on ne le croyait! Deux ans de moins! Il s'en croyait cinquante et un; mais il a bien compté, c'est quarante-neuf ans qu'il a. Il recompte encore, et cette fois il marque avec son ongle les années dans le bois de son lit. Quand il a fini, il prend sa tête dans ses mains, et tout à coup d'entre ses doigts bruns, qu'a gercés la bêche, une grosse larme argentée coule jusque sous son menton.

Alors il lui semble que toute sa jeunesse lui est revenue et qu'il a retrouvé l'âge où il faisait la cour aux filles les jours de kermesse.

Il vaut mieux à présent. Oui, il sait ce qu'est la vie et comme elle fuit rapidement, il sait qu'une année est un trésor que rien ne peut racheter, une fois qu'on l'a perdu.

Digitized by Google

Comme sa maison est vide! Et le bruit des étables et de la cour la fait paraître plus vide encore.

Il descend et fait le tour des chambres.

Ici, il y aura une armoire pour le linge; car l'ancienne, qui est en haut, est mangée des vers. Il fera coller dans la grande chambre à côté de la cuisine un papier vert à fleurs rouges, plus beau que celui qui est chez M. le curé. On mettra sur la cheminée une sainte Vierge en plâtre et deux vases dorés, avec des fleurs en papier. Il achètera aussi des chaises à fond de paille tressée et un tapis de toile cirée pour la table. Il ne veut regarder à rien et tout sera prêt pour le jour de la noce. Ce jour-là, il fera venir les musiciens : il leur paiera bien à boire et ils joueront des airs de kermesse, dès le matin. La noce fera le tour du village, les musiciens devant, les autres venant derrière; et la bière coulera, toute la journée, dans les cabarets.

— Mais Rooseke se moque de vous, Kobe Sniepels!

Il ne sait pas pourquoi cette méchante parole lui revient en tête. Juffrouw a voulu plaisanter. Plaisantait-elle vraiment? Il cherche à se le rappeler. Elle avait plutôt l'air d'une personne en colère. Certainement il a eu tort de lui répondre durement quand elle s'est levée devant lui et l'a regardé si singulièrement, en lui disant : « Kobe, serait-ce vous? » Quelle drôle d'idée! Est-ce que par hasard... non, ce n'est pas possible. Elle a des manières comme cela : voilà tout.

Pourquoi Rooseke se moquerait-elle de lui? Il est riche et il n'a que quarante-neuf ans. C'est une fille sage et qui sait compter : elle aura des robes neuves, un châle à fleurs, une broche en or et du linge fin sur sa jolie peau rose. Il n'y aura pas de femme plus heureuse.

Si pourtant elle aimait un garçon du village? C'est juste, il n'y avait pas pensé.

Il entend un grand vol dans la campagne : ce sont des corbeaux.

— S'il y en a dix, dit-il, Rooseke est à moi.

Il n'y en a que cinq : mais peut-être a-t-il mal compté. Les corbeaux repassent : ils sont cinq.

Digitized by Google

Bah!

Quelqu'un entre. Il l'aura si c'est une femme. C'est un vieux mendiant. Il ne l'aura pas.

Sottise! qui peut croire au hasard? Ce n'est pas lui.

Il jette un sou en l'air. Pile ou face! Pile! — C'est pile!

Ah! elle est à lui.

Il est décidé maintenant : il partira à la brune et demandera à Slim sa fille.

Midi sonne : les pommes de terre fument à table, il boit à sa soif et mange à sa faim; puis il va aux champs, aide les hommes à charger des sacs sur le chariot, et quand il est quatre heures, après le repas au café, il monte à sa chambre, se met du linge bien blanc, noue à son cou une belle cravate bleue, passe sa culotte de velours, sa veste en drap noir et par dessus sa veste, une blouse bleue luisante; puis, il descend.

— Lamme, crie-t-il à son neveu.

Et quand Lamme est devant lui, il lui dit d'un air de bonne humeur :

— Garçon que diriez-vous si l'oncle Kobe vous donnait une jeune et jolie tante?

Et il pensait en lui-même :

— Je vais bien voir à la figure de Lamme s'il m'aime pour mon argent, plutôt que pour moi-même. Car il est mon neveu, et un neveu ne voit pas entrer avec plaisir une femme sous le toit de son oncle, quand celui-ci est, comme moi, garçon.

Lamme feignit d'être surpris :

— Oncle, dit-il, si la tante est de mon goût, ce sera bien : sinon, ce sera le contraire.

— Lamme est un honnête garçon, pensa Kobe. Il a paru étonné, mais non pas attristé.

Et il dit tout haut :

— Oui, mon garçon, c'est comme je vous dis.

Il eût volontiers parlé encore : mais il réfléchit qu'il valait mieux se taire. Du reste, il lui plaisait de laisser Lamme sous l'impression de cette parole. Et s'il convoitait son héritage, tant pis!

Digitized by Google

Kobe Sniepels parti, Lamme se jeta sur une botte de paille, dans l'écurie, tout de son long.

V

Quelqu'un entre chez boer Slim. C'est Kobe Sniepels. Sa belle blouse bleue, de laquelle sortent par en bas les pans de sa veste, reluit sous la lampe; et sa culotte de velours, sa cravate de couleur et sa neuve casquette en drap lui donnent l'aspect d'un bel homme.

Il regarde Rooseke plus tendrement que d'ordinaire et lui dit :

— Les froids vont commencer, Rooseke. Puis nous aurons Noël. C'est une bonne chose de manger à Noël un cochon bien gras.

Santje avance en riant son petit nez troussé et dit :

— Il y a une meilleure chose encore, pachter. C'est de manger le cochon de Noël d'un bout à l'autre de l'année.

L'œil de Sniepels s'éclaire d'un feu étrange : il est sur le point de dire quelque chose, mais il ne sait comment exprimer ce qu'il a tant à cœur de dire. A la fin pourtant, il cligne de l'œil, la tête un peu renversée, et se balançant sur ses jambes, il s'écrie :

— Santje a raison. Cela vaut mieux, et il vaut mieux aussi porter tous les jours de l'année une belle robe, du beau linge, de beaux bijoux en or que de ne les porter qu'une fois par an, le jour de la kermesse.

Santje laisse tomber son balai sur les pieds de Sniepels et répond en riant :

— Oui, oui, pachter Sniepels, mais cela n'est pas pour le mufle des pauvres gens. Et cependant il vaut mieux rester pauvre que d'avoir de la richesse à contre-cœur.

— Comment une petite gardeuse de dindons comme vous pourrait-elle apprécier le plaisir d'avoir beaucoup d'argent, une belle ferme, des robes et des bijoux, puisque l'espoir de posséder un jour ces trésors est sorti par une porte quand vous êtes entrée par l'autre?

Digitized by Google

Voilà ce que répond le fermier, avec une colère sourde; mais Santje est une fille hardie et rusée, et elle continue à rire comme si Sniepels était lui-même de la plus grande gaîté du monde.

— C'est bien vrai, pachter, dit-elle, que j'ai plus souvent vu reluire la figure de la lune au matin que la figure du roi sur des pièces d'argent; mais quand Santje est entrée en ce monde, la joie du bon Dieu y est entrée avec elle, et Santje aime mieux être une petite servante gaie chez des maîtres qu'une fermière triste dans une belle ferme où elle mourrait de douleur de n'être plus la Santje du passé.

La voix de Jan Slim se fit entendre, irritée.

— C'est bien, dit-il.

Et tout rentra dans le silence.

— Jan, dit Kobe, nous irons prendre une pinte au cabaret.

Ils allumèrent leurs pipes et sortirent.

— Mère, cria alors Rooseke, il y a un malheur sur notre maison! Voilà un grand mois que mon cœur est gros, mais à présent il a besoin d'éclater.

Et Rooseke se répandit en sanglots.

— Rooseke, dit Ursula, ce qui doit arriver arrivera.

Mais Santje tira de dessus ses yeux qui pleuraient sa grosse main rouge et la mit sur la taille de Rooseke, en disant :

— Rooseke, j'irai prier demain, à vêpres, pour que cet homme s'en aille comme il est venu.

— Santje! Santje! disait Rooseke à travers ses larmes, je sens bien que c'est fini de moi, car le père aime l'argent plus que sa Rooseke : il me donnera au fermier.

Une grosse larme coula sur la rude figure d'Ursula, et elle s'écria :

— Il a toujours préféré l'argent à sa femme et à son enfant, c'est vrai.

Santje se mit tout à coup à faire de petites grimaces, car cette drôle de fille préférait montrer son bon cœur en riant qu'en pleurant, et elle dit :

— J'ai mis de côté les oignons, mère; ne pleurez plus.

Digitized by Google

Rooseke, séchez vos yeux avec votre tablier. Ils iront au cabaret et ils boiront tant qu'ils voudront : mais il n'y a rien de fait.

— Santje, répondit Rooseke, comment ne pleurerais-je pas quand je pense qu'ils causent à présent de moi et que je suis dans leurs mains?

Et Ursula, qui avait repris sa figure rigide, où l'habitude de l'obéissance avait rendu esclaves la bouche et les yeux, dit :

— Rooseke a raison. Le père est le maître et personne n'a le droit de dire non s'il a dit oui.

— Elle dira non, s'écria Santje avec un ton plus décidé qu'on ne s'y serait attendu de sa part, elle dira non, mère, car les belles jeunesses ne sont pas pour les cheveux gris, même s'ils sont gris de poudre d'argent; et il vaut mieux rire dans la misère que se lamenter dans la richesse.

Ursula hocha la tête plusieurs fois de suite et répondit tristement :

— Santje, vous n'êtes ici que la servante, c'est à dire moins que moi, et déjà je ne suis rien dans la maison.

— Mère, dit Santje, si le mouton qu'on mène chez le boucher savait qu'un couteau pointu est préparé sur la table pour lui couper la gorge, est-ce qu'il ne se retournerait pas contre l'homme et contre le chien?

On a frappé à la porte qui donne sur la cour, un petit coup d'abord, puis un coup plus fort. Et quand Santje tourne la clef, elle voit un grand garçon blond qui se baisse et cherche à regarder par le trou de la serrure.

— Santje, crie-t-il.

Et Santje relève ses grosses lèvres sur ses gencives rouges où ses dents ressemblent à de blanches brebis paissant parmi la bruyère aux baies roses. Elle rit de voir le grand garçon dans cette posture, mais il s'est relevé, un peu honteux, et il prononce le nom de Rooseke.

Alors la jolie fille de l'avare Slim sent son cœur se gonfler de nouveau, et comme les perles d'un collier, de grosses larmes brillantes tombent sur son corsage.

Digitized by Google

VI

Quand ils eurent bu leur premier verre de bière, pachter Sniepels mit ses coudes sur la table et dit en regardant son compère d'un air fin, les yeux demi-clos :

— Jan, vous savez bien pourquoi je vous ai demandé de venir au cabaret avec moi.

Boer Jan laissa glisser un long jet de salive entre ses jambes, le frotta du plat de son pied, haussa les épaules et répondit :

— Non, Sniepels, à moins que ce ne soit pour boire une pinte en compagnie.

Sniepels se mit à rire et dit :

— Jan Slim n'est pas si bête que de croire que Kobe Sniepels ferait une lieue à pied, le soir, pour avoir le plaisir de vider une pinte de bière avec lui.

— C'est juste, fit Jan, il y a de la bonne bière partout.

— Et si, depuis deux mois, mon cheval connaît la route de votre maison aussi bien que moi-même, ce n'est pas pour regarder sortir de terre votre blé ni sentir l'odeur de votre soupe aux choux, je pense.

Slim eut une quinte et finalement répondit :

— Non, bien sûr, ce n'est pas pour cela.

— Eh bien! s'écria Sniepels, devinez pourquoi.

Il y eut un long silence. Sniepels, demi-souriant, regardait Slim. Celui-ci toussa, cracha, rentassa du pouce les cendres dans sa pipe, les secoua, mit sa jambe gauche sur sa jambe droite et puis sa droite sur sa gauche, si bien qu'il paraissait avoir oublié complétement que Sniepels était là et lui avait demandé quelque chose.

— Carreau, criait à la table du fond un petit homme à tête de chèvre, en abattant une carte sur le tapis.

— Sept de carreau! criait un autre en abattant aussi.

— Neuf de carreau! criait un troisième.

Mais personne ne cria plus fort et ne donna un plus grand

Digitized by Google

coup de poing sur la table, en abattant sa carte, que le fermier van Pée, quand il dit :

— Roi de carreau!

Si, quelqu'un cria plus fort et tapa plus violemment encore sa carte sur la table, au point de la renverser sur les joueurs : ce fut celui qui hurla d'un ton vainqueur :

— As! à moi!

Le feu ronflait, un chien grattait ses puces, la baesine tricotait ; et de temps en temps un chariot pesant ébranlait le pavé de la chaussée.

« Je pense, dit tout à coup boer Jan, que l'hiver sera doux, car les faines tombent par tas.

— *Begod!* » sacra Sniepels.

Et il frappa la table avec son verre, pensant en lui-même que Slim se moquait de lui. Alors, il se mit à ruser, parla de l'été de Saint-Martin qui s'en allait et de l'hiver qui s'approchait, des gens de chez lui et d'autres choses, puis, cria :

— A boire!

Et trois fois la baesine revint du comptoir, où la pompe gloussait comme une poule, avec des verres remplis.

— C'est assez, dit alors Jan Slim. Je m'en vais à la maison.

— A la santé de Rooseke, fit Sniepels.

Et il fit venir deux verres nouveaux. Mais à mesure qu'ils buvaient, Kobe Sniepels devenait plus bruyant et Slim plus silencieux.

Boer Jan tendait l'oreille; sa longue et large oreille en pavillon de trompette se crispait visiblement du côté du fermier, dans l'attente de ce qu'il allait dire. Car quelque chose était dans l'air, qui devait éclater, comme une électricité d'orage; et voilà un mois qu'il guettait, comme un chat, le moment où la souris entrerait d'elle-même dans la souricière. Kobe parlerait ce soir-là : il le savait aussi bien qu'il sait à ses rhumatismes le temps qu'il fera demain.

Kobe riait, criait, tapait du poing et de temps en temps se taisait, regardant le fin compère.

— Tenez, Jan, dit-il tout à coup, votre fille Rooseke me va volontiers. Oui, je la vois avec plaisir.

Digitized by Google

Un peu de sang monta aux pommettes de boer Jan et il répondit :

— Vous n'êtes pas le seul, Kobe. Rooseke est une bonne fille.

Et il ajouta en lui jetant un regard pointu comme une aiguille :

— Ce ne sont pas les maris qui lui manqueront.

— Les maris ne lui manqueront pas, c'est sûr, s'écria Kobe, mais il lui suffit qu'elle en ait un. Et savez-vous qui sera son mari, Kobe, si vous voulez?

Ce fut au tour de boer Jan d'être embarrassé. La question lui était posée directement. Que répondre? S'il disait trop peu, il était à craindre que le grand Sniepels ne remît à plus tard la partie, en homme malin; mais s'il disait trop, Sniepels ne s'avancerait qu'avec restriction, et Slim ne voulait lui concéder aucun avantage. Il répondit :

— Qui sera le mari de Rooseke? Certainement celui qu'il plaira à Dieu, Kobe.

— Tout le monde n'a pas du bien, dit Sniepels, et comme les roues ne roulent jamais bien sans graisse, la maison ne marche pas sans argent.

— Non, elle ne peut pas marcher sans argent, répondit boer Jan. Mais je suis un pauvre petit cultivateur. Rooseke aura pour mari un pauvre diable comme moi. On n'achète pas plus un homme riche qu'un beau goret, quand on n'a pas de quoi les payer, Kobe.

Alors, ce dernier sentit une grande prudence couler dans ses veines.

— Jan Slim, dit-il, ne paie pas avec des rouelles de carottes les veaux qu'il achète au marché.

Boer Jan poussa un soupir.

— Non, dit-il, ce n'est pas avec des rouelles de carottes : je le sais trop bien.

— Il y a de l'argent chez Jan Slim, continua Kobe Sniepels en appuyant sur chaque mot.

Jan se mit à rire et s'écria :

— Il y a aussi des champignons sur le fumier.

Digitized by Google

— Un bon mari riche ferait votre affaire et celle de Rooseke.

— Rooseke a mieux que de l'argent : elle a ses mains et ses belles joues roses de jeunesse.

Kobe mit ses coudes sur la table et sa figure à un doigt de nez de boer Jan.

— Regardez-moi, Jan, dit-il. Est-ce que j'ai la figure d'un bon ou d'un méchant homme? Et bien, Rooseke sera ma femme, si nous tombons d'accord. Oui, j'y ai longtemps réfléchi.

— Bon! répondit Slim, ceci est du nouveau.

Et il bourra sa pipe, très tranquillement.

— Rooseke, continua Kobe, sera bien chez moi. Elle aura les robes, les bonnets, les châles et les souliers qu'il lui faut. Et je veux qu'on dise : Rooseke est une heureuse femme. J'aurai quinze vaches au lieu de dix, j'achèterai du bien et nous ferons tous les ans de grandes kermesses à boudins. Qu'en pensez-vous, ami?

— Quand on achète une vache au marché, la vache ne dit ni oui ni non; mais ce n'est plus la même chose s'il s'agit de prendre une femme. Rooseke doit dire oui ou non.

— Eh bien! demandez-le lui. Il est juste que je ne l'aie pas malgré elle. Une femme doit entrer de son plein gré dans la maison d'un homme.

— Bien dit, Kobe, c'est ce que fera Rooseke, si Rooseke dit oui.

— Le beau-père viendra nous voir tous les dimanches : et s'il lui arrive d'avoir besoin d'un homme pour faucher ou d'une femme pour sarcler pendant la saison, il les viendra prendre à la ferme, sans qu'il lui en coûte un rouge liard. C'est ainsi que je veux que cela soit. En retour, il donnera à Rooseke pour le jour de son mariage un bois de lit neuf noyer avec les matelas et les draps, et tous les ans, à Noël, un cochon gras.

— C'est un mauvais marché, répliqua le madré compère, car je perdrai un cochon gras tous les ans, à Noël, et j'aurai perdu une bonne fille tous les jours de l'année.

Digitized by Google

— Oh! oh! cria Kobe en riant. Je n'y pensais pas.

Et il ajouta :

— Tenez, Jan : il y a quelque chose de mieux pour tout le monde. C'est moi qui vous apporterai le cochon gras à Noël; mais vous me donnerez, une fois pour toutes, le petit pré qui est contre la grand'route.

— Je ne donnerai rien, dit Jan Slim.

Et il frappa du poing sur la table, les yeux furieux.

— Je ne donnerai rien. C'est bien assez de me prendre Rooseke. Rooseke partie, qui la remplacera. Je devrai payer des gens à la journée et la maison ira de travers.

Ils demeurèrent un instant silencieux l'un et l'autre ; puis, boer Jan se mit à geindre, disant :

— Ma pauvre Rooseke ! Que deviendra la maison ? Les jours de pluie, Ursula n'est bonne qu'à se lamenter en passant les mains sur ses genoux. Quand leur enfant les a quittés, il n'arrive plus que de la peine aux vieilles gens.

Le cœur de Kobe, qui était bon, se laissa prendre au jeu du fin petit homme, et il pensa en lui-même :

— Il est vrai que Rooseke est la santé, la joie et la richesse dans cette maison. Que leur restera-t-il quand elle les aura quittés pour faire de ma maison la sienne?

Et, tandis que son visage reflète ce sentiment généreux, boer Slim darde sur lui, du fond du nuage de fumée au milieu duquel il pousse des soupirs, ses yeux luisants comme de la braise. Le moment est bon pour dire ce qu'il a sur le cœur.

— Kobe Sniepels, dit-il, me prendra Rooseke ; mais il me tiendra quitte de l'argent que je lui dois.

— Bon ! bon ! s'écria Kobe, n'en parlons plus.

Et il but joyeusement à la santé de Jan Slim.

CAMILLE LEMONNIER.

(*La seconde partie à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LE RATIONALISME ANGLAIS & SES REPRÉSENTANTS.

AUTOBIOGRAPHY, by John Stuart Mill, London, 1873. — JOHN STUART MILL, *notices of his life and works, reprinted from « the Examiner »*. 1873. — HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE en Angleterre, par Odysse-Barot. 1874.

L'Angleterre qui, pendant la première partie de ce siècle, a produit tant d'écrivains et de poètes remarquables, ne peut, dans ce même temps, revendiquer qu'un nombre assez restreint de philosophes. Il semble vraiment que la patrie de Hume, de Bacon, de Locke, ait été plongée dans une sorte de torpeur intellectuelle. Peut-être la vieille Angleterre se retrempait-elle dans le silence pour s'élancer avec une activité nouvelle dans la voie de la science et du libre examen. On est amené à le croire en considérant cette affluence de penseurs qui ont surgi dans ces trente dernières années et qui le disputent aux grands esprits de l'Allemagne et de la France à la fois, pour la profondeur du raisonnement et l'éclat de la doctrine.

C'est à eux que l'on doit, sans conteste, cette école de psychologie scientifique qui a opéré une véritable révolution dans les tendances de la philosophie moderne par la vulgarisation des méthodes expérimentales. Les principaux chefs de cette école rationaliste sont *Herbert Spencer*, *Alexandre Bain*, *Georges Lewes*, *Bailley*, *Bradlaugh*, *Stuart Mill*, etc...

Ce dernier surtout a été le plus brillant représentant du rationalisme anglais. Un des premiers, il a fait descendre la philosophie des hauteurs de la spéculation jusque dans la vie

Digitized by Google

pratique et a porté le coup de grâce à la vieille métaphysique et à la philosophie de l'absolu. Les *Mémoires* qu'il nous a laissés sont intéressants à plus d'un titre. L'homme s'y révèle avec une franchise brusque et sévère à la fois. Il semble que cette organisation supérieure éprouve une sorte de volupté amère à venir présenter, dans toutes ses péripéties, le tableau de la douloureuse formation d'un esprit qui s'interroge, se cherche, se débat dans les ténèbres du doute et de l'hésitation. Il semble aussi, qu'effrayé de son œuvre, il ait hâte d'accourir vers cette société dont il a pénétré tous les ressorts et, qu'en lui léguant ses mémoires, il cherche dans une communion sympathique avec elle, à diminuer, soit sa responsabilité, soit la grandeur du mal dont il souffre.

Divers buts ont été assignés à ces confessions ou révélations posthumes.

La plupart du temps, ce sont bien plus des mémoires justificatifs que des exposés sincères et loyaux d'une vie de luttes et d'agitation.

Quelques-unes de ces confessions trahissent chez l'écrivain l'ardente préoccupation de fléchir à tout prix l'arrêt de l'opinion publique, en disant de l'homme qui est en jeu plus de mal qu'on en sait ou qu'on en peut imaginer.

Tel est le caractère distinctif des confessions de Rousseau.

Jean-Jacques pensait que l'aveu de ses fautes, fait avec une franchise sans précédent et probablement aussi sans successeur, forcerait également à croire le bien qu'il pourrait dire de lui. Et comme le caractère de l'homme est ainsi fait, que nous sommes toujours bien près d'estimer celui sur le compte duquel nous nous sommes trompés, dans le système de Rousseau, le lecteur rencontrant l'aveu et l'humiliation là où il ne s'attendait qu'aux réticences et aux déguisements, le lecteur devait finir par rendre insensiblement sa sympathie à l'écrivain.

D'autres, au contraire, dédaigneux du procédé, plus soucieux de faire triompher leurs idées que d'assurer leur fortune littéraire, ont livré leurs mémoires à leurs contemporains sans arrière-pensées, sans feintes, avec je ne sais quelle fierté

Digitized by Google

farouche que leur inspire le sentiment d'un devoir pressenti et réalisé par eux seuls. C'est dans ces derniers que nous rangeons Stuart Mill.

I

Une épigraphe dont le célèbre économiste anglais aurait pu faire précéder son autobiographie, est celle que Beaumarchais a inscrite en tête de ses mémoires : « Ma vie est un combat. »

La vie de Stuart Mill, en effet, nous offre une suite non interrompue de luttes entreprises soit contre les préjugés sociaux, soit contre la routine économique, les sophismes de la scolastique, l'esprit d'intolérance et de superstition.

Il n'y a pas un objet d'utilité vraiment sociale qui n'ait été pour cette originale individualité un sujet d'investigations et de critiques. Stuart Mill déclara une guerre ouverte à la vieille société anglaise, imbue de ses traditions aristocratiques et féodales, et, cette guerre, il la fit à la fois en capitaine et en partisan.

Tantôt c'étaient des articles de la *Revue de Westminster*, des discours prononcés à la Chambre des communes dont il accablait ses adversaires, tantôt des brochures courtes, nettes, incisives, où une dialectique nerveuse et une logique inéluctable se mettaient au service des idées les plus libérales et les plus démocratiques.

Les mémoires de Mill nous présentent au plus haut point les deux qualités qui, dans les publications de ce genre, nous font estimer l'homme dans l'écrivain : la probité et la sincérité.

Rien de caché, rien de travesti ; la vérité, et la vérité présentée parfois sous une forme si brusque, si saisissante qu'elle ne laisse pas de surprendre le lecteur habitué à comprendre à demi-mots et à deviner ce qu'on ne lui dit pas.

Un des principaux mobiles qui ont présidé à la rédaction de ses mémoires est l'apologie de son éducation qui, comme

Digitized by Google

on ne tardera pas à le voir, fut conduite en dehors des voies habituelles.

Mill croit qu'il est possible d'enseigner beaucoup plus de choses qu'on ne se l'imagine communément durant la première jeunesse que les procédés vulgaires d'éducation négligent complétement. Comme preuve de cette assertion, il nous donne le programme des études qu'il entreprit, dès sa plus tendre enfance, sous la direction de son père.

James Stuart Mill, le père de John Mill, était un homme de mœurs rigides et austères, un esprit froid et méthodique, joignant à une instruction des plus étendues un fervent amour pour les institutions républicaines de Rome et de Sparte. Aussi cette admiration pour l'antiquité se reflétera-t-elle à chaque instant dans l'éducation qu'il donnera à son fils.

« Transporter dans l'enfance les études de l'adolescence, « forcer en quelque sorte l'intelligence, construire un homme « du premier coup, lui donner une avance de vingt-cinq ans « sur ses contemporains. » Voilà, comme le dit Laugel, ce que va tenter le sombre puritain écossais [1].

James Mill, par cet essai, assumait une lourde responsabilité et risquait fort de ne produire qu'une monstruosité morale, propre tout au plus à devenir un sujet de curiosité scientifique. La tentative a été couronnée de succès, et, quoique les résultats obtenus aient dépassé de beaucoup les prévisions du sévère éducateur, nous croyons qu'ils sont dus à trop de causes spéciales et inhérentes à la prédisposition même du sujet pour que nous puissions y applaudir sans réserves.

Sans doute, on peut, en forçant singulièrement les études, parvenir à faire d'un enfant un savant de premier ordre, un philosophe ; mais on arrivera bien rarement à en faire un homme dans l'acception vraie du mot. La nature, nous semble-t-il, a des voies si simples, si directes, qu'on ne peut guère les abandonner sans danger.

[1] Laugel, Études sur Stuart Mill. — *Revue des Deux-Mondes*. 1874.

Digitized by Google

La loi de progression lente qui règle dans l'ordre physique le développement des êtres organisés, gouverne également la formation des conceptions dans l'ordre moral. Hâter cette progression outre mesure, aboutit bien souvent à déranger le merveilleux équilibre établi entre l'esprit et le corps. Certes, toute loi générale présente des exceptions et il peut se faire qu'on obtienne des résultats étonnants dans certains cas, mais comme le sujet a été produit en dehors des lois naturelles, il faudra, pour le conserver, refaire sans cesse la nature. Voilà le mal!

Nous croyons avec Stuart Mill qu'il y a moyen d'utiliser les premières années de l'enfance généralement abandonnées, perdues; mais d'une éducation avancée à un programme d'études hâtives, portant un esprit à peine formé, à peine sorti des limbes des sensations, à chercher les pourquoi et les parce que, à s'analyser, à ne voir dans les objets extérieurs que des sujets de spéculations abstraits, il y a loin.

Stuart Mill avoue n'avoir conservé aucun souvenir précis de l'âge auquel il commença à apprendre le grec. Nous le croyons aisément : il avait, paraît-il, trois ans.

Ésope et l'Anabase furent les premiers auteurs classiques qu'il étudia. A sept ans (1813), il avait déjà lu d'un bout à l'autre plusieurs ouvrages grecs, parmi lesquels, Hérodote, la *Cyropédie* de Xénophon, *les entretiens mémorables de Socrate*, quelques vies de philosophes dans Diogène Laërce, une partie de Lucien, le *Démonique* et le *Néoclès* d'Isocrate, six dialogues de Platon, parmi lesquels l'*Eutiphron* et le *Théetête*.

A ce propos, Mill nous dit bien ingénument : « Il eût été préférable de ne pas m'arrêter sur ce dernier dialogue, car je ne pouvais le comprendre. Mais mon père avait coutume, dans toutes mes études, d'exiger non pas seulement ce que j'étais à même de faire, mais encore plus que je ne pouvais donner. »

Si la tâche de l'enfant est rude, celle du père ne l'est pas moins. On en jugera par un fait. En 1813, les lexiques grecs-anglais n'existaient pas encore : les lexiques grecs-latins étaient inutiles au jeune étudiant qui ne connaissait pas encore

Digitized by Google

le latin. Dès lors, Stuart Mill était obligé de travailler à la même table que son père et de l'interrompre à chaque instant pour lui demander la signification d'un mot. On jugera facilement combien James Mill devait souffrir de ces interruptions incessantes, quand on saura qu'il était d'un caractère des plus impatients et qu'il écrivait à cette époque sa célèbre *Histoire des Indes*, trésor d'érudition et de recherches.

Les livres amusants et les jouets, sans être frappés d'une proscription absolue, sont rares dans les mains de l'enfant. *Robinson Crusoé* seul, a trouvé grâce aux yeux du sévère censeur.

A huit ans, Mill commence le latin de concert avec sa sœur cadette, à qui il enseigne à son tour ce que son père lui a appris. De huit à douze ans, il lit toute la bibliothèque latine classique ; nous ne ferons que citer les titres : les *Bucoliques* de Virgile, les six premiers livres de l'*Enéïde*, tout Horace, sauf les *Epodes;* les fables de Phœdre, Tite-Live, tout Salluste, Ovide, quelques comédies de Térence, plusieurs livres de Lucrèce, plusieurs discours de Cicéron, ses lettres à Atticus. Dans le même temps, il lit également en entier l'*Iliade* et l'*Odyssée*, plusieurs tragédies de Sophocle et d'Euripide, bon nombre de comédies d'Aristophane, tout Thucydide, les *Helléniques* de Xénophon, la majeure partie des œuvres de Démosthènes, d'Eschine, de Lysias, de Théocrite, d'Anœcus, de Denis d'Halycarnasse.

Y a-t-il beaucoup de professeurs de rhétorique, qui, au terme de leur carrière même, se soient plus *initiés* que cette intelligence de douze ans aux secrets des littératures de Rome et de Sparte?

L'histoire fut aussi l'objet d'études approfondies. Le jeune Mill commentait comme un véritable critique les auteurs que son père lui conseillait de lire et, le lendemain matin, en se promenant dans les champs, l'enfant développait le point historique qui, la veille, avait provoqué son attention. Il lit ainsi, la plume à la main, Robertson, Hume, Gibbon, Watson, l'*Histoire de Rome* de Hooke, l'*Histoire ancienne* de Rollin, Plutarque, l'*Histoire de mon temps* de Burnet, l'*An-*

Digitized by Google

nual Register, les *Considérations historiques sur le gouvernement anglais* de Millar; j'en passe;... l'*Histoire de l'église* de Mosheim, des *Quakers*, etc... Ces lectures étaient poursuivies en même temps que les études de grec. Il s'ensuit donc qu'à l'âge de sept ans, Mill connaissait non seulement les phases sociales des divers peuples de l'antiquité, leurs diverses migrations, leurs mœurs, leurs coutumes, mais qu'il avait encore reçu des notions très vastes et très complètes sur la politique anglaise et l'histoire de son propre pays. Ce dernier point est à noter, nous ne le croyons pas très commun. Mais pour se livrer avec tant d'ardeur à l'étude de la littérature et de l'histoire, Mill ne néglige pas les sciences exactes. La géométrie, l'algèbre et leurs diverses applications sont tour à tour l'objet de ses veilles. Il n'y a guère que le calcul différentiel qui, parmi les hautes mathématiques, lui présente quelques difficultés. James Mill, à la fois son professeur de mathématiques, de grammaire, de belles-lettres, d'histoire et, plus tard, son maître de philosophie, n'avait pas assez de notions sur cette partie des sciences pour lui inculquer utilement ses connaissances. « Mon père m'abandonnait dans ce chaos sans autre aide que celle que mes auteurs pouvaient me fournir. En attendant je subissais ses reproches pour mon incapacité à résoudre des questions difficiles et il ne voyait pas qu'il m'était impossible avec mon peu de connaissances de réunir les éléments susceptibles de m'en procurer les solutions. »

Un exercice auquel le jeune étudiant s'adonne avec passion est la composition historique. Il lit divers auteurs, les compare, les commente, puis, quand l'abondance des matériaux lui permet d'élucider la question, il procède au groupement des faits, à leur classification et, par une faculté d'assimilation remarquable, donne une forme personnelle à son travail de compilation.

C'est ainsi qu'il compose successivement une histoire romaine qu'il tire de Hooke, un abrégé de l'histoire universelle. A onze ans, il écrit un ouvrage qui n'est rien moins qu'une histoire politique de Rome. Ce traité, conduit jus-

Digitized by Google

qu'aux lois Liciniennes, avait déjà acquis les proportions d'un *in-octavo*, lorsqu'il fut forcé de l'abandonner.

A douze ans, Mill entre dans ce qu'il appelle la seconde phase de son éducation.

« Le principal objet de mes études fut alors non plus d'aider et d'appliquer la pensée, mais la pensée elle-même [1]. » A cet effet, il se familiarise avec la logique. Il commence tout d'un coup par l'*Organon* et la lit jusqu'aux analytiques inclusivement. En même temps, son père lui met entre les mains plusieurs traités de logique écrits en latin. Dans de longues promenades faites à travers champs, à travers bois, le maître et l'élève se livrent à des discussions philosophiques et métaphysiques qui font involontairement songer aux subtiles disputes des *escoliers* du temps de *Suger* dans les prés d'Argenteuil.

« Le premier travail de l'esprit où je fis de notables pro-
« grès, nous dit Mill, fut la dissection — passez-moi ce
« terme — d'une argumentation vicieuse et la recherche de
« l'erreur première. C'est à l'opiniâtreté avec laquelle mon
« père m'a dressé à cette gymnastique intellectuelle que je
« dois d'avoir acquis toute l'habileté que je possède aujour-
« d'hui. »

Mais le jeune Stuart mène tout de front. Les orateurs, les philosophes de la Grèce et de Rome sont l'objet d'études assidues. Démosthènes, Tacite, Juvénal, Platon, Quintilien passent tour à tour au crible de l'analyse, non pour le style, cette tâche est désormais terminée, mais sous le rapport de la pensée. Ces commentaires étaient accompagnés de notes critiques, d'aperçus ingénieux sur les mœurs, la politique, qui, par leur ensemble, présentaient sous un jour complet le tableau de l'antiquité.

A treize ans, le futur auteur des *Principes d'économie politique* aborde les sciences sociales. La méthode est encore ici la même. Le maître expose en se promenant, l'enfant

[1] I entered into another and more advanced stage in my course of instruction; in which the main object was no longer the aids and appliances of thought, but the thoughts themselves.

Digitized by Google

grave les faits dans sa mémoire et, le lendemain, rapporte rédigée la leçon de la veille.

« Mon père m'obligeait à refaire sans cesse ce travail jusqu'à ce que le résumé fût assez net, assez clair, assez complet. Grâce à ce moyen, j'ai parcouru toute l'économie politique. J'en possédai de la sorte un abrégé condensé, formé de mes notes. »

Le cercle restreint de cette analyse superficielle nous force à passer sous silence bien des choses intéressantes et à nous en tenir aux grandes lignes.

« Ce que mon éducation offre de caractéristique, c'est cette somme de connaissances que mon père a pris soin de m'inculquer dès ma première jeunesse, et que l'on n'acquiert d'ordinaire qu'à l'âge viril, quand toutefois on l'acquiert. Cette expérience montre combien la chose est simple et fait ressortir vivement le misérable gaspillage d'un si grand nombre d'années précieuses que tant de collégiens passent à apprendre quelques bribes de latin et de grec.

« C'est à ce gaspillage qu'il faut attribuer cette proposition des partisans des réformes de supprimer totalement l'enseignement des langues mortes. »

Sans vouloir réveiller les idées qui se sont produites il y a quelques années, lors de la *question du grec*, nous ferons remarquer combien l'opinion des partisans de la réduction des heures d'études trouve de force dans la similitude de vues d'un homme jouissant dans l'espèce d'une si haute autorité.

Ce n'est, du reste, pas pour la première fois que cette question fut soulevée en Angleterre, et il est assez curieux de rappeler ce qu'un *classique* anglais, l'illustre Milton, disait à ce sujet : « Il est misérable de consumer sept ou huit années uniquement à ratisser (*in scraping*) autant de mauvais latin et de mauvais grec qu'on pourrait, *avec une autre méthode*, en apprendre de bon facilement *et en une seule année* [1].

[1] We do amiss to spend seven or eight years nearly, in scraping together so much miserable latin or greek as might be learned other-

Digitized by Google

Ces questions de réforme ne sont pas, comme on pourrait le croire, un des fruits de l'esprit de critique moderne. Récemment encore, en France, on les a posées avec beaucoup de persistance, et les nombreuses circulaires d'un ancien ministre de l'instruction publique, M. Duruy, ne témoignent que trop de l'impossibilité de leur donner une solution qui satisfasse tout le monde.

Mais pour applaudir aux vues de Mill, nous n'allons pas jusqu'à croire à la généralisation ou, pour nous servir d'un terme plus exact, à la vulgarisation d'une éducation qui donnerait à un enfant une avance d'un quart de siècle sur ses contemporains. Que l'expérience tentée par James Mill sur son fils ait réussi, les faits le prouvent ; mais ce succès, nous croyons l'avoir déjà dit, repose sur les éléments que l'on ne parvient à réunir, à associer que dans des cas exceptionnels.

Puis, combien rencontrerait-on de pères qui accepteraient la lourde responsabilité de courber une intelligence de quatre ans sous le joug d'une étude obstinée, abstraite, desséchante, au risque de l'atrophier dans son germe, de n'engendrer qu'une érudition stérile?

Combien en rencontrerait-on qui consentiraient à se laisser distraire de leurs occupations pour entreprendre une éducation complète, pour en polir les plus infimes détails et cela sans impatience, sans ennui, sans lassitude?

Enfin, chez combien d'enfants cette admirable prédisposition de l'esprit à saisir, à distinguer, à s'abstraire dans les diverses opérations de l'entendement?

Un élève à qui on ne demande jamais ce qu'il ne peut pas faire, ne fait jamais ce qu'il peut, nous répond James Mill.

Mais n'est-ce pas là un aphorisme en matière d'éducation, qui, comme tous les aphorismes, ne fait qu'exprimer d'une façon originale une vérité d'exception? Élevé, par l'énergie de son rude instructeur, fort au dessus des jeunes gens de son âge, l'enfant devait être rarement en contact avec eux, ne trouvant pas dans leur société cette similitude de goûts et

wise easily and delightfully in one year. (*Of education*, to Mr. Samuel Hartlib.)

Digitized by Google

d'occupations qui provoque et assure les relations. Aussi Mill n'a pas d'amis, du moins ses mémoires si minutieux n'en font aucune mention. Jamais une de ces vieilles camaraderies contractées sur les bancs de l'école et qui nous suivent partout dans la vie ne vient réchauffer cette imagination glacée par l'étude.

L'enfant s'amuse seul, à l'écart, à l'ombre, sans bruit. — La lecture l'absorbe. Ce qui lui reste d'énergie vitale, il la dépense dans la marche. Il grandit, se développe sans caresses, sans expansion. Il vit dans je ne sais quelle atmosphère philosophique desséchante, nourrissant une crainte respectueuse pour ce père qui, dans ses rares moments d'effusion, semble encore garder une attitude pleine de froideur et de mystère.

Les mouvements affectueux ne trouvent aucune place dans cette éducation toute spartiate. Il y a plus : Dieu lui-même en est banni !

Disciple convaincu de l'Église presbytérienne, James Mill en était venu, par ses études et ses réflexions, à rejeter non seulement la croyance à la révélation, mais les bases de ce qu'on appelle communément la religion naturelle. — L'aversion qu'il éprouvait pour la religion telle que le vulgaire la conçoit, était du même genre que celle de Lucrèce. Il la regardait avec le sentiment que mérite non pas une fiction, mais un grand mal moral. Il la considérait comme le pire ennemi de la moralité, d'abord, parce qu'elle crée des mérites fictifs, notamment l'adhésion à des formules de foi, la profession de sentiments de dévotion et la participation à des cérémonies qui ne se rattachent par aucun lien au bonheur du genre humain, mais encore parce que, selon lui, le *nec plus ultra* de la méchanceté (*The nec plus ultra of wickedness*) réside dans la doctrine que l'on présente sous le nom de foi chrétienne.

« Avez-vous déjà pensé, avait-il coutume de dire, que ce « Dieu, que l'on nous représente partout et toujours comme « le dernier mot de la perfection, a pu créer un enfer, a pu « créer l'homme avec la prescience infaillible, par consé-

Digitized by Google

« quent, avec l'intention que la grande majorité de ses sem-
« blables endurassent d'horribles et d'éternels tourments ? —
« Le temps est proche, je le crois pour ma part, où l'on ces-
« sera d'identifier avec le christianisme une idée aussi
« affreuse de Dieu. »

James Mill se fût mis en contradiction avec lui-même s'il eût inculqué à son fils d'autres convictions que les siennes. Dès le début donc, il imprima à cet esprit l'idée que l'origine du monde est un problème insoluble, qu'à la question : qui m'a fait? on ne peut rien répondre. Et quand même on répondrait, la difficulté ne serait jamais vaincue, puisqu'on rencontrerait immédiatement une question nouvelle : qui a fait Dieu?

Le jeune Stuart Mill est donc une de ces rares individualités, comme il l'affirme lui-même, dont on peut dire, non pas qu'elles ont rejeté la croyance religieuse, mais qu'elles ne l'ont jamais eue. L'enfant grandit à l'état négatif, sa morale est à peu près celle qu'ont professée les stoïques de l'antiquité, avec lesquels il vivait familièrement.

La justice, la tempérance, la vérité, la persévérance, la résignation à la douleur et au travail, l'intérêt pour le bien public, l'estime des personnes d'après leur mérite, et des choses d'après leur valeur intrinsèque (suite naturelle des tendances benthamistes), voilà l'ensemble de *desiderata* qui constitue à ses yeux *l'idée du devoir*.

Mais on n'est pas Anglais sans aimer les voyages. En 1820, Mill, étroitement lié avec Samuel Bentham (le père du philosophe), entreprend avec lui une excursion sur le continent. Il reste environ un an dans le midi de la France; traversant Paris, il se lie avec Say l'économiste, se fait présenter à Saint-Simon, qu'on regardait alors comme un *original à expédients*, et, après quelques semaines passées à Caen, regagne l'Angleterre en juillet 1821.

Rentré dans sa brumeuse patrie, Mill croit se sentir une vocation pour le barreau. Il ne sait rien du droit : qu'importe, il l'apprendra ! Et, poussé par cette volonté qui ne l'abandonne jamais, il se met à lire et à commenter les maîtres de

Digitized by Google

la jurisprudence romaine. La lecture du *Traité de législation* de Dumont, ouvrage qui faisait connaître les principales doctrines de Bentham au continent, ouvrit à cet esprit chercheur et inquiet de vastes horizons. Dès lors, le principe de l'utilité, compris et appliqué comme le voulait Bentham, devint la clef de voûte de tous les éléments détachés qui, jusqu'à ce moment, avaient composé ses connaissances. Dès lors, Stuart Mill aura une opinion, une doctrine, une philosophie et, dans un certain sens, une religion. L'humanité sera son Dieu, ses progrès utiles, son culte!

Nous ne ferons que résumer à grands traits la partie des mémoires qui relate ses débuts dans la vie militante.

En mai 1813, il entre dans les bureaux de la célèbre compagnie des Indes, où il devait, par la suite, jouer un rôle si important.

L'année 1822 nous montre Mill à la fois publiciste et correspondant de revues, bien qu'il ait prononcé sur le journalisme un mot bien vrai : « *Les écrits dont on vit ne sont pas ceux qui survivent.* »

Après avoir collaboré quelques mois au *Morning Chronicle*, il entre dans la rédaction de la *Revue de Westminster*, plus conforme à ses opinions et à ses tendances.

La *Revue de Westminster* avait été fondée par un groupe de philosophes radicaux, afin d'opposer un organe démocrate à la *Revue d'Edimbourg* et à la *Quarterly Review*, alors à l'apogée de leur réputation et de leur influence. Après avoir brillé d'un éclat très vif, la nouvelle publication tomba insensiblement dans le discrédit et cessa même de paraître en 1828, époque à laquelle Mill quitta la rédaction, par suite de difficultés pécuniaires.

Cependant la *Revue de Westminster* ne l'avait pas absorbé au point de l'empêcher de se livrer à ses travaux favoris. C'est ainsi que, durant ces mêmes années, il annota, coordonna, édita le *Traité des preuves de Bentham*, exposition complète des vices et des besoins de la jurisprudence anglaise en 1825.

Vivement frappé du talent que ce jeune homme avait

Digitized by Google

déployé dans cette œuvre de bénédictin, M. Marshall, député du Yorkshire, conçut l'idée de se l'associer pour un grand ouvrage parlementaire. Il ne s'agissait de rien moins que de publier annuellement les débats de la Chambre des communes et des lords, non dans un ordre chronologique, mais par matières, le tout accompagné de notes critiques et de commentaires relevant les erreurs commises par les orateurs. Mill accepta la proposition et, à cet effet, s'adjoignit comme éditeurs Bingham et Charles Austin, dont l'érudition lui était connue. C'est sur ces entrefaites que Stuart Mill atteignit sa vingtième année.

L'éducation austère que son père lui avait donnée, ses études habituelles, son régime sévère avaient marqué son caractère au coin d'un stoïcisme tempéré de philosophie utilitaire. Nulle de ces distractions si communes aux personnes de son âge ne venait l'arracher à sa table de travail. Nul de ces exercices violents auxquels les étudiants anglais s'adonnent avec tant de passion, les courses hippiques et nautiques, les jeux où se déploient la force et la grâce ne lui étaient connus. Il vivait retiré, à l'écart, étranger à tout ce qui l'entourait. D'ailleurs, comment eût-il pu chercher à connaître le monde qui l'environnait, alors que son père, dans son puritanisme, le lui avait dépeint comme un assemblage de défauts, comme un réceptacle de vices? On lui avait appris à rougir d'un mouvement du cœur, d'un élan de l'imagination; on lui avait fait une loi de les étouffer sous le poids d'une philosophie raisonneuse, sceptique. Point d'expansion, point de laisser-aller dans ce caractère au fond duquel on sent encore, par instant, bouillonner tous les ferments de la jeunesse. Hâtons-nous de le dire, Stuart Mill n'est pas heureux. Une inquiétude secrète, le besoin de l'inconnu le dévore. En vain se flatte-t-il de jouir de la vie, en plaçant son bonheur dans quelque objet éloigné dont il put toujours se rapprocher sans jamais l'atteindre! Rien n'y fait : plus il cherche, plus il s'égare. Mais voilà qu'il lui arrive un jour de se poser cette question étrange qui dépeint bien la surexcitation de cet esprit : « Suppose, se dit-il à lui-même, que

Digitized by Google

« tous les objets que tu poursuis dans la vie soient atteints,
« que tous les changements d'opinion et d'institutions dans
« l'attente desquels tu consumes ton existence, puissent s'ac-
« complir sur l'heure, seras-tu bien heureux? »

Non! lui répond une voix qu'il ne peut étouffer. Le voilà qui se sent défaillir. Tout ce qui le soutient dans la vie s'écroule; le charme se rompt, son amour de l'humanité n'est qu'une illusion, l'humanité même n'est donc qu'un mythe! Insensible à la fin, pourrait-il l'être aux moyens? C'est en vain qu'il interroge sa conscience, se persuadant sans cesse qu'il a mal compris; la réponse fatale se renouvelle toujours : c'en est fait. Il est atteint alors d'une de ces désespérances profonde, infinie, d'un de ces abattements sans nom, auquel, dix ans plus tard, devait également être en proie le chantre de *Child-Harold*, et qui, agissant selon les individus, pousse les catholiques à s'ensevelir dans un cloître et les matérialistes au suicide. Mais Stuart Mill n'est ni matérialiste ni catholique : c'est un stoïque.

Il supportera le mal sans se plaindre et cherchera même à le dissimuler. « Des conseils, si j'avais su en demander,
« m'eussent été extrêmement précieux.

« Mon père, à qui il eût été naturel de recourir, était la
« dernière personne dont je devais attendre un remède dans
« ma situation. Il n'était pas le médecin qu'il fallait pour me
« guérir; mon éducation était son œuvre. Je ne pouvais pas
« plus me confier à des amis. A cette époque, je n'en avais
« pas à qui je pouvais faire comprendre mon état. »

Franchement, Mill ne croyait pas qu'il pût y tenir plus d'un an.

Mais cette période de découragement touche à sa fin. En lisant par hasard les mémoires de Marmontel, il tombe sur le chapitre où l'écrivain raconte la mort de son père, la détresse où fut plongée sa famille et l'inspiration subite par laquelle, lui, un enfant, sentit et fit sentir aux siens qu'il serait désormais tout pour eux et qu'il leur tiendrait lieu du père qu'ils avaient perdu. Ce récit opéra une révolution dans l'esprit de Mill. Il en fut ému jusqu'aux larmes. Il n'était

Digitized by Google

donc plus de bois, de pierre; il avait donc encore un cœur. Il s'examine, s'interroge; il trouve maintenant dans la société des hommes un attrait singulier qu'il n'avait jamais soupçonné. Tout ce qui l'entoure l'intéresse. Au sortir de ce sombre hiver de 1822, il aspire avec une sorte de ravissement les effluves du printemps. L'homme nouveau a désormais chassé le vieil homme. La crise est surmontée.

III

Un observateur un peu attentif pourrait reconnaître trois phases bien distinctes dans la vie de Stuart Mill.

La première est un temps d'études, de recherches, d'acquisitions, en un mot, une période de réceptivité.

La vingtième année inaugure la période critique. Il s'agit pour Mill de secouer le joug pesant des enseignements paternels et de s'orienter dans ce dédale de voies ouvertes devant lui. Il s'agit de coordonner les faits, de voir si l'expérience corrobore les hardiesses et les audaces de la doctrine, période de discussion et de rébellion parfois, qui à un découragement sans bornes fait succéder une résignation douce, une soumission muette aux événements. Enfin s'ouvre la période sentimentale, toute d'épanouissement, d'expansion.

C'est à ce moment qu'une femme, exerçant sur Mill un ascendant des plus remarquables, vient prendre possession de son cœur et de son esprit, et de la fusion entre ces deux intelligences, dont l'une portait autant de sens pratique dans ses jugements que l'autre avait d'élévation et de profondeur dans ses vues, vont naître ces écrits qui ont fait de Mill un des plus grands penseurs de l'Angleterre.

C'est dans cette dernière période qu'il nous reste à l'envisager maintenant.

Laissons-le nous tracer lui-même le portrait de cette femme qui devint sa compagne après avoir été vingt ans son Égérie politique et la confidente de ses pensées les plus intimes.

« J'avais vingt-cinq ans, nous dit-il, quand je la vis pour « la première fois. M^me^ Taylor en avait vingt-trois. Il se

Digitized by Google

« passa plusieurs années avant qu'une intimité et une con-
« fiance complètes s'établirent entre nous, mais je compris
« dès l'abord que c'était la plus admirable personne que
« j'eusse jamais rencontrée. Peut-être son esprit n'avait-il
« pas encore à cette époque la supériorité qu'il acquit par la
« suite, mais nul à l'âge qu'elle avait alors n'aurait pu lui
« être comparé.

« Il paraissait que ce fût une loi de son organisation de
« se perfectionner sans cesse, que ce fût une nécessité natu-
« relle qui la portât au progrès. Lorsque je la rencontrai
« pour la première fois, sa riche et gracieuse nature ne s'était
« encore développée qu'en conformité avec les principes
« réalisant l'idéal du génie féminin. Pour le monde, c'était
« une femme d'une beauté remarquable dont la distinction
« frappait tous ceux qui l'approchaient. Pour ses amis,
« c'était une femme d'un esprit sérieux, d'un sentiment à la
« fois profond et poétique. Mariée, jeune encore, à un homme
« qui, tout en lui fournissant toutes les garanties de bonheur
« et de paix intérieure, n'était guère à sa hauteur sous le
« rapport des sentiments artistiques, elle ne cessa cependant
« de lui vouer une affection des plus loyales pendant la vie
« et de lui témoigner les regrets les plus sincères après sa
« mort. Exclue en sa qualité de femme des positions élevées
« que ses facultés eussent pu lui assurer dans le monde, elle
« menait une vie méditative dont la monotonie n'était guère
« rompue que par la présence de quelques amis. Ayant eu
« la faveur d'être compté parmi ces derniers, je pus bientôt
« me convaincre que M^me^ Taylor réunissait un ensemble de
« qualités que l'on ne trouve généralement qu'isolées chez les
« autres personnes. A l'abri de toute superstition, rejetant
« même celle qui s'obstine à voir une perfection absolue dans
« l'organisation de la nature et de l'univers, elle s'insurgeait
« avec une grande vivacité contre tous les abus que présente
« la constitution de la société. Chez elle, ces révoltes avaient
« plutôt leur point de départ dans les sentiments généreux
« de son cœur que dans les déductions du raisonnement
« et de la logique. L'impression générale qu'elle m'a laissée

Digitized by Google

« en ce temps-là, sa forme d'esprit, son tempérament me la « font involontairement comparer au poète Shelley ; mais « pour la profondeur des vues et l'intelligence, Shelley, du « moins à l'époque où la mort l'emporta, n'était qu'un enfant « auprès d'elle. »

Nous ne prolongerons pas plus longtemps cette description que Pétrarque n'eût peut-être pas désavouée. Ce court aperçu suffit pour montrer combien il serait intéressant de suivre, pour ainsi dire pas à pas, l'austère logicien dans ses métamorphoses sentimentales et de constater ses impressions au fur et à mesure de ses découvertes dans le domaine du platonisme.

Jusqu'alors il avait manqué quelque chose à cette nature bizarre et sceptique. Le père de Mill avait essayé d'étouffer chez son fils tout sentiment de sensibilité, qu'il considérait comme une preuve de faiblesse et d'infériorité. L'éducation spartiate qu'il lui avait donnée tendait directement à ce résultat : faire un caractère inaccessible aux passions, aux émotions, le cuirasser de raisonnement contre tout ce qu'il appelait des faiblesses de l'esprit, en un mot, en faire un stoïque impénétrable comme lui, tel était le but du vieux Brutus anglais.

La crise douloureuse que Mill eut à traverser ne montre que trop les dangers du défaut d'harmonie, de parallélisme entre le développement du cœur et celui de l'esprit.

En s'analysant, Mill se trouve incomplet; il lui manque quelque chose qu'il semble ne pas pouvoir définir lui-même. Lisez attentivement le passage de ses mémoires où il cherche sans pouvoir le trouver un cœur ami où il puisse s'épancher, qui le comprenne, le console, le raffermisse : quel amertume dans ces lignes! Ce qui a manqué à cette éducation, c'est la part accordée au sentiment. Chose curieuse, jamais Mill ne parle de sa mère! Pour un homme qui s'appesantit sur tant de détails minutieux, ce silence est significatif. Il y a un vide dans ce cœur, que les abstractions métaphysiques n'ont pu remplir. En vain Mill s'est-il flatté de considérer d'un œil indifférent tout ce qui s'agite autour de lui, de se cuirasser

Digitized by Google

d'un philosophisme au fond, il faut bien l'avouer, assez égoïste; peine perdue! L'éducation artificielle ne peut vaincre la nature. Aussi, lorsque Mme Taylor apparaît dans toute sa grâce séduisante, notre logicien n'offre-t-il guère de résistance au courant sympathique qui le porte vers elle. Une espèce de pressentiment lui dit qu'il trouvera chez cette femme supérieure cet abandon intime dont sa jeunesse a été sevrée. Il ne veut pas céder de suite, non! — Il lutte, mais comme on voit bien que c'est pour la forme! — Voilà que cette nature, en apparence si froide, si sûre d'elle-même, éprouve soudain un immense besoin d'affection. Dans cet éblouissement de l'imagination, Mme Taylor est transfigurée: elle devient pour Mill en quelque sorte un dieu visible, une idole qui désormais sera l'objet d'un culte aussi assidu que respectueux.

Cette métamorphose sentimentale n'était à coup sûr pas inscrite au programme d'études du vieux James Mill.

C'est à partir de 1830 que se forma cette association spirituelle que la mort elle-même fut impuissante à dissoudre.

Mill ne tarda pas à ressentir l'influence bienfaisante de Mme Taylor. « C'est elle, dit-il, qui m'a mis en garde contre les solutions toutes faites que la philosophie et la logique pouvaient m'offrir. Tempérant ma fougue, elle excita en même temps mon émulation. Elle m'a préservé du dogmatisme et a imprimé à mes écrits un caractère plus net, plus positif. ».

Sur ces entrefaites, la plupart des partisans de Mill, Grote Roebuck, Bulwer, Molesworth, etc., étaient parvenus à conquérir des siéges au Parlement. Les radicaux philosophes allaient donc avoir l'occasion de donner la mesure de leurs capacités. Mais aucun d'eux n'était véritablement à la hauteur de la situation. C'étaient des hommes loyaux, dévoués à la chose publique, mais dépourvus de cette initiative hardie qui fait braver les obstacles et provoque les réformes. En un mot, il leur manquait un chef, une tête. En petit nombre, sans influence, ils se fondirent insensiblement dans la gauche du parti whig.

Digitized by Google

Mill ne vit pas sans un profond regret l'apathie, la lassitude morale de ses amis politiques. Aussi conçut-il le projet de les réveiller en créant un organe du radicalisme philosophique. Dans l'intention du fondateur, cette nouvelle publication devait remplacer en tous points l'ancienne *Revue de Westminster*. En 1834, sir William Molesworth, à qui Mill avait exposé ses projets, apporta à l'œuvre commune le concours de sa plume et surtout de son argent, toutefois, à la condition expresse que son collaborateur acceptât la direction de la Revue.

Fondée d'abord sous le nom de *London Review*, la publication parut plus tard sous le titre de *London and Westminster Review*.

Molesworth ayant acheté la *Revue de Westminster* pour la fondre dans la première, James Mill en fut un des principaux rédacteurs jusqu'en 1838, époque à laquelle une consomption pulmonaire l'emporta.

« L'approche de la mort, nous dit son fils, ne causa pas le moindre changement dans ses idées à l'égard de la religion, ce qui était du reste impossible avec un esprit aussi trempé, aussi tenace que le sien. Quand il se sentit dépérir, sa plus intime satisfaction fut de se rappeler tout ce qu'il avait fait pour activer la marche du progrès social. Le seul regret qui peut-être lui causât quelque amertume fut de n'avoir eu une vie plus longue à consacrer au bonheur de ses semblables. »

Mill trace un magnifique portrait de son père. Mais on cherche vainement dans les éloges qu'il rend à sa mémoire l'expression d'une douleur filiale bien émouvante. Combien différentes seront plus tard les pages où il nous dépeindra la mort de M^me^ Taylor, devenue M^me^ Mill! Là, quelle douleur muette, profonde, quel désespoir sombre!

La mort de James Mill en délivrant son fils d'une censure parfois gênante, lui permit de donner libre carrière à ses opinions et d'ouvrir la Revue à tous les publicistes qui étaient en communauté d'idées avec lui.

Mill avait deux objectifs en prenant la direction de la

Digitized by Google

Revue. Le premier était de disculper le radicalisme philosophique du reproche de ne constituer qu'un benthamisme étroit; le second d'exciter les radicaux instruits du Parlement comme ceux du dehors à se grouper, à former un parti puissant, capable de saisir les rênes du gouvernement, ou tout au moins de ne pas les abandonner complétement aux Whigs.

Les choses en étaient là lorsqu'en 1837, Molesworth, découragé, désillusionné, se défit de la Revue. Mill, plus enthousiaste, en devint le propriétaire exclusif jusqu'en 1840, époque à laquelle il la céda à son tour à M. Hickson, en stipulant que le changement de direction serait marqué par la reprise de l'ancien titre : *Revue de Westminster*.

Le premier usage que Mill fit de sa liberté fut de finir son célèbre *Traité de logique*. Les études préliminaires et les recherches indispensables à un travail de ce genre le poussèrent à lire le cours de philosophie positive de Comte. Dès l'abord, Mill fut séduit par les vues ingénieuses du célèbre rationaliste. Mais arrivé au 4e volume de cet ouvrage, son admiration se refroidit insensiblement. Le système de hiérarchie spirituelle, exerçant à tous les degrés de la société une inquisition morale, confisquant la liberté de l'individu pour le plus grand bonheur de la masse; ce régime autoritaire, décalqué du catholicisme, lui déplut vivement. Comme logiciens, Mill et Comte étaient d'accord, comme sociologistes, ils différaient totalement. La dernière œuvre de Comte, le *Système de politique positive*, fut notamment l'objet de ses critiques. Ce traité, dit-il, fournira aux hommes qui s'occupent de sciences politiques et sociales, *un exemple des erreurs que l'on peut formuler lorsqu'on oublie de tenir compte dans les spéculations du prix de la liberté et de la personnalité*.

L'année 1841 vit finir enfin le célèbre *Système de logique*. Cet œuvre, fruit de longues années d'études et de méditations, excita une attention générale, non seulement en Angleterre, mais encore sur le continent.

Le *Système de logique*, Mill le dit lui-même, combla une

Digitized by Google

lacune et donna aux adversaires de l'ontologie et des principes innés un manuel résumant leurs argumentations en élevant leur opinion à la hauteur d'un système philosophique. Toute connaissance, d'après Mill, résulte de l'observation. La direction imprimée aux groupements des faits de conscience produit les qualités morales et intellectuelles. Le principe que les vérités placées en dehors de l'esprit peuvent être découvertes par intuition dans la conscience, et cela sans tenir compte de l'expérience, est, selon lui, la clef de voûte de tous les errements de système.

« Grâce à cette théorie, toute croyance invétérée, tout sentiment intense dont l'origine se perd dans l'oubli, peut se soustraire à l'obligation de faire ses preuves devant la raison et s'ériger fièrement en garantie et en démonstration péremptoire de ses propres affirmations.

« On n'a jamais imaginé d'arme plus puissante en faveur des préjugés fortement enracinés. »[1]

Sorti de la vie militante, Mill s'abandonna à l'inclination naturelle des gens d'étude en ne voyant qu'un petit nombre de personnes.

Parmi ces dernières, se trouvait Mme Taylor. Dans ses mémoires, Mill nous avoue franchement qu'il lui devait beaucoup de reconnaissance pour la force de son caractère qui lui faisait dédaigner les fausses interprétations qu'on aurait pu attribuer à ses fréquentes visites.

« Nous ne considérions pas en une matière si complétement personnelle les règles de la société comme obligatoires. Cependant, nous nous sentions tenus à ce que notre conduite ne portât pas la plus légère atteinte à l'honneur de son mari et, par conséquent, au sien. C'est dans l'intimité de cette incomparable amie que mes opinions gagnèrent en largeur et en profondeur, que mon esprit s'ouvrit à plus de choses et que j'embrassais d'une manière plus complète celles que j'avais déjà saisies. »[1]

C'est également dans ses entretiens avec Mme Taylor que

[1] Cazelles, *Confessions of Stuart Mill.*

Digitized by Google

Mill puisa la plupart des idées qu'il développa, par la suite, dans son cours d'économie politique.

« Nous n'étions plus, à cette époque, aussi démocrates que nous l'avions été autrefois, parce que nous redoutions le défaut d'instruction et par dessus tout, l'égoïsme et la brutalité des masses ignorantes. L'idéal de progrès que nous concevions dépassait de beaucoup celui de la démocratie et nous rangeait, en fin de compte, dans le socialisme. Si, d'une part, nous protestions chaleureusement contre le despotisme que la société exerce sur l'individu, despotisme qui est la base de la plupart des systèmes socialistes, de l'autre, à la vérité, nous souhaitions ardemment de voir arriver l'époque où la société cesserait d'être divisée en deux classes : celle des travailleurs et celle des inutiles. Ce que nous voulions, c'est que le principe : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger », fût appliqué non seulement aux pauvres, comme on se borne à le faire, mais à tous les hommes sans exception; que la répartition des produits du travail, au lieu de se fonder sur le hasard de la naissance, s'établit sur des principes reconnus de justice et d'équité. » Dès lors, la question sociale se présente à ces deux intelligences de la manière suivante : « Concilier la plus grande liberté d'action de l'individu avec le droit de tous sur la propriété des matières premières de la terre et avec le droit de tous dans la participation aux résultats du travail commun. »

IV

Le cours d'économie politique qui parut en 1846 n'est que le développement de ces principes. Ce traité obtint un succès très vif. La faveur avec laquelle le public l'accueillit résulte de son caractère essentiellement pratique. L'économie politique, en effet, n'y est pas considérée comme une science subsistant isolément, par elle-même, mais comme une branche de la philosophie sociale.

C'est vers cette époque que M. Taylor mourut. Cette mort permit par la suite à Mill de rendre plus étroits encore les

Digitized by Google

liens qui l'unissaient à la femme dont il avait fait sa divinité inspiratrice. Le mariage qu'il contracta avec Mme Taylor, en 1850, scella définitivement aux yeux du monde ce rapprochement sympathique.

Ses mémoires nous offrent à ce moment des pages vraiment charmantes de naïveté et de délicatesse. Mill est avant tout un physiologiste d'impressions : aussi, la belle occasion pour lui de s'analyser, de s'observer dans sa floraison sentimentale comme il l'avait fait jadis dans ses accès de mélancolie!... Tout ce qu'il éprouve, tout ce qu'il découvre dans le monde nouveau qui s'offre à lui, il le décrit avec une expression de sincérité si juvénile, si enthousiaste, que le lecteur, surpris, se demande si ce n'est pas un autre homme qu'il a devant les yeux, ou bien, si l'ascendant d'une femme supérieure est tel, qu'à son gré, elle puisse transformer les natures les plus rebelles.

L'influence de Mme Taylor ne s'est guère fait sentir dans le *Système de logique*, si l'on en excepte toutefois les détails de composition.

Il en est autrement des *Principes d'économie politique*, dont le chapitre le plus important « L'avenir probable des classes ouvrières » émane presque entièrement de sa plume.

Le traité *On the Liberty*, que Mill regarde, non sans raison, comme l'un de ses meilleurs ouvrages, fut également composé et écrit en commun. Mme Taylor (continuons à lui donner ce nom) prit même une telle part à cette œuvre, qu'après sa mort, Mill n'y voulut rien ajouter ni retrancher. « Il m'est impossible de faire des changements : sa main a laissé le dernier trait inachevé, je ne tenterai pas de le compléter. »

En 1856, Mill avait été appelé à remplir les fonctions importantes d'*examiner* de la correspondance des Indes, mais en 1858, lord Palmerston ayant dissous la Compagnie, il dut résigner ses fonctions, non sans avoir combattu de toute son influence l'arrêté ministériel. Dans la suite, lord Stanley lui offrit un siége au *Conseil*, mais ne prévoyant que des tracas inutiles pour prix de son concours, Mill résolut de rentrer dans la vie privée.

Digitized by Google

A peine jouissait-il du repos qui semblait devoir lui être assuré, que la mort inattendue de Mme Taylor vint le frapper au cœur. Elle mourut presque subitement à Avignon. Nous n'essayerons pas de retracer la douleur de Mill. Le lecteur en appréciera toute l'étendue en se rappelant cette succession de travaux philosophiques entrepris en commun, cette fusion d'intelligence si intime, cette identité de vues, d'aspirations qui, de ces deux êtres, semblait n'en faire qu'un seul. A partir de ce moment, Mill se retira à Avignon, où il fit élever un monument grandiose à sa femme. Il loua ensuite une petite maison de campagne à proximité du mausolée, ce qui lui permettait de rendre chaque matin « visite à la chère morte », comme il le disait.

Le vide immense, l'isolement dans lequel Mill se trouva soudain lui eût été fatal si sa nature essentiellement laborieuse n'eût insensiblement repris le dessus, grâce au dévouement que lui montra sa belle-fille et aux sollicitations de ses nombreux amis. Les circonstances politiques du moment l'amenèrent à publier une brochure sur la réforme parlementaire. La discussion du bill de réforme présenté par le ministère de lord Derby et de M. Disraëli faisait de l'écrit de Mill une question d'un intérêt actuel. Mill y plaida la cause du droit d'élection fondé non sur la propriété, mais sur un degré d'éducation *prouvé*. « Tous ceux, nous dit-il, qui réclament « quelque inégalité dans le droit au vote, la fondent sur la « propriété et non sur l'instruction. Si mes idées parviennent « jamais à triompher, ce ne sera qu'après l'établissement « d'une éducation nationale systématique qui définira nette- « ment et légalement les divers degrés d'instruction requis « pour exercer les droits politiques » (*by which the various grades of politically valuable acquirement may be accurately defined and authenticated*).

L'ingénieux correctif à la toute-puissance du nombre, imaginé par M. Hare, en un mot, le système de la représentation des minorités, l'enthousiasma vivement aussi. Il s'en montra un des plus chauds partisans. Selon lui, ce système devait affaiblir singulièrement la prédominance des masses

Digitized by Google

en permettant à des électeurs dispersés dans tout le pays de réunir leurs voix sur les esprits les plus éminents et les plus originaux, pour les faire parvenir à la Chambre; ce qui est impossible dans la démocratie actuelle. Aux yeux de Mill, le mécanisme électoral de Hare n'est rien moins qu'une découverte, c'est le mot. « C'est à la politique de l'avenir, « dit-il, qu'il est réservé de recueillir les précieux fruits de « cette innovation. »

De 1860 à 1865, Mill écrivit un grand nombre de brochures traitant de questions à l'ordre du jour. Nous citerons parmi ces ouvrages les plus remarquables : les *Considérations sur le gouvernement parlementaire* et l'*Assujettissement des femmes*. Dans le premier de ces écrits, Mill examine et critique les diverses attributions du pouvoir législatif. La tâche de l'élaboration de la loi, pour laquelle une assemblée populaire tumultueuse est évidemment impropre, il la confierait à un petit groupe d'hommes supérieurs, élément permanent de la constitution d'un peuple libre. Au Parlement d'admettre ou de rejeter la loi, mais sans pouvoir l'élaborer autrement que par voie d'amendement soumis à la commission législative. De cette manière toutes les exigences sociales seraient satisfaites : d'une part, examen sérieux et approfondi de la loi qui serait désormais soustraite à toutes les surprises d'un vote, d'autre part, contrôle complet du peuple.

C'est seulement en 1869 que parut sa fameuse brochure sur l'assujettissement de la femme. Comme l'a fait remarquer avec beaucoup de justesse et d'à-propos un écrivain français, M. Laugel, « Mill croyait naïvement ennoblir la politique, la renouveler, la tirer de ce qu'il nommait avec Bentham les *intérêts sinistres,* en amenant les femmes sur le champ de bataille des partis, comme ces Sabines qui se jetèrent entre leurs parents et leurs ravisseurs ». Ce livre est donc encore un plaidoyer chaleureux en faveur de l'émancipation politique de la femme. On sent en parcourant ces pages ardentes combien le souvenir de M^me^ Taylor était présent à l'esprit de Mill. Il semble qu'en revendiquant les droits méconnus de la femme avec tant de persistance, il ait voulu rendre un dernier

Digitized by Google

hommage à celle qui eût été l'illustration de son sexe, si les mœurs du siècle ne lui eussent défendu l'accès des carrières libérales.

Jusqu'en 1865, Mill avait été un théoricien politique, quelque peu rhéteur, méditant dans le silence du cabinet les problèmes de la philosophie sociale et se bornant à suivre des yeux les progrès des idées qu'il jetait dans la circulation. Nous allons maintenant le voir jouer un rôle plus actif, descendre dans l'arène des partis et payer de sa personne en mettant sa popularité au service de la cause des radicaux.

En 1865, les électeurs de Westminster vinrent lui proposer une candidature à la Chambre des communes. Un autre eût accepté avec empressement l'offre qui lui était faite et se fût courbé sans murmurer devant les exigences de ses mandants. La profession de foi que Mill fit à ses électeurs est, au contraire, un acte que ses adversaires les plus décidés saluent comme révélant une indépendance de caractère et une franchise d'opinion bien rares chez un candidat. Mill déclara publiquement qu'un candidat ne devait ni solliciter les suffrages, ni payer les frais électoraux ; qu'on ne devait pas s'attendre, s'il était élu, à ce qu'il consacrât son temps et ses peines aux questions d'intérêts locaux, qu'il entendait rester libre et mettre tout en œuvre pour assurer aux femmes les droits de vote et d'éligibilité. En présence de ce programme, un écrivain anglais s'écria : « Mais à ce compte-là, le Tout-Puissant lui-même courrait risque de ne pas être élu ! »

Mill le fut cependant et l'emporta même de plusieurs centaines de voix sur le conservateur qui lui était opposé. Pendant les trois sessions qu'il siégea au Parlement, il ne se livra à aucun de ces élans oratoires qui électrisent et subjuguent les masses. Ses discours tenaient trop de la dissertation, où tout est combiné, prévu et réfuté d'avance. C'était un dialecticien et non un orateur. Son esprit indépendant lui faisait volontiers secouer le joug de toute opinion reçue et rechercher, comme il le dit lui-même, les occasions de défendre le libéralisme avancé dans des circonstances où le blâme que l'on pouvait encourir était de nature à faire reculer les radicaux les plus décidés.

Digitized by Google

Il débuta au Parlement en appuyant un amendement en faveur de l'Irlande. Il ne se trouva que quatre membres anglais ou écossais qui votèrent avec lui [1]. La question irlandaise, les conflits des *Trade-Unions*, le bill de réforme de M. Disraëli et par dessus tout l'extension du droit de suffrage aux femmes, tels furent les sujets de ses principaux discours. Ce dernier point fournit même à Mill un succès des plus marquants. Soumettant à la Chambre une pétition signée par un nombre considérable de femmes distinguées, pétition qui réclamait pour leur sexe les priviléges électoraux, Mill provoque un débat sur cette question suivi d'un vote. Quel ne fut pas son étonnement au dépouillement du scrutin, d'obtenir quatre-vingts voix en faveur de sa proposition! Ce résultat inespéré l'engagea à soutenir plus énergiquement que jamais une cause que beaucoup de personnes considéraient comme une bizarrerie d'esprit [2].

[1] Les quatre autres étaient MM. Bright, M'Laren, T.-B. Potter et Hadfield.

[2] Le mouvement de l'émancipation féminine a pris des proportions considérables en Angleterre, depuis la mort de Mill. On pourra s'en convaincre en lisant le compte rendu d'un des nombreux meetings tenus à Hanover-Square-Rooms en faveur du droit de vote des femmes. « La salle était pleine. La présidence était confiée à sir Robert Anstruther, membre du Parlement. On remarquait des hommes de loi distingués, et parmi eux MM. A. Arnold, Cox et Ashurst. Parmi l'élément féminin, on remarquait naturellement les plus ardents champions des droits des femmes, M^lles^ Power Cobbe, L. Becker, R. Garrett, Biggs, Ashworth et lady Anstruther.

Le président fit observer d'abord que le mouvement en faveur du droit de vote des femmes était remarquable : 1° par la rapidité de sa propagation; 2° par l'ardeur de ceux qui s'en faisaient les avocats; 3° par les magnifiques discours que les femmes elles-mêmes prononçaient pour revendiquer leurs droits, et enfin par l'absence complète de l'esprit de parti qui animait les partisans de cette idée. En effet, M. Jacob Bright l'avait soutenu dans le dernier Parlement et M. Forsyth, un conservateur, dans la Chambre actuelle.

Miss Rhoda Garrett démontra qu'il n'y avait aucune raison pour refuser le droit de vote aux femmes quand celles-ci avaient les mêmes qualifications. Elle fit remarquer que de l'infériorité politique découlait l'infériorité sociale et que, tant que l'homme et la femme ne seraient pas politiquement sur un pied d'égalité, on placerait toujours le salaire de la femme à plus bas prix. Néanmoins, il y a un grand nombre de femmes,

Digitized by Google

Pendant la guerre de la sécession américaine, Mill s'était rangé résolûment du côté des abolitionnistes; aussi, lorsque éclatèrent, en 1866, les troubles de la Jamaïque, où plusieurs centaines de nègres, accusés de rébellion, furent exécutés d'une manière sommaire, prit-il encore en main la cause de la race noire. Un comité se forma chargé de poursuivre par toutes les voies légales le gouverneur de la Jamaïque, M. Eyre; Mill en devint bientôt le président. Les poursuites se prolongèrent pendant deux ans sans amener aucun résultat. Débouté par un tribunal d'un des comtés torys, le comité triompha devant les magistrats de Bow-Street; mais le grand jury d'Old Bailey empêcha le jugement en rejetant la requête qui lui était présentée. Les classes moyennes, dont les intérêts coloniaux sont des plus considérables, n'avaient pas vu sans un certain déplaisir Mill s'ériger en accusateur public et traîner de tribunaux en tribunaux un gouverneur qui, aux yeux de beaucoup de personnes, n'avait fait que preuve d'énergie en étouffant dans le sang une émeute de noirs.

Aussi cette rancune secrète de la bourgeoisie marchande fut-elle une des causes de l'échec de Mill, lors des élections générales de 1868. Se rendant odieux aux classes aristocra-

plus de trois millions en Angleterre, qui doivent se suffire à elles-mêmes. La position qui leur est faite aujourd'hui est odieuse et honteuse. Si on lui donne des droits, elle sera affranchie de bien des entraves, et en améliorant sa position, on améliorera aussi celle de l'homme. Elle propose donc de donner le droit de vote aux femmes qui offrent les mêmes garanties que les hommes.

M. Cox et miss Swanwick appuient chaudement la motion.

Miss Ashworth ajoute que dans la Chambre des communes il y avait 235 membres qui s'étaient prononcés, y compris le premier ministre, en faveur du droit de vote des femmes, et que 230 membres seulement y étaient hostiles.

La proposition est adoptée.

Miss Biggs propose de présenter un mémoire à M. Disraëli et à M. Gladstone, et d'envoyer une pétition au Parlement.

Miss Becker, en appuyant la proposition, fait remarquer qu'en réhabilitant la femme, la restitution de ses droits arrêtera la brutalité des maris et qu'en outre, dans les questions comme celle de l'Église, les hommes n'ont pas le droit de se prononcer sans consulter les femmes, qui, elles aussi, appartiennent à l'Église.

La proposition est acceptée et la séance est levée. » (Décembre 1874.)

Digitized by Google

tiques par ses tendances innovatrices, il n'avait pas cherché davantage, tout le temps que dura son mandat, à s'attirer la sympathie de la masse des libéraux. Comme il l'avoue, les occasions où il avait le plus marqué étaient précisément celles où il s'était séparé du gros de son parti. Si l'on ajoute à toutes ces causes que, fidèle à ses principes, il refusa constamment de faire la moindre dépense pour assurer le succès de son élection, tandis que de nombreuses distributions d'argent avaient lieu dans le camp de son adversaire, on comprendra facilement qu'il ait écrit cette phrase : « Mon échec n'a pas besoin d'explication ; ce qui éveillera seulement la curiosité, c'est que j'aie pu être élu une première fois, et qu'après avoir été élu, j'aie été renversé. » C'est à ce moment que s'arrêtent les mémoires de Mill.

En résumant les principaux passages de l'autobiographie, nous nous sommes efforcé de nous renfermer dans la plus stricte impartialité. Au lecteur qui possède maintenant les éléments d'appréciation nécessaires, de juger comme il l'entendra cet esprit original et audacieux, démolisseur impatient et innovateur inquiet, dont l'apparition sur la scène anglaise marquera si profondément dans l'histoire de la philosophie sociale au XIX^e^ siècle.

Mill a eu le privilége de ne jamais rencontrer d'indifférence. Sa mémoire a été tour à tour attaquée avec une violence inouïe, où le parti pris se révèle, et défendue avec tout autant de fanatisme. Les uns l'élèvent jusqu'aux nues, lui tressent des couronnes, lui érigent des statues. Les autres, par contre, lui déniant tout mérite, tant comme économiste que comme philosophe, taxent ses doctrines de subversives et d'anti-sociales, cherchent à les bannir de l'enseignement, le représentent comme un tribun vulgaire, amoureux de bruit et de popularité.

Nous ne croyons pas, quant à nous, que l'on puisse se rallier à l'une de ces opinions extrêmes et porter à l'heure présente un jugement définitif sur Stuart Mill. La même loi d'optique qui préside à l'examen d'un tableau doit aussi être observée dans l'appréciation d'un caractère, surtout quand

Digitized by Google

un homme politique est en jeu. De part et d'autre, il faut un certain éloignement de l'objet que l'on examine.

La question de distance est importante, essentielle. En relevant et en notant scrupuleusement, à la loupe, les incorrections d'un objet, on se perd dans les détails, on néglige le point capital, l'ensemble.

Laissons donc au temps le soin de nous présenter Stuart Mill sous son véritable aspect ; alors seulement nous pourrons envisager d'un coup d'œil cet esprit remarquable à tant de titres, l'embrasser dans tout son développement et porter à la fois, sur l'homme et sur son œuvre, un jugement que les critiques si diverses, si contradictoires du moment n'auront pas dicté.

CHARLES MASSON.

Digitized by Google

LA FAMILLE EISEN

I

Presque au moment où Watteau voyait le jour à Valenciennes, on baptisait à Bruxelles, en 1684 ou 1685, un enfant qui devait, pour ainsi dire, le remplacer dans sa ville natale. On ne possède aucun renseignement sur les études et les débuts de François Eisen, mais il avait une vingtaine d'années lorsqu'un souvenir d'enfance l'amena chez sa sœur, qui habitait Valenciennes. Ce voyage d'affection eut des conséquences inattendues. Le bon accueil que lui firent les habitants, la certitude qu'il pourrait vivre parmi eux de son travail, le déterminèrent à se fixer dans la ville. Bientôt, une jeune personne ayant ému son cœur, un nouveau lien enchaîna l'artiste; le 28 juillet 1716, un précoce mariage l'unissait à Marguerite Gainze; il n'avait que vingt et un ou vingt-deux ans.

Il habitait une maison de la rue du Fossart, vers le numéro 3; les citadins n'avaient pas de lui une haute opinion, car les registres censitaires le nomment : *Eisen, petit peintre*. Dans cette demeure peu brillante que n'assiégeait point une foule de visiteurs, sa femme mit au monde sept enfants, et mourut épuisée après douze années environ de ménage, triste dénoûment qui terminait d'habitude la première union des peintres flamands, de sorte qu'ils finissaient avec une autre compagne leur terrestre voyage. Eisen aussi se remaria; il conduisit à l'autel, en secondes noces, la fille d'un cultivateur nommé Bulo. Elle ne lui donna qu'un enfant. Le troisième de ses huit héritiers fut le célèbre Charles Eisen, qui devait illustrer tant de livres français.

Eisen le père exécutait avec un certain mérite toutes les

Digitized by Google

besognes dont on le chargeait. Lutte curieuse contre les nécessités de la vie, où la joue d'une sainte représente un potage et le manteau d'un martyr un quarteron d'œufs. Tant pour une chaumière, tant pour un coin de paysage. La femme et les enfants attendent le prix convenu. Notre artiste décora de la sorte les églises du Béguinage, des Brigittines, des Ursulines; dans l'abbaye de Vicoigne, on le pria d'orner le grand réfectoire d'hiver, où fumait devant la corpulence des moines une appétissante nourriture, pendant que la neige tourbillonnait au dehors. Les motifs qu'il devait peindre étaient tous empruntés à l'histoire. Influencé probablement par le goût de l'époque, le coloriste eut l'idée singulière d'étaler aux yeux des cénobites maintes poitrines de femmes entièrement nues. Il prétendait, contre la vérité, que c'était par respect pour la couleur locale, les jeunes personnes ayant l'habitude, en Orient, d'exposer à la lumière leurs seins dorés par le soleil. Et François alléguait comme preuve une *Circoncision,* due à Martin de Vos, placée alors dans l'église abbatiale de Saint-Jean : on y voyait des mères allaitant leurs bambins, en attendant que leur tour fût venu de les présenter à l'officiant. Eisen eut beau argumenter; le prieur, nommé Bondu, ne se laissa pas convaincre; il exigea que les seins fussent voilés sous quelques draperies. L'artiste, en revanche, exigea le prix des étoffes, mais frauda sur la qualité, attendu qu'il les peignit en détrempe, pour que le moindre nettoyage les fit disparaître. Un peu plus tôt, un peu plus tard, dut avoir lieu le nouveau changement de costume, et les pauvres moines furent contraints de baisser pudiquement les yeux.

En 1745, après trente ans de séjour, quelques motifs de discorde avec l'administration de Valenciennes, et surtout avec le peintre et sculpteur Gillis, Franc-Comtois qui lui disputait l'approbation publique, déterminèrent Eisen à retourner dans la capitale du Brabant. Mais l'invasion de la Belgique par le maréchal de Saxe l'en expulsa la même année. Comme son fils habitait déjà Paris depuis quatre ans, il se réfugia parmi les vainqueurs, et telle était alors la géné-

Digitized by Google

reuse hospitalité de la France, qu'il trouva aussitôt de l'emploi, fut reçu membre de la corporation de Saint-Luc et aurait pu même entrer à l'Académie des Beaux-Arts, s'il avait voulu se présenter. Sa passion pour les nudités était propre à le faire bien venir, sous le règne de Louis XV. Ses toiles émoustillantes eurent du succès ; beaucoup furent gravées.

Quand la faiblesse affaiblit son imagination, il se retira dans un modeste logement, rue de la Huchette, petite voie parallèle à la Seine, qui allait du bas de la rue de La Harpe au bas de la rue Saint-Jacques, et mit sa dépense en harmonie avec son humble position. Ce fut là, en 1770, que l'historien Hécart fit sa connaissance ; il avait quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-six ans, et sa femme était du même âge. Il peignait pour les marchands de tableaux des scènes populaires, qui avaient sept ou huit pouces de hauteur et lui étaient payées trois louis pièce. Il en faisait deux ou trois par mois, et ces gains médiocres lui permettaient de subvenir à ses besoins.

Ayant gardé une verdeur toute flamande, il peignait encore sans lunettes. Mais quand il eut quatre-vingt-dix ans, la nature le courba sous sa main toute-puissante : il fut contraint de se retirer avec sa femme à l'hospice des Incurables, où ils terminèrent tous les deux leur longue carrière.

J'ai suivi jusqu'au bout cette existence agitée, qui nous montre un peu en détail le sort que devaient avoir à Paris les émigrés flamands de second ordre. Ne semble-t-il pas voir le couple octogénaire dans un logement délabré, en haut d'un escalier sombre, recevant par le toit la lumière dont l'artiste a besoin, entendant gronder confusément au dessous d'eux le roulement des voitures ?

Le musée de Valenciennes contient deux morceaux peints par François ; l'un, insignifiant, qui représente une *Vision de sainte Madeleine* ; l'autre, bien préférable, qui a pour sujet un *Astrologue* assis au milieu de son observatoire et livré à ses méditations ; sur le sol, autour de lui, sont éparpillés divers instruments de science et d'art. « La composition, dit

Digitized by Google

M. L. Cellier, le dessin, la touche très libre et très spirituelle, tout est à louer dans ce panneau, excepté la couleur qui est terne et tire sur le violet. » En 1762, à l'exposition publique de l'Académie de Saint-Luc, on voyait quatre tableaux du peintre bruxellois, représentant la *Fuite en Égypte,* un *Repos pendant la Fuite en Égypte,* et des *Corps de garde.* L'almanach de la corporation, publié en 1776 par l'abbé Lebrun, renferme cette note curieuse : « Eisen père, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, rue de la Pelleterie, à la *Cloche;* peintre dans le petit genre flamand. Artiste recommandable par le grand nombre d'estampes d'après ses dessins. Il se fût immortalisé, si l'histoire eût eu plus d'attrait pour lui. » Eisen a gravé à l'eau-forte, avec beaucoup d'habileté, une toile de Rubens, qui figure le *Christ donnant les clefs à saint Pierre,* et plusieurs autres pièces, parmi lesquelles un intérieur flamand, comme pour bien constater son origine.

Mais ce qui fixe principalement l'attention, c'est la renommée de son fils Charles, né à Valenciennes, le 17 août 1720, et baptisé le même jour dans l'église Saint-Nicolas.

Son père le mit de bonne heure au travail. Dès qu'il sut tenir un crayon, il lui apprit l'art de draper, en jetant au hasard sur une chaise des étoffes de diverse nature et en les lui faisant copier avec soin. D'autres fois, il lui donnait pour modèle un meuble, un animal, une plante, n'importe quel objet. Quand il dessina bien d'après nature, il le mena voir de temps en temps un cabinet de tableaux, où il fixait particulièrement son attention sur une toile, dont il lui expliquait les mérites et les défauts; rentrés au logis, le père demandait à son élève de traiter le même sujet. Charles se rappelait une partie de la composition qu'il venait d'étudier, suppléait le reste, et se familiarisait par ce moyen avec le travail difficile de l'agencement.

Ce n'était pas pour rester à Valenciennes qu'il faisait ce laborieux noviciat. Il entrevoyait au loin, dans son imagination, les splendeurs de Paris, le centre de l'activité intellectuelle à cette époque, et il était impatient d'y chercher

Digitized by Google

fortune. Aussi vint-il s'y établir de très bonne heure, dès l'année 1741. L'année suivante, il entrait chez le graveur Le Bas, qui tenait une vaste et joyeuse école, où se sont formés, au XVIII^e siècle, presque tous les chalcographes célèbres de la France.

Le maître était un homme simple, honnête et facétieux, qui, « sans gronder ni discuter, corrigeait et châtiait ses élèves avec un mot, un geste, une mine, une farce. — « Vous méritez bien que je vous embrasse... » — était sa punition d'un mauvais dessin, d'une mauvaise planche; et l'embrassade comique ne manquait jamais son effet. » Les disciples de Le Bas étaient traités comme les enfants de la maison : il leur donnait l'exemple du travail et du zèle. La tâche finie, le bonhomme organisait lui-même les récréations; l'hiver, on démeublait l'atelier, on dressait une estrade, où on installait des violons, puis tout le monde dansait, la famille aussi bien que les élèves, en présence de M^me^ Le Bas, qui examinait la fête. L'été, on prenait des jours de vacances; la troupe folâtre grimpait sur des rosses et trottait vers quelque site champêtre, où l'on s'amusait en conscience. Une lettre de Le Bas, portant le millésime de 1746, décrit une de ces joviales promenades, et des croquis dessinés sur la marge illustrent le texte. On y voit Charles Eisen, maigre et long personnage, vêtu d'une énorme houppelande, et porté par une haridelle. On ne peut mettre en doute son identité, car Le Bas a pris la peine d'écrire au dessous de l'esquisse : « M. Eisin (*sic*) peintre en redingote. »

Une existence si agréable avait pour compensation des maladresses, qui engageaient dans une route fâcheuse l'avenir de l'artiste. Eisen habitait cette rue de la Huchette, où vint le retrouver son père. L'étroite et sombre voie, percée de l'est à l'ouest, en sorte que le soleil y plonge seulement, une fois par jour, des rayons furtifs pendant quelques minutes, était décorée d'une boutique d'apothicaire, où brillaient, le soir, de splendides bocaux. Le pharmacien Jean Aubert n'avait pas été préservé de la mort par ses élixirs et ses drogues : il avait laissé une veuve et une fille unique,

Digitized by Google

demeurée libre, malgré elle, car elle soupirait après les joies de la servitude matrimoniale et avait depuis longtemps dépassé la trentaine. Charles l'ayant trouvée à son goût, sa vertu fatiguée n'opposa au jeune homme qu'une faible résistance. Mais leurs privautés ne demeurèrent pas secrètes : la taille de la demoiselle s'arrondit et, le 4 octobre 1744, elle mettait au monde un fils dont on ne déclarait pas le père : ce père inconnu avait douze ans de moins que la mère. Une telle disproportion d'âge n'empêcha point le couple de se marier, le 20 septembre 1745, à l'église Saint-Séverin. Le prétendu avait vingt-cinq ans, sa femme trente-sept. Le père de l'artiste, qui habitait peut-être encore Bruxelles, n'assistait pas à la cérémonie : Charles avait pour témoins un sculpteur nommé Vincenot et un peintre nommé Jean Chevalier, aussi obscurs maintenant l'un que l'autre. Un second enfant ne tarda point à naître, qui fut suivi de trois cadets.

Charles Eisen, comme son père François, avait peu le sentiment de la couleur, et devait, par suite, préférer le crayon au pinceau. Dès l'âge de vingt-sept ans, il fut chargé de décorer, d'illustrer, comme on dit maintenant, la belle édition de Boileau publiée par Saint-Marc, la plus savante, la plus intéressante, la plus parfaite qui existe encore. Ce début le lança en pleine mer : il fut depuis ce moment occupé surtout à orner des livres. Ses coquettes images obtinrent un grand succès, lui conquirent la faveur de M^me^ de Pompadour, l'intelligente courtisanne. Ne voilà-t-il pas qu'elle choisit le peintre flamand pour maître de dessin ! car elle n'aimait pas seulement les beaux-arts, elle pratiquait ; de sa main élégante et impure, elle a gravé de très jolies eaux-fortes. Et non seulement elle chargea notre artiste de lui donner des leçons, mais elle le fit nommer professeur des pages et des chevau-légers de la garde, postes lucratifs où Eisen gagnait par an sept mille cinq cents livres à ne rien faire.

Toutes les circonstances le favorisaient donc, tout lui souriait, et il lui aurait suffi pour être heureux, pour dominer le présent et l'avenir, de se laisser voguer au cours du fleuve

Digitized by Google

qui le guidait si bien. Mais, comme beaucoup d'hommes d'imagination, il ne possédait pas l'esprit de conduite, plus utile dans le monde que le talent et le génie.

Mme de Pompadour, cherchant sans cesse à étouffer le bâillement sur les lèvres de Louis XV, ce roi stupide et cruel, dont le cerveau était aussi vide que le cœur, avait eu l'idée singulière de l'amuser comme un bambin, en l'affublant d'un nouveau costume. Eisen est chargé d'inventer le splendide accoutrement. Il se tire d'affaire avec habileté, on confectionne le vêtement somptueux, et le roi jouit par anticipation de l'effet qu'il va produire. Il entre dans la salle où toute la cour attendait sa venue, et demeure interdit : l'étonnement et la colère se disputent son esprit borné. Catastrophe imprévue, déception inouïe, intolérable! devant lui, au milieu des groupes fastueux qu'il devait éclipser, le monarque auguste, le descendant de saint Louis aperçoit un faquin habillé comme lui-même, portant le costume mystérieusement préparé pour le couvrir de gloire! Et l'audacieux imitateur qui faisait manquer la scène n'était autre que le peintre flamand! Il avait voulu jouir de son invention et en partager l'honneur avec le roi. Il fut expulsé, congédié par la favorite, les pages et les gardes du corps. Il ne lui resta que son crayon. Trop heureux de ne pas aller pourrir, à vingt pieds sous terre dans un cachot de la Bastille!

Un tableau de sa main que possède à Paris le comte de la Béraudière, donne de son talent la meilleure opinion. Il représente l'intérieur d'un atelier somptueux : un dôme couronne la pièce, et de riches tentures en masquent une partie. Au centre, une dame, habillée de blanc, qui vient de poser pour son portrait en pied, se tient encore debout près de la toile. Le peintre, c'est à dire Eisen lui-même, se délasse sur un tabouret. Tenant de la main gauche sa palette et ses pinceaux, de la droite sa baguette, il appuie son dos contre la table placée devant l'unique fenêtre. La lumière que cette grande croisée verse dans la salle est distribuée avec une perfection qui rappelle les maîtres hollandais. Ses rayons directs, ses effets obliques, le demi-jour des pénombres dé-

Digitized by Google

notent un savant calcul. Au fond de la pièce, un élève assis tient un carton sur ses genoux et un porte-crayon à la main; derrière lui, on voit un jeune homme debout. Les figures sont délicatement peintes, la bouche est fine et moelleuse. Tout le travail décèle une étude constante et patiente de Gérard Dov; c'est avec ses toiles que l'œuvre a le plus d'analogie; on pense, en l'examinant, à la *Femme hydropique*. Mais le coloris est froid, la lumière est froide : les tons argentins de l'école française dominent partout. Cette petite scène exécutée sur panneau a d'autant plus d'importance qu'elle se trouve dans un état de parfaite conservation.

Une grande toile suspendue contre les murailles de l'église Saint-Pierre, à Douai, inspire de tout autres jugements. Elle porte la signature : *Ch. Eisen,* et une date qui devait être 1760 ou 1762, mais qu'un restaurateur a maladroitement défigurée. Le catalogue de l'exposition faite en 1762, par l'Académie de Saint-Luc, offre, au numéro 19, la note suivante : « Esquisse représentant l'*Annonciation de la Vierge,* exécutée en grand. Le tableau a treize pieds et demi de haut sur dix pieds de large : fait pour l'église collégiale de Douai, en Flandre. » L'étendue de l'œuvre et le sujet représenté, qui ne concordaient ni avec les goûts, ni avec les habitudes du maître libertin, pourraient faire supposer *a priori* qu'elle a une médiocre valeur. C'est en effet une production peu attrayante, une enluminure industrielle, assez bien agencée. La mère du Sauveur n'a pas l'expression de modestie et de piété que son caractère exige ; les traits de l'ange étonnent par leurs lignes anguleuses ; l'indulgence même ne pourrait louer la couleur fausse et désagréable. Le peintre licencieux, habitué au demi-jour, aux parfums excitants des boudoirs, n'aurait pas dû s'aventurer dans l'austère enceinte des églises, même avec l'intention d'exécuter une commande.

Deux toiles pour juger le talent d'un artiste, c'est bien peu ; il doit en exister d'autres, mais il faudrait savoir en quel endroit [1]. Le succès général qu'obtenaient les dessins

[1] M. de Saint-Remi, amateur domicilié au Mans, possède deux tableaux

Digitized by Google

du maître brabançon ne lui faisait pas négliger le pinceau. Il paraissait, au contraire, jaloux de maintenir son rang parmi les coloristes. Aux expositions de l'Académie de Saint-Luc, il envoyait fréquemment des tableaux : en 1751, 52, 53, 56, 62, 64, 74, son nom figurait sur le catalogue, tantôt pour un seul ouvrage et tantôt pour plusieurs. Un bon nombre de scènes gravées d'après lui avaient d'abord été peintes, et non pas seulement dessinées. Beaucoup effleuraient l'indécence, mais étaient en harmonie avec le goût de l'époque : nous nous bornerons à citer *Henri IV et Gabrielle*, le *Jour* et la *Nuit de mariage*, la *Vertu sous la garde de la fidélité*, les *Désirs satisfaits*, le *Modèle enchanteur*, les *Premiers aveux*, la *Dame de charité*, la *Vieille de bonne humeur*. Quant à la *Ramasseuse de cerises*, reproduite par le burin pour un livre de Dorat, elle nous introduit en pleine licence. On voit sur cette page immodeste une jeune fille que des prélats ont fait mettre toute nue, et qui ramasse devant eux, l'une après l'autre, des cerises éparpillées. Une image si hardie rappelle quelques épisodes dessinés par Eisen pour la fameuse édition des *Contes de La Fontaine*, dite des Fermiers généraux. Parmi les nombreuses toiles de l'artiste, qui sont maintenant perdues, quelques unes se retrouveront un jour ou l'autre, car le hasard tire constamment de l'ombre des peintures précieuses ou curieuses, non seulement au bout d'un siècle, mais au bout de trois ou quatre cents ans [1].

Par son crayon, avec son habile manière de décorer les livres, Charles avait conquis une telle renommée, qu'un

qu'on lui attribue à tort, car ils sont de François Eisen, comme l'ont fort bien prouvé MM. de Goncourt : l'un représente des *Jeunes filles et un perroquet*, l'autre un gamin qui fait jaillir l'eau d'un robinet sur deux jeunes personnes. La planche où Henriquez a gravé le dernier morceau, avec le nom d'Eisen père, a pour titre : *L'espièglerie*.

[1] Un des plus remarquables incidents de cette espèce a eu lieu pendant le mois de février 1873, à la vente de la collection Szavardy. Un tableau de Vinckenboons le fils, qui est peut-être son chef-d'œuvre, y figurait sous le nom de Breughel le vieux. Quoiqu'il eût seulement 72 centimètres de large et 45 de haut, on y voyait au moins trois cents personnages, exécutés avec un soin prodigieux. L'auteur, ayant débuté par la miniature, appliquait la délicatesse de cette méthode à la peinture à l'huile. Sur la grande

Digitized by Google

éditeur l'ayant chargé d'illustrer la *Henriade,* Voltaire crut devoir lui adresser une lettre flatteuse.

« Je commence à croire, monsieur, que la *Henriade* passera à la postérité, en voyant les estampes dont vous l'embellissez : l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je suis sûr que l'édition où elles se trouveront sera la plus recherchée. Personne ne s'intéresse plus que moi au progrès des arts, et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir. »

Charles Eisen était donc un homme d'un vrai talent, comme dessinateur et comme peintre. On regrette d'autant plus le manque de bon sens qui a troublé sa vie, hâté sa fin et assombri ses dernières années.

place d'un village se presse une foule immense; les curieux et les chalands circulent autour de nombreuses tentes ou baraques pleines de marchandises. A droite, des groupes sont attablés devant une auberge, au pignon de laquelle ondoie une oriflamme. Derrière les buveurs, des badauds environnent une estrade où gesticulent des acteurs en plein vent. A gauche, toute une famille aristocratique sort d'un château pour aller voir la fête. Ils ont mis leurs vêtements des grands jours, et ces costumes fixent la date du tableau vers 1610 : les femmes portent des collerettes en forme de van, ou des fraises tuyautées, qui hérissent aussi le cou des hommes. Au second plan se dresse un manoir gothique avec des toitures aiguës, qui avoisine un étang ou pour mieux dire, un lac, sur lequel voguent des barques pleines de monde. Sur la rive ultérieure, la kermesse se prolonge : une suite de tentes abritent les étalages des marchands forains. Derrière le château, des collines d'un vert sombre ferment l'horizon; les nuages sont presque de la même couleur. A droite et à gauche, de vieux arbres, qui montent hardiment vers le ciel, étendent leurs branches à travers le panneau et les réunissent au milieu, formant ainsi un cadre naturel; chaque feuille a été peinte séparément. Leur vert profond n'a aucun rapport avec les nuances des Breughel; la magnificence générale des tons éclipse tous leurs tableaux connus. Sur une branche, au premier plan, est mis en évidence le pinson qui servait de monogramme à l'auteur. Les détails sont charmants, vivants : c'est tout un monde dans un petit espace. On pourrait s'amuser pendant trois jours à l'analyser. Je le répète, c'est probablement le chef-d'œuvre du peintre, chef-d'œuvre que personne ne connaissait : et tout d'un coup, il est sorti de l'obscurité au bout de deux cent soixante ans! Les diverses personnes qui l'ont possédé, pendant ce long intervalle, en ont eu le plus grand soin, car il est dans un état de conservation admirable. Un heureux amateur en a fait l'acquisition pour la somme dérisoire de 1,080 francs!

Digitized by Google

La sottise qu'il avait faite d'épouser une femme beaucoup trop âgée eut des conséquences funestes. La pauvre créature approchait de la soixantaine que la fougue des passions ne s'était pas encore éteinte en lui. Son ardeur amoureuse cherchait donc à butiner hors de son ménage, *leo quœrens quem devoret.* Mais cette maraude ne lui suffisait pas, et la vie en commun avec sa compagne légale lui devenait fastidieuse.

En 1767, à l'âge de quarante-sept ans, il changea tout à coup de domicile, abandonnant sa femme et ses enfants. Il avait séduit une dame Martin, veuve d'un valet de chambre, avec laquelle il s'établit rue Saint-Hyacinthe. Et la séparation entre lui et sa famille, qui demeurait au faubourg Saint-Denis, fut absolue, irrévocable. Son fils et sa fille se marièrent sans qu'il parût à leur noce. Pendant que la cérémonie avait lieu, il oubliait près de l'étrangère les enfants de son premier amour.

Son manque de jugement et ses fautes l'avaient mis sur la pente du malheur : il continua d'y rouler. C'était du reste un homme sans aucune lueur d'éducation, livré comme un barbare aux instincts grossiers de la nature. Ce billet, écrit pendant son séjour avec M^me^ Martin, suffirait pour le prouver :

« Je suis on peu ou pas plus contant don monsieur Massard a rendu ce cuq de lempe, ce 10 janvier 1771.

« Ch. Eisen. »

Ce qui veut dire : — Je suis on ne peut pas plus content de la manière dont M. Massard a rendu ce cul-de-lampe. — Non seulement l'auteur a violé audacieusement les lois de l'orthographe, mais il a glissé dans la phrase un mot inutile et en a oublié trois.

Il y a tout lieu de croire qu'il administrait sa fortune comme sa vie, gaspillant ses bénéfices, ne prévoyant jamais les conséquences fâcheuses de ses actions. Après la mort de Louis XV, en 1774, les vignettes passèrent de mode. Elles étaient la ressource principale du dessinateur flamand : il tomba donc peu à peu dans la gêne et s'esquiva en 1777,

Digitized by Google

pour échapper aux poursuites, aux doléances, au visage rébarbatif de ses créanciers. Où alla-t-il chercher un refuge? A Bruxelles, parmi ses compatriotes qu'il avait oubliés pendant sa bonne fortune. Il se logea rue au Beurre, chez un quincaillier nommé Jean-Jacques Clause, s'y meubla une chambre. « Il arrivait, dit le biographe Hécart, rongé de goutte et tourmenté par les maux qu'entraînent le libertinage et la débauche. » A cinquante-sept ans, déjà courbé sous le poids de la vie! Quelle chute rapide, et comme il faut savoir tout ménager ici-bas, les ressources de son organisation aussi bien que son talent et sa fortune! Ayant dissipé follement presque toute sa part d'existence, l'habile dessinateur en traîna le reste dans la misère et l'abandon. Il empruntait, il faisait des dupes, il mettait son hôte à contribution. Le 4 janvier 1778, moins d'une année après son départ, la mort le délivrait enfin du pénible travail de diriger parmi les écueils sa barque toujours poussée à la dérive [1].

Au sieur Clause, dont il habitait la maison, il n'avait jamais soufflé mot ni de sa femme, ni des deux enfants qui lui restaient. Il avait seulement donné l'adresse de Charlotte Martin, sa maîtresse en disponibilité, qu'il appelait emphatiquement M^me^ de Saint-Martin. Le quincaillier adressa donc à la compagne illégitime d'Eisen l'annonce de sa mort, dans une lettre comique et naïve.

... « Mais, grâce à Dieu, il s'est bien converti pour mourir. Le curé de Saint-Nicolas lui a confessai et qu'il en a été bien contents. Il est enterré sur le cimetière de Sainte-Gudule, le 6 du courant, je l'ay fait enterrer jolyment. »

Le brave industriel avait d'autant plus de mérite à le faire si joliment coucher dans son dernier gîte, que le défunt lui devait une grosse somme pour sa position, 376 florins, qui représentent 808 livres de France et quelques sous. Et il n'était pas le seul créancier d'Eisen. Le fugitif avait acheté,

[1] Son père ne l'avait pas précédé de beaucoup dans le monde inconnu, puisqu'il ne cessa de vivre qu'en 1777, âgé d'au moins quatre-vingt-douze ans. Gault de Saint-Germain fait naître Charles Eisen *à Paris* et affirme qu'il décéda dans *la même ville* en 1780. Quelle manière d'écrire l'histoire!

Digitized by Google

il est vrai, des meubles et des livres qui auraient dû servir à payer ses dettes, mais il en avait vendu clandestinement une bonne partie, et le reste ne suffisait pas pour couvrir la moitié du déficit. Le peintre avait assuré au marchand qu'on l'indemniserait sur ses meubles de Paris, dans le cas où ceux de Bruxelles ne fourniraient point la somme exigible. Le quincaillier terminait sa lettre en priant la femme supplémentaire de vouloir bien avertir le père du défunt. On mit les scellés, dont Charlotte Martin fut constituée gardienne. Mais la femme légitime arriva, fit expulser l'aventurière et lever les scellés. On ne trouva plus grand'chose, et pour recueillir ces maigres épaves, les créanciers de Paris accoururent comme une troupe avide. Dans l'inquiet bataillon figuraient le boulanger, le perruquier, le chirurgien, le fruitier, le frotteur auquel Eisen devait 45 livres depuis 1774, le propriétaire du logis, maître Wasselin Desfossés, professeur en droit, le graveur Patusse, enfin, qui réclamait 240 livres payées à l'artiste inconsidéré, pour deux dessins qu'il aurait dû lui remettre en 1773, et un autre à-compte de 36 livres, donné le 7 février 1777, pour ces mêmes dessins, qu'il promettait toujours et n'exécutait jamais.

Ainsi avait terminé sa carrière, dans l'abaissement et la pauvreté, un dessinateur présomptueux qui, un jour, enivré par la bonne fortune, avait cru pouvoir lutter d'élégance avec le roi Louis XV. Sa renommée lui a survécu : l'histoire l'a traité moins durement que le sort, qui ne pardonne aux individus ni leurs fautes, ni leurs maladresses, quoiqu'il se plaise souvent à exalter le crime et à punir la vertu.

ALFRED MICHIELS.

Digitized by Google

A UN POÈTE SEPTUAGÉNAIRE

Tu feras donc des vers, monsieur, toute ta vie!
Et des vers bien plantés sur leurs jambes, ma foi!
D'où te vient tant d'humour dans ta philosophie?
Ah! ta rime, si riche, est plus jeune que toi.

Quand ont poussé tes dents de sagesse, on l'ignore;
Mais, prompt à la satire et plus prompt aux amours,
Sans yeux même, aux tendrons tu sourirais encore,
Même sans dents, les sots, tu les mordrais toujours.

Es-tu goutteux? tes vers dédaignent les béquilles;
Malgré ton lombago, ton asthme... et cœtera,
Tu ne peux te résoudre à faire des chevilles
Comme *un tel* commença, poursuit et finira.

Ah! je sais d'où te vient cette fleur de vieillesse,
Et, tous les doux instincts demeurés triomphants,
Ces conseils sans ennui, ces bontés sans mollesse :
Tu dois ce vert regain à tes petits enfants.

Jeune, tu n'aimas guère à voir lever l'aurore!
Mais le ciel de l'aïeul a maint reflet touchant :
De ces rayons du soir ta vieillesse se dore,
Tu réchauffes ton cœur à ce soleil couchant.

Jamais de gros baisers ta muse ainsi ne jeûne :
Il ne te souvient plus si ta raison choppa.
Pour les devoirs de père on est parfois bien jeune!
On n'est jamais trop vieux pour être grand papa.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES

A PROPOS D'UNE NOUVELLE PUBLICATION SUR LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES *.

Il est étrange que nos journaux ne s'occupent point du tout de la question de savoir si la Belgique doit, oui ou non, prendre part à la Conférence de Saint-Pétersbourg et accéder au projet élaboré par la Conférence de Bruxelles. Et cependant cette question est de la plus extrême importance.

Il ne s'agit pas seulement de régler certains points de droit international et d'apporter quelques adoucissements aux coutumes barbares de la guerre, mais il faut décider quelle attitude prendra notre pays dans un débat qui peut avoir, dans l'avenir, les plus sérieuses conséquences. La Belgique doit-elle s'associer aux réserves de l'Angleterre et refuser comme celle-ci de se faire représenter à la Conférence qui doit se réunir bientôt à Saint-Pétersbourg, ou doit-elle plutôt répondre à l'invitation de l'empereur de Russie? De la résolution que prendra notre ministère peuvent dépendre nos alliances, nos sécurités futures et, par suite, les destinées même de notre pays. Et cependant aucun journal n'élève la voix pour exprimer un avis quelconque à ce sujet et pour guider l'opinion. Comment expliquer tant d'indifférence?

La librairie Muquardt publie, au sujet de la Conférence de Bruxelles, un important écrit, sous le nom du général T. qui n'est autre, paraît-il, que l'illustre défenseur de Sébastopol, le général Todtleben. Le général T. n'a pas de peine à démontrer que le projet de la Conférence consacre de sérieuses améliorations dans les usages de la guerre. Il répond avec l'éloquence irréfutable des faits à l'Angleterre qui ne veut pas se départir des « vieux principes internationaux ».

« Sous l'empire de ces principes, » dit le général T., le général

* *L'Angleterre et les petits États à la Conférence de Bruxelles*, par le général T..., Bruxelles, Muquardt. 1875.

Digitized by Google

Bonaparte, descendant du haut des Alpes, a pu désigner à ses soldats, l'Italie comme une proie à partager et, plus tard, enrichir les musées français des dépouilles arrachées aux églises et aux collections publiques de Venise, de Rome et de Florence.

Sous l'empire de ces mêmes principes, le général Loison a pu saccager Evora; le général Mouton, Médina; le général Dupont, Cordoue; le général Macdonald, Manrésa; le maréchal Victor faire égorger un grand nombre de citoyens à Uclès; le maréchal Soult abuser du droit de représailles en faisant massacrer plusieurs milliers d'habitants à Oporto; le maréchal Suchet faire bombarder le château de Lerida, où il avait refoulé les habitants de la ville avec leurs femmes et leurs enfants, et ce même maréchal, faire massacrer 4,000 citoyens dans les rues de Tarragone, après qu'il eut donné le dernier assaut à la place.

Sous l'empire des « vieux principes internationaux », Napoléon écrivit au roi Joseph (le 31 juillet 1808) : Caulincourt « a fait « très bien à Cuença. *La ville a été pillée : c'est le droit de la guerre*, « puisqu'elle a été prise les armes à la main ».

Au commencement de l'année suivante, il adressa au même souverain cette recommandation barbare : « Faites donc pendre « une trentaine d'individus à Madrid. Je trouve ridicule qu'on « livre les *brigands* à la justice... Quand on la traite avec dou- « ceur, cette canaille se croit invulnérable. Quand on en pend « quelques uns, elle commence à se dégoûter et devient soumise « et humble, comme elle doit être. »

Le 10 octobre 1809, il écrivit, toujours au même, une lettre dans laquelle se trouve cet aphorisme digne d'Attila : *Tout est moral à la guerre!*

La principale objection que l'on a faite au projet de Bruxelles, c'est qu'il diminue les moyens de défense des petits États en paralysant les résistances nationales. Le général T. prouve, l'histoire à la main, que ces résistances spontanées, privées d'organisation, ont souvent été funestes et presque jamais utiles au pays où elles se sont présentées. Le baron Blanc, délégué d'Italie, avait déjà fait observer très judicieusement, dans la quatrième séance plénière, « qu'il serait funeste de reconnaître à chacun le droit de combattre à sa guise, de manière que l'envahisseur pût considérer chaque habitant comme un ennemi ». Ce serait évidemment un retour à la guerre féroce et sans merci des temps anciens.

Le projet de la Conférence a plutôt augmenté que diminué les chances de succès des soulèvements spontanés, car il leur a

Digitized by Google

reconnu des droits et des garanties qu'on a toujours contestés jusqu'à ce jour. Ainsi, l'article 10 porte : « La population d'un territoire non occupé qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion, sans avoir eu le temps de s'organiser conformément à l'art. 9, sera considérée comme belligérante, si elle respecte les lois et coutumes de la guerre. »

Comme le dit le chancelier de Russie dans sa réponse au chef du cabinet anglais : « La faculté de se soulever, à ses risques et « périls, reste toujours réservée à une population énergique, et « ces risques et périls ne sont pas autres que ceux admis par les « lois et coutumes existantes. Ce que le projet de Bruxelles ajoute, « c'est l'obligation, pour l'envahisseur, de traiter régulièrement « la défense nationale lorsqu'elle est pourvue d'une organisation « suffisante pour garantir qu'elle se conformera aux lois et cou- « tumes de la guerre. »

A notre avis, le général T. prouve clairement que l'Angleterre, en refusant de se rendre à Saint-Pétersbourg, déserte la cause de l'humanité et du progrès. Loin de s'en tenir aux anciens usages qui ne sont qu'un reste de la férocité des époques antérieures, elle aurait dû contribuer à étendre encore les adoucissements à ces usages déjà adoptés à Bruxelles. C'est le rôle que lui conseillait la *Revue des Deux-Mondes*, peu favorable cependant aux travaux de la Conférence. C'est certainement ce qu'auraient fait les délégués américains s'ils n'avaient pas été éloignés par les réserves de l'Angleterre au sujet du droit maritime ; car on oublie trop que les résolutions prises à Bruxelles ont pour base les *Instructions aux armées en campagne* qui, au témoignage de M. Laboulaye, sont un des titres de gloire de Lincoln et qui ont « installé le droit dans l'empire de la force en réduisant sous le joug les usages et les excès même de la guerre ». En réalité, le projet de Bruxelles n'émane donc pas, comme on le dit, des visées de conquête de « l'autocratie russe » et du « tyran Bismarck », mais du magnanime Lincoln et de la république américaine. On pourra s'en convaincre en lisant l'extrait des *Instructions américaines* que publie en annexe le général T. ÉMILE DE LAVELEYE.

FIRMIN LEBRUN.

Le 22 mars dernier est mort à Bruxelles un homme de beaucoup d'esprit dont le souvenir mérite d'être conservé par les gens

Digitized by Google

de lettres belges. Les journaux qui ont mentionné cette mort ont rappelé brièvement que Firmin Lebrun avait été chef de division au ministère de l'intérieur, depuis le 26 février 1859 jusqu'au 17 septembre 1868, et qu'il avait été chargé par interim de la direction des beaux-arts. Ils auraient pu ajouter qu'il avait été, avant 1830, régent de poésie et de mathématiques au collége de Chimay, puis régent de seconde au collége de Soignies, puis régent de rhétorique au même collége, et qu'il était entré, le 9 octobre 1830, comme employé de première classe au ministère de la justice. Mais ce n'est ni comme professeur ni comme fonctionnaire que Firmin Lebrun s'est acquis la réputation dont nous voulons signaler ici toute la valeur : c'est comme publiciste, comme critique, comme écrivain plein de fantaisie, d'*humour* et de véritable originalité.

Les écrits de Firmin Lebrun, disséminés dans une foule de recueils périodiques, mériteraient d'être réunis et formeraient sans doute un ouvrage des plus intéressants, bien que les sujets aient souvent perdu de leur opportunité. Les spirituelles boutades qu'il insérait dans la *Revue trimestrielle,* sous le titre général de « Corbeille de rognures », feraient à elles seules un ensemble des plus piquants. Il faut y joindre les deux volumes intitulés : *Flamands et Wallons, esquisses contemporaines,* qu'il publia en 1841 et qui sont, sans nul doute, l'une des œuvres les plus finement pensées et les plus purement écrites de notre littérature belge actuelle.

Firmin Lebrun était né à Mons le 23 février 1802. Il conserva jusqu'à son dernier jour son esprit de prime-saut, souvent gouailleur, pétillant de verve, et un grand amour pour la nationalité qu'il avait contribué à fonder en 1830.

EUG. VAN BEMMEL.

UNE NOUVELLE TRADUCTION DU RENARD FLAMAND*.

L'épopée satirique du *Renard* se rencontre chez tous les peuples du moyen âge. Notre *Van den vos Reinaerde* se compose de deux parties : l'une est l'œuvre d'un homme de génie et remonte au XIII^e^ siècle ; l'autre est un supplément écrit vers 1400 et qui est à peine l'œuvre d'un homme de talent. Puis vint un poète allemand, qui remania assez maladroitement les deux *Renards* flamands en

* *Reinaart de Vos in nieuw nederlandsch*, met eene inleiding en een woord over epischen versbouw, door J. de Geyter. — Schiedam, H.-A.-M. Roelants, 1874.

Digitized by Google

niederdeutsch; il eut cependant l'heur de voir traduire son *Reinke de Vos* en anglais, en danois, en suédois et même en islandais. De nos jours, Gœthe le traduisit en allemand, Œhlenschläger en danois moderne, Th.-J. Arnold en anglais moderne et le grand peintre Kaulbach illustra magnifiquement le *Reineke Fuchs* de Gœthe. Néanmoins, c'est notre Renard flamand, notre poëme du XIIIe siècle, qui, de l'avis des critiques allemands et français, l'emporte sur tous les autres. C'est le chef-d'œuvre le plus incontesté de la littérature néerlandaise; déjà à lui seul, comme l'a dit un critique étranger, il récompense de ses peines celui qui apprend la langue des Hollandais et des Flamands.

Mais bien peu de lecteurs, en dehors des érudits et des philologues, osent aborder le texte du XIIIe siècle, si limpide cependant, et plus facile à lire pour un Flamand que la plupart des sermons ou des dissertations savantes à longues périodes arrondies, qui foisonnent chez nos frères du Nord. Une certaine crainte vague tient toujours le gros du public éloigné des textes originaux du moyen âge. En général, les Flamands et les Hollandais ne connaissent leur *Reinaert* que par des traductions modernes, qui l'ont complétement défiguré en l'étouffant dans un mètre classique, le *trochée.* Le pauvre *Renard,* si leste et si libre dans ses mouvements, lui qui, dans les vers du XIIIe siècle, pouvait se mouvoir tout à son aise, était forcé de marcher à pas comptés comme un recteur suivi des quatre facultés.

Un littérateur anversois, M. de Geyter vient de lui rendre la liberté. Il a adopté le mètre du poète de génie qui a créé cette œuvre impérissable, et il a rendu au *Renard* flamand sa véritable physionomie. Poète lui-même, il est parvenu, par une étude attentive, à pénétrer les secrets de cette versification capricieuse, si simple et si savante tout à la fois; et dans une introduction qui sera remarquée par les spécialistes, il a exposé ses vues sur la prosodie thioise au moyen âge.

Jadis le *Reinaert,* malgré les défauts de ses traductions modernes, était vraiment populaire dans la Belgique flamande; c'est avec lui que les enfants, à l'école, apprenaient à lire, et les héros de ce poëme goguenard vivaient dans la mémoire des paysans du moindre hameau. Mais, de même que Cats, le *Reinaert* a été peu à peu évincé pour faire place aux légendes des saints et aux traités dévots. Espérons que, maintenant que nous possédons enfin une bonne et fidèle copie de l'original, *Reinaert,* ce malin compère, reprendra sa place au foyer des Flamands. P. Fredericq.

Digitized by Google

EDGAR QUINET.

« Je sais que je vis en des jours d'intolérance, où je n'ai rien à attendre de quiconque ne pense pas exactement comme moi. » C'est en ces termes, empreints de découragement et de résignation, que s'exprimait Quinet dans le dernier ouvrage qu'il a publié au commencement même de cette année. Et il faut le dire, malheureusement, ces paroles ont trouvé leur justification tout récemment à l'occasion de sa mort. Pourtant il est des qualités qu'on ne peut lui refuser, ce sont la sincérité et la droiture. On ne s'étonne pas de l'entendre dire, avec une certaine amertume, dans la préface de l'*Esprit nouveau* : « Que nous faut-il aujourd'hui pour achever de sortir de l'abîme? Une heure de sincérité. Elle est facile à qui n'a rien à gagner à caresser le faux. Une nation peut ajourner la vérité, comme il lui plaît. Elle peut aller, en serpentant, du vrai au faux, par des détours obliques, tantôt lever, tantôt baisser la tête, marcher, ramper ou courir à son gré. Car elle a pour elle le temps qui corrige toutes choses. Moi, je ne puis rien de cela. Je n'ai qu'un moment à passer sur la terre. Il s'agit de profiter de cet instant. Je ne puis ni allonger mon chemin, ni revenir en arrière sur mes pas, ni m'amuser à serpenter du bien au mal, pour retourner au bien. Je suis obligé de marcher sans me courber. Ma vie est courte; je dois prendre la route la plus courte pour arriver au but. Cette voie est la voie droite...; suivons-la jusqu'au bout sans fléchir. »

Quinet aurait droit, et comme caractère, et comme penseur, et comme écrivain, à une étude spéciale. Nous ne voulons pas improviser ici un pareil travail; nous voulons simplement rendre un hommage à sa mémoire, et cet hommage il le mérite d'autant plus qu'il a passé quelque temps dans notre pays, qu'il s'y est acquis de nombreuses sympathies et qu'il a contribué à réveiller le souvenir de Marnix.

C'était en 1857, à une époque où, comme aujourd'hui, nous étions en plein ministère catholique, à une époque où se préparait déjà le projet de loi sur la charité qui devait le faire tomber. Quinet qui, dès 1854, avait parlé éloquemment de Marnix, prêta son généreux concours à la publication des Œuvres de notre compatriote et signala dans une vigoureuse Introduction les dangers de la domination cléricale. Il démontra que l'Église catholique

Digitized by Google

était parvenue à triompher définitivement du paganisme, non par la persuasion et la douceur, mais par la force et à l'aide du bras séculier. Il conseilla non plus d'user des mêmes armes à son égard, mais de sortir de son sein pour se soustraire à son joug. Pour peu que nous n'ayons pas oublié ce chapitre de notre histoire contemporaine, nous nous rappellerons, sans doute, les attaques virulentes dont Quinet et tous les protecteurs de la publication furent l'objet. Depuis lors, les événements ont marché et nous en sommes revenus à 1857, avec l'immaculée conception, le syllabus et l'infaillibilité du pape en plus. Les idées émises par Quinet devraient reprendre de l'opportunité; nous pourrions même citer un de nos publicistes les plus distingués comme leur ayant refait dans cette Revue même, une popularité nouvelle. Sera-t-il écouté? L'avenir nous l'apprendra; Dieu veuille que ce ne soit pas à nos dépens! Mais revenons à Quinet.

Né en 1803, c'est en 1827 qu'il commence à se faire connaître par sa traduction des *Idées* de Herder *sur la philosophie de l'histoire* et par l'Introduction qui la précède. De 1830 date la *Grèce moderne et ses rapports avec l'antiquité;* puis paraissent successivement *Ahasvérus* (1833), *Napoléon* (1835), *Prométhée* (1838), le *Génie des religions* (1841), les *Jésuites* (1843), l'*Ultramontanisme* (1844), le *Christianisme et la révolution française* (1845), *Mes vacances en Espagne* (1846), les *Révolutions d'Italie* (1848-1852), l'*Enseignement du peuple* (1851), les *Esclaves* (1853), *Marnix de Sainte-Aldegonde. Fondation de la république des Provinces-Unies* (1854), la *Philosophie de l'histoire de France* (1855), les *Roumains* (1856), l'*Introduction* aux Œuvres de Marnix ou la *Révolution religieuse au* XIX^e^ *siècle* (1857), l'*Histoire de mes idées* (1858). Tous ces ouvrages (sauf la traduction de Herder) et plusieurs opuscules moins importants ont été réunis dans l'édition des *Œuvres* de Quinet publiée en 1857-1858 en 10 volumes in-8° et in-18, auxquels a été ajouté en 1870 un onzième volume. Mais pendant les dernières années de son exil ont paru encore des œuvres considérables; ainsi *Merlin l'enchanteur* date de 1860 et forme 2 volumes, l'*Histoire de la campagne de* 1815 date de 1862, la *Révolution,* de 1865, la *Création,* de 1870, la *République, conditions de la régénération de la France,* de 1872, enfin, l'*Esprit nouveau,* de 1875. Pendant près de 50 ans, dont presque 20 passés dans l'exil, Quinet n'a, pour ainsi dire, pas cessé de s'occuper de travaux sérieux et qui, à coup sûr, sont dignes d'autre chose que d'un dédain superficiel. Nous ne savons ce qui restera

Digitized by Google

de l'œuvre d'Edgar Quinet; mais dans tous les cas, il nous semble qu'il faut avoir une certaine valeur pour aborder les sujets qu'il a traités et une certaine élévation d'esprit pour se maintenir à la hauteur des grands problèmes historiques, politiques, philosophiques et religieux de notre temps. On semble souvent reprocher à Quinet d'être un rêveur, de rester dans les nuages. Ce reproche serait-il fondé, que nous ne lui en ferions pas un crime. Dans ces temps de terre à terre, dans ces temps de chaos moral et politique, on est presque tenté de bénir la main qui nous élève à une certaine hauteur et nous arrache à nos luttes mesquines de partis.

Nous n'en dirons pas davantage. Celui qui voudrait, du reste, faire plus ample connaissance avec Quinet, lira avec intérêt l'*Histoire de mes idées,* l'étude très complète (du moins jusqu'en 1859) de M. Chassin (*Edgar Quinet, sa vie et son œuvre,* Paris, 1859, in-18), enfin, les charmants *Mémoires d'exil* de Mme Edgar Quinet (Bruxelles — Oberland, Paris, 1868, in-18, et Suisse orientale — bords du Léman, Paris, 1870, in-18). Cette lecture ne pourra lui inspirer que de la sympathie pour celui que vient de perdre la France.

F. Van Meenen.

RESTIF DE LA BRETONNE *.

Depuis un demi-siècle, la curiosité littéraire a accompli d'immenses labeurs. Tandis que l'érudition fouillait les ruines, les annales, les documents, à la recherche des faits et gestes de l'histoire, la curiosité déchiffrait les parchemins poudreux, remuait les livres rejetés. Elle a exhumé ainsi tout un moyen âge littéraire dont on ne soupçonnait guère l'existence, elle a attiré l'attention sur de nombreux écrivains qui eurent de la gloire ou de la vogue en leur temps et dont les ouvrages dormaient dans la poussière la plus ignorée. Plus d'un de ces ouvrages, un peu injustement méprisés, se trouve maintenant, en belle réimpression, annoté avec soin, sur les rayons de tous ceux qui aiment les lettres.

* Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne, comprenant la description raisonnée des éditions originales, des réimpressions, etc., la notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par son ami Cubières, avec des notes historiques, critiques et littéraires, par P.-L. Jacob, bibliophile. Paris, 1875. xv-510 pp., 1 v. in-8°.

Digitized by Google

Les travaux de ces laborieux investigateurs en ont provoqué d'autres et, grâce à eux, il est telle de ces momies dont on savait à peine le nom, il y a quelques années, qui possède aujourd'hui toute une pléiade de biographes et de commentateurs, « à ses flancs attachée ».

Restif de la Bretonne est une de ces momies que la curiosité contemporaine a retiré de son linceul d'oubli. Depuis longtemps mis au rancart, cet auteur est arrivé tout à coup à être un *sujet*, non seulement pour les bibliophiles, mais encore pour les critiques et même un peu pour les économistes. Ses ouvrages, extrêmement nombreux, doivent avoir exercé une certaine influence en leur temps, puisqu'on les réimprimait quelquefois, que l'on en traduisait même; ils offrent donc un autre intérêt que celui de la rareté ou de l'étrangeté. De vagues rumeurs courent sur l'homme : les uns l'accusent de toutes les turpitudes ou le présentent comme un écrivain dénué de toute valeur, comme un maniaque ayant, tout au plus, çà et là, un éclair de raison; les autres semblent le considérer comme une victime de l'indifférence ou de l'aversion systématique; on cite, sans trop appuyer cependant, quelques réformes d'ordre public suggérées par lui; on exalte son énergie dans la poursuite des ridicules, des vices et des désordres de son temps; on prononce même, à son égard, le mot de réhabilitation.

Dans tout cela, où est le vrai? Pour qu'un nom soit ainsi tour à tour chargé d'honneur ou d'indignité, il faut croire qu'il n'appartient pas au premier venu, et il y a lieu d'examiner si les arrêts portés sur lui ne sont pas dus à des influences du moment, à des haines d'opinion ou à des engouements fantaisistes. Des ouvrages qui ont eu de la vogue sous la République ou le Directoire devaient être mis en suspicion sous l'Empire et complétement discrédités sous la Restauration. Mais aujourd'hui, que toutes les opinions sont libres, nous n'avons ni scrupules ni colères, et nous pouvons en parler et en juger à notre aise.

C'est ce que les critiques ont déjà essayé de faire.

Nous n'avons nulle envie d'entrer dans le débat : trop de motifs nous imposent la plus extrême réserve et le principal de ces motifs, c'est que nous sommes loin d'avoir lu les 212 tomes qui composent le bagage littéraire de ce « monstre d'originalité » comme l'appelle le bibliophile Jacob. Les ouvrages de Restif sont devenus rares et chers : une collection complète serait difficile à former et, pour l'acheter toute recueillie, il en coûterait les yeux

Digitized by Google

de la tête. La somptueuse librairie Auguste Fontaine, à Paris, en possède une, bien entière, en 154 volumes, magnifiquement reliée, il est vrai, par Chambolle-Duru, qu'elle offre aux amateurs pour le prix de... 20,000 francs. Mais, pour ceux que ce chiffre effraie, elle en a une deuxième, un peu moins belle, qui n'en coûte que 10,000.

C'est cette collection qui a fourni au bibliophile Jacob les moyens d'exécuter le travail très curieux et très savant dont nous avons donné le titre. Description minutieuse de toutes les publications de Restif avec toutes les variantes dont celui-ci était si prodigue, histoire sommaire de chaque ouvrage, extraits piquants et bien choisis, tel est le canevas de ce travail. Ajoutons-y d'innombrables informations de tout genre, dues à une connaissance profonde des hommes et des choses du XVIIIe siècle.

« Il est résulté de ce travail de mosaïque, dit M. Paul Lacroix, un ensemble de documents qui font bien connaître, ce me semble, l'homme et son œuvre. C'est l'homme surtout qui se dégage naturellement de cet examen chronologique des livres qu'il a écrits. »

Rien de plus vrai. Dans ce travail, toutes les qualités, toutes les bizarreries, toutes les difformités — et elles ne sont pas peu communes — de Restif nous apparaissent comme les visions d'une fantasmagorie. Dans sa longue carrière d'auteur, de 1767 à 1802, Restif a été mêlé aux événements ou il en a été le témoin oculaire, surtout pendant la Révolution; ayant l'habitude de parler de lui-même et de ses actes, en toute occasion et à tout propos, il y a, dans ces ouvrages excentriques, les détails les plus intéressants sur l'histoire intime ou politique de cette époque. Le bibliophile Jacob, avec ce soin et cette habileté qu'on lui connaît, analyse, extrait ou signale tous ces passages si curieux et parfois si émouvants.

Restif, on le sait, a commis quelques ouvrages qui dénoteraient une absence complète de moralité ou de sens moral si l'on ne pouvait, comme circonstance atténuante, les mettre sur le compte de son existence besogneuse. Mirabeau se trouve dans le même cas devant le jugement de la postérité, mais il peut mettre du contrepoids dans la balance. Il n'en est pas de même de Restif.

Le livre de M. P. Lacroix ne peut s'analyser, il est lui-même une analyse. L'infatigable bénédictin de la bibliographie a exécuté un vrai chef-d'œuvre que tout curieux mettra dans sa plus chère armoire, sans le laisser traîner, bien entendu. Ce livre nous transporte dans un monde inconnu — où *tout le monde* ne peut

Digitized by Google

aller; — il vous jette dans un ordre d'idées étranges, dans une sorte de chaos où tournent tout ensemble des choses sanglantes, horribles et des choses gracieuses et bouffonnes. Ceux qui ont tenu en main quelques unes des élucubrations de Restif savent que tout y est bizarre, depuis l'orthographe jusqu'aux gravures : quant au style et aux conceptions, le patient labeur de M. P. Lacroix peut seul nous en donner une idée. Grâce à ce travail, ceux qui voudront savoir à quoi s'en tenir sur Restif auront sous les yeux toutes les données d'un jugement calme et réfléchi; ceux qui veulent s'abstenir, — ce qui est plus commode, plus prudent et peut-être plus charitable — s'en tiendront à jouir de ce livre comme d'un des régals les plus succulents et les plus épicés qui, de longtemps, ait été présenté aux gourmets littéraires.

CH. RUELENS.

LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

Voici une entreprise qui intéressera tous les amis de l'histoire littéraire.

La France veut enfin publier méthodiquement les monuments si curieux, si nombreux de son ancien idiome. C'est une revanche qu'elle tient à prendre sur les savants allemands, anglais, néerlandais et belges qui, depuis si longtemps, exploitent son propre domaine. Il est vrai que ce domaine a toujours été un peu considéré comme un patrimoine de l'Europe civilisée. On peut dire qu'au moyen âge, le français a été la langue littéraire, tandis que le latin était réservé à la science et à la foi. Au XIII^e^ siècle, le plus grand poète de l'ancienne Allemagne, Wolfram von Eschenbach, qui ne savait *ni lire ni écrire,* comprenait pourtant tout ce qu'on lui récitait des textes français. Et avant lui, notre Hendrik van Veldeke, le maître de tous les *minnesinger,* que fait-il le plus souvent dans son Énéïde, si ce n'est paraphraser le tourangeau Benoît de Sainte-More? Sans langue d'oïl ou langue d'oc, il n'y avait pas de courtoisie.

Malgré cette vogue cosmopolite, troubadours et trouvères chantent toutefois de préférence des sentiments français : ils n'y manquent même pas quand ils composent une geste sur « Rome la grant ». On s'étonnait donc de voir ces vieux poètes gaulois si fréquemment transcrits ou édités par des étrangers. Les deux Grimm, Immanuel Bekker, Diez, les recueils de Herrig et de

Digitized by Google

Keller, Paul Heyse, Haupt, Gessner, Meyer-Zotenberg, Théodore Müller, Dr Jonckbloet, Bormans, Scheler, Thomas Wright, Mätzner, Ludw. Holland, Bartsch, Schirmer, Pfeiffer, Wackernagel, Wolfart, Schulz, Manefeld, Tobler, Mussafia, Ebert, Wolf, Strehlke, Stengel, Mahne et tant d'autres noms germaniques se rencontrent dans des éditions où l'on s'attendait à ne voir que des noms français. Ce n'est pas qu'ils ne se soient beaucoup multipliés depuis quelque vingt ans; mais, à franchement parler, ce n'était pas assez pour le pays de Claude Fauchet, d'Estienne Pasquier, de Ducange, de Godefroy, de Barbazan, de Sainte-Palaye, de Roquefort, de Raynouard, de Fauriel, de Méon, de Leroux, de Lincy, de Paulin Paris, de Francisque Michel, de Jubinal, et d'autres précurseurs.

Aujourd'hui, cette situation au moins étrange va finir. MM. P. Paris, de Wailly, de Saint-Hilaire, P. Meyer, baron James E. De Rothschild et Ambroise-Firmin Didot, viennent faire un appel aux amis de la littérature aînée du moyen âge. « Partout, dit la circulaire, on publie les traductions, les imitations de nos poëmes, de nos romans, de nos chansons, de nos mystères; et combien de fois n'avons-nous pas à rougir en lisant dans la préface de l'éditeur anglais, italien, allemand, hollandais, suédois ou norvégien, qu'il n'a pu comparer l'œuvre qu'il imprime à l'original français, parce que celui-ci est inédit! Aussi se décident-ils à venir, aux frais de leurs gouvernements, copier sous nos yeux, dans nos bibliothèques, pour les imprimer dans leurs pays, ces manuscrits que nous gardons, mais que nous semblons mépriser. A tous ces ouvriers du dehors qui travaillent dans notre vigne, nous ne devons que des remercîments; mais il est grandement temps, croyons-nous, de les dispenser de leur obligeant concours et de faire la vendange nous-mêmes. »

L'Europe savante s'associera à ces vœux; car dans ce vaste champ des études et des investigations romanes, la concurrence ou plutôt l'émulation doit profiter à tout le monde. Les publications que le Bureau provisoire peut dès à présent promettre aux souscripteurs [1] intéressent particulièrement la Belgique. Nous y voyons, en effet, les gestes d'*Aiol* et de *Roncevaux,* dont notre

[1] La cotisation est fixée à 25 francs par an. On peut racheter sa cotisation annuelle pour la durée de sa vie en payant une somme de 250 francs. Les membres qui verseront une somme de 500 francs au moins recevront le titre de membres fondateurs.

Digitized by Google

savant compatriote, M. Bormans, s'est déjà utilement occupé; puis *Crestien de Troyes,* dont M. Potvin, au nom des bibliophiles de Mons, a fait connaître le *Perceval;* et enfin, ce *Jehan le Bel* que le regretté Polain nous a révélé il y a dix ans. D'autres éditions ne seront pas moins intéressantes : *Tristan, Berinus, les Sept Sages, Girart de Roussillon, les Chansons du roi de Navarre, les Mystères ou miracles dramatiques de la Vierge, le Recueil général des farces, le Mystère de la Passion,* en provençal, *les Chansons populaires du quinzième siècle, les contes de Philippe de Vigneulles,* etc., etc. Mais il ne s'agira pas, comme on pourrait le craindre, de simples reproductions qui ne pourraient suffire qu'à des savants tout à fait spéciaux. On compte aussi élucider tous ces textes vénérables par des introductions historiques, des commentaires, des glossaires, et même, le cas échéant, par des traductions. C'est par là que cette société, à laquelle nous souhaitons un succès rapide, pourra contribuer à répandre de ce côté-ci du Rhin l'étude populaire et générale des diverses époques littéraires du moyen âge, à l'imitation de ce qu'on a déjà fait depuis longtemps dans la docte Allemagne. J. Stecher.

LITTÉRATURE NATIONALE

ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE L.-A.-J. QUETELET, par Ed. Mailly. In-12 de 191 pages, Bruxelles, Hayez, 1875.

C'était à M. Ed. Mailly qu'appartenait mieux qu'à personne de faire cette biographie. Ancien aide à l'Observatoire royal de Bruxelles, il avait connu Quetelet dans l'intimité de sa vie et de ses travaux. Le chapitre consacré à la description de son intérieur, de ce foyer à la fois littéraire et scientifique où venaient tour à tour les hommes les plus distingués de la Belgique et de l'étranger, est plein d'intérêt à plus d'un point de vue. L'influence de Quetelet est surtout bien exposée, et c'est ce qu'il importait de rappeler à notre génération trop oublieuse. Quant à l'appréciation de Quetelet comme savant, comme professeur, comme écrivain, elle est faite de main de maître.

Peut-être aurions-nous voulu quelque chose de plus pour le rôle de Quetelet avant 1830, dans ce petit monde de lettrés qui jetait alors les bases de notre Belgique intellectuelle. M. Mailly a

Digitized by Google

eu raison de citer les poésies, remarquables pour l'époque, de l'homme qui déjà était appelé à une vie toute sérieuse et qui ne pensait pas se compromettre de la sorte. Nos savants ont aujourd'hui plus de souci de leur prétendue dignité, et la littérature est pour eux chose accessoire : ce qui les rend, eux et leurs livres, parfaitement insupportables.

Le nom de Quetelet, inséparable de l'Observatoire qu'il a fondé et de l'Académie qu'il a si longtemps dirigée en qualité de secrécrétaire perpétuel, est mêlé, par conséquent, à toute notre histoire scientifique et littéraire depuis plus de soixante ans. La tâche du biographe était aussi vaste que compliquée, et cette tâche a été parfaitement remplie. E. V. B.

SYSTÈME COMMERCIAL DE LA BELGIQUE *et des principaux États de l'Europe et de l'Amérique*, par M. Ch. Pety de Thozée, secrétaire de légation de S. M. le roi des Belges. Tom. I^er^, 330 pp. in-8°. Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^ie^.

Il n'est pas besoin d'être commerçant ni homme d'État pour s'intéresser à ce livre, qui en résume une foule d'autres. Il suffit d'être patriote pour aimer à connaître, au moins dans les grandes lignes, les destinées commerciales de la Belgique. Elles sont toujours le contre-coup de nos destinées politiques. Sans remonter trop loin, l'auteur montre déjà dans le traité de la Barrière de 1715, cette curieuse connexion entre la situation économique et la situation politique.

Elle est plus visible encore pendant la féconde période du royaume des Pays-Bas, une des conceptions les plus sérieuses du congrès de Vienne. On pourrait même sans trop de peine établir pour cette période le parallélisme complet entre les progrès de l'industrie et ceux de la liberté. Si, en 1830, la Révolution a pour quelque temps paralysé le commerce, il reprend bientôt un essor nouveau qui finit par dépasser la prospérité de l'ancien régime. C'est ce que démontre d'une façon très nette « l'histoire politique et commerciale de l'Escaut, un des épisodes les mieux traités de ce livre. Après avoir raconté toutes les péripéties de l'affranchissement de notre grand fleuve, l'auteur dit avec raison : « Saine application des principes libéraux admis par le congrès de Vienne relativement à la navigation des fleuves, le rachat du péage de l'Escaut a prouvé que les théories du nouveau droit public européen ne sont point de vaines utopies, des rêves irréalisables. »

Digitized by Google

La législation douanière, étudiée à partir des événements de 1830, ne se rattache pas moins aux vicissitudes politiques de l'histoire nationale. La situation centrale de notre pays y ressort clairement. Notre neutralité apparaît sous une face nouvelle. Peuple actif et industrieux, le Belge a tout à gagner au maintien de la paix. C'est dans la paix qu'il montre le mieux ses grandes qualités et la véritable importance de son petit territoire. Mais, de même que l'histoire de ses provinces ne se comprend pas sans la connaissance des événements politiques qui ont successivement transformé les États voisins, de même il est impossible d'expliquer les phases de l'économie politique belge sans faire connaître les lois, les règlements, les intérêts et les ressources des peuples qui nous entourent. M. Pety va même plus loin, et peut-être a-t-il raison. Il veut faire juger les choses belges par la comparaison avec ce qu'on rencontre en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Autriche, et même en Russie, en Espagne, en Suisse, en Italie, aux États-Unis et au Brésil. Dans le second volume, qui est sous presse, il analysera les traités de commerce conclus par la Belgique, sa législation maritime comparée à celle des autres pays et, enfin, le système colonial des États européens. C'est là une revue qui offrira plus d'un genre d'intérêt. J. S.

LA RÉNOVATION FLAMANDE, par PAUL JANE. Bruxelles. C. Muquardt.

« La faculté vitale de l'idiome flamand doit étonner : après des siècles et sous l'influence dominante de la langue française, il conserve encore toute sa vie et toute sa popularité. » Ces lignes, extraites d'une lettre de Jacob Grimm à M. De Coussemaker. (*Annales du comité flamand de France,* 1854) pourraient servir d'épigraphe aux vers de Paul Jane. Il les a dédiés « au poète Emmanuel Hiel, » parce qu'il a cru retrouver le mieux dans l'auteur du *Lucifer* et de l'*Escaut,* l'ambition nationale qu'il vient chanter à son tour :

> Oui, toujours, ô poète, à ta voix, grave ou tendre,
> C'est l'accent des aïeux que mon cœur croit entendre,
> Et je sens aux frissons qui me percent les os,
> Que dans tes chants revit l'âme de nos héros.

En réveillant l'héroïque passé de la Flandre, on peut espérer de la rendre digne un jour d'une nouvelle primauté politique. *In het*

Digitized by Google

verleden ligt het heden. Aussi faut-il honorer du nom de patriotes tous les chantres de l'ancienne démocratie :

> Anvers, Bruges et Gand, cités sœurs par la gloire,
> Par la langue et le sang, — triple lien sacré!
> Quel hymne de génie, où vit votre mémoire,
> Fut par un Ledeganck à vos noms consacré!

Par son *Leeuw van Vlaanderen*, notre romancier H. Conscience a une place encore plus éclatante. Il a popularisé des noms qu'on avait oubliés. Il est un de ceux qui ont aidé le peuple belge à distinguer enfin entre Charles-Quint « l'empereur sans merci » et Artevelde, le créateur de la neutralité fédérale.

Paul Jane célèbre avec la même ardeur le lyrique Van Duysen, le chansonnier Van Ryswyck et le savant enthousiaste J. Willems, qu'on a surnommé « le patriarche du mouvement flamand ». Et il conclut par l'espérance :

> Non! tout n'est pas fini, puisque tout recommence.
> La vie est revenue au corps qui périssait :
> La Flandre lit, la Flandre pense!
> La poésie et l'éloquence,
> Le sentiment du droit que l'on méconnaissait,
> Fallait-il plus pour ta défense
> Et pour faire oublier l'offense,
> Des mauvais jours, ô Flandre, où l'on te rabaissait!

J. S.

ÉTUDE SUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS OUVRIÈRES *et sur l'organisation du domicile de secours en Belgique*, par E. VANDERLINDEN, avocat à la cour d'appel de Bruxelles.

La transformation rapide de notre capitale, les démolitions incessantes qui s'y opèrent, les quartiers nouveaux s'élevant sur les ruines des anciens quartiers, une ville de luxe remplaçant peu à peu la vieille ville simple et bourgeoise, tout cela est fait pour flatter le sens esthétique de l'artiste, mais pour effrayer le philosophe qui se demande ce que deviennent, au milieu de cette métamorphose, les petites gens, et avec eux la commune elle-même.

Car si les prolétaires ne parviennent plus à se loger en ville, s'ils doivent émigrer aux environs de Bruxelles, n'y a-t-il pas à

Digitized by Google

craindre de voir la séparation des classes s'accentuer chez nous et prendre les proportions d'un véritable danger social?

Ces considérations qui se présentent aujourd'hui à tous les esprits donnent à une étude sur les logements ouvriers un caractère sérieux d'actualité; nous sommes malheureusement, sous le rapport des habitations ouvrières, bien loin de l'Angleterre qui compte 2,000 sociétés de construction de maisons d'ouvriers, dont 700 pour la seule ville de Londres. Bruxelles qui devrait, toute proportion gardée, en posséder 70, n'en compte, on le sait, que deux. M. Vanderlinden traite donc, dans sa brochure, une question brûlante. Il s'en est occupé exclusivement au point de vue pratique en indiquant avec beaucoup de clarté et de précision l'organisation des sociétés qui existent à Liége, Verviers, Anvers et Bruxelles et les améliorations qu'il y aurait, d'après lui, à y apporter; pour tous ces détails intéressants et instructifs, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à son étude.

M. Vanderlinden signale surtout l'utilité de mieux faire connaître à l'ouvrier les facilités que les sociétés lui offrent pour acquérir la maison dont il est locataire.

Pour nous, le défaut des maisons ouvrières actuelles, c'est que, à part certaines rares exceptions, les loyers des logements sont encore trop élevés pour être accessibles à d'autres qu'à de petits employés ou à des ouvriers relativement aisés.

A propos du domicile de secours, M. Vanderlinden signale avec raison la rigueur inutile de nos lois qui exigent encore 8 ans (loi de 1841) et 5 ans (projet de loi de 1874) pour l'acquisition d'un domicile de secours; il critique également, à juste titre, la disposition en vertu de laquelle l'indigent secouru provisoirement est renvoyé dans la commune où il a son domicile de secours, si celle-ci en fait la demande. A. P.

LIVRE DE LECTURES OU FRAGMENTS *d'études sur l'homme et la société*, par M. N. JACQUINET; in-12 de 336 pages. Paris, Didier, 1875.

Le livre ne répond guère à son titre, mais la surprise est agréable. Au lieu de lectures détachées, placées dans un certain ordre comme une chrestomathie, on a des réflexions pleines de sens et d'originalité sur des paroles célèbres auxquelles le nom de quelque grand écrivain donne de l'autorité. C'est à propos de ces

Digitized by Google

paroles que l'auteur fait un livre qui, néanmoins, est bien à lui, tout à lui.

M. Jacquinet est un moraliste, en ce sens qu'il étudie l'homme et la société, non au point de vue de quelque philosophie abstraite, non de haut et *a priori,* mais en partant de l'observation et de l'expérience. C'est la philosophie aimable et douce qui, loin de s'imposer, discute et sait convaincre. De semblables ouvrages sont toujours sûrs du succès : ils prennent le meilleur moyen pour instruire.

Nous pourrions difficilement analyser un livre qui est lui-même une analyse. Nous dirons seulement qu'il est aussi bien écrit que bien pensé et qu'il fait honneur à la littérature belge, car M. Jacquinet n'a fait que réclamer pour son livre l'hospitalité de la France et la publicité parisienne.

E. V. B.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER

Pages.

ÉM. DE LAVELEYE. Le protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples 5

CAROLINE GRAVIÈRE. Un mariage à Bruxelles (*première partie*). . . 42

PAUL LE HARDY. La terre des merveilles, souvenirs d'une exploration au bassin de la Yellowstone 78

ESSAIS ET NOTICES.

CH. POTVIN. Un dramaturge de la Bohême 96

J. STECHER. Une encyclopédie des communes belges 97

E. CASTELOT. Une application de la philologie aux études historiques 103

X. OLIN. De la suppression de l'appel en matière répressive. . 107

LITTÉRATURE NATIONALE. *Les fondateurs de la nationalité belge. Le baron Nothomb*, par Th. Juste. — *Uit het hart!* par G. Antheunis 110

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

F. LAURENT. Ce qui manque à l'instruction primaire 113

ÉMILE DE LAVELEYE. Les actes de la Conférence de Bruxelles et la participation de la Belgique à la Conférence de Saint-Pétersbourg 134

CAROLINE GRAVIÈRE. Un mariage à Bruxelles (*seconde partie*) . . . 157

C. BULS. La question Van de Kerkhove 191

ESSAIS ET NOTICES.

E. VAN BEMMEL. L'École professionnelle de jeunes filles à Bruxelles. 200

Ch. POTVIN. Un ouvrage inédit de Guilbert de Lannoy. . . . 202

J. STECHER. Grammairiens réformateurs 204

LITTÉRATURE NATIONALE. *Histoire des troubles religieux de Valenciennes*, par M. Ch. Paillard. — Catalogue des collections composant le Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie à Bruxelles 212

Digitized by Google

Pages.

LIVRAISON DU 15 MARS

GOBLET D'ALVIELLA. Le catholicisme libéral autrefois et aujourd'hui. — L'école de Lamennais et de Montalembert 213

X. DE REUL. La leçon de philosophie, comédie en un acte 237

J. STECHER. Superstitions wallonnes 264

A. LEROY. Les philosophes siciliens 291

ESSAIS ET NOTICES.

ADOLPHE SAMUEL. L'ouvrage de M. Gevaert sur la musique dans l'antiquité 302

CH. POTVIN. M. Jules Simon et la réforme de l'enseignement secondaire 309

LITTÉRATURE NATIONALE. *Histoire d'Arlon*, par G.-F. Prat. — *Les pagi de la Belgique*, par Ch. Piot. — *Mon carnet*, par J. Chalon 315

LIVRAISON DU 15 AVRIL

GOBLET D'ALVIELLA. Le catholicisme libéral autrefois et aujourd'hui. — La fin d'un grand parti 317

CAMILLE LEMONNIER. Un coin de village (*première partie*) 337

CHARLES MASSON. Le rationalisme anglais et ses représentants . . 364

ALFRED MICHIELS. La famille Eisen 395

POÉSIE.

CH. POTVIN. A un poète septuagénaire 407

ESSAIS ET NOTICES.

ÉMILE DE LAVELEYE. A propos d'une nouvelle publication sur la Conférence de Bruxelles 408

EUGÈNE VAN BEMMEL. Firmin Lebrun 411

P. FREDERICQ. Une nouvelle traduction du Renard flamand. . 412

F. VAN MEENEN. Edgar Quinet. 414

CH. RUELENS. Restif de la Bretonne 416

J. STECHER. Société des anciens textes français. 419

LITTÉRATURE NATIONALE & ÉTRANGÈRE. *Essai sur la vie et les ouvrages de L.-A.-J. Quetelet*, par Ed. Mailly. — *Système commercial de la Belgique et des principaux États de l'Europe et de l'Amérique*, par M. Ch. Pety de Thozée. — *La Rénovation flamande*, par Paul Jane. — *Étude sur l'amélioration des habitations ouvrières et sur l'organisation du domicile de secours en Belgique*, par E. Vanderlinden. — *Livre de lectures ou fragments d'études sur l'homme et la société*, par M. N. Jacquinet. 421

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

— Le second volume de l'*Histoire des troubles religieux de Valenciennes*, par M. Charles Paillard, va paraître sous peu de jours. Nous donnerons, dans notre prochaine livraison, un compte rendu de l'ensemble de ce remarquable ouvrage, qui se rattache sous tant de rapports à l'histoire de notre pays pendant la grande convulsion du XVI^e^ siècle.

— Nous publierons également dans notre prochaine livraison un compte-rendu des ouvrages de M. Ch. Perrin sur *les lois de la Société chrétienne*, et de M. J. Guillery sur *les Sociétés commerciales en Belgique*.

— L'intéressante publication, *Nederlandsch Museum*, va entrer dans sa seconde année. La dernière livraison de 1874 renferme les articles suivants : I. Émile de Laveleye : *Le Darwinisme et l'idée de la justice dans leurs rapports avec l'économie politique*. (Dans cet intéressant article, M. de Laveleye, combattant les idées exprimées dans un numéro précédent du *Museum*, par M. Cornette, établit que l'économie politique n'est point une science inhumaine qui se borne à constater l'existence de lois fatales, comme le font les sciences naturelles; elle doit, au contraire, prendre pour point de départ l'idée de la justice, et laissant là cet optimisme matérialiste qui trop souvent la rabaisse aujourd'hui, revendiquer ce caractère de science morale qu'elle tient de l'objet même auquel elle s'applique : l'homme, être perfectible.) — II. Alb. Fredericq : *Le Code de procédure pour l'armée de terre, de 1814*. (L'auteur appelle, avec raison, l'attention sur les imperfections et les abus de notre procédure militaire; il est grandement temps que les Chambres s'occupent de remédier à cet état de choses scandaleux.) — III. Félix Plateau : *Curieuse résistance de certains animaux à l'action du venin des serpents*. — IV. J. Ochtman : *Les Réformateurs de la langue au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle*. — V. Frits : *Bertha*, comédie en 2 actes. — VI. Rosalie Loveling : *Mon cousin éloigné*, nouvelle. — VII. Hiel : *Jacob Peyt*, poésie. — VIII. Revue politique. — IX. Bibliographie.

— La 27^e^ livraison de la *Patria Belgica* vient de paraître; elle renferme l'*Histoire de la science du droit*, par M. Alph. Rivier, l'*Histoire de la philosophie*, par M. François Van Meenen, et les premières pages de l'*Histoire des sciences physiques, mathématiques et naturelles*, par M. Ernest Rousseau.

— La librairie Bruylant-Christophe annonce en ce moment la publication d'un *Commentaire-traité sur la saisie immobilière, la surenchère et l'ordre*, par notre collaborateur, M. Ch. Waelbroeck. Ce traité a pour but de compléter le *Commentaire de la loi du 15 août 1854 sur l'expropriation forcée*, dont M. Martou venait de publier le premier volume au moment de sa mort; mais il constitue en même temps une œuvre distincte qui comble une véritable lacune dans les traités relatifs à une des parties les plus importantes et les plus nouvelles de notre droit civil. L'ouvrage complet formera trois volumes d'à peu près 600 pages chacun.

— Un écrivain français, M. V. Oger, vient de faire paraître, à l'Office de Publicité, la traduction de la brochure de M. Gladstone sur les *Décrets du Vatican considérés dans leur influence sur la loyauté civile*. Nous avons rendu compte de cette publication dans notre livraison du 15 novembre dernier; le texte anglais vient de dépasser son *cent trente-cinq millième exemplaire !*

Digitized by Google

— Il vient de paraître, à Liége, quelques sonnets sur les *blondes Misses*. Les vers ne sont pas mauvais, mais l'auteur semble avoir imité, ce touriste qui, ayant vu, à son arrivée, une femme rousse, écrivit que toutes les femmes du pays étaient rousses. Les produits féminins de la civilisation anglaise ne peuvent pas plus se juger par les aventurières de l'Alhambra et des *gin palaces* que la société belge par les types de nos cafés chantants et de nos bals publics. Si l'on prend les deux seuls sonnets où l'auteur a essayé d'introduire des femmes honnêtes, *Maria* et *Helen*, dans le premier, il reproche à son héroïne ce qui, à nos yeux, est un grand mérite des Anglaises, et, dans le second, il lui prête un défaut qui est précisément plus rare en Angleterre que chez la plupart des autres peuples.

— M. Jules Monoyer, membre du Cercle archéologique de Mons, vient de publier à Mons, chez l'éditeur Hector Manceaux, un *Mémoire sur l'origine et le développement de l'industrie houillère dans le bassin du Centre*. L'auteur commence par exposer les titres respectifs de Liége et du Hainaut à l'honneur d'avoir vu la première découverte de la houille en Belgique; il fait ensuite la description géographique et géognosique du bassin du Centre, retrace les origines et les développements de l'industrie houillère dans les différentes parties de ce bassin, enfin, termine par quelques aperçus sur l'ensemble des industries alimentées par les houillères du Centre. L'ouvrage est accompagné d'une carte géologique du bassin.

— Comme il n'existe aucune revue géographique en langue française, à l'exception du *Tour du monde*, qui est plutôt un recueil de voyages, nous saisirons le renouvellement de l'année pour recommander à nos lecteurs le *Geographical Magazine*, qui, sous la savante direction de M. Clements R. Markham, tend de plus en plus à remplir, près des lecteurs au courant de l'anglais, le rôle entrepris par les *Mittheilungen*, de Justus Perthes, pour le public allemand. Il paraît une livraison tous les mois. L'abonnement est de 30 francs (24 sh.).

— Une monographie complète et détaillée de l'église de l'abbaye de Villers va être faite par MM. Émile Coulon, architecte provincial, et Eugène Van Bemmel, tous deux membres du comité provincial de la commission des monuments. Le département de l'intérieur et la députation permanente du Brabant, de commun accord, ont assuré les frais matériels de ce travail réclamé par tous les amis de l'art national. L'église de l'abbaye de Villers, le chef-d'œuvre de l'architecture gothique primaire en Belgique, menace de s'écrouler bientôt. Il est possible d'en conserver au moins la mémoire exacte par des dessins, des plans, des descriptions, et peut-être même de la faire revivre en fournissant à des architectes tous les éléments d'une construction nouvelle. Or, l'état de délabrement dans lequel se trouve le monument permet de se rendre compte des procédés mis en œuvre, des matériaux employés par les premiers architectes; il y a là, tout à la fois, une étude curieuse et éminemment utile, au point de vue de l'art comme au point de vue de la science.

La *Revue de Belgique* publiera dans sa prochaine livraison, entre autres articles, une étude de M. F. Laurent, sur *Ce qui manque à l'enseignement primaire*, et de M. Em. de Laveleye, sur la *Conférence de Bruxelles et ses résultats*.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

M. Georges Du Bosch vient de publier sa comédie en un acte de *Par devant notaire*, représentée pour la première fois sur le théâtre du Parc, le 5 décembre 1874. Un auteur belge qui se fait jouer sur un théâtre belge et applaudir par un public belge — le fait est assez rare pour qu'on le mentionne. Du reste, ce petit lever de rideau est écrit avec suite et avec verve, ce qui vaut encore mieux qu'avec esprit. La trame est des plus simples : deux jeunes époux qui se cherchent querelle sur des futilités et qui, finalement, se réconcilient après avoir voulu se séparer par devant... *notaire*. C'est là une licence juridique, ou plutôt anti-juridique qui est peut-être un peu forte, mais il y a longtemps qu'au théâtre on n'y regarde plus de si près.

— M. N. Reyntiens a réuni en volume, sous le titre de *Bismarck et Cavour*, les articles qu'il a publiés, l'année dernière, dans la *Revue de Belgique*, sur l'unité de l'Allemagne et l'unité de l'Italie. Voici l'appréciation qu'entre autres organes allemands, la *Nationale Zeitung* donne de cet ouvrage : « C'est un titre de gloire pour la politique allemande et pour les hommes qui sont appelés à la diriger, de voir augmenter de jour en jour le nombre de ses adhérents. Autrefois, en Belgique, les ennemis de l'Allemagne donnaient libre carrière à leur opposition sans qu'on songeât à la contredire. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Un grand nombre d'hommes, dont les noms ont une valeur réelle, ne craignent plus de manifester publiquement leurs sympathies à l'Allemagne régénérée. Le livre que nous signalons est une preuve manifeste des relations amicales qui existent entre les deux pays... La même impartialité qui caractérise l'appréciation de l'auteur sur le prince de Bismarck se montre dans le jugement qu'il porte sur la politique du comte de Cavour. La connexité de la politique nationale en Piémont et en Prusse est évidente... L'appréciation de M. Reyntiens sur les rapports de l'État avec l'Église ne nous paraît pas juste. Il préfère la séparation de l'Église et de l'État et la théorie de Cavour, *libera Chiesa in libero Statu*, à celle de Bismarck. Les circonstances n'étaient pas les mêmes qu'en Prusse. Cavour était obligé de transiger pour résoudre la question romaine qui était le nœud de la question nationale en Italie. L'auteur démontre, du reste, que les cléricaux sont toujours les mêmes, réclamant la liberté là où ils sont en minorité et l'intolérance partout où ils dominent. »

— M. le docteur Fredericq, médecin de l'hôpital de Gand, vient de publier une troisième édition, corrigée et augmentée, de son ouvrage couronné sur l'*Hygiène populaire*. Ce traité, mis au niveau de la science moderne, se divise en trois parties principales : les règles générales de l'hygiène, l'industrie et la santé (écoles dentellières, fabriques de coton et de lin, etc.), et les moyens de prévenir les accidents, ainsi que les premiers soins à donner avant l'arrivée du médecin. C'est le conseil provincial de la Flandre orientale qui a couronné ce mémoire ; il était donc, dans le principe, destiné aux écoles primaires et moyennes du pays flamand. Aujourd'hui, dans cette troisième édition, M. Fredericq a préféré le français, afin que ses conseils si sages et si utiles puissent arriver au peuple des autres provinces. On peut même, sans être prophète, prédire à coup sûr que ce livre réussira en France comme en Belgique et, sous ce rapport, la *firme* Germer-Baillière nous paraît de bon augure. Le grand mérite de cet ouvrage élémentaire consiste surtout dans la clarté du langage et dans la sobriété des explications techniques. On a cherché à être précis sans pédantisme.

Digitized by Google

— M. P. Bortier vient de publier une quatrième édition de son *Coberger, peintre, architecte, ingénieur*. Les études et les travaux bien connus de M. P. Bortier le rendent compétent entre tous pour apprécier et retracer la vie de cet artiste anversois qui, après s'être illustré par le pinceau et le crayon, entreprit le desséchement des Moëres de la Flandre maritime, tout en écrivant des mémoires administratifs et des traités artistiques.

— M. Ch. Nys vient de faire paraître à Anvers son *Tableau annuel de la marine marchande belge*. En y comparant le mouvement du port d'Anvers pendant les années précédentes, nous trouvons, en 1874, une diminution de 369 navires sur l'année 1873, mais une augmentation de 342 sur l'année 1872. Sur les 4,548 navires entrés dans le port en 1874, il faut compter 2,196 anglais, 443 norvégiens, 441 allemands, 368 français, 218 danois et seulement 181 belges. Notre flotille de pêche comprend 179 chaloupes à Ostende, 13 à Anvers, 11 à Nieuport. On compte aussi des bateaux non pontés au nombre de 48 à Blankenberghe, 28 à Heyst et 26 à La Panne.

— MM. Aug. Couvreur et J. Thonissen viennent de réunir en une brochure, extraite des *Annales parlementaires*, l'exposé et la discussion de la proposition relative à l'arbitrage international qu'ils ont récemment fait adopter par la Chambre des représentants. Cette motion ne représente sans doute, dans l'état actuel des affaires, qu'un vœu purement platonique ; mais au milieu des ténèbres où se débattent encore nos questions de droit international, elle a du moins le mérite d'indiquer la route à suivre et elle est un indice des répugnances populaires, chaque jour plus vivaces en Europe, contre l'anachronisme de nos défiances internationales et de nos conflits armés.

— M. V. Arnould vient de publier sous le titre de : *Le christianisme et la société antique*, la première partie d'une étude présentée à la *Libre-Pensée* de Bruxelles, sur l'histoire de l'Église.

La partie de cette publication qui nous semble le plus de nature à éveiller la controverse philosophique, c'est le tableau des origines orientales du monachisme. En outre, il faut signaler aux esprits studieux la façon dont l'auteur envisage certaines influences décrites dans le grand ouvrage de M. le comte de Montalembert (*Les moines d'Occident*). Style coloré sans boursouflure, énergique sans mots exagérés.

— Nous avons reçu les livraisons 28 et 29 de la *Patria Belgica;* elles renferment les travaux suivants: l'*Histoire des sciences physiques, mathématiques et naturelles*, par M. Ernest Rousseau; les *Voyages, découvertes et émigrations,* par M. Goblet d'Alviella; les *Grandes industries*, par M. Ed. Romberg; l'*Histoire de la médecine*, par M. le docteur Victor Desguins, et le commencement de l'*Histoire de l'instruction publique*, par M. Émile Greyson.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Un ancien secrétaire de légation en Belgique, M. le baron F. Testa, ministre résident, vient de publier une étude sur : *M. Falck à Bruxelles* (1839 à 1842). La Haye, Giunte d'Albani. — C'est la refonte d'un travail qui a paru en 1870 dans le *Conservateur*, la revue de droit international du professeur Vreede, d'Utrecht. Les détails que M. Testa donne sur la vie intime et publique d'un diplomate qu'on appela le *bon génie de Guillaume*, achèvent de consacrer la mémoire sympathique de Falek. On a rarement vu plus d'aménité, plus de loyauté et plus d'esprit philosophique dans un diplomate obligé de négocier avec d'anciens compatriotes, qu'il fallait traiter sinon comme ennemis, du moins comme étrangers.

— M. le docteur Félix Van den Schrieck, conseiller provincial du Brabant, vient de publier une brochure qui malheureusement n'est pas sans intérêt pour les habitants de l'agglomération bruxelloise. Il s'agit du *Virus typhoïde et de son rôle dans les épidémies*. Après avoir rappelé la distinction du typhus et de la fièvre typhoïde, ou iléo-typhus, l'honorable praticien affirme que cette dernière maladie résulte d'un agent morbide, éminemment contagieux, se propageant d'homme à homme, mais incapable de naître spontanément par la corruption de l'air, de l'eau ou des aliments. Il cite à cet égard des faits assez curieux et, après avoir innocenté nos égouts, comme cause génératrice de l'épidémie, il réclame des règlements sévères pour que les déjections typhoïdes non désinfectées, principal agent de la transmission du virus, ne puissent s'écouler ni dans les égouts, ni dans les rivières.

— Sous le titre un peu romantique de *Louise Lateau ou les Mystères du Bois-d'Haine dévoilés*, M. le docteur H. Boëns vient à son tour de livrer au public le résultat de ses observations sur la malheureuse stigmatisée du Bois-d'Haine. La supercherie est évidente, mais l'héroïne est-elle de bonne foi? M. Boëns déclare que les faits ne sont pas assez connus pour pouvoir trancher cette question; il affirme, en tout cas, que même en admettant la réalité des stigmates et des convulsions christomaniques, on peut expliquer ces phénomènes par les lois de la science. Quant à l'abstinence *absolue* de Louise Lateau, il croit qu'on peut et qu'on doit la nier *à priori*. Cette publication est intéressante et instructive par le temps qui court. Elle pourrait même devenir un ouvrage populaire si l'on élaguait les dissertations scientifiques, ainsi que les détails relatifs à la polémique personnelle de l'auteur avec quelques uns de ses confrères.

— M. P. Bortier vient de donner une troisième édition de son *Passé et avenir des anciens ports flamands*. Cet agronome distingué, qui a rendu de si grands services politiques et émis de si heureuses idées en ce qui concerne les progrès économiques que réclame la Flandre maritime,

Digitized by Google

s'occupe aujourd'hui de nos anciens ports, tels que Bruges, Ostende et Nieuport et réclame avant tout l'application des réformes consacrées par la science. L'antique prospérité de ces ports peut être ressuscitée, non par les moyens d'autrefois, mais par ceux qu'indiquent les nouvelles conditions de commerce. Ces conditions sont la liberté absolue, c'est à dire la suppression de toute entrave, des péages, des réglementations qui, sous prétexte de favoriser tel ou tel intérêt, nuisent à tous les autres. Ces idées ont été exprimées déjà plus d'une fois, mais il est bon de les reproduire, surtout lorsqu'elles se présentent avec l'autorité d'un homme d'expérience et de science.

— La 30e livraison de la *Patria Belgica* renferme la fin de l'*Histoire de l'instruction publique*, par M. Émile Greyson ; l'*Organisation de l'instruction publique à tous les degrés*, par le même, et le commencement de l'article de M. Ch. Ruelens, sur l'*Histoire de l'imprimerie et des livres*. Dans son second article, M. Greyson établit par des chiffres irréfutables que l'instruction populaire est répandue dans nos neuf provinces en raison directe du nombre de leurs écoles communales et adoptées ainsi qu'*en raison inverse* du nombre de leurs écoles *libres* — lisez *cléricales*.

— La Commission de l'Exposition nationale des Arts industriels a fait paraître le rapport qu'elle a adressé aux autorités communales de Bruxelles. Après avoir résumé les circonstances dans lesquelles s'est produite et développée l'idée même de l'Exposition, ce rapport aborde la question des mesures à prendre pour mettre notre industrie nationale en état de lutter avec la concurrence étrangère. Autrefois, les intéressés n'auraient pas manqué de faire appel aux subsides du gouvernement et aux lisières du système protectionniste. Aujourd'hui, ils ne réclament que la propagation et le développement de l'enseignement populaire — un enseignement des arts du dessin plus général et plus pratique — l'organisation d'expositions rendues périodiques, sinon permanentes — enfin, l'installation d'un musée d'art industriel. Il y a là un symptôme du progrès que les idées économiques ont réalisé dans les esprits de notre pays et de notre temps.

— Le *Jaarboek* du Willemsfonds pour l'année 1875 vient de paraître à Gand, chez Willem Rogghé. Il nous prouve que cette institution, qui atteint sa 24e année d'existence, est en pleine voie de prospérité et d'accroissement. Elle a maintenant des succursales dans la plupart des principales villes flamandes et compte plus de 1,500 membres, répandus dans tout le pays, ainsi qu'en Hollande. Le Willemsfonds a continué avec succès son œuvre de propagande par les conférences et par la fondation des bibliothèques populaires ; les rapports des différents comités locaux prouvent qu'à cet égard le zèle de l'association ne s'est pas ralenti. Comme d'habitude, les éditeurs de l'*Almanach* du Willemsfonds font suivre le compte rendu de leurs travaux par des nouvelles et des poésies, ainsi que par des articles d'art, de science et de politique dus à ses collaborateurs habituels, parmi lesquels nous remarquons les noms de MM. Hiel, Antheunis, Max Rooses, Sleeckx, Verschaffelt, etc.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L'abondance des matières nous force de remettre jusque dans le courant de l'été la fin du travail de M. J. Delbœuf, sur *Le présent et l'avenir de la psychologie*.

— L'ouvrage de M. Dauby intitulé : *Les entretiens du lundi sur la théorie économique des rapports du capital et du travail*, qui a été couronné au concours de 1874 par l'Académie de Belgique, a pour but de vulgariser les principes d'économie politique de l'ancienne école en les présentant sous une forme accessible aux ouvriers. — Si nous ne pouvons admettre sans réserve toutes les théories de l'auteur, qui s'est déjà fait connaître par un grand nombre de publications relatives au sort des ouvriers, nous pouvons cependant louer sa méthode claire, son style aisé et l'esprit honnête qui anime son livre.

— L'Académie royale de Belgique vient de publier, par les soins de son imprimeur, M. Hayez, le recueil complet des *Notices biographiques et bibliographiques* concernant ses membres. Il y a longtemps que ce travail devait être fait, car ce qui avait paru en ce genre, en 1854, présentait énormément de lacunes et d'erreurs. On sait combien il est difficile de se procurer le moindre renseignement biographique sur les Belges vivants, même les plus connus par leurs fonctions ou leurs œuvres. Vapereau n'en cite que fort peu, et le *Livre d'or de l'ordre de Léopold* est d'un laconisme désespérant. On aura au moins dans l'opuscule que nous signalons des notions exactes sur un grand nombre de nos savants, de nos écrivains et de nos artistes.

—La Société des Aqua-Fortistes vient de publier son album d'eaux-fortes originales et son album d'études exécutées par ses membres. Cela a été une heureuse idée que de chercher à remettre en honneur, dans notre pays, la gravure à l'eau-forte. L'eau-forte a des qualités spéciales qui conviennent à notre époque : elle s'exécute rapidement, elle donne des effets puissants quand elle est maniée par un artiste habile. Ces premiers essais de la Société des Aqua-Fortistes ne sont que satisfaisants; nous ne nous extasierons pas devant les planches qu'elle soumet à notre appréciation. La *Pallus* de M. Lesly est insignifiante comme expression et comme style, les accessoires sont seuls traités de façon à révéler une certaine habileté. L'*Ariette* de M. Niederkorn ne manque pas d'esprit, dans la composition, mais il lui en faudrait un peu plus dans la touche. Les paysages de M. Roelofs sont des œuvres sans grande importance et qui auraient mieux trouvé leur place dans le cahier d'études. Quoique placé dans ce dernier, nous préférons la *Tête de lion*, de Louis Ghémar, vigoureusement burinée, d'une grande habileté de facture et très expressive. *En Hollande*, de M. Gravesande, est une bonne œuvre, mais un peu banale. *Le Bourgmestre* de M. Rops ne manque pas d'esprit, mais nous préférons son dos à celui du *modèle*. *Le Crépuscule* de M. Tscharner ne rend pas bien cette heure de la journée, il a l'air d'une eau-forte venue trop noire. Quant aux *Environs de Bruxelles* de M. Van de Hecht, il vaut mieux n'en rien dire. Nous espérons que les livraisons suivantes nous apporteront un régal un peu moins maigre et justifieront mieux le souhait de la devise de la Société : *Unguibus et morsu vives!*

Digitized by Google

— Nous apprenons qu'une traduction de l'article sur *le Protestantisme et le Catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples*, par M. Em. de Laveleye, paru dans notre livraison du 15 janvier dernier, va être publié à Londres sous les auspices de M. Gladstone.

Nous recommandons vivement à tous les amis de l'éducation populaire et en particulier aux administrations communales l'entreprise de l'imagerie nationale qui vient de se fonder à Bruxelles, chez M. E. Deses, rue de la Batterie, 8. Le but des fondateurs est de propager l'enseignement par la méthode intuitive, d'apprendre à l'enfant par les yeux. — La première série des planches reproduira les principaux événements de notre histoire; elle comprendra environ cent numéros. La série suivante contiendra des images relatives à la géographie de la Belgique. Cette publication se poursuivra sous forme de planches coloriées, au prix modique de 15 centimes, ainsi que sous forme de petits volumes destinés aux distributions des prix, de tableaux cartonnés susceptibles d'être suspendus dans les classes, et de couvertures destinées aux cahiers de classe, etc. Le premier spécimen de ces productions est, vu la modicité de son prix, aussi heureux par l'exécution que par le choix du sujet.

AVIS AUX ABONNÉS

DE LA

REVUE DE BELGIQUE

En réponse aux nombreuses demandes qui nous parviennent, nous avons l'honneur d'informer nos nouveaux abonnés que nous possédons encore un petit nombre d'exemplaires de la

COLLECTION COMPLÈTE DE LA REVUE DE BELGIQUE

(Années 1869 à 1873)

formant 15 gros volumes gr. in-8° et que nous la leur offrons au prix de 48 FRANCS AU LIEU DE 60.

Les personnes qui s'intéressent au mouvement littéraire de notre pays trouveront dans cette collection le compte-rendu de toutes les publications importantes faites en Belgique de 1869 à 1873.

Nous les prions d'adresser leurs demandes à M. Henry Merzbach, éditeur de la *Revue*, rue de la Régence, 45, Bruxelles.

Brux., typ. de M. Weissenbruch.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
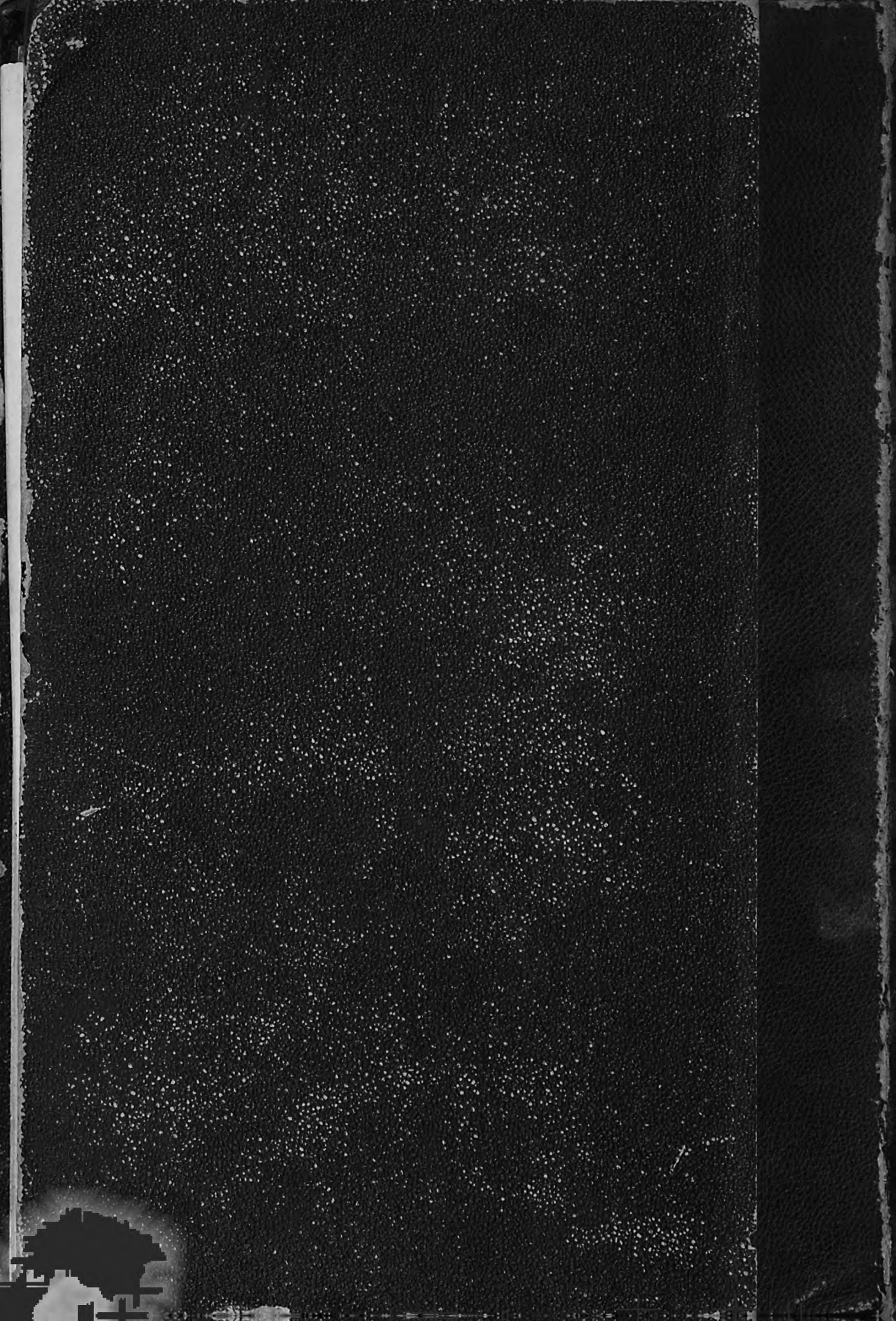
Digitized by Google